This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

39918

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

DC
801
.L96
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Quatrième Série)

—

TOME IV

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
4, QUAI DES CÉLESTINS, 4.
PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE
Quai des Augustins, 13
1877

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIE

UNE CHASSE AU SANGLIER (1)

Visitant le Tyrol, aux sites pittoresques,
Du beau ciel, bleu d'azur, on voit se détacher
Un château féodal, enrichi d'arabesques,
Sa chapelle gothique et son petit clocher.
Le pont-levis, la herse et les hautes tourelles,
D'innombrables créneaux et les fossés profonds
Rappellent l'insuccès des suzerains rebelles
Opposant à leurs rois des combats inféconds.
Cet antique castel n'eut que de puissants maîtres,
D'âge en âge estimés, gentilshommes parfaits ;
Le dernier rejeton de ces nombreux ancêtres
Est chevalier par titre et duc par ses hauts faits.
Dans sa noble demeure il paraît doux, affable ;
Lorsqu'il prend le fusil, la hache et le poignard,
Ses yeux lancent l'éclair d'un courage indomptable ;
Le grand seigneur devient un rude montagnard.

(1) Un de nos collaborateurs, entraîné par la prochaine ouverture de la chasse, a essayé de faire entrer dans la présente pièce de vers tous les termes de vénerie même les plus difficiles et les plus bizarres. Si c'eût été un pari, notre cher collaborateur l'eût certainement gagné. A. V.

Digitized by Google

Nous fûmes conviés aux chasses de l'automne
Par ce brave Nemrod ; et, sans aucuns regrets,
Nous quittâmes Paris, souvent très-monotone,
Pour déclarer la guerre aux hôtes des forêts.
Un rendez-vous lointain promettait tant de charmes,
Que nul ne refusa cette invitation ;
Et le jour du départ nous trouva sous les armes,
Prêts à vaincre aux côtés de notre amphitryon.
Cet ami valeureux, modeste et sympathique
Nous fit les vrais honneurs d'un toit hospitalier ;
Nous causâmes de chiens, de chevaux, de tactique,
Avec le vif espoir de *courre* un sanglier.
Le vieux maître d'hôtel, vêtu de l'ordonnance,
Annonce qu'à l'instant on venait de servir ;
C'était faire cesser notre longue abstinence ;
Et promettre un festin digne de nous ravir.

La salle a son parquet de moelleuses fourrures ;
Le chêne qui la boise est noirci par le temps ;
Les ovales panneaux, entourés de sculptures,
Encadrent les portraits de ses fiers ascendants.
Dès le soir, étincelle un magnifique lustre ;
Ses feux, par des rayons d'une intense clarté,
Forment une auréole à la famille illustre
Qui soutint six cents ans la féodalité.
Le dîner nous charma, car le moins gai convive
Voulut donner sa part de science et d'esprit ;
Les propos se croisaient, la parole était vive,
Et le froid décorum fut constamment proscrit.
La fête nous parut belle et bien ordonnée :
Des valets attentifs, un maître gracieux,
Des coupes de vermeil, vaisselle blasonnée,
Les vins des meilleurs crûs, des mets délicieux.

Nous restâmes longtemps autour de cette table ;
Un immense foyer défiait l'aquilon,

Digitized by Google

Augmentant le plaisir d'un repas délectable.
Puis la société se rendit au salon.
Cette pièce octogone, ouvrant sur un portique,
A huit pilastres ronds, huit candélabres d'or ;
Des tapis du Thibet couvrent sa mosaïque,
Et doublent la splendeur d'un merveilleux décor.
Portières en velours, longs rideaux de Maline,
Piano, fauteuils, divans, d'un acajou massif,
Tenture de damas, porcelaines de Chine ;
Un luxe oriental, surprenant, excessif.
On commença des jeux ; l'or dictait sa puissance ;
Quand le chef des piqueurs pria d'être introduit,
Et vint nous prévenir qu'il avait connaissance
D'un *solitaire errant* auprès de son réduit.

« Nous avons fait, dit-il, une longue *battue*
Pour *forcer* l'animal qui s'était *rembuché* ;
Notre meute *a pris vent*, elle s'est *rabattue*
Sur le sentier que borne un large débouché.
Nous longions, au galop, la noire sapinière ;
Tout à coup les limiers, traversant un fouillis,
Tombent à bout de voie, au fond de la clairière,
Et cherchent, incertains, dans un épais taillis.
Le sanglier, *tournant*, leur fit prendre le *change* ;
Ils étaient *en défaut*, il fallut *forhuir* ;
Mais sa *bauge* est placée en aval de la grange,
Et demain, je l'espère, on le fera *refuir*. »
La nouvelle excita notre ardeur chasseresse ;
Nous composâmes vite un décisif conseil ;
Chacun donnant l'avis de dompter sa paresse,
Et de *battre* le bois, au lever du soleil.

Si l'homme va traquer des animaux féroces,
Il doit se sentir fort, courageux et dispos ;
Car ce goût nous entraîne à des luttes atroces,
Qu'on ne peut soutenir sans avoir du repos.

Digitized by Google

Nous étions harassés de ce voyage alpestre,
Et notre lendemain serait laborieux,
On dut se préparer à l'exercice équestre
Du chasseur harcelant un *mire* furieux.
Des laquais galonnés, nègres, blancs et mulâtres
Nous précédèrent tous dans nos appartements ;
Un feu vif de sapin pétillait à nos âtres,
Et ses reflets dorés nous parurent charmants.
Les parfums de nos lits, les édredons de cygne
Pouvaient nous captiver par leur tiède chaleur ;
Mais chaque domestique eut la stricte consigne
D'avertir, au matin, le paresseux dormeur.

L'aube se préparait à sa course céleste,
Lorsque, près des chenils, résonnèrent les cors ;
Nous vêtîmes bientôt la culotte et la veste,
Des bottes d'écuyer, un feutre à larges bords.
Complétant sa toilette, on prit la carabine,
La flasque bien garnie et de forts pistolets,
Des couteaux acérés, d'une trempe très-fine,
Des capsules, du plomb, nos cravaches-sifflets.
Déjà le rossignol et la douce fauvette
Ont chanté dans les bois leur hymne ravissant ;
Les valets, empressés, fredonnent l'ariette ;
Et les chiens vont répondre aux chevaux hennissant.
Ce concert matinal fut pour nous le prélude
Des apprêts terminés et d'un premier appel ;
Il nous rendit heureux de notre exactitude
Parmi des montagnards, dans ce jour solennel.

Arrivés à la cour, un spectacle magique,
Par son étrange aspect, attira nos regards :
Nous vîmes un *vautrait*, en partie exotique,
Allans, bassets, baubis, corneaux, dogues, bâtards,
Levriers et mâtins, tous d'admirable espèce ;
Vingt chevaux, de pur sang, piaffaient avec ardeur,

Digitized by Google

Jaloux de révéler leur ancienne noblesse
Au tournoi dangereux où brille la valeur.
Pour agrandir encor cette imposante scène,
Se hâtaient les piqueurs et les palefreniers,
Des gardes préposés aux soins du grand domaine,
Les valets de la meute et quelques fauconniers.

Ces longs préparatifs, cet incessant tumulte
N'étaient que l'avant-goût des suprêmes plaisirs
Qu'on érige, au Tyrol, en véritable culte,
Culte formant le but de leurs moindres loisirs.
Le chevalier, surpris de notre diligence,
S'empressa de donner un ordre essentiel ;
Et, malgré ses devoirs de haute surveillance,
Nous fit, avec grandeur, l'accueil officiel.
Après ces courts instants d'aimable politesse.
Le maître des valets sonna de *plusieurs tons ;*
Les levriers couraient avec grâce et souplesse ;
Les chevaux harnachés formaient des pelotons.
Le veneur, prévenu, sonna le boute-selle ;
Aussitôt chacun prit un superbe cheval ;
Mais notre châtelain, qui dans cet art excelle,
Monta son fier arabe, et n'eut pas de rival.

A. Berger.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

CITOYENS ET BOURGEOIS DE LYON

A DIVERSES ÉPOQUES

L'ancienne administration consulaire a-t-elle été gratuite?

Ce n'est ni pour résoudre la question de la rétribution des élus aux conseils municipaux, ni pour établir une vaine comparaison entre des régimes entièrement différents, qu'un simple investigateur présente l'exposé purement historique des usages du passé. Le but de cette communication rétrospective est de préciser quels ont été en matière de gratuité et d'indemnité les agissements de l'ancienne administration consulaire ou municipale de Lyon.

Dans les premiers temps de leur féconde institution, les fonctions des élus de la grande et forte *université* ou communauté lyonnaise furent complétement gratuites. L'amour du devoir, le dévouement à la chose publique et le désintéressement exemplaire persistèrent pendant les générations généreuses qui avaient fondé les libertés communales ou qui reçurent l'impression encore vive des luttes héroïques. Les douze conseillers avec l'aide d'un procureur-secrétaire suffirent aux affaires multiples de la ville. Ils dirigeaient et prenaient personnellement la charge de la sureté et de la police, de l'assiette et de la levée des subsides, de l'entretien des voies publiques et des ponts, de la poursuite des procès, de la conservation des privilèges, de la surveillance des métiers, des relations avec le pape, le roi, le sénéchal, l'archevêque et le chapitre ; ils ne s'épargnaient même pas les chevauchées à l'extérieur et faisaient volontiers des avances de deniers.

Vers le milieu du XIVe siècle, ce zèle se refroidit singu-

Digitized by Google

lièrement. Le consulat, composé de légistes et de négociants fort occupés de leurs intérêts personnels, délaissait l'administration ; il entraîna ses électeurs, les Maîtres des Métiers, à lui permettre de choisir deux ou trois notables pour, moyennant « salairo », servir d'exécuteurs aux délibérations restées sans effet.

Les *syndicats* des années 1352, 1355 et 1358 constatent cette innovation en ces termes :

« Volent et ordenent li diz pueblos et mestros des « mestiers que li diz conseillors puissant eslire dos ou trois « covignables homes des meillours de la cita se il povent et « tantost à salairo tal comme leur semblera bon sur « lo commun liqual serant tenus de menar à fin et mettre « a exeqution ainsi comme il porrant bonament tot czo « qui leursera enjoint et commanda par led. conseil sur le « fait dela dicta comunita et oultra faire plusors petites « besoignes qui sovent aviegnent a les quas li diz conseil- « lors nepovent alcuna veis vacar a latz et au profit del dit « comun et serant appela li diz esleuz exequtours del dit. « conseil..... » (1).

Cette mesure temporaire fut le premier pas dans la voie désormais ouverte de la rétribution. D'autres de même nature la suivirent :

(Les Maîtres des Métiers) « volent et ordonnent que comme li conseillours de l'an passé eussent commis au dit « Aynart de Villenove le grand de levar et recouvrar tous

(1) Arch. municip. B-B. 367. — Ces trois instruments ont été publiés par M. Guigue, archiviste de la ville, à la suite du précieux Cartulaire de Villeneuve (Lyon, impr. Mougin-Rusand, 1877, in 4°), publication d'un haut intérêt historique, entreprise par la Société littéraire, archéologique et historique de Lyon, avec l'allocation de 6.000 fr. votée par le Conseil municipal, et qui a obtenu le grand prix donné aux Sociétés savantes par le Ministère de l'instruction publique.

Digitized by Google

« les arraiges quelconques..... que par ycelle manière
« sans rien movoir ils les li commettent a lever....
« que comme il eust este ordona par III ans passaz de oir
« le compte des choses tuichant le pont de Rone dont
« rien na este fait que li dit compte soit oys determinas
« et mis affin.... et y commettons le dit Aynard.... et
« pour ce qu'il soit plus diligens, volent que segon qu'il
« travaillera et besoignera que il soit satisfez sur les biens
« communs jace l'ordonnance des diz conseillers....(1).

« ... Que led. Aynart ayet la charge et la diligence
« de la garde et gouvernement de latillerie de la ville
« ... la garde de lad. ville cest assavoir de gayt des-
« chargait et de les portes... » (2).

On continua pendant plusieurs années à choisir en dehors du conseil le ou les exécuteurs des arrêtés administratifs. Puis il y eut un revirement. Jaloux de la plénitude de son autorité, pour garder le secret de ses délibérations et peut-être pour percevoir lui-même l'indemnité votée par l'assemblée élective, le Consulat amena les Maîtres des Métiers à choisir, parmi les douze en exercice, quatre des plus capables et vigilants pour accomplir moyennant vingt-cinq royaux d'or chacun, toutes les affaires décidées par le conseil,

« Et pour ce que les conseillers de ladite ville qui ont

---

(1) Arch. municip. B-B. 367, *Syndicat* de 1369, inédit.

(2) Arch. municip. BB. 367, *Syndicat* de 1370, inédit.

— Aynard de Villeneuve, *drapier, factotum* du Consulat, plusieurs fois conseiller de ville, rendit de très-grands services en des circonstances difficiles; il testa en 1398; il appartenait à la même famille que l'auteur du *Cartulaire municipal* récemment publié par M. Guigue. La généalogie donnée par le Laboureur (Mazures de l'Isle-Barbe) est plus authentique que celle qui a été arrangée par Guichenon (Souveraineté de Dombes); elle a été continuée, sur les titres conservés au château de Joux, par M. Paul de Varax. (*Revue du Lyonnais*, année 1876)

Digitized by Google

« este le temps passe obstans leurs propres et singulieres
« affaires nont peust diligemment vacquer aux affaires
« communs comme besoing estoit dont pluseurs pertes
« dommaiges et inconveniens sont advenus et aviennent
« chacun jour et seroient encores en aventure davenir
« se pourveu ny estoit, Lesdits Maîtres des Métiers vou-
« lant a ce pour voir et obvier auxdits pertes dommaiges
« et inconvéniens pour ladite année avenir ont esleu
« constitue et ordonne et par ces presentes eslisent cons-
« tituent et ordonnent sans préjudice des anciennes cous-
« tumes du Consulat et sans rien vouloir inover en
« icelles c'est assavoir les dessus nommez Girert de Va-
« rey Humbert de Bleterens Mile Baronnet et Jehan
« Brunicart du nombre des douze conseillers lesquelx au-
» ront la charge de faire et accomplir tout entierement
« toutes choses qu'ils verront estre proffitables et neces-
« saires et tout par le commandement et ordonnance
« desdits douze ou de sept deulx tant en reffaczon de
« papiers des tailles en audicion et vision des comptes
« en reparation des murailles portes et pons comme au-
« trement en quelque guise que ce soit pourveu que nul
« ne pourra donner quictances generales a quelconques
« receveurs se non lesd. douze conseillers ou les sept
« deulx... et seront tenus lesd. conseillers de faire
« savoir et desclairer auxd. Maistres des Mestiers tout ce
« que lesd. quatre dessus nommes auront fait et exploi-
« té desd. faiz communs... et afin que iceulx quatre soient
« enclins et astrains à faire et accomplir ce que dit est con-
« sidere que nul nest tenu sil ne vult de faire lautrui be-
« soingne sans prouffit ou guerdon lesd. Maistres vuel-
« lent et ordonnent que iceulx quatre ainsi esleuz aient
« et prennent de gaiges sur les deniers communs pour
« lannee entiere quils vacqueront a ce que dit est cest

Digitized by Google

« assavoir chacun deulx vint et cinq royaulx d'or de « LXIIII ou marc avecques les despens deulx et de leurs « serviteurs et chevaulx touteffois qu'ils ou aucuns deulx « chevaucheront hors de la ville pour les affaires di- « celle. » (1)

En 1447, par une ordonnance du 15 octobre, le conseil nomma cinq de ses membres pour remplir les mêmes fonctions à raison de 25 livres tournois par an. Bientôt après, le 10 décembre, il fut arrêté que chaque année on procéderait à la réélection de six conseillers de manière que chaque consulat serait à l'avenir composé de six anciens et de six nouveaux, et que chacun des anciens recevrait vingt livres tournois (2). L'assemblée ratifia ce changement profitable à la bonne administration de la commune et consentit au payement de l'indemnité laquelle devenait définitive :

« Et pour ce que les dessus nommez étant en conseil- « lieurs pour lad. année advenir ont servy lannée « presente et ont este et sont encore conseillers sans nul « gaiges pour ce aussi quils prennent et aient et seront « tenus de prendre et avoir sans deroguer a la puissance « des autres six conseillers peine diligence et conduyte des « choses dessus dictes et autres charges afferes et faits « commun.... Lesd. six conseillers de lannée présente et « esleus comme dessus auront et prendront de gaiges pour « lad. année advenir par le vouloir et ordonnance des des-

(1). Arch. municip. BB. 367, syndicat de 1435, inédit.

(2) Arch. municip. *Registre Consulaire*, ann. 1447 : Les six conseillers retenus : Aynard de Villeneuve, François Caille, *changeur ;* Pasquet Le Charron, *drapier* ; Jehan Brunicart, *drapier* ; Pierre Turin, *drapier* ; Gillet de Chaveyrie, *épicier*. Les six nouveaux : Guillaume Becey, licentié ; Pierre Buyer, licentié ; Jacquême Panoillat, *marchand* ; Jehan de Villars, *saunier* ; Pierre Thomassin, *drapier* ; Janin de Bruyères, *changeur*.

Digitized by Google

« susdits Maistres des Mestiers cest assavoir chacun di-
« ceulx six consuls vingt livres tournois lesquelles seront
« paieez et délivreez par le thesaur et des deniers com-
« muns et par les mandements des consuls cest assavoir
« de trois en trois moys et rate desd. gaiges selon rate
« de temps... (1) »

La gratuité n'existait plus. Les comptes annuels des receveurs mentionnent désormais le payement des cent vingt livres tournois allouées aux six anciens (2). Pendant le XVIme siècle cette indemnité s'étendit aux six nouveaux, et fut accrue par des exemptions abusives et bon nombre de fournitures, de collations, et de cadeaux que l'on s'attribuait sans aucun scrupule et sans tenir compte des réclamations des contribuables. Par exemple les maistres des métiers ayant prié « iceulx sieurs consuls eschevins
« qu'ils veuillent ez assemblées processions et autres
« actes publiques se vestir et porter robbes de coulleur
« violette ainsi qu'il est observé en plusieurs aultres villes
« de ce royaume pour estre recogneus et remarquez
« entre le peuple selon que l'auctorité et grandeur de leur
« charge en l'eschevinage le mérite et requiert la despence
« desquelles robbes les maistres des mestiers consentent
« estre prinse sur les deniers communs à la charge aussi
« que les gaiges accoustumes payes esdits sieurs y soient
« employez sans qu'ils les puissent recepvoir par cy après
« (3) » le Consulat continua à percevoir les gages et se fit payer en outre les frais du costume de cérémonie. Il

(1) Arch. municip. BB. 369. *Syndicat* de 1447, inédit.

(2) Arch. municip. CC Compte des receveurs Girerd, Varinier, Dublé, de Bailleux, etc. La livre tournois valait au XVe siècle environ 20 francs et pendant la première moitié du XVIe siècle environ 16 francs de notre monnaie ; cette évaluation n'a rien d'absolu.

(3) Arch. municip. BB. 371. *Syndicat* de 1572.

Digitized by Google

y avait longtemps que l'assemblée élective n'était plus qu'une vaine parade, une réunion de gens « pour la plupart méchaniques », suivant la hautaine expression de Claude de Rubys, le fier et fougueux procureur de la commune (1).

Mais pendant la seconde partie de ce siècle si fécond en évènements tragiques, les conseillers eurent la lourde charge des dettes de la ville qu'ils se transmirent les uns aux autres de consulat en consulat, ne pouvant refuser de souscrire à cette périlleuse obligation. Ils méritèrent ainsi les indemnités et les exemptions qu'ils s'attribuèrent en diverses circonstances, outre le privilége (sous certaines réserves) de la noblesse héréditaire.

En 1557, d'après la comptabilité du receveur, les *gages* d'un conseiller de ville étaient encore de vingt livres tournois (2). Antérieurement à cette époque le nombre des officiers et des commis rétribués par la caisse municipale fut beaucoup augmenté en raison de la multiplicité des affaires et de l'accroissement de la population. Au secrétaire unique de la commune, au receveur, et aux deux jurés visiteurs, on avait ajouté les emplois de procureur général, de voyer, de commis au secrétariat, de procureur substitut, de solliciteur, et un grand nombre, d'agents subalternes sans compter les nouvelles créations des officiers militaires pour le commandement de la

(1) Les priviléges, franchises et immunités, Lyon, Gryphe, 1574, in-f°; Rubys oubliait que ses ascendants avaient figuré parmi ces *méchaniques*. V. les *Origines des familles consulaires*.... Lyon 1863, in-octobre.

(2) Arch. municip. CC. comptab. de François Coulaud. — Le mot *gage* n'avait aucune acception humiliante ; on l'employait comme synonyme de rétributions honoraires; les grands officiers de la Couronne recevaient des *gages*.

La livre tournois ne valait plus qu'environ 15 francs.

Digitized by Google

milice urbaine (les pennonages), et des arquebusiers. Les membres du Consulat n'avaient plus à agir par eux-mêmes comme dans les premiers temps de la Commune; ils s'en tenaient à la direction, souvent fort délicate et difficile.

La réduction du corps consulaire à un prévôt des marchands et quatre échevins (1594), bien loin de porter atteinte au principe de la rétribution, reconnu et sanctionné par un long usage, lui apporta au contraire plus d'essor.

La rétribution des cinq administrateurs devint plus onéreuse que celle des douze. Il y eut cependant, à diverses reprises, des périodes fort courtes d'économie pendant lesquelles on retranchait des menues dépenses et des allocations minimes; ces réactions d'ordre et de réserve n'amenèrent pas de changement important dans les habitudes somptueuses de l'institution municipale. Outre le privilége très recherché de la noblesse héréditaire, le corps consulaire recevait, avec l'indemnité en argent, les robes de cérémonie, les bourses de jetons à ses armes, les recueils d'armoiries, les portraits et une foule de petits cadeaux en vins, confiseries et autres denrées. Ces magistrats prenaient leur part aux magnifiques repas servis à l'Hôtel-de-ville en diverses circonstances. La caisse municipale supportait les frais d'enterrement de ceux qui décédaient en exercice, ainsi que les dépenses du baptême des nouveau-nés des titulaires. Les mœurs de ce temps comportaient ces abus invétérés aux quels de nos jours on donnerait un nom plus sévère.

En 1787 (période de comptabilité scrupuleuse), le Prévôt des marchands recevait dix-sept mille livres tournois, plus cinq mille livres comme commandant de la ville en l'absence du gouverneur résidant à Paris; l'Echevin gradué en droit touchait seize cents livres et chacun de

Digitized by Google

ses trois collègues, mille livres. (1) Il est équitable d'ajouter que le corps consulaire s'appliqua à conserver l'esprit municipal (les deux Empires lui ont porté une rude atteinte) et qu'il a lutté plusieurs fois contre les empiétements incessants du pouvoir royal. On doit encore rappeler que ces échevins, administrateurs rétribués mais paternels de la grande famille lyonnaise, n'arrivaient à cette fonction enviée qu'après avoir servi gratuitement comme recteurs des hôpitaux et officiers des pennonages.

Les Prévôts des Marchands et Echevins de la ville de Paris, les maires, capitouls, des principales villes du royaume étaient aussi largement récompensés. (2)

Après le renversement de la vieille société française et le changement de toutes les institutions qui avaient contribué à l'asseoir et à la glorifier, on modifia les anciens errements en supprimant l'indemnité régulière et peut-être les abus.

Sous le premier Empire, la Restauration et le règne de Louis-Philippe, le jeton de présence prévalut ainsi que les frais de représentation et le logement de MM. les Maires. Le jeton disparut en 1848 pour reflorir sous le second Empire.

---

(1) Arch. municip. CC. comptabilité de Régny, trésorier. — La livre tournois de cette époque valait environ 3 francs de la monnaie actuelle. Le prévot des marchands avait son logement à l'Hôtel-de Ville ou étaient installés le procureur général au traitement annuel de 6,000. liv. le secrétaire de la ville (3,000 liv.), le trésorier (18,000 liv. y compris ses frais de bureau). Ces trois officiers jouissaient de plusieurs fournitures, costumes officiels, chauffage, etc.

En 1787, le consulat était ainsi composé : Prévôt des Marchands : Louis Tolozan, chevalier ; Echevins : Jacques-François Vauberet-Jacquier, négociant, François Rocoffort, négociant, Jean-Antoine Ravier, avocat au parlement, Claude-François Fayolle, négociant.

(2) Les députés des Etats-généraux recevaient également de fortes indemnités de leurs commettants.

Digitized by Google

Les membres des commissions officielles de la grande agglomération lyonnaise reçurent de jolies médailles d'argent à l'effigie impériale, d'une valeur intrinsèque de 4 francs ou environ.

De cette investigation dans les témoignages authentiques de nos anciennes administrations municipales, on conclut que la gratuité de la charge consulaire n'a existé que dans la période héroïque.

Les élus du suffrage dit universel peuvent-ils invoquer les précédents des élus du suffrage restreint et de la nomination ministérielle ? La solution de cette question incidente et très-indiscrète n'est pas de la compétence de la *Revue du Lyonnais*.

V. de V.

Digitized by Google

POÉSIES

DE

MATTHIEU ET DE JEHAN DE VAUZELLES

LYONNAIS

(Fin)

Ces quarante et un quatrains, que plusieurs érudits ont assez vaguement attribués à Gilles Corrozet et à d'autres, parce qu'ils n'avaient pas remarqué, à la première page des Simulachres, la devise du prieur de Montrottier : *D'un vray zele*, ont été augmentés, en 1547, de douze autres quatrains relatifs à douze nouvelles planches, et traduits en vers italiens, dans l'édition publiée à Lyon, par Jean Frellon, en 1549, puis en tétrastiques latins, dans celle donnée à Bâle, en 1554, par un imprimeur inconnu.

QUATRAINS

POUR QUARANTE ET UNE IMAGES DE LA MORT

DE HANS HOLBEIN

1. — *La Création d'Eve.*

Dieu ciel, mer, terre procrea,
De rien demonstrant sa puissance,
Et puis de la terre crea
L'homme et la femme à sa semblance.

Digitized by Google

2. — *La tentation d'Adam.*

Adam fut par Eve deceu
Et contre Dieu mangea la pomme,
Dont tous deux ont la Mort receu
Et depuis fut mortel tout homme.

3. — *L'expulsion du paradis.*

Dieu chassa l'homme de plaisir
Pour vivre au labeur de ses mains :
Alors la Mort le vint saisir,
Et consequemment tous humains.

4. — *Adam travaillant la terre.*

Mauldicte en ton labeur la terre,
En labeur ta vie useras
Jusques que la Mort te soubterre :
Toy pouldre en pouldre tourneras.

5. — *Le Concert des Squelettes.*

Malheureux qui vivez au monde
Tousjours remplis d'adversitez,
Pour quelque bien qui vous abonde,
Serez tous de Mort visitez.

6. — *Le Pape.*

Qui te cuydes immortel estre,
Par Mort seras tost depesché,
Et combien que tu soys grand presbstre,
Ung aultre aura ton evesché (1).

---

(1) On retrouve ce quatrain sur un fragment de vitrail représentant une tête de prélat, et provenant de l'ancienne église de Saint-Éloi d'Orléans. (Voir la *Notice* publiée, il y a quelques années, à Orléans, par M. Vergnaud-Romagnesi, *sur des vitraux remarquables* faisant partie de son cabinet.)

Digitized by Google

7. — *L'Empereur.*

De ta maison disposeras
Comme de ton bien transitoire,
Car là où mort reposeras
Seront les chariotz de ta gloire.

8. — *Le Roi.*

Ainsi qu'aujourd'huy il est roy,
Demain sera en tombe close :
Car roy aulcun de son arroy
N'a sceu emporter aultre chose.

9. — *Le Cardinal.*

Mal pour vous qui justifiez
L'inhumain et plein de malice
Et par dons le sanctifiez,
Ostant au juste sa justice.

10. — *L'Impératrice.*

Qui marchez en pompe superbe,
La Mort ung jour vous pliera ;
Comme soubz voz piedz ployez l'herbe,
Ainsi vous humiliera.

11. — *La Reine.*

Levez vous, dames opulentes ;
Ouyez la voix des trespassez :
Après maintz ans et jours passez,
Serez troublées et doulentes.

12. — *L'Evêque.*

Le pasteur aussi frapperay,
Mitres et crosses renversées ;
Et lors quand je l'attrapperay,
Seront ses brebis dispersées.

Digitized by Google

13. — Le Duc.

Vien, Prince, avec moy, et delaisse
Honneurs mondains tost finissantz :
Seule suis qui, certes, abaisse
L'orgueil et pompe des puissantz.

14. — L'Abbé.

Il mourra, car il n'a receu
En soy aulcune discipline,
Et au nombre sera deceu
De folie qui le domine.

15. — L'Abbesse.

J'ay tousjours les mortz plus loué
Que les vifz, esquelz mal abonde,
Toutesfoys la Mort m'a noué
Au ranc de ceulx qui sont au monde.

16. — Le Noble.

Qui est celluy, tant soit grand homme,
Qui puisse vivre sans mourir ?
Et de la Mort, qui tout assomme,
Puisse son ame recourir ?

17. — Le Chanoine.

Tu vas au chœur dire tes heures,
Priant Dieu pour toy et ton proche ;
Mais il fault ores que tu meures :
Voy tu pas l'heure qui approche ?

18. — Le Juge.

Du mylieu d'eulx vous osteray,
Juges corrumpus par presentz :
Point ne serez de mort exemptz,
Car ailleurs vous transporteray.

Digitized by Google

19. — Le Procureur.

L'homme cault a veu la malice
Pour l'innocent faire obliger,
Et puis par voye de justice
Est venu le pauvre affliger.

20. — Le Conseiller.

Les riches conseillez tousjours
Et aux pauvres cloüez l'oreille :
Vous crierez aux derniers jours,
Mais Dieu vous fera la pareille.

21. — Le Prédicateur.

Mal pour vous qui ainsi osez
Le mal pour le bien nous blasmer,
Et le bien pour mal exposez,
Mettant avec le doulx l'amer.

22. — Le Prêtre.

Je porte le Sainct Sacrement,
Cuidant le mourant secourir,
Qui mortel suis pareillement,
Et comme luy me fault mourir.

23. — Le Moine-Mendiant.

Toy qui n'as soucy ny remord,
Sinon de ta mendicité,
Tu sierras à l'umbre de Mort
Pour t'ouster de necessité.

24. — La Nonne.

Telle voye aux humains est bonne
Et à l'homme tres juste semble ;
Mais la fin d'elle à l'homme donne
La Mort, qui tous pecheurs assemble.

Digitized by Google

25. — *La Vieille.*

En peine ay vescu longuement,
Tant que n'ay plus de vivre envie;
Mais bien je croy certainement
Meilleure la Mort que la vie.

26. — *Le Médecin.*

Tu congnoys bien la maladie
Pour le patient secourir,
Et si ne scais, teste estourdie,
Le mal dont tu debvras mourir.

27. — *L'Astrologue.*

Tu dis par amphibologie
Ce qu'aux aultres doibt advenir;
Dy moy donc par astrologie
Quand tu debvras à moy venir?

28. — *L'Avare.*

Ceste nuict la Mort te prendra,
Et demain seras enchassé :
Mais dy moy, fol, à qui viendra
Le bien que tu as amassé?

29. — *Le Trafiquant.*

Vain est cil qui amassera
Grandz biens et tresors pour mentir :
La Mort l'en fera repentir,
Car en ses lacz surpris sera.

30. — *Les Navigateurs.*

Pour acquerir des biens mondains
Vous entrez en tentation,
Qui vous met es perilz soubdains
Et vous maine à perdition.

Digitized by Google

31. — Le Chevalier.

Peuples soubdain s'esleveront
A l'encontre de l'inhumain,
Et le violent osteront
D'avec eulx sans force de main.

32. — Le Comte.

Avec soy rien n'emportera,
Mais qu'une foys la Mort le tombe,
Rien de sa gloire n'ostera
Pour mettre avec soy en sa tombe.

33. — Le Vieillard.

Mes esperitz sont attendriz,
Et ma vie s'en va tout beau.
Las! mes longz jours sont amoindriz,
Plus ne me reste qu'un tombeau.

34. — La Coquette.

En biens mondains leurs jours despendent,
En voluptez et en liesse,
Puis soubdain aux enfers descendent,
Où leur joye passe en tristesse.

35. — Les Amoureux.

Amour qui unyz nous faict vivre,
En foy noz cueurs preparera,
Qui long temps ne nous pourra suyvre,
Car la Mort nous separera.

36. — La Duchesse.

Du lict sus lequel as monté,
Ne descendras à ton plaisir,
Car Mort t'aura tantost dompté
Et en brief te viendra saisir.

Digitized by Google

37. — Le Porteballe.

Venez, et apres moy marchez,
Vous qui estes par trop chargez;
C'est assez suivy les marchez,
Vous serez par moy dechargez.

38. — Le Laboureur (1).

A la sueur de ton visaige
Tu gaigneras ta pauvre vie.
Apres long travail et usaige,
Voicy la Mort qui te convie.

39. — Le petit Enfant.

Tout homme de la femme yssant
Remply de misere et d'encombre,
Ainsi que fleur tost finissant,
Sort et puis fuyt comme faict l'umbre.

40. — Le Jugement dernier.

Devant le trosne du grand Juge
Chascun de soy compte rendra :
Pourtant veillez qu'il ne vous juge,
Car ne scavez quand il viendra.

41. — Les Armes de la Mort.

Si tu veulx vivre sans peché,
Voy ceste imaige à tous propos,
Et point ne seras empesché
Quand tu t'en iras à repos (2).

---

(1) Mme George Sand, dans *la Mare au Diable*, s'est souvenue de ce quatrain et l'a très-heureusement commenté.

(2) Nous ne donnons pas ici les douze quatrains qui ont été ajoutés dans l'édition de 1547, parce que, encore bien qu'ils aient paru du vivant de Jehan de Vauzelles, nous ignorons s'ils doivent

Digitized by Google

V

Ces deux épitaphes, qu'Antoine du Moulin, Mâconnais, avait insérées, avec deux autres de Maurice Scève, dans la première édition et à la suite des *Rymes de gentile et vertueuse dame D. Pernette du Guillet, Lyonnoise* (A Lyon, par Iean de Tournes, 1545), ont été reproduites dans l'édition publiée en 1864, sous le même titre (Lyon, Nicolas Scheuring, in-24, de l'imprimerie de Louis Perrin). Elles donnent à penser que Pernette, disciple de Maurice Scève, avait été assistée dans sa dernière maladie par Jehan de Vauzelles, parent et ami de cet illustre Lyonnais.

EPITAPHE

De la gentile et spirituelle dame D. Pernette du Guillet, dicet Cousine, trespassée l'an M. D. XXXXV, le xvij de Iuillet.

D. V. Z. (*D'un vray zele.*)

Onc perle nette en vif, et petit monde
Son per n'eut tant en scavoir et faconde,
Que ceste n'ayt amoindry, qui gist cy :
De qui l'esprit par Mort non obscurcy
Demonstra bien, durant sa maladie,
Quels sainctz propos, scavoirs et melodie
Elle avoit sceu et apprins de soymesmes,
Tant qu'à sa fin proposa si haultz thesmes,
Qu'on la disoit, comme le mourant cygne,
Se sentir jà immortelle, et voysine
Des bienheureux : si vertu et scavoir
Font aux humains la place aux cieulx avoir.

---

lui être attribués. Ils ont été reproduits dans l'*Essai sur les poèmes et sur les images de la Danse des Morts* (Paris, Jules Labitte, petit in-8°, sans date.)

Digitized by Google

AUTRE

I. D. V. (*Iehan de Vauzelles.*)

Une en son per nette, cousine et sœur
De tout hault bien, suyvant le chemin seur,
Merite los par l'esprit d'elle veu
De tant de biens et de scavoir pourveu,
Qu'on l'estimoit (en l'estat des bourgeoises)
Un parangon entre les Lyonnoises.
Sa maladie onc ne la peut grever :
Car on la veit si haultement resver
En sainctz propos et tresplaisantz devis,
Qu'en se mourant, comme les sainctz ravis,
Feit telle fin, que malings souhaitterent
Ainsi mourir, et les bons desirerent
Telle vertu et tel scavoir ensuyvre,
Qui l'ame au ciel et son nom faict cy vivre.

R. I. P. (*Requiescat in pace.*)

VI

On trouve le sonnet suivant parmi les pièces grecques, latines, italiennes ou françaises, composées à la louange de Louise Labé et insérées dans les trois éditions des Œuvres de cette femme célèbre qui parurent à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1555 et 1556. L'éditeur des mêmes Œuvres, en 1824, M. Bréghot du Lut, l'attribue à Jehan de Vauzelles, et peut-être avec raison, si l'on en juge non-seulement par ces mots : *D'immortel zele*, qui lui servent de signature, mais encore par le style tout ascétique de la pièce et l'imitation qu'elle contient des quatre premiers vers d'un sonnet de Pétrarque, auteur dont on sait que le prieur de Montrottier entendait et même écrivait parfaitement la langue.

Digitized by Google

A D. LOUIZE LABÉ

Des Muses ou premiere ou dixieme couronnante la troupe.

Nature ayant en ses idées pris
Un tel suget, qu'il surpassoit son mieus (1),
De grace ell' ut pour l'illustrer des Dieus,
Otroy entier du plus supernel pris:

Dont elle put l'univers rendre espris,
Ouvrant l'amas des influs bienheureus,
Duquel le rare epuré par les cieus
Atire encor le bien né des esprits.

Dieus qui soufrez flamboyer tel soleil
A vous egal, à vous le plus pareil,
Temoin le front de sa beauté premiere,

Permettrez vous chose si excellente
Patir l'horreur d'Atrope (2) palissante,
Ne la laissant immortelle lumiere?

D'immortel zele.

---

(1) L'auteur raisonne dans le système métaphysique de Platon, suivant lequel les objets qui tombent sous les sens ne sont que les copies d'idées ou de modèles existant dans l'intelligence divine. Pétrarque (sonnet 126e, partie 1re), avait dit:

In qual parte del cielo, in qual idea
Era l' esempio onde Natura tolse
Quel bel viso leggiadro, in ch' ella volse
Monstrar quaggiù, quanto lassù potea?...

« Dans quelle partie du ciel, dans quelle idée était le modèle « qu'imita la nature, lorsqu'elle forma tant de charmes pour montrer « ici-bas aux mortels quelle est là-haut sa puissance? »

(2) *Atropos*, l'une des trois Parques, celle qui coupe le fil de la vie.

Digitized by Google

AU MONT-D'OR

LA CROIX DU MONT-THOU

La promenade que nous entreprenons aujourd'hui ne commence véritablement qu'à Rochecardon et, le chemin qui nous y mène n'étant, à Lyon, ignoré de personne, nous ne le détaillerons pas.

On prend, comme chacun sait, les mouches pour remonter la Saône jusqu'au ponton de l'Industrie où l'on débarque précisément en face de la tour de la Belle Allemande. On évite ainsi la traversée du faubourg de Vaise et on jouit de la vue des rives charmantes de la Saône qui, avec l'île-Barbe comme toile de fond, forment l'un des plus gracieux décors que l'on puisse imaginer. On trouve alors un chemin qui conduit au Pont de Rochecardon, à deux pas de l'ancien château et de l'endroit où se séparent les routes qui vont, à gauche, vers Saint-Didier et, à droite, vers Saint-Cyr.

C'est à gauche que nous nous dirigeons et nous sommes bientôt au fond d'un ravin boisé dont les beaux ombrages et surtout de vieux chênes qui revêtent le coteau de droite, au milieu de rochers restés à peu près intacts, nous donnent une idée de ce qu'était encore Rochecardon au commencement de ce siècle. C'est là que sont les guinguettes célèbres où une partie de la jeunesse lyonnaise va danser le dimanche. Derrière ces guinguettes, s'ouvre un chemin creux qui monte entre des roches et sous un dôme de verdure : c'est le chemin de Charrière. On s'y engage et on le gravit abrité du soleil par les arbres et les buissons touffus qui séparent le pro-

Digitized by Google

meneur du parc de la Rémillotte. Un peu plus haut, toujours sur le versant de droite, on entrevoit, au travers des gros tilleuls qui lui font comme un voile de feuillage, la silhouette de l'artistique et hospitalière villa. Puis lorsqu'on a dépassé une jolie source dont l'eau limpide murmure au fond d'une crypte rustique ménagée dans le talus, on ne tarde pas à atteindre un plateau à l'extrémité duquel se montrent, en avant des sommets du Narcel et du Thou, les premières maisons de Saint-Didier ainsi que la flèche de sa coquette église. Nous prenons alors la première coursière qui se présente à notre droite ; après avoir coupé le chemin de Rochecardon à Saint-Didier par les S, elle rejoint la route qui traverse tout le mont d'Or pour se rendre à Neuville. Tant qu'on reste sur le plateau, les points de vue se succèdent sans interruption.

Au sud, ce plateau va s'abaissant jusqu'à la Saône, laissant voir, au-dessus de lui, à demi noyés dans les fumées de la ville, les hauteurs de la Croix-Rousse, le quartier des Chartreux et le coteau de Fourvière. A de rares intervalles, les Alpes se dessinent au loin, dominant la crête des collines et donnant au pays un caractère de grandeur inaccoutumé.

Au nord, les terrains se relèvent échancrés par de profondes ravines et semés de beaux groupes d'arbres entre lesquels divers paysages se présentent tour à tour devant nous. C'est d'abord Saint-Cyr et le Cindre, Monteillier et le Thou, puis Saint-Fortunat et le Narcel. Chacun de ces paysages a son caractère propre de grâce ou de sévérité, mais c'est celui de Monteillier qui, selon nous, offre l'aspect le plus original. En toute saison, et surtout en automne, lorsque la végétation a pris ses teintes les plus chaudes, que le ciel est d'un bleu intense et que le soleil

Digitized by Google

a des regains d'ardeur, le petit village avec ses maisons à toits plats, ses jardins en terrasses et sa carrière dont les veines d'un rouge vif semblent parfois saigner au flanc de la montagne, a l'air tout à fait italien, sicilien même, si bien qu'involontairement l'œil sonde l'horizon cherchant à voir bleuir au loin la mer Thyrrénienne.

Peu après, on arrive devant la grille d'un grand parc et le chemin descend brusquement entre un mur que dépasse une splendide végétation et un bois tout bossué de grosses roches.

Au bas de la descente est un lavoir alimenté par un beau ruisseau, le ruis d'Arche, que nous traversons sur une large pierre plate avant qu'il ne disparaisse sous le mur du parc qui est à notre droite. Derrière ce lavoir, une verte prairie ondule doucement au milieu de plantations d'aulnes et de rangées de peupliers ou de saules. Tout cet ensemble est charmant et fait pour abriter une idylle : des chèvres et des moutons broutent à l'envi l'herbe touffue du pré ou les jeunes pousses des haies et, si l'on cherchait bien, on finirait par découvrir, assis à l'ombre d'un buisson, un Daphnis et une Chloé en sabots devisant de gâteaux ou d'amour. suivant l'âge.

A deux pas de là. nous nous trouvons sur la route dont nous parlions tout à l'heure. On est alors entre la prairie qui vient de nous charmer et un rocher taillé à pic pour laisser passer notre chemin. Au-delà du pré s'élève un grand coteau par-dessus lequel le clocher de Saint-Didier se dresse comme pour nous regarder curieusement; ensuite, on traverse un groupe de maisons auquel succèdent d'un côté, des carrières en exploitation et, de l'autre, les pelouses d'un assez joli parc. Tout en montant, la route se resserre entre des talus buissonneux, et la Roche Saint-Fortunat dessine sur le ciel bleu sa sommité boisée.

Digitized by Google

Elle est tout en face de nous, mais c'est surtout quand elle apparaît encadrée dans l'arche principale d'un viaduc qui fait passer au-dessus de notre tête le chemin vicinal de Saint-Fortunat à Saint-Cyr, qu'elle est d'un bel effet et qu'on remarque, dans tout l'ensemble de la montagne, cette sobriété de lignes et cette netteté de contours qui annoncent souvent les altitudes que nous allons atteindre.

En ce moment nous côtoyons Saint-Fortunat qui, à mesure que l'on avance, se montre sous un aspect de plus en plus pittoresque ; ses habitations toutes couvertes en tuiles creuses se groupent si artistiquement sur l'une des arêtes du Narcel, que l'on dirait une bourgade des Etats Romains. De grandes carrières nous en séparent : leurs excavations paraissent d'autant plus profondes que, de la route, on n'en voit pas le fond, et un chemin qui n'est que la prolongation d'une des ruelles du village, les traverse supporté par de frustes arcades. Rien de hardi, rien d'original comme ce chemin aérien qui semble courir au-dessus d'un abîme, et pour peu que l'on sache tenir un crayon on ne peut résister au désir d'en prendre un hâtif croquis.

Cependant Lyon est déjà loin et l'heure du déjeuner venant de sonner à notre estomac, nous grimpons un étroit et ardu sentier qui nous conduit au centre de Saint-Fortunat. Nous descendons alors une rue toute bordée de petites maisons entre lesquelles l'œil plonge dans le fond des vallées bleuâtres. Une de ces maisons décorée d'un écusson portant la date de 1608, nous ouvre hospitalièrement sa porte. C'est le Café du Centre. Dès le seuil nous sommes parfaitement accueillis, et bientôt nous nous attablons devant un repas des plus simples, il est vrai, mais que nous arrosons d'un petit vin blanc si déli-

Digitized by Google

cieux que son souvenir seul suffirait pour faire revenir à Saint-Fortunat.

Après le repas, nous remontons la rue que nous avions descendue tout à l'heure et nous reprenons le chemin qui nous y a amenés; de ce dernier se sépare, à notre gauche, une rampe qui passe au dessus de carrières abandonnées. C'est par là que nous regagnons la route un peu avant le cimetière de Saint-Fortunat. A l'angle même du champ de repos est le sentier qui conduit au Mont Thou. Il commence par monter doucement entre des haies pendant que des noyers, les derniers que nous rencontrerons de ce côté du Mont d'Or, arrondissent leurs cimes en avant de la montagne et lui font un cadre gracieux.

Quand on a dépassé ces beaux arbres, on est en face d'un paysage dont la nudité vous frappe : sauf les petits bois qui couronnent la montagne entre la Roche Saint-Fortunat et le Mont Thou, pas un arbre n'est en vue ; quelques buissons seulement rompent l'uniformité des prairies qui s'étendent devant nous et coupent en tous sens le mamelon du Narcel qui s'élève à notre gauche en avant du Verdun qu'il nous a presque toujours caché depuis Vaise. Il n'y a plus trace d'habitation, la route est loin et ce n'est qu'à de rares intervalles que l'on rencontre un berger ou quelque carrier avec son grand tablier de cuir. C'est la solitude, le désert presque, mais sans tristesse, parce que la contrée est accidentée et que la végétation ne fait pas défaut.

Dans la belle saison, quand on a atteint la partie entièrement découverte du chemin, le crest du Thou et la croix qui le surmonte se détachent, éclatants de lumière sur l'azur du ciel ; au printemps comme à l'automne, quand de lourdes nuées grises envahissent l'espace, la

Digitized by Google

croix apparaît toute blanche en haut de la montagne sombre et parfois la pensée du Calvaire s'empare de l'esprit; on n'en est que mieux disposé à admirer l'œuvre de Dieu dont une partie va tout à l'heure montrer à nos regards son immensité. Ce n'est, à vrai dire, qu'un point bien minime de notre terre que nous allons contempler, mais pour nous, chétif, pour nous atome qui allons être comme perdu sur cette petite cime, c'est une immensité.

L'hiver, par de certains jours, les sommets du Thou et du Verdun disparaissent sous d'épais brouillards qui s'agitent en tous sens, toujours prêts à descendre et toujours obéissant à un courant inférieur qui les oblige à remonter. Alors, si l'on ne craint pas de pénétrer dans le nuage, on continue à monter et on se trouve au milieu de vapeurs qui, poussées par un vent violent, passent près de vous rapides et drues et vous fouettent le visage de leurs innombrables aiguilles de glace. Par moments, le vent lui-même les écarte et par les déchirures on aperçoit les ravins tantôt éclairés par un timide soleil, tantôt plongés dans une ombre transparente qui leur donne un caractère singulier. D'autres fois, ces mêmes sommets sont couverts de neige, tandis que le reste de la montagne n'a pas gardé trace du moindre flocon. C'est beau de sauvage grandeur et cet âpre paysage a un charme indicible; cette neige vous attire, on a hâte de la fouler aux pieds et de respirer l'étrange et caractéristique parfum qui s'en exhale.

Mais pour atteindre ces vapeurs, pour arriver jusqu'à cette neige, comme pour jouir, par un beau temps, de la vue qui se déroule aux yeux du voyageur arrêté au pied de la croix, il nous faut continuer à suivre le sentier que nous indiquions tout à l'heure et il nous amènera, en peu de temps, au sommet du col qui sépare le Mont Thou de la

Digitized by Google

Roche Saint-Fortunat. On atteint alors les bois que nous avons déjà signalés, et quand on a traversé la coursière qui mène au hameau de Mont Thou et à Saint-Romain de Couzon, on prend, à gauche, une espèce de voie à peine tracée qui longe de petits refuges en pierres plates et conduit à la sente dont les abruptes lacets nous aident à gravir le crest.

Enfin nous voici au pied de la croix et de là, tout autour de nous, nous apercevons d'immenses et splendides horizons. Une chose rend encore plus grande la beauté du merveilleux panorama que l'on dévore du regard, c'est qu'il est pour ainsi dire toujours nouveau, parce qu'il est toujours changeant. Il varie suivant les heures du jour et les saisons de l'année, suivant les variations de l'atmosphère et la direction des vents. Les vents, en effet, en déplaçant les vapeurs, découvrent ou cachent une partie du paysage, le resserrent ou l'agrandissent d'une façon souvent inattendue, et en changent également l'aspect en y faisant glisser l'ombre des grands nuages et en y promenant ensuite la lumière qui fait saillir les reliefs du terrain, briller les eaux et ressortir nettement la plus petite maison du plus humble des hameaux.

Malheureusement, une bise implacable balaye presque toujours la sommité où nous sommes et ce n'est que par un temps exceptionnellement calme que l'on peut jouir pleinement des magnificences que l'on a sous les yeux. Alors, excepté du côté de l'ouest, on embrasse d'un seul coup d'œil toutes les pentes de la montagne, on en descend tous les étages, on en suit tous les ressauts et tous les contours et on pénètre jusqu'au fond des vallées et des ravins que les eaux ont creusés sur ses flancs. C'est ainsi que la vue, après s'être arrêtée sur le ravin de Saint-Romain qui sépare le Mont Thou du Cindre arrive

Digitized by Google

jusqu'aux bords de la Saône qui enlace une partie du Mont d'Or dans les sinuonités de son cours. On distingue alors les ponts de Couzon et de Fontaine, Fontaine lui-même et au-dessus le plateau des Dombes avec ses marais, ses étangs et ses nombreux villages; plus loin fuient les plaines de la Bresse qui s'arrêtent au pied du Bugey dont la chaîne découpe ses cimes depuis le Credo jusqu'à Tantaine. Le regard se reporte alors sur le Cindre dont les petites constructions, par un beau soleil, sont, à distance, pleines de cachet; il effleure jusqu'à la Roche Saint-Fortunat, le col qui barre le ravin de Saint-Romain et à droite duquel nous voyons s'ouvrir la vallée qui commence à la Jardinière et se termine à Rochecardon. A gauche de cette vallée, s'étend tout le territoire de Saint-Cyr derrière lequel continue à se dessiner le pli de terrain au fond duquel la Saône a creusé son lit. Plus haut voici le Vernay et le camp de Sathonay, puis du nord au sud, Caluire, Cuire, La Croix-Rousse que surmonte le dôme élégant de Saint-Bruno et Lyon lui-même enveloppé de son éternel brouillard.

En avant de la ville coule la Saône, en arrière le Rhône avec ses îles qui, en amont, forment tout un archipel entre Vaux en Vélin et Miribel. Nous voyons les deux fleuves se réunir à la Mulatière et nous pouvons suivre jusqu'à Givors le grand sillon blanc que tracent leurs eaux. Au-delà se développe toute la grande plaine du Dauphiné que bornent au sud les Balmes viennoises et à l'est les hauteurs qui se succèdent entre la Tour du Pin et Morestel, hauteurs qui sont la première rampe de l'alpe jurassique dont nous suivons les sommets depuis le Ventoux presque jusqu'aux monts d'Ain, comme les assises calcaires qui vont de Crémieu à la Balme en passant par Optevoz en sont la première marche. Derrière cette rampe et faisant

Digitized by Google

suite au Jura et au Bugey s'élevent, du nord au sud, trois massifs distincts : le mont du Chat, la Grande-Chartreuse et le Vercors. Au-dessus, les grandes Alpes de Savoie et du Dauphiné dressent leurs cimes perpétuellement couvertes de neige.

Tout d'abord, à gauche du tableau, un point attire le regard, c'est le mont Blanc dont l'énorme dôme, émacié par les cataclysmes et les tempêtes, s'élève élégant et presque svelte, avec ses fines arêtes, ses plages neigeuses et sa base tantôt piquée d'aiguilles hardies, tantôt arrondie comme de belles et solides épaules.

Alors on suit toute la chaîne et, passant par les Bauges et la Tarantaise, on arrive à reconnaître le Glezin, puis les Grandes Rousses et enfin tout le massif du Pelvoux dont le pic le plus élevé est la Barre des Ecrins.

Comme le paysage dont elles font partie, ces belles montagnes changent, elles-mêmes, d'aspect suivant les heures et les saisons ; par une chaude journée d'été, elles vous apparaîtront éclatantes de blancheur et parées de reflets d'or. Au printemps, tandis que le soleil monte derrière le voile des vapeurs matinales, elles vous montreront leurs sommités couleur d'ardoise entre des bandes de lourdes nuées qui font ressortir leurs divers plans et en accentuent la forme. Parfois, à l'automne, un peu avant le lever du jour, à l'aurore, elles se détacheront coupantes, pour ainsi dire, comme les dents d'une scie et avec des teintes d'acier bleu, sur un ciel d'un rose vineux tout zébré de nuages violets, tandis que le soir, au dessus des brouillards épais qui cachent les vallées et les plaines, les plus hautes cimes émergeront illuminées par des phosphorescences de lucioles d'une splendeur magique.

Digitized by Google

Mais l'œil fatigué de sonder les horizons revient vers le tertre où s'élève la croix, et après s'être reposé un instant, il reprend le cours de ses explorations et dirige son regard sur Saint-Fortunat, plus italien encore si c'est possible de loin que de près, gagne Saint-Didier et passant par-dessus les parcs qui étagent leurs ombrages le long des fissures de Rochecardon, atteint Champagne et Écully. Il plane alors sur tout l'ensemble des massifs de Fourvière, d'Oullins et de Millery, à droite desquels les divers soulèvements de moindre importance qui mouvementent la plaine du Lyonnais, ondulent comme de lourdes vagues. Au fond, au delà de Brignais, s'étend le plateau de Taluyers duquel se détache le cône granitique de Montagny qui domine Givors et derrière lequel s'accuse la vaste dépression du Gier que signalent toujours d'épaisses fumées. Au-dessus, se dresse majestueusement le Pilat qui, l'été, prend la plupart du temps des teintes et des transparences de saphir pâle, tandis qu'à la fin de l'hiver, veiné de neige comme une cime alpestre, on dirait un bloc de marbre bleu turquin. Entre les échancrures de la montagne, on voit surgir au loin les chaînons des Cévennes qui descendent jusqu'au Rhône à travers le département de l'Ardèche.

A l'ouest du Pilat et en revenant du sud au nord, nous rencontrons le massif de Riverie et celui d'Yzeron, qui constituent les montagnes du Lyonnais proprement dit. En avant de la haute vallée de l'Yzeron, commence à s'arrondir tout près de nous la croupe large et trappue du Narcel coupée, comme nous l'avons déjà dit, de haies et de petits murs, et couverte au nord d'assez jolis bois du milieu desquels s'élancent par places des bouquets de pins d'une grande élégance. Juste au-dessus de ces pins, et en arrière des sommets de Grands-Bois et du Crest

Digitized by Google

Mercruy qui terminent le massif d'Yzeron, se développent les hauteurs dont la chaîne sépare la Brévenne de la Loire et à l'extrémité septentrionale desquelles le regard rencontre le val de la Tardine. Il rencontre alors le cours de cette rivière, passe par-dessus le col que franchit le chemin de fer au-dessous des Sauvages et grâce au Rhins et à ses affluents qui forment, du côté forézien de la chaîne, la contre-partie du pli de la Tardine, ne rencontrant aucun obstacle, distingue, à l'extrême horizon, les monts de la Madeleine qui se dessinent, presque aussi bleus que le ciel, au delà de Roanne et de la Loire. Puis un groupe de sommités qui sont, pour nous, à droite de Tarare, commence la série des hautes et pittoresques cimes du Beaujolais que le cours de l'Azergue sépare en deux parties.

En avant des montagnes de Tarare et du Beaujolais, dont les contreforts descendent jusqu'à la Saône, se découpent les deux sommets du Verdun et la Garenne de Poleymieux qui nous cache le cours supérieur du fleuve ; une légère dépression qui se creuse au-dessous de la Garenne et au-dessus du village de Poleymieux nous permet de le voir encore une fois, entre Trévoux et Anse. A partir de là s'abaissent, jusqu'à Vilvert que nous ne voyons pas, une suite de mamelons qui prolongent la montagne jusqu'à Saint-Germain. Alors, à l'extrémité du vallon qui s'ouvre à nos pieds, entre le Verdun et le Thou, nous retrouvons la ligne des coteaux que nous avons déjà vue border la Saône, puis les Dombes, et la Bresse dont les plaines sans relief prononcé vont, au nord, se perdre dans les brumes de l'horizon bourguignon. Enfin, après avoir contourné dans un dernier regard la base du mont Thou, nous revoyons le pont de Couzon et le ravin de Saint-Romain, points de départ du voyage que nos yeux viennent de faire autour du Mont d'Or.

Digitized by Google

Notre attention se concentre alors sur le Verdun. Ce n'est plus aujourd'hui la jolie montagne aux contours gracieux et aux pentes si vertes qu'évidemment elle leur doit son nom. Les grands pâturages que l'on grimpait autrefois avec tant de plaisir sont coupés par une route militaire, fort belle à la vérité, mais qui leur retire cet aspect sauvage qui leur donnait tant de caractère et de charme. Un seul des sommets est resté intact et sur l'autre, le plus élevé, s'achève la forteresse dont les bastions dominent déjà tous les travaux de défense qui s'exécutent sur le Mont d'Or et qui avant peu en auront fait une véritable citadelle. Le Mont Thou, lui aussi, subit la loi commune; une redoute se construit à son sommet et le tertre sur lequel nous sommes ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Retrouvera-t-on quelque part l'admirable vue d'ensemble dont le croquis trop imparfait que nous avons essayé de tracer, tout à l'heure, ne peut donner qu'une bien faible idée, la retrouvera-t-on tout entière? Nous devons dire que non. C'est fini! Car il sera permis à bien peu de monter sur le parapet de la redoute du Mont Thou ou de s'élever sur les bastions supérieurs du fort du Verdun. Aussi, tout d'abord, en voyant la montagne se transformer de toutes parts, éprouvons-nous un instant de regret, mais un instant seulement; nous aimons trop notre pays pour ne pas préférer à une jouissance artistique si grande qu'elle soit, tout ce qui peut faire sa force et assurer son indépendance. Aussi en face de cette croix qui restera debout, nous l'espérons du moins, en face de ce symbole du plus grand comme du plus divin des sacrifices, demandons-nous, du fond de notre âme, au souverain maître de toutes choses, de développer et d'entretenir dans notre patrie ces sentiments d'abnégation

Digitized by Google

et d'union sans lesquels les peuples délaissés par la victoire ne peuvent jamais reconquérir ni leur place parmi les nations ni leur gloire éclipsée.

Cependant, après avoir encore contemplé pendant un moment ce qui reste du panorama, nous éprouvons le désir de voir la partie dont le Verdun nous dérobe la vue et nous songeons alors à la descente; un sentier que nous trouvons à dix pas en arrière de la croix, nous offre le moyen de l'opérer rapidement. Il est large comme trois fois la main et se taille en escalier le long du crest, au milieu des touffes de buis qui abondent sur cette partie de la montagne. Quelques minutes nous suffisent alors pour atteindre la Maison Brûlée, une ruine avec un bout de terrasse plantée de quelques arbres vigoureux qui s'élève entre la pente buissonneuse que nous venons de descendre et les prés que nous traversons en ligne droite pour rejoindre la route de Neuville. De cette route que nous allons franchir, on embrasse d'un coup-d'œil toute la vallée de Poleymieux qu'enlacent les grands contreforts du Verdun et du Thou qui s'allongent comme deux bras gigantesques et que semble fermer, en avant de Curis, un mamelon dont le sommet est couvert de vignes.

Tout en franchissant la route, nous découvrons la prolongation de notre sentier qui se trace de l'autre côté du chemin; ce sentier nous conduit jusqu'à des taillis épais qu'il longe d'abord et contourne ensuite pour nous amener, par une pente insensible, à mi-côte du Narcel, au-dessus de grandes prairies sourcilleuses qui déroulent leur frais tapis jusqu'au fond d'une gorge étroite que le Verdun a l'air d'enclore tout entière. Autrefois, on se trouvait là dans un cirque de hauteurs, tantôt nues, tantôt boisées, qui, pendant la belle saison, resplendissaient

Digitized by Google

de verdure et qui, l'hiver, avec leurs gazons jaunis et leurs bois au feuillage brûlé par la gelée, avaient les tons chauds du pelage des grands fauves. C'était sévère et doux tout à la fois et si solitaire, si calme, qu'on ne pouvait pas imaginer une plus aimable Thébaïde. Aujourd'hui tout est bien changé, et l'on n'a plus en vue qu'un chantier de construction. Mais quand la forteresse terminée élèvera, au-dessus du sommet principal du Mont-d'Or, ses lignes rigides et protectrices, quand tout autour, la nature reprenant peu à peu ses droits, aura fait disparaître, en partie, les traces de la main de l'homme, trop visibles à l'heure qu'il est, le vallon reprendra de son caractère et on pourra encore en admirer l'austère beauté, tempérée par cette agreste sérénité propre à certaines sommités.

En attendant, nous escaladons celle des cimes du Verdun qui est encore libre de toute fortification, et de son sommet nous embrassons un panorama malheureusement bien moins complet que celui que l'on découvrait de la croix du Mont-Thou. Certainement, du point où nous sommes, on détaille peut-être mieux la vallée de Poleymieux, Poleymieux lui-même et le hameau de la Rivière ; on voit Neuville et son pont et la Saône, puis au-dessus, on retrouve les Dombes, la Bresse et le Bugey. On revoit, à l'est, par dessus la croupe du mont Thou, le Rhône remonter jusqu'à Lagnieu et, au-delà du Cindre, les Alpes se dessiner à l'horizon ; mais tout cela comme par échappées et sans suite. Au sud, le Narcel nous cache en partie le Dauphiné, Lyon et ses environs. Seulement on a une vue assez originale de toutes les cimes du Mont-d'Or. Elles se succèdent devant nous, affectant toutes cette forme arrondie qui indique qu'elles sont terminées par une crête calcaire amenée au sommet du pic qu'elles

Digitized by Google

couronnent par des soulèvements inférieurs. En plus, les montagnes du Lyonnais, de Tarare et du Beaujolais, tant que le regard ne vient pas se heurter contre la masse du Verdun, développent devant nous leur chaîne élégamment accidentée. Aux deux extrémités de cette chaîne, nous les voyons toutes bleues, mais dans la partie qui est plus proche de nous, nous en distinguons les formes et le coloris ; elles se présentent tantôt isolées, tantôt groupées en masses imposantes, et leurs versants se plissent comme de riches étoffes de soie : elles en ont les unes le velouté, les autres les tonalités éclatantes et, par moments, le nuage qui passe ou le rayon qui éclaire les fait chatoyer sous le regard charmé.

En avant des montagnes, on peut suivre du regard toutes les ondulations des vallées inférieures de la Brévenne et de l'Azergue, dont les eaux réunies scintillent par place entre Lozanne et les Chères. A gauche de la petite rivière, les terrains se relèvent pour former l'arête connue sous le nom de col de Limonest et que parsèment de nombreuses bourgades, entre lesquelles nous distinguons avant tout Dardilly et le Haut-Dardilly, dont les clochers se montrent en avant des bois qui s'étendent entre la Tour de Salvagny et le Poirier.

Enfin, au pied même du Verdun, au-dessus de Limonest et des derniers ressauts de la montagne, sur un mamelon isolé, se dresse le château de La Barollière. C'est vers ce point, qu'après avoir quitté notre observatoire, nous nous dirigeons en traversant d'assez beaux bois, et nous y arrivons en peu de temps.

Avec ses murs sans ornements, sans saillies et percés de rares fenêtres, sauf sur la façade principale, avec ses toits invisibles, ses tourelles et son donjon élancés comme des minarets, ce château a, dès l'abord, un aspect oriental

Digitized by Google

qui vous saisit et qui vous reste dans l'esprit. C'est une construction de la fin de la Renaissance, assez bien conservée, convenablement entretenue et dont l'élégante simplicité, relevée d'un certain cachet de grandeur, fait une demeure vraiment seigneuriale.

Nous laissons le château à notre gauche et après avoir passé au-dessous de sa haute terrasse, nous arrivons sur la route de Limonest à Saint-Didier. Cette route qui va nous ramener à Lyon suit, pendant un moment, la base du Narcel, puis s'attachant à son flanc, gravit ses pentes et après avoir atteint à Létra le point le plus élevé de son parcours descend sur Saint-Fortunat sans y entrer; à l'heure où nous sommes sur cette route, après une journée plus de plaisir encore que de fatigue, le mont Thou, la Roche et le Cindre que nous voyons derrière Saint-Fortunat, toujours italien de quelque côté qu'on le regarde, se dorent sous les feux du soir, et les montagnes du Lyonnais. que nous n'avons pas cessé de voir à notre droite, depuis La Barollière, s'enveloppent de vapeurs gris lapis, pendant que l'horizon céleste se colore de tons orangés qui se fondent avec l'azur du firmament, par des dégradations d'une suavité incomparable.

Nous continuons notre marche en respirant à pleins poumons les doux parfums qu'exhale la nature qui s'endort et le crépuscule commence quand nous atteignons ce charmant assemblage de champs, de villas, de vergers, de châteaux et de maisons de paysans qui s'appelle Saint-Didier au Mont-d'Or. Pays de belle vue et de bon air par excellence, Saint-Didier passe pour être la plus belle commune du département et nous sommes loin d'aller à l'encontre; aussi est-ce pour nous une bonne fortune que de terminer notre excursion en traversant ce joli village.

Digitized by Google

Au sortir de Saint-Didier, nous retrouvons le chemin de Charrière, aussi agréable à la descente qu'à la montée et il fait nuit quand nous arrivons à Rochecardon. Bientôt les becs de gaz nous disent que nous sommes dans la ville où nous attendent les labeurs et les soucis de chaque jour.

EDMOND JUMEL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LE DUEL

SES LOIS, SES RÈGLES, SON HISTOIRE, par Henri Vallée.—A Paris, 1877, in-18; à Lyon, chez Glairon-Mondet, place Bellecour, 9.

« Je gage que le préfet de police n'a qu'à défendre demain de marcher à quatre pattes dans les rues, il se trouvera, après-demain, des gens qui résisteront à cette ordonnance arbitraire, y contreviendront avec enthousiasme et, au besoin, se feront tuer. »

ALPHONSE KARR.

Qui est-ce qui règne et gouverne, dans ce monde sublunaire ?

Ce n'est pas la loi, ni la force, ni la raison. C'est l'opposition.

La loi, la force et la raison sont faites pour qu'on les viole ou qu'on les brave.

Dès l'enfance, l'homme le sait et il s'y conforme. Défendez-lui une chose, il la fait.

Désobéir est l'action la plus douce, la plus charmante que puisse rêver l'écolier. Contre-carrer, taquiner mari, enfants, voisins est le plus vif plaisir de la femme ; et, tenez : défendez à une femme naïve, aimée, heureuse, qui a tout à choisir, tout à saisir, tout à prendre, à consommer, à dilapider, à disperser, qui a tout à elle entièrement, défendez-lui simplement de cueillir une pomme, fût-ce même la terrible pomme de l'arbre de la science du bien et du mal, soyez certain qu'elle la cueillera, la mangera, et, qui pis est, en fera manger à son mari, dût leur postérité en périr.

Et l'homme, brochant sur le tout, comme il fronde, critique, censure ! comme il aime à se mettre en travers

Digitized by Google

des désirs de sa femme, de ses amis et du gouvernement, de ce dernier surtout !

— « Mon fils, sois de l'opposition ! » disait Joseph Prudhomme à son héritier ; et il parlait en profond penseur, en observateur sagace, l'immortel Prudhomme, ce type du Français accompli.

Molière, dans une de ses meilleures comédies, nous montre un jeune homme amoureux qui prodigue l'or à une piquante soubrette pour la mettre dans ses intérêts et afin qu'elle veuille bien parler en sa faveur à sa jeune maîtresse qu'il désire épouser.

La fine mouche, tout à fait séduite, parle à celle-ci et lui dit que son père la laisse libre de disposer de son cœur en faveur de tous ses amoureux excepté d'un seul ; oui, un seul, celui-là même qu'elle avait juré de servir ; mais l'amoureux a tout entendu, et il fait une scène affreuse à celle qui le trahit ainsi ; à son tour, la soubrette se révolte : Comment, lui dit-elle, connaissez-vous si mal le cœur humain que vous ne sachiez pas encore qu'il n'aime que ce qu'on lui défend ? J'ai dit à ma maîtresse que son père lui permet d'épouser n'importe qui, excepté vous. Eh bien ! si je vous avais vanté, elle se serait défendue, aurait résisté. En lui disant qu'elle ne doit pas penser à vous, croyez, Monsieur, que par opposition c'est vous qu'elle préfèrera.

Elle avait raison, la soubrette, et tous nous sommes comme sa maîtresse ; quel est le fruit que nous préférons ? Toujours le fruit défendu.

Le duel a été parfois à la mode, parfois délaissé, oublié, et c'est presque le cas aujourd'hui. Quels sont donc les ravages qu'il fait en ce moment ? Si les salles d'armes sont si fréquentées, si jamais l'art de l'escrime n'a été tant en vigueur, quels sont donc les étourneaux

Digitized by Google

qui vont sur le pré ? Quelles sont donc les victimes si nombreuses dont la mort soit à déplorer ?

Un sénateur, de plus de bonne volonté que d'expérience, M. Hérold, je crois, a vu la jeunesse française se livrer avec passion au goût élégant et raffiné de l'épée, et aussitôt il a poussé un cri d'alarme qui a failli entraîner le pays dans un grand et sérieux malheur.

Sans savoir s'il ne donnait pas un attrait irrésistible à cette coutume abandonnée, il a frappé les duellistes de cinq ans de prison, la perte des droits politiques, et civils, aussi peut-être, que sais-je? et quant aux témoins, ils seront traités de manière à donner aux plus hardis le désir de réfléchir.

Vous croyez ? Eh bien ! pas plus avant qu'après, on ne sacrifiera sa religion, ses amours ou son honneur à la crainte futile d'être emprisonné pendant quelques années.

On ne mène pas les Français par la crainte.

Pas plus après qu'avant, on ne supportera une insulte, et si la réparation devient plus difficile, elle sera implacable, voilà tout.

C'est ce qu'ont pensé et dit les esprits les plus froids et les plus judicieux de ce temps-ci, ceux qui connaissent le mieux le tempérament français, sa bravoure, sa délicatesse et aussi son irritabilité, sans parler de son esprit frondeur.

Le *Figaro* a donné un excellent article qui a dû rendre bien malade la malencontreuse proposition de M. Hérold ; et voilà qu'aujourd'hui un petit in 18 : *Le Duel, ses lois, ses règles, son histoire*, par M. Henri Vallée, est venu bel et bien l'enterrer. Espérons que ce sera à tout jamais.

Vous rappelez-vous ce bon Monsieur de Richelieu ? Il n'y allait pas de main morte. Pour un duel, la hache et le

Digitized by Google

billot ; rien que cela. Eh bien, le billot de M. de Richelieu et les ordonnances de Louis XIV furent impuissants devant la délicatesse du point d'honneur, le plaisir de fronder et la bravoure des jeunes gens d'alors. On subissait la peine ou l'on quittait la France, mais c'était tout. Il est vrai que jamais l'amour de la patrie et la valeur bouillante ne furent portés à un plus haut point que sous le règne de Louis XIII et de son fils.

Quand les Egyptiens eurent pris en mépris les armées permanentes, qu'à force de sagesse ils en furent venus à déplorer la rage des combats ; qu'on ne cultiva plus à Memphis, à Thèbes et à Héliopolis que la littérature et la musique, il vint un peuple, les Arabes, qui cueillirent l'Egypte comme une rose sans épines ; les sages devinrent esclaves, les philosophes tournèrent la roue des moulins, toutes les richesses accumulées, depuis des siècles, sur les bords du Nil, furent la proie des vainqueurs, et le ministre d'un de ces nouveaux rois, Joseph, le fils du patriarche Jacob, ne se gêna point, — oh ! mon Dieu ! il n'avait pas à se gêner ! — ne se gêna point pour prendre aux malheureux vaincus leurs terres, leurs biens et leurs personnes en échange du blé qu'il leur livra pour les empêcher de mourir de faim.

Les Egyptiens furent bien obligés de se soumettre, ils ne savaient plus manier le fer des combats.

Avec quoi se défendrait un peuple d'innocents moutons, doux, paisibles, amis de la paix ? Ils n'ont ni cornes, ni griffes, ni dents pour se protéger ; ils doivent périr. C'est une dure loi, mais c'est la loi.

La jeunesse française ne doit pas en venir là. Elle a dans ses veines l'énergie et la bravoure de ses pères ; elle doit aimer encore les jeux guerriers qui fortifient le corps, élèvent l'âme et maintiennent une nation. Oui, certes, ils

Digitized by Google

sont nombreux plus que jamais ceux qui ressentent une secousse électrique quand les fleurets s'engagent, que les lames frémissent et que le fer brille et s'allonge comme un éclair. Comme le cœur s'agite, comme le sang reflue rapidement quand vous plongez vos regards dans les yeux de votre adversaire et que votre main devine le mouvement de la sienne. Mais dans ces luttes, le cœur ne s'aigrit pas, l'œil ne devient point dur et cruel. Le duel ne naît point de l'escrime ; l'un n'est point la conséquence de l'autre ; mais, nous le répétons, si une loi devait à jamais faire tomber l'épée de la main des Français, si toute insulte devait se terminer devant les tribunaux, avec l'escorte obligée des huissiers, des avoués et des avocats, il faudrait faire le deuil de la France ; nous ne serions plus qu'un peuple bon à emmener en esclavage de l'autre côté du Rhin et ce ne serait pas les flûtes et les clairons de nos sociétés de musique qui nous ramèneraient de là.

Le livre intéressant que nous venons de lire : *Le duel, ses lois, ses règles, son histoire*, blâme le duel en lui-même mais ne le proscrit pas. Il déclare, et c'est notre avis, qu'une loi draconienne rendrait le duel terrible, impitoyable et surtout sans garantie de moralité. Le duel deviendrait un assassinat plutôt qu'un combat, jusqu'au jour, loin encore, où la France efféminée n'aurait plus ni bravoure ni honneur.

Aujourd'hui, le duel est rarement dangereux, mais il est une garantie et un porte-respect dans nos mœurs. Réglementez-le s'il le faut, mais gardez-vous de le proscrire, de le frapper ; ce serait un malheur pour le pays.

Après avoir développé cette idée avec des raisons qu'on ne peut contredire, M. Vallée, tout en semant son livre d'anedoctes charmantes, nous montre le duel plus rare, plus innocent, plus inoffensif que jamais, en même temps

Digitized by Google

que les salles d'escrime sont plus fréquentées, plus suivies qu'à aucune autre époque de notre histoire.

Quittons un instant notre auteur pour dire un mot de l'escrime.

C'est des Goths, dit-on, que nous vint cet art poussé si loin au moyen-âge en Italie et devenu tout-à-fait, de nos jours, un art français. C'est en France, et en France seulement, que l'épée a été tirée avec élégance, noblesse, dignité, et l'escrime française, grâce à des académies célèbres et à des maîtres renommés, est devenue aussi supérieure en bonne tenue, elle l'emporte autant sur les combats des autres peuples que le bon ton d'un homme du monde sur les grossièretés d'un manant.

« Dès que les Goths, dit M. Angelo dans son célèbre traité sur l'escrime, *L'Ecole des armes*, Londres, 1763, in-folio avec 47 planches, eurent introduit la coutume des combats singuliers, il devint d'une nécessité indispensable de savoir manier les armes. On en fit un art qu'on soumit à des règles et il s'établit des académies où l'on instruisit la jeunesse de la manière d'attaquer et de se défendre.

« L'épée, qui a remplacé, chez les modernes, les armes anciennes, a fait naître le jeu de la pointe, c'est ce qu'on appelle l'escrime ; elle fait avec raison partie de l'éducation d'un jeune homme de famille, lui inspire de la confiance et du courage, augmente sa force, lui donne de la grâce, de l'agilité, de l'adresse, elle dispose en même temps à toutes sortes d'exercices. »

C'est à ce point de vue que l'escrime est considérée par un écrivain moderne : « Comme exercice, dit-il, il n'en est pas de plus convenable aux jeunes gens et de plus complet. Tous les muscles, tous les ressorts du corps humain sont en jeu ; les jambes et les bras acquièrent une grande vigueur et une souplesse égale ; les reins une

Digitized by Google

admirable élasticité, les épaules se fortifient, s'effacent ; la poitrine s'élargit, la respiration devient aisée ; la tête est noblement portée, la démarche est facile. L'escrime fait agir continuellement le cerveau ; toutes les facultés sont en jeu. L'attention doit toujours être tendue, le coup d'œil vif, la pensée prompte, la volonté déterminée, la décision rapide, entraînant une exécution instantanée, franche et hardie. Il faut à l'audace joindre la prudence, la circonspection, le jugement. Une leçon d'armes est une bonne leçon de philosophie. »

Maintenant, revenons à M. Vallée et à son livre si attachant.

Il nous décrit avec talent les salles d'armes de Paris, nous présente les maîtres les plus fameux, puis ouvrant son cadre, il nous conduit à travers les salles de la province et nous introduit chez les professeurs les plus renommés.

Naturellement, il est question de Lyon, et dès lors, la *Revue du Lyonnais*, se trouvant sur son terrain, s'empare du sujet.

« Les villes de province où l'escrime est le plus en honneur, dit-il, sont Bordeaux, Lyon, Nantes, Lille, le Havre, Montpellier. »

Notre ville a donc le second rang dans cette liste et nous ne pouvons résister au désir de citer ce qu'il dit de nos professeurs et de nous :

« Jusqu'en 1865, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée du professeur Voland à Lyon, l'escrime était peu en honneur dans cette ville ; aujourd'hui les amateurs sont fort nombreux. »

Ici nous ferons une observation qui serait presque une protestation. Où l'auteur a-t-il pris que l'escrime fût peu en honneur à Lyon lorsque nous avons eu de bons professeurs?

Digitized by Google

A-t-il oublié, ou n'a-t-il pas su que Lyon possédait, il y a quelque vingt ans, une salle célèbre tenue par notre cher et bien-aimé Lafaugère? et que dans ces réunions de chaque jour, on voyait les hommes de lettres, les journalistes, les Pétetin, les Rittiez, les Kauffmann, croiser le fer avec les fils des nobles de Bellecour, des banquiers et des négociants des Terreaux, les Fore, les Pavy, les veuve Guérin, et lier là des amitiés et des relations qui dureraient encore si la mort ne les avait pour la plupart déliées ?

Justice pour tous, même pour les défunts. La salle Lafaugère, fermée après une longue vieillesse du maître, il y a eu un vide à Lyon. M. Voland est venu le combler, merci à lui. Voici ce que dit M. Vallée du maître habile qui est venu nous réunir à nouveau et autour duquel la jeunesse se groupe aujourd'hui :

« Salle Voland, *rue Confort* : Salle la plus aristocratique et la plus suivie qui soit à Lyon.

« Le titulaire, secondé par son fils, est un des maîtres les plus distingués qui soient en France. Il a formé de nombreux élèves, très remarquables, tant dans l'armée que dans le civil. »

Ajoutons maintenant un dernier mot sur les nombreux tireurs qui ont été formés ou groupés à l'école de Voland, soit dans sa salle d'armes de Lyon, soit dans celles de l'armée.

Citons d'abord parmi les principaux amateurs de la rue Confort, qui peuvent rivaliser même avec ceux de Paris :

En première ligne :

M. le baron Rebillot, colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur ; M. Monnier Raphaël, qui a fait plusieurs fois le voyage de Chine ; M. d'Auteville, chevalier de la Légion d'honneur, ancien volontaire de l'Ouest ; M.

Digitized by Google

Clerjon Etienne, fils du beau et célèbre cavalier du Rhône; M. Gonnet Eugène, jeune tireur plein d'avenir.

Puis, en seconde ligne :

MM. Chaume, Jouve, Roman, baron Maxence, Le Fèvre, Bischoff, Violet, Séguin, Million, Buzot, Verdellet, Dareste de la Chavanne, Garnier, baron de Jessé, Cabaud, Jourdan d'Anjou, Delpech, Vingtrinier, des Georges, Boutard, Délecrat, F. Chartron, baron de Chabert, Thierry, Darche, Breton, Mathet, Morand, Groz, Bon, Schlumberger, Peiron, Passaquay, C. d'Armancourt, Chambeyron, Gayet, Chassignol, comte d'Anchal, vicomte de Villeneuve, Couchard, Vidal, de la Porte, etc., etc., etc.

Outre ces deux catégories de tireurs d'élite, la salle d'armes de Voland compte encore un grand nombre d'amateurs de troisième et quatrième ordre. Enfin, plus de cinq cents élèves appartenant à la haute société lyonnaise ont fréquenté l'école d'escrime de la rue Confort depuis son installation, en janvier 1866.

Nous ajouterons pour notre compte que la tenue de la salle est excellente ; que la dignité et la moralité y sont scrupuleusement respectées ; que la famille Voland jouit d'une haute estime et que c'est plaisir, aux assauts donnés périodiquement par les petits de huit à quinze ans, de voir les mères, les grands-mères, de la société la plus délicate de la ville, assister joyeusement aux passes d'armes de leurs jeunes bambins, et applaudir, les larmes aux yeux, aux grands coups d'épée de leurs jeunes héritiers.

En présence de cette jeunesse souple, élégante, vive et gracieuse, pas de pensée terrible de duel et de combat sanglant. On voit dans l'escrime, si à la mode aujourd'hui et si suivie, un exercice hygiénique, noble et charmant,

Digitized by Google

tel que M. Henri Vallée le comprend et le décrit dans son excellent petit volume ; non un épouvantail tel que le voit avec terreur ce bon M. Hérold, qui, tout sénateur qu'il soit, n'a pas compris un mot à la question.

M. Vallée cite parmi nos autres salles celles de MM. Trigault, bon tireur, Charbonnier, Ternant ; il ne les nomme pas toutes, et cependant pas de ville où il y ait moins de duels.

Laissons donc les oiseaux à leurs nids, les enfants à leurs mères, l'escrime à nos jeunes gens, le duel à quelques fous sans importance, et allons sans crainte à la salle d'armes avec le livre de M. Vallée dans notre poche. Nous en reviendrons plus forts, plus dispos et meilleurs.

JOB.

Digitized by Google

MON AMI GABRIEL

(SUITE)

Cependant Nelly ne mourut pas. Le lendemain de cette émouvante cérémonie, le docteur fut très-surpris de constater une légère amélioration. Quelle puissance surhumaine rattachait donc cette âme à sa frêle enveloppe?

Le mieux s'accentua chaque jour. Bientôt tout danger disparut et la malade put reprendre quelque nourriture. Lorsqu'elle fut en état de se lever, Nelly demanda des nouvelles de mon ami. Mme Delprat comprit qu'elle aurait du plaisir à le voir et le fit appeler.

— Je suis encore bien faible! dit la convalescente avec un pâle sourire en recevant Gabriel. Mais je me sens guérie. Vous viendrez me voir souvent, monsieur Reynaud, n'est-ce pas?... Vous avez un bon cœur, vous... et je crois que votre vue me fortifie.

Gabriel promit de venir tous les jours et cet engagement ne lui coûta point. Depuis trois semaines, il ne songeait qu'à Nelly mourante, et maintenant qu'elle guérissait, toute sa joie allait être de la voir revenir à la santé et de contribuer lui-même, s'il était possible, à un rétablissement plus rapide.

On était à la fin de juin et les beaux jours succédaient aux beaux jours. Après une course matinale, Gabriel rentrait à son hôtel pendant les heures brûlantes de la journée et attendait le moment de sa visite à la convalescente.

Le chalet qu'habitait Nelly était ravissant le soir, encadré dans sa verte pelouse et abrité du nord par ses

Digitized by Google

grands sapins. Les sourdes rumeurs de la petite ville parvenaient à peine jusqu'à cette charmante retraite, tandis que le soleil l'inondait encore de ses derniers rayons. Les rares promeneurs qui passaient par là s'arrêtaient un instant pour admirer cette fraîcheur et ce silence; ils devinaient derrière les épais rideaux des fenêtres ouvertes une atmosphère tiède et embaumée, puis ils se retournaient en s'éloignant pour chercher encore à voir un sourire sur la face de cette heureuse demeure.

Mais, au-dedans, cette *heureuse* demeure avait un bien autre aspect. Dans l'angle le plus obscur de son appartement, Nelly était assise auprès d'un feu qui suffisait à peine à la réchauffer. Son visage paraissait livide à la clarté bleuâtre de la flamme; ses yeux étaient à demi fermés et sa tête se renversait sur le fauteuil, pendant que ses doigts froissaient machinalement les franges du coussin. Rien n'annonçait la vie dans toute l'habitation; de temps en temps, la femme de chambre passait dans le vestibule en étouffant ses pas, et l'on n'entendait plus que le crépitement des tisons, et le tic-tac de la pendule, comme dans la maison d'un mort.

Aussi la visite de Gabriel était un bienfait pour Nelly. Mon ami lui racontait les nouvelles de la ville et du dehors, ou bien il lui lisait quelques pages d'un livre nouveau, de sa voix sympathique et bien timbrée, en ajoutant un commentaire plein de bon sens et d'esprit. Car, à cette époque, mon ami Reynaud était aussi agréable dans l'intimité que glacial dans le monde. Quelquefois, la jeune femme se trouvait en tête-à-tête avec Mme Delprat : mais c'était une personne d'un esprit étroit, qui distribuait plus de conseils que d'encouragements; elle ne pouvait être une amie pour Mme de Sérona, qui

Digitized by Google

préférait encore la grosse gaîté franc-comtoise de M. Delprat lui-même.

Un soir, Gabriel était allé faire sa visite accoutumée par un soleil couchant semblable à une auréole de poussière d'or. La convalescente était seule près de la fenêtre du petit salon, devant un guéridon incrusté d'ivoire sur lequel se trouvaient ses journaux et ses livres ; elle semblait plus isolée que jamais. La pièce était à peine éclairée; cette journée splendide n'y laissait pénétrer ni un rayon de soleil ni un sourire. Les oiseaux jetaient leurs derniers cris dans les arbres et l'on n'apercevait dans l'intervalle des rideaux qu'un ruban de ciel clair et limpide.

A la vue du jeune homme, Nelly battit des mains comme un enfant :

— A la bonne heure ! s'écria-t-elle le sourire aux lèvres. Si vous saviez combien je suis reconnaissante de votre exactitude ! combien je me suis trouvée triste et abandonnée aujourd'hui... Voyez ! voilà ma seule distraction.

Gabriel se baissa et vit un dessin algérien que Nelly avait tracé sur un éventail ; il la félicita de son bon goût et de son habileté ; puis il vint à parler des industries de ce pays où il avait passé plusieurs années. Nelly lui fit vingt questions bizarres ; et de temps en temps, sans y songer, elle jetait sur son visage un regard profond et impénétrable.

— Les étrangers continuent-ils à venir ? demandait-elle. Voyez-vous des visages tristes et souffrants ?... Mais croyez-vous vraiment au bonheur ici-bas ? Puis, se reprenant : — Ah ! j'ai tort de vous assombrir ainsi. Vous accomplissez ici une œuvre de charité, mais je ne veux pas mettre votre générosité à l'épreuve de ma

Digitized by Google

tristesse contagieuse... Pourquoi la vie ne vous sourirait-elle pas, à vous ? Vous méritez si bien d'être heureux !

— Qui vous fait penser, madame, dit Gabriel avec un sourire, que j'aie acquis des droits au bonheur ?

— Vous ? reprit-elle. Je le sais. Il me semble que je vous ai toujours connu.

Et, comme si elle se fût repentie de ce qu'elle venait de dire, elle baissa les yeux et garda le silence. Puis, tout-à-coup, à demi-voix et d'un ton pénétrant, elle ajouta :

— Ne pas se sentir seul, c'est le bonheur le plus nécessaire, si ce n'est le plus grand de tous...

A ce moment, on frappa à la porte : c'était Mme Delprat. Gabriel sortit et regagna lentement son domicile. Chemin faisant, ses pensées prirent une teinte mélancolique plus accentuée qu'à l'ordinaire. Il aurait été bien surpris si quelqu'un lui avait dit qu'il aimait Nelly... Est-il vrai que Mme Delprat eût absolument tort de le craindre ?...

VI

La vie active que mon ami s'était imposée contribuait à le tromper sur la nature de ses sentiments à l'égard de Mme de Sérona.

Il avait trouvé à l'hôtel des bains quelques jeunes hommes, pleins d'entrain et de bonne humeur, qui l'accompagnaient dans ses excursions quotidiennes. Mais il était malgré lui dans une disposition morale qui paralysait toute espèce de plaisir : son esprit restait attaché à l'image souffreteuse de la pauvre Nelly.

Le lendemain de sa dernière visite, il se souvint que son amie avait prononcé cette parole en le quittant : « Ne

Digitized by Google

pas se sentir seul, c'est le bonheur le plus nécessaire... »
Ce jour-là, on ne rentra qu'après l'*Angelus* du soir. Malgré l'heure avancée et quoique exténué de fatigue, Gabriel voulut aller jusqu'au chalet.

Nelly était debout sur le seuil de la porte, la tête et le visage à demi cachés sous une mantille blanche, qui faisait paraître son teint légèrement coloré. Dès qu'elle aperçut son ami, elle descendit les degrés pour aller à sa rencontre.

— Puisque vous voilà, dit-elle avec entrain, faisons une petite promenade autour de la pelouse. Je suis beaucoup mieux aujourd'hui, et il fait si chaud !... Oh ! ne craignez rien. Le docteur m'a autorisée à sortir, et vous savez combien il est prudent. J'avoue que ma santé est la plus fantasque du monde... Chez moi, l'âme use le corps, et c'est elle qui le soutient par moments.

Tous deux foulaient à pas lents le sable de l'allée principale et se dirigeaient vers le petit ruisseau qui formait une limite naturelle au préau de l'habitation. A travers le feuillage grêle des vieux saules plantés au bord de l'eau, le soleil laissait voir au couchant les derniers plis de sa robe orientale. La nature se taisait ; le murmure monotone des insectes n'en rompait point la suave harmonie ; l'air était chargé des enivrantes senteurs des foins, et déjà, pour éclairer une belle nuit d'été, le pâle croissant de la lune projetait sur les champs sa blonde lumière.

Après quelques questions d'usage, Nelly s'était renfermée dans un profond silence. Des pensées de mélancolie venaient encore l'absorber ; mais son visage, loin d'exprimer la douleur, respirait le calme et le bien-être. Gabriel respectait sa rêverie et en savourait le charme.

Digitized by Google

— J'ai pris une si grande habitude de l'isolement, dit tout-à-coup la jeune femme, que je ne sais plus soutenir une conversation. Avec mes amis, vous le voyez, j'en use à mon aise.

— Je suis trop heureux, répondit-il, que vous me comptiez parmi vos amis. Moi qui suis un sauvage et qui n'ai pas été formé aux délicatesses du monde, je vous remercie de tout mon cœur, madame, de vous mettre en quelque sorte à ma portée. Tenez ! vous ne sauriez croire combien je suis touché de la simplicité et de la franchise que vous avez à mon égard ! vous avez apprivoisé un loup, qui était venu à vous sur la foi de je ne sais quelle attraction irrésistible, et vous le tenez enchaîné et dompté par la confiance et l'estime...

Ces paroles auxquelles Nelly était loin de s'attendre, lui causèrent une profonde émotion et lui firent comprendre ce qu'une semblable situation à cette heure avait de singulier.

— Votre comparaison, reprit-elle avec tout le calme dont elle était capable, n'est pas flatteuse pour vous... Quant à moi, hélas ! je suis loin d'avoir le prestige d'une charmeuse. Dites-le franchement ; ce n'est point le rôle de chevalier servant de la comtesse de Sérona, qui vous a séduit lorsque vous avez voulu m'être présenté. C'est à la pauvre malade abandonnée que votre charité a tendu la main ; c'est ma faiblesse qui vous attirait et la souffrance m'a valu votre amitié.

— Peut-être.

— Je remercie Dieu de m'avoir fait connaître un si notre cœur. Dans mon existence sans but et sans espoir, je commençais à douter de toutes les créatures...

EMMANUEL VINGTRINIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES LYONNAIS AU SALON DE 1877

A PARIS

Depuis quelques années, l'impression produite par la visite des galeries où sont exposés, du 1er mai au 20 juin, les tableaux des peintres vivants est celle-ci : Excès de production ; peu d'œuvres de grande valeur ; mais beaucoup d'œuvres estimables : progrès en ce qui concerne le *métier*, infériorité au point de vue de l'invention et de la composition ; une grande habileté dans le *faire* ; toutes les facultés secondaires développées au détriment des facultés maîtresses ; en somme, une moyenne qui paraît bonne, mais tous les symptômes de la décadence et une tendance de plus en plus accentuée à transformer en fructueuse industrie un des arts qui ont le plus contribué à la gloire de la France.

La sculpture se soutient mieux, et cela tient à des causes multiples que nous devons renoncer à exposer ici, car notre cadre est trop étroit pour que nous puissions donner à nos explications les développements nécessaires.

Ceci dit, nous allons passer en revue, aussi rapidement que possible, les tableaux et les statues envoyés cette année par les artistes lyonnais (1), au palais des Champs-Elysées.

(1) Nous regardons comme artistes lyonnais tous les artistes nés dans le département du Rhône et dans celui de la Loire.

Digitized by Google

PEINTURE.

Le premier tableau que nous trouvons sur notre liste est celui de M. Jacquand : *Stella à Rome en* 1698. Stella, la figure inspirée, dessine avec du charbon sur le mur de sa prison la Vierge tenant l'enfant Jésus. Derrière lui, ses compagnons de captivité sont groupés dans des attitudes diverses. L'étonnement, l'admiration se lisent sur leurs figures ; quelques-uns même, à genoux, invoquent *la Madona ed il Bambino*. Ce tableau est très-bien composé et l'exécution en est irréprochable.

M. James Bertrand, qui a été nommé chevalier de la Légion-d'honneur à la suite de l'Exposition de 1876, ne s'endort pas sur *ses lauriers*. (Qu'on nous pardonne cette phrase quelque peu surannée.) Il sait que le succès impose de nouveaux efforts, et c'est un des artistes les plus actifs et les plus consciencieux que nous connaissions. Cette année, il a envoyé deux grandes toiles appartenant à l'art élevé, car M. James Bertrand est de ceux qui n'ont pas encore sacrifié au dieu du moment : le *colifichet*.

L'Education de la Vierge nous représente la Vierge à genoux devant sainte Anne assise et les yeux fixés au ciel. Dans le fond, on aperçoit saint Joachim debout. L'expression des diverses figures de ce tableau est très-juste, l'ensemble en est sévère, comme il convient.

Echo : Une femme est assise derrière un arbre et, les deux mains placées devant sa bouche en guise de porte-voix, elle appelle. Au loin dans les champs, un jeune homme debout, les jambes écartées, les bras levés horizontalement, les mains formant également porte-voix, lui répond. L'idée est ingénieuse ; la femme est très-bien ; mais le jeune homme nous a semblé un peu maigre, et sa pose n'est pas très-heureuse.

Digitized by Google

Le Christ en croix, de M. A. Sublet : La croix est dressée sur le Calvaire. Au loin, malgré l'obscurité, on aperçoit Jérusalem. La figure est très-bien ; rien de forcé, pas de contorsions ; mais le corps souffre, le visage souffre, et pourtant on lit sur ce dernier la résignation de l'Homme-Dieu qui mourut volontairement pour le salut de tous.

Des deux tableaux de M. A. Hirsch, le meilleur est incontestablement celui qui est intitulé *le Printemps*. Une femme, légère comme une déesse, passe, en rasant les hautes herbes, et sème des fleurs. Sur un arbre fleuri est un Amour qui la regarde avec malice et du doigt essaie la pointe d'une flèche. L'ensemble est dans une tonalité pâle ; une espèce de brume ou plutôt de vapeur légère s'en dégage. On dirait que l'on est dans le monde de la fantaisie, mais de la fantaisie très-poétique.

Le second tableau : *Une Orientale*, représente une femme de l'Orient assise et contemplant des bijoux.

M. Reverchon a reproduit un épisode très-émouvant de la campagne de l'Est, en 1870. Le caporal P. Maubonne, son revolver dans une main, un tronçon de sabre-baïonnette dans l'autre, emporte le jeune P. Sannoy. Plus loin, deux soldats emportent la mère mourante. Dans le fond un village en feu. A gauche, des cuirassiers au galop. Peut-être le plan manque-t-il d'unité ; mais le groupe principal est si vrai, la tête du caporal est si énergique, l'expression de la physionomie de l'enfant effrayé est si naturelle que l'on ne s'aperçoit guère de ce défaut, sans doute inévitable à cause du sujet choisi, et que tout le monde s'arrête devant le tableau de M. Reverchon.

Un ciel morne, des glaces partout. Sur le premier plan, des naufragés groupés et faisant des signaux de dé-

Digitized by Google

tresse, car ils ont aperçu une voile. Le vaisseau qu'ils ont abandonné est couché sur le flanc au milieu des banquises. Voilà le tableau de M. Biard, *les Naufragés du Lucie-Marguerite*. Le vaisseau échoué paraît bien petit, peut-être parce que les règles de la perspective n'ont pas été exactement observées.

Le tableau de M. de Belair, *David*, a de sérieuses qualités, mais il est un peu sombre ; les mouvements du vainqueur de Goliath manquent de naturel. Et puis, pourquoi le *berger* David est-il vêtu d'étoffes transparentes?

M. Chevalier : *Abel*. Un petit cadavre plié en deux et couché sur une immense toile où sont représentés des rochers nus.

La Muse élégiaque, de M. Dubouchet : Une femme debout, une lyre à la main, et regardant un oiseau mort. Rien de plus.

—

Deux jeunes femmes se promènent dans un bois, et l'une d'entre elles fait une confidence à sa compagne qui paraît très-attentive et peut-être un peu inquiète ; voilà le sujet de *Il me l'a dit*, par M. Compte-Calix. Cela est simple et bien rendu. Dans *Une noce bressane*, le même artiste s'est écarté de sa manière habituelle, et n'a pas à le regretter. Les personnages de son tableau sont bien groupés, leurs attitudes et leurs physionomies sont variées. L'ensemble est très gai et très vivant.

C'est également en Bresse que nous conduit M. A. Perret. Son *Baptême bressan* lui a valu une troisième médaille ; cela était juste. Les paysans de M. Perret sont très vrais, et son tableau nous a beaucoup plu, car il a su faire du réalisme sans tomber dans la vulgarité.

Les deux petits tableaux de M. Comte : *Les varlets* et

Digitized by Google

la *Nièce de don Quichotte*, sont bien arrangés et les détails en sont finement exécutés.

M. Biard, dont nous avons déjà parlé ci-dessus, a voulu sans doute faire une épigramme en peignant *le compartiment réservé pour la tranquillité des dames*. En effet, le compartiment « complet » est en pleine révolution. Deux demoiselles, peu soucieuses de l'opinion des braves femmes qui les entourent, allument des cigarettes et l'on juge quel effet cette... incongruité produit sur lesdites braves femmes. Cette scène drôlatique est spirituellement rendue.

Les *Laveuses de Vignely*, par M. Maisiat, ont été peintes d'après nature et tous ceux qui ont vu faire une lessive à la campagne ne peuvent en douter.

Au cabaret, de M. Bail, est un tableau réaliste, sans trivialité, et qui ne manque ni de vie ni de pittoresque.

Yamina de M Beyle : Une belle Mauresque d'Alger ; mais la tête est petite et le corps un peu lourd. Puis les tons sont bien pâles. Nous trouvons le même défaut de coloris dans *Un bazard à la Casbah*.

Une après-midi du roi René à Aix et *les Rameaux à Saint-Trophyme d'Arles*, forment l'envoi de M. Rave. Le premier tableau est intéressant, mais l'ensemble est un peu confus et le coloris un peu terne. Le second représente la façade d'une église. La grande porte entr'ouverte laisse voir la clarté des cierges allumés à l'intérieur. Sur les degrés et sur la place qui les précède sont des groupes d'Arlésiennes portant des rameaux. L'ensemble manque d'unité et l'on retrouve un peu partout une teinte violacée absolument inexplicable.

Les deux tableaux de M. Blum : *Un billard sous la régence*, *Une partie de billard au cercle des Champs-Elysées*, appartiennent à ce genre de peinture qu'un chroniqueur

Digitized by Google

spirituel, mais un peu trop sévère, a surnommé l'*Article de Paris pour l'exportation*. Les effets d'étoffes sont réussis, les détails soigneusement exécutés ; l'ensemble est bon. Beaucoup de savoir-faire et de patience.

Les quatre amis, de M. Favard, ont des qualités, mais le pied gauche du plus grand des enfants est mal posé.

M. Frappa a la spécialité des moines, d'après le comte de Chevigné ou d'après La Fontaine. Ses deux tableaux : *Les moines en récréation*, et *Le moine lisant Rabelais* sont des badinages, mais l'exécution n'en est pas mauvaise.

Le marché du quai Saint-Antoine, de M. Sicard, nous rappelle d'heureux souvenirs de jeunesse. Sous les arbres couverts d'une verdure naissante, les marchandes et les ménagères sont pittoresquement groupées, et, dans le fond, un léger brouillard laisse entrevoir l'Archevêché et le clocher de l'église Saint-Georges. Très-bonne toile.

La route du marché, de M. Guy, représente un attelage de bœufs et le bouvier arrêtés auprès d'un cabaret. Dans le fond un village, des moutons, des bêtes à cornes. Tout cela est bien observé et bien rendu.

Mademoiselle Samson : Deux bluettes assez gentilles, *Passe-temps* et *Coquetterie*.

M. d'Adelsward : Deux tableaux, *A. Bougival* et *Brick norvégien débarquant des bois à Ostende*.

Les Pommes, par M. Robin, grande toile représentant la cueillette des pommes : dessin faible, tons crus.

Nous devons encore citer un *Berger* assez bien modelé jouant de la flûte au bord de l'eau, par M. Mazeran, et *Une tête de paysanne*, par M. Courajod.

—

De l'eau, des roches, de la bruyère, de hautes herbes, quelques arbres, des vaches au pâturage, un ciel légère-

Digitized by Google

ment voilé par endroits, mais éclairé par le soleil levant. Cela très-chaud, très-naturel. Voilà la *Vallée d'Amby le matin*. Quelques arbres, de l'eau dans laquelle se réfléchit le globe de la lune dans son plein, qui rougit à l'horizon ; une brume légère : tel est le *Lever de la lune dans le Dauphiné*. Ces deux paysages sont très-bien ; aussi ont-ils valu une troisième médaille à M. Beauverie.

M. P. Flandrin a exposé deux petits paysages : *Les bords du Gardon, près le pont du Gard, Une ferme en Provence*. Ces deux tableaux de petites dimensions ne sont pas indignes de la réputation de M. Flandrin.

Charnay : *Les derniers beaux jours*. Paysage d'automne. Un parc devant un château. Sur la pièce d'eau où vogue un peuple d'oiseaux aquatiques, est une barque dans laquelle se trouve tout une famille. D'autres personnes sortent du château. Tableau très-varié et bien composé.

M. Allemand : *Une belle matinée de décembre à Crémieu, Un soir d'hiver à Crémieu*. Deux paysages faisant contraste et assez réussis.

Les bords de l'Ellé, par M. Lajard. Un joli petit paysage avec un cours d'eau venant du fond, des animaux et des personnages.

L'Automne à Saint-Paul-de-Varax, par M. Girier. Paysage qui n'est pas sans valeur.

Les deux grandes toiles de M. Bidault : *Bergères du haut plateau* et *Mon ami Baptiste fumant sa terre*, sont bien nues, et c'est fâcheux. Les bergères et l'attelage sont bien.

M. Deroche : Deux petits paysages : *Dans les taillis*. Au milieu d'un taillis récemment coupé, un chasseur et son chien. *Le chemin du facteur rural*. Le courageux serviteur de l'Etat sait qu'il est impatiemment attendu, aussi arpente-t-il avec ardeur un sentier tracé dans les bois.

Digitized by Google

Nous n'avons rien à dire du tableau de M. Fonville : *Souvenir de Virieu-le-Grand*, ni du *Moulin sur les bords du Lignon*, par M. Noirot.

—

Les deux marines de M. Appian représentent, l'une des *Pêcheurs faisant escale dans les rochers de Collioure*, et l'autre *les bords de la Méditerranée à Collioure, un jour de mistral*. Dans le premier, la mer est calme, le ciel pur ; un bâteau de pêcheur est arrêté près des rochers. Dans le second, la mer est houleuse. Au premier plan est un bateau secoué par les flots et la voile gonflée par le vent. D'autres bateaux paraissent au loin ; à gauche sont les rochers. Ces deux tableaux qui font contraste sont très-beaux, mais il me semble que les rochers du second laissent à désirer.

Des bateaux échoués sur la plage, d'autres voguant plus loin, une mer verdâtre, un ciel couvert, voilà le tableau de Mme E. Espinet.

—

M. Reignier ne se contente pas de connaître admirablement les fleurs et de les reproduire sur la toile aussi fraîches, aussi vivantes, aussi richement colorées qu'elles le sont dans nos jardins. En les plaçant sur une table ou sur un buffet plus ou moins ornés, il sait les arranger d'une façon charmante. Le tableau qu'il a envoyé cette année au palais des Champs-Elysées est remarquable. Sur un perron de marbre de couleur, tout près d'une statue de l'Amour, est posé un bassin en cuivre repoussé rempli de fleurs magnifiques. Le goût le plus pur a présidé à l'arrangement de l'ensemble et l'art le plus savant a dirigé l'exécution.

M. Perrachon a exposé un beau bouquet de roses

Digitized by Google

diverses dans un bassin en cuivre repoussé posé sur un tapis.

Les deux tableaux de M. Lays sont destinés sans doute à faire pendants : le premier représente un buffet en chêne sculpté sur lequel est une belle corbeille de fleurs : pivoines, roses trémières, giroflées, myosotis, etc. Le second représente le même buffet, avec une corbeille de fruits, pêches, raisins, prunes, framboises, etc. Tout cela magnifique.

M. Maisiat : Une branche de prunier sur la mousse ; çà et là des fleurs de fraisier. Des papillons voltigent au-dessus.

Nous devons citer encore de *belles roses* par M. Lachapelle, un joli *bouquet de fleurs des champs* par M. Maucherat ; des *prunes et des pêches* par M. Morel, et enfin, une nature morte de M. Cocquerel, *une alose* sur une table de cuisine.

—

Le portrait de M. Alexandre Dumas par M. Meissonnier a été fort discuté ; on lui a reproché le manque de proportions dans les mains, trop grosses au dire de certains critiques, la pose... Que sais-je encore ?... On a même parlé de photographie. Le public a laissé dire, mais il a trouvé le portrait simple, naturel, très vivant et surtout très-ressemblant, et je crois que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, le public a mieux jugé que les critiques de profession.

Le portrait de M. L.-J. par M. Robin est digne d'éloges, mais pourquoi le peintre a-t-il donné à son modèle un air si dédaigneux?

Le portrait de Mme C.-T. du R. par M. Jacquand, est parfaitement modelé. La toilette de Mme du R., robe de velours vert, manchettes et tour de cou de dentelles

Digitized by Google

blanches, est à la fois simple, riche et de bon goût. Ce portrait est assurément l'un des meilleurs du salon.

Nous avons remarqué en outre: Un bon portrait de femme, par M. Revel ; un portrait de vieillard prenant son café, par M. Desportes, très-réussi ; celui d'un volontaire d'un an, par Mlle J. Condamin ; celui de M. H.-V. Séjour, par M. Dupin ; un portrait de jeune homme, par M. Raynaud; le portrait du commandant F. et un portrait de femme, par Mlle Chataignier ; le portrait de M. Guy, par ce dernier, et enfin le portrait de M. E. L. par M. Majoux.

SCULPTURE.

Le *Samson* de M. Fabisch est une belle statue, très-vigoureuse et très-énergique. Assis, la tête penchée, le défenseur des Hébreux touche ses cheveux pour savoir s'ils ont suffisamment repoussé pour qu'il puisse compter sur ses forces, et médite la terrible vengeance racontée dans le livre des Juges.

M. A. de Gravillon a envoyé deux beaux morceaux : *Une Vestale* et *une Naufragée*. La Vestale est debout devant le trépied qui porte le feu sacré. Une de ses mains soutient la draperie qui lui sert de vêtement, l'autre est placée derrière et au-dessus du brasier qu'elle vient de ranimer. Sa figure est inquiète: le corps est élégant; mais la tête paraît un peu petite et le mouvement des mains est un peu cherché. La Naufragée est étendue sur une vague ; elle est bien modelée, mais peut-être l'ensemble est-il un peu contourné et les doigts de la main qui pend à côté du cadavre, sont-ils écartés d'une façon peu naturelle.

Debout dans l'attitude de l'extase, et les mains étendues laissant voir les stigmates miraculeux, le *Saint François d'Assise* de M. Montagny est tout-à-fait selon

Digitized by Google

la tradition. *L'Espérance*, du même artiste, se fait remarquer par une expression de confiance sereine très-bien rendue. Mais il nous a semblé que le cou de la statue était long et le corps un peu fluet.

M. Merley a envoyé le modèle, au 8e d'exécution, du couronnement du Palais de Justice de Saint-Etienne : *la Justice, la Vérité, la Force*. Bien composé, très-correct, mais, comme toutes les œuvres du même genre, un peu conventionnel.

De tous les bustes exposés cette année par des artistes lyonnais, les deux meilleurs sont sans contredit ceux de M. Ampère et celui de Mme A. Perrin, par M. Courtet. Le premier est très-naturel, très-vivant; l'habit à palmes de l'institut est à demi caché par un manteau, ce qui fait très-bien. Le second est fort joli, les étoffes et les dentelles sont arrangées avec goût et habilement reproduites.

Nous ne ferons que noter un petit bas-relief: *le Christ au tombeau*, par M. Constanciel; le buste de Mme F. S. (bronze), par M. Degeorge, buste qui n'est pas sans mérite, le buste de Mme de Carlin (marbre), par M. Matabon; le portrait de M. N. par M. Dupuy-Delaroche, et un médaillon, terre cuite, celui de M. Delorme, par M. Pézieux.

Et maintenant à l'année prochaine, en souhaitant que notre chère cité soit fidèle à sa vieille devise : *En avant, Lyon li meillor!*

GERMAIN PICARD.

Paris, 20 juin 1877.

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE DU *LYON VU DE FOURVIÈRE*

Quelques personnes se souviennent encore du mouvement littéraire si prononcé qui suivit la révolution de 1830. Une foule d'artistes et de littérateurs disséminés sur tous les points de la France, rêvaient une décentralisation intellectuelle, que le besoin et les promesses de liberté, faites à cette époque, semblaient devoir favoriser.

Au nombre des plus ardents coryphées de cette tentative, l'imprimeur Léon Boitel, poète, écrivain, se faisait remarquer à Lyon. Doué d'une vive imagination, il avait toutes les conditions nécessaires pour diriger et faire réussir cette entreprise.

Il réunissait, dans son salon, un certain nombre de jeunes Lyonnais qui partageaient ses généreuses aspirations et qui, pour la plupart, se sont fait un nom dans les sciences, dans la littérature ou dans les arts.

Le premier fruit de ces réunions fut le livre intitulé : *Lyon vu de Fourvière*, travail de collaboration qui fut le précurseur de la *Revue du Lyonnais*, et dont le prospectus de trois pages in-8, parut en juin et la première livraison en juillet 1833.

Cet ouvrage est devenu assez rare ; il offre cette singularité, que toutes les fois qu'il se présente dans les ventes publiques, il devient une occasion de discussion entre les amateurs et les libraires-experts, au sujet du nombre des figures qui doivent constituer un exemplaire complet.

Afin d'éclairer l'amateur et d'éviter à l'avenir ces altercations et ces litiges qui laissent des doutes sur la science ou la franchise des experts, nous allons donner une description exacte des planches de ce volume.

Digitized by Google

LYON VU DE FOURVIÈRE

Esquisses physiques, morales et historiques.

Lyon, L. Boitel, 1833 ; 1 vol. in-8, de XXIV et 572 pages, plus une page non chiffrée, servant d'index pour le placement des figures, au nombre de quatorze, dont dix lithographies et quatre eaux-fortes, savoir :

1° Colline de Fourvière, lith. par Fonville ;
2° Le Père Thomas, lith. par Jacquand ;
3° et 4° Les Tilleuls de Bellecour, lith. ;
5° La Tour de la Belle-Allemande, lith. par Eugène Lepage ;
6° L'Entrée de Bonaparte à Lyon, par le pont de la Guillotière, le 10 mars 1815, eau forte, par Chavanne ;
7° Le quai Saint-Clair, lith. par Fonville ;
8° Le Pont de Pierre, lith. par F. Arago ;
9° Un Forçat, lith. par Henri Monnier ;
10° L'Ile-Barbe, eau-forte ;
11° et 12° Intérieurs de maisons de la rue Saint-Jean, lith. par Leymarie ;
13° L'Ile de Robinson, eau forte ;
14° J.-J. Rousseau aux Etroits, eau-forte par P. Perlet.

Nous ferons remarquer qu'il existe une variante de la *Vue de la Colline de Fourvière ;* à un certain nombre d'exemplaires, on a ajouté l'Observatoire à côté de la Chapelle.

De plus, nous ferons observer aux amateurs que l'eau-forte représentant l'*Entrée de Bonaparte à Lyon,* est extrêmement rare ; elle ne se trouve que dans quelques exemplaires, et quoiqu'elle ne soit pas indiquée dans l'index, elle a été gravée uniquement pour cet ouvrage.

JACQUET H.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Une fois lancé, on ne s'arrête plus; pente du plaisir ou pente du crime, c'est tout un. On s'avance tout doucement, on glisse, on roule, on bondit et c'est fait.

Oh! ce n'est pas que je blâme l'une autant que l'autre, entendez-vous. Je les compare à un certain point de vue, mais je ne les confonds pas. J'aime le plaisir, Dieu sait comme! Quant au crime, j'en ai une sainte horreur, mélangée d'un profond respect pour Messieurs les gendarmes; une bien belle institution; je dis que dans l'un et dans l'autre, il faut savoir enrayer à temps, sinon on va loin.

A Lyon, nous sommes lancés sur la pente du plaisir, on en perd la respiration. Comment cela finira-t-il? Le fait est qu'il faut que tout ait un terme, je pense que cela ira jusqu'aux vacances. Quand le Temps, de sa main puissante, aura ouvert la porte au mois chéri des écoliers et des chasseurs, tout le monde s'enfuira aux champs, la ville sera déserte et les plaisirs cesseront d'eux-mêmes faute de gens pour y goûter.

Après les Expositions de toutes sortes, les concours d'animaux, les courses de chevaux à Bellecour, les fêtes musicales, le massacre des pigeons, le tir au fusil et à la carabine, les courses de vélocipèdes, les feux d'artifice, les illuminations et l'Exposition rétrospective, nous avons eu, sur le turf du Grand-Camp, les courses annuelles qui ont l'habitude de nous amener les sportsmen les plus illustres et les chevaux les plus connus.

Ces courses qui ont eu lieu les 21, 24 et 25, ont été très-belles et très-suivies. Contrariées par la pluie le jeudi, 21, elles ont eu un temps exceptionnellement beau, le dimanche et le lundi. Quelques chevaux ont bien fait quelques écarts, les jockeys ont eu quelques avaries, un ou deux spectateurs aussi, mais en somme, tout s'est bien passé, et si le célèbre *Saint-Christophe*, soutenant sa réputation, fût arrivé premier pour le prix de 10,000 francs, tout aurait été pour le mieux sur le meilleur des turfs possible.

Mais que de toilettes! que d'équipages! quelle foule pour voir passer les revenants! que de flots de bière ont coulé! quels beaux jours pour les couturières, les carrossiers et les débitants! On ne peut se faire une idée de ce qui se consomme en de pareils moments!

Et on nous annonce Godard, le grand, l'unique Godard; il vient lui et son ballon, que dis-je? il vient fabriquer à Lyon un ballon modèle, un ballon spécial, auquel il donnera le nom de notre cité. Quel honneur, Monsieur! Mais à propos de quoi le fera-t-il partir? Je ne vois point de fête à l'horizon. Le 15 août? fi donc! mais alors? Alors il fera de l'art pour

Digitized by Google

l'art et le ballon partira de lui-même pour la plus grande gloire de Godard.

Eh bien! Charles Monselet a passé ces jours-ci à Lyon, se rendant à Evian, pour y faire une conférence. Je donnerais quatre ballons de Godard pour le plaisir d'entendre l'aimable conférencier; et je crois que je ne serais pas le seul.

Godard sera-t-il la fin de nos plaisirs? Dieu le veuille! car nous en avons assez.

— Le monument de la place des Jacobins, dont les passions politiques avaient fait leur victime, va enfin voir finir son rôle de souffre-douleur. Il ne sera plus question de le consacrer au souvenir de telle ou telle personne, à la glorification de telle ou telle idée; *indè iræ;* il ne gênera plus dès lors la circulation, il n'aura plus cette foule de défauts dont la presse et le public le gratifiaient. On lui prépare un nouvel emplacement sur la place Perrache et on pourra, sans inconvénient, admirer son élégance, sa coupe heureuse, son dessin gracieux, la pureté et l'habileté de son exécution. A Perrache, il aura l'air et l'espace, et comme on ne verra plus s'élever au centre qu'un simple jet d'eau, il ne donnera plus aucune prise aux haines et récriminations qu'il a subies. On pourra le louer, on le louera.

— Le département du Rhône occupe le troisième rang sur quatre-vingt-douze, dans la liste de ceux qui ont envoyé des imprimés à la Bibliothèque nationale, en 1876, par voie de dépôt légal, il a eu 932 envois. La ville de Paris occupe le premier rang; elle a eu 15,074 envois. La Loire a le 42e rang; elle a eu 174 envois. Saône-et-Loire, 29e rang, 252 envois; Haute-Loire, 91e rang, deux envois.

— Le dimanche 17 juin a paru le premier numéro de la *Petite Presse de Lyon*, journal quotidien à 05 centimes, administrateur-gérant Manceaux, imprimerie générale du Rhône, rue Belle-Cordière, 14.

— Le mardi 26 juin, l'Académie de Lyon, sous la présidence de M. Hignard, a donné une séance publique dont la principale attraction était sans contredit le discours de réception de M. Caillemer, notre illustre doyen de l'Ecole de droit. Après une lecture assez longue de M. Allmer sur *l'inscription du temple d'Auguste, à Ancyre*, M. Caillemer a déroulé avec un charme dont on lui a su gré l'histoire de *l'établissement des Burgondes dans le Lyonnais au Ve siècle*. Ouvrant de nouveaux horizons à l'histoire, il a réhabilité les Burgondes dans l'esprit de ses auditeurs et montré quel accord avait régné entre les nouveaux venus et les Gallo-Romains, dont ils partageaient les domaines.

Après lui, M. Ferraz, le sympathique professeur de philosophie à la Faculté des lettres, a lu le rapport de la Commission chargée de juger le concours ouvert pour le prix Ampère. C'est M. Dumont, élève de mathématiques spéciales, qui, par sa conduite, son travail et son savoir, a mérité et obtenu le prix.

M. Danguin a exposé les titres de M. Bernold à obtenir le

Digitized by Google

prix Dupasquier. M. Bernold est un jeune graveur plein d'avenir qui continuera, espère-t-on, les traditions lyonnaises.

M. le président a couronné les lauréats de l'Académie et leur a adressé des encouragements et des félicitations avec une émotion qui s'est communiquée à son auditoire et lui a valu les plus chaleureux applaudissements.

— On lit dans le *Salut public* du 23 juin :

« Pour la première fois depuis la réorganisation de notre Ecole des beaux-arts, les élèves de la section de peinture vont concourir pour le grand prix offert par l'Etat et la ville. Ce prix consiste, on le sait, en une somme annuelle de 1,800 fr. mise pendant trois ans à la disposition du lauréat pour lui permettre d'aller à Paris étudier soit à l'école, soit dans les grands ateliers.

« La lutte a été des plus vives pour les épreuves préparatoires. Une vingtaine de grandes académies d'après nature et autant d'esquisses ont été soumises au jury présidé par M. Galline, président de la chambre de commerce, et composé de MM. Bresson, Echernier, André (architectes); Loubet, Sicard (peintres); Pagny, Clauses (sculpteurs); docteur Giraud, Michel Béraud (membres de la commission), assistés de tous les professeurs de l'école.

« Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves admis à entrer en loge : MM. Raynaud, Jenoudet, Biessy, Tollet, Hervier, Gagnier.

« Ces jeunes artistes doivent entrer en loge aujourd'hui ou demain; on leur accorde, croyons-nous, trente-six jours pour exécuter le sujet du concours. »

— Les réhabilitations sont comme les Prières, un peu lentes à venir, mais elles arrivent. Voici que le département de Saône-et-Loire se lève avec l'entention d'ériger un monument à la mémoire de Nicéphore Niepce, le célèbre inventeur de la photographie. Le Conseil municipal de Chalon a voté 5,000 fr. pour les premiers frais, et a nommé une Commission exécutive chargée de mener ce projet à bonne fin. La photographie a tellement changé la face des arts, elle a rendu des services si grands que nous ne doutons pas que la France entière, et pourquoi pas l'Europe ? ne souscrive à ce monument.

— On sait que pendant deux cents ans, la célèbre famille des Neuville-Villeroy a donné à la France des généraux, à Lyon des archevêques et des gouverneurs. C'est d'elle qu'a tiré son nom la jolie petite ville où ils aimaient à faire leur résidence. Grâce à eux, Vimy est devenu Neuville-sur-Saône; leur château existe encore et c'était un séjour princier. Quand le vieux maréchal venait s'y reposer de ses campagnes et, disons-le, de ses échecs; quand le doux et savant archevêque Camille de Villeroy venait s'y recueillir dans l'étude et le repos, c'était fête au pays; le château réunissait une cour; et Neuville était vivant et agité comme Paris.

Le 23 juin, on n'attendait ni l'archevêque ni le maréchal, et cependant Neuville avait érigé des arcs de triomphe dans ses

Digitized by Google

principaux passages, les rues étaient enguirlandées, les fenêtres pavoisées et fleuries, les habitants amoncelés sur divers points ; les lampions couraient d'arbre en arbre en attendant l'illumination du soir, les boîtes étaient chargées ; le théâtre, changé en salle de concert, étalait des tables couvertes de fruits, de fleurs et de sucreries ; des Messieurs en habit noir accouraient de Lyon ou des résidences voisines et se groupaient derrière deux troupes nombreuses de musiciens, et en tête de cette foule, le conseil municipal marchait gravement avec une harangue de circonstance et des souhaits de bon accueil ; c'était émouvant et solennel.

Tout à coup les boîtes détonent, les salves retentissent le long des bords de la Saône. L'orphéon pousse un hourra, et la fanfare s'apprête à faire entendre ses plus beaux airs, dès que Monsieur le maire aura fini son discours.

Qui donc arrivait ?... qui donc accueillait-on ainsi ? était-ce un prince ?

Oh ! c'était beaucoup plus qu'un prince, c'était un ami.

M. Emile Guimet, l'enfant, le bienfaiteur du pays, revenu naguère de faire le tour du monde, s'était marié quelques jours auparavant, et il amenait sa jeune femme au milieu des siens, dans ce pays où il est né et où il est aimé.

La jeune épouse, émue, rougissante et tremblante, ne savait comment recevoir ces témoignages si profonds, si bruyants et si unanimes d'affection, d'amitié, de reconnaissance et de dévoûment. S'il est des jours qui laissent un souvenir dans la vie, c'est bien assurément les jours comme ceux-là.

Car ils sont rares et précieux, ces témoignages d'élan d'une ville vis à vis un simple particulier.

Si M Emile Guimet a fait du bien dans sa vie, en ce moment, il en a été largement payé.

Le cortége entrant en ville traversa les rues parées, la foule accumulée, les arcs de triomphe ornés, et se dirigea vers le théâtre où les jeunes gens de la ville présentèrent le vin d'honneur aux nouveaux époux.

Puis les discours recommencèrent, puis un concert, dont plusieurs morceaux de M. Guimet lui-même, fut donné par l'orphéon de Neuville et la fanfare de Fleurieu dont les drapeaux chargés de médailles annonçaient de nombreux triomphes, puis un grand dîner réunit les amis lyonnais, dîner accompagné de toasts et de discours, et enfin un bal termina la journée à une heure avancée de la nuit.

Ce bal avait cela de remarquable qu'on avait l'air de s'y amuser beaucoup et que les jeunes Neuvilloises en robes de mousseline ornées de nœuds roses, comme si elles avaient eu un uniforme, offraient les tailles les plus élégantes, les visages les plus gracieux et les plus jolis qu'on pût voir.

Dans les tribunes, les mamans étaient heureuses de la joie comme de la beauté de leurs filles, et ce n'était peut-être pas les moins joyeuses de la fête.

Ah ! si la France avait beaucoup de Neuville-sur-Saône !

A. V.

Lyon. — Imprimerie générale du Rhône. — L. Fabert.

Digitized by Google

POÉSIE

UNE CHASSE AU SANGLIER

(Suite et fin)

On entendit alors la fanfare éclatante,
Cette âpre mélodie, aux sons pleins de vigueur;
Les rangs étaient fixés, la troupe impatiente
Sortit au grand galop par la grille d'honneur.
Nos rapides coursiers foulaient sur leur passage
La route rocailleuse ainsi que le gazon;
Et lorsqu'on eut atteint la limite sauvage,
Une rouge lueur parut à l'horizon.
Arrivés au rond-point, rendez-vous de la halte,
Notre nombre augmenta de quelques hobereaux
Que toute grande chasse enchante, anime, exalte,
Leur faisant négliger de sérieux travaux.
Ces hardis montagnards, experts en vénerie,
Assistent avec calme au plus grave péril,
Et sont les gardiens de la chevalerie
Qui répand les progrès du courage viril.

Le repos du chasseur est de courte durée :
L'ordre vient de partir, on découple les chiens,
Pour placer les *relais*, les *quêtes de rentrée*,
Faire empaumer la voie aux vieux praticiens,

Digitized by Google

Nous trouvâmes bientôt les *boutis* et les *laisses*,
D'un énorme *quartan*, revenu de sa *nuit*,
Dès lors on *brisa bas*, car ces simples finesses
Guident vers l'animal que le chasseur poursuit.
Nos limiers ont le *vent*, ils volent sur la *trace;*
Les piqueurs *baudissaient* du cor et de la voix ;
Le jappement des chiens, les divers cris de chasse
Nous étaient répétés par les échos du bois.
La meute conservait une *belle menée ;*
Elle *rabattit* ferme, et *tint droit* constamment ;
Aussi l'on espéra, dès cette matinée,
De sonner *l'hallali*, signal du dénoûment.
Nos chevaux imitaient les légères gazelles ;
Ils quittèrent le bois, sans cesser de courir ;
Sous le fer des sabots, de vives étincelles
S'échappaient pour briller, au moment de mourir.
De leurs naseaux fumants sort une chaude haleine ;
La sueur qui les couvre atteste leurs efforts ;
D'une abondante écume ils arrosent la terre,
Et se font admirer par de vaillants transports.

Nous avions parcouru plusieurs champs de fougères,
Afin de *rapprocher* et de *prendre le vent ;*
Mais ce fort sanglier *allait de hautes erres ;*
On dut *baudir* encore, et chercher *le devant :*
Holo ! lo ! lo ! couais ! les trompes retentirent ;
La meute s'élança par des bonds effrénés ;
Allez, hop ! allez, hop ! nos étalons hennirent ;
Chasseurs, chevaux et chiens, tous furent entraînés.
L'animal, se lassant de nos vives poursuites,
Fit plusieur *hourvaris*, revint sur son parcours ;
Puis, pour donner le change, *il dressa par les fuites*,
Et *longea* notre chasse, après ses vains détours.
Cette course suivit la chaîne des montagnes ;
La *trace* étant directe, il ne pouvait *ruser ;*
Ce site découvert, éloigné des campagnes,

Digitized by Google

Le priva des moyens dont il venait d'user.
Nous conservions toujours l'allure impétueuse ;
Notre troupe passait, semblable à l'ouragan ;
Arrivés sur un point, la route montueuse
Fut gravie au galop et par le même élan.
Alors de nouveaux sons vibrent, pleins d'allégresse ;
Taïau ! Taïau ! Taïau ! le sanglier paraît ;
Il fuit, mais sa fatigue, indiquant la détresse,
Va l'offrir en victime au valeureux *Vautrait*.
Ses bonds désespérés trahissent son courage ;
Il faiblit et devient haletant, éperdu,
Sur le sol montagneux de l'aride parage
Où devra s'expier l'erreur qui l'a perdu.
Il entend accourir la tourbe impitoyable
Qui soutient ses efforts, prête à se rapprocher ;
Il s'arrête, et nous montre une hure effroyable ;
Passe un petit torrent, et s'accule au rocher.

Son boutoir est garni de défenses cruelles ;
Sa féroce nature offre un combat sanglant ;
Il grogne avec fureur, et ses noires prunelles
Expriment le courroux d'un supplice violent.
Nous étions parvenus à son fatal asile ;
La tête se tenait par de forts chiens *armés ;*
Lorsque sonna *l'attaque*, on vit la meute agile
S'émouvoir et bondir vers ces lieux escarpés.

Captif sous nos regards, dans sa mortelle *enceinte*,
Le puissant animal compte ses agresseurs ;
Mais il n'obtiendra pas son salut par la feinte
Qui trompe bien souvent les plus adroits chasseurs.
Au moment d'accomplir une brusque décharge
De nos trente fusils, messagers de la mort,
Les chiens environnaient, sur un tertre peu large,
Le farouche ennemi, retenu dans son *fort*.
Acharnés à leur proie, audacieux, terribles,

Digitized by Google

Ils mordent avec rage, animent le combat;
Martyrs du dévoûment, devenus insensibles,
Ils sont ensanglantés, et rien ne les abat.
Chaque coup de *boutoir* a fait ses *décousures;*
Des dogues, des mâtins retombent expirants;
Leur corps, dénaturé par d'horribles blessures,
Est une masse informe, aux membres pantelants.
Ce carnage, ces cris, cette agonie affreuse
Nous irritaient en vain, car l'animal *forcé*
Se trouvait confondu dans la meute hargneuse
Que nous pouvions atteindre, avant qu'il fût blessé.
Enfin d'adroits tireurs gravissent une roche,
Ils épaulent ensemble, et visent prudemment;
Bientôt le sanglier, par un bond, se rapproche,
Et traduit sa douleur en un sourd grognement.
Le tir a frappé juste et doublé sa colère;
Victime de nos coups, il cherche les *traqueurs,*
Fait au milieu des chiens sa trace meurtrière
Repasse le torrent, et fond sur des piqueurs.
Il éventre un cheval qui s'abat, roule, expire,
Foulant le cavalier sous son corps convulsif;
L'homme a perdu ses sens, mais pourtant il respire,
Malgré ce lourd fardeau qui le retient captif.

Le sanglier le flaire, et sa gueule béante
Menace le piqueur d'un suprême danger;
A ce moment cruel, éperdus d'épouvante,
Nous déplorions un sort qu'on ne pouvait changer!
Soudain, prêt à mourir, un homme magnanime,
Armé de son poignard, vole vers l'animal;
Le bonheur d'un bienfait l'encourage et l'anime;
La crainte a disparu de ce cœur libéral.
D'un mouvement rapide il fait briller son arme;
Trois fois il a plongé le glaive immolateur;
Pùis, le monstre abattu n'inspirant plus d'alarme,
Ce héros s'approcha du malheureux chasseur.

Digitized by Google

Alors on découvrit, dans le sublime apôtre,
L'illustre chevalier, souriant du succès
De conserver sa vie, et d'en sauver une autre ;
Nouveau laurier conquis par ce grand nom français!

Emu de nos bravos, de ce triomphe intime,
Il nous offrit l'honneur de sa loyale main,
Paraissant oublier la gloire légitime
Qui sourit au champion d'un combat surhumain!
Le piqueur, secouru, revint de sa faiblesse;
Un joyeux *hallali* couronna ce beau jour ;
La meute eut sa *curée*, on mit les chiens en laisse,
Et *l'appel* résonna, préludant au retour.

A. Berger.

Digitized by Google

L'OCTROI DE LYON

Son Histoire. — Son Organisation. — Ses Recettes

De nombreux écrits ont été publiés sur *la consommation de Paris*.

En 1791, Lavoisier; plus tard M. Tessier; en 1820, M. de Châteauneuf, membre de l'Institut, traitèrent cette question.

Toutes les œuvres antérieures à celles de ces savants économistes sont entièrement oubliées aujourd'hui.

Mais le livre publié en 1856, par M. Armand Husson, chef de division à la Préfecture de la Seine, eut le plus de retentissement et sera consulté de tout temps, avec fruit, par les économistes et par les statisticiens.

Dans un article intitulé : la *Fortune de Paris* et inséré en 1874, dans la *Revue des Deux Mondes*, le persévérant et charmant écrivain, M. Maxime Du Camp, a initié le public au mécanisme de l'Octroi de Paris, et, dans le n° du *Petit Journal* du 3 février 1874, son rédacteur principal, M. Thomas Grimm, avec sa plume élégante et aimée, a donné à plus de deux cent mille lecteurs une idée claire de l'œuvre importante de M. Du Camp.

Pourquoi, à notre tour, n'écririons-nous pas quelques lignes sur l'*Octroi* de la seconde ville de France et sur sa *consommation* dans les six divisions de son tarif :

Boissons et liquides;
Comestibles;
Fourrages;
Combustibles;

Digitized by Google

Matériaux;

Objets divers.

Certes, nous ne pouvons pas avoir la prétention de présenter ce travail avec tout le charme que sauraient lui donner les écrivains que nous avons cités, mais nous osons néanmoins espérer que nos renseignements, puisés à une source officielle, ne seront pas sans intérêt pour les lecteurs.

I

L'impôt octroi, créé par le roi Jean, ne frappa d'abord que trois articles, *le vin, la viande, le poisson*, et ne fut autorisé que pour une année, terme après lequel il cessa d'être perçu.

Diverses ordonnances rétablirent par la suite cet impôt, mais avec de grandes variations. Le numéraire devenant moins rare, et les denrées augmentant de valeur à mesure que diminuait celle du numéraire, les tarifs d'octroi furent successivement augmentés et devinrent permanents.

Les octrois de Lyon ont eu à subir toutes ces vicissitudes et toutes ces variations. Supprimés, comme tous les octrois de France, par le décret du mois de mars 1791, ils furent rétablis le 5 fructidor an VIII, c'est-à-dire le 23 août 1800, et prirent alors le titre qu'avait donné à l'octroi de Paris la loi du 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798), celui d'*octroi municipal et de bienfaisance*.

La Guillotière, Vaise et la Croix-Rousse, communes entièrement distinctes, eurent des octrois complètement indépendants de celui de Lyon. Mais en 1852, on comprit qu'il était urgent de rattacher la banlieue à la ville-mère, et par décret du 24 mars 1852, toutes ces communes furent fondues en une seule et formèrent l'agglomération

Digitized by Google

de la grande cité lyonnaise, telle qu'elle existe aujourd'hui.

L'octroi avait traversé à Lyon une période de 70 années ; il avait subi, sans en être ébranlé, les rudes épreuves de 1814, de 1830, de 1848 et de 1852 quand, le 9 septembre 1870, la ville, en se réveillant, trouva placardée sur ses murs, une affiche contenant seulement ces mots :

ARTICLE UNIQUE.

L'Octroi est aboli pour la ville de Lyon.

Lyon, le 9 septembre 1870.

Signé : CHÉPIÉ, CHAVEROT, PERRET.

La généralité des habitants croit peut-être encore aujourd'hui que c'est le Comité de salut public tout entier qui rendit l'arrêté de suppression de l'octroi. C'est une erreur. Deux ou trois jours avant cette suppression, le Comité des finances, appelé à délibérer sur cette question, s'était prononcé pour le maintien de l'octroi, tout en condamnant le principe de l'impôt ; mais dans une prétendue séance de nuit, tenue le 9 septembre, la suppression fut décidée par trois membres sur 74 dont se composait le Comité de salut public.

Bien qu'affichée, cette suppression était encore, le 10 septembre, à neuf heures du matin, inconnue de M. Challemel-Lacour, commissaire extraordinaire de la République à Lyon, et des membres les plus marquants du Comité de la Commune : MM. Bonnardel Emile, Durand, Baudy, etc., etc., que M. le Préfet s'était adjoints comme conseillers intimes. Tous leurs efforts tendirent, auprès du Comité de salut public, à faire ajourner la mesure ; mais le tour était joué et la majorité, craignant de

Digitized by Google

perdre sa popularité auprès de ses concitoyens, s'inclina devant le fait accompli.

M. Challemel-Lacour ne voulut cependant pas sanctionner l'arrêté d'abolition de l'octroi. Cette non-sanction résulte de la lettre suivante, toute de sa main, qu'il écrivit au Directeur de l'octroi :

« Ce 10 septembre au soir.

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« L'ajournement de l'arrêté qui supprime l'octroi n'a pas été « prononcé. Que l'on continue à percevoir les droits aux « barrières, mais sans insister avec ceux qui refuseraient de « les payer, afin d'éviter tout conflit.

« L'arrêté tombera de lui-même, et, vers la fin de la semaine, « nous serons en état d'aviser.

« Quant à l'avis relatif à la perception de la partie du droit « afférent au Trésor public, gardons-nous bien de l'afficher. « Un tel avis *serait la sanction indirecte d'un arrêté que je « ne veux sanctionner en aucune façon.*

« Recevez, etc.

« CHALLEMEL-LACOUR. »

Ainsi, l'octroi fut supprimé à Lyon, le 9 septembre 1870, par un véritable tour d'escamotage et dans un moment où, plus que jamais, la commune avait besoin de toutes ses ressources.

Si, au moins, la suppression de l'octroi avait profité au consommateur? Mais non. Les objets de consommation furent vendus aussi cher que précédemment, et de plus, le consommateur eut à supporter les impôts nouveaux établis en remplacement des droits d'octroi supprimés. L'intermédiaire seul bénéficia de la suppression, car, bien que n'acquittant plus les taxes d'octroi, il ne cessa pas de vendre ses produits aux prix établis avant cette suppression.

Digitized by Google

Certes, il n'entre point dans le plan de ce travail, tout d'histoire et de statistique locale, de discuter les critiques faites à toutes les époques sur l'impôt indirect en général et sur l'impôt octroi en particulier.

Mais il est incontestable que, dans notre pays, toutes les fois que l'on a voulu faire échec au gouvernement établi, ou flatter les passions populaires, on s'est livré à une violente critique des impôts indirects.

Remontant seulement à la fin du premier Empire, nous avons entendu saluer le départ du chef de l'Etat pour l'île d'Elbe par le cri de : « Plus de droits réunis ! » Le mot a disparu, mais heureusement pour notre système d'impôts, les *contributions indirectes* ont pris la place des *droits réunis*, comme ceux-ci avaient pris la place des *aides*, supprimées par la loi de 1791 qui emporta tous les impôts indirects.

La révolution de 1830 fut précédée de nombreux pétitionnements provoqués par Bordeaux contre les contributions indirectes et spécialement pour obtenir la suppression d'un droit de 10 francs par hectolitre qui frappait les vins en bouteilles.

Cet impôt devait disparaître en même temps que le gouvernement de la Restauration ; mais, arrivés au pouvoir, ceux qui en avaient le plus vivement réclamé la suppression ne trouvèrent rien de mieux à faire que de maintenir ce qui existait, en modifiant la quotité des taxes établies et tant soit peu la législation.

Pendant l'Empire et la Restauration, l'impôt indirect avait donc été le point de mire ou plutôt l'arme de guerre des opposants. Le gouvernement de 1830 eut aussi les siens; mais comme les moyens précédemment employés étaient usés, on dut en chercher d'autres.

Le monopole des tabacs fut le grand cheval de bataille

Digitized by Google

de cette époque. L'Etat, disait-on, « empoisonne les fumeurs par ses produits détestables. Fournis par le commerce, les tabacs seraient de bien meilleure qualité et payés beaucoup moins cher. » On criait : « A bas le monopole ! »

Le monopole des tabacs fut donc vigoureusement attaqué et faiblement défendu par ceux qui avaient intérêt à le défendre ; la loi relative au monopole ne fut votée, dans toutes les circonstances, que temporairement ; la question de remplacement fut mise à l'étude pendant plusieurs années et, comme tout se calme à la longue, quand le gouvernement de Juillet fut emporté par la tourmente révolutionnaire, on ne songea plus à attaquer le monopole.

Le second Empire était arrivé autoritaire et fort : il n'était pas facile de faire de l'agitation, surtout en employant les moyens déjà usés consistant à crier : « Plus de droits réunis ! plus de contributions indirectes ! plus de monopole ! » On dut chercher un autre sujet et il fut vite trouvé : les octrois n'avaient pas été attaqués jusqu'alors, on attaqua les octrois. On y était d'autant plus encouragé qu'à tort ou à raison, on prêtait à l'Empereur l'intention de les supprimer.

L'octroi fut donc le bouc émissaire des mécontents de cette époque, bien qu'il soit l'impôt le plus équitable, parce qu'il se répartit en proportion de ce que chacun consomme. Ceux qui ont demandé et qui demandent encore la *suppression de l'octroi* n'ont pas réfléchi que l'impôt en réalité le meilleur, même pour le pauvre, est celui qui convient le mieux à la fortune générale de l'Etat, fortune qui est celle du pauvre beaucoup plus que celle du riche.

De tout temps, le gouvernement a fait comme il a pu, le moins mal qu'il a pu, sans compter que souvent il a

Digitized by Google

été dirigé par des ministres pleins de sagesse comme Sully, ou de génie comme Colbert, ou d'humanité comme Turgot, lesquels se sont efforcés de rendre les hommes heureux en rendant les gouvernements prévoyants et sages.

Rien n'est plus utile, a dit M. Magne, que l'établissement des taxes d'octroi. Ces taxes sont *librememt* votées par les communes, demandées *librement* par les conseils municipaux élus *librement* par le suffrage universel.

Un impôt présente-t-il des inconvénients, on en demande la suppression, mais quand il faut le remplacer, l'impuissance est complète.

Qu'est-ce que l'octroi? dit M. Rouher.

Une association communale existe; elle a des besoins et des charges, des devoirs d'humanité à remplir, des pauvres à secourir. Pour se procurer des ressources, elle établit des droits d'octroi. Le produit de cet impôt, supporté par le contribuable en proportion de sa consommation, est employé *exclusivement* pour les besoins de la cité et surtout des indigents; et c'est l'impôt proportionnel à la consommation et à la richesse que l'on veut détruire!

Pourquoi préférons-nous l'octroi aux autres impôts indirects? a dit M. Louvet, ancien maire de Saumur, ancien ministre du commerce. Parce qu'il est le plus indirect des impôts indirects. D'abord il se perçoit au moment où le contribuable éprouve le besoin de satisfaire un désir de consommation; la perception se mêle donc toujours plus ou moins au plaisir d'un besoin satisfait. En second lieu, il se divise à l'infini et par minimes portions qui le rendent peu sensible; il se fractionne sur les choses les plus usuelles, telles que le manger, le boire, le vêtement, etc.

Digitized by Google

Il s'incorpore tellement au prix des choses, qu'il est impossible de distinguer dans le prix de l'objet acheté la part afférente à l'impôt.

Nous préférons encore l'octroi aux autres impôts, parce qu'il est juste, parce qu'il est libéral. Il est juste, parce qu'il pèse sur chacun en raison de sa consommation et de sa fortune. Il est libéral, parce que celui qui ne consomme pas ne le paie pas. Le riche et le pauvre paient le même droit, mais le premier consomme plus que le second ; donc, sa part de contribution dans l'octroi est plus considérable.

« Quant à la manière dont l'impôt se répartit entre les « diverses classes, écrit M. Thiers, ce que l'on peut avan- « cer de plus vrai, c'est qu'il se répartit en proportion de « ce que chacun consomme, par la raison, fort ignorée, « j'en conviens, et fort peu comprise que l'impôt se réper- « cute à l'infini, et de répercussions en répercussions, « devient en définitive partie intégrante du prix des « choses. De la sorte, celui qui achète le plus d'objets est « celui qui paie le plus d'impôt. » (1)

L'opinion de M. Thiers est précieuse en pareille matière et son autorité répond victorieusement à ceux qui ont voulu faire, à Lyon, l'expérience de la suppression de l'impôt octroi, suppression faite au détriment de tous les consommateurs, et surtout de la caisse municipale, obligée d'emprunter huit millions pour couvrir son déficit.

Au reste, le bon sens des masses est souvent un guide utile à suivre. Ce bon sens disait partout : l'octroi de Lyon ne peut pas être supprimé, et il est impossible que l'ayant été il ne soit pas rétabli. Ce qui prouve que c'était

(1) Thiers, *De la propriété*. Chapitre IV. De l'impôt.

Digitized by Google

bien là la pensée de tout le monde, c'est l'empressement que tout le monde mit à Lyon, depuis le jour de la suppression de l'octroi, à faire arriver des quantités considérables de vins. Cet empressement fit hausser subitement le prix du vin de dix francs par pièce, représentant à peu de choses près l'équivalent du droit d'octroi supprimé. Est-ce qu'on se serait tant hâté si l'on avait cru à la suppression définitive de l'impôt octroi? Assurément non. Le bon sens des masses ne se trompait pas, et le 3 juillet 1871, l'octroi fut rétabli à Lyon, avec le règlement et le tarif qui étaient en vigueur le 9 septembre 1870, au jour de la suppression.

Le 4 juillet 1871, dès le matin, la plus grande partie du personnel de l'octroi, dont 303 sur 438 anciens serviteurs, était aux barrières. La veille, une affiche avait fait connaître, dans toute la ville, que l'octroi serait rétabli immédiatement. La perception commença dès le jour, aux heures réglementaires, et fut faite partout sans la moindre difficulté. On peut dire plus: des félicitations furent adressées au service par la population rurale qui avait à introduire des marchandises comprises au tarif et par les consommateurs du lieu sujet, apportant eux-mêmes, aux bureaux, les droits à payer.

Depuis lors, l'octroi de Lyon n'a pas cessé de fonctionner et de donner à la ville un revenu qui s'est élevé pour 1876 à 11,138,497 fr. 10 c. (1)

II

PERSONNEL

L'octroi de Lyon compte 467 employés, dont deux inspecteurs, quatre sous-inspecteurs, 39 receveurs, 44 véri-

(1) Nous donnerons plus loin le tableau des produits de l'octroi de Lyon depuis 1854, époque de la fusion, jusqu'au 31 décembre 1876.

Digitized by Google

ficateurs, 44 aides-vérificateurs, 19 chefs de barrière, 4 capitaines, 8 lieutenants, 19 brigadiers et 259 préposés pour faire la perception et la visite aux barrières ; enfin 16 autres employés, y compris le directeur, composent l'administration centrale où toutes les opérations du service sont réunies et contrôlées.

Ce personnel est à peine suffisant pour surveiller un rayon de 26 kilomètres, les arrivages du Rhône et de la Saône, pour faire le service à 34 barrières, à 2 abattoirs, à 10 gares de chemins de fer et à 15 bureaux de l'intérieur où se perçoivent les droits d'octroi constatés par le service des contributions indirectes et ceux dus sur les objets tarifés préparés ou fabriqués à l'intérieur, ou provenant des 355 entrepôts en matière d'octroi existant à Lyon.

Il est difficile de se faire une idée de l'importance d'un pareil service dont le mouvement est continuel, tant sous le rapport de la surveillance que sous celui de la perception : aussi ne doit-on pas craindre d'entrer dans trop de détails, et d'étaler pièce à pièce, pour les faire connaître, tous les rouages de cette grande administration municipale.

N'est pas employé d'octroi qui veut : de trop grands intérêts sont en jeu pour ne pas faire choix de très-bons serviteurs.

L'employé d'octroi doit être honnête, dévoué, intelligent et accoutumé à la discipline. Il doit être brave également, car très-souvent il est obligé de faire appel à son courage pour arrêter les fraudeurs et résister à leurs attaques. Aussi, c'est afin de trouver réunies toutes ces qualités dans les préposés, que l'administration recrute, autant que possible, son personnel parmi les sous-officiers quittant le service militaire pour rentrer dans la vie civile.

Digitized by Google

La limite d'âge, pour être admis à l'octroi de Lyon, est fixée à 30 ans. Tout postulant doit joindre à sa demande d'emploi, avec ses pièces militaires, le certificat de bonne conduite délivré par le corps et un extrait de son casier judiciaire, attestant qu'il n'a subi aucune condamnation.

L'ordre hiérarchique des emplois, le mode et les conditions de l'avancement, les règles à suivre en ce qui concerne les congés, les autorisations d'absence pour maladies ou autres causes, l'application des mesures de discipline et de répression contre ceux des employés de tout grade qui négligeraient de remplir leurs obligations ou s'en écarteraient, sont fixés par un règlement d'administration intérieure, en date du 5 mars 1873.

Aux termes de ce règlement, les employés de l'octroi sont classés pour la hiérachie et l'avancement dans l'ordre suivant :

Le directeur,
Les inspecteurs,
Les sous-inspecteurs,
Les receveurs et capitaines,
Les vérificateurs et lieutenants,
Les aides-vérificateurs,
Les brigadiers ,
Les sous-brigadiers et chefs de barrière,
Les préposés.

Nul ne peut être commissionné en qualité de préposé, s'il a moins de 21 ans et plus de 30 ans, à l'exception toutefois des fils d'employés qui peuvent être admis commis aux écritures, aux barrières, à 20 ans, s'ils ont l'aptitude nécessaire.

Les candidats ne sont acceptés qu'après examen cons-

Digitized by Google

tatant qu'ils savent lire, écrire et compter correctement ; qu'après avoir été visités par le médecin de l'administration qui a reconnu, par un certificat, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou maladie les rendant impropres au service.

Le minimum de la taille est celui exigé pour le service militaire (1 m. 600 millim.).

L'avancement est accordé aux plus anciens et aux meilleurs serviteurs. Il peut être fait des exceptions à cette règle en faveur d'employés qui recevraient des blessures dans leur service, ou qui rendraient des services exceptionnels, si toutefois ils ont les capacités voulues. Les exceptions sont prononcées par l'autorité supérieure sur un rapport spécial du directeur.

Pour obtenir le grade de vérificateur, les aides-vérificateurs sont tenus de passer un examen théorique et pratique sur les connaissances qu'exige l'emploi.

Toutes les promotions aux divers grades sont faites en conseil d'administration organisé, conformément à l'arrêté préfectoral du 30 septembre 1853, sous la présidence du directeur de l'octroi.

Les propositions d'admission et d'avancement sont adressées à M. le préfet, qui les modifie, les repousse ou les sanctionne, après examen, par un arrêté.

Le conseil d'administration propose aussi la mise à la réforme des employés et donne son avis sur les indemnités à leur accorder et sur la liquidation des pensions de retraite.

Tout employé malade est soumis aux visites du médecin de l'administration, qui fixe le temps nécessaire à sa guérison. Un congé régulier n'est accordé à l'employé malade que jusqu'à concurrence de 30 jours. Pour tout autre cas, le congé n'est accordé qu'avec retenue du demi-traitement.

Digitized by Google

Si après trois mois de maladie, l'employé ne peut pas reprendre son poste, il est rayé des cadres et admis à une retraite proportionnelle lorsque son temps de service lui donne des droits à une pension.

Les receveurs, en cas d'absence autorisée, doivent se faire remplacer par un vérificateur agréé par l'administration et de la gestion duquel ils sont responsables.

Les comptables conservent exceptionnellement leurs appointements pendant toute la durée du congé pour cause de maladie, à charge par eux de répondre de la gestion de l'employé non cautionné qu'ils désignent pour les remplacer.

Les employés remplacés pour cause de maladie conservent leurs droits aux premiers emplois vacants dès qu'ils ont fait constater leur parfait rétablissement.

Les employés ne peuvent adresser des demandes d'aucune espèce que par l'entremise de leur directeur. Celles qui parviendraient directement à l'autorité resteraient sans solution. Des congés, avec ou sans traitement, jusqu'à concurrence de six jours, peuvent être directement accordés par le directeur.

Tout employé entrant dans l'administration doit verser pour l'uniforme le montant de 100 francs, et il ne touchera ses premiers appointements qu'à partir du deuxième mois de son installation, le premier mois étant, aux termes du règlement, retenu pour la caisse des retraites.

Enfin, il est absolument défendu aux employés d'octroi, sous peine de destitution, de faire directement ou indirectement le commerce d'objets soumis aux taxes soit du trésor, soit de l'octroi.

OLIBO.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE PONT DE LA BOUCLE

Quand, à Lyon, fut établi sur le Rhône, en 1852, le pont du chemin de fer de Genève, les habitants de la rive droite de ce fleuve manifestèrent le regret qu'on n'y eût pas consacré, comme au pont de la Mulatière, un petit espace, ne fût-ce qu'un trottoir, pour les piétons qui auraient pu se rendre au bois de la Tête-d'Or sans être forcés de faire un grand détour par le pont de Saint-Clair, ou de traverser le fleuve au moyen de barques.

Trompés dans leur attente, les quartiers avoisinant le cours d'Herbouville signèrent alors, sans succès, pétition sur pétition pour obtenir la construction d'un pont sur le Rhône, entre la place de la Boucle et le parc de la Tête-d'Or. Leurs demandes réitérées n'aboutirent qu'à leur faire accorder, comme jadis, un nouveau bac à traille dont le péage eût été de dix centimes par personne. Mais, bientôt, le projet d'une Exposition universelle à Lyon prenant de la consistance, et les promoteurs du bac calculant les bénéfices qu'ils pourraient, sans doute, en retirer, réclamèrent l'autorisation formelle d'établir une passerelle à cet endroit.

Le *Journal de Lyon* du 1er décembre 1871 disait à cette occasion :

« Nous n'avons garde de discuter ici, hors de propos, toutes les mauvaises raisons que l'ancienne administration a opposées pendant dix ans à cette œuvre d'utilité publique incontestable que les habitants intéressés offraient d'exécuter à leurs frais, risques et périls : le monopole de la Compagnie des ponts du Rhône, racheté par la ville,

Digitized by Google

le danger des ponts suspendus, l'inconvénient des ponts en bois, la pénurie du trésor municipal qui ne permettait pas de faire une pareille dépense, et surtout la prétendue impossibilité de suppléer à cette disette financière, par une concession à péage que l'on disait absolument abolie en principe, à côté du fait contradictoire du bac à traille du faubourg de Bresse qui fait payer aux passagers quatre fois plus cher un moyen de communication cent fois plus incommode que celui d'un pont.

« Fort heureusement ces vieux prétextes ont été mis au rebut, nous assure-t-on, par la nouvelle administration qui, en cela du moins, mérite l'approbation de tous les citoyens intelligents. Pressés d'ailleurs par la nécessité urgente d'ouvrir un facile débouché à la foule qui doit se porter à notre Exposition de 1872, la Préfecture et la Mairie de Lyon paraissent s'être enfin accordées pour concéder au moins le droit d'établir une passerelle en fer aux entrepreneurs qui voudront s'en charger. Nous ne connaissons pas encore les conditions de ce marché, mais il ne semble pas qu'elles doivent soulever de nouvelles difficultés. Hier soir, en conséquence, les propriétaires principaux du cours d'Herbouville et des quartiers aboutissants se sont réunis chez l'un d'eux, afin de régler la quote-part de la dépense qui doit revenir à chaque intéressé et organiser ainsi la souscription pour la construction d'une passerelle à arches de fer estimée à environ 100,000 francs. »

La preuve qu'on s'en occupa sérieusement, c'est que quinze jours après (le 15 décembre) il fut ouvert une enquête sur le projet de construction d'un pont fixe en fer, avec concession du péage à établir sur le Rhône entre la place de la Boucle et le parc de la Tête-d'Or, et d'une passerelle provisoire ayant la même destination pendant

Digitized by Google

la construction du pont. Cette enquête fut favorable, et ce pont fut reconnu d'utilité publique, mais les ressources de l'Etat et de la ville de Lyon ne permettant pas de faire cette dépense, on laissa ce soin aux habitants du quartier.

En 1872, un sieur Martin présenta un plan de passerelle métallique à établir en face de la place de la Boucle, aboutissant à l'entrée du parc.

Après des longueurs et des difficultés sans nombre, il parvint à faire adopter ses plans par l'Administration des Ponts et Chaussées, et le 11 mai, il obtint un décret de concession envoyé par le Ministre des Travaux publics à la Préfecture qui le lui signifia.

Le sieur Martin, possesseur de cette concession, n'ayant pas par devers lui les moyens de faire construire cette passerelle, fit appel à des actionnaires. Une compagnie anonyme se forma au capital de 140,000 francs, montant du devis présenté par lui; il céda à cette compagnie sa concession, et ses plans, moyennant un certain nombre d'actions et une somme déterminée à titre d'honoraires pour surveiller et conduire les travaux.

Cette compagnie, composée en majeure partie de petits propriétaires et d'ouvriers du quartier, traita avec un entrepreneur, le sieur Pitrat, choisi par Martin, et moyennant un prix à forfait de 140,000 francs. Cet entrepreneur s'était chargé de construire le pont en cinq mois, à partir du jour où le décret de concession avait été rendu, c'est-à-dire que le 11 octobre 1872 ce pont devait être parachevé et propre à la circulation. (1)

Nous n'avons qu'un vœu à former, disaient les journaux, c'est que ce pont soit fait assez solidement pour

(1) Exposé de la situation financière de la Société anonyme du Pont de la Boucle à MM. les Membres du conseil municipal.

Digitized by Google

durer plus que le temps de l'Exposition, puisqu'il rendra service à une nombreuse population qui réclame cette communication depuis la création du parc, et qu'il évitera un contour de 1,200 mètres.

Néanmoins, au mois d'août, il n'y avait encore aucune apparence de pont ; le Conseil d'administration de la Société informa le public que les pièces dont sera composé ce pont d'un nouveau genre sont en grande partie terminées, qu'on travaille aux autres avec une très-grande activité, dans divers ateliers, notamment dans ceux de M. Pitrat, entrepreneur de serrurerie, avenue de Saxe, 85 ; qu'on ne devait pas oublier que ce pont, entièrement métallique, ne comporte point de maçonnerie dans sa construction, et que c'est pour cette raison qu'on ne voit aucuns travaux préparatoires sur le Rhône à l'endroit où il doit être placé, mais que selon toutes probabilités on pourra passer dessus dans les premiers jours d'octobre.

Le temps de l'Exposition, quoique prolongé, arriva à son terme ; l'année 1872 s'écoula et la passerelle de la Boucle était encore à se montrer.

Pourtant, à la fin de janvier 1873, on travailla activement aux travaux d'établissement de ce pont, de manière à ce qu'il fût prêt pour l'ouverture de la seconde période de l'Exposition fixée au mois de mai suivant.

D'après le plan, on devait passer directement du pont dans les galeries au moyen d'un escalier, à l'extrémité duquel on mettrait le tourniquet de rigueur.

Le 4 mai, le *Petit Lyonnais* disait :

Le pont aura 9 arches ; l'arche marinière qui, comme on sait, doit mesurer 32 mètres, sera la cinquième, en comptant à partir des bâtiments de l'Exposition.

La largeur du Rhône, à l'endroit où le pont est établi, est de 274 mètres.

Digitized by Google

Chaque pile est composée de plusieurs colonnes en fonte qui sont terminées par une vis de 60 centimètres de diamètre et de 60 centimètres de hauteur. Ces vis, système Mitchell, sont déjà employées en Angleterre pour les fondations des phares.

Les colonnes sont donc vissées dans le sable ou la terre qui forme le lit du fleuve.

Les colonnes sont déjà toutes fixées.

Les piles sont reliées entre elles par trois arceaux en fonte, de quelques centimètres d'épaisseur seulement; l'espace vide entre ces arceaux sera couvert par des travées en bois et par un plancher qui formeront le tablier du pont.

En amont de chaque pile et à quelques mètres de distance, on remarque un faisceau composé de trois colonnes pour servir de brise-glace et amortir le choc résultant du courant.

La plus grande profondeur qu'on ait rencontrée a été d'environ 3 mètres ; dans certains endroits elle n'est que d'à peine 50 centimètres ; les colonnes reposent presque à fleur d'eau.

Le pont n'est destiné qu'aux piétons.

Il servira aux visiteurs de l'Exposition pendant toute sa durée.

Après l'Exposition, il sera livré à la circulation du public, moyennant un péage de deux centimes par personne.

Ce nouevau pont est un des premiers, dans son genre, qui soit construit en France.

Jeté hardiment, comme une flèche, en travers du fleuve, au point où il est le plus large, avec ses colonnes effilées et ses arceaux élancés, il aura tout à la fois un air de coquetterie, de grandeur et de fierté.

Quinze jours après cette annonce, le lundi 19 mai, à

Digitized by Google

4 heures et quart de l'après-midi, le bateau à vapeur l'*Hirondelle* n° 2, qui fait le service du Haut-Rhône, heurta, à la descente, une des piles de ce nouveau pont encore en construction. La pile s'écroula sous ce choc violent, mais le mal sera bien vite réparé, ajoutait-on ; une petite barque qui était attachée au bateau a été brisée ; il n'y a eu d'ailleurs aucun autre accident à déplorer.

On cherchait à pallier, comme on le voit, ce que quelques observateurs redoutaient pour plus tard.

Néanmoins, l'Exposition était depuis longtemps ouverte au public et la circulation prochaine sur ce pont n'étant point annoncée, le petit journal de la localité inséra le 4 août, dans ses colonnes, quelques lignes à l'occasion de ce retard.

Le même jour, ce journal recevait la réponse suivante :

« Je lis, dans votre numéro de ce matin, un article où il est dit que de la façon dont on travaille au pont de la Boucle, il sera fini dans quelques années, et vous demandez aux entrepreneurs de vouloir bien conduire les travaux avec plus d'activité.

« Permettez-moi de vous répondre ceci :

« Les travaux sont finis depuis quinze jours, et si le pont n'est pas encore livré à la circulation, c'est qu'il faut avant tout que MM. les ingénieurs de l'Etat aient vérifié tous les travaux afin de s'assurer de leur bonne exécution ; il faut ensuite qu'ils aient fait procéder aux épreuves.

« Or, j'ai tout lieu de penser que cette vérification et les épreuves pourront être finies dans les premiers jours de la semaine prochaine.

« Quant à la durée des travaux de construction de cette passerelle, me permettez-vous de demander dans votre

Digitized by Google

journal, à ceux qui en ont critiqué la durée, s'ils ont vu quelquefois un ouvrage de ce genre construit et monté en si peu de temps ?

« Il reste, il est vrai, quelques menus travaux tels que : installation du gaz, nivellement des garde-corps, etc.

« Mais tout ceci ne peut se faire qu'après les épreuves, et alors que le tassement général se sera produit.

« Veuillez donc accueillir ma réponse dans votre plus prochain numéro, et me croire toujours votre tout dévoué. — J. B. Pitrat. »

Le 15 août 1873, cette passerelle fut enfin livrée à la circulation après l'essai réglementaire.

Le 23 septembre suivant, un avis informe le public que le passage sur la passerelle de la Boucle était interdit, mais pour quelques jours seulement ; — que du reste le pont de la Boucle ne se ferme à la nuit close que parce qu'on attend que les appareils à gaz soient posés et que l'on puisse traverser l'Exposition, ce qui ne tardera pas.

L'exploitation de la passerelle, pendant la première année, rapporta une recette brute de 9,000 francs environ, mais si l'on déduit de cette somme les frais du personnel, de l'entretien et de l'éclairage, qui peuvent être évalués à 3,000 francs, il en résulte un simple bénéfice de 6,000 francs, ce qui ne donne pour intérêt du capital employé qu'à peu près 3 0/0, sans réserve aucune pour l'amortissement.

L'éclairage pourtant laissait encore à désirer, témoin cette lettre adressée à *Lyon Journal*, le 5 septembre 1874 :

« Monsieur le Directeur,

« Passant, hier soir, à 9 heures, sur la passerelle de la Boucle, je remarquai que certaines parties du pont res-

Digitized by Google

taient dans une très-grande obscurité, et que toutes les lanternes à gaz, placées sur ce pont, n'étaient pas éclairées. J'en fis l'observation au receveur, qui me répondit : Ah ! si on éclairait tous les becs, on ne ferait pas ses frais. — Si on n'éclairait pas du tout, dis-je à mon tour, ce serait plus économique encore, et je partis.

« Voyons, Monsieur, quand l'Administration a concédé le privilége de construire ce pont, il a dû y avoir un cahier des charges, et ce cahier des charges doit certainement porter que le pont sera éclairé la nuit, etc.

« Lorsqu'on voulut construire ce pont, a-t-on assez crié dans la presse qu'on ne rêvait que le bonheur des populations riveraines ! etc.

« Entre nous, on faisait tout bonnement une affaire de spéculation. Il ne m'appartient pas de savoir si elle est bonne ou mauvaise, mais je crois qu'il est du devoir de l'Administration de veiller à ce que ce pont soit éclairé suffisamment.

« Sait-on ce qui peut arriver dans un endroit si désert, et surtout à l'époque de la saison de brouillards dans laquelle nous allons entrer ? — « Recevez, etc.

Pour faciliter le paiement du péage de cette passerelle, les administrateurs firent imprimer de petits billets de passage, comme l'avait fait ci-devant la Compagnie des ponts du Rhône. Nous en avons vu deux différents. L'un sur papier gris, imprimé sur une seule face, porte : *Passage d'une personne à pied; non remboursable.* L'autre, sur papier chamois, a d'un côté : *Passerelle de la Boucle Saint-Clair*, et de l'autre: *Passage d'une personne à pied*, 02 1/2 *centimes — non remboursable.*

Mais continuons l'historique de notre pont.

L'entrepreneur s'était engagé dans son marché à sui-

Digitized by Google

vre toutes les prescriptions du cahier des charges et du décret de concession. Le pont devait être garanti par des brise-glace solidement établis et avec de bons matériaux; il ne se conforma pas à ces prescriptions, car l'expérience vint bientôt démontrer que ces brise-glace ne pouvaient pas résister au moindre choc, puisqu'ils ont été renversés plusieurs fois, même par le seul courant rapide des grosses eaux.

La Compagnie crut devoir intenter un procès au sieur Pitrat, mais les tribunaux le dégagèrent de toute responsabilité, la faisant retomber sur l'architecte dont l'entrepreneur avait suivi les plans qui étaient vicieux et que les Ponts et Chaussées n'auraient pas dû accepter. Ce n'est que plus tard qu'ils se sont aperçus de leur erreur.

Le pont devait coûter 140,000 francs, prix du forfait convenu avec l'entrepreneur; mais ce dernier présenta un compte de travaux supplémentaires et d'augmentations sur les fers, s'élevant à 24,580 francs. La Compagnie a dû payer (car elle y a été condamnée) tous ces brise-glace inutiles, puisqu'ils étaient mal faits et qu'ils ne garantissaient rien; elle croyait ces armatures comprises dans le forfait. Elle a dû payer aussi d'autres travaux et fournitures auxquels elle était loin de s'attendre. Le capital de 140,000 francs ayant eu déjà beaucoup de peine à se compléter, la Compagnie fut fort embarrassée pour faire un nouvel appel de fonds: personne ne voulut plus prendre d'actions. Cependant l'entrepreneur, qui avait obtenu gain de cause devant toutes les juridictions contre la Compagnie, la poursuivit à outrance, et le pont fut sur le point d'être vendu, le 30 avril 1875, par expropriation forcée. Devant cette extrémité fâcheuse, ne pouvant plus trouver de l'argent auprès de ses actionnaires, la Compagnie fut forcée d'emprunter par hypothèques sur le pont,

Digitized by Google

la somme de 36,000 fr. nécessaire pour se libérer envers l'entrepreneur et faire des travaux de consolidation, consistant à entourer les brise-glace existants, de pieux en chêne solidement établis, de façon à amortir tous les chocs possibles.

Le 6 avril 1875, l'entrepreneur fut payé et on allait traiter avec un maître charpentier pour l'établissement des pieux préservateurs sur un plan donné par les Ponts et Chaussées; on allait pas conséquent, avant de procéder à ces travaux, relever trois brise-glace qui avaient été couchés précédemment sur les piles du pont. Déjà le marché était conclu avec le nouvel entrepreneur Fugier, lorsque le vendredi 21 mai, survint l'accident suivant, à l'endroit même où les brise-glace manquaient (1).

Vers dix heures du soir, un radeau chargé de bois de construction, appartenant à M. Perrin, propriétaire à Laviole, et monté par sept hommes, descendait le Rhône, très-gros et très-rapide depuis deux jours.

Le propriétaire et les hommes qui le montaient n'avaient pu, à cause de la violence du vent, s'arrêter ni au pont de Nièvre, ni à Miribel.

A trois heures et demie, ils s'étaient engagés sur un banc de gravier vers le pont d'Anton.

L'obscurité, jointe à la violence du courant, empêchait les mariniers de guider convenablement leur radeau, car ils vinrent heurter la deuxième arche du pont de la Boucle qui s'ébranla sous le choc, et un craquement se fit entendre.

A environ soixante mètres, le pont s'effondra et engloutit le radeau dans le fleuve.

---

(1) Exposé de la situation, etc., ci-dessus cité.

Digitized by Google

Le chargement du radeau alla butter contre une usine flottante amarrée sur le quai Saint-Clair.

Elle put résister à ce choc, grâce aux fortes amarres et à ses chaînes d'attache.

Le tablier du pont roula à 200 mètres environ en aval.

Aux cris poussés par les victimes, des mariniers et des employés de l'octroi accoururent et s'employèrent au sauvetage.

Au moment de l'accident, il n'y avait que cinq personnes sur le radeau : deux mariniers étaient descendus au Grand-Camp pour amarrer.

Le sieur Perrin, propriétaire du radeau, et un jeune homme, furent retirés du Rhône vers le pont Morand, par MM. Marelon et Pécru, employés de l'octroi.

Les trois autres mariniers, au nombre desquels se trouvait le sieur Gaillard, patron du radeau, n'ont pas été retrouvés ; ils ont dû être écrasés et emportés par le courant.

On assure que des passants ont entendu crier sous le pont de la Guillotière ; il est probable que c'est un des mariniers qni avait pu se retenir ou s'accrocher à une épave.

Le lendemain les cadavres des victimes n'avaient pas encore été retrouvés.

Ce sont tous des jeunes gens célibataires.

Ces trois malheureuses victimes sont les nommés Passot, 29 ans, cultivateur à Condes (Jura), Louis Michaud, 29 ans, cultivateur à Condes, et Charles Guyant, 23 ans, cultivateur au même endroit.

Les dégâts occasionnés au pont sont estimés 30,000 fr. Les pertes de M. Perrin, propriétaire du radeau, ne sont que de 4,000 fr. (*Petit Lyonnais.*)

A l'occasion de cet accident, la Société des carrières de

Digitized by Google

Villebois adressa la pétition suivante à M. le préfet du Rhône :

« Les soussignés ont l'honneur de vous exposer :

« Que depuis longtemps le pont de la Boucle était l'objet des craintes et des appréhensions de toute la batellerie du Haut-Rhône ; que de nombreuses réclamations s'étaient élevées à ce sujet, à cause des dangers sérieux que ce pont offrait à la navigation.

« L'accident arrivé dernièrement prouve que ces craintes étaient fondées et que ces dangers n'étaient point imaginaires.

« En effet, même en n'admettant pas la possibilité d'un accident dans les mêmes circonstances que celui-ci, il est impossible que sur un fleuve comme le Rhône, un pilote, quelque habile qu'il soit, puisse être toujours assez maître de son bateau pour éviter tout choc contre les piles d'un pont situé comme l'est celui de la Boucle. Ces choses arrivent très-fréquemment, et sont, encore une fois, inévitables sur le Rhône.

« Il est donc de nécessité absolue que les piles d'un pont offrent assez de résistance pour qu'un bateau chargé lourdement ne soit pas chaque jour exposé à entraîner avec lui ou sous lui pile et tablier.

« En conséquence, les soussignés ont recours à vous, Monsieur le Préfet, et vous supplient de vouloir bien interdire la reconstruction du pont sur le même modèle existant et ne la permettre qu'avec toutes les garanties indispensables.

« Au besoin, et pour le cas où vous ne croiriez pas devoir prendre, à cet égard, la mesure qu'ils réclament, ils protestent de toutes leurs forces contre la réédification de ce pont sur les premiers plans, tenant à se dégager, dès à

Digitized by Google

présent, de toute responsabilité pour le cas où un accident du même genre viendrait à se produire.

« La responsabilité du bateau et du chargement que le pilote descend est déjà assez lourde, sans qu'il vienne s'y adjoindre celle d'un pont insuffisamment établi, sans compter les autres dangers que l'accident dernier a révélés. Agréez, etc. »

Les conséquences de ce fâcheux événement furent désastreuses pour la Société du pont de la Boucle. L'argent destiné à faire les travaux consolidateurs dut être employé, en grande partie, au déblaiement des matériaux et épaves du pont, tombés dans le fleuve ou entraînés par lui, et à mille autres dépenses imprévues; ajoutons encore à cette mauvaise chance la fermeture du pont, la circulation impossible et les recettes perdues.

Le directeur de la Société du pont de la Boucle adressa, le 15 juin 1875, une dépêche à M. le préfet du Rhône, en manifestant le désir de cette Compagnie d'être sortie d'embarras par le rachat de la passerelle par la Ville, et demanda subsidiairement l'autorisation de la relever et de se procurer les ressources nécessaires à cet effet par une élévation du prix du péage à 05 centimes et la prolongation de la concession de dix années de plus, qui faciliteraient l'emprunt des sommes nécessaires.

En outre, un certain nombre d'habitants des quartiers de la Croix-Rousse et de la Boucle, demandèrent par pétition le rachat par la Ville du pont de la Boucle, sa reconstruction et son affranchissement des droits de péage.

4,500 personnes avaient signé cette pétition.

La réponse, soumise à l'examen du conseil municipal, celui-ci prit la délibération suivante, le 15 novembre : « Sans entrer dans l'examen approfondi de la question,

Digitized by Google

votre Commission pense qu'il ne convient pas d'accueillir la demande des pétitionnaires. Elle vous propose de renvoyer la pétition à l'Administration, en priant celle-ci d'étudier la question et de proposer une solution au Conseil. » — Ce qui fut adopté.

A la suite de cette délibération, la question, mise à l'étude dans les bureaux de la Voirie municipale, ainsi que dans ceux des Ponts et Chausées du département du Rhône, MM. les ingénieurs de ces différents services firent connaître leur opinion par une série de rapports datés des 10 et 20 décembre 1875, des 18, 20 et 21 mars 1876, et des 5, 10 et 12 avril de la même année.

Le premier de ces rapports, qui émane du service de la Voirie municipale, conclut au rejet de la demande des pétitionnaires, par les motifs qu'ils n'ont aucune qualité pour traiter au nom des concessionnaires, et qu'en 1875, la Ville n'ayant pas jugé qu'il y eût un intérêt municipal assez grand pour établir elle-même un pont gratuit entre la place de la Boucle et le Parc, et que la situation étant la même aujourd'hui, elle n'avait pas de raison pour modifier sa décision.

Les rapports suivants, qui appartiennent au service des Ponts et Chaussées, tout en traitant principalement la question de la reconstruction de la passerelle au point de vue technique, concluent dans un sens contraire en se basant sur l'utilité incontestable de ce moyen de passage et sur l'impossibilité où se trouve la Compagnie, par sa situation financière, de le faire avec ses ressources.

D'un autre côté, frappé des inconvénients qui résulteraient pour la navigation d'un obstacle au milieu du seul bras du Rhône resté navigable, le service des Ponts et Chaussées décida qu'il y avait lieu de s'opposer au réta-

Digitized by Google

blissement de la passerelle sur lés anciens plans, et sur la proposition de M. l'Ingénieur en chef de service, la Préfecture prit l'arrêté suivant :

« La Compagnie concessionnaire de la passerelle de la Boucle est invitée à présenter dans un délai d'un mois, à partir de la notification du présent arrêté, un projet de reconstruction dans lequel les trois arches portant les nos 2,3 et 4, à partir de la rive droite, seront remplacées par deux arches seulement séparées par une pile suffisamment solide pour résister par elle-même au choc d'un bateau. »

Les conditions imposées à la Compagnie par cet arrêté aggravaient encore sa situation, car la reconstruction, sur ces nouvelles bases, des arches abattues, nécessiterait une nouvelle dépense de 60,000 francs, à laquelle il faudrait ajouter quarante mille francs pour l'établissement d'estacades plus solides que celles qui existent actuellement. Aussi, se trouvant dans l'impossibilité de se conformer à cet arrêté, elle s'est abstenue d'y répondre, car où prendre des fonds quand on a déjà eu mille difficultés à payer le pont ?

Cet arrêté pourtant avait sa raison d'être, car depuis que le service des Ponts et Chaussées a fait des travaux en amont de Lyon, il s'est formé sous le nom de canal de Morestel un chenal très marqué dont le courant assez cru, en se rejetant sur la rive droite, a laissé former un attérissement considérable vers la rive gauche, à hauteur du Parc. Ce chenal va en se rétrécissant de jour en jour, et l'on comprend quel danger présente à la navigation l'existence d'un obstacle au beau milieu de son courant. De là, nécessité de supprimer une arche de la passerelle et pour cela de rapprocher les deux piles voisines de la rupture pour diminuer la portée de l'arche à reconstruire.

Digitized by Google

A bout de ressources, la Compagnie adressa, le 15 avril 1876, à MM. les membres du Conseil municipal, un exposé de sa situation financière, dans l'espoir que la ville achèterait ce pont, qu'elle ne paierait que ce qu'il vaut dans l'état où il se trouve présentement. La concession ne prenant fin qu'en 1892, la ville pourrait, pour ne pas changer son budget, payer par annuité une somme déterminée, 10,000 francs par exemple, ce qui porterait le capital à 115,000 francs, soit une perte réelle de 75,000 francs pour la Compagnie.

Dans le cas où la ville de Lyon refuserait à accéder à la demande de la Compagnie du pont de la Boucle, celle-ci réclamerait une subvention raisonnable qui permette de remettre le pont en état le plus promptement possible, sur un plan adopté, ou, à défaut de subvention, lui accorder l'autorisation d'élever le péage à 05 centimes par personne, et une prolongation de concession de 15 ans.

Le 19 avril, M. le Préfet remit l'affaire entre les mains du Conseil municipal, pour l'examiner, mais sans faire de propositions.

Le 8 juin, les membres du Conseil d'administration de la Compagnie de la passerelle, adressèrent à MM. les Conseillers municipaux une note explicative, indispensable, disaient-ils, pour les éclairer sur la situation,

En septembre, un deuxième dossier fut remis au Conseil municipal. Il contenait une pétition à M. le Président de la République, à l'occasion de son passage à Lyon, demandant également le rachat de la concession par la ville.

L'honorable M. Dubois, conseiller municipal, chargé d'examiner cette importante affaire, s'en acquitta avec cette juste appréciation qui fait distinguer tous ses rapports ; aussi n'avons-nous pas hésité à lui faire de

Digitized by Google

nombreux emprunts dans l'exposé qui précède et dans les considérations qui suivent.

En présence de ces faits, dit-il, la question de la déchéance a dû être examinée, le cahier des charges imposé à la Compagnie et accepté par elle n'autorisant la déchéance que dans le cas où le concessionnaire n'aurait pas commencé les travaux dans un délai de trois mois, articles 37, 38 et 39. Cette clause n'étant pas applicable dans la circonstance, la déchéance a dû être écartée.

Mais l'article 40 qui suit détermine que si le concessionnaire n'a pas achevé la construction du pont dans le délai fixé par l'article 1er, il sera pourvu à l'achèvement de ces travaux au moyen d'une adjudication publique qui serait ouverte sur une mise à prix des ouvrages déjà construits, des matériaux approvisionnés, des terrains achetés, et qui sera dévolue à celui des nouveaux concessionnaires qui offrirait les meilleures conditions.

Au point de vue du droit strict, la question est donc bien simple : les concessionnaires, en demandant la concession du pont de la Boucle, ont voulu faire une opération fructueuse ; si elle n'a pas répondu à leur attente, ils ne sont pas plus autorisés à demander une indemnité, que la Ville l'aurait été à leur demander une redevance, si elle leur avait donné des bénéfices.

D'un autre côté, le cahier des charges donnant le droit à l'Administration de les déposséder par une nouvelle adjudication dans le cas où ils n'achèveraient pas les travaux, elle est parfaitement armée vis-à-vis d'eux.

Vous remarquerez, du reste, que par l'article 31, les concessionnaires se sont engagés à ne réclamer à l'Etat aucune subvention à aucune époque et à quelques sommes que s'élèvent les dépenses de construction et d'entretien, même dans le cas échéant de reconstruction.

Digitized by Google

Les résultats obstenus par l'entreprise pendant les 21 mois que le péage a été perçu, n'étant pas encourageants, si l'on veut appliquer l'article 40 dans toute sa rigueur, on n'aboutira pas sans modifier considérablement les clauses du cahier des charges. En effet, la durée de la concession étant de 20 ans, qui ont pris cours du 15 août 1873, jour où la passerelle a été livrée à la circulation, il ne lui reste plus qu'une durée de seize ans environ pour aller jusqu'au 15 août 1893, époque où elle prendra fin. C'est pendant ce laps de temps que l'amortissement des sommes déjà employées, ainsi que de celles qui restent encore à dépenser pour remettre le pont en état, devra avoir lieu. Il n'est donc pas possible dans ces conditions d'espérer une solution heureuse.

Y a-t-il utilité à rétablir cette passerelle ? Il est évident qu'un moyen de passage emprunté, en moyenne, par un millier de personnes par jour répond à ce besoin incontestable, mais il ne faut pas s'en exagérer l'importance. — Pendant juillet et août, le pont a été fréquenté par 45 mille personnes, et ce nombre est descendu à 10 mille pendant décembre et janvier.

Au résumé, comme on vient de s'en convaincre , les conclusions adoptées par le Conseil municipal n'étant point favorables aux désirs des pétitionnaires, il semble que tout concourt à perpétuer la mauvaise chance qui s'est attachée à ce pont depuis que le sieur Martin, créateur du plan, en a renié pour ainsi dire la paternité, en se hâtant de vendre sa concession à une Compagnie anonyme qui était loin de s'attendre que par suite du retard d'établissement de quelques pieux préservateurs, elle se trouverait ruinée dans ses calculs et dans son attente. Personne, en effet, n'ose se charger aujourd'hui de la lourde dépense qu'exige la guérison de cet invalide dont l'exis-

Digitized by Google

tence a été si tôt compromise et qui paraît offrir, pour l'avenir, si peu de garantie de vitalité et de revenu.

Il y a tantôt deux ans, depuis son dernier accident, que ce pont ne rapporte rien et attend qu'on décide de son sort. Cet état de choses durera-t-il encore longtemps ? Nous l'ignorons. Nous constaterons seulement à l'Avoir de cette passerelle, que malgré sa grave infirmité patente, elle est restée ferme et inébranlable pendant les dernières crues de Rhône qu'elle vient d'affronter, et qu'il faudrait bien, au besoin, lui en tenir compte.

Puisse cette considération faire délier en sa faveur quelque bourse bien garnie, dédaignant le lucre et n'envisageant que l'immense service qui serait rendu à tout un quartier. Le hasard parfois a de ces revirements heureux et inattendus dans l'infortune, et le moribond même conserve l'espérance jusqu'à son dernier souffle. C'est aussi, croyons-nous, la seule ancre de salut qui reste dans ce moment au pont de la Boucle, sur lequel nous hésitons encore à réciter un *de profundis*.

EDOUARD VACHERON.

Digitized by Google

LA PLACE SAINT-CLAIR

Cette place vient à la suite de celle des *Pénitents de la Croix*, et la dénomination de Saint-Clair a été étendue sur un plan excessivement vaste : le port Saint-Clair — aujourd'hui place Tolozan — le quai Saint-Clair, la place Saint-Clair, le chemin de Saint-Clair — devenu Cours d'Herbouville, nom d'un préfet du Rhône de 1806 à 1810 (1) — et enfin l'église de Saint-Clair, paroisse du village de ce nom, que l'on appelle parfois encore *Faubourg de Bresse*, et qui constitue une commune avec Cuire et Caluire; ces trois localités ont chacune une paroisse, et occupent la partie du terrain qui s'étend de la Saône au Rhône.

L'orthographe de Saint-Clair est assez variable, et je trouve en effet ce nom écrit de diverses manières : Cler, Clère, Clerc et Clair ; mais c'est la dernière qui doit être la véritable. En effet saint Clair guérissait les maux d'yeux et leur donnait la *clarté* nécessaire pour avoir une bonne vue, de même que saint Bonnet faisait cesser les maux de tête, *en recouvrant les cerveaux malades*; je ne pourrais pas affirmer que cette croyance dans la puissance médicale de saint Clair provînt de son nom, ou

(1) D'Herbouville (Charles-Joseph-Fortuné, marquis) succéda en 1806 à M. de Puzy, dans les fonctions de préfet du Rhône, et fut remplacé en 1810 par M. de Bondy; il était né à Paris en 1756, et il y mourut en 1829. (*Lyon. dignes de mémoire.*)

Digitized by Google

de son savoir-faire miraculeux. Voici ce que dit l'Almanach de Lyon de 1750 : « Ancienne recluserie d'hommes, « convertie en chapelle, située au-dessous du boulevard. « Elle était autrefois très-fréquentée, surtout le jour de « saint Clair, qui y était invoqué pour la vue et les « maux des yeux. Elle n'est ouverte que quelques jours « de l'année. »

Dans la *Vie des saints*, par l'abbé D.. (12 volumes, 1835) je trouve quatre saints de ce nom : 1° Saint Clair, né à Vienne en Dauphiné, perdit son père de bonne heure ; sa mère le mit dans le monastère de Saint-Ferréol et se retira dans celui de Sainte-Blandine. Le jeune moine acquit une grande réputation de sainteté, mourut vers l'an 660 et fut enterré dans l'église de Sainte-Blandine.

2° Saint Clair de Nantes, suivant l'opinion la plus probable, vint dans les Gaules vers l'an 280, et il fut envoyé de Rome par le pape. On croit qu'il est le même que saint Clair d'Aquitaine, qui de cette province pénétra dans la Bretagne, en 878. Ses reliques furent transportées à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

3° Saint Clair, natif de Rochester en Angleterre, fut ordonné prêtre et passa dans les Gaules. Il y mourut martyr de la chasteté, ayant été massacré par deux assassins qu'envoya une femme qui n'avait pu le faire consentir à sa passion. On met la mort de ce chaste personnage en l'an 894, et l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, célèbre sa fête le 18 juillet.

4° Saint Clair, reclus de l'abbaye de Selingenstadt, dans l'ancien archevêché de Mayence, se retira dans un lieu solitaire. Pendant trente ans il se livra à la contemplation et mourut le 14 février 1843.

Digitized by Google

« Sur les ruines du temple de Mercure, aux environs « d'Annecy, saint Bernard de Menthon bâtit une cha- « pelle dédiée à saint Clair, chapelle qui par la suite « devint un prieuré habité par des bénédictins ; on le « nommait Saint-Clair de la Cluse ou de La Porte. Dans « les temps anciens, une foule de malades se rendaient « en ce lieu ponr demander la guérison, soit du mal « d'yeux, soit de la sciatique. Ceux qui arrivaient pour « la première de ces maladies se lavaient les yeux avec « l'eau d'une source voisine ; ceux qui étaient affligés de « la seconde s'asseyaient sur un petit bloc, placé dans « une ancfratuosité du rocher et appelée la *salle de Saint-* « *Bernard*. Ces cérémonies préliminaires une fois ac- « complies, les malades entraient dans la chapelle, y « recevaient la bénédiction, déposaient leur offrande, « puis s'en retournaient guéris. »

Parmi les recluseries de la ville de Lyon, il en existait une qui portait le nom de *Saint-Clair*, et qui était située à l'angle de l'escalier des Fantasques, aboutissant sur la place Saint-Clair. On peut voir cette chapelle dessinée dans sa forme, sur le plan scénographique du XVIe siècle (1). Elle fut probablement dévastée en 1562, année de l'invasion protestante ; mais, d'après M. Etienne Reynard (Plan de Lyon religieux) on la reconstruisit en 1656, et aujourd'hui elle est remplacée par des maisons.

J'ai trouvé dans la bibliothèque Coste une pièce manuscrite très-curieuse, signée par un reclus de Saint-*Clerc ou Cler* (sic), datée de mois du septembre 1552, et adressé aux dames de Saint-Pierre, desquelles dépen-

(1) Ce plan très-curieux a été gravé en 24 feuilles par MM. Séon et Dubouchet. M. Brouchoud en a fait la description dans le *Salut Public* des 5 et 6 décembre 1872.

Digitized by Google

dait cette recluserie. Je dois à l'obligeance de M. Guigue, la copie de cette pièce paléographique qu'il ne m'eût pas été possible de lire; le nom du reclus est écrit sur le plan scénographique du XVIe siècle: on lit aussi *Cler* mais la clair-voyance communiquée aux yeux indique la véritable orthographe du nom.

PROFESSION DU RECLUZ DE SAINT-CLERC

« Au nom de Dieu, *amen*. L'an de grâce mille cinq cent « cinquante deux, et le dernier jour du mois de septem- « bre, je, François Chastignier, prebtre recluz et rec- « teur de la recluserie de Saint-Irigni, maintenant appe- « lée Saint-*Cler* en cette cyté de Lyon, d'icelle aujourd'huy « promeu par révérende dame, ma dame Françoise de « Clermont, abbesse du monastère royal Sainct-Pierre « de Lyon, étant en sa collation, présentation et insti- « tution, étant par devanct ma dite dame, mon abbesse, « dans son monastère et lieu du chappytre d'icellui, en « présence aussi de mes dames toutes ces religeuses fai- « sant le recevoir de mon veu, je me voue et tous mes « biens présents et à venir quelconques à Dieu, à sainct « Pierre et au dit monastaire, et aussi tous les biens « que j'ay à présent et à l'avenir (Dieu aydant) pourray « avoir, tant à la mort que à la vie, à mad. dame et succes- « soresses donne et veux qu'ils adviennent bien et deue- « ment, promectz servir à Dieu, y faire le service accoutu- « mé, et en icelle recluserie faire résidence personnelle et « toutes autres chouzes et charges appartenant au service « de la dite recluserie accomplir et garder les biens, titres « et droits d'icelle recluserie. Si pour y en a d'esgarez les « recouvrer, et iceux ne alliéner, ne transporter sans

Digitized by Google

« le sceu et licence de ma dité dame; et toutes les aul-
« tres chouzes accoutumées et deues au jurement je jure
« et promects de les observer, garder et faire, mettant
« la main à l'estomac et sur les saincts évangiles de Dieu
« et d'abondant les assistans avec le notaire soubsigné,
« secrétaire du dit monastaire, et invoque et appelle en
« témoings et mon seing manuel à ceste cédulle de pro-
« messe, de dication et de jurement à la corroboration des
« chouzes susdites, les an, jour et lieu susdits ay mis et
« apposé volontairement.

« Signé : CHASTIGNIER

« Signé : AUDIBERT,

« Secrétaire dudit Saint-Pierre de Lyon. »

L'auteur de cette *profession* se qualifie de reclus de Saint-Irigny, ou probablement de Saint-Irénée, *Sancti Irinei.*

Nous nous serions trouvé ici dans des difficultés inextricables, dont tous les historiens lyonnais, depuis le Père Menestrier jusqu'à M. Monfalcon, auraient été impuissants à nous sortir, si nous n'avions consulté à nouveau notre infatigable et si complaisant archiviste, M. Guigue, dont le zèle est toujours si utile à ceux qui le consultent et qui, remontant aux sources elles-mêmes, aux chartes et non aux livres, a travaillé à élucider tant de points obscurs, à redresser tant d'erreurs de notre histoire locale.

Précisément, il plante des jalons en ce moment, pour créer un *Lyon sacré*, vivement attendu, et il veut bien détacher pour nous ces notes précieuses extraites de son travail :

« La recluserie connue aux derniers siècle sous le nom

Digitized by Google

de Saint-Clair, était une ancienne église primitivement sous le vocable de saint Irénée. Il est question des prêtres qui la desservent, *presbiteri*, dans une enquête de 1308 qui cite à son sujet un extrait d'un antique rouleau... *legitur in antiqua rotula mojoris ecclesiæ.*

« Pour la distinguer de l'église conventuelle de Saint-Irénée sur la montagne sainte, *in monte sancto*, on l'appelait communément *Ecclesia de sancto Hireneo in rippa Rodanis... sancti Irenei de ripa Rodani... sancti Hyreney in ripa Rodani.* Une bulle du pape Innocent IV portant confirmation des possessions de l'abbaye de Saint-Irénée la mentionne ainsi : *Ecclesia sancti Yrenei* juxta ripam *Rhodani.*

« Vers le milieu du XIVe siècle seulement, le nom de saint Clair commença à se substituer à celui de saint Irénée.

« A la même époque et déjà depuis des temps reculés, existait près de Lyon à Sainte-Foy, une autre recluserie sous ce vocable de saint Clair, et, à raison de sa position sur le bord du fleuve, avec les épithètes de *in ripa* Rodani... juxta rippam Rodani...

« Ces épithètes restaient appliquées, employées seules, à la recluserie de Sainte Foy et quelquefois avec ces indications plus explicites *subtus Sanctam-Fidem...* subtus villam Sancte-Fidis... *prope Sanctam Fidem*

« Quant à la recluserie de Lyon, elle fut spécialement désignée par des formules qui indiquaient sa position : *recluseria beati Clari lugdunensis supra Rodanum a parte Imperii... recluseria sancti Clari ultra lo Griffos lugdunensi*, etc »

Je ne pourrais pas dire précisément à quelle époque a disparu la chapelle de Saint-Clair, cependant elle existait probablement encore en 1797; car dans le *Lyon tel*

Digitized by Google

qu'il était et tel qu'il est, 1797, par l'abbé Guillon, l'auteur nous apprend que « la chapelle de Saint-Clair, qu'on « voit à côté des portes de la ville et qui a donné son « nom à la place, a servi autrefois à une recluserie. »

Cochard dans le *Guide du voyageur à Lyon*, 1826, s'exprime ainsi : « Le nom de Saint-Clair, donné au port « élevé en amont du pont Morand, au quai qui suit et à « la petite place qui termine, lui vient d'une recluserie, « sous le vocable de ce saint, située au pied de l'escalier qui conduit à la rue des Fantasques. Ce n'est même « que depuis quelques années que la chapelle a été convertie en une maison particulière; le bastion voisin « avait été démoli en vertu d'un brevet du roi du 29 « septembre 1772.

« Saint-Aubin nous apprend qu'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Pierre dit qu'à Saint-Clair il y avait « un reclus tout seul, qui dépendait de l'abbaye et quand « on voyait qu'il devenait vieil on lui donnait un compagnon encore jeune, pour lui succéder et recevoir de « lui les instructions nécessaires ; l'abbesse les entretenait, et la grande église y fait sa procession, le troisième jour des Rogations ; ce qui est une marque de « l'estat qu'on en faisait. . . . . .

« L'abbaye de Saint-Pierre est si ancienne qu'il n'est « pas aisé de marquer précisément en quel temps elle fut « fondée. »

— *Hist. de Lyon*, 1666, 6e partie, p. 296,-p. 349.

Ainsi la recluserie de Saint-Clair, sous la conduite de la célèbre abbaye, peut remonter à une très-haute antiquité.

M. Léon Charvet, qui s'est occupé de l'histoire du monastère de Saint-Pierre, dans sa Biographie de La Valfenière, architecte de ce monument, dit (p.6) que cette abbaye était une recluserie au IVe siècle ; mais je ne pourrais pas dire quel nom elle portait.

Digitized by Google

Quoique cette chapelle, d'après Cochard, ait été démolie quelques années seulement avant 1826, date de la publication de cet historien, je n'en ai pas le moindre souvenir ; cependant ma famille habitait ce quartier, et en 1817, à l'âge de 17 ans, j'allais prendre des leçons de fabrique d'étoffes de soie, chez le *père Villard*, habitant le 4e étage de la maison qui touche celle qui a remplacé la chapelle.

Le style de la fontaine, existant encore au milieu de la place Saint-Clair, rappelait celui de plusieurs petits monuments de ce genre qui ont été entièrement détruits, entre autres celui de la place Saint-Michel. Ce style peut paraître singulier ; mais cependant il était admis dans l'ancienne Rome, et l'on peut en voir un exemple sur la place du Colisée, dans les restes d'une petite construction antique dont j'ai rapporté un dessin, parce que ce souvenir archéologique me rappelait la fontaine de la place Saint-Clair.

La chapelle de Saint-Clair était dominée par le chemin des *Fantasques*. Ce nom singulier, d'après l'Almanach de 1745, provenait de ce que *cet endroit très-écarté servait de promenoir à des gens d'un caractère particulier, qui veulent éviter la compagnie*. Guillaume Paradin, écrivain du XVIe siècle, est plus explicite, et il prétend que *les brigands et les larrons qui se cachaient en ce lieu détroussaient et assassinaient les passants* (liv. 2e. P. 214). Ce fait, s'il est vrai, prouverait que ces brigands et larrons ne redoutaient pas la *clair-voyance de saint Clair* et celle des agents de police; aujourd'hui ce quartier excessivement peuplé est occupé par des maisons très-élevées, habitées généralement par des ouvriers en soie.

PAUL SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

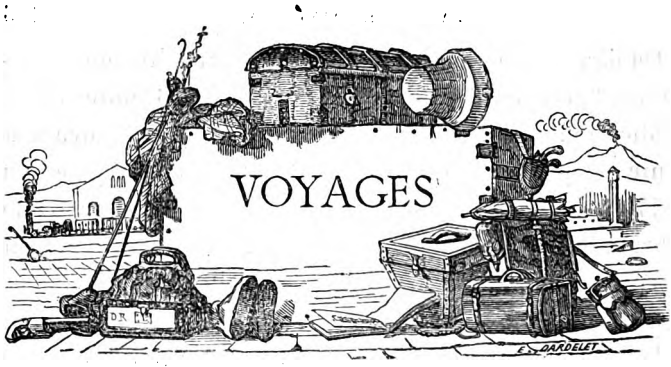

UN LYONNAIS A L'ÎLE DE LÉREINS.

A Monsieur le directeur de la REVUE DU LYONNAIS.

Vous me demandez, mon cher maître, quelques détails sur le séjour que j'ai fait dernièrement chez les moines de l'île de Léreins. La vie que j'y ai menée était si différente de celle que je mène à Lyon, elle était si calme et si peu accidentée, que je doute fort que je puisse vous intéresser bien vivement en vous faisant le simple récit de cette existence sans secousses, qui, tout en faisant oublier Bellecour, repose l'esprit des agitations du siècle et de toute ces émotions pimentées de cour d'assises, de suicides et autres catastrophes dont les romanciers ont encore le talent d'accentuer le haut goût par des invraisemblances aussi émouvantes qu'immorales.

Il est bon quelquefois, je vous l'assure, pour un homme du monde, de monter à une tribune assez haute

Digitized by Google

pour qu'il se trouve en dehors de la foule, d'où il voit s'agiter au-dessous de lui toutes les passions humaines, depuis la politique et les discussions religieuses jusqu'à la fureur des intérêts matériels et les fantaisies de la mode, qui, même au point de vue philosophique, exercent leur influence sur l'opinion publique dans des conditions excessives.

Mais il est bien bon aussi de se trouver quelquefois l'esprit calme, dans une île que les jours de tempête rendent inabordable aux journaux et aux nouvelles du continent ; c'est là aussi une des impressions les plus pures du séjour à l'île de Léreins.

Comme renseignements sur Saint-Honorat, n'allez pas prendre au sérieux la description que vous en donnent les guides Joanne (1). *Une île au sol rocailleux et aride, surmontée d'un vieux château en ruine et çà et là quelques grêles bouquets de pins !* Oh blasphème! Saint-Honorat, perle trop peu connue pour être appréciée ce que tu vaux !

Imaginez-vous donc un parc sauvage splendide, tel qu'il est sorti des mains de Dieu et où toutes traces de civilisation humaine ont disparu. Les bois, composés d'arbres séculaires, affectent des formes aussi étranges que pittoresques, un fouillis d'arbustes de toutes sortes varient cette végétation fleurie ; un épais tapis composé de mousses et de fines feuilles de pins, sur lequel la promenade est une véritable gourmandise des pieds et le plus beau climat du monde ; car jamais cette île fortunée n'a subi la gelée, et à peine une fois ou deux par siècle, la neige vient-elle poudrer légèrement sa robe toujours

(1) La dernière édition de 1877 est mieux renseignée.

Digitized by Google

verte. Lorsque la brise est un peu forte, en cherchant un abri dans la forêt du côté opposé d'où vient le vent, on est toujours certain de se trouver dans un calme qui n'est troublé que bien au dessus de vos têtes et dans la région supérieure du couvert qui vous abrite.

En un mot, c'est le paradis terrestre en miniature. Du reste, déjà au ve siècle, saint Eucher écrivait sur cette île bienheureuse : « Eaux bienfaisantes, campagne en-« tourée de profonds ombrages, riche verdure émaillée « de fleurs, embaumée de leurs parfums, vrai paradis « pour ceux qui l'habitent (1). »

Cette ancienne description est encore la plus fidèle et donne une idée de ces fourrés composés de cystes aux élégantes fleurs, de grandes bruyères aux panaches blancs, de genêts aux grelots d'or ; la pervenche, les narcisses, les tulipes de plusieurs couleurs, les anémones variées, les arums et quantité de fleurettes font de la terre un parterre naturel qu'aucun jardinier ne saurait imiter. Tout y est spontané : Dieu seul y sème !

Et je jouissais de toutes ces ivresses, pendant que l'on m'écrivait de Lyon que les brouillards vous entouraient et que vous marchiez dans un sorbet composé de neige fondue et de crotte !

S'il est une vue ravissante au monde, c'est à coup sûr celle dont on jouit de l'île Saint-Honorat. Au premier plan : Sainte-Marguerite s'étale avec sa sombre verdure et ses rochers qui se reflètent dans le détroit qui sépare les deux îles ; au-dessus, les coteaux parsemés de blanches et élégantes villas qui couronnent Cannes,

---

(1) Saint Eucher, mort en 450, dans son livre *de Laude Eremi*, écrivait : Aquis scatens, floribus renitens, odoribus jucunda paradisum possidentibus se exhibet.

Digitized by Google

en rappelant un peu notre coteau des Etroits. Plus loin, Grasse et ses belles campagnes; le Canet, les hauteurs de Mougins, tout cet ensemble de verdure qui fait de ces heureux pays un printemps éternel, ressortant d'autant plus qu'il est dominé par les hautes montagnes des Alpes qui subissent les froideurs de l'hiver pendant neuf mois de l'année et sont couvertes de neige, tandis qu'à leurs pieds la rose et le jasmin embaument l'air aussi bien en janvier qu'au printemps.

Rien de splendide comme tous ces plans variés qui se déroulent au nord de l'île, tandis qu'à l'ouest la Méditerranée, comparable à du saphir liquide, se termine élégamment par l'Esterel dont les âpres découpures se profilent sur un ciel sans nuages et dont les reliefs restent dans une pénombre pleine de poésie.

Ce côté nord-ouest de l'île est surtout remarquable par les formes bizarres qu'affectent les pins d'Alep dont elle est couverte. Il semble qu'une armée de serpents en fureur s'élance du sol rocailleux de l'île, tellement les troncs de ces arbres sont contournés et tordus. Leurs branches partant de terre, enchevêtrées les unes dans les autres en nœuds inextricables, représentent assez bien des nids de reptiles en colère se repliant convulsivement les uns contre les autres. Plus loin, on croit voir l'hydre de Lerne aux cent têtes aux prises avec une immense pieuvre qui l'étreint de ses bras gigantesques, et, lorsque par un beau clair de lune, on parcourt cette partie de l'île, on se croirait transporté dans un monde fantastique dont les fantômes et les monstres les plus étranges ont fait leur domaine.

Ne serait-ce point de là qu'est sortie la légende des serpents infestant l'île de Léreins, avant que saint Honorat y abordât et qui en furent chassés miraculeusement par le grand saint ?

Digitized by Google

Si je me reporte à l'histoire des îles de Léreins, dont le groupe se compose de l'île Sainte-Marguerite, l'île Saint-Honorat, l'îlot de Saint-Féréol et des récifs connus des marins sous le nom des *Moines* ou *Frères*, je trouve que Sainte-Marguerite est célèbre par sa prison où a été renfermé le Masque de Fer dont le mystère est encore bien obscur; par le séjour des Arabes de l'Algérie révoltés qui y ont laissé de nombreuses tombes des leurs, et enfin, de Bazaine de triste mémoire et de sa fuite plus honorable pour son héroïque femme que pour lui.

Bien autre est l'histoire de Saint-Honorat, qui était connue de Strabon, qui l'a dite habitée de son temps. Plus tard saint Honorat venant d'Orient s'y établit en 410 et y fonda un des monastères les plus importants de cette mission venue d'Orient pour apporter à l'Occident sa lumineuse et divine religion. Parmi les premiers moines on compte nombre de saints sortis de ses cloîtres : saint Loup, évêque de Troyes, qui arrêta Attila dans sa marche triomphante; saint Vincent, le savant père de l'Église, saint Patrick, patron de l'Irlande, saint Césaire, saint Fauste, saint Hilaire, saint Salvien, saint Gatien, saint Eucher, évêque de Lyon, et beaucoup d'autres qui ont tenu une grande place dans l'histoire de l'Église. Vers la fin du septième siècle, en 690, 3,700 moines vivaient sous la direction de l'abbé de Léreins.

En 725, les infidèles firent une descente dans l'île; 500 moines furent égorgés dans la cour du vieux cloître encore existant aujourd'hui. La légende rapporte que saint Honorat, qui par parenthèse vivait alors quoique déja de ce monde en 410, se réfugia sur un palmier et qu'il n'en descendit qu'après le départ des infidèles. Un palmier existe près de là, et j'ai entendu un des moines actuels, plein d'une foi vive, que je lui envie

Digitized by Google

soutenir que c'était bien le même sur lequel était grimpé son saint patron.

Un demi-siècle plus tard, les moines, pour se mettre à l'abri des excursions des Sarrasins, bâtirent en 1073 la tour monumentale qui est une des ruines les plus pittoresques de l'île. En 1107, néanmoins, les pirates s'en emparèrent, tuèrent beaucoup de moines et mirent à sac le monastère. En 1400, ce sont les Génois qui, sous les ordres de Salagéri, s'emparent du château et pillent la communauté. Une fois débarrassés de ces hôtes incommodes, les moines réparent leur donjon, l'arment de machicoulis et d'echauguettes et le couronnent d'un chemin de ronde crénelé dont une partie existe encore et donne à ce vieux reste du moyen âge un aspect des plus pittoresques et lorsque le soir la silhouette de son énorme masse se découpe sur le bleu de la Méditerranée et sur le ciel enflammé que le soleil vient de quitter pour se coucher derrière les montagnes gracieuses de l'Esterel, on est à regretter qu'un si beau spectacle soit si court, et pour peu qu'on ait quelques cordes poëtiques à l'âme, il vous laisse, en s'évanouissant dans la profondeur des ombres de la nuit, dans une extase de ravissement.

Plus tard, ce sont les Espagnols qui, en 1524, s'emparèrent de l'île, et en 1525 y font passer la nuit du 21 au 22 juin à l'illustre prisonnier de Charles Quint, le malheureux François Ier. Reprise en 1536, par Doria, elle revient enfin à la France en 1746.

De toute cette splendeur il ne reste en 1788 que quatre religieux qui abandonnent le respectable berceau de leur ordre moyennant une pension de 1,500 livres. L'île devient propriété de l'État, et en 1791 une des demoiselles Sainval, de la Comédie Française, en fait l'acquisition et vient y fixer sa résidence jusqu'à sa mort. L'île passe entre plusieurs mains et malheureu-

Digitized by Google

sement est acquise par un habitant de Valauris, fort peu archéologue, et dont je tairai le nom par égard pour lui. Ce barbare fait éventrer les voûtes du château et démolir les murs à l'aide de la mine pour y chercher des trésors qui n'existaient pas et vendre les matériaux provenant de ces illustres ruines !

L'évêque de Fréjus rachète l'île de la succession de ce vandale et y a établi depuis trois années les moines Cisterciens de l'ordre de saint Benoît de Citeaux, qui aujourd'hui occupent le célèbre monastère sous la direction d'un abbé mitré et crossé ; monastère, dit Montalembert, qui fut pendant tout le ve siècle le foyer de la vie religieuse au midi de la Gaule.

Les moines actuels occupent l'ancien cloître qui porte le cachet austère des monuments religieux du ve siècle, assez rares aujourd'hui. Ils ont fait établir de très grands cloîtres à la suite de l'ancien et font bâtir une église sur l'emplacement de l'ancienne basilique, dont on regrette qu'ils n'aient pas conservé les respectables débris, spécimens précieuxde l'architecture carlovingienne.

Les touristes sont admis à visiter le château, qui contient d'assez beaux restes d'un cloître du XIIe siècle, quelques pierres antiques, une chapelle dégradée, un réfectoire, des cuisines et leur lavoir. La Commission des monuments historiques ayant compris ce vieux débris au nombre des monuments à conserver, y a fait faire des travaux de consolidation en attendant que des fonds suffisants lui permettent de les convertir en travaux de restauration ; ce qui est grandement à désirer.

L'île contient des vestiges anciens : ceux de sept basiliques qui existaient encore avant la révolution (1),

(1) Les sept basiliques étaient : la Trinité, Saint-Cyprien, Saint-Porcaire, Saint-Pierre, Saint-Sauveur et Saint-Caprais.

Digitized by Google

basiliques dont la plus considérable n'aurait pu contenir cent fidèles. Les deux plus importantes, encore debout, sont celles de Saint-Sauveur et de la Trinité ; la première, au centre de l'île, est d'une forme octogonale, elle renferme sept absides, dont la plus grande, du côté opposé à l'entrée, fait seule saillie. La seconde, à la pointe, est aussi considérable, composée d'une nef unique, voûtée en berceau, et d'une coupole très-grossière sur laquelle s'ouvrent de trois côtés les absides présentant à l'extérieur leurs courbes qui donnent à ce vieux débris un caractère mérovingien très-curieux.

Au centre de l'île, un puits intarissable fournit de l'eau, même à Sainte-Marguerite qui n'a que des citernes pour abreuver les garde-chasse et leurs faisans.

Des restes de fortifications aux deux extrémités de l'île renferment encore les fourneaux dans lesquels les moines, changés en soldats et obligés de se défendre, préparaient les boulets rouges qu'ils envoyaient aux flottes des assaillants.

Enfin, en 1870, la fameuse commission de la Défense nationale du Midi, en vue de repousser et surtout, je crois, d'épouvanter les Prussiens, s'ils prenaient envie de venir braver les Méridionaux, fit transporter à l'est de l'île trois pièces de canons dont la fonte se rouille et qui n'ayant pas servi contre les ennemis ont au moins l'emploi de bancs servant aux touristes et aux rêveurs séduits par la vue de la mer et de l'îlot Saint-Féréol.

Par une belle matinée de février, assis sur ces foudres de guerre rouillés et inoffensifs, avec un ami, vieux Lyonnais, comme moi retiré à Léreins, et grand admirateur de cette belle nature, nous nous entretenions de Lyon et nous jouissions de ce beau spectacle de la mer qui se brisait à nos pieds, se retirait et venait se briser

Digitized by Google

encore en nous léchant de son écume, lorsque nous vîmes passer une barque de pêcheurs montée par plusieurs marins.

Mus tous deux par la même pensée, nous les hélâmes et nous nous fîmes mener à l'îlot Saint-Féréol, que nous étions charmés de voir de près.

Arrivés sur ce rocher basaltique, véritable soulèvement volcanique dont les abords sont assez peu accessibles, nous constatâmes que ce récif composé de laves, de granit, de porphyre et de gneiss, ressemblait à un tissu pétri d'aspérités aussi aiguës qne des aiguilles, aussi tranchantes que des rasoirs, aussi dures que l'acier mélé à un compost cristallisé d'épines, d'aiguillons, de pointes et de toutes les férocités imaginables sur lesquelles un malheureux naufragé, qui viendrait attérir, serait écorché vif du moment où il toucherait cette roche maudite.

Nous parcourions l'îlot suivis du patron de la barque qui nous faisait les honneurs de son salon d'été, comme il l'appelait. Arrivés au centre de l'île, il nous montra la tombe de saint Féréol. Etait-ce saint Féréol, premier évêque de Besançon, martyrisé en 211, ou plus probablement saint Féréol, évêque de Limoges, qui vivait à la fin du VIe siècle? peu importait; les deux saints nous paraissaient également respectables. Le marin ajouta en voyant notre hésitation à le croire: J'en suis bien certain, puisque c'est moi-même qui ai déterré le saint, il y a une vingtaine d'années. Ah, messieurs, nous disait-il, il avait les os bien minces, ce saint, mais du reste, assez bien conservés.

Saisis d'un religieux respect pour cette terre bénie et sanctifiée par de si illustres pontifes, nous ne pûmes que nous incliner pour exprimer notre vénération. Nous lui

Digitized by Google

demandâmes alors quelques détails sur cette exhumation. Il nous raconta : qu'il était venu trois messieurs de Paris (pour les marins de ces parages, tout homme un peu propre vient de Paris) qui avaient un plan de l'île et beaucoup de papiers, et qu'après avoir mesuré en tous sens ils s'étaient arrêtés à l'endroit même où nous étions; qu'ils lui ordonnèrent de creuser et qu'à un mètre environ de profondeur, il avait trouvé les os du saint; que ces messieurs de Paris les lui avaient fait mettre dans un coffre de bois magnifique avec des clous tout dorés et qu'ils avaient emporté ces reliques sur le continent.

Nous trouvâmes bien un peu singulier que le clergé n'eût été mêlé en rien dans une exhumation qui touchait de si près les grandes gloires de l'Eglise ; mais il se passe dans le monde tant de faits singuliers et qui sont souvent bien loin d'être selon les règles reçues, qu'il faut bien les accepter tels qu'ils sont. Rien du reste de brutal comme un fait, et nous avions parlé à l'homme qui avait *vu* et *touché* les os du grand saint, et sa narration avait été si naturelle que nous ne pouvions la mettre en doute.

Pleins d'une religieuse émotion, nous rentrâmes au couvent et la première personne qui se présenta à nous fut l'économe du monastère, jeune moine intelligent ayant vécu de la vie du monde et en ayant conservé toutes les bonnes manières. Ah ! mon frère, lui dîmes-nous en l'abordant, encore tout pénétrés de la sainte visite que nous venions de faire au tombeau de saint Féréol : nous serions bien heureux d'avoir quelques détails sur la translation de ces saintes reliques que vous devez connaître ; et nous lui racontâmes l'histoire de notre marin. Lorsque nous eûmes fini, il accueillit notre narration par un éclat de rire tellement homérique qu'il ne pouvait reprendre son sérieux pour nous répondre. Ah !

Digitized by Google

mon Dieu, grand saint Féréol, pardonnez leur blasphème ! Imaginez-vous que les os que votre marin a mis dans le coffre ne sont autres que ceux de Paganini ! — Paganini le violon ? — Oui, Paganini, que l'on disait possédé du diable. Jugez de notre ébahissement! Nous lui demandons quelques détails sur cette étrange histoire qu'il devait connaître. Volontiers, nous dit-il; ce soir après l'office, je vous raconterai toutes les phases de cette singulière aventure.

Fidèle à sa promesse, voilà la narration qu'il nous fit de l'inhumation et de l'exhumation du grand violoniste.

Paganini, nous dit-il, était natif de Gênes ; il regagnait sa patrie, accompagné de son fils Achille et chargé de deux ou trois millions, que son archet avait fait tomber dans sa caisse. Fatigué et exténué, il ne pouvait plus parler ; car il ne pouvait se faire comprendre qu'à l'aide d'Achillini, comme il l'appelait, auquel il communiquait sa parole tellement bas qu'il lui parlait tout à fait dans l'oreille. Ce fut dans cet état de délabrement qu'il fut forcé de s'arrêter à Nice où il mourut, le 27 mai 1840. Il y a donc 37 ans aujourd'hui.

Sa réputation d'excentricité et de bizarrerie, son génie aidant, avait fait de lui un être surnaturel, à ce point que quelques-uns prétendaient que le diable s'était changé en violon pour se faire caresser par Paganini. Le clergé italien, peut-être sous le prétexte que ce ne pouvait être que le diable en personne ou pour toute autre raison, influencé surtout par l'opinion publique, refusa nettement de l'inhumer, L'évêque en prononça l'interdiction formelle. Il y eut recours à Rome, procès, enquête, contre-enquête et pendant ce temps-là le corps du grand artiste gisait couché dans une des caves de l'hôpital de Nice. Le peuple racontait que toute la nuit ceux qui avaient l'impruden-

Digitized by Google

ce de s'appocher de cette cave entendaient le diable en personne venant visiter son ami et que des cris affreux mêlés à des airs lugubres de violon, jetaient les âmes les mieux trempées dans d'épouvantables terreurs.

Son pauvre fils Achillini voulut alors faire transporter le corps de son père à Marseille; mais la municipalité phocéenne s'y opposa sous prétexte qu'étant mort du choléra, il apporterait la peste daus la cité.

On dirigea donc ce pauvre mort sur Gênes, sa patrie, où régnait alors le choléra; il n'y avait donc pas à s'attendre à un refus de ce côté-là; mais l'autorité génoise sous le coup de la terreur de la contagion ne voulut pas le recevoir dans la crainte d'*aggraver* la peste.

Enfin de guerre lasse, il fut transporté à Cannes où l'entrée du cimetière lui fut encore refusée par la municipalité épouvantée. Le fils, affolé de désespoir, restait avec son illustre cadavre sans savoir où il pourrait le déposer, lorsqu'un de ses amis eut la lumineuse idée de lui proposer de l'enterrer dans l'îlot de Saint-Féréol où personne ne viendrait troubler le repos du grand homme, ce qui eut lieu dans le plus grand secret et nuitamment.

Ce fut en 1845 que Paganini fils vint, accompagné de deux amis, quérir les restes de l'artiste, qui avait émerveillé le monde, pour le transporter à Génes dans la villa Gajona où il repose en paix depuis cette époque.

C'étaient les messieurs de Paris dont notre pêcheur nous avait raconté l'expédition.

Ici se termine ce que j'avais à vous dire sur Léreins, je compte, cher maître, que vous excuserez celui qui, pour vous plaire, s'est exposé à ennuyer vos lecteurs lyonnais en les faisant passer de saint Honorat, un des plus grands saints des temps anciens, à Paganini, un des plus merveilleux artistes des temps modernes.

PAUL EYMARD.

Digitized by Google

MON AMI GABRIEL

(SUITE)

La fraîcheur augmentait. Nelly eut une petite toux sèche.

— Voilà, dit-elle, le signal de la retraite.

Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient éclairées. La femme de chambre venait de servir le thé dans le petit salon; Gabriel but machinalement et s'éloigna bien vite, comme si un remords l'eût poursuivi.

Ce soir-là, il s'endormit tard. Une lutte s'engageait dans son âme. Nétait-il pas aussi frappé au cœur, lui qui se croyait fort ?... Quand donc la sympathie avait-elle donné place à l'amour ?... Le mal ne s'était-il pas fait à son insu avant cette soirée charmante ?... Quel rôle odieux allait-il jouer, s'il dissimulait la passion sous le voile hypocrite de l'amitié ? Mais ses agissements ne seraient-ils pas déjà nuisibles à Nélly, et l'assiduité de ses visites au chalet ne donnerait-elle pas lieu à de sots propos dans la ville ?

Rentrée chez elle, Nelly s'était jetée à genoux pour prier : « Mon Dieu ! avait-elle dit, vous m'avez laissée seule dans le chemin de la vie ; mais ne m'abandonnez pas... Je suis égoïste. Je m'attache le cœur le plus généreux qui soit au monde, et déjà, ces liens me troublent et m'effrayent. Imprudente que je suis! .. Comment cela finira-t-il ? Oh ! mon Dieu, donnez-moi votre force divine. »

Digitized by Google

VII

M. Grésard vint passer quelques jours à Salins. C'était un hôte fort aimable, malgré la solitude dans laquelle il s'était cantonné toute sa vie. Il avait bien, le cher homme, conservé certaines manières surannées, et sa toilette n'était point copiée sur les modes des boulevards. Mais, du moins, l'oncle Philibert n'avait pas adopté ce sans-gêne parfois excessif qui s'est introduit de nos jours dans la société, et le respect de la femme restait à ses yeux le premier principe de la chevalerie française. Voilà pourquoi Mme Delprat professait pour M. Grésard une estime voisine de la vénération.

Elle attendit son arrivée pour la réception d'amis par laquelle on devait fêter la guérison de Mme de Sérona. Vivant à Salins toute l'année, les Delprat voyaient nécessairement toute la petite société locale. Mais comme ils étaient d'humeur fort hospitalière et que leur maison occupait à peu près le premier rang dans la ville, chaque année, pendant la saison des bains, certaines familles étrangères qui leur étaient recommandées trouvaient chez eux cet accueil plein de cordialité et de bonhomie qui est devenu proverbial dans le Jura.

Au jour fixé, les invités furent nombreux et la fête charmante. Le dessus du panier de la ville et des baigneurs s'y trouva réuni, et le salon de Mme Delprat était déjà rempli de jeunes femmes élégantes, lorsqu'on annonça Mme de Sérona.

Tous les regards se portèrent curieusement sur Nelly. Sa taille souple et gracieuse, ses grands yeux noirs encadrés dans des touffes de cheveux blonds et une toilette d'un goût simple formaient l'ensemble le plus séduisant

Digitized by Google

et le plus original qu'on pût voir. Nelly salua la maîtresse du logis et s'assit auprès d'elle ; puis elle jeta un coup d'œil circulaire autour du salon et ses regards rencontrèrent ceux de Gabriel Reynaud, qui ne l'avait pas revue depuis la promenade au clair de lune : elle abaissa les paupières instinctivement, et le substitut détourna la tête avec embarras.

Quelques personnes avaient remarqué cette pantomime ; car, en relevant les yeux, Nelly vît plusieurs femmes qui chuchotaient en souriant et l'examinaient d'un air bien informé.

Gabriel, de son côté, avait tout compris ; il resta songeur pendant le repas qui fut très-long. Heureusement, la gaîté ne fit point défaut autour de lui. M. Delprat, qui avait à l'endroit de sa cave un amour-propre bien légitime, faisait circuler sans trêve ni merci tous les vins fins qu'elle contenait, rouges et blancs, liquoreux et mousseux. La conversation s'était vite animée et les rires les plus vibrants répondaient aux bons mots qui s'entrecroisaient ; ce fut un feu roulant jusqu'à l'heure où les convives rentrèrent au salon.

Le café pris, une jeune femme se mit au piano et, après un brillant prélude, joua d'une main exercée le premier quadrille. Nelly s'excusa comme convalescente de ne pouvoir danser. Au quadrille succéda une valse et une polka... Tout le monde était entraîné : l'oncle Philibert lui-même, cédant à un mouvement irrésistible, venait de demander une *contredanse* à une dame d'un âge déjà mûr qu'il avait connue demoiselle, et M. Delprat rivalisant d'amabilité avec son épouse se glissait entre les groupes pour offrir des consommations.

Tout-à-coup un domestique vint dire quelques mots à

Digitized by Google

la maîtresse de la maison, et celle-ci s'approcha de Nelly, qui sortit horriblement pâle.

A ce brusque départ, les danses s'arrêtèrent, le piano cessa de vibrer et au même instant le roulement d'une voiture qui s'éloignait se fit entendre dans la cour ; puis, plus rien.

Deux hommes, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, se regardèrent comme deux augures.

— Qu'est-il donc arrivé ? se demandait-on tous bas.

— Ce doit être le baron Heuffzel ! pensa le substitut.

En effet, c'était lui. Il y avait un an que sa femme n'avait eu de ses nouvelles. On lui avait appris seulement que le banquier, convaincu d'entretenir des relations suspectes avec la Prusse, avait quitté l'Alsace et transporté ses comptoirs à Berlin.

Le mari attendait sa femme dans le petit salon du Chalet. Nelly entra pâle et tremblante d'émotion. Le baron était debout, impassible, adossé à la cheminée, la main droite passée dans sa redingote boutonnée, dans l'attitude d'un officier allemand en présence d'un subalterne. Il n'avait pas changé. Sa haute taille ne se voûtait point encore ; son œil terne lançait par intervalles les mêmes éclairs sinistres que Nelly connaissait ; son front assez vaste était à peine dégarni ; sa barbe épaisse et fauve témoignait seule, à son extrémité grisonnante, que la vieillesse avait prise sur cette robuste constitution.

— Madame, dit-il, vous êtes mieux, puisque vous allez dans le monde. Tant mieux pour vous, si vous vous amusez... mais vous ne devez pas attendre les mauvais jours pour quitter Salins. D'ailleurs, ajouta-t-il avec affectation, il m'est avis que votre intérêt vous ordonne de partir. J'ai décidé ainsi, et j'aurai le plaisir de vous accompagner.

Digitized by Google

— Merci, répondit Nelly à bout de forces.

— Quand voulez-vous partir? reprit le baron.

— Dès qu'il vous plaira... Demain. Je suis prête.

VIII

Le lendemain était un dimanche. La famille Delprat avait l'habitude d'assister à la messe avec Gabriel dans une petite chapelle bâtie à flanc de coteau, en dehors de la ville. Le chalet de Mme de Sérona était tout près de là et l'on s'y rendait presque toujours après l'office.

La soirée de la veille s'était terminée de bonne heure. Après le départ subit de Nelly, les invités n'avaient pas tardé à comprendre qu'il se passait quelque chose de pénible. Gabriel s'était presque enfui et Mme Delprat, voyant toutes ses appréhensions se réaliser n'avait cherché à retenir personne.

Le matin, dès sept heures, chacun se rendit, comme à l'ordinaire, à la chapelle. Au son clair et uniforme de la petite cloche, les paysans pressaient le pas, et les jeunes filles enrubannées marchaient gaiement leur livre d'heures à la main. La flèche gothique, étincelante au soleil et svelte comme un jeune pin, s'enlevait en vigueur sur les buis verts qui tapissaient le fond du tableau. Sous le porche de la blanche chapelle, des jeunes gens se groupaient graves et recueillis. Lorsque Gabriel eut franchi le seuil sacré, son regard interrogea bien vite les recoins de l'étroite enceinte : il aperçut Nelly agenouillée près d'un pilier et le visage plongé dans ses mains.

— *Kyrie eleison! Christe eleison!...* La messe commençait; le prêtre, vêtu d'une chasuble de fête, venait de monter à l'autel. Des laurelles en fleurs étaient disposées symétriquement de chaque côté de la nef. La

Digitized by Google

grande rosace qui dominait le chœur resplendissait de tout l'éclat du prisme et les rayons qui la traversaient projetaient les couleurs rouges, bleues et orangées sur l'autel de marbre et sur les voûtes légères. La puissance du Créateur se faisait sentir dans cet humble sanctuaire.

— *Gloria in excelsis Deo et hominibus bonæ voluntatis*.... dit le prêtre au milieu du silence. Et le sacrifice continua. Gabriel pensait malgrè lui à l'évènement de la veille. Qui avait pu déterminer la soudaine arrivée de M. Heuffzel ? Le baron aurait reçu quelque perfide rapport à son sujet ?... cette pensée lui faisait craindre pour Nelly. Quant à lui, fort de sa conscience et de sa nouvelle affection, il saurait bien tenir l'attitude qui conviendrait.

— *Sursùm corda* !... *Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus Sabaoth*... Le prêtre éleva l'hostie, tandis que les assistants s'inclinaient.

En relevant la tête, Gabriel jeta les yeux dans l'ombre du pilier. Un rayon tombant plus droit du vitrail du saint éclairait en plein le visage de Nelly et des larmes coulaient sur ses joues. Lui aussi fut ému. Il avait en vain lutté contre les sentiments qui s'étaient emparés de son cœur : la compassion et la haine les enracinaient plus profond.

— *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis!... Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem* ! .. A ces paroles dont le sens contrastait si fort avec le combat qui se livrait en lui, Gabriel sortit en contenant ses sanglots et se dirigea vers la montagne. Il erra tout le jour, sans savoir où il allait, l'esprit paralysé par des pensées confuses.

Digitized by Google

Le soir, en entrant dans sa chambre, il trouva une lettre sur la table. Il la lut anxieusement :

« Monsieur et ami,

« Lorque nous nous sommes quittés l'autre jour, nous « ignorions l'un et l'autre que nous nous disions un « adieu définitif. Le baron Heuffzel a voulu se souvenir « de ma chétive existence. Mon mari m'emmène, je pars « aujourd'hui même. Où me conduira-t-il ? Je ne sais.

« Vous qui avez été si généreux pour moi, recevez « mes remerciements. Il me reste peu de mois à vivre ; « mais ma reconnaissance envers vous sera éternelle. « Peut-être ai-je été égoïste... J'étais si malheureuse !.. « Pardonnez-moi, si ma triste dépouille avait été pour « vous un sujet de trouble. Oubliez-moi, je vous en con- « jure ! Vous le dirai-je ? Je crois que la ville s'est oc- « cupée de vos visites au chalet ; il faut aussi que je vous « en demande pardon ; me serais-je doutée, pauvre « lépreuse, que je serais un danger pour celui qui « aurait pitié de moi ?...

« Adieu. NELLY DE SÉRONA »

Les derniers coups de l'heure sonnaient à la pendule. Gabriel s'approcha de la fenêtre ouverte. La rue était déserte et silencieuse. Le substitut resta quelque temps absorbé dans ses pensées. Il entendit toutes les horloges de la ville qui sonnaient l'heure avec des sons divers et il fut étonné qu'il y en eût un si grand nombre à Salins.

Le lendemain, après un sommeil agité, il courut résolûment auprès de M. Grésard. L'oncle Philibert écouta silencieusement les confidences de son cher enfant, et quand celui-ci eut achevé, il le prit dans ses bras et le pressa contre son cœur avec effusion.

Digitized by Google

— Tu es un brave enfant, lui dit-il. Eh bien ! puisque tu en as le courage, repars, Gabriel ! mon enfant... cela vaut mieux. Fais ton devoir... moi, je serai seul deux mois plus tôt... Voilà tout ! J'y suis bien habitué... »

Et de grosses larmes tombaient sur sa moustache blanche.

DEUXIÈME PARTIE

IX

Depuis ce jour, il était passé de l'eau sous le pont. Gabriel s'était marié ; l'oncle Philibert était mort ; et nous étions invités, chez mon ami Reynaud, pour une autre fête de famille, la naissance de son premier enfant.

C'étaient les mêmes visages d'amis, la même belle-mère allant et venant du même air affairé, la même jeune femme belle comme au jour du mariage, souriant comme alors, mais d'un autre sourire, encore un peu pâle et reposant sur une chaise longue.

Gabriel avait un air singulier avec ce fagot de batiste et de dentelles qu'il portait sur les bras ; il triomphait de bonne foi et faisait admirer à ceux qui y étaient disposés comme à ceux qui ne l'étaient pas le petit coussin qui s'agitait avec mille contorsions et qui faisait entendre de temps en temps de petits cris plaintifs.

— Ah ! il est adorable l'ami Reynaud, avec son marmot sur les bras ! dit un ancien camarade célibataire, en s'approchant du papa.

— Laissez-moi voir ; le bébé a déjà des cheveux !

Digitized by Google

s'écria Charles pour atténuer cette observation maligne.

— Oui, des cheveux blonds, répondit Gabriel.

— Tous les bébés ne sont-ils pas blonds ? dit le docteur Albert.

— Mais, mon cher, c'est ton portrait vivant : voilà bien ton front, ton nez... Oh ! ton nez surtout ! quelle réduction parfaite !

— Curieux ! s'écria un autre, comme nous sommes faits, quand nous venons au monde !

— Mon cher Vimeux, reprit Gabriel, quand tu auras des enfants tu seras comme moi, je te le prédis, et tu seras tout fier de les faire sauter dans tes bras.

— Eh !... je veux le croire, quand j'en aurai.

En même temps, dans la chambre voisine faiblement éclairée et toute pleine d'une chaude atmosphère, les amies intimes de Mme Reynaud faisaient cercle autour d'elle, la comblant de prévenances et de petits conseils. Par intervalles, quand sa femme était seule, Gabriel s'approchait d'elle et lui disait quelques mots à voix basse :

— Ma Louise, te voilà bien ?

— Très bien ; mais tout ce monde me fait un peu tourner la tête.

Les hommes s'étaient peu à peu retirés dans le cabinet de Gabriel pour fumer et causer plus à l'aise. On devisait de toutes choses au milieu d'un nuage bleu qui s'épaississait de minute en minute et qui voilait délicieusement la flamme des bougies. L'inévitable politique avait défilé des premières ; la question allemande était venue à son tour, suivie de celle des armements ; un spéculateur avait dit son mot sur la cote de la Bourse et deux avocats achevaient des plaidoiries inédites pour un procès en diffamation qui attirerait la cour et la ville.

Digitized by Google

— Ah ça! s'écria Charles en jetant au feu le bout de son londrès, nous ne sommes ici ni au palais ni à la Chambre, et, pour peu que cela continue, j'irai causer de chiffons auprès de ces dames.

— C'est vrai! dit Vimeux; mais alors dites-nous quelque intéressante nouvelle.

— Vous savez comme moi que les nouvelles sont rares à Dijon.

— Elles sont toujours nombreuses pour un homme aussi répandu que vous l'êtes. A propos, avez-vous rencontré dans l'avenue cette femme qui se promène toujours seule?

— Dans l'allée gauche?

— Justement. La connaissez-vous?

— Non. Elle n'est pas de la ville.

— Je lui trouve même une expression étrangère.

— Dites *étrange*, quoiqu'elle ait dû être remarquablement belle.

— Cette femme, ajouta Vimeux, me paraît souffrante ou malheureuse.

Lorsqu'elle marche à pas lents, elle regarde sans cesse si quelqu'un vient, et dès qu'on s'approche, elle semble vouloir se dissimuler. Je l'ai vu entrer deux fois à l'Hôtel du Parc, qui est à proximité de l'avenue. Je suppose qu'elle y demeure.

— Ah! dit le docteur Albert qui avait écouté attentivement cette conversation, je la connais, je suis son médecin.

— Comment se nomme-t-elle?

— Je ne sais pas. Pour moi, comme pour les gens de l'hôtel, c'est la *dame du n° 16*... Elle occupe trois pièces au deuxième étage avec sa gouvernante. Elle m'a dit seulement qu'elle vit loin de son mari depuis quatre

Digitized by Google

ans et qu'elle n'a plus ni parents ni amis ; je n'ai pas cherché à en savoir davantage. Elle doit être Alsacienne, car l'éducation n'a pu faire disparaître une légère accentuation allemande. D'ailleurs, c'est une malade fort intéressante, et il est bien regrettable qu'elle soit condamnée...

— Pouvez-vous, reprit Charles, nous dire quel est son mal ?

— Il est assez visible. La pauvre femme est au troisième degré de la phthisie. La science ne réussira qu'à prolonger sa vie pendant quelques semaines. Je ne comprends pas que les médecins l'aient envoyée ici dans un pareil état. Mais elle ne repartira pas...

Gabriel, qui était entré depuis quelques minutes, entendit la fin de cet entretien. Quand le docteur eut fini de parler avec le calme d'un homme du métier, il y eut un instant de silence ; son récit avait jeté une ombre sur la gaîté un peu bruyante de ces jeunes hommes. Gabriel passa la main sur son front à plusieurs reprises et fit des efforts pour ranimer la conversation. Quelques-uns de ses amis commencèrent à tirer leur montre et à se lever pour sortir. Alors le maître de la maison distribua des poignées de mains à droite et à gauche, et dit au docteur :

— Je vous retiens un instant, Albert ; il me semble que Louise a un peu de fièvre. — Puis, me prenant la main, il me regarda comme s'il eût voulu me dire quelque chose ; mais il n'ouvrit pas les lèvres et je compris son hésitation :

— Au revoir, lui dis-je, et à bientôt, n'est-ce pas ?

Le docteur me rejoignit au bas de l'escalier.

— Elle a un peu de fièvre, me dit-il. Le babil de ces femmes l'a un peu étourdie. Mais que diable a son mari ?

Digitized by Google

Il m'a fait vingt questions sur ma malade de l'hôtel du Parc. Je ne l'ai jamais vu si impressionnable.

Le silence s'était rétabli dans la maison. En rentrant dans la chambre à coucher, Gabriel avait trouvé l'enfant endormi dans sa couchette blanche et la jeune mère à moitié assoupie. Il s'était assis avec précaution au pied du lit. Le repos, le silence, la lumière tamisée de la veilleuse répandaient dans son âme une ineffable sérénité ; il se sentait entouré d'une paix solennelle ; cette chambre tranquille avait une physionomie pure et riante, et aussi toute nouvelle : comme elle était plus remplie, depuis que le petit berceau occupait un bel espace entre le lit et le canapé !

On entendait encore dans la rue les derniers bruits d'une ville qui s'endort ; le roulement sourd des rares voitures qui rentraient à la remise, le choc des dernières portes qui se fermaient, le pas précipité des gens qui revenaient du café ou du théâtre, et au milieu de toutes ces lointaines rumeurs la respiration un peu irrégulière de sa femme qui semblait s'unir au souffle presque insensible du frêle petit être endormi près d'elle. Les yeux de Gabriel allaient du lit au berceau, de l'une à l'autre de ces faibles créatures qui reposaient sous sa protection ; un sentiment de force et de plénitude de vie s'élevait dans son cœur. Le fauteuil dans lequel il était assis devenait plus moelleux, la clarté de la veilleuse était plus douce ; le sommeil ne l'obsédait pas, et ce calme profond le reposait assez des ennuis de la journée.

Par un enchaînement tout naturel, mon ami vint à comparer son bonheur présent à la situation de ceux qui étaient aux prises avec les difficultés de la vie. Dans une demi-somnolence, il rêvait à ses amis, et de l'un à l'au-

Digitized by Google

tre il revoyait son propre passé : les chagrins de sa première jeunesse et la touchante image de sa mère, les folles aspirations et les nobles enthousiasmes, les steppes immenses de l'Afrique, les chevaux arabes, les courses à tous crins sous le soleil de plomb et la lumière aveuglante ; enfin tout ce passé d'hier qui lui semblait déjà si loin et qui se rattachait aux dernières paroles de ses amis et au récit du docteur, Gabriel le revoyait les yeux fermés, en un instant il revivait toute sa vie.

Louise dormait : son blanc visage encadré de boucles brunes était tourné vers lui et empreint d'une suave expression.

Bientôt, elle vint à blémir, ses traits prirent l'aspect rigide de la mort ; Gabriel vit se dessiner vaguement un profil qu'il connaissait et qu'il avait cru entrevoir quand on avait parlé de la promeneuse du Parc. Ces cheveux noirs sur cet autre visage avaient quelque chose d'effrayant. Mon ami se leva pour chasser cette étrange hallucination, s'approcha de Louise, et l'embrassa doucement. Puis il parcourut la chambre du regard, se pencha sur le berceau, contempla longuement le petit qui respirait la bouche entr'ouverte, et, tout pénétré d'un sentiment nouveau, il déposa sur cette petite tête rose un gros baiser paternel qui réveilla l'enfant avec de grands cris.

EMMANUEL VINGTRINIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

L'ESCRIME AU SÉMINAIRE

Nous avons dit l'autre jour que l'escrime n'est pas le duel (1), au contraire ; que les villes où l'escrime est le plus en honneur, comme Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier, ont moins de duels que les autres ; que dans les salles d'armes règne la plus cordiale amitié et qu'il s'y crée des relations qui durent toute la vie ; enfin, que le jeu de l'épée donne de la souplesse, de la force et de l'élégance au corps, comme de la vivacité à l'esprit ; une leçon d'escrime est une leçon de philosophie, a dit un écrivain ; c'est du moins un brevet de santé, déclarent hautement tous les médecins, et ils ajoutent qu'il n'est pas d'exercice plus convenable aux jeunes gens et de plus complet. C'est aussi notre avis.

C'est, paraît-il, l'opinion des chefs d'institution les plus austères, des professeurs les plus dévoués à la jeunesse ; et, à Lyon, où l'éducation destinée à faire des hommes est si sérieuse et si sévère, les meilleurs pensionnats regardent le professeur d'escrime comme un de leurs plus importants professeurs.

Aussi nul n'a-t-il été étonné d'apprendre que, le 12 juillet, l'Institution de Notre-Dame des Minimes avait clos ses exercices gymnastiques par un concours d'escrime, présidé par Son Eminence Mgr Caverot, cardinal-archevêque de Lyon, qui a pris un vif intérêt à cette fête. Quelques

(1) Numéro de juillet 1877.

Digitized by Google

jours avant la clôture de l'année scolaire, le vénéré supérieur avait donc invité aux exercices de la palestre Son Éminence, MM. les Vicaires généraux, quelques personnes notables et les anciens lauréats d'escrime de la maison. C'est devant ces spectateurs d'élite que nos jeunes tireurs ont paru le fleuret à la main.

Leur jeu a été animé, vif, fougueux ; on le conçoit ; ces jeunes têtes étaient enflammées par l'illustre galerie qui les contemplait ; mais grâce aux leçons du maître, dont la présence leur rappelait le devoir, le jeu n'en a pas moins été sérieux, correct, sévère, courtois surtout et digne du professeur, malgré le désir ardent d'être vainqueur et le dépit d'être vaincu.

Monseigneur paraissait éprouver un vif plaisir à ces luttes élégantes et ses applaudissements charmaient jusqu'au trouble les heureux vainqueurs.

Le premier prix a été accordé à M. Gay, qui a reçu avec joie des mains de Monseigneur deux épées. Le second prix, offert par les mêmes mains, a été obtenu par M. Jacquemont : c'était une paire de fleurets.

Pour clore la séance, le savant maître de cette jeunesse, M. Voland, dont nous n'avons pas à refaire ici l'éloge, s'est avancé à son tour, mais avec quelle inquiétude les spectateurs n'ont-ils pas demandé le nom du malheureux adversaire qui allait lui être opposé ?

Cet adversaire n'était point à dédaigner et quand il s'est présenté il a été salué de nombreux bravos.

C'était le fils aîné de M. Voland lui-même, jeune lauréat du lycée de Lyon, qui se repose de ses études en cultivant l'art que son père a poussé à un si haut point.

— Où va-t-il ? où va-t-il, ce pauvre enfant, s'est écrié Monseigneur ! Oh ! folle inexpérience de la jeunesse qui se jette ainsi dans le danger !

Digitized by Google

Mais le jeune Voland est déjà digne de son père et sa fougue, sa verve, son habileté, ont enchanté les spectateurs.

Monseigneur, après avoir remis lui-même les prix, a félicité les tireurs sur leur belle tenue : « J'espère, mes enfants, a-t-il ajouté, que vous ne vous servirez jamais de ces armes que contre les ennemis de la France. »

Espérons que ces paroles resteront gravées dans l'esprit de ces vaillants jeunes gens.

Et qu'on dise qu'au séminaire on n'élève pas bien la jeunesse!

Huit jours après, le 19, avait lieu, à l'Ecole supérieure de Commerce, un autre concours d'escrime, et une autre distribution de récompenses, sous la présidence, cette fois, de M. le général Février, commandant la place de Lyon, qu'assistaient MM. Testenoire, président du Conseil d'administration, Penot, directeur, Saint-Cyr-Penot, sous-direteur et Senil, censeur. Quelques professeurs et les élèves de l'Ecole formaient la galerie; mais c'étaient toujours des élèves de M. Voland qui paraissaient dans la salle.

Là aussi, l'assaut a été vif, animé et aussi courtois que sérieux et correct. Attaques et parades étaient irréprochables comme tenue et bon goût.

— « Voyez, général, a dit M. le Président du Conseil au brave commandant de place, à l'Ecole, on fait non-seulement des commerçants, mais des soldats. »

— « Eh bien, Messieurs, a répondu le général Février, continuez à cultiver l'escrime. C'est la science par excellence pour rendre modeste; car rien ne rend modeste comme de se sentir fort. »

Le général a aussitôt distribué les prix; le premier, deux épées, a été obtenu par M. Gayet; le second, deux fleurets, par M. Emery.

Digitized by Google

Le général Février, qui aime et cultive l'escrime, est de l'avis de M. Legouvé, l'académicien, aussi bonne plume que bonne épée, qui dit dans *Un Tournoi au XIXe siècle :*

« Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai consacré à l'escrime, car les services que je lui dois sont sans nombre ; je ne connais pas de préoccupation qu'un assaut vigoureux ne dissipe, ni une mauvaise tentation dont il ne nous délivre. L'escrime est, en effet, l'exercice où l'homme se dépense le plus violemment et se sent vivre le plus pleinement. C'est le sang qui coule à grands flots dans les veines, le cœur qui bat, la tête qui bout, les artères qui tressaillent, la poitrine qui se soulève, les pores qui s'ouvrent, et si l'on pense qu'à ce vital plaisir se joint le bonheur de sentir ses forces et sa souplesse décuplées, si on songe aux joies ardentes de l'amour-propre, au plaisir de battre, à la rage d'être battu, et aux mille vicissitudes d'une lutte qui se termine et recommence à chaque coup porté, on comprendra qu'il y a dans l'exercice de cet art, un véritable enivrement, dont la passion du jeu peut seule donner une idée. Oui, l'escrime est le jeu ! Mais avec le vice en moins et la santé en plus. »

Donc, poussons la jeunesse à ce plaisir ; arrachons-la au Casino, à la brasserie, à l'Alcazar ; enlevons-lui l'absinthe empoisonnée, le cigare meurtrier et la pipe, ignoble et honteuse, plus homicide encore ; amenons la jeunesse triomphalement à la salle d'armes, mettons-lui le fleuret à la main et ayons confiance ; pour guérir les mauvais penchants comme les maladies, rien n'est aussi bon que le fer.

JOB.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Si rien ne les arrête, ils iront loin.
— Ils ?...
— Ceux qui sont partis.
— Godard ?
— Godard, les écoliers, les magistrats, les professeurs, tous ceux qui ont le bonheur, à certains jours de l'année, de prendre la clé des champs comme Godard prend la clé des airs. On fait son paquet, on prend son billet et l'on s'envole, laissant les soucis, quand on en a, aux portes de l'octroi, sauf à les reprendre au retour.

A propos d'écoliers, les Lyonnais ont eu une belle peur.

Comme un éclair, le bruit s'est répandu que deux des pensionnats les plus sympathiques de Lyon étaient fermés. Fermés ? non, pas tout à fait ; mais leur interdire la préparation au baccalauréat, était un arrêt de mort.

Où mettre les enfants ? où ? on n'avait plus le choix, et puis les intérets matériels de ces maisons aimées étaient compromis, sinon perdus. Lyon s'est ému. Heureusement que *l'Echo de Fourvière* du 11 août est venu rassurer les esprits.

« Deux journaux de Lyon, dit-il, ont rendu un compte inexact de certaines mesures prises par l'autorité ecclésiastique du diocèse, relativement aux institutions qui sont sous sa dépendance. Ils ont dit notamment que l'enseignement de la philosophie et la préparation au baccalauréat seraient supprimés dans les pensionnats des Minimes et des Chartreux. Cette double assertion est entièrement erronée. »

Eh bien, tant mieux ! Dieu merci, on a bien assez des ennuis courants, sans celui nouveau et inattendu de chercher on ne sait où, pour ses fils, une maison où, avec des principes religieux, on trouve un enseignement fort et solide, capable de faire des hommes de ces chers petits.

La mesure qui interdit l'enseignement des mathématiques et de la philosophie ne frappera donc que l'Argentière, Saint-Godard et Saint-Jean.

Aux Minimes, la distribution des prix a eu lieu le 31 juillet, sous la présidence de M. Pagnon, vicaire général. Un discours sur *l'honneur*, prononcé par M. l'abbé Delaroche, directeur, a été fréquemment applaudi.

Pareil succès a été obtenu le 2 août aux Chartreux, par le discours de M. l'abbé Gonindard, directeur de la maison, sur le *Patriotisme dans l'éducation chrétienne* ; M. Gonin-

Digitized by Google

dard a fait vibrer les fibres françaises « et, a-t-il dit en terminant, agissez d'après cette pensée que notre mère à tous doit être d'autant plus aimée qu'elle a été plus malheureuse.

Je me sens mieux ton fils en pleurant tes revers :
Je t'aimais glorieuse et t'adore insultée.

Les bravos ont montré à l'orateur si sa parole était comprise.

— Les 6 et 7, dans la grande salle de la bibliothèque de la ville, a eu lieu, sous la présidence de M. le doyen de la Faculté des lettres, le premier jour, et de M. le Préfet du Rhône, le second, la distribution des prix du petit collége de Saint-Rambert et du grand Lycée de Lyon, en présence des notabilités de la ville et d'une foule immense. Puis, le 9, les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts sont, à leur tour, venus dans la même salle chercher leurs couronnes.

M. le Préfet a félicité l'Ecole sur les progrès de cette année. « La décadence de notre aptitude pour les beaux arts, à dit M. le Préfet, le ralentissement de notre ardeur et de notre zèle à soutenir l'ancienne réputation de la ville seraient un malheur public, une déchéance pour le commerce et l'industrie de la cité. »

Mais pour s'élever dans les arts, il faut s'élever dans les idées.

Il faut le travail sérieux, l'horreur du trivial et du laid, l'amour du pur et du beau.

Espérons donc pour l'honneur de la ville, que les tendances matérialistes qui envahissaient les jeunes gens, l'amour de l'à peu près, de l'effet décoratif sans dessin, de la peinture vulgaire et facile qui permet de couvrir une toile sans étude profonde et sans pensée, ne triompheront pas dans notre école, et que Lyon, après avoir pris pour modèles Athènes et Florence, ne tombera pas au niveau écrasé de Fernambouc et de Chicago.

Mais si les Ecoles et les lycées sont en ce moment fermés, qu'on se rassure, la jeunesse ne restera pas sans enseignement. Suivant sa promesse, l'architecte du théâtre des Célestins a pu livrer son œuvre le 31 juillet, terme convenu, et le 1er août, la nouvelle salle, *castigat ridendo mores*, attirait un monde fou, avide et heureux d'admirer les merveilles qu'on lui promettait. De l'ancien petit théâtre enfumé qui avait une si excellente troupe, plus vestiges. Tout est marbre, stuc et dorure, tout est éblouissement. Du parterre au paradis tout le monde est admirablement assis ; la vue est ravie, l'oreille aussi sans doute, et comme disait Fourier, on regrette d'avoir un si petit nombre de sens quand l'âme est si avide de plaisirs et que la Direction est si disposée à vous en combler.

Digitized by Google

De la troupe, nous ne dirons rien, ne l'ayant pas plus vue que la salle ; nous aimons à croire qu'une si belle cage ne doit loger que des oiseaux divins.

— La fontaine des Jacobins a vécu ; on la démolit et les matériaux sont portés avec grand soin sur la place Perrache, où elle renaîtra plus belle qu'auparavant.

— Le jury du concours pour les fontaines monumentales de la place des Jacobins et de la rue de Lyon, a terminé ses opérations.

Le premier prix n'a pas été décerné. Les projets *Art* et *Lugdunum* ont obtenu deux seconds prix *ex æquo*, le premier pour le projet relatif à la place des Jacobins, le second pour le projet relatif à la place de Lyon.

Chaque second prix est de 1,000 fr.

Deux mentions honorables, avec indemnité de 300 fr. chacune, ont été décernées aux projets marqués *équerre* et *sic*.

Mais alors que va-t-on mettre sur nos places découronnées !

— Le docteur Morice, actuellement au Cambodge, vient d'offrir au Palais des Arts des sculptures indo-chinoises, d'un travail curieux et remontant à une haute antiquité. Le peuple, disparu aujourd'hui, à qui on doit ces précieux souvenirs d'une civilisation très-avancée, n'était pas connu des archéologues européens. Les Khmers, qui ont été puissants, devront d'être sauvés de l'oubli, non à leurs conquêtes mais à quelques débris que deux caisses ont apportés dans un musée de province.

— Le jeudi 2 août, l'Académie Française, dans sa séance publique annuelle, a distribué des prix de vertu et des prix littéraires. Parmi ces derniers, un prix de deux mille francs a été accordé à M. Ferraz, le sympathique professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon, pour son beau volume : *Etudes sur la Philosophie en France*, qui à peine paru l'année dernière a déjà eu l'honneur de plusieurs éditions.

Le prix Bordin, 3,000 francs, a été décerné à M. Régis Chantelauze, de Montbrison, pour son ouvrage intitulé : *Marie Stuart, son procès, son exécution.*

— Par arrêté en date du 30 juillet, M. Guigue, notre vaillant archiviste, depuis longtemps correspondant du ministre de l'Instruction publique pour les travaux historiques et archéologiques, a été nommé membre non résidant du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes ; précieux encouragement à ses travaux.

— Par décret du Président de la République, viennent

Digitized by Google

d'être nommés dans l'ordre de la Légion d'Honneur : officier, M. Puvis de Chavanne ; chevaliers, MM. Devienne, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, et de Saint-Victor, propriétaire.

— On lit dans les journaux de ce jour que, sur sa demande, M. Vettard a été déchargé des fonctions de supérieur de l'institution des Minimes, et a été nommé aumônier de la maison-mère des sœurs Saint-Charles. Successeur et digne continuateur du vénérable abbé Détard, M. Vettard avait reconstruit l'antique maison du pensionnat, mis l'institution sur un excellent pied, acquis et mérité la confiance des parents et des enfants. Son habile administration laissera des souvenirs qui ne seront pas de longtemps effacés.

M. Ollagnier, supérieur de Saint-Jodard, a été nommé supérieur des Minimes.

— Nous avons vu paraître, ce mois-ci : Les *Aquarelles algériennes*, par M. Émile Guimet, Hetzel, 1877, in-12. Notes de voyage en Afrique, où les travaux d'érudition sont entremêlés de réflexions humouristiques, fines, spirituelles et imprégnées de bon sel gaulois. *Arabes et Kabyles* un des chapitres du volume, ont paru dans la *Revue du Lyonnais*.

Le docteur Dominique-Auguste Valette, 1821-1876. Sans nom d'auteur ; Pitrat aîné, 1877, in-8, 35 pages, avec portrait. Belle impression.

Notice biographique sur Claude-Anthelme Benoît, architecte, par Casimir Échernier. Lyon, Louis Perrin, 1877, in-8 8 pages, portrait. Notice agréablement écrite, mais un peu courte pour un artiste qui a laissé tant de travaux.

Une poignée de pseudonymes français recueillie dans la BIBLIOTECA PERSONNATA *du P. Louis-Jacob de Saint-Charles*, par Pierre Clauer, strasbourgeois. Lyon, Pitrat aîné, 1877, in-8, 27 pages, papier teinté. Travail curieux.

Un archevêque de Lyon, ministre d'Etat, François de Tournon, diplomate, sans nom d'auteur. Lyon, Jevain, 1877, in-8° 64 pages, tiré à cent exemplaires.

Exposition universelle de Philadelphie 1876. *Rapport de la délégation ouvrière de Lyon*. Sans nom d'auteur, Lyon, Jevain, 1877, in-8°, 33 feuilles, tiré à 1,000 exemplaires.

Les Rimes ironiques, poésies nouvelles par Joséphin Soulary, avec dessins par Eugène Fromont; Lyon, Louis Perrin, 1877. in-8°, 12 feuilles 1/4, tiré à 550 exemplaires. Splendide volume dont la *Revue du Dauphiné* a fait le plus chaleureux éloge par la plume élégante et sympathique de Mlle Adèle Souchier.

Enfin, *Notice sur le R. P. Siméon-André Ramette des Frè-*

Digitized by Google

res Prêcheurs, archiviste du couvent de N.-D. de Confort à Lyon, 1685-1773, par le R. P. Marie-Philippe Fontalirant. Lyon, Aug. Brun, imprimerie Mougin-Rusand, 1877, in-8°

— La sacrée Congrégation des Rites, à Rome, a fait savoir à monseigneur l'évêque d'Annecy que le Souverain Pontife approuvant les travaux considérables de la Congrégation sur les écrits de saint François de Sales, venait de donner des ordres pour la préparation d'un décret solennel proclamant *docteur de l'Eglise* l'illustre et saint François de Sales, évêque de Genève, décédé à Lyon le 28 décembre 1622.

—Dans sa séance du 8 août, le conseil municipal a voté une somme de 5,000 francs, qui devra être mise à la disposition de M. Leroy de Kéraniou, pour l'étude de son projet d'un grand canal maritime de Rochefort à Marseille, par Lyon, dit *Tamise artificielle*; cette somme sera employée spéciale-en projets, plans et tracés dudit canal.

— La façade du théâtre des Célestins a été complétée, le lendemain de l'ouverture, par la pose, dans trois niches, des bustes d'Alfred de Musset, de Scribe et de Victor Hugo, dus au ciseau magistral de M. Pagny. Si on a beaucoup jasé sur le choix extraordinaire de ces trois écrivains, destinés à personnifier l'art dramatique français, on a du moins beaucoup loué le travail du statuaire dont le talent rappelle étonnamment celui de son collaborateur et ami Claude Bonnet.

— Pour juger jusqu'où peut aller l'art de la photographie, dont l'inventeur va enfin obtenir une statue, il suffit de visiter les portraits de Lumière et l'on verra les effets étourdissants obtenus par ce maître.

— Nous avons eu des célébrités ces jours-ci à Lyon, non seulement des rois européens, mais le prince Tagukaïvre, fils du Taïcoun du Japon, et le chérif d'Ouazzan, arrivé le 2 courant.

Le chérif d'Ouazzan Si El Hadj Abd es Selam, chef de l'ordre religieux d'Ouazzan, une des plus influentes parmi les confréries religieuses qui se partagent la religion musulmane, descend en droite ligne du Prophète, ce qui lui donne une immense influence dans son pays. D'une intelligence rare il a voulu connaître la France, et ce qu'il a visité dans notre ville paraît l'avoir vivement intéressé.

— Les ascensions successives de M. Eugène Godard et de son ballon la *Ville de Lyon*, chargé de hardis *navigateurs*, ont eu un plein succès, et n'ont donné lieu qu'à des cris d'admiration et de joie. Le départ du 29 juillet a même été l'occasion d'un voyage de noces aérien, dont le public a vivement acclamé la hardiesse et la nouveauté.

Digitized by Google

— M. Henri Pignot, dont les travaux ont eu un si grand retentissement et dont l'*Histoire de l'Ordre de Cluny*, trois volumes in-8, a obtenu le grand prix d'Histoire au concours des Sociétés savantes de 1869, a mis au jour dernièrement, un nouvel ouvrage sérieux, vaillamment écrit, et destiné à réhabiliter la mémoire d'un évêque, violemment calomnié par la plupart des écrivains. *Un évêque réformateur sous Louis XIV. Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, sa vie, son temps et le Tartuffe de Molière, d'après des documents inédits*, par Henri Pignot, Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1876, in-8, 2 vol., est le récit d'une époque orageuse et de faiblesses de quelques personnes du clergé, que l'évêque d'Autun, avec un courage énergique et une persévérance au-dessus de tout éloge, fut obligé de combattre tout le temps de sa vie ; il en triompha, il est vrai, mais ses ennemis l'en punirent en ternissant sa mémoire, et ce n'est pas la première fois qu'on voit des hommes de bien être punis pour avoir osé attaquer des abus invétérés, ou des personnages tarés mais puissants.

Etait-il bien nécessaire, dira-t-on, de révéler les hontes et les misères de quelques membres du clergé autunois, quand l'Eglise est en ce moment si violemment attaquée ? « Ces faits malheureux, cette lutte entre le bien et le mal, répond M. Pignot, qui s'est établie parfois dans l'Eglise, loin de porter atteinte à son principe, en prouvent, au contraire, la supériorité. » — « Une société, ajoute l'auteur d'après Mgr Dupanloup, en laquelle, pendant une durée de dix-neuf siècles, nul scandale ne se verrait et qui ne compterait que des saints pour membres, serait un miracle que Dieu n'a pas promis et qui n'était pas nécessaire pour faire resplendir le côté divin de l'Eglise. »

Les relations hiérarchiques entre les diocèses de Lyon et d'Autun, dont ce dernier relève, le séjour pendant plusieurs années de l'abbé Roquette à Ainay, avant son élévation à l'épiscopat, les noms lyonnais entremêlés au récit de l'auteur, la quantité d'événements qui nous concernent, nous ont engagé à citer dans la *Revue du Lyonnais* ce savant travail, qu'on ne peut mettre entre les mains de tout le monde, mais que les historiens lyonnais doivent connaître et qu'ils consulteront avec fruit.

— Nous pourrons bientôt aller en Auvergne; le 4, le chemin de fer de Boen a été reçu; le 20, il sera livré au public.

— En ce moment, Godard et son ballon planent pour la quatrième fois au-dessus de la ville, en descendant le Rhône, route de Marseille. Ils iront loin si rien ne les arrête.

A. V.

Imp^ie G^le du Rhône. (Anc. Imp. VINGT.) L. FABERT.

Digitized by Google

POÉSIE

A VICTOR DE LAPRADE

Poète aimé, sympathique génie
Qui m'inspiras mes premiers vers heureux,
Mon souvenir t'es fidèle et je veux
L'enchâsser dans la poésie,
Il en aura plus de prix à tes yeux.

— Après trente ans de combats et d'étude
J'ai mérité les douceurs du repos.
Pourquoi venir troubler ma solitude?
Je n'aime pas les vains propos. —

— L'oiseau qui chante au sein de la retraite
Où le cœur las cherche un abri,
L'oiseau n'est-il pas un ami?
Sa voix serait-elle indiscrète?
Ne crains rien! Je vais avec toi
Visiter les monts et les chênes.
Mon esprit est libre de chaînes;
Je suis poète et nourri de ta foi.

Je vois de Dieu sur tous ces mondes
Le nom imprimé par sa main;
J'entends, dans les forêts profondes,
Murmurer le souffle divin.
Et le grand art où je suis inhabile,
Mais dont mon cœur est du moins ouvrier,

Digitized by Google

L'art des vers où tu sais briller,
Je n'en fais pas un jouet inutile,
Pour le pouvoir un instrument servile,
Pour l'innocence un poison meurtrier.

Plus haut, mon âme! Aux ailes de la tienne
Elle emprunta leur vol audacieux,
Et respirant l'atmosphère chrétienne,
Elle s'élance vers les cieux.
L'homme a besoin de ranimer sa force
Dans l'air plus pur des hautes régions;
L'arbre vieilli n'a que l'écorce;
La sève manque aux rejetons.
Nous voulons tous que la branche produise
Un fruit à sa tige étranger,
Mais bientôt l'arbre entier s'épuise
Dans cet effort stérile et passager.

Pour une fin surnaturelle
Dieu du néant tira l'humanité.
La matière à l'âme est mortelle;
Sa vie est la divinité.
Aux murs du monde elle brise son aile
Qui mesure l'immensité;
Le temps est un sommeil pour elle
Et son heure est l'éternité.
Cependant la nuit sur la terre,
La nuit sur les esprits descend.
La vertu meurt, la foi s'altère
Et l'art lui-même est impuissant.
A nous, poète! arbore ta bannière!
Jette ton cri retentissant:
Excelsior!

Les hommes n'ont plus de courage;
Ils s'endorment avant le soir,
Laissant inachevé l'ouvrage,
Laissant dans l'oubli le devoir.
Poète, fais briller l'espoir
Et résonner le mot du sage:
Excelsior!

Digitized by Google

« Apres et froids sont les sommets,
Redit sans fin la prudence timide.
Au bruit des vents l'éclair y guide,
Mais la fleur n'y sourit jamais. »
Réponds, poète, au murmure perfide :
Excelsior !

« Oh ! dit encor la volupté,
Sur mon sein penchez votre tête.
L'homme, à l'abri de la tempête,
Y trouve sa félicité. »
De ton chant sonore, poète,
Couvre ce mensonge et répète.
Excelsior !

« Ne confiez pas votre main
Au bois trompeur de la branche flétrie.
L'autel et Dieu seront cendres demain. »
Ainsi parle la calomnie.
Poète amoureux du divin,
Ah ! confonds ce langage impie !
Prends la voix de l'aigle et t'écrie :
Excelsior !

Et lorsque le son s'éteindra
Au bord de ta lèvre mourante,
Un autre au ciel éclatera,
Et comme une étoile tombante
De son azur jusqu'à nous descendra :
Excelsior !

En haut, les cœurs ! la renaissance est là.

LÉANDRE BROCHERIE.

Digitized by Google

VOIES ROMAINES DES SÉGUSIAVES

On lit dans la Table dite de Peutinger, ce qui suit :

Les nombres indiquant des lieues gauloises de 50 au degré de latitude, ou de 2,222 mètres.

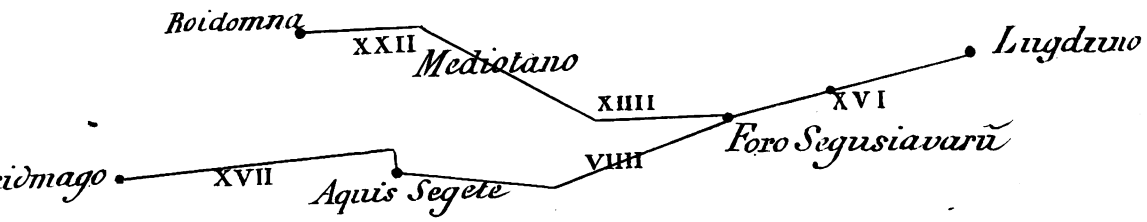

De ces six noms de villes ou de lieux, on est généralement d'accord sur l'identification de trois. *Lugdunum*, qu'on met à Lyon ; *Rodumna* à Roanne, et *Icidmagus* à Usson (Loire). Des trois autres : *Forum Segusiavorum*, est attribué à Feurs ; mais pour les positions de *Mediolanum* et d'*Aquæ Segete*, elles sont très-controversées depuis deux siècles.

En dernier lieu, notre collègue et ami, M. Vincent Durand, a mis *Mediolanum* au hameau de Miolan, près Tarare et *Aquæ Segete* (1), à Moind près Montbrison ; mais pour le prouver, il a gravement altéré la Table dite de Peutinger, de deux manières : 1° dans le tracé d'une de ces routes, celle de *Mediolanum* à *Foro Segusiavorum*, qu'il dirige arbitrairemment, par un trait de plume, sur

(1) Voir les *Mémoires sur le Forez*, par la *Société de la Diana*, 1873 et 1875.

Digitized by Google

Lugdunum (1) ; 2° dans le chiffre de la distance marquée XVII lieues gauloises, d'*Aquæ Segete* à *Icidmago*, qu'il réduit à XII ; 3° enfin, il ne parle pas du chiffre XVI, indiquant la distance de *Lugdunum* à *Foro Segusiavorum*, qui cependant est évidemment trop faible pour Feurs. Il considère probablement comme indiscutable l'attribution de *Forum Segusiavorum* à Feurs, et se débarrasse de cette question en la supprimant.

Il nous semble difficile de traiter plus sans façon cet antique document, unique et précieux, qui nous a fait connaître ces chiffres et ces lieux ; et nous allons essayer à notre tour, après tant d'autres, de proposer une solution plausible, mais sans altérer aucunement la Table de Peutinger.

Nous ferons d'abord remarquer que *Forum Segusiavorum* n'est pas précisément un nom géographique, un nom propre de lieu, c'est-à-dire que les Ségusiaves ont pu avoir *successivement* deux marchés ou chefs-lieux judiciaires, de même que de nos jours les habitants du département de la Loire ont eu successivement deux chefs-lieux administratifs, Montbrison, et, depuis vingt ans, Saint-Etienne. En, outre, avant Montbrison, Feurs avait été, pendant le moyen-âge, chef-lieu du Forez, il y a plusieurs siècles, et il l'était redevenu en 1793, lors de la division du département de Rhône-et-Loire, jusqu'en 1795.

Par les inscriptions romaines découvertes à Feurs, il est certain que cette ville a été un *Forum* des Ségusiaves, mais cela ne prouve pas qu'il le fût déjà à l'époque de la Table (2) dite de Peutinger ; la distance marquée de

(1) Imitant ainsi M. Aug. Bernard, qui supposait, en 1858, qu'un trait de plume de ce genre avait dû relier de l'autre côté *Roidomna* à *Aquæ Segete*, sur la Table de Peutinger, page 167 de sa *Description du pays des Ségusiaves*.

(2) Vers le temps d'Auguste, d'après M. Ernest Desjardins, dans sa

Digitized by Google

XVI lieues gauloises de *Lugdunum*, beaucoup trop courte, s'y oppose.

On est donc amené à penser qu'un Forum des Ségusiaves, antérieur. était plus rapproché de Lyon, à l'époque de la Table (1), et qu'il était situé entre la Loire et le Rhône, à la distance qui y est indiquée.

Postérieurement, l'accroissement et la prépondérance de *Lugdunum* auront engagé les Ségusiaves à éloigner leur Forum de cette capitale, et à l'établir à Feurs, sur la Loire, qui pouvait servir à des communications faciles avec les localités en amont et en aval.

Nous verrons plus loin à déterminer ce point cherché.

Auparavant, nous voulons attirer l'attention, par analogie, sur le réseau actuel du chemin de fer de la région ; or, pour aller de Montbrison à Roanne, qui est situé à 48 kilomètres au Nord, on est obligé, par la ligne de Paris-Lyon, de faire 21 kilomètres au Sud-Est-quart Est, jusqu'à la station de Saint-Just-sur-Loire, pour de là tourner au Nord-quart-Nord-Ouest, en accomplissant plus d'un tiers de révolution (2) et faire ensuite 69 kilomètres; total 90, au lieu de 48.

Pour aller de Clermont à Montbrison, situé à l'Ouest-quart-Nord-Ouest, c'est bien pis, puisqu'il faut commencer par lui tourner le dos jusqu'à Saint-Just, et de là par Roanne et Saint-Germain-des-Fossés, accomplir plus qu'une demi-circonférence.

Maintenant, en opérant à l'inverse, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest, si nous nous reportons au règne d'Auguste, vers le temps de la Table dite de Peutinger et que nous

---

Géographie de la Gaule, d'après la Table de Peutinger, fin de l'introduction, 1869, couronné par l'Institut.

(1) Au commencement de notre ère.

(2) 12 rumbs sur 32.

Digitized by Google

établissions *Mediolanum* à Moind, où tant d'auteurs l'avaient placé, et *Aquæ Segete*, près de Saint-Galmier, où beaucoup d'entre eux l'ont mis, et que nous adoptions Saint-Symphorien-le-Châtel, par exemple, pour l'emplacement du premier *Forum des Ségusiaves*, le problème sera résolu.

Au lieu d'aller directement de *Lugdunum* à *Rodumna*, en franchissant la chaîne difficile des montagnes de Tarare, où le service de la poste se faisait encore avec des bœufs au commencement de ce siècle, les grandes voies romaines y conduisaient par *Mediolanum* (Moind) et le *Forum Segusiavorum* de l'époque (Saint-Symphorien-le-Châtel), à XVI lieues gauloises de *Lugdunum* et à XIV de *Mediolanum* (Moind) (1), qui lui-même était à XXII lieues gauloises de *Rodumna* (Roanne) (2). Cette voie antique communiquait directement avec Roanne, en franchissant la Loire au Pont de Pinay (3) à l'endroit indiqué sur la carte de Cassini, n° 87 : *Restes d'un pont bâti par les Romains*, dont on voit encore quelques traces, et cité aussi comme tel il y a trois siècles par un écrivain forésien Papire Masson, dans son livre intitulé : *Descriptio fluminum Galliæ*, publié ensuite en 1618, pont qui, dit-il, avait été emporté au commencement du XVIe siècle.

Ceci justifierait ce tracé de la route de la Table de Peutinger, car sans cela, ce pont antique n'eût pas eu de raison d'être, en sorte que ses ruines sont placées là

(1) En passant par Cuzieu et Unias, où se trouve le seul gué de la Loire dans la plaine, et par l'ancienne route de Montbrison à Lyon et indiquée sur la carte de Cassini.

(2) Par Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Étienne-le-Molard, le pont de Pinay et Saint-Cyr-de-Favières.

(3) A deux kilomètres au Sud de la station de Saint-Jodard, du chemin de fer de Roanne.

Digitized by Google

juste à point pour prouver la justesse de cette opinion nouvelle.

En terminant sa *Description du pays des Ségusiaves*, 1858, Auguste Bernard parlait de ce pont romain à Pinay comme desservant une route ancienne inconnue, et il ajoute en définitive qu'on ignore complètement l'usage de ce pont antique sur la Loire.

Sous Louis XIV, une digue fut construite, en 1711, sur les restes de ces piles pour amortir la violence du courant dans les crues de la Loire, dont l'une d'elles s'est élevée là, en octobre 1846, jusqu'à près de *vingt mètres!* Ce passage est appelé vulgairement en Forez le *Saut de Pinay*. Un pont vient d'y être rétabli.

Avant l'ouverture du chemin de fer direct de Lyon à Roanne, de 90 kilomètres par Tarare, le détour en voie ferrée par Saint-Etienne de 140 kilomètres était non seulement beaucoup plus long, comme on le voit, mais encore bien plus prononcé, puisque l'angle que forme Saint-Etienne avec Lyon et Roanne n'est que de cinq rumbs de vent et 2/3, au lieu que celui de Moind avec les mêmes villes de Lyon et Roanne, est de six rumbs et demi.

De *Lugdunum*, la bifurcation étant précisée sur la Table à *Foro Segusiavorum* (Saint-Symphorien-le-Chatel), la route pouvait traverser la Loire à Veauche en passant au sud de Saint-Galmier, à la station même (1) actuelle du chemin de fer à VIIII lieues gauloises, et de là mener à XVII lieues gauloises à Jcidmago (Usson) (2).

De cette manière, le tracé et les distances de la Table seront respectés et tout concordera.

---

(1) Actuellement, Saint-Galmier-gare est à trois kilomètres de Saint-Galmier-ville.

(2) Par Saint-Marcellin et Luriecq.

Digitized by Google

Deux siècles après, et sous l'empereur Maximin, alors que les Ségusiaves avaient reporté leur Forum sur la Loire à Feurs, qui en a pris et conservé le nom, une voie gallo-romaine secondaire l'a rejoint directement à *Mediolano* (Moind) comme en font foi les diverses colonnes milliaires qu'on y a trouvées et qu'on y conserve.

Quant au plus ancien Forum des Ségusiaves, qui a pris un nom chrétien, il ne serait pas étonnant qu'on n'en trouvât pas de preuves, si l'on réfléchit qu'il existait probablement lors de l'arrivée des Romains et avant la fondation de la colonie de *Lugdunum* par Munatius Plancus sur le territoire de la *Civitas Segusiavorum.*

Les Gaulois n'avaient pas alors de monuments, les forêts leur servant de temples. Ils ne gravaient pas d'inscriptions latines, et encore moins des celtiques. Enfin, ce lieu n'a pas conservé son nom ancien et a pris celui du martyr d'Autun, comme plusieurs autres localités des Ségusiaves.

Outre la distance de XVI lieues gauloises à l'Ouest de *Lugdunum*, ce qui a fait penser au savant archiviste de Lyon, M. C. Guigue que Saint-Symphorien-le-Châtel est sur l'emplacement du Forum des Ségusiaves de la Table, c'est la présence, dans ce bourg, d'un ancien hôpital pendant le moyen-âge, parce qu'il avait remarqué que dans un rayon de cent kilomètres autour de Lyon, les léproseries ou hospices étaient toujours situés sur les routes anciennes qui convergeaient vers cette métropole, et à l'entrée des villes antiques plus ou moins importantes.

Dans la *Description du Lyonnais* de M. Mathon de la Cour, de l'Académie de Lyon, 1760 (1), il est dit que : « Saint-Symphorien-le-Châtel était bien muré, entouré « de fossés, et avait anciennement un château-fort sur les

(1) Insérée dans l'*Almanach historique de Lyon*, 1760, en 200 pages.

Digitized by Google

« ruines duquel l'église paroissiale fut bâtie en 1407, par « le cardinal Pierre Girard, qui était de cette ville. »

M. Guigue avait d'abord été séduit par les travaux de M. V. Durand sur *Mediolanum* et *Aquæ Segete* et ce n'est que récemment qu'il a été amené à renverser son système de fond en comble.

Nous nous sommes rallié à son opinion, nous rappelant que nous avions été étonné, dès le principe, de voir M. Durand raccourcir, sans nécessité, de cinq lieues gauloises la distance XVII lieues d'*Icidmagus* (Usson à Moind, en faisant passer, pour les besoins de sa cause, cette voie antique par des points de plus de onze cents mètres d'altitude, et peu praticables l'hiver. Son omission calculée ou sa suppression de la distance de XVI lieues gauloises de *Lugdunum* à *Foro Segusiavorum* ne nous avait pas satisfait non plus ; mais nous devons reconnaître que ses intéressants travaux nous auront valu la restitution faite à Vienne, sur sa demande, par plusieurs savants étrangers, entre *Mediolanum* et *Forum Segusiavorum* du chiffre XIIII qui avait été bien lu par les premiers éditeurs.

M. Guigue nous a ouvert les yeux dans une entrevue à Lyon, et nous avons voulu, sans perdre de temps, rédiger ces observations afin d'en conserver le souvenir et constater cette nouvelle solution d'une des plus graves difficultés de la carte des Gaules, en attendant que des découvertes ultérieures viennent renverser ou confirmer cette opinion.

M. Guigue, surchargé de travaux, n'avait pas eu le temps de préciser la position sur le terrain d'*Aquæ Segete*, ni le tracé au delà de Saint-Symphorien-le-Châtel, des voies romaines des Ségusiaves dont il a conçu l'ensemble d'une manière plausible en restituant le système du réseau que nous n'avons fait qu'étudier dans ses détails.

Digitized by Google

Quant au *Foros Segôusiavon* de Ptolémée-le-Géographe qu'on tient à identifier avec Feurs à cause de l'*s* final, il est possible que vers la moitié du second siècle de notre ère, époque vers laquelle il écrivait, le déplacement du chef-lieu de *Civitas* eût eu déjà lieu ; mais cela ne prouverait pas qu'il fût identique au *Foro Segustavaru* de la Table ; outre qu'on a, dans les auteurs latins, des exemples de *Forus* pour *Forum*, Ptolémée écrit toujours φορος pour traduire *Forum*.

D'ailleurs dans le premier siècle de notre ère, *Lugdunum* étant devenue la ville la plus importante de la Gaule, et le point de départ de ses voies romaines, le déplacement du Forus ou Forum primitif des Ségusiaves n'aurait rien eu d'étonnant, et en admettant que ce déplacement ait été unique en Gaule, on pourrait répondre qu'aucun autre chef-lieu de *Civitas* ne s'est trouvé dans un cas pareil ; de voir un simple vicus le supplanter et le dépasser si considérablement.

Dans ses *Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum*, M. V. Durand a placé cette ville au hameau nommé Miolan près Tarare, supposant, comme nous l'avons dit, qu'un trait de plume de copiste de la Table dite de Peutinger, avait été à tort dirigé sur *Foro Segusiavorum* au lieu de l'être sur *Lugduno*. Ayant ainsi contredit l'opinion de tous ceux de ses devanciers qui avaient placé *M diolanum* à Moind (1), il a bien senti que pour compléter son œuvre, il fallait encore combattre ceux qui avaient mis *Aquis Segete* à Saint-Galmier (2) et qu'il lui fallait absolument identifier cette station thermale à Moind, ne serait-ce que pour empêcher d'attribuer ce Moind à

(1) Sanson, le chanoine de La Mure, Duplessy, Aug. Bernard en 1835 ; l'abbé Greppo.

(2) La commission de la topographie des Gaules, Alexandre Bertrand, de La Mure, Duplessy, abbé Greppo, Mathieu.

Digitized by Google

Mediolanum. C'est ce qu'il a fait dans son second travail intitulé : *Aquæ Segetæ et la voie Bolène en Forez*.

De là, toutes les altérations qu'il a fait arbitrairement subir au tracé des voies romaines des Ségusiaves, et aux chiffres de leurs distances.

Lui qui préconise tant la ligne droite, voyant que d'Usson à Saint-Galmier, la route, par Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq et Saint-Marcellin y menait tout droit, a imaginé de la diriger à gauche à travers des montagnes de mille à onze cents mètres, sur Moind par la Citre près Montarcher, Saint-Jean-de-Soleymieux et Margerie ; et comme la distance ne concordait pas avec le nombre XVII de la Table d'Icidmago à *Aquæ Segetæ*, il l'a raccourcie de cinq lieues gauloises, tandis qu'il a dû l'allonger (par sous-entendu du moins) de *Lugdunum* à *Foro Segusiavorum;* mais il s'est bien gardé de parler de ce chiffre XVI lieues gauloises de la Table entre ces deux dernières villes, qui le gênait, parce qu'il aurait encore fallu faire une nouvelle altération de la Table, et il l'a passé sous silence, manière commode de se débarrasser d'une difficulté.

En un mot, il ne lui suffisait pas d'avoir enlevé *Mediolanum* à Moind, il fallait, pour ainsi dire à tout prix, enlever *Aquæ Segetæ* à Saint-Galmier, parce que sans cela il n'aurait pas pu expliquer l'existence de ruines considérables à Moind qui paraissent incontestablement être celles d'un théâtre antique (1) gallo-romain puisqu'il n'admettait pas que *Mediolanum* y eût été ; et quoique les chiffres VIIII et XVII lieues gauloises concordassent bien entre Feurs, Saint-Galmier et Usson et qu'il y eût même des sources thermales à Saint-Galmier, il était obligé de combattre cette opinion.

(1) Voir : *Description du pays des Ségusiaves* par Aug. Bernard, 1858, pages 83 et suiv., avec plan et gravure, et le tome XIX des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*,

Digitized by Google

Sa principale raison est que la route de Feurs à Usson par Saint-Galmier fait un angle de 56°. Comme si de *Lugdunum* à *Aquæ Calidæ* et à *Augustonemetum*, il ne fallait pas faire un détour bien plus grand, et qui même de nos jours est plus prononcé par les chemins de fer lesquels ont remplacé les routes militaires anciennes.

Sa correction de XVII en XII n'est même pas exacte parce qu'entre Usson et Moind le compas donne 25 kilomètres qui font déjà *onze et quart* lieues gauloises ; or, comme l'intervalle est rempli de montagnes, cela doit faire près de XIIII lieues gauloises en appliquant le coefficient 6/5 que M. V. Durand a bien su invoquer quand cela lui était avantageux.

Il dirait peut-être : « Qu'à cela ne tienne ; va pour XIIII « au lieu de XVII pourvu que le chiffre ne soit pas assez « fort pour atteindre Saint-Galmier, c'est tout ce qu'il « me faut ! »

Notez que la grande route directe d'Usson à Saint-Galmier (1) par Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Marcellin est la même jusqu'à cette dernière ville que pour Montbrison (Moind), et qu'arrivé à Saint-Marcellin, il faut pour aller à Moind (2) tourner à gauche à angle droit ; ce qui est presque double de l'écart de Feurs à Usson par Saint-Galmier. De là est venu le système d'aller d'Usson à Moind, non pas à travers champs, mais à travers montagnes, afin de ne pas suivre la grande route naturelle, menant droit à *Aquæ Segete* (Saint-Galmier) situé aux XVII lieues gauloises de la Table.

---

(1) Qui est la grande route départementale n° 6 du Puy à Roanne par Saint-Bonnet-le-Château et Montbrison.

(2) A 41 kilomètres d'Usson (XVIII lieues gauloises) d'après le tableau des distances légales du département. Le tracé de la route directe de Saint-Marcellin à Moind par Saint-Romain-le-Puy a été omis sur la carte au 320,000e n° 23.

Digitized by Google

De Saint-Marcellin, situé à l'extrémité méridionale de la plaine du Forez et où se réunissent les deux routes de Montbrison et de Saint-Galmier, pour aller à Feurs, la ligne droite laisse Moind et Saint-Galmier à la même distance à gauche et à droite, de sorte qu'en supposant que le *Foro Segusiavorum* de la Table soit à Feurs, il n'y aurait pas plus de raisons pour mettre *Aquæ Segete* à Moind qu'à Saint-Galmier, s'il n'y avait pas parti pris: car si l'on admet que le *Foro Segusiavorum* de la Table fût à Saint-Symphorien-le-Châtel, Saint-Galmier (*Aquæ Segeæ*) serait directement sur la route d'Usson (*Icidmago*) et aux distances voulues par la Table.

En résumé et jusqu'à preuves contraires, nous maintenons la nouvelle solution qui n'exige aucune altération de la Table de Peutinger et qui attribue le *Mediolano* des Ségusiaves à Moind contigu à Montbrison : le gîte d'étape d'*Aquæ Segete* à Saint-Galmier-gare, et le *Foro Segusiavorum* de la Table dite de Peutinger à Saint-Symphorien-le-Châtel ; et nous pensons que postérieurement, le Forum des Ségusiaves a été transféré sur la Loire à Feurs.

Baron Ed. de Rostaing,
Membre de la Société archéologique du Forez, et de celle de Lyon.

Le 13 février 1877.

Ce qui précède était écrit en février ; or, il y a quelques jours (1), nous avons appris qu'on venait de découvrir à Pommiers, entre Montbrison et Roanne, une colonne milliaire antique que l'on compte dégager prochainement. Nous espérons qu'elle viendra confirmer notre opinion, car Pommiers est à XII lieues gauloises de Moind, et à X de Roanne, par Saint-Paul-de-Vezelin, puis en traversant

(1) 27 mai 1877.

Digitized by Google

la Loire aux ports Materon et Bourdon, situés en face l'un de l'autre, ensuite par Cordelle où l'on a trouvé en 1830 un trésor de mille et deux cents monnaies gauloises en or, attribuées aux Arvèrnes, et à côté d'un pavé indiquant une voie antique, et enfin par Rilly et Commelle.

Quant à la route de Moind à Pommiers, Aug. Bernard, dans son mémoire sur *les Origines du Lyonnais*, 1846, disait déjà (page 113) : « La route de *Roidomna à Medio-* « *lanum* suivait probablement le tracé de la route actuelle « de Roanne à Montbrison, passait par la Bouteresse où se « trouvait encore un pont de bois sur le Lignon (1), et non « à Boën où le pont de pierre n'a été construit qu'en 1745.»

Il ajoutait que ce nom de Bouteresse venait probablement de *Bouteria* qui, dans le latin du moyen-âge, sert à désigner *une chaussée* (2). Il y a lieu cependant de remarquer que la route actuelle de Roanne à Montbrison est de 55 kilomètres, et que même en tenant compte du raccourcissement par la Bouteresse, elle dépasse de beaucoup la distance de XXII lieues gauloises ou 49 kilomètres, indiquée par la Table dite Peutinger; mais après Arthina et Bussy-Albieu, la voie romaine quittait probablement la route actuelle à la Croix-Blanche, avant Saint-Germain-Laval, pour se diriger sur Pommiers ; or, par ce tracé, il y a XII lieues gauloises de Pommiers à la rivière du Vizezy de Montbrison, jusqu'où s'étendait le mandement de Moind dès les temps les plus reculés, selon Aug. Bernard, page 75 de son *Histoire du Forez*, 1835 ; ce qui, avec les X lieues de Pommiers à Roanne par Cordelle, font bien les XXII lieues gauloises de *Roidomna* (Roanne) à *Mediolano* (Moind).

---

(1) Dans la *Revue Forezienne*, 1867, p. 38, m. 4 P. Gras dit y avoir vu les vestiges d'un pont en pierre.

(2) Voir Du Cange.

Digitized by Google

L'OCTROI DE LYON

Son Histoire. — Son Organisation. — Ses Recettes

(Suite)

III

CAISSE DE SERVICE ET DE SECOURS. — CAISSE DE RETRAITE.

Les modestes appointements des employés de l'octroi de Lyon les laissaient souvent aux prises avec des nécessités auxquelles il était impossible de faire face immédiatement.

D'autre part, les ressources budgétaires étant par trop restreintes pour permettre d'y faire appel quand un besoin se faisait sentir, l'administration dut se créer des ressources particulières. Pour atteindre ce but, elle établit une caisse de service et de secours. Cette caisse, alimentée par l'obole de tous, devient, dans les situations difficiles, la ressource des employés malheureux.

Par cette caisse, le service médical est assuré ; elle paie un médecin supplémentaire, tandis que la commune en rétribue un second de son côté ; en outre, elle supporte les frais de pharmacie, et vient en aide aux veuves nécessiteuses dont les maris meurent avant le temps fixé pour avoir droit à la pension ; elle secourt les employés dignes d'intérêt que des malheurs subits peuvent frapper, et pourvoit aux frais d'inhumation des préposés décédés sans laisser de ressources ; enfin, elle fournit les fonds nécessaires à l'habillement, à l'équipement et à l'armement.

Digitized by Google

Voici maintenant comment s'alimente la caisse de service et de secours :

D'abord, elle a pour premier fonds le capital des masses obtenu au moyen d'un versement fixé à la somme de cent francs pour chaque employé entrant dans l'octroi.

A ce capital, viennent s'ajouter :

1° Une retenue mensuelle et individuelle de 3 francs, soit 36 francs par exercice et par employé;

2° Le produit de certains registres créés par l'administration et vendus aux entrepositaires pour la facilité de leurs comptes d'octroi;

3° Une subvention de 5,000 francs prélevée sur le chiffre des remises inscrites au budget de chaque année;

4° Enfin, l'intérêt de 4 °/₀ de toutes ces sommes déposées au Mont-de-Piété.

Tout en se préoccupant vivement de la prospérité de la caisse de service et de secours, l'administration de l'octroi tient toutefois à rester complétement en dehors de la manipulation des espèces.

Les sommes retenues à chacun sont portées mensuellement sur le tableau des appointements et déposées au Mont-de-Piété par le trésorier de la commune. Quand un besoin surgit, le directeur de l'octroi l'expose à M. le préfet du Rhône, en le priant, si sa proposition est approuvée, de vouloir bien faire délivrer un mandat de paiement. Ce mandat est alors remis à l'intéressé, qui va en toucher le montant chez M. le trésorier municipal.

Enfin, un livret est délivré à chaque employé. On y inscrit premièrement le versement de 100 fr. pour fonds de masse qu'il a effectué en entrant; 2° le détail des retenues mensuelles et des sommes dont il est débiteur à l'administration en remboursement des objets d'uniforme et autres dont la livraison lui est faite, pendant l'année,

Digitized by Google

au fur et à mesure de ses besoins. Ces livrets se règlent tous les trois mois. Si un préposé quitte le service, la balance de son compte est établie et il reçoit les sommes lui revenant.

Au moment où la suppression de l'octroi enleva brusquement au personnel ses moyens d'existence, le partage du fonds de cette caisse de prévoyance fournit aux employés la possibilité de parer aux premiers besoins et d'envisager l'avenir avec calme.

Telle est l'organisation de la caisse de service et de secours de l'octroi de Lyon.

Elle soulage bien des misères ; elle vient en aide à d'impérieux besoins, et cependant, il faut le dire, l'intérêt du capital permet suffisamment aujourd'hui d'être généreux quand il le faut. La somme déposée actuellement au Mont-de-Piété s'élève à 86,923 fr. 69 cent.

Une ordonnance royale du 11 novembre 1842, rendue ensuite des délibérations du Conseil municipal de Lyon, en date des 16 février 1832 et 10 janvier 1833, a approuvé le règlement des pensions des employés de l'octroi de Lyon, de leurs veuves et de leurs orphelins.

D'après ce règlement, la caisse des pensions est constituée au moyen d'une retenue de 5 °/₀ faite mensuellement sur les appointements de chaque employé.

A cette retenue, viennent s'ajouter :

1° Le montant net du premier mois des appointements ;

2° L'augmentation pendant le premier mois, accordée par l'effet de mutation, d'avancement ou autrement ;

3° Les appointements des employés en congé et ceux retenus pour cause de punition ;

4° Le cinquième du produit net des gratifications et remises accordées par le budget des dépenses de l'octroi ;

Digitized by Google

5° Le cinquième du produit net des remises accordées par l'administration des contributions indirectes ;

6° Le quart du produit net des saisies, amendes et confiscations en matière d'octroi ;

7° Le quart des parts attribuées aux employés de l'octroi dans les répartitions des confiscations et amendes provenant d'autres administrations;

8° La part attribuée à la commune dans les amendes et confiscations en matière d'octroi ;

9° Le produit net de la vente des eaux-de-vie, esprits et liqueurs provenant des épreuves abandonnées ;

10° Enfin le produit net de la vente des vieux papiers, ustensiles et instruments provenant des établissements de l'octroi.

Le produit des retenues, prélèvements et recettes, affectés au fonds de retraite, est versé au fur et à mesure des rentrées, à la caisse des Dépôts et Consignations.

Peuvent être admis à la retraite, les employés qui justifient de 30 années de service accomplies, dont 20 au moins dans l'octroi de Lyon. Il suffit toutefois de 25 années de service pour les employés de la partie active, pouvu qu'ils comptent 15 années dans le service de l'octroi.

Exceptionnellement sont admis à la retraite, quel que soit le nombre de leurs années de service, les employés mis hors de service à la suite d'engagements avec les fraudeurs, de luttes et de combats soutenus dans l'exercice de leurs fonctions, et généralement ceux qui seraient mis dans l'impossibilité de les continuer par accident fortuit relatif aux mêmes fonctions.

Après 25 années de services actifs ou 30 années de services sédentaires, la pension accordée représente la moitié de la somme calculée sur une année moyenne du

Digitized by Google

traitement fixe dont l'employé a joui pendant les quatre dernières années de son activité ; mais, dans aucun cas la pension ne peut excéder les trois quarts du traitement moyen.

Les services militaires sont divisés en deux catégories :

Les services militaires récompensés concourent à établir le droit à pension, sans entrer dans la fixation numérique, tandis que les services militaires non récompensés sont admis dans la liquidation des pensions et rétribués selon les proportions déterminées par les règlements relatifs aux pensions militaires.

En ce qui concerne les services rendus dans d'autres administrations publiques, ils ne sont comptés pour la fixation numérique qu'autant que les règlements particuliers de ces administrations admettent, dans la liquidation des pensions de leurs employés, les services rendus dans l'octroi.

Toutefois, ces services sont comptés pour établir le droit à pension.

L'administration n'a pas eu à se préoccuper seulement du sort de l'employé ; elle a dû songer encore que cet employé pouvait laisser une veuve et des orphelins. Elle a donc dû réserver à ceux-ci un chapître spécial dans le règlement des pensions et déterminer les droits auxquels chacun d'eux pouvait prétendre.

La veuve d'un pensionnaire ou d'un employé décédé dans l'exercice de ses fonctions, a droit à une reversion du quart de la pension à laquelle son mari aurait pu prétendre, ou dont il aurait déjà joui.

Si la veuve est âgée de cinquante ans, ou si elle a un ou plusienrs enfants au-dessous de 16 ans, sa pension peut être portée au tiers de celle attribuée à l'employé.

Digitized by Google

Dans aucun cas, cette pension ne peut être fixée au-dessous de 125 francs.

La veuve d'un employé qui aurait perdu la vie par un accident fortuit relatif à ses fonctions, ou qui mourrait dans les 6 mois qui suivraient l'accident, peut obtenir une pension égale au tiers de celle à laquelle l'employé aurait eu droit de prétendre ; elle peut être portée à la moitié si la veuve est âgée de 50 ans, ou si elle a un ou plusieurs enfants au-dessous de 16 ans.

La veuve d'un employé qui aurait perdu la vie dans un engagement contre des fraudeurs, des rébellionnaires, et généralement par suite de lutte ou de combat, soutenu par lui dans l'exercice de ses fonctions, ou qui viendrait à décéder dans les 6 mois de ses blessures, a droit à une pension égale à la moitié de celle à laquelle l'employé aurait eu droit de prétendre ; et elle peut être portée aux deux tiers, si la veuve est âgée de 50 ans ou si elle a un ou plusieurs enfants au-dessous de 16 ans.

Pour obtenir pension, la veuve doit justifier :

1° Qu'elle était mariée cinq ans avant la mort de l'employé décédé en activité, ou cinq ans avant la mise en retraite du mari mort pensionnaire, ou dans les cas prévus par les 2 paragraphes précédents, avant l'événement qui a amené la mort ou la mise en retraite.

2° Qu'il n'existait pas entre eux de séparation de corps prononcée légalement.

Toutefois, la veuve qui contracte un nouveau mariage perd ses droits à la pension. Quand elle n'est pas habile à la recueillir, cette pension peut être réclamée et partagée entre les enfante âgés de moins de 16 ans, issus de l'employé décédé. Quand les enfants ont atteint 16 ans, la pension cesse de leur être servie.

Tout préposé destitué ou démissionnaire perd ses

Digitized by Google

droits à la retraite, lors même qu'il aurait le temps de service nécessaire pour l'obtenir. Les pensions de retraite sont payées tous les trimestres, par le receveur municipal.

Telle est, dans ce que j'appellerai sa vie intime, l'organisation de l'octroi de Lyon.

Mais cette administration a une autre existence qu'il n'est pas sans intérêt de connaître : c'est son mécanisme, son fonctionnement, enfin sa vie active.

IV

SERVICE GÉNÉRAL. — PERCEPTION. — CONTRÔLE. INSPECTION. — SURVEILLANCE.

Les bureaux d'octroi sont ouverts tous les jours depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, de 5 heures du matin à 7 heures du soir, pendant les mois de mars, avril, septembre et octobre, et de 4 heures du matin à 8 heures du soir, pendant les mois de mai, juin, juillet et août.

Les employés doivent être rendus au poste qui leur est assigné avant l'ouverture de la barrière, pour y faire le service pendant 24 heures.

Ils inscrivent leur arrivée sur un registre de travail qui sert également à marquer les passages des inspecteurs, capitaines, lieutenants et brigadiers.

Ces arrivées ainsi que ces passages sont exactement relevés chaque jour par le vérificateur de service, sur une feuille spéciale qui est adressée à l'administration centrale.

Quand l'heure réglementaire a sonné, la barrière est

Digitized by Google

ouverte ; et, sur le champ, commencent les visites et les perceptions.

Chaque bureau a son receveur, son vérificateur, un ou plusieurs commis aux écritures, selon l'importance des arrivages, et deux ou trois préposés pour faire les visites.

Les voitures sont soigneusement examinées, et la taxe est perçue sur les objets présentés qui en sont susceptibles.

En arrivant à la barrière, tout introducteur est tenu de déclarer au bureau la nature, la quantité, le poids et le nombre des objets compris au tarif dont il fait le transport, et de produire les lettres de voiture, connaissements, chartes-parties, etc. Le vérificateur contrôle ces déclarations et jauge, pèse ou mesure les articles déclarés, puis il inscrit la déclaration qu'il a reçue sur les registres dits de contrôle dont il délivre le bulletin au voiturier, après l'avoir signé.

Le contribuable passe à la recette, verse entre les mains du receveur la somme portée sur le bulletin et reçoit en échange une quittance du registre n° 10 ou A suivant la nature des perceptions.

Sur le N° 10 sont inscrites les perceptions concernant tout à la fois le trésor et la commune, et sur le reg. A les perceptions concernant exclusivement la commune. Cette opération accomplie, le bulletin du registre de contrôle est remis à l'un des préposés de service à la barrière. Celui-ci doit reconnaître l'objet sur lequel la perception vient d'être effectuée ; lire l'énoncé du bulletin à haute voix ; laisser passer l'introducteur ; signer le bulletin qui doit aussi porter la signature du receveur et le mettre dans une boîte cadenassée envoyée au bureau central, à la fin de chaque journée.

Ce système de contrôle a non seulement pour but de

Digitized by Google

rendre impossibles les malversations, mais il procure encore cet autre résultat, de faire relever par la direction centrale les erreurs qui auraient pu se commettre aux barrières dans l'application du tarif.

On procède ainsi pour toutes les opérations au comptant, c'est-à-dire, pour toutes les marchandises entrant en ville et destinées à la consommation locale.

Si les chargements ne font que traverser la ville, ou vont dans les entrepôts, le voiturier reçoit un passe-debout sur lequel est stipulé le délai nécessaire pour se rendre de la barrière d'entrée à la barrière de sortie.

Crédit du droit est accordé sous la responsabilité du receveur quand celui-ci connait la solvabilité de l'introducteur ; dans le cas contraire, le montant des droits est consigné, et remboursé à la barrière de sortie, après vérification du chargement.

Le mouvement des fonds de consignation de l'espèce s'est élevé, en 1876, à 711,026 francs 75 centimes.

Pour les marchandises qui sortent des entrepôts de Lyon, l'octroi opère de la manière suivante.

Les marchandises sont accompagnées d'une déclaration de sortie que l'entrepositaire détache lui-même d'un registre à souche qui lui est remis par l'octroi ; cette déclaration, après vérification du chargement, est inscrite sur un registre destiné spécialement aux comptes des exportations faites par les entrepositaires.

A l'entrée ou à la sortie, si les voitures contiennent des tonneaux de vin, chaque tonneau reçoit un coup de forêt pour le reconnaître. Il ne peut être extrait du tonneau percé que deux centilitres de liquide, lequel reçu dans une tasse est jeté sur le pavé après dégustation ; si ce sont des tonneaux d'alcool, on tire un tube d'alcool et on le pèse à l'alcoomètre de Gay-Lussac.

Digitized by Google

Cette dégustation est remise au conducteur du chargement, s'il la réclame; mais s'il l'abandonne, elle est recueillie par le receveur qui doit en tenir compte à l'administration, d'après une inscription sur un registre spécial. Le produit de la vente de ces dégustations est versé dans la caisse des retraites, aux termes de l'article 2 du règlement approuvé par ordonnance royale du 11 Novembre 1842.

Ces opérations à l'entrée et à la sortie du lieu sujet constituent un travail considérable; on pourra s'en faire une idée par le détail suivant;

En 1876, le service de l'octroi de Lyon, dans ses 21 bureaux de perception, a délivré 370,408 quittances, 200,422 passe-debout; il a accordé 33,083 transits, il a visé pour décharge à la sortie, 159,624 titres, accompagnant des vins, des spiritueux ou des huiles; 129,267 déclarations pour des marchandises sortant des entrepôts et 58,139 passe-debout, délivrés pour des chargements qui n'ont fait que traverser la ville.

Ainsi que nous l'avons dit, chaque opération du service est enregistrée et donne lieu, en outre, à la délivrance d'un bulletin de contrôle qui est jeté dans une boîte fermant à clef. Toutes ces boîtes sont apportées chaque matin au bureau de l'administration centrale. Là, on fait le dépouillement, le classement, par bureau, par registre, par n° d'ordre, de tous ces bulletins qui sont ensuite pointés, examinés, rapprochés des feuilles et relevées numéro par numéro, d'après la souche des registres, et envoyées au bureau central tous les cinq jours, par chaque barrière, pour le contrôle des perceptions effectuées.

Ainsi fonctionne à Lyon, le mécanisme de la perception de l'octroi.

Le soir, quand l'heure fixée par le règlement est arri-

Digitized by Google

vée, la barrière se ferme, et le vérificateur, avant de prendre son repos, relève sur des feuilles distinctes les opérations du jour, inscrites aux différents registres; il établit ensuite son contrôle et en fait l'envoi au bureau central, qui l'inscrit sur ses registres et le rapproche des bulletins de contrôle pour en vérifier l'exactitude.

Alors, le service de nuit commence pour le simple préposé.

Celui que le sort a désigné pour prendre le premier la faction, ceint un baudrier et un sabre, jette un manteau sur ses épaules, et, comme le ferait une sentinelle militaire, se promène pour éviter le sommeil qu'augmente la fatigue de la journée; il s'arrête parfois pour écouter si quelque bruit inaccoutumé ne vient pas lui annoncer les manœuvres des fraudeurs, ou la ronde des employés de l'ambulance.

Quand les heures de sa faction sont terminées, il va réveiller son camarade qui dort sur un lit de camp, au bureau, lui fait part des observations qu'il a pu faire, ou des ordres qu'il a reçus, puis prend sa place jusqu'au moment où il lui faudra quitter le sommeil, pour reprendre de nouveau la faction.

Ainsi, la vigilance est continuelle aux portes de la ville, car, avec le jour, l'octroi n'a pas cessé sa surveillance; c'est un mouvement perpétuel de capitaines, de lieutenants, de brigadiers et de sous-brigadiers qui font leurs rondes et de préposés, qui vont d'un poste à l'autre, quittant ou prenant la faction.

Pour toutes ces rondes, pour tout ce mouvement de jour ou de nuit, les 26 kilomètres du rayon de l'octroi sont divisés en deux grandes lignes comprenant l'une la rive droite et l'autre la rive gauche des fleuves.

Digitized by Google

La première part du bureau de la Caille (en amont), sur la rive gauche de la Saône, remonte par Vaise, suit la route du Bourbonnais, le chemin des Grandes-Terres, celui de la Favorite, contourne le fort Saint-Irénée, suit les limites séparatives des communes de Lyon et de Sainte-Foy et s'arrête au pont de la Mulatière.

L'autre ligne part de ce point, traverse le Rhône, suit le chemin qui conduit à la Colombière par les Culattes, parcourt le chemin du Moulin-à-Vent, de Combe-Blanche, de Croix-Morlon, remonte la route nationale de Paris à Chambéry, traverse la rue des Tournelles, le chemin des Pins, la rue Corne-de-Cerf, suit le chemin de Saint-Antoine, le cours Vitton, longe les talus extérieurs du chemin de fer de Genève jusqu'au pont viaduc sur le Rhône, descend le fleuve qu'elle franchit en face de la montée de la Boucle, et suit cette rue, la rue du Nord, le chemin de la Boucle et celui du bois de la Caille jusqu'à la Saône.

Lyon, n'est pas comme Paris, entouré de murailles et de forts, la ville est, pour ainsi dire, ouverte sur tous les points, ce qui nécessite une vigilance des plus actives et des plus incessantes.

Un capitaine, sur chaque ligne, a la surveillance des préposés de service; il visite chaque poste, chaque bureau, y inscrit son passage, transmet les ordres qu'il a reçus de la direction, stationne aux barrières pour assister aux vérifications et les diriger, et règle le service de nuit.

Les lieutenants, brigadiers et sous-brigadiers, sont placés sous les ordres immédiats du capitaine; ils parcourent également la section de la ligne qui leur est assignée, en visitant tous les postes, en y stationnant quand leur présence est nécessaire; de cette façon, le mouvement et la surveillance sont continuels.

Digitized by Google

Tous ces agents, ainsi que ceux des brigades de l'intérieur, composées chacune de deux employés, adressent chaque jour un rapport de leur service à la direction centrale ; ils forment pour ainsi dire le cadre actif de l'octroi. Ils connaissent les fraudeurs et leurs habitudes ; ils savent dérouter leurs manœuvres et lutter avec eux d'imagination et de patience ; pas un des coins mystérieux de Lyon ne leur est inconnu et ils n'ignorent aucun détour de la banlieue ; la crédulité n'est pas leur défaut et ils ne se fient pas toujours aux apparences.

Le Rhône et la Saône sont l'objet d'une surveillance toute particulière.

On choisit, pour ce service, des employés spéciaux, habitués à manier habilement la rame. Ils passent la nuit dans leurs barques, et, malgré les brouillards et la rapidité des eaux, ils parcourent le fleuve qu'ils connaissent en tous ses endroits, et traversent les ponts avec adresse et sans crainte.

Si une barque chargée de fraude cherche à pénétrer en ville à la faveur de la nuit, ils se mettent à sa poursuite, soutiennent parfois des luttes avec des fraudeurs, dont le péril augmente l'audace, et sont souvent assez heureux pour éviter les coups et saisir et marchandises et fraudeurs.

Parfois encore, il leur est donné de fournir l'exemple du dévouement et du courage en arrachant à une mort certaine des malheureux près de périr dans nos fleuves. C'est ainsi, que par décisions ministérielles, 3 médailles d'honneur ont été accordées à 3 employés d'octroi, durant l'exercice dernier, pour les sauvetages qu'ils avaient opérés. On voit souvent se renouveler ces faits si honorables pour le service de l'octroi.

Toutes ces opérations, toutes ces surveillances, toutes

Digitized by Google

ces factions sont encore soumises au contrôle du service de l'inspection.

Les inspecteurs et les sous-inspecteurs dont les fonctions sont essentiellement actives, sont véritablement l'œil de l'administration et ont pour mission de surveiller les bureaux de recette, de vérifier les écritures, de rectifier les erreurs, de prévenir les abus, d'observer avec une attention scrupuleuse toutes les parties de la gestion de leurs subordonnés, et de les rappeler à cette unité de principes et de règles qui constitue la bonté de tout régime administratif; enfin, ils sont tenus de signaler l'activité, le zèle et le dévouement des employés, et de transmettre et d'expliquer les ordres de service qu'ils reçoivent.

Chaque mois, ils doivent faire la caisse des comptables placés sous leur contrôle. Par des rapports journaliers, ils font connaître les erreurs ou les fautes commises, les mesures qu'il serait bon de prendre pour faciliter et assurer la perception, ou pour la mettre en harmonie avec les exigences du commerce. Ils dirigent les recherches de fraude et contrôlent les opérations de toute nature.

OLIBO.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES MAHOMÉTANS

La crise politique et religieuse qui trouble les régions orientales, menace les Etats européens d'une guerre déplorable. La secte musulmane pousse au désordre, et c'est ce qui m'engage à faire quelques recherches sur l'ancienne création du culte mahométan. Les Turcs ont la foi la plus complète dans leur religion, et l'on peut affirmer que Mahomet est pour eux le représentant absolu de la divinité.

Je vais donc donner quelques détails sur Mahomet et sur la création de sa puissance politique et religieuse, qui existe depuis une douzaine de siècles. Elle ne semble pas devoir céder devant le christianisme et le judaïsme, encore

Digitized by Google

moins devant la libre-pensée. On comprend que les immenses succès de Mahomet aient naturellement contribué à affermir la foi complète dans ce culte, dont l'épithète de *musulman* signifie *vrai croyant.*

Mahomet naquit, vers l'an 571, d'une famille pauvre, à la Mecque, ville arabe de l'Hedjaz, passablement rapprochée des côtes de la mer rouge. A l'âge de vingt ans, il s'engagea dans les caravanes qui négociaient de la Mecque à Damas. De retour dans sa ville natale, il entra au service d'une femme riche, nommée Cadischée, laquelle exerçait le commerce; trois ans après, il l'épousa et vécut sans bruit avec elle, jusqu'à l'âge de quarante ans. Ce fut alors qu'il déploya ses talents qui le rendirent supérieur à ses compatriotes. Il avait une éloquence vive et forte, dépouillée d'art et de méthode, telle qu'il la fallait à des Arabes, et un air d'autorité animé par des yeux perçants et une heureuse physionomie. L'amour féminin, dont un tempérament ardent l'avait rendu tributaire, et qui lui donna tant de femmes et de concubines, n'affaiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé. C'est ainsi qu'en parlent ses contemporains, et ce portrait est justifié par ses actions.

Comptant sur l'ignorance de ses concitoyens, leur crédulité et leur disposition à l'enthousiasme, il s'érigea en prophète et il feignit des révélations. En trois ans, il eut quarante-deux disciples, et au bout de cinq ans, cent quatorze. Omar, son persécuteur, devint ensuite son défenseur. Mahomet enseignait aux Arabes, adorateurs des étoiles, qu'il ne fallait adorer que le Dieu qui les a faites; que les livres des juifs et des chrétiens devaient inspirer de l'horreur; qu'on était obligé, sous peine de châtiment éternel, de prier cinq fois le jour; de donner l'aumône; de ne reconnaître qu'un Dieu; de croire en Mahomet, le der-

Digitized by Google

nier des prophètes; enfin de hasarder sa vie pour la défense de sa foi.

Il défendit l'usage du vin, parce que l'abus en est dangereux. Il conserva la circoncision, pratiquée par les Arabes, et il permit aux hommes la pluralité des femmes, usage immémorial dans tout l'Orient. Sa religion était plus assujettisante qu'aucune autre, par les cérémonies légales, par le nombre et la forme des prières et des ablutions; il proposait pour récompense une vie éternelle, où l'âme serait enivrée de tous les plaisirs spirituels, et où le corps ressuscité goûterait sensuellement toute espèce de voluptés.

Cette religion s'appela l'*Islamisme*, qui signifie résignation à la volonté de Dieu; le livre qui contient son règlement se nomma le *Coran*, c'est-à-dire le *livre*, dont les interprètes conviennent que la morale est contenue dans ces paroles : « Recherchez qui vous chasse ; donnez à qui « vous ôte ; pardonnez à qui vous offense; faites du bien à tous; ne contestez point avec les ignorants. » Mahomet, en parlant de la cessation du déluge, s'exprime ainsi : « Dieu « dit : « Terre, engloutis tes eaux; ciel, puise les eaux « que tu as versées; » le ciel et la terre obéirent. Voici d'après Mahomet la définition de Dieu, qu'il désignait sous le nom d'Allah : « C'est celui qui tient l'être de soi-même « et de qui les autres le tiennent; qui n'engendre point, « qui n'est point engendré et à qui rien n'est semblable « dans l'étendue des êtres. »

Mahomet ayant été persécuté à la Mecque, sa fuite qu'on nomme *Hégire*, fut l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire. S'étant réfugié à Médine (1), il

(1) Médine, ville de l'*Arabie heureuse*, située au nord-ouest de la Mecque. C'est là où Mahomet établit le siége de l'Empire des musul-

Digitized by Google

y persuada le peuple et l'asservit à son gouvernement. Il battit d'abord avec cent treize hommes les Mecquois qui l'avaient attaqué au nombre de mille ; il prit la Mecque et conquit en neuf ans toute l'Arabie par la parole et les armes.

Enfin Mahomet, maître de l'Arabie et redoutable à ses voisins, fut attaqué d'une grave maladie et mourut à Médine en 634, à l'âge de soixante-trois ans. Des Arabes contemporains écrivirent sa vie, dans les plus grands détails. Son mariage avec Cadischée est exprimé en ces termes : « Attendu que Cadischée est amoureuse de « Mahomet et Mahomet pareillement amoureux d'elle... »

Je n'entrerai pas dans une multitude de détails historiques postérieurs à Mahomet, et je me contenterai de signaler l'établissement des mahométans à Constantinople, au XVe siècle.

Mahomet II, surnommé *Le Grand*, naquit à Andrinople en 1430, et succéda à son père Amurat II, en 1451. Il pensa aussitôt à faire la guerre aux Grecs ; il assiégea Constantinople, dès les premiers jours du mois d'avril 1453, et il s'en empara. Il acheva d'éteindre l'empire grec en 1467, par la prise de Sinope et de Trébisonde, et se trouvant atteint de fortes coliques, il mourut en 1481, à l'âge de 52 ans. Pendant le temps de sa souveraineté, il avait renversé deux empires, conquis douze royaumes, et pris plus de deux cents villes aux chrétiens.

---

mans et où il mourut. On voit au milieu de la ville la fameuse mosquée où l'on va en pélerinage. Le tombeau de Mahomet qui y est installé est de marbre blanc; il est placé dans une tourelle, ou bâtiment rond revêtu d'un dôme que les Turcs appellent *Turbé*; il règne autour du dôme une galerie, dont on prétend que l'intérieur est orné de pierres précieuses d'un prix inestimable; mais on ne peut voir ces richesses que de loin et derrière des grilles.

Digitized by Google

On comprend qu'un pareil succès devait non seulement maintenir, mais encore corroborer la foi musulmane, qui avait en effet besoin d'une grande crédulité pour admettre sans discussion une multitude de faits constituant la religion de Mahomet. Je vais donc donner quelques détails sur ce culte puissant, et expliquer certaines dénominations que souvent on ne comprend pas parfaitement, mais qui cependant sont nécessaires pour l'histoire du mahométisme qui domine la population turque.

Je vais commencer par donner l'explication du mot *La Porte*, que l'on emploie pour désigner le gouvernement turc : L'entrée principale du palais des souverains mahométans est un énorme pavillon, à huit croisées au-dessus de la porte qui est fort haute, simple, cintrée en demi-cercle avec une inscription arabe sous le cintre et deux niches de chaque côté, creusées dans l'épaisseur du mur. Cette porte ressemble plutôt à un corps-de-garde qu'à l'entrée d'un palais, et dans sa dénomination, elle remplace celle de sérail, qui se donne à la partie du palais où l'on renferme les femmes et dont le nom spécial est celui de *Harem*.

On a pu quelquefois confondre la *Porte* actuelle avec celle que fit construire Théodose-le-Grand, qu'on nomma la *Porte dorée*, et qui fut la principale de la cité. Elle était située au midi, et donnait entrée dans la grande rue qui traversait toute la ville. Ce fut là que les empereurs faisaient leur entrée solennelle. On avait placé au-dessus de la statue de Théodose une statue de la Victoire et une croix. C'était une espèce de monument orné de colonnes, et revêtu de marbre contenant des bas-reliefs antiques, où les travaux d'Hercule et d'autres sujets de la fable étaient très bien traités. Au XVIe siècle, on en voyait encore les restes bien conservés, malgré la

Digitized by Google

barbarie des Turcs, destructeurs de tous les anciens monuments. La *Porte* actuelle n'a donc aucun rapport avec celle dont je viens de donner un détail historique, et elle signifie seulement la cour de l'empereur des Turcs ou des Ottomans (1).

La Turquie est un vaste empire, qui s'étend en Europe, en Asie, et en Afrique, mais dont le souverain principal réside à Constantinople. Les Turcs tirent leur origine des Scytes, qui habitaient autrefois la grande Tartarie, en Asie. Ils suivent les préceptes de la religion dont Mahomet est l'auteur et ils ont conservé l'usage de la circoncision ; mais ils ne circoncisent leurs enfants que lorsqu'ils sont déjà un peu grands. Les prières fréquentes que les Turcs font cinq fois le jour, surtout le vendredi qui est chez eux le jour le plus solennel de la semaine, les pélerinages, les aumônes, l'abstention de vin, et particulièrement leur jeûne du Ramadan qui dure un mois entier, paraissent être des pratiques imitées de la religion chrétienne. On ne peut observer un jeûne plus rigoureux que celui que font les Turcs. Ils ne le rompent que le soir, et s'abstiennent pendant ce temps d'eau-de-vie et de tabac, quoiqu'ils en usent ordinairement. On punit de la bastonnade ceux qui violent cette coutume religieuse. Après ce jeûne, viennent les réjouissances publiques, *le Grand-Béiram*, qui est comme notre fête de Pâques.

Les Turcs sont obligés d'aller une fois dans leur vie à la Mecque, ville où naquit Mahomet ; cependant, le *mufti* en dispense les gens de qualité, à condition qu'ils y enverront un représentant et feront des aumônes. Il n'y a guère que les gens du peuple qui fassent ce pélerinage, et

(1) Ottoman : cette dénomination vient d'Osman ou Othman ancien empereur turc.

Digitized by Google

le grand-seigneur donne à ces caravanes un chef pour empêcher toute espèce de désordre.

Outre le grand-mufti qui est le chef de la religion et l'interprète de l'Alcoran, il y a d'autres muftis qui ont sous eux des *imans*. Ceux-ci remplacent les curés de nos paroisses, et les muftis tiennent lieu d'évêques. Ce qui rend très-puissant le grand-mufti, c'est sa résidence à la Cour du grand-seigneur. Dans les mosquées qui sont les temples des mahométans, il y a plusieurs ministres : les *Hodgiats*, qui lisent la loi et font l'office de prédicateurs ; les *Muèzins*, qui du haut des tours des mosquées appellent le peuple à la prière. Outre ces ministres, il y a des *Dervis*. Ce sont des espèces de religieux qui renoncent au monde, pour mener une vie austère et religieuse. Ils peuvent néanmoins se marier, et malgré leur extérieur mortifié, ils s'abandonnent parfois à des vices anti-religieux.

Le chef de l'Etat se nomme Sultan, Padichah, Grand-Seigneur ; il réunit le pouvoir spirituel au pouvoir temporel.

Les chefs supérieurs après lui, sont : le Grand-Vizir, premier ministre ; le Capitan-Pacha, amiral ; le Defterdar, ministre des finances ; le Reïs-Effendi, ministre de l'extérieur ; le Kiaïa-bey, ministre de l'intérieur ; le Tersom-Emini, ministre de la marine ; ces officiers, avec quelques autres, forment le divan ou conseil d'Etat. Le Mersdul est embassadeur, envoyè.

L'empire est divisé en 24 gouvernements, 18 en Asie, 5 en Europe et un en Afrique. On nomme les gouverneurs *Pachas* ou *Beglerbeys*. Le nom de *Pacha* ou *Bacha* se donne à de grands personnages de la cour de Constantinople, et l'on en distingue plusieurs classes. La seconde classe des pachas, les *Beglerbeys*, sont les gouverneurs généraux des

Digitized by Google

provinces, ils ont sous eux les *Sangiars-beys* et la milice des *Sangiars*. Les Janissaires — supprimés aujourd'hui — formaient la meilleure milice de l'infanterie, comme les spahis pour la cavalerie.

L'étendard principal des Turcs est une ou plusieurs queues de cheval teintes en rouge, attachées à une pique, et dont le nombre varie suivant la dignité de ceux devant qui on les porte. Les Turcs, en général, sont de belle taille, graves et sobres, et ils paraissent avoir peu de goût pour les sciences et les arts.

Un des fléaux de la Turquie, c'est la peste, dont l'Egypte a été le siége principal. Les Turcs n'ont à l'égard de cette triste maladie aucun règlement administratif. La doctrine d'un destin rigide, qui règle tout, fait du magistrat un spectateur tranquille. Ils croient, en effet, que Dieu a tout fait, et qu'il n'y a plus rien à faire.

Sultan est le titre de l'empereur des Turcs, qui exerce sur ses sujets l'empire le plus despotique. Il a le privilége de pouvoir mettre à mort, chaque jour, quatorze de ses sujets, sans encourir le reproche d'être un tyran, parce qu'il agit par des inspirations divines, qu'il n'est pas permis d'approfondir. On excepte cependant le parricide et le fratricide, regardés comme des crimes, même dans la conduite des sultans ; ce qui n'empêche pas que les frères de ces souverains aient été souvent des victimes. Malgré ce pouvoir absolu des sultans, ils sont parfois exposés à la fureur du peuple qui les dépose et les met à mort.

Le lendemain de son avénement au trône, le sultan va visiter un établissement religieux, une espèce de couvent dans un des faubourgs de Constantinople. Là, le *Scheik* ou supérieur lui ceint une épée et lui dit ; *Allez, la victoire est à vous, mais elle ne l'est que de la part de Dieu.* On n'aborde le sultan qu'avec beaucoup de formalités : nul

Digitized by Google

n'est admis à lui baiser la main. Le grand-visir, lorsqu'il paraît en sa présence, fléchit trois fois le genou droit : ensuite, touchant la terre de la main droite, il la porte à sa bouche et à son front, cérémonie qu'il recommence en se retirant. Le sultan n'admet personne à sa table ; nul homme n'ose ouvrir la bouche sans ordre, dans le palais ; il faut même qu'il s'empêche de tousser et d'éternuer. On ne se parle que par signes ; on ne marche que sur la pointe des pieds ; on n'a point de chaussures, et le moindre bruit est puni avec une grande sévérité. Les résolutions prises par le sultan passent pour irrévocables, quelque injustes qu'elles soient, et il ne peut pas se rétracter. Ses ordres sont reçus comme s'ils venaient de Dieu, et c'est une impiété que d'y désobéir. Les sultans ont un grand dombre de concubines : dans le temps du *Bairam*, ou de la pâque des mahométans, les pachas envoient à leur souverain les filles les plus charmantes qu'ils puissent trouver. Parmi ces concubines, le maître presque divin choisit des maîtresses, et celles qui ont l'honneur de recevoir le sultan dans leurs bras se nomment *Sultanes asekis*. La sultane régnante est celle qui donne la première un enfant mâle au grand-seigneur. La *Sultane Validé* est la mère de l'empereur régnant Toutes ces sultanes sont renfermées dans le harem sous la garde d'eunuques noirs et blancs et n'en sortent jamais qu'avec le grand-seigneur ; mais dans des voitures si exactement fermées, qu'elles ne peuvent ni voir ni être vues. Quand le souverain meurt ou perd l'empire, toutes ces sultanes sont confinées dans le vieux sérail.

Les favorites en sous-ordre sont appelées Cadines.

Si l'on en croit les anciennes expressions, *être un vrai Turc* indique un homme très-robuste : mais *traiter un homme à la turque* signifie le faire souffrir sans aucun mé-

Digitized by Google

nagement. Ainsi donc, nous ferons bien de combattre ce terrible fanatisme qui domine le monde oriental.

Si, dans ce pays, l'exagération religieuse menace de conduire aux plus grands excès, chez nous l'athéisme qui s'empare de la société, en nous soumettant au matérialisme le plus abject, nous imposera une redoutable désorganisation sociale. L'avenir n'est pas beau et le progrès tant acclamé ne semble pas devoir régir notre future existence Cependant, on peut encore espérer, en vertu de cette loi morale, *Réaction contre l'exagération.*

PAUL SAINT-OLIVE.

Mai 1877.

Digitized by Google

MON AMI GABRIEL

(Suite et fin)

X

L'hiver touchait à sa fin, les jours étaient déjà grands et le soleil de midi bien doux. Mme Reynaud reprit en peu de jours sa fraîcheur et sa bonne santé ; le docteur lui permit quelques promenades en voiture, et bientôt elle put sortir à pied accompagnée de son bébé bien emmitouflé. Qu'elle était heureuse, la jeune mère, de montrer son chef-d'œuvre, et avec quelle intime satisfaction elle recueillait les compliments qui s'adressaient à l'enfant! De son côté, Mme de Bénors, dans son rôle de grand'mère, rivalisait avec sa fille de précautions et de soins minutieux pour son petit-fils, qu'elle eût proclamé le plus beau des enfants des hommes, si l'Ecriture n'avait réservé ce qualificatif au fils de Dieu.

Un matin, elle se précipita dans la chambre de Louise avec un air effaré :

— Devine qui est arrivé? lui dit-elle. Ton cousin Francis, en permission pour deux mois! Si tu voyais comme il est beau garçon!... Il vient de Saïgon, le pauvre enfant, à bord du *Jeanne-d'Arc;* il a débarqué à Marseille, après avoir fait le tour de la mer ; et pourtant il m'a semblé le voir tel qu'autrefois et je l'ai embrassé comme quand il était petit. Il m'a demandé de tes nou-

Digitized by Google

velles et m'a dit qu'il viendrait te voir aujourd'hui même.

Gabriel était sorti et Louise était seule, cousant une chemisette pour petit Paul. Les paroles de sa mère lui causèrent une vive émotion, car elle devint pâle et ne put dire un seul mot. Elle laissa retomber ses mains sur ses genoux, pendant que Mme de Bénors continuait à parler; puis elle réfléchit que Francis devait revenir tôt ou tard, qu'elle l'avait toujours prévu et que c'était la nouvelle inattendue de son retour qui causait son émotion. Lorsque sa mère se fut retirée, la jeune femme resta un peu inquiète; elle aurait presque désiré que son cousin ne fût pas venu ou qu'il eût au moins retardé d'un jour sa visite; elle souffrait d'avance de l'embarras d'un tête-à-tête avec lui. Comment l'aborder? Devait-elle le tutoyer encore? Tantôt elle désirait que son mari fût présent, tantôt elle se félicitait qu'il n'y fût pas.

Enfin, la porte s'ouvrit. Francis était un beau garçon de vingt-cinq ans, doué d'une physionomie ouverte et sympathique. Il s'avança plein d'empressement, prit les mains de Louise et les serra avec tant de cordialité et de franchise que l'embarras de la jeune femme disparut subitement. Francis s'assit auprès d'elle, aborda carrément la question épineuse du tutoiement et engagea la conversation comme si elle avait été interrompue la veille. Louise respirait librement et souriait comme pour remercier son cousin de lui avoir enlevé un fardeau.

— Sais-tu, disait le jeune homme, que j'appréhendais de te revoir? Te voilà grande dame, tu as un fils! Sans ta mère, j'aurais remis ma visite à demain comme un poltron. Mais dès que je t'ai vue, il m'a semblé que je t'avais quittée hier dans ta petite chambre bleue de

Digitized by Google

Bénors; et je te tutoie comme alors, parce que je te retrouve la même... mais, je me trompe, tu es encore plus belle. Et ton bébé, me le feras-tu voir?

— Oui, si tu dînes avec nous. Je te présenterai auss mon mari.

— Ah! voilà qui est grave! Comment pourrai-je te tutoyer devant lui? Tu ne serais plus, sous ses yeux, mon ancienne petite cousine. Ce monsieur, que je ne connais pas, me regarderait de travers et franchement je le trouverais cruel de m'avoir pris ma Louisette .... Hélas! ce qui est fait est bien fait. Tu avais une belle dot à offrir, et moi, je n'avais en perspective que les épaulettes de sous-lieutenant, sans compter beaucoup d'illusions... C'est égal. La mer, les voyages, ce n'est pas une vie banale, ma chère amie! Combien de fois j'ai pensé à toi là-bas!... Il y a de bons et de mauvais jours : les uns font oublier les autres. Je te raconterai tout cela devant ton mari; cela rompra la glace. Et toi, es-tu heureuse? A présent, vois-tu, je ne puis plus t'appeler que Mme Reynaud.

— Je vais te montrer mon petit Paul, dit Louise en se levant.

— Tu as bien le temps, puisque je suis ici pour deux mois. Je viendrai te voir tous les jours, si tu me le permets.

— Avec plaisir. — Elle revint aussitôt en apportant son enfant. — Le pauvre petit n'est pas bien depuis hier; il est un peu pâle... Comment le trouves tu?

— Il ressemble à son père.

— Tu ne le connais pas!

— Ton mari est-il bel homme?

— Tu le verras.

— Quel singulier effet tu me produis avec ton moutard sur les bras.

Digitized by Google

— Je te prie de ne pas donner ce vilain nom à mon petit Paul.

— Pardon! Je ne m'habitue pas à l'idée que tu es mère de famille. Ah! si j'avais été capitaine!... Enfin, je ne puis pas en vouloir à M. Reynaud, si tu es heureuse avec lui. Mais tu ne sauras jamais ce que j'ai éprouvé lorsque j'ai reçu la nouvelle de ton mariage... Vois-tu? Les sentiments n'ont pas trop le temps de s'émousser dans l'infanterie de marine. Pendant les longues expéditions, te l'avouerai-je? souvent la mélancolie me montait au cœur et le souvenir de ceux que j'avais laissés en France m'ôtait toute énergie..

— Cher Francis! dit Louise tout émue, en lui tendant la main.

A ce moment, Gabriel entra sans frapper. — Mon cousin Francis, dit la jeune femme. Mon mari.

Gabriel accueillit son cousin à bras ouverts et l'invita aussitôt à dîner. Francis s'excusa de ne pouvoir accepter sous le prétexte de visites à faire. Ils parlèrent de voyages et de choses diverses, puis Gabriel sortit.

— Eh bien! demanda Louise, comment trouves-tu mon mari?

— C'est une nature sympathique. Je crois que nous serions vite à l'intimité, s'il n'était pas ton mari. Veux-tu que je te le dise? Pendant qu'il était là, il me semblait que tu étais à cent lieues. N'as-tu pas remarqué que nous avons louvoyé sans cesse pour éviter le *tu*.., cela m'est pénible!

Après le départ de Francis, la jeune femme resta quelque temps pensive, avec son enfant sur ses genoux. Peu à peu, petit Paul se mit à agiter ses petits bras; Louise, dont la pensée partie de la chambrette bleue de Bénors, était revenue d'un long voyage dans les régions

Digitized by Google

lointaines que son cousin avait parcourues, fut rappelée à la réalité par les mouvements de l'enfant et se mit à jouer avec lui.

Le sous-lieutenant vint tous les jours, comme il l'avait promis. Mais Louise n'éprouvait plus à sa vue ce trouble inexplicable qu'elle avait ressenti la première fois. Ils causaient familièrement en présence de Gabriel qui ne songeait nullement à en prendre de l'ombrage. Les souvenirs de l'adolescence faisaient le sujet habituel de leurs conversations et tous deux avaient un plaisir extrême à revoir ensemble ces années d'insouciance et de bonheur. Une étroite amitié s'était formée peu à peu entre petit Paul et Francis. Quant à Mme de Bénors, elle ne quittait plus son neveu qu'elle considérait comme un héros ; et toute la ville apprit de sa bouche l'histoire amplifiée et commentée du voyage à Saïgon.

Mais on eût dit que l'excellente femme se plaisait particulièrement à raconter une certaine anecdote de banquier allemand qui, se trouvant à bord du même bâtiment que Francis, lui avait prêté mille francs sur sa bonne mine, et lui avait même dit, en apprenant qu'il se rendait à Dijon, que sa femme habitait cette ville.

— C'est le baron... ? demandait la tante.

— Le baron Heuffzel, répondait le neveu.

— Je ne puis jamais me souvenir de son nom, reprenait Mme de Bénors. Dans tous les cas, c'est un homme aimable, dont on aimerait à faire la connaissance. Il a dit à Francis que sa femme habite Dijon : mais je ne crois pas l'avoir vue, cette dame Heuf.., Heuffzel.

Lorsque ce détail qui n'avait par lui-même aucune importance, avait été raconté devant Gabriel, au nom de Heuffzel il avait tressailli de tous ses membres ; ce sin-

Digitized by Google

gulier mouvement n'avait point échappé à Louise et à Francis. Depuis ce jour, mon ami en voulut malgré lui à son cousin d'avoir mis à nu les replis les plus secrets de son cœur et de lui avoir enlevé peut-être l'estime et l'affection de Louise.

XII

— Qu'a-t-il donc? demandait Francis avec sollicitude. Louise détournait la question parce qu'elle-même sentait quelque chose d'extraordinaire dans les allures de son mari.

Cependant un concert de bienfaisance s'organisait dans la ville. La société aristocratique de Dijon ne va guère au théâtre que dans de semblables occasions; mais alors, comme il s'agit d'une bonne œuvre, chaque famille tient à s'y trouver au complet. Plusieurs mois à l'avance, les mères promettent à leurs filles cette fête des pauvres où elles-mêmes ont jadis, pour la première fois, éprouvé les enchantements de l'orchestre et contemplé les splendeurs du lustre. Du reste rien de plus classique et de plus irréprochable que le petit opéra final : la tradition veut que l'on donne le *Chalet* ou les *Noces de Jeannette*, sans quoi ces demoiselles resteraient au logis, pour n'avoir point le désagrément d'être ramenées au milieu du spectacle.

Enfin cette soirée de délices arriva. Gabriel s'était fait un devoir de retenir une loge pour toute sa maison et je fus prié d'y prendre aussi ma place. A midi, toutes les voitures étaient louées pour le soir; à six heures, une longue file se formait depuis la place d'Armes jusqu'à l'église Saint-Michel. Le péristyle du théâtre regorgeait; c'était un flot de soie et de dentelles qui peu à peu, lentement, s'engouffra dans la porte béante de l'édifice.

Digitized by Google

Nous pénétrâmes à notre tour et nous nous installâmes dans une loge de côté. Cette place était excellente pour jouir du coup d'œil de la salle : tout était comble aux fauteuils, aux premières et au foyer ; les petites places seules étaient dégarnies ; ce n'était pas leur jour. Les lorgnettes commençaient à se braquer de toutes parts, pendant que l'orchestre préludait ; les toilettes les plus fraîches et du meilleur goût, les visages roses et bien éveillés des jeunes filles, les brillants uniformes des officiers offraient un ensemble chatoyant auquel les habits noirs donnaient du ton et de la gravité. L'atmosphère était imprégnée d'un parfum de bonne compagnie qui s'exhalait en bouffées sous le jeu des éventails, pendant qu'on se saluait discrètement d'une place à l'autre. Quand je ramenai les yeux sur la loge que nous occupions, ce que j'aperçus me frappa évidemment plus que tout le reste : à côté de sa fille élégamment parée et d'une rare beauté ce soir-là, Mme de Bénors portait crânement une coiffure composée de rubans orangés ; c'était sans doute un parti pris.

Le silence s'était établi et l'ouverture commençait. Je remarquai que la loge qui nous faisait face restait vide, tandis que les autres étaient occupées, et j'attendis vaguement qu'on vînt en prendre possession. Mais le temps s'écoulait et personne n'apparaissait. Cependant Gabriel jetait souvent un regard furtif vers la loge vide et je lui trouvai un air contraint et inquiet. Cela m'intrigua un peu ; je me reculai légèrement et au moyen de ma lorgnette j'entrevis distinctement, au fond de la loge, un visage de femme pâle et amaigri, avec de grands yeux qui brillaient dans l'ombre ; cette apparition me glaça. Les grands yeux noirs qui ne croyaient pas être vus étaient dirigés sur nous avec une fixité singulière et douloureuse.

Digitized by Google

De son côté, Gabriel était en proie à une sourde agitation ; il parlait avec vivacité des choses les plus diverses, et deux ou trois fois il avait pris son chapeau et l'avait reposé avec des mouvements nerveux. Mme Reynaud, qui avait causé gaiement depuis notre entrée, regarda son mari, leva les yeux et devina plutôt qu'elle ne vit l'objet de son trouble. Tout à coup Gabriel sortit sans rien dire.

Louise ne fit pas la moindre observation ; mais elle devint pensive, et au bout d'un instant, elle me fit part de son inquiétude au sujet de son petit Paul qui était souffrant. Dans les intervalles de silence, une toux saccadée se faisait entendre du côté de la loge mystérieuse : je comprenais aussi le pas mesuré du docteur Albert qui se promenait dans le couloir avec Gabriel. Enfin, celui-ci revint auprès de nous et fut plus affectueux que jamais pour sa femme, néanmoins il souriait avec effort et je vis bien que son inquiétude inexplicable ne l'avait pas quitté.

Depuis quelque temps, je prenais mes repas à la table d'hôte de l'hôtel du Parc. Nous y étions en petit comité ; quelques officiers, un professeur de l'Ecole de droit et de jeunes avocats, tels étaient les éléments de notre société.

Peu de jours après le concert de bienfaisance, comme je sortais de table, un garçon qui m'épiait depuis un instant, me dit à l'oreille qu'une dame désirait me parler et qu'il allait me conduire à son appartement. Je montai machinalement l'escalier intérieur, je traversai un long corridor et je m'arrêtai devant une porte à laquelle le garçon venait de frapper.

Je lus : N° 16. Ce fut un trait de lumière. Je me souvins alors que le docteur Albert nous avait parlé d'une femme qui habitait l'hôtel, et je ne doutai pas que la mystérieuse

Digitized by Google

inconnue du théâtre ne fût la même personne. En effet, j'avais remarqué l'émotion de Gabriel dans ces deux circonstances. Mais pourquoi cette émotion? et qu'est-ce que cette femme pouvait avoir à me communiquer?

J'avoue que je fus saisi d'un battement de cœur en franchissant le seuil.

Le jour baissait; l'inconnue avait sans doute choisi à dessein cet instant favorable à une pénible confidence. Quoiqu'on fût au mois de mai, un grand feu brûlait dans la cheminée; c'est à cette lumière incertaine que je vis une ombre noire se lever et m'indiquer un siége. Peu à peu, je pus distinguer ses traits, malgré le soin qu'elle prenait de dissimuler son visage dans l'obscurité. Je ne me trompais point: c'était la même femme, c'étaient les mêmes yeux, fiévreux et maladifs, qui m'avaient si fort impressionné. Une tresse blonde et soyeuse, seul reste d'une beauté ruinée par la souffrance, tombait négligemment sur son épaule, rejetée comme une parure inutile; ses mains, encore plus pâles que son visage, se croisaient sur ses genoux et pressaient un chapelet de perles. Il me semblait que, debout derrière elle, la mort attendait sa proie. Je n'oublierai jamais ce spectacle.

Elle se taisait, comme pour vaincre une dernière répugnance ou se ressouvenir de ce qu'elle voulait me confier. Puis elle leva la tête avec un triste sourire.

— Monsieur, me dit-elle lentement, vous trouvez cette démarche bien singulière, sans doute. C'est une fantaisie de malade, et je n'ai pas le temps d'attendre une présentation... Vous êtes l'ami de M. Gabriel Reynaud, je vous ai vus ensemble au théâtre. J'aimerais à m'entretenir avec vous de son grand cœur et de ses nobles qualités, si je n'avais hâte de vous apprendre de quelle manière je l'ai connu... Mais peut-être vous a-t-il parlé

Digitized by Google

d'une jeune femme dont il fit la connaissance à Salins, lorsqu'il y fit une saison d'eaux ?

— Il m'a tout raconté depuis.

— Alors vous savez suffisamment qui je suis. — Elle ferma les yeux et reprit avec un accent plus profond : — J'espère qu'il m'a pardonné les peines que je lui causai alors... Il est marié?...

— Oui, madame.

— Est-il heureux ?

— Je le crois,

— Sa femme m'a paru charmante. — A ces mots, elle inclina la tête dans sa main et garda de nouveau le silence. — Ah ! reprit-elle, si vous saviez qu'il est triste de mourir ! et de mourir seule dans une chambre d'hôtel !...

Je ne trouvai rien à répondre ; nulle consolation n'était possible à tant de douleur. Mais l'impression que me causèrent ces paroles me firent comprendre ce qu'eût ressenti le cœur de Gabriel s'il eût été à ma place.

— Merci, Monsieur, me dit-elle en se levant avec résolution. Faites-moi la promesse de ne point parler de votre visite à Gabriel Reynaud.

Elle m'accompagna jusqu'à la porte avec assez de calme; seulement, lorsque je me retournai sur le seuil pour la saluer, son visage était caché dans son mouchoir et des sanglots éclatèrent. Je sortis bouleversé.

XIII

Françis continuait à s'étonner de la bizarrerie et de la tristesse de Gabriel, qu'il ne savait comment expliquer. Etait-ce la mauvaise santé de son enfant? était-ce autre chose ? Il était visible, malgré tous les efforts que mon

Digitized by Google

ami faisait pour cacher son agitation, qu'une lutte pénible se livrait dans son esprit. Tantôt il voulait partir pour la campagne, tantôt il prétextait des affaires importantes et passait tout le jour hors de chez lui.

Chaque fois que le docteur venait voir le petit Paul, Gabriel l'accueillait avec cette question : — Et votre malade de l'hôtel du Parc? comment va-t-elle ?

— Elle s'en va ! répondait Albert.

— Mais enfin, vous attendez-vous donc à une prochaine catastrophe ?

— Cela peut arriver d'un jour à l'autre.

Un soir, j'assistai à la visite du docteur et les mêmes questions avaient provoqué les mêmes réponses. Albert lui-même semblait abattu et découragé. Etait-ce l'effet de la fatigue, ou l'état de quelqu'un de ses malades lui donnait-il de plus sérieuses préoccupations? Quoi qu'il en fût, Gabriel crut lire dans son regard ce que sa bouche n'avait pas dit. Après avoir fait quelques tours dans la chambre, il s'arrêta devant sa femme et murmura d'une voix sourde :

— Je sors... il faut que je sorte... des affaires m'appellent.

Louise leva les yeux sur lui avec un air d'étonnement et d'inquiétude. Depuis quelques jours, elle ne voyait pas non plus sans tristesse et sans appréhension la secrète agitation de son mari.

— Tu iras demain, mon ami! lui dit-elle d'un ton suppliant. Que peut-il y avoir de si urgent ?... Notre petit Paul est trop mal ce soir ; je t'en prie, ne me laisse pas seule !

— Albert, reprit-il, comment trouvez-vous mon fils ?

— Comme ce matin. Le soir, la fièvre est ordinairement plus forte.

Digitized by Google

— Si vous croyez que l'état soit grave, je ne sortirai pas ?...

— Non, je n'ai pas dit cela...

— Alors, au revoir, Louise. Qu'on ne m'attende pas.. Je ne rentrerai peut-être que fort tard.

Mme Reynaud ne répondit pas ; elle accompagna son mari jusqu'à la porte et revint s'asseoir auprès du berceau de son enfant.

— Quelle manière bizarre, me dit le docteur en sortant, de m'adresser de semblables questions en présence de sa femme ! Je ne vous cache pas que je suis fort inquiet ... Gabriel aurait dû le comprendre. La fièvre est très-intense et je me tiendrai prêt à revenir dans quelques heures. Mais je ne pouvais pas jeter la mort dans l'âme de cette pauvre femme...

Les craintes d'Albert ne tardèrent pas à se réaliser. Seule dans la grande chambre pleine d'ombre, Louise n'entendait que la respiration faible et haletante de son enfant; elle épiait avec angoisse les moindres symptômes du mal ; de temps en temps, le petit malade poussait des cris suffoqués qui déchiraient le cœur de la pauvre mère. Bientôt la fièvre la prit à son tour. Elle fit rappeler le docteur et prévenir sa mère et son cousin.

Francis accourut le premier : — Qu'y a-t-il donc ? ton domestique m'a fait peur, s'écria-t-il en entrant.

Louise lui fit signe de parler bas et lui serra fortement la main :

— Vois-tu... dit-elle en soulevant le petit rideau, le pauvre petit ! vois comme il souffre !

Le docteur n'eut pas besoin des explications de Louise pour constater une aggravation plus prompte encore qu'il n'avait pu le supposer. La jeune femme l'interrogea d'un regard anxieux.

Digitized by Google

— Le mal a fait des progrès, dit-il. La respiration va manquer. Il faudrait tenter une petite opération, et si elle réussit l'enfant sera sauvé...

— Douloureuse ? demanda la mère en tressaillant.

— Non... pas beaucoup.

La malheureuse cacha son visage dans ses mains.

— Mais il faudrait en aviser ton mari, s'écria Francis.

Elle ne répondit pas.

— Je l'ai déjà fait demander chez Mme Enfert, dit le docteur. Il devrait être arrivé.

Louise avait les lèvres serrées, les mains jointes et les yeux fixes dans le vide ; il semblait qu'une nouvelle douleur encore plus amère vînt de lui monter au cœur.

— J'y cours ! reprit Francis ; j'irai plus vite que tout autre.

— Non ! s'écria Louise en le retenant par le bras, n'y vas pas, toi ! Ne me laisse pas seule...

Ces paroles désespérées gonflèrent le cœur du jeune homme. Sa cousine le regardait pleurer en silence, et le voyant si ému, elle lui dit :

— Tu l'aimes donc beaucoup, ce pauvre petit ?... Ne t'en vas pas... nous n'avons que toi, lui et moi !...

Mme de Bénors finit par arriver tout en larmes, et sa fille se jeta dans ses bras en sanglottant comme si l'enfant fût mort.

— Courage ! courage ! répétait le docteur. Il y a encore de l'espoir, vous dis-je ! — Et un pénible silence succédait à ces exhortations.

On apporta les instruments de chirurgie. A cette vue, la pauvre mère fut prise d'un tremblement convulsif ; elle suivait avec effroi tous les mouvements d'Albert.

Digitized by Google

— Qu'allez-vous faire ? docteur ! lui ferez-vous mal ?...

— Mais non ! Ce ne sera rien... Vous verrez qu'il sera sauvé. Laissez-moi faire : si nous tardons encore, je ne réponds plus de rien.

— Alors, faites vite... Oh ! mon Dieu ! où ai-je la tête ?... Vous faut-il quelque chose ?

— Rien. Il faudra seulement tenir l'enfant un peu soulevé.

— Je le ferai...

— Non ; vous ne le pouvez pas, dans l'état où vous êtes.

— Je le tiendrai, moi, dit Francis.

Louise le regarda avec hésitation et fit un signe affirmatif. Puis elle se mit à deux pas du groupe formé par le docteur et Francis qui tenait l'enfant près de la lumière, et se tint là, immobile, les mains crispées et serrées contre sa poitrine, retenant sa respiration et suivant les moindres mouvements de l'affreuse lame d'acier. Le petit gémissait d'une voix suffoquée ; tout-à-coup il poussa un cri strident ; la mère bondit et l'arracha des mains du jeune homme.

— Reposez-le sur le lit, dit tranquillement le docteur. Tout va bien.

Elle recoucha son enfant et se laissa aller à une crise de larmes qui la soulagea. Mme de Bénors pleurait de son côté, sans pouvoir être utile à rien. Le docteur se promenait dans la chambre, s'efforçant de consoler les deux femmes ; en effet, l'enfant respirait plus librement.

Louise allait du lit à la pendule et s'approchait de la fenêtre par intervalles pour écouter. Vers deux heures du matin, comme sa mère cédait au sommeil, elle l'emmena dans une autre pièce pour lui faire prendre un

Digitized by Google

peu de repos ; à son retour, son cousin accourut à elle :

— Réjouis-toi, Louise ! le docteur dit qu'il est sauvé ! La fièvre diminue. Il s'est endormi tranquillement et la respiration est libre.

La pauvre mère resta muette et tremblantes les yeux fixés sur ceux du jeune homme ; puis elle lui jeta les bras autour du cou et l'embrassa : — Oh ! s'écria-t-elle, que tu m'es cher !

Gabriel rentra au point du jour. Lorsqu'il vit l'appartement éclairé et les domestiques sur pied, il courut tout droit à la chambre de sa femme, dans la plus grande agitation. Francis et Albert étaient assis sur le canapé ; Louise, courbée sur le berceau, tournait le dos à la porte. En entendant son mari, elle tressaillit et se laissa tomber dans un fauteuil, anéantie et sans voix. Le docteur et Francis remarquèrent la pâleur de Gabriel qui n'osait faire un pas dans la chambre.

— Ce n'est rien ! lui dit le premier, nous l'avons échappé belle, mais nous sommes hors de danger.

Le pauvre garçon s'approcha du petit lit, jeta un regard inquiet sur le visage de l'enfant qui dormait, et prit en tremblant la main de sa femme. Louise le laissa faire. Soudain, elle se jeta sur son lit et éclata en sanglots.

— N'y faites pas attention, dit le docteur. C'est une crise salutaire qui succède à la tension nerveuse. Laissez-la pleurer ; cela lui fera du bien.

XV

Pauvre Gabriel ! Tout l'accablait à la fois. L'image de la mourante abandonnée qu'il savait là tout près de lui

Digitized by Google

s'était gravée si fortement dans son esprit, la pensée de la revoir et de lui porter quelques paroles de consolation dernière l'obsédait tellement depuis quelques jours, qu'il lui avait écrit pour lui demander de le recevoir.

Pourquoi n'avait-il point parlé à Louise de l'objet de sa tristesse ? Pourquoi ne lui avait-il pas confié son projet de voir Nelly ? Ah ! parce que, si la compassion dominait dans son cœur, le temps n'y avait pas effacé le souvenir d'un sentiment plus vif... C'est ce qui lui avait causé cette inquiétude et ces combats que sa droiture ne pouvait cacher. A la fin, dans le parallèle qu'il s'était fait entre Louise entourée de bonheur et Nelly succombant sous le poids des chagrins, la pitié l'avait emporté, et la visite à l'hôtel du Parc s'était faite malgré les supplications de Mme Reynaud.

Je n'ai jamais rien su de ce douloureux tête-à-tête. De quelle scène navrante mon pauvre ami ne fut-il pas témoin ? que de larmes n'eut-il pas à refouler pendant les longues heures de cette affreuse nuit !... Tandis qu'il luttait contre l'agonie, s'attendant de minute en minute à fermer les yeux de son amie, chaque instant de retard lui faisait perdre quelque chose de l'affection de sa femme. Ah ! si Louise avait connu la vérité, son cœur n'eût pas été meurtri par de fausses alarmes : mais Gabriel était trop fier pour avouer une faiblesse, quoiqu'il en eût triomphé.

Aussi bien, il comprenait tout et se sentait presque coupable. Il évitait les regards de sa femme et n'osait même pas lui parler de la santé de leur enfant. Une froideur inexplicable s'était glissée entre eux. Il n'entrait chez elle que pour assister à la visite du docteur ; puis il s'enfermait dans son cabinet et s'y promenait à grands pas tout le reste du jour.

Digitized by Google

Il n'alla plus voir Nelly ; puisque son dévoûment avait été si mal interprété, il crut de son devoir de s'abstenir d'une seconde visite. Cette détermination lui avait coûté beaucoup, et la pensée que la pauvre femme mourrait en se croyant délaissée de son unique ami venait accroître l'agitation que lui causaient les injustes soupçons de Louise. Par moments, au milieu de ses plus violentes angoisses, il ressentait contre celle-ci un sentiment involontaire d'hostilité.

S'il avait pu imaginer ce qu'elle-même souffrait !... Se croyant dépouillée de l'affection de son mari, Louise était en proie à un vertige semblable à celui qu'éprouve un homme lancé dans l'espace ; elle sentait vaguement, dans son cruel abandon, le besoin de s'attacher à quelque chose. De lointains souvenirs couleur de rose se mêlaient à ses songes ; elle-même n'osait s'avouer ni se définir le sentiment qui l'envahissait. Dans cette nuit où elle avait failli perdre son enfant, quelqu'un avait souffert avec elle : c'était Francis. La reconnaissance de la jeune femme envers son cousin avait accru la tendresse qu'elle avait pour lui au fond du cœur. Mais, depuis le moment où elle s'était jetée dans ses bras comme s'il eût été un sauveur, elle avait évité instinctivement de se trouver seule avec lui.

De son côté, le sous-lieutenant n'était plus le même ; il avait perdu sa bonne humeur et son rire expansif. Son départ semblait le préoccuper.

— Quand reviendras-tu ? lui demandait Louise.

— Qui sait ? dans deux ou trois ans..

— Tu reviendras général, pour le moins ? reprenait-elle en plaisantant.

Le jeune homme ne répondait que par un triste sourire.

Cependant leurs tête-à-tête se renouvelaient chaque

Digitized by Google

jour. Pendant qu'ils causaient sous le regard distrait de Mme de Bénors, Gabriel entrait comme un étranger dans la chambre de sa femme et s'efforçait de regagner son affection par ses prévenances. Un jour, à la vue de Louise et de Francis assis l'un auprès de l'autre, une pensée lui traversa l'esprit. Sous la sérénité apparente de la jeune femme, n'avait-il pas deviné l'esprit de sacrifice et de résignation ? Depuis ce moment, il ne lui envia plus la paix du cœur, mais il l'aima davantage.

Enfin, le sous-lieutenant reçut l'ordre de rejoindre son régiment.

— Figure-toi, dit Mme de Bénors à sa fille, qu'on veut l'envoyer à Toulon !... Il faut qu'il demande une prolongation de congé, car il n'est pas bien portant, il aurait encore besoin de deux bons mois de repos... Et puis, c'est à peine si nous l'avons vu, le pauvre enfant !

Louise, au lieu de répondre, regarda son cousin : — Pars-tu ? lui dit-elle.

— Oui... répliqua-t-il d'une voix suffoquée.

— Si tu veux m'écouter, reprit la tante, tu ne partiras pas !... Tu as une jolie mine, pour courir les chemins... Il faut obéir aux personnes qui ont le plus d'expérience, ajouta-t-elle péremptoirement. Tu ne me fais pas peur avec tes galons, vois-tu ! Laisse-toi faire. Tu seras toujours petit pour moi.

Lorsque sa mère fut sortie, Louise baissa les yeux sur son ouvrage et songea un instant à son cousin, qui allait recommencer sa vie de hasards et de dangers, qui était orphelin et qui n'avait d'asile qu'au foyer de sa tante. Mais refoulant cette pensée et accélérant d'une main fiévreuse le mouvement de son aiguille, elle dit brièvement : — Francis, à quoi te décides-tu ?

Digitized by Google

— Je ne sais... reprit-il.

— Il faut que tu partes, mon ami... Ma mère parle ainsi, vois-tu, parce qu'il y a des choses que les femmes ne comprennent pas... Elle n'écoute que sa tendresse... Si tu cèdes à de semblables sollicitations, tu peux te faire un grand tort dans ta carrière... Il faut que tu partes !

— Si tu le veux... dit le jeune homme d'une voix à peine sensible.

— Il faut faire ton devoir, ami... balbutia-t-elle toute pâle. Il faut faire notre devoir, Francis...

— Eh bien ! je partirai, reprit-il en baissant la tête. Je partirai par le train de ce soir.

Louise ne disait plus rien ; mais des larmes brûlantes coulaient sur ses joues. Francis lui prit les mains toutes baignées de pleurs et toutes tremblantes.

— Adieu ! dit-il, adieu ! Je vais faire mon devoir...

— Je ferai aussi le mien ! murmura-t-elle en retombant sur le canapé.

XV

Francis était parti. Pendant que sa tante l'avait accompagné à la gare, Mme Reynaud était restée seule près d'une fenêtre ouverte sur le jardin. Il faisait une de ces soirées d'été chaudes et pesantes qui sont empreintes d'une certaine grandeur solennelle. Le petit Paul jouait sur les genoux de sa mère et adoucissait par ses caresses ce que l'énergique résolution de Louise pouvait avoir de douloureux.

Bientôt le son d'un orgue se fit entendre au fond du jardin dans la direction du pavillon. De larges accords se déployaient avec la noble simplicité d'un concert religieux ; le rhythme grave et mesuré semblait convenir à

Digitized by Google

merveille à la paix profonde de l'heure crépusculaire. Puis des voix plaintives semblables à des prières montaient vers le ciel ; parfois interrompues par de tumultueux accents, les voix reprenaient leur cantique plus suppliant et plus triste, et le chœur continuait son chant sacré avec une mâle et sévère énergie.

Louise avait pris son enfant dans ses bras et s'était dirigée vers l'extrémité du jardin. La porte du pavillon s'était trouvée ouverte : élle était entrée sans être aperçue et s'était assise sur un canapé de jonc. Gabriel, le regard plongé dans le bleu du ciel qui s'assombrissait, poursuivait son inspiration et confiait à l'orgue ses secrets et ses tristesses. Tout à coup, un gémissement vint se mêler à ses accords. Il s'arrêta, croyant être l'objet d'une illusion : mais des pleurs achevèrent sa phrase. Il se leva effrayé comme s'il eût été tiré d'un songe.

— Louise !... dit-il en s'approchant du canapé.

— Mon ami... répondit la jeune femme d'une voix entrecoupée, je voudrais vous parler...

Gabriel s'assit auprès d'elle et lui prit affectueusement la main.

— ... J'ai aimé Francis !... reprit-elle en surmontant une violente émotion. Pardonnez-moi... J'ai besoin de votre pardon... Gabriel ! vous savez que je ne suis pas coupable... Je ne savais pas que je l'aimais... c'était inconscient... J'ai tant souffert !... Je lui ai dit de partir, et il est parti... Mais il ne sait rien, je vous le jure ! Personne ne sait ce que j'ai pu souffrir... N'en dites rien à ma mère. Mais pardonnez-moi !

Gabriel demeurait muet et versait aussi des pleurs. Un rayon de lune pénétrant par la porte lui laissa voir l'indicible angoisse qu'exprimait le visage de Louise.

Digitized by Google

Alors, sans dire une parole, il se pencha vers elle et la pressa sur son cœur.

— Ah! quel bien cela me fait d'être baignée de tes larmes !... ajouta-t-elle. Il y a si longtemps que je les attendais... si longtemps !... Quel bien cela me fait !... Tu n'as donc pas cessé de m'aimer ?

Il n'osa lui parler de rien du passé, car il sentait qu'elle avait tout compris ; il ne lui demanda pas le pardon qu'elle avait si généreusement imploré la première.

— Nous serons heureux à l'avenir ! s'écria-t-il. Nous irons à la Touvette... là nous serons ensemble, toujours ensemble, avec petit Paul. Nous reprendrons nos charmants entretiens d'autrefois et nos promenades solitaires, et personne ne pourra plus nous séparer !

— Quel bonheur pour moi de t'entendre parler ainsi ! dit-elle en appuyant sa tête sur l'épaule de Gabriel. Tiens ! embrasse aussi ton fils... Le pauvre petit a grand besoin de l'air des champs...

— Partons demain matin ! reprit-il en sortant du pavillon.

— Oui, demain matin. Ah ! jamais la nuit ne m'a semblée si belle !

— Et toi, ma Louise, jamais tu ne m'as paru si bonne !

Les préparatifs du départ s'étaient terminés de bonne heure. La voiture qui les conduisait à la gare roulait rapidement vers la porte Guillaume, lorsqu'un rassemblement força le cocher à ralentir le pas des chevaux. Par un mouvement instinctif, Gabriel avança la tête à la portière.

C'était un enterrement. Le cortége s'acheminait lentement du côté du cimetière. Sur le drap qui couvrait

Digitized by Google

le cercueil, on voyait une couronne de comte au milieu des guirlandes de fleurs. Deux personnes seulement marchaient à la suite du corps : un homme de haute taille, froid et impassible, et une vieille femme vêtue de noir, servante dévouée jusqu'à la dernière heure, dont le désespoir émouvait les passants.

A cette vue, Gabriel blémit et cacha son visage dans ses mains. Louise frémit à la pensée de cette douleur implacable que la fatalité plaçait une dernière fois entre eux et qui semblait sortir de la tombe pour se jeter au travers de leur route.

— Pauvre Gabriel ! murmura-t-elle aussitôt. Nous t'aimerons tant, ton fils et moi !...

Et, sans verser une larme, mais pâle comme un mort, il se jeta au cou de Louise et la tint longtemps embrassée.

EMMANUEL VINGTRINIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

GRIMOD DE LA REYNIÈRE ET SON GROUPE

VOLTAIRE ET LA SOCIÉTÉ AU XVIIIe SIÈCLE

Par Gustave DESNOIRESTERRES. — (Paris, Didier, 1877.)

GLUCK ET PICCINNI, par le même. — 1875.

Si nous cherchons à attirer l'attention des lecteurs de la *Revue* sur ces ouvrages, c'est surtout, parce qu'ils ont un intérêt pour l'histoire de Lyon. Sans doute, leur valeur est au-dessus des petits faits qui nous touchent; ils sont bien écrits, bien ordonnés, abondent en traits piquants, en recherches minutieuses, en portraits pris sur le vif et tracés avec impartialité; mais la *Revue*, étant un recueil tout à fait spécial, ne pourrait pas admettre l'analyse de toutes les œuvres littéraires dignes de prendre place dans une bibliothèque de choix. Il faut comme appoint de leur mérite intrinsèque que ces œuvres cotoient sa spécialité sur quelques points, et notre travail se bornera à les indiquer. M. Desnoiresterres est assez avantageusement connu des amateurs de lectures instructives et des contempteurs de fadaises pour se passer de notre recommandation.

Huit volumes sur Voltaire ! Cela se comprend ; ce personnage occupe une place importante, au milieu de son siècle, dont on apprend l'histoire en lisant la sienne. Sa physionomie, tracée de main de maître, apparaît aussi

Digitized by Google

nette qu'une épreuve photographique obtenue par les mille détails de sa vie, et les innombrables facettes de ses écrits; elle donne la clef de cette marche fatale de la société française se précipitant avec une sorte de vertige vers les catastrophes de la Révolution. Grimod de la Reynière, dans une plus étroite sphère, joue aussi son rôle dans ce drame compliqué, comme Rétif, comme Mercier, comme tous les écrivains, les artistes, les gens de plaisir, et les soi-disant philosophes; tous sont des résultats, et non les causes d'une maladie fort grave, et les causes sont bien au-delà de leurs vues et de leurs prévisions.

En résumé, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et le cœur humain ne change pas; ses manifestations, qui se modifient en apparence, ne sont pas nouvelles, et certains détails oubliés font croire à une nouveauté, lorsqu'il n'y a qu'une vieillerie. On flétrit, et avec raison, les vices de notre époque. Ces vices, comme les ridicules, on les retrouve il y a cent ans. Alors, il est vrai, ils étaient concentrés dans les villes populeuses, surtout à Paris, et dans certaines classes à même de les satisfaire par leur position, ce qui explique leur expression plus cynique. Aujourd'hui tout se nivelle; le langage et les habitudes affectent plus de réserve, mais, comme dans les arts et les sciences, le vice, en s'étendant d'une façon plus égale, a perdu son tour original et son esprit; il devient fade ou monstrueux, bête comme le langage, bête comme les amusements qui n'amusent pas. Pacotille! triomphe de la pacotille sur toute la ligne. La pacotille a tué le mauvais et le sublime et installé la médiocrité. Les types s'effacent, les originaux disparaissent, et si, par exception, la société soulève ce linceul d'ennui, c'est pour tomber en demonstrueux excès, inconnus aux siècles forts, c'est la crise finale; le corps épuisé ne sent plus les

Digitized by Google

topiques; le rideau peut se baisser, la tragi-comédie humaine est à sa fin.

Seule l'Eglise catholique résiste, plane au-dessus des ruines, parce qu'elle n'est pas le résultat d'une combinaison humaine, mais, hâtons-nous de le dire, le christianisme n'a rien à voir dans une biographie de Grimod de la Reynière. Ce n'est pas qu'il lui soit hostile, loin de là, il exècre la révolution, qui est l'anti-christianisme; il a vu de trop près les révolutionnaires et même dans sa jeunesse il s'était laissé éblouir par leurs idées et leurs pratiques. Par suite d'une fausse éducation, sous l'influence de l'air malsain de la capitale, il ne peut néanmoins, après avoir été désabusé par la perte de ses biens, par la menace continuelle de la prison et de la guillotine, par l'abaissement des lettres, il ne peut réagir d'une manière absolue ni élever son âme au-dessus des jouissances matérielles. Mais du moins, il ne blasphème pas, n'affiche ni scepticisme ni doctrines immorales, il se contente de jouir en épicurien de l'art culinaire et de l'art dramatique, peu de chose, il est vrai, et quel dédain n'aurait-il pas aujourd'hui, et n'a-t-il pas dû éprouver, même de son temps, pour ces écrivailleurs sans études, sans style, sans esprit, barbouillant le papier à la toise et au jour le jour, sans nul souci de l'honnêteté, de l'histoire ni de la grammaire?

« On nous demandera, dit M. Desnoiresterres, (p. 361) où était l'urgence d'une telle résurrection, et la grande nécessité d'évoquer toutes ces frivolités? Mais le philosophe et le moraliste n'ont point de ces dédains. N'est-ce pas là, d'ailleurs, une page de notre histoire littéraire, et presque ignorée? Car, si la curiosité s'est mise à rechercher avec une rage malsaine ces dédaignés dont l'étrangeté constitue trop souvent l'unique valeur, l'auteur du

Digitized by Google

Tableau de Paris, celui du *Paysan perverti* et de *Monsieur Nicolas*, les patrons du jeune La Reynière, sont des physionomies avec lesquelles il faut compter; écrivains du ruisseau (ce dernier tout au moins), il ont fait école aussi bien que Dorat à l'autre pôle, et les contemporains fourvoyés les ont assez longtemps admirés et dévorés pour qu'ils entrent, malgré la concevable répugnance des délicats, dans le tableau général d'une littérature de décadence »

J'avais publié, dans la *Revue*, quelques lettres de Grimod, écrites à mon oncle: j'y avais joint des notes pouvant donner un aperçu de son caractère original et justifier sa présence dans les chroniques lyonnaises. Ce n'était là q'une ébauche, M. Desnoiresterres fait un tableau auquel il n'y a rien à retoucher et à ma petite somme d'informations, il ajoute une collection complète de documents précis et suivis, depuis la naissance jusqu'à la mort du héros.

Grimod de la Reynière naquit à Paris; mais sa famille, originaire de Givors, était représentée à Lyon, en 1689, par Antoine Grimod, directeur général des fermes et de la douane, par diverses alliances avec les *Bénéon de Riverie* et les *Dugas de Bois-Saint-Just*. Cette famille se rattachait encore à notre province et l'auteur de l'*Almanach des Gourmands* avait en outre des rapports suivis avec tous les gens de lettres et de théâtre de Lyon.

Je signalerai pourtant une erreur dans une note de la page 8: La seigneurie de Clichy, dit cette note, fut vendue à M. de la Reynière, en 1740, par M. *Rouillé*, intendant de Lyon. Il n'y a point eu d'intendants ainsi nommés, et cette année la charge était occupée par *Bertrand Réné Pallu*. L'abbé *Lazare-Victor de Jarente* abbé d'Ainay, puis évêque d'Orléans, dont la sœur,

Digitized by Google

épousa le père de Grimod, traita, en 1769, avec la ville de Lyon, pour l'ouverture d'une rue tendante de la rue *Vaubecourt* à la rue d'*Auvergne*, et céda gratuitement le terrain de cette rue, qui porte son nom. Or, ce nom, d'après M. Steyert, qui est une autorité en pareil cas, serait non de *Jarente*, mais de *Gérente*. Passons, car ces détails sont d'une importance minime.

Rien n'est plus curieux que le récit authentique du fameux souper de 1783, incroyable mystification, plaisanterie de haut goût, racontée cette fois d'une manière exacte, dégagée des embellissements fantaisistes ajoutés par quelques écrivains, dont l'un, *Nougaret*. est traité par Grimod d'Olibrius.

Quant à sa coiffure et à son habitude de ne jamais poser son chapeau sur sa tête, dont il est question, page 109, on peut, je crois, s'en faire une idée exacte par la gravure, assez rare de Débucourt, représentant le jardin du Palais-Royal. Grimod y figure vu de profil, et son profil est identique au portrait placé en tête de l'ouvrage.

En 1788, Grimod, étant à Lyon, parle avec éloge du directeur du théâtre. Ce directeur était Collot-d'Herbois. Neuf ans plus tard, il change de ton, et dit-il, « cet homme féroce, ancien régisseur et acteur du Grand-Théâtre, s'est vengé sur les Lyonnais des nombreuses huées qu'il en avait reçues. » Son indignation contre le révolutionnaire ne lui fait-elle pas inventer ou accepter une opinion généralement reçue plus tard, et que je trouve contraire à des récits contemporains ? Il paraîtrait, d'après eux, que Collot eut, au contraire, des succès comme acteur, et, dans ce cas, son rôle de terroriste tiendrait à des causes étrangères à sa profession. A cette époque se rapporte la fondation de la maison de com-

Digitized by Google

merce de Grimod à Lyon. Point obscur. La maison a t-elle existé et fonctionné? je n'en ai pas une preuve irrécusable, malgré le cachet commercial de Grimod et Ce, de quelques lettres que j'ai reproduites dans la *Revue*, malgré une annonce imprimée communiquée aussi à la *Revue* par M. Jacquet, annonce dont la teneur ne serait pas désavouée par les plus célèbres puffistes, pardon, par les plus célèbres industriels de notre époque (1). Ces détails, M. Desnoiresterres n'a eu garde de les omettre, mais il ne tranche pas la question de l'existence du problématique magasin. Là se placent aussi les soupers de l'hôtel de Milan, où figurait le chevalier Aude, créateur des *Cadet Roussel*, continuateur des *Madame Angot*. dont la paternité appartient à *Maithol* ; rien n'est plus incisif que la manière dont Grimod le toise et le juge en quelques lignes.

Son mariage appartient également à nos chroniques, car en 1790, il épousa Mlle Feuchères, ex-actrice du Grand-Théâtre de Lyon, après avoir écrit, à propos du mariage de M. de Fontanes, qu'un homme de lettres faisait une sottise en se mariant. Mlle Feuchères fut tirée de son obscurité par cette alliance. Du reste, les époux firent bon ménage et Grimod en parle souvent avec éloges dans ses lettres.

Après cela, nous ne saisissons plus de rapports intéressants de Grimod avec Lyon, mais bien une foule d'anecdotes charmantes, nous initiant à la vie des gens de lettres, des gens de théâtre et des gastronomes, et, à quel fil tient la renommée dans cette catégorie de personnages? Notre héros meurt ignoré, en 1837, dans sa retraite

(1) On trouve, à la date du 22 juin 1792, une sentence du Tribunal de commerce de Lyon pour les sieurs Grimod et Cie, fabricants de broderies et négociants à Lyon, rue Mercière, contre le sieur Villard, marchand parfumeur.

Digitized by Google

de Villiers-sur-Orge. Sa mort passe inaperçue, un monde nouveau a fait oublier l'ancien, on pense à toutes autres choses qu'aux raffinements de la déclamation théâtrale, qu'à la correction du langage et qu'aux formules de politesse épistolaire. Et s'il revenait, que dirait-il de cette décadence de la comédie française, offrant, au lieu d'études de caractères, des romans invraisemblables, des théories saugrenues sur l'état social, le tout démodé et affadi en moins de six mois, et des acteurs incapables de prendre une prise de tabac et de secouer leur jabot avec distinction.

Pourtant, il nous semble retrouver à Villiers une autre réminiscence des bords du Rhône. Il s'agit des folies apocryphes débitées sur les *Mystères* du castel et des mystifications réservées à ceux qui s'y aventuraient. M. Desnoiresterres révoque en doute ces fabuleux récits, et il a raison ; ne seraient-ils pas une contrefaçon des facéties très-réelles et du même acabit, créées par notre compatriote M. de *Combles*, dans sa campagne d'Anthon? Il les a décrites tout au long dans un poème badin, *l'Art de mystifier dans les jardins*. Ce poème rarissime aujourd'hui, devait alors être assez répandu. Grimod en aura causé ; comme il était lui-même fort original, on lui aura fait endosser les gestes d'un original de sa force ; cela tourne à la légende. Mais, pour Anthon et ses surprises. les traces en subsistaient encore, il y a peu d'années.

Je m'arrête, le livre est considérable, il n'est pas l'exposé d'un système que l'on puisse analyser et condenser dans un article. C'est une collection de traits et de récits, il faut les lire et non les déchiqueter.

Et c'est bien autre chose avec Voltaire ; huit volumes, tout un siècle passé en revue avec ses événements et ses mœurs.

Digitized by Google

Cherchons encore Lyon — 1754. J'ai beau chercher, je ne trouve que la mention écourtée de son arrivée avec Mme Denis, et de sa visite à l'archevêque, qui le reçut assez mal. Mgr de Tencin agissait ainsi par crainte du mécontentement de la cour. Au fond, si l'on en croit les mémoires du temps, ce n'était pas un prélat assez rigide pour s'offusquer d'une visite de ce genre et pour se mettre à dos tous les gens du monde, alors engoués de Voltaire.

Gluck et Piccini, troisième ouvrage, nous montrant le XVIIIe siècle sous un autre aspect, peut être plus séduisant. Gourmandise, irréligion, bien des gens trouveront inutiles les souvenirs d'un dévergondage aboutissant à une catastrophe. Quant à la musique, n'est-elle pas innocente et hors de cause? Et quel siècle a été plus riche en musiciens d'élite? ils semblent avoir épuisé toutes les ressources de l'art; quelques compositeurs du siècle présent sont parvenus à une grande hauteur; ils ne les ont pas dépassés et sont en petit nombre : Beethoven, Weber, Rossini et Mendelsohn, et encore, ils n'ont fait que condenser d'anciens éléments, que modifier et agrandir certaines formes, que renforcer les couleurs sans parler un langage nouveau et plus expressif. Gluck est le prédécesseur de Meyerbeer, il est plus neuf, plus original, plus inventeur, mais, ne disposant pas de moyens d'exécution aussi étendus, il ne peut atteindre à d'aussi formidables effets. Piccini et Paësiello ont plus de sentiment que Rossini sans avoir sa verve et son coloris brillant. Sacchini est plus solennel que Spontini, plus imprégné de la majesté antique. Wagner procède beaucoup de Gluck quand Gluck n'italianise pas, je parle de Wagner théoricien. Pour entendre et juger ses opéras il faudrait aller à Vienne ou à Bayrouth; ils sont inédits en France et le seront longtemps encore.

Digitized by Google

Abstraction faite de sa musique, laquelle, en résumé, est supérieurement traitée dans la partie technique et ne se traîne pas dans les lieux communs, Wagner a, non pas révélé, mais repris un système, le seul acceptable pour l'opéra, celui de composer sur des sujets mythologiques et non sur des réalités plus ou moins historiques. Faire chanter une romance ou un rondo à Jeanne d'Arc, à Charles VI, à un personnage étiqueté dans l'histoire moderne, cela choque par trop le bon sens.

Iphygénie, Antigone, Orphée peuvent parler en vers et même chanter leur poésie — les héros de la mythologie allemande doivent avoir le même privilége — avec eux nous sommes à l'aise, la fiction est complète, aucun détail ne nous ramène à la prose terrestre. Costumes, figures, langage, tout est imaginaire, c'est un monde à part, le monde des féeries, monde vrai de l'art musical qui ne correspond à rien de fixe dans la vie ordinaire. Je n'appelle pas musique nos chansons où les paroles seules ont un rôle compris et que toujours on chante en sacrifiant le rhythme et le style au profit d'une accentuation peu musicale des paroles. La vraie musique, symphonie, sonate, quatuor, final d'opéra, simple mélodie même, quand elle est inspirée et ne vieillit pas, la vraie musique ne correspond à aucun acte physique, à aucune expression déterminée, sauf de rares exceptions. En cela, Gluck entrait dans une voie périlleuse, conduisant à la suppression même de la musique, sous prétexte de la vérité musicale. Le chant devenait déclamation, appelait à son aide le geste, le costume, les décors, les imitations puérilès dues aux diversités des timbres de l'orchestre. Fort heureusement, les compositeurs secondaires seuls ont abusé; le vrai génie surmonte toujours un système. Gluck fait chanter en maître Orphée et Armide, Meyerbeer trouve

Digitized by Google

souvent des phrases d'une haute valeur et supérieure à ses raffinements archéologiques.

Je ne dois pas oublier les limites permises à un compte rendu, ni oublier Lyon pour Alceste, pour Didon, pour Don Juan ou les Niebelungen. Plus tard ce sera le motif d'un autre commentaire ou d'une autre divagation. Pourtant, la tentation est forte et un tel sujet est rarement épuisé. Théories sur l'art, anecdotes sur les artistes, origines, tâtonnements, apogée et décadence de la musique, ami lecteur, si vous êtes tant soit peu de la confrérie des hallucinés qui comprennent l'incompréhensible langage des doubles croches, lisez Gluck et Piccini, lisez ce tableau amusant et instructif du mouvement imprimé en France par ces deux maestri étrangers; voyez à quelles sources inépuisables de dilettantisme ils devaient leurs inspirations. L'Italie, comme quelques années plus tard l'Allemagne, était la ville d'Euphonia rêvée par Berlioz et réalisée sur une vaste échelle. Lisez: c'est le récit extravagant d'un concert donné dans une église de Bologne: on y joue un concerto, il y a des castrats, on goûte au couvent et l'on y fait bonne chère (page 40 et suivantes).

Ce récit emprunté à un auteur allemand « est une révélation piquante des mœurs un peu païennes des monastères d'Italie. Qui se douterait, en observant cette foule agitée qui n'attend que l'occasion de se passionner et de battre des mains, que l'on soit dans la maison de prière? »

« Personne n'y songe, pas même les bons pères, non moins dilettantes que l'auditoire; ils assistent à une exhibition purement artistique, s'y livrent et s'y oublient sans croire offenser Dieu, qui ne semble les avoir créés pour autre chose. Grands, prélats, couvents d'hommes et

Digitized by Google

de femmes, du premier au dernier, ce peuple n'a d'autre vie que la musique et d'autre raison de vivre ... Pour sa part le clergé romain est fou de musique.... les compositeurs, les maestri, les virtuoses en renom sont des abbés, qui, chacun selon ses forces, vouent leur existence à l'art et lui sont redevables, en revanche, d'une aménité, d'une urbanité de mœurs, d'une tolérance qu'on ne retrouve dans aucun clergé catholique ou dissident. »

Et la suite! les rites chrétiens ont dégénéré, les fidèles s'amusent et ne voient pas dans l'arrière-plan les poignards des carbonari et la vaste conjuration tramée contre l'Eglise et la société entière.

Ce passage est instructif et ne manque pas aujourd'hui de quelque à-propos. Aujourd'hui ! on ne se soucie guère d'observer et de réfléchir — On pose, pour le bien comme pour le mal, on a soif de mouvement et de bruit. C'est une fièvre d'accès, elle ne doit pas être de longue durée, mais les accès sont terribles et peuvent, en se multipliant, emporter le malade.

J'ai dit que ce livre était complétement étranger à Lyon; je reviens sur mon dire et j'y trouve (page 269) une note intéressante sur un Lyonnais omis par M. Péricaud, Charles-Gabriel Foignet, père de François et de Gabriel Foignet, musicien comme lui, originaire de Lyon, lequel, vers 1778, donnait à Paris des leçons de musique vocale et y mourut en 1823. *Dauvergne*, dont il est souvent question, né à Clermond-Ferrand, composa quelques ouvrages à Lyon et y mourut en 1797.

Quant à Piccini, retournant à Naples en 1787, il s'arrêta à Lyon, assista à une représentation de *Didon* au Grand-Théâtre et y fut l'objet d'une brillante ovation.

L. MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

DE L'ALLAITEMENT MERCENAIRE

Considéré comme cause des affections morbides constitutionnelles chez les jeunes sujets

Par le docteur Théodore PERRIN

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE LYON

COMPTE-RENDU

Parmi les nombreuses productions scientifiques que chaque jour voit éclore, pour ainsi dire, grâce au labeur incessant, à l'ardeur infatigable des savants de notre époque, si féconde en hommes éminents dans les différentes branches des connaissances humaines, — les unes s'adressent presque exclusivement aux spécialistes, aux travailleurs voués par état ou par goût à l'étude de la science qui fait l'objet d'un nouvel ouvrage, et ne sauraient convenir à une classe de lecteurs dépourvus de connaissances spéciales, indispensables pour comprendre et apprécier une œuvre purement scientifique. D'autres, en plus petit nombre malheureusement, tout en conservant l'empreinte d'une main savante présentent une forme qui les rend accessibles pour un plus grand nombre de lecteurs, surtout, quand à l'intérêt déjà puissant du sujet traité s'ajoutent des qualités littéraires, un style clair, élégant et correct mis au service d'une idée généreuse et d'une conviction ardente qui s'impose par l'autorité d'une longue expérience, appuyée d'un vaste savoir.

C'est, croyons-nous, dans cette dernière catégorie que doit être placé le travail si remarquable à tant de points de vue que le docteur Perrin a lu dernièremennt devant ses collègues de l'Académie des Sciences de Lyon, qui en a décidé l'impression, et qu'on peut trouver en brochure à la librairie Mégret.

Digitized by Google

Ce dernier ouvrage, qui continue et complète des travaux antérieurs, jette un nouveau jour sur une question à laquelle l'auteur s'est consacré depuis de longues années, avec une persévérance, disons plus, un courage dont ne manqueront pas de le féliciter tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration physique et morale des générations présentes et futures. — En effet, le savant philanthrope que nous venons de nommer, a fait de l'allaitement dans notre espèce l'objectif de ses études les plus chères et de ses recherches les plus opiniâtres. — C'est, comme personne ne l'ignore, pour l'allaitement maternel que M. Perrin *combat le grand combat*, et c'est avec une énergie et un talent des plus admirables qu'il s'efforce d'extirper l'abus de l'allaitement mercenaire, si profondément enraciné dans nos mœurs, malgré les tentatives d'un grand nombre de réformateurs éminents.

Contrairement à ce qu'on voit chaque jour, quand il s'agit de faire disparaître de la société une pratique funeste, ce n'est point par une protestation unique et jetée pour ainsi dire comme par acquit de conscience, que l'auteur attaque celle que nous signalons; mais, c'est par des coups répétés, des objurgations sans cesse reproduites qu'il espère obtenir le résultat désiré. — Le dévoué praticien est si pénétré de l'importance de cette réforme, dans notre civilisation actuelle, qu'il en a fait sa chose propre, et, pour ainsi dire, qu'on nous permette cette métaphore, comme son *Delenda Carthago*.

Pour arriver au but qu'il se propose, M. Perrin a dû envisager la question sous toutes ses faces et à tous les points de vue. Dans un ouvrage antérieur que l'année dernière nous avons eu le plaisir de signaler à l'attention des lecteurs du *Salut public*, et qui a pour titre *De l'Éducation supérieure*, l'auteur examine dans une savante exposition les différentes méthodes d'éducation employées chez des peuples divers, et à des époques différentes; compare les résultats obtenus en s'éclairant, comme il le dit si bien, du triple flambeau de l'histoire, de la science et de la religion, et arrive à cette conclusion, que la prospérité ou la décadence des sociétés dépend en partie de l'éducation de l'enfant par la mère ou par la nourrice.

Dans l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui, ce n'est plus seulement comme philosophe réformateur de

Digitized by Google

nos institutions sociales que l'auteur attaque l'allaitement mercenaire, mais c'est en sa qualité de médecin et de praticien expérimenté qu'il fait connaître les dangers encourus au point de vue sanitaire, pour ainsi dire, et les troubles physiques, et les altérations constitutionnelles qui peuvent être la suite de cette infraction au vœu de la nature. — Ici, surtout, se montre le talent à la fois souple et profond de l'écrivain, et le lecteur sera surpris comme nous l'avons été nous-même de pouvoir saisir toute sa pensée au milieu des considérations scientifiques qu'il expose et développe d'une façon si lucide, à l'appui de sa thèse. — Il nous fait voir clairement que c'est en remontant aux transgressions des lois physiques et morales qu'on découvre la cause des maladies constitutionnelles, fait ressortir l'influence de l'état psychologique sur la vitalité organique et le rapport qui existe entre le caractère des maladies et celui des diverses affections de l'âme; insiste surtout sur cette vérité, que l'amour maternel est la puissance destinée à vivifier l'activité fonctionnelle de l'enfant; que quelle que soit la disposition diathésique de la mère ou l'étrangeté de ses croyances, l'aliment qu'elle donne à son enfant comme nourrice se purifie au feu de son amour.

En outre, pour expliquer l'innocuité des affections diathésiques de la mère sur l'enfant pendant l'allaitement, l'auteur s'appuie sur des considération physiologiques qu'il faut lire dans l'ouvrage même pour en bien comprendre toute la portée. Nous n'en voulons retenir et signaler que l'importance extrême et la puissante influence exercée par le principe vital ou *animateur*, qui modifie, atténue ou annihile les causes délétères, toutes les fois qu'on ne cherche pas à enfreindre les lois naturelles.

Pour nous qui croyons à autre chose qu'aux propriétés exclusives de la matière, cette manière de voir nous paraît bien légitime. Mais ce n'est pas celle de tous les physiologistes modernes, et chacun sait quels efforts ont été tentés depuis quelques années pour attribuer aux molécules des corps la faculté de produire des manifestations phénoménales, qu'on avait accordée jusqu'à ce jour à l'intervention d'un principe particulier, agent actif qui prend des noms différents suivant qu'il s'agit de la matière brute ou organisée. Dans cette dernière.

Digitized by Google

c'est le principe vital qui est véritablement cause efficiente ; et cette vérité, qui depuis des siècles a été proclamée par les physiologistes et les philosophes les plus éminents, ne saurait disparaître, malgré les dénegations téméraires de quelques contemporains novateurs, qui du reste, ne s'en tiennent pas là. — Ainsi, tout le monde sait qu'une nouvelle école s'est fondée, ayant pour guides et inspirateurs des hommes dont la haute intelligence et le vaste savoir ne sont pas d'ailleurs contestables, laquelle professe qu'en dehors de la matière il n'y a rien ! — Que la molécule a en elle la raison de tous les actes manifestés par les corps ; et, comme conséquence de cette doctrine, certains physiciens nient l'existence du calorique, celle de la lumière et de l'électricité, — en tant que véritables, utiles ou agents indépendants pour qui la matière n'est qu'une sorte de *substratum*. Ajouterons-nous que, comme cela arrive toujours lorsqu'une nouvelle théorie est proposée dans les sciences spéculatives, il se rencontre des intelligences mal équilibrées qui la poussent jusqu'aux plus monstrueuses éxagérations. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir que quelques sycophantes de la science soient en train de supprimer Dieu et sa Providence.

Mais ces aberrations intellectuelles ne doivent ni surprendre ni inquiéter : le temps en aura bientôt fait justice. — Elles n'ont pas du reste le mérite de la nouveauté, car à toutes les époques, des esprits dévoyés ont cherché l'explication des phénomènes naturels en dehors des grands principes, qui seuls peuvent tout expliquer.

Nous avons cherché à donner une idée des hautes considérations scientifiques exposées dans cet ouvrage, mais nous n'essayerons pas d'en analyser le côté littéraire et historique ; nous croyons devoir laisser aux lecteurs la surprise et le plaisir d'en admirer toutes les beautés.

Nous ne voulons pas terminer sans exprimer une réflexion pénible que nous faisons toujours, chaque fois que le docteur Perrin porte un nouveau coup à l'allaitement mercenaire : Parmi les médecins de notre ville, l en est certainement un grand nombre qui s'associent aux vues de leur savant confrère, et n'est-il pas regrettable de les voir s'abstenir et garder le silence à propos

Digitized by Google

d'une question qui intéresse à un si haut point la société tout entière. Nous ne doutons pas que dans l'intérieur des familles, ils ne donnent des conseils en conformité avec leur opinion personnelle sur cet abus. Mais nous pensons que des démonstrations collectives, des témoignages d'assentiment et de sympathie confraternelle auraient certainement une heureuse influence sur l'esprit et les déterminations des mères de famille.

Quant à nous, qui, pénétré de respect pour le caractère, et plein de confiance dans les lumières de notre savant et vénéré compatriote, partageons pleinement ses convictions, nous ne cesserons d'applaudir chaque fois qu'il fera entendre sa parole autorisée pour combattre l'allaitement mercenaire. — *Delenda Carthago* !

FÉLIX DESVERNAY.

CHRONIQUE LOCALE

Grands événements, ces jours-ci. Mort de M. Thiers, le 3 septembre, à six heures du soir. La vie et la fin de ce célèbre homme d'État sont trop étrangers à notre ville et touchent trop à la politique pour que nous en parlions. Il appartient à l'histoire, non à nous.

Passage du Maréchal-Président sur notre frontière. Ceci relève de la chronique locale, et nous devons nous en occuper.

Le 4 septembre, à six heures du matin, le maréchal, accompagné de M. le général Berthaut, ministre de la guerre, et de ses officiers, est arrivé à la gare de Montbrison, où il a été reçu par M. de Meaux, ministre de l'agriculture et du commerce, M. Doncieux, préfet de la Loire, M. Genest, secrétaire général de la préfecture, M. de Montgolfier, sénateur, M. de la Mure, sous-préfet de Montbrison, qui porte un nom si forésien, et par toutes les autorités de la ville et de l'arrondissement.

D'élégants bouquets lui ont été offerts par Mmes de Meaux, de Montgolfier et de la Mure. Le président a remis la décoration de la Légion d'Honneur à M. le docteur Rey, de Montbrison, et les palmes d'officier d'Académie, à M. Delmas, ancien avoué.

De la gare, M. le Président s'est rendu à Notre-Dame d'Espérance, la vieille et belle église de Montbrison, puis à la célèbre salle de la Diana, dont les Forésiens sont si fiers. M. Testenoire-Lafayette, président de la société de la Diana, lui

Digitized by Google

a fait les honneurs de ce splendide monument, dont le maréchal a étudié avec intérêt tous les détails.

Dans la même matinée, le train l'ayant emporté rapidement à Boen, le Président a pris part, dès son arrivée, aux manœuvres des troupes dont les diverses divisions simulaient une petite guerre fort animée. D'un plateau, situé en avant de la Bouteresse, le maréchal, entouré d'un brillant état-major, suivait les péripéties du combat. A la bataille a succédé une revue et pour montrer sa vive satisfaction, outre les décorations distribuées à l'armée, le maréchal a remis les insignes de la Légion d'Honneur à M. Auguste Tézenas du Montcel, membre du conseil supérieur du commerce, à M. le docteur Millon, de Saint-Etienne, à M. Cassan, chef de division de la préfecture de la Loire et à M. Auguste Chaverondier, archiviste. M. Delmont, avoué à Saint-Etienne, a été nommé officier d'Académie ; le vénérable frère Plantaire, directeur des écoles de Rive-de-Gier, nommé officier de l'instruction publique pour quarante-huit ans de service dans l'enseignement,

Le train spécial, repartant aussitôt après la cérémonie, est arrivé à 5 heures 45 à Roanne où le maréchal ne s'est arrêté que le temps de recevoir les autorités et d'où il est parti à 6 heures avec M. le ministre de la guerre, laissant à Roanne M. le ministre de l'agriculture en villégiature dans sa belle propriété d'Ecotay.

Ce voyage a naturellement soulevé toutes les passions et quand le *Mémorial de la Loire* et le *Salut public* disent que le maréchal a été acclamé, il faut lire le *Courrier de Lyon* et consorts pour se faire une idée du déchaînement des esprits.

— Le 25 août dernier, ont eu lieu, dans l'église de Sainte-Croix de Lyon, les funérailles de M. Humbert Valois, président honoraire à la Cour d'appel, officier de la légion d'honneur ancien sécretaire général de la préfecture, décédé à Lyon à l'âge de 84 ans.

On lui doit un ouvrage estimé, intitulé : *Etudes Commerciales*, reproduction fidèle d'un cours de législation industrielle qu'il professa pendant trois ans au Palais-des-Arts, quand il eut été atteint par les limites d'âge qui le mirent à la retraite.

La nouvelle d'un autre décès nous arrive de l'Océanie centrale. Mgr Pierre-Marie Bataillon, évêque d'Enos *in-partibus*, vicaire apostolique de l'Océanie centrale, est décédé à Walis, le 10 avril 1877.

Mgr Bataillon était né à Saint-Cyr-les-Vignes (Loire), le 6 janvier 1810. Depuis le 23 août 1842, il était évêque d'Enos.

— Nous apprenons encore la mort de Ferdinand Alday, organiste de la Charité, professeur et compositeur de musique, dit un journal.

Ferdinand Alday avait, pendant quelque temps, collaboré à la rédaction du *Moniteur Judiciaire*, comme critique théâtral.

Organiste de grande valeur, compositeur de mérite, et surtout excellent professeur, Ferdinand Alday ne comptait que des amis. Ses funérailles ont eu lieu samedi 22 septembre, au milieu de regrets universels.

Digitized by Google

— Et enfin, pour terminer, on annonce la mort, à Saint-Etienne, de M. Philippon, qui, sous le pseudonyme éminemment *gaga* de *Babochi*, a publié une grande quantité de poésies patoises empreintes d'une vive originalité.

» Les œuvres du poète stéphanois ont été publiées, et, non-seulement comme intérêt philologique, mais encore comme manifestation de l'esprit local, elles méritent d'être conservées. » *Salut Public* 22 septembre 1877.

— Mais si la mort frappe les Lyonnais, la ville de Lyon, n'en reste pas moins active, prospère, puissante et studieuse. Ses écrivains continuent à travailler et sa couronne littéraire ne paraît pas prête à pâlir.

— Nous avons vu paraître ce mois-ci :

Vie de Mme de la Rochefaucauld, duchesse de Doudeauville, fondatrice de la Société de Nazareth. Sans nom d'auteur, Lyon, Pitrat, 1877, 345 pages in-18, portrait; à 2,000.

Saint Vincent Ferrier à Lyon, étude historique et bibliographique, par M. l'abbé Bernard; Lyon, Pitrat, 1877, in-8, 27 pages; à 300.

Galerie historique des comédiens français de la troupe de Voltaire, nouvelle édition, avec des détails biographiques inédits, recueillis par de Manne. Lyon, Scheuring (imp. Louis Perrin), 1877, in-8, gravures de Henri Lefort.

L'établissement des Burgondes dans le Lyonnais, au milieu du Ve siècle, par M. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon. Lyon; Riotord, 1877, in-8, 21 pages.

*Recherches historiques sur les bâtimonts connus à Lyon sous le nom d'*HOPITAL DES CATHERINES, AUMONE GÉNÉRALE ET HOTEL DU PARC, par M. Perret de la Menue. Lyon, Louis Perrin, 1877, in-8, 24 pages à 100.

Rimes couleur du temps, par Louis Guibert; Lyon, Louis Perrin, 1877, in-16, 111 pages; à 200.

Marguerite de Bourgogne. Drame en trois actes et en vers, par M. Gilbert Pradal de Farguettes. Lyon, Ve Lépagnez, 1877, in-8, 61 pages; à 100.

Lyon. Vieux souvenirs, par Paul Saint-Olive, *précédés d'une notice biographique sur l'auteur*, par Aimé Vingtrinier. Lyon. Meton. (imp. du *Salut Public*), 1877, in-8, XXIV et 444 pp. Beau et intéressant volume, rempli de documents sur notre vieux Lyon.

Lyon au XVIIe siècle, extrait de l'itinéraire en France et en Belgique d'Abraham Golnitz, traduit et publié avec notes et éclaircissements par A. Vachez. Lyon, Auguste Brun, 1877, in-8, 120 pp.

Des Billets d'enterrement au XVIIIe siècle, par Pierre Clauer. Lyon, Auguste Brun, 1877, in-8, 30 pp. à 100.

Inventaires du trésor de l'Eglise de Lyon, en 1448, et 1724, publiés par V. de V. Lyon, Auguste Brun, 1877, in-8, 66 pp; à 100.

Et enfin celui-ci, le dernier paru, mais non le moins important, car il jette une vive clarté sur notre histoire :

Les voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et d'une partie du

Digitized by Google

Dauphiné, déterminées par les hôpitaux du Moyen-âge, par C. Guigue, Lyon, Georg, 1877, in-8; avec carte des voies antiques et d'un extrait de la carte de Peutinger.

Ce précieux ouvrage, qui est une révélation, a été tiré à petit nombre, 125, beau papier raisin, 25, papier Hollande.

Nous en rendrons compte prochainement.

— M. l'abbé James Condamin a subi avec succès les épreuves pour le doctorat ès-lettres.

Le sujet de la thèse latine était une étude sur Tertullien, considéré comme apologiste et comme un des principaux créateurs de la langue latine chrétienne. Cette thèse remarquable est suivie d'un glossaire des termes latins dont Tertullien s'est servi et qui pour la plupart sont inintelligibles aujourd'hui.

La seconde thèse, en français, est un *Essai sur les Pensées de J. Joubert.*

M. l'abbé Condamin est le premier ecclésiastique de notre diocèse qui ait obtenu les honneurs du doctorat ès-lettres.

— Le 15, l'Université catholique a pris possession de l'ancien hôtel de la Barmondière, précédemment occupé par le trésorier payeur général et en dernier lieu par les religieuses de l'Adoration réparatrice.

— Plusieurs médecins lyonnais se sont rendus ces jours derniers au Congrès médical international tenu à Genève. Deux de nos éminents professeurs, MM. Ollier et Letiévant ont eu les honneurs de la présidence dans leurs sections.

— Notre compatriote M. Arlès Dufour vient d'être élu conseiller général du département d'Alger, pour le canton de la Maison-Carrée.

— Les artistes et tous ceux qui tiennent aux arts passent pour être amis d'une douce gaîté. Les mystifications les amusent et quelques farces d'atelier sont devenues célèbres. C'est en souvenir sans doute des beaux jours de l'école et de ce jeune temps si vite passé qu'on avait eu l'idée, à la dernière exposition, d'accrocher à la corniche le tableau des *Pivoines* de M. Edouard Pourchet, si fin, si délicat, si étudié, qui, à cette distance, n'offrait que des masses rouges et blanches. Ce tableau était, le mois passé, exposé chez Dusserre et nous avons été surpris en le voyant. Espérons moins de hauteur, pour cet artiste, à la prochaine exposition, ce sera justice et tout le monde y gagnera.

— Au moment où nous mettons sous presse, ont lieu les grandes courses d'automne. De nobles coursiers se couvrent de gloire, tandis que leurs maîtres gagnent de gros paris. Quant aux jockeys, l'enceinte vidée, il n'est plus question d'eux.

A. V.

Imp^ie G^le du Rhône. (Anc. Imp. VINGT.) L. FABERT.

Digitized by Google

POÉSIE

OISEAUX ET FLEURS

Oiseaux et fleurs, notre esprit se repose
Sur vos doux chants, vos parfums, vos couleurs;
Soir et matin, avec peine on arrose,
Mais que d'espoir rayonne dans nos cœurs!

Oiseaux et fleurs, peuplez ma solitude,
Délassez-moi des sots, des envieux;
De vous je fis ma plus charmante étude,
Vers vous, mon front n'est jamais soucieux.

Viens, rossignol, sous les blanches étoiles,
Viens moduler ta joie et tes soupirs;
Pour toi, les nuits sans ténèbre, sans voiles
T'offrent longtemps de caressants zéphirs.

Jasmin touffus, clématite ondoyante,
De vos longs bras, au printemps réunis,
Protégez bien le frêle oiseau qui chante,
Cachez à tous les mères et les nids.

AGLAÉE GARDAZ.

UN NID DE ROSSIGNOLS

Quand vient la nuit, quand la brise plus pure
Bat mollement la cîme des grands pins;
Quand tout se tait, que tout bruit, tout murmure
Fuit et se meurt aux horizons lointains;

Digitized by Google

Quand du taillis plein d'ombre et de mystère
Vous éveillez les échos assoupis,
La lune au ciel écoute, et sur la terre,
Lis et jasmins s'entr'ouvrent attendris.

O rossignols, sous la sombre feuillée,
Chantez, chantez, jusqu'à l'aube du jour,
Et soupirez à la nuit étoilée
Vos doux refrains et vos rêves d'amour.

Chantez, chantez, les roses sont si belles,
Le ciel si pur, les champs si parfumés;
De vos accents, les douces cascatelles,
Auprès de vous, nous retiennent charmés.
A son festin, le printemps vous convie;
Sa coupe d'or est prête à déborder;
Enivrez-vous de parfums, d'harmonie;
Il fait si bon vivre, aimer et chanter.

O Rossignols, sous la sombre feuillée,
Chantez, chantez, jusqu'à l'aube du jour;
Et soupirez à la nuit étoilée,
Vos doux refrains et vos rêves d'amour.

Mais qu'est-ce donc? le vent seul bruit et pleure?
Ma voix, mes pas vous auraient-ils fait peur?
Avez-vous fui votre fraîche demeure?
Etes-vous pris aux lacs de l'oiseleur?
Mais, non, j'entends un doux frôlement d'aîles;
Vous êtes là! discrets, silencieux.....
Ah! j'ai compris. A votre espoir fidèles,
De beaux enfants vous sont tombés des cieux.

O rossignols, dans la nuit étoilée,
Cachez, cachez, jusqu'à l'aube du jour,
Ces chers petits éclos sous la feuillée,
Et que le Ciel confie à votre amour.

MARGUERITE GONIN.

Digitized by Google

A JOSÉPHIN SOULARY

Au sujet de son nouvel ouvrage : Les Rimes Ironiques

Le plus charmant bijou de votre nouveau livre,
O maître ! croyez-moi, c'est la *Pierre du Seuil*,
Mais sa mélancolie a trop l'accent du deuil,
Quand, pour tous vos amis, Barde, vous allez vivre !

Vous vivrez, et longtemps votre pas pourra suivre
Ce glorieux chemin où tout vous fait accueil ;
De notre sol français n'êtes-vous pas l'orgueil ?
Oh ! l'âme de Pétrarque en vous aime à revivre. —

Ce morceau délicat est d'un attrait touchant,
Cette *Pierre* devient le doux thème d un chant
Qui me laisse ravie en me rendant si triste !

Poète, vous avez beau faire le moqueur
Et semer l'ironie en vos hymnes d'artiste,
L'esprit de vos beaux vers n'empêche pas le cœur !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

LE RHONE

MONOGRAPHIE LINGUISTIQUE

R-IC. RHOD-, ROD-, ROT-, ROID-, RED-, RET-, RAD-, liquide ambiant, eau qui s'amasse et qui flue.

Tous ceux qu'a tentés jusqu'à ce jour l'étymologie du Rhône, n'ont eu en vue que ce fleuve lyonnais, bien que, dans la seule Gaule, le Rhône eût de très-nombreux frères. A une époque qu'il est impossible de déterminer, le radical qui le compose s'est fait générique de cours d'eau, et même de cours d'eau sacrés, bénis, saints, purs. Telle n'est pas cependant sa signification vraie. Isolé comme une foule d'autres par les grammairiens hindous, son élément radical *rud* (roud), fluer, s'écouler, ne peut communiquer que le sens de fluidité, de simple écoulement, rien de plus, rien de moins. Pour que le terme Rhône obtienne le sens de rapidité, il faudrait que cet élément formateur en soit doué; or, ainsi que l'établissent les recherches suivantes, cela n'est, ni ne peut être.

ARYAS VÉDIQUES

1° RUD. couler, causat. RÔD*ayami*, faire couler.

2° RÔD*as*, n., le ciel atmosphérique d'où se déverse l'élément liquide; la terre qui le reçoit sous forme de pluie et de rosée, et le rend sous forme de vapeur, au duel *rôdasî*, l'un et l'autre, c'est-à-dire le ciel et la terre.

2° RÔD*asî*, f., au duel *rôdasyâu*, ayant la même signification.

Digitized by Google

3° RÔD*ana*, n., tout fluide qui se déverse d'une source, d'un étang, par la pluie ; fleuve, rivière.

4° *Tris*RÔT*as*, f. myth., « trois sources, trois branches », l'un des surnoms de la divine Gangâ, le Gange.

ARIAS ZENDIQUES

Iraniens : Perses, Bactriens, Mèdes.

1° Zend RHUD ou RUDH, couler, RAODH*a*, pazend RUT, cours d'eau, rivière.

De l'Albordji, montagne sainte où, sur la source Ardwîçoûrâ, s'appuye le trône d'Ormuzd, s'échappent quatre ruds (rouds) célestes ou paradisiaques, dont deux nommés par le Boundehesch l'*Arg-rud* et le *Véh-rud* se rendent: l'un à l'est du ciel et l'autre à l'ouest. Saints, purs, bénis, le grand Ormuzd les a en égal amour, bien que le Véh-roud semble quelquefois l'emporter: « Que vous rende toujours fort, dit le Boundehesch, l'Ourvand-rud, toujours fort le Véh-rud, toujours fort le Frât-rud (1)!.. »

En examinant les épithètes jointes aux ruds énumérés par le livre liturgique des Parsis, on voit que l'Arg-rud signifie « rapide-fluide » (2), le Vêh-rud « pur- ou bon-fluide » (3), le Frât-rud « large-fluide » (4) ; d'où il suit que le sens de rapidité n'est point attaché au premier par l'élément *rud*, mais par l'élément altéré *arg* : cet élément, en effet, se relie au sanscrit *arb*, *arv*, se mettre en mouvement, de là *arvat*, au thême fort *arvant*, allant,

(1) Zend-Avesta, II, 78.

(2) V. Ci-après.

(3) Sanc. *vasu*, zend *vahu*, d'où pehl. *véh*, chin. *vei*, d'odeur suave, doux, bon, sain, pur, riche (V. E. Burnouf, *Yaçna*, pp. 100 à 103 et *not*.

(4) Sansc. *prithu*, zend *phrathô*, pehl. et paz. *frât*, étendu, large — cf. gr. πλατὺς, angl.-sax. *brâd*, méso-goth. *braids*, etc.

Digitized by Google

rapide, qualificatif que peut s'adjoindre *açpa*, cheval, aussi bien que *rud*, rivière, lorsque celle-ci descend par une pente rapide ; même en sanscrit *arvan* et *arvat*, védique *arban*, zend *aorvat*, grec Αρίων, avec digamma Αρϝιων sont des noms du cheval. Aussi cet élément a-t-il donné naissance à l'eau *arvande* « l'eau rapide », en zend *roud-ouroûând*, en pazend *urvânt-roud*, dans la langue du Boundehesch, par changement du *b* ou *v* en *g* et suppression de la flexion, *arg-roud* (1).

2° Persan moderne, RUD, rivière : *Zendeh-rud* pour *Zaïendeh-rud* « vivifiante rivière », la rivière d'Ispahan

LYBIE OU AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Numid. *Bag*RAD*as*, fleuve de la Lybie, dans l'ancienne Zeugitane, écrit Μάκρα chez Polybe (2), forme revenant, par le changement ordinaire de β en μ, à Βάκρα pour Βάγρα apocope de Bagra-*das* (3) aujourd'hui Medjerdah, du sanscrit *bhaga*, anc. perse *baga*, zend *bagha*, bienheureux, dieu, divin, et *raodha*, source, rivière « divine ou des dieux-rivière » : l'un des noms apportés par la race à peau blanche, aux yeux bleus, à chevelure blonde et quelquefois rousse, établie dans l'Afrique septentrionale, vers le XVIe siècle avant notre ère, et connue des Egyptiens sous le nom de *Tamahu* ou *Tamehu* (4). Sortie, au rapport d'Hiempsal cité par Saluste, du rameau iranien, les Mèdes et les Perses (5), cette race avait construit le nom du

(1) Cf. turc *argh*, canal d'eau vive, où l'eau court.
(2) XV, 2.
(3) V. à ce sujet une note du Tite-Live, édit. Nisard, II, 786.
(4) M. E. Rougé, *Rev. archéol.*, 1867, pp. 14 et sq.
(5) « Medi, Persæ et Armenii, navibus in Africam transvecti, proxumos nostro mari locos occupavere (*Jugurth.*, XXIII.)

Digitized by Google

Bagrada-s, de la même manière que ses ancêtres celui de *Bagastana*, gr. Βαγίστανον ὄρος, le *Béhistoun* actuel « des dieux-station », province de la Perse.

SYRIE ET ASSYRIE

1° Syr. gr. ΟρΡΟΝΤης, lat. *Orontes*, l'Oronte, fleuve de la Cœlé-Syrie ; non du zend *Ouroûând*, rapide, suivant E. Burnouf, mais d'une forme très-anciennement métathésée du sansc. *rôtan*-a, pour *rôdan*-a, c'est-à-dire *ront*-, que nous allons retrouver dans plusieurs autres cours d'eau, et qui se trouve ici précédée de l'article *ar*, sous la forme *or* « le fleuve », ou « le fleuve par excellence. »

2° Chald. ΡΟΤ*ennu*, ethnique d'un *Roten* ou *Ruten*, que portent dans la liste des peuples vaincus par Thoutmès III, des populations habitant à la limite des races araméenne et iranienne, vers le bassin commun de l'Euphrate et du Tigre (1). Cette dénomination, évidemment âryenne, doit se rattacher à l'élément *rud* et, traduisant l'Aram-Naharaïm des Hébreux, l'Al-Djesireh des Arabes, le Mesopotamia des Grecs, s'interprêter « [d] entre les eaux-ceux »; ce serait le Bas-Roten.

PHRYGIE

Phryg. gr. ΡΟΔίος, *Rhodios;* cours d'eau de l'empire de Priam (2).

Au temps de Pline, ce fleuve homérique avait cessé

---

(1) M. de Rougé, Liste des peuples vaincus par Toutmès III, nos 49 et 50 (*Acad. des inscript. et bell.-lettr.*, Séances des 31 juin et 30 août 1861). — On remarquera la forme *rotenn*- reproduisant avec une si parfaite exactitude celle des *rodan*-, *rhodan*- ou *rotan*-.

(2) Hom., *Iliad.*, XII, 20.

Digitized by Google

d'être connu (1) ; l'illustre naturaliste n'en fait du moins aucune mention, que je sache.

SCYTHIE ET GERMANIE

1° Scyth. RHODÉ, le *Rhodé*, fleuve qui coulait au nord de l'embouchure de l'Ister (2).

2° Germ. ou Slav. ΡΟΥΔῶν (Marc. d'Héracl.), ΡΟΥΒῶν (Ptolém.), ΗΡΙΔανὸς (Hérodot.), le *Rodône*, *Rodaune* ou *Eridan*, fleuve qui, dans les idées des anciens, se mêlait à la Vistule ou à la Baltique, non loin du rivage où s'élève aujourd'hui Dantzig. C'est vers son embouchure, probablement sacrée, que le père de l'histoire, mieux renseigné que ses successeurs, place, sans trop y croire, le véritable marché du succin ou ambre jaune (3).

GRÈCE

1° gr. ΡΟΔία, *Rhodie* «fluide-la», océanide symbolisant la fluidité de l'élément liquide (4).

2° gr. ombr. ΑχέΡΩΝ, l'*Achêron*, aux fléxions ΡΟΝΤ-ος, ΡΟΝΤ-α, fleuve de la Thesprotide et type des fleuves du même nom. Tirant d'un marais impur des eaux profondes et d'un noir sinistre, qu'il traîne avec lenteur ou cache par intervalle sous la terre, il était dévoué aux divinités de l'empire sombre, l'opposé par conséquent de l'Achéloüs, type des fleuves aux eaux blanches, au cours rapide, et l'amour des hommes et des dieux. Fidèles aux souvenirs antiques, les riverains de ces deux fleuves appellent encore

(1) Plin., V, 33.
(2) Id., IV, 26.
(3) Herodot, III — Eicchoff, *Ess. sur l'origin. des Slaves*, pp. 62 et 63.
(4) Hesiod., *Théogon.*, 351.

Digitized by Google

le premier *Mavro-potamos* « noir-fleuve », et le second *Aspro-potamos* « blanc-fleuve ».

L'étymologie de l'Achéron, étrangère à l'idiome hellénique, appartient à la langue et à la mythologie ombriennes : *ach*=*ash*, forme zende du sanscrit *ati*, beaucoup, très, et *ront-*, flexion restée thématique dans le fleuve O-*ront*-es, au moyen d'une métathèse que nous venons d'expliquer; d'où « en quantité liquide, très-abondant en eau, très-profond », par conséquent « noir, triste, lugubre ». Dans les Orphiques, l'Achéron précipite d'abord, entre de hautes falaises, des eaux étincelantes à l'égal de l'argent; il charrie aussi des paillettes d'or, étant censé communiquer avec les profondeurs terrestres, dépositaires des métaux précieux. Mais cet éclat et cette rapidité sont de peu de durée : bientôt, le marais d'Achérusie l'intercepte, formé d'un amas d'eaux noires. Alentour, s'étend une région froide et basse, riche en fruits et en pâturages éternels, l'Hermionie, où se tient la foule des justes, dont une barque, la seule qui existe sur ces eaux, passe les âmes à la rive infernale (1).

De son côté l'Achéloüs, gr. Αχελώϊος, *Achelôïos*, emprunte son nom au même *ach* et à l'ajectif ombrien ou cymrique *gloyw*, *gloew*, gaëlique *glœe*, clair, brillant, d'une blancheur lumineuse, en construction *loew*, *loyw* : *caerloyw* « château brillant », c'est-à-dire bâti de belles pierres blanches; donc, Achéloüs signifie « très-lumineux, très-blanc, très-pur »; aussi ce nom s'applique-t-il non-seulement au fleuve de l'Acarnanie, mais à l'eau pure en général. « Nous appelons surtout, dit Ephore, l'eau Achéloüs dans nos serments, dans nos prières, dans nos sacrifices, dans toutes les

(1) *Argonautiq.*, V. 1133-1147.

Digitized by Google

cérémonies qui concernent les dieux ». — « Autrefois, dit-il ailleurs, l'oracle de Dodone recommandait presque à tous ceux qui l'interrogeaient d'invoquer Achéloüs». Même chez les anciens Grecs, l'eau pure, claire, limpide, l'eau Achéloüs était regardée comme une divinité. La première créée de toutes les eaux ambiantes, suivant le grammairien Dydime (1), on la nommait à l'heure des repas, lorsque l'eau et le vin se mélangeaient dans le cratère (2) : Aristophane, en son Cocalos, a pu dire : « J'étais appesanti pour avoir trop bu de vin auquel *Achéloüs* n'était pas mêlé » ; et Virgile, écrire ce vers :

Poculaque inventis *Acheloia* miscuit uvis.
Georg., 1, 6.

3° ΗΡΙΔανὸς, Eridan, petit affluent de l'Ilissus attique, dont les traces sont à peine visibles aujourd'hui.

Espagne

Rodera, Roidera, Ruidera, nom de la Guadiana dans son cours supérieur. Les lagunes de Ruidera, l'une des merveilles de la Manche, ont été de tout temps célèbres parmi les habitants de l'Espagne ; il est probable que leur profondeur et leur disposition remarquables les avaient, en des âges reculés, rendues l'objet d'une vénération religieuse. Au commencement du XVIIe siècle, l'immortel amant de Dulcinée affirmait que ces eaux nourricières de la Guadiana avaient été produites par les larmes de la duègne Ruidera, de ses filles et cousines, que le sage Merlin tenait enchantées dans la caverne de Montésinos (3).

(1) Cf. Macrobe, *Saturnal.*, t. II, l. v, p. 149 sq.
(2) cf id., ibid.
(3) « *Ruidera* y sus hijas y sobrinas, las cuales llorando, por

Digitized by Google

Corse et Gaule cisalpine

1° Ombr. cyrn. : gr. POTανός lat. ROTanus, fleuve de l'île de Corse (1).

2° Cymr. lat. ERIDanus, ERETanus, RHODanus ; gr. HPÉTαινος HPETένος ; it. loc. RETeno, l'Eridan, fleuve principal de la Cisalpine, autrement nommé *Padus*, le *Pô* « le fleuve, le canal où l'eau flue » (2).

Gaule transalpine

1° Cymr. lat. RHODanus, aujourd'hui le *Rone*. Ce modeste affluent de la Sarthe, au dép. de ce nom, sort de la fontaine jadis sacrée, la *Rone*, RHODana ? « in loco qui dicitur Talipiacus, super fluvium *Rhodani* construxit », ad ann. 832-857 (3).

2° Cymr. lat. RODna, RONa, ad ann. 1031., officiellement petit *Rhône*, vulgairement le *Rhône* ou *Rosne*, affluent de l'Huisme, en Eure-et-Loir (4), probablement identique au *rona* des divers cours d'eau du nom de Mat-*rona* « bonne rone » composé qui rappelle le *Véh-roud* « saint-roud » du Boundehesch.

3° Cymr, lat. RHODana, *Rodène*, Sainte de Levroux, l'ancien Gabatum des Bituriges, qui passe pour avoir donné son nom à une fontaine, dont le bassin exis-

---

compasion que debió de tener Merlin dellas las convertió en otras tantas lagunas, que ahora en el mundo de los vivos y en provincia de la Mancha las llaman las *lagunas de Ruidera* (*D. Quijote de la Mancha*, part. II, ch. 23).

(1) « *Rhodanou potamou* » (Ptolém).

(2) v. cy. après *Appendice*

(3) T. Cauvin, *Géograph. anc. du Mans* dans l'*Instit. des prov.* p.480

(4) Merlet, *Diction. topograph. d'Eure-et-Loire*, 1861.

Digitized by Google

tant à l'ouest et à quelques mètres de la ville est encore le but d'un très-grand pélerinage. D'après une légende merveilleuse, Rodène, jeune fille de la contrée, quitta sa famille qui était fort riche, pour s'attacher à saint Silvain et à saint Silvestre, apôtres de Gabatum envoyés dans la Gaule par saint Pierre (1).

4° Cymr. RHOD*anus*, le *Ron*, affluent de la Moselle :

Quem Musella tumens, *Rhodanus* quoque parvulus ambit.
Fortun., *De cast. Nicet. episcop. trever.*

5° Cymr. altér. *Fou*RON, par prononciat. locale *Fou*ZON, jolie petite rivière du Berry, qui se jette dans le Cher, à peu de distance de la ville de Celles-sur-Cher. Le plus ancien nom de ce cours d'eau qui soit venu jusqu'à nous est *Fli*RONTE (2), lequel décomposé donne pour *fli-fli*, première métathèse, *fil*, *fel-*, *fal-* identiques au cymr. *bal*, *balc balch*, ce qui fait saillie, éminent, supérieur, et pour *ront-*, deuxième métathèse, *rotan* comme en *Oront*-e et *Acheront*-os; donc Flironte : « grand-ou supérieur Rhône, » par opposition à son affluent inférieur recevant sur les cartes le nom de *Petit-Rhône* ou *Rône*, en cymrique *Is-Rodan* ?

Le Fouzon qui passe à huit kilomètres de ma demeure possède, de même que tous les Rhône ci-dessus dénommés, un cours très-lent, souvent marécageux, et en quel-

---

(1) « Obiit domina Ildesendis quæ hanc ecclesiam in honore beati Silvani atque Silvestri necnon et sancte *Rodene* in suo proprio fundo edificavit » (Obit. du XIIIe siècle, cité par les *Esquiss. pittoresq. du dép. de l'Indre*, Châteauroux, Migné, 1841, p. 282 — Raynal, *Hist. du Berr.*, I, 137 sq., etc.)

(2) « Quod in pago Biturico juxta Cabrias... dono... seu et quod in Bria super fluvium *Flironte* habeo. » (*Chart. et dipo.* t. II, p. 300 cités par A. Jacobs, *Rev. des sociét. sav.*, sér. 2, t. I. pp. 457, 465).

Digitized by Google

ques endroits excessivement profond : lui appliquer le sens de rapide serait donc contraire à la nature et à l'étymologie.

6° Gaël. ROID*umna* (Peuting.), cymr. ΡΟΔοῦμνα (Ptolém.) ROD*ana*, ROD*ana* (IXe siècle, *Cartul de. Savign.*, p. 866), aujourd'hui *Roanne*, chef-lieu d'arrondissement du dép. de la Loire. C'est un très-ancien participe moyen celtique du genre de *Garumna* et *Caramanum* (1), pouvant s'interpréter « la-s'écoulant », et se donner comme la désignation gauloise de la RE*naison*, anc. ROI*naison*, RO*annaison*, petite rivière qui se mêle à la Loire sous les murs de la ville, et sa déesse éponyme. L'angle formé par la réunion de ce cours d'eau avec la Loire servait d'emplacement à l'oppidum primitif, lequel s'étendait jusqu'au delà du *Marais*, large espace où des traditions et des ruines signalent une ancienne ville détruite (2), et dans la direction de *Riorges*, qui garde au premier élément de son nom, *ri*, un reste du nom sacré de l'ondine dont l'urne fécondait ses prairies (3).

Cette situation de la Roidumna gaëlique entre deux rivières paraît avoir tenu chez les Gaulois à des besoins de défense; mais la religion les consacrait autant que la nécessité. La religion pareillement semble avoir fait sacramentelles, chez nos ancêtres de toutes les branches,

---

(1) *Caramanum* = *Cáramânash*, part. prés. moy. du v. sansc. *car*, aller, se mouvoir, parcourir. Un caramanum, t. gaël. probablement, désignait toute dépression naturelle du sol d'une vallée, par laquelle se déchargeait un cours d'eau débordé, ce que le cymr. exprime par *ber-*, en patois du centre *boire*, al. *boile*, canal de décharge factice ou naturel, si connu dans la France moyenne.

(2) A. Bernard, *Descript. du pays des Ségusiav.*, p. 69.

(3) Riorges, en bas-lat. *Riorgiæ* suivant de la Mure, doit être un débris de ces formes plus anciennes: *Ridorgiæ*, *Roidorgiæ*, *Rodorgiæ*.

Digitized by Google

les flexions participiales *umnus*, *umna*; si nous pouvons citer entre autres dans les Gaules proprement dites *Roidumna*, *Garumna*, éponyme des *Garumni*, l'Italie étrusque et ombrienne offre ses dieux *Vertumnus*, *Pilumnus*, *Picumnus*, *Clitumnus*, *Autumnus*, *Vitumnus*, etc.

7° Cym. *Ar*ROT*us*, *Ar*ROT*ius*, l'*Arrout* ou *Arroux*,« la rivière [par excellençe]» d'*ar*, le, et *rot*, forte de *rod*, cours d'eau; rivière qui passe à Autun. Une charte du roi Raoul de 924, donne encore *Atturarus*, métathèse d'un *A*RUTT*arus*, les chartes de Perrecy, *Isrus*, autre métathèse d'*I*RES*us* ou *Ir*RES*us*, qui rappelle le celtibérien *ar*RES*il*, cours d'eau que forment les pluies (1).

Je regarde comme issus d'un Arrotus les divers *Arrou* ou *Arou* du centre de la France, bien que j'ignore leurs formes latines au moyen-âge.

8° Gaul. ou Cymr , gr. ΡΟΔάνος lat. RHOD*anus*, type onomastique avec le sanscrit RÔD*ana* de tous les cours d'eau du même nom, et fleuve sacré pour les Ségusiaves et la plupart des peuples établis sur ses rives, de sa source à son embouchure. Les Massaliotes paraissent même l'avoir associé aux honneurs qu'ils rendaient au dieu de la lumière : M. de la Saussaye croit reconnaître un Apollo-Rhodanus dans l'Apollon avec l'attribut de la corne d'une monnaie de Massalie (2).

APPENDICE

Dans le gaulois, dans l'ombrien, *yr* auj. cambrien, *ar*, *er* armoricain, *le*, peuvent adhérer par coalescence à des substantifs, à des appellatifs, de même que notre article

(1) V. Cy-après *Appendice*.
(2) *Numism. de la Gaul. Narbonn.*, pp. 60, 62; pl. 1, n° 21.

Digitized by Google

le dans *l*ierre et dans *l*andier. Citons entre autres l'Eridan.

Eridan, latin *Eridan*-us, gr. Ηριδαν-ὸς. Les fleuves ont leurs destinées comme les livres. Le nom d'Eridan, que portent un puissant fleuve de la haute Italie, un autre fleuve, tributaire mystérieux de la Baltique, et un mince filet d'eau, affluent de l'Ilissus attique; ce nom, si fameux dans les fastes mythologiques, est une source d'éternelles disputes pour les érudits. En reprenant une thèse de notre maître à tous, E. Burnouf, on serait comme tenté de le rattacher, ainsi que l'Oronte de Syrie et l'Oroatis de Perse, à l'eau *Arvanda*, d'une glose de Neriotengh, analogue du sanscrit *arvan*, du thême *arvat*, zend *aurvat* « rapide (1) ». D'autre part, étant admis avec Bopp et MM. les professeurs Windischmann et Kuhn, que la particule *ash* « très » du zend *ashdanu*, est identique à la particule grecque *eri*, *ari* « très aussi », l'Eridan deviendrait le « très-rapide, » et le Danube le reconnaîtrait pour son frère (2).

J'ose répudier l'une et l'autre de ces conjectures, le sens de rapidité me paraissant en contradiction avec le terme. Le roi des fleuves n'a commencé que très-tard à s'appeler Eridan. Ce nom que la population riveraine devait prononçer *Êrétan*-os, *Êréten*-os, *Êrétain*-os (3), *Erétan*, *Eréten*, ou simplement *Rétan*, *Ridan*, *Ritan*, *Rhodan*, ne s'appliquait, dans les temps anciens, qu'à certaines rivières, ses affluentes inférieures, telles que le Revone de Vicence, jusqu'au xe siècle *Reten*-o (4), ou à

(1) *Yaçna*, IIe partie, pp. 249, sq. — Ci-dessus, ARYAS-ZENDIQUES.
(2) *Rev. celt.*, n° 1, p. 136.
(3) Ælien., *De natur. animal.*, XIV, 8.
(4) Carena, *Observ. sur les bouches du Pô*, dans les *Mém. de l'Acad. de Turin*, p. 64, ann. 1760, 1761.

Digitized by Google

quelques-uns de ses bras, son bras le plus méridional arrivant à la mer près de l'antique Spina, par exemple (1) : c'est ce bras qu'ont en vue Eschyle affirmant que l'Eridan et le Rhodan sont un même fleuve, et Euripide assurant que le Padus et le Rhodan se réunissent avant que d'entrer dans le golfe d'Adria (2). En fait donc, l'Eridan s'appelait primitivement Padus ou Bodincus, soit d'une circonstance remarquable de son cours supérieur, soit de la profondeur de ses eaux (3). Le terme Padus est déjà cité dès l'époque de Phérécyde (4); celui d'Eridan vers le temps d'Hérodote, alors que les Grecs prenaient connaissance de la branche aboutissant à Spina (5).

De la sorte, l'Eridan se borne à n'être qu'un canal soit factice soit naturel, où l'eau coule, un *rédan*, *rétan*, *rhodan*, *ritan*, *rotan*, *rhotan*, construit avec l'article cymrique *ar*, *er*, *yr*, pouvant se réduire à *e* en Welsh ou cambrien (6). Ces rédan, ridan, Rodan, etc. ont pour analo-

---

(1) « Hoc ante *Eridanum* ostium dictum est, aliis *Spineticym*, ab urbe *Spina*, quæ fuit juxta prævalens » (Plin., III, 20.)

(2) « Nam quod Æschylus... in Iberia *Eridanum* esse dixit, eumdem que appellari *Rhodanum*, Euripides rursus, et Apollonius in Adriatico confluere Rhodanum et Padum, faciliorem veniam facit ignorati succini » (id., XXXVI, 11.)

(3) Metrodorus tamen Scepsius dicit, quoniam circa fontem arbor multa sitpicea. quales gallice vocentur *padi*, hoc nomen accepisse; Ligurum quidem lingua amnem ipsum *Bodincum* vocari, quod significat fundo carentem » (id., III, 20.)

(4) Woss, *Anmerk zu Virgil's Idyllen*, 5318—*Landb.*, S. 196.

(5) Le périple de Scylax, par exemple, dont la première rédaction paraît remonter à quatre cents av. J.-C., ne connaît que l'Eridan.

(6) *Gramm. celt.*, p. 218, 2e édit. — Cet *e*, encore en usage sur les bords du Cher, peut quelquefois retourner à l'*a*, et conserver l'*r* devant l'*r* du mot qu'il précède : *egairce*, gerçure; *écriance*, criblure; *échardon*, chardon; *arable* pour *érable*, du lat. *robulum* et *robulus*, « petit rouvre : » Vill*érable* en Blésois, Villa-*robuli*; *errein* ou *érein* pour *rein*, etc.

Digitized by Google

gues le solonais *ridan* et, de l'autre côté du Cher, le berrichon *ridon*, rigole d'écoulement ou d'arrosement = véd. *rôdan-*, cyrn. *rotan-*, gaul. *rhodan-*, génériques de dix à douze cours d'eau, tous entraînant le sens de fluidité et non celui de rapidité, ce que démontrent: 1° les groupes zend *Aurvat-raodha*, pazend *ourvand-rout*, Boundehesch *arg-roud*, dans lesquels, comme on sait, l'élément *Arvanda* jette seul la signification de rapide; 2° les eaux placides et lentes des Eridans, Erétans, Arétins d'Italie, comme de la plupart des Rhodans de la Gaule, et placides et lentes à désespérer les meuniers établis sur leurs bords.

Ainsi Eridan, Erridan est tout simplement un composé cymrique ou ombrien, lequel, l'article coalescent excepté, est égal aux divers *rédan*, *rétan*, *réden*, *réten*, *ridan*, *ridon*, *rhodan*, *rotan*, *rhotan*, du monde indo-européen. Ses représentants complets sont en Laconie l'Eurôtas, en pays éduen l'Arrotus ou Arrotius (1), en Etrurie l'Arréiinus ou Aretinus (2); et, je le répète, la seule interprétation

---

(1) Le *-rôtas* d'Εὐρώτας le *-rotus* d'Arrotus, le *-radas* de Bagradas, ont pour équivalents le sansc.*-rôtas* de Trisrôtas « triple-fleuve », le Gange. En Eurôtas, *eu* n'implique pas plus la particule εὖ, *bene*, qu'en Εὔηνος, gaël. *abhainn* « fleuve ». La forme primitive d'*Eurôtas* serait *Eurrôtas*, prononciation dialectique d'*Errôtas*, *Arrôtas*.

(2) L'Arretinus est l'ethnique du thême *Arretium* ou *Aretium*, aujourd'hui *Arezzo* de Toscane, vocable faisant allusion au point de distribution des eaux où s'élève cette ville, et fait d'*ar*, le, et *ret* pour *roit* et *rot*, d'où « amas d'eau ». L'Arretinus désignait l'un des trois Clanis de l'Italie, rivières célèbres chez les anciens en raison de leurs cours paresseux. Par une longue plaine marécageuse, entrecoupée de petits lacs, il faisait, dans les temps antiques, communiquer le Tibre avec l'Arno; néanmoins, cette communication ne pouvait avoir lieu qu'en hiver, après des pluies torrentielles. En tout autre temps, les eaux de la plaine gardaient un tel équilibre, qu'elles n'avaient pas plus de pente vers l'Arno que vers le Tibre. Mais de grands travaux, entrepris dès 1550, et continués jusqu'à notre époque, ont transformé

Digitized by Google

possible est « le canal [factice ou naturel] où de l'eau flue », et aussi « le [par excellence] fleuve. »

De tout ce qui vient d'être dit, tant dans la présente monogragraphie que dans son appendice, il résulte avec évidence que le Rhône, en son radical ou racine déjà secondaire, garde la signification unique de « fluidité »; que ce radical nous reporte vers une civilisation dans laquelle l'élément liquide était vénéré comme l'un des principes divins de notre monde; qu'à cette civilisation appartint un groupe d'hommes nombreux et puissant, que rien n'empêche d'appeler Aryaques, antérieur au Véda et au Zend-Avesta, stationnant au nord-est du Caucase, et composé des Aryas de l'Inde, des Aryas de l'Eran ou Iran, et de ceux que la plus haute antiquité désigne par le nom d'-*Ambres*, *Ombres*, *Abres*, synonymes de *Cymres*, *Cymbres*, *Cambriens*, *Cimmériens*, etc. Donc: gaul. *Rhodan*-us et véd. *rôdan*-a, dérivés d'une antiquité prodigieuse, où *rod*, ci-dessus interprété, et gaël. *an*, *ain*, cymr. *an* = sansc. krid. *ana*, suff. de noms neutres abstraits et de noms entraînant l'idée d'activité, offrent la signification rigoureuse de « fluidité-doué », par ext. « fluide par excellence », enfin « fluide-sacré. »

A. Péan.

---

cette partie stagnante du cours de l'Arrétinus. (Cf. *Matér. pour l'Hist primit. et natur. de l'homme*, sér. 2, t. IV, p. 404). mais revenons à Arr*etium*. En ce terme -*retium* (t = s, cf., Arrotus et Irresus) est idenque à -*resil*, de l'espagnol arresil, cours d'eau torrentielle, à -*resus* d'Irresus, cette forme de l'Arrotus éduen, à Ρῆσος Rhésus, fleuve homérique, à -*ρὲθουσα* d'Αρέθουσα, Aréthuse, à -*rezzo*, d'Arezzo, nom moderne d'Arretium., etc.

Digitized by Google

L'OCTROI DE LYON

Son Histoire. — Son Organisation. — Ses Recettes

(Suite et fin)

Des sous-inspecteurs, l'un est chargé, en qualité de chef de bureau, du contrôle à la direction. Les trois autres sont placés à la tête des divisions de l'Ouest, de l'Est et de l'Intérieur, et l'un d'eux fait, en outre, le cours théorique et pratique créé en vue de l'instruction des aides-vérificateurs, commis et préposés se destinant aux écritures.

La rédaction des procès-verbaux rapportés par le service et les enquêtes à faire, quand il y a lieu à des déplacements, pour éclairer la direction dans ses rapports avec les contribuables, sont confiées à ces agents.

Le plus ancien des inspecteurs est spécialement désigné pour la vérification de la perception dans les bureaux de l'intérieur, des abattoirs, des marchés, et pour suivre les comptes des entrepôts.

Le second inspecteur a dans ses attributions l'inspection générale du service de tous les bureaux de perception des barrières.

Il ne sera pas sans intérêt de consacrer ici une page à la partie si importante du service des entrepôts.

Les entrepôts sont de deux espèces, à Lyon :

Les uns comprennent les objets soumis à la fois aux taxes du trésor et d'octroi, et, les autres, les objets soumis aux taxes d'octroi seulement.

Digitized by Google

Pour les premiers, comme il n'existe pas à Lyon d'entrepôt général des liquides, ils sont placés sous le régime de l'entrepôt à domicile. Ils sont au nombre de 300 environ et sont exercés par la Régie des contributions indirectes qui dresse, tous les trimestres, un état des droits constatés dus à l'octroi, par chaque entrepositaire. Ces produits sont mis en recouvrement par les receveurs d'octroi de l'intérieur.

Les seconds, étant des entrepôts d'objets soumis uniquement aux taxes d'octroi, sont directement exercés par six vérificateurs d'octroi, sous la surveillance immédiate de l'inspecteur.

Le nombre de ces entrepôts s'accroît, chaque année, et, de 260 qu'il était en 1869, il est arrivé à 355, en 1876.

Ces 355 entrepôts se divisent de la manière suivante, par rapport aux différents chapitres du tarif de l'octroi :

Pour les liquides, eaux minérales, drogueries, vinaigres, etc	55
Pour les comestibles, fromages, salaisons, etc	68
Pour les fourrages, avoines, orges, etc	37
Pour les combustibles, houille, charbon de bois, etc	35
Enfin, pour les matériaux, bois, métaux, verres à vitre, etc	160

Il est facile d'expliquer l'augmentation du nombre des entrepôts à Lyon, par cette seule raison que tout négociant qui obtient la faculté d'être entrepositaire peut recevoir chez lui et dans ses magasins, *sans acquittement préalable des droits*, les marchandises de son commerce, soumises à l'octroi.

Pour être entrepositaire, il faut posséder en magasin un certain stock de marchandises déterminé par l'arti-

Digitized by Google

cle 45 du règlement, et fournir à l'octroi une caution solvable qui s'engage, conjointement et solidairement avec celui qui sollicite la faveur de l'entrepôt, au paiement des droits sur les quantités pour lesquelles il ne serait justifié ni de l'acquittement des taxes, ni de la sortie du lieu sujet.

La qualité de détaillant exclut la faculté d'entreposer, à moins que ce détaillant ne fasse la vente en gros dans un magasin particulier, qui n'ait aucune communication intérieure avec celui de la vente au détail.

L'admission à la qualité d'entrepositaire est prononcée par l'autorité supérieure sur la proposition du directeur de l'octroi.

La comptabilité dans les entrepôts est simple mais laborieuse.

Les charges sont inscrites aux portatifs d'après les passe-debout délivrés à l'entrée pour toutes les quantités de marchandises introduites au nom de l'entrepositaire. Les exportations constatées aux barrières, lors de la sortie des marchandises, d'après un bulletin détaché d'un registre à souche libellé par l'entrepositaire lui-même, constituent les décharges ; les restes en magasin viennent s'ajouter à ces décharges et la différence avec les quantités introduites est tirée en produit comme représentant les livraisons faites à la consommation locale.

C'est sur ces manquants que les entrepositaires acquittent les taxes.

Par les chiffres suivants, on peut se faire une idée de la vie commerciale de la grande cité lyonnaise.

A Lyon, le stock *moyen* en vins est de	144,799	hect.
En vins alcoolisés.	52,138	—
En alcool	12,652	—

Digitized by Google

En absinthe . . . . . 403 hect.

En 1876, il a été introduit et entrepose :

1,726 hect. d'olives.
19,472 — d'eaux minérales.
124,983 kilog. de fruits à boissons, sorbes, airelles, etc.
975,379 kilog. de jambons, saucissons, lard, graisse,
6,958,796 — de fromages.
281,919 — de marée.
6,974,641 — de foin, paille, luzerne, etc.
13,847,940 — d'avoine et d'orge.
999,457 — de bougies, chandelles, suifs,
358,992 m. c. de houille.
10,538 — de coke.
20,902,382 kilog. de chaux pulvérisée.
6,071,871 — de ciments.
1,085,632 — de plâtre en poudre.
4,179 m. c. de briques, tuiles ou poteries de construction.
1,635,198 kilog. de verres à vitre.
85,783 m. c. de bois de construction.
61,787,144 kilog. de fer et fonte brute.
9,808,467 — de fer ouvré et acier.
4,642,568 — de cuivre, bronze, ferblanc, zinc, plomb, etc.

La consommation locale n'a pas absorbé tous ces produits, car l'exportation en a enlevé des quantités considérables. Ainsi, par exemple, sur 124,983 kilog. de fruits à boissons introduits, 79,661 kilog. ont été exportés, et sur 6,958,796 kilog. de fromage, 927,562 kilog. seulement ont été livrés à la consommation locale. Il en est de même pour les lards, les jambons, les bougies, etc.

Certains articles toutefois ont eu la faveur de la con-

Digitized by Google

sommation locale, comme les eaux minérales, les charbons de bois, la houille, etc.

Pour compléter ce chapitre consacré aux travaux de l'octroi, il faut dire que l'octroi est encore chargé de la perception de la taxe *ad valorem* appliquée à la criée sur les volailles, gibiers, marée, etc.; que c'est l'octroi qui a assuré à la compagnie des abattoirs de Lyon 443,482 fr. 45 c. pour les droits d'abattage et de tripée sur 44,666 bœufs et vaches; 71,562 veaux; 221,743 moutons; 28,954 chevreaux et 35,199 porcs qui ont été tués dans les abattoirs de Perrache et de Vaise. C'est l'octroi encore qui perçoit, pour le compte de la ville, la taxe de deux francs par tête de cheval destiné à la boucherie chevaline. En 1876, 849 chevaux ont été livrés à la consommation locale pour un poids de 220,700 kilog. environ.

Enfin, conformément à l'art. 54 de la loi du 28 avril 1816, dans toutes les villes sujettes au droit d'entrée c'est l'octroi qui perçoit, à l'introduction, la taxe pour le compte du Trésor, sur les vins, spiritueux, etc. L'octroi de Lyon a fait rentrer de ce chef, en 1876, pour le Trésor public, la somme importante de 3,831.045 francs.

Nous manquons de documents pour établir la situation exacte des recettes de l'octroi de Lyon depuis le 23 août 1800 jusqu'à la fin de l'année 1802; mais à partir de 1803 jusqu'à nos jours, le détail exact des recettes opérées annuellement, existe dans les archives de l'octroi, par chapitre de perception.

En 1803, le total des perceptions était déjà de 1,583,367 fr. chiffre très élevé si l'on considère que la population de Lyon était de 88,664 habitants seulement. Ce produit qui représente un impôt de 17 fr. 87 c. par tête d'habitant, ne fut dépassé que de 81,896 fr. pour l'année suivante.

Digitized by Google

De 1805 à 1809, la recette moyenne de ces cinq années s'éleva à 2,553,172 francs, et retomba, les dix années suivantes, à une moyenne de 1,907,545 fr.

En 1820, les produits progressèrent un peu, mais pendant une période de vingt ans, de 1820 à 1839 inclusivement, la moyenne ne put pas atteindre celle de 1805 à 1809 et ne dépassa pas 2,401,152 fr.

En 1840, année mémorable par la grande inondation du Rhône et de la Saône, les recettes de l'octroi atteignirent 2,839,266 fr. et furent portées, en 1841 et 1842, à une moyenne de 3,042,677 fr., par le fait même de cette inondation qui avait envahi les caves lyonnaises et détruit les approvisionnements qu'elles contenaient; ce fut le chiffre le plus élevé qu'eût atteint l'octroi de Lyon depuis son organisation, le 23 août 1800.

De 1843 à 1849 (et sauf 1848), la moyenne des produits fut de 2,825,000 fr. environ. En 1848, par suite de la révolution de février, les recettes de l'octroi tombèrent à 2,536,669 fr. Ceci prouve que pour les intérêts publics comme pour les intérêts privés, il faut avant tout la stabilité des institutions.

En 1850, les produits atteignirent le chiffre inconnu, depuis 1841, de 3,257,603 fr., et ils se maintinrent presque à cette hauteur jusqu'en 1853, époque à laquelle la suppression de la surtaxe sur les vins les fit descendre à 2,645,496 fr.

En 1854, au 1er juillet, on fit la fusion des octrois des communes suburbaines avec celui de Lyon. Les quatre octrois (Lyon, la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise) présentaient un chiffre général de recettes de 3,556,779 francs.

Pour faire accepter plus facilement la fusion, le droit d'octroi sur les vins, qui était de 4 fr. l'hectolitre, fut

Digitized by Google

réduit à 2 fr. D'autre part, la taxe sur la viande, de 4 fr. 39 centimes les 100 kilog, fut abaissée à 3 fr. Malgré ces grandes réductions de la taxe des deux articles du tarif les plus productifs, les recettes de l'octroi furent pour cette première année, comprenant six mois de fusion seulement, de 3,063,083 fr.

Depuis cette époque et par suite de la révision du tarif et de l'établissement des chemins de fer, les produits ont suivi, sauf de rares exceptions occasionnées par l'influence des récoltes, une marche ascendante, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant :

1855	3,880,706	1864	7,651,442
1856	4,913,496	1865	7,663,566
1857	5,240,873	1866	7,800,087
1858	5,902,756	1867	7,531,252
1859	6,400,723	1868	7,693,185
1860	6,037,589	1869	7,841,810
1861	6,421,323	1870 (1)	5,543,828
1862	6,700,464	1871 (2)	3,114,205
1863	7,252,450	1872	8,966,792

A cette époque, le tarif, approuvé le 7 octobre 1862 pour une durée de dix années, cessa d'être applicable et fut revisé.

Le tarif actuellement en vigueur, approuvé par délibération du conseil général du Rhône, du 18 novembre 1872, sanctionnée par décret du 18 janvier 1873, a été établi conformément au tarif général dressé en exécution de l'article 9 de la loi du 24 juillet 1867, et d'après les prescriptions du décret impérial du 12 février 1870.

(1) Jusqu'au 10 septembre, époque de la suppression de l'octroi.
(2) Depuis le 3 juillet, époque du rétablissement de l'octroi.

Digitized by Google

Depuis cette révision du tarif, les produits des perceptions ont été :

En 1873, de 8,758,436 fr. 93 cent.
En 1874, de 8,572,275 fr. 05 cent.
Et en 1875, de 9,483,549 fr. 08 cent.

En 1876, la mise en vigueur d'une deuxième surtaxe sur les vins en cercles, d'une surtaxe sur les vins en bouteilles et les alcools, et d'autre part la prospérité des affaires commerciales ont fait élever (nous l'avons déja dit) les produits à 11,138,497 fr. 10 centimes.

Lyon est rangé, par le décret du 12 février 1870, pour le maximum des taxes, dans les villes de sixième catégorie, au-dessus de 100,000 âmes.

Son tarif d'octroi est divisé en 6 chapitres, subdivisés eux-mêmes en 90 articles, sur lesquels s'opère la perception.

Avant d'examiner les différents objets dont la taxe a été la plus productive, nous croyons devoir faire connaître, par le tableau suivant, quelle a été la part contributive de chacun des chapitres, dans la recette totale en 1876 :

Boissons et liquides...	6.664.846 fr.	31 c.
Comestibles.....	2.741.041	08
Combustibles	554.672	59
Fourrages	432.327	44
Matériaux	674.707	62
Divers et minuties.....	70.902	06
TOTAL....	11.138.497	10

Les articles les plus productifs du chapitre des liquides sont les *eaux* et *limonades*, les *bières*, l'*alcool* et les *vins*.

Digitized by Google

Ainsi, en 1876, il s'est consommé à Lyon, 18,517 hectolitres 39 litres d'eaux gazeuzes et de limonades, frappées d'une taxe de 5 francs l'hectolitre. La bière a donné à la ville 372.375 francs dont 234.600 par abonnement; et la taxe a été appliquée sur 10.687 hectolitres 67 litres d'alcool pur.

Les vins ont produit 5,720,344 francs 39 centimes, représentant une quantité de 826,744 hectolitres 51 litres qui, frappés d'une taxe différente (7 fr, pour les vins en cercles et 12 fr. pour les vins en bouteilles), se divisent ainsi : 825,083 hectolitres 16 litres de vins en cercles, et de 1.661 hectolitres 35 litres de vins en bouteilles.

Le principal reproche qui, de tout temps, a été adressé à l'impôt sur les boissons, c'est de frapper d'une même taxe des produits de valeur différente.

Bien que ce reproche soit en grande partie exagéré, on a voulu cependant donner une certaine satisfaction à l'opinion publique en surchargeant de 5 fr. la taxe sur les vins en bouteilles. Toutefois, on serait complétement dans l'erreur, si l'on pensait qu'il se fait une grande consommation de vins fins dans Lyon.

A cet égard, l'octroi nous fournit des renseignements exacts sur les quantités de vins en bouteilles reçus par les consommateurs lyonnais.

Les vins qui viennent en bouteilles sont certainement les plus exquis de France. Les champagnes et tous les vins blancs mousseux, ne sont pas expédiés autrement. Eh bien! on est surpris en voyant la petite quantité de vins rouges ou blancs, en bouteilles, introduits à Lyon, et de quel modeste revenu ils sont pour la commune.

En 1803, il y avait déjà à Lyon, deux taxes, l'une de 4 francs par hectolitre, sur les vins du pays, l'autre de 5 francs sur les vins étrangers.

Digitized by Google

La première de ces taxes produisit.... 885,200 fr.
La deuxième 1,449
Ce dernier produit fut plus faible l'année suivante..... 937

En 1805, la taxe sur les vins étrangers fut élevée à 12 fr., et la commune n'obtint cette année que 1,549 fr. et l'année suivante..... 476

En 1807, la taxe de 12 francs fut réduite à 7 francs, et cependant, au lieu d'augmenter, le produit fut en décroissant; ainsi :

En 1807, il fut de..... 206 fr.
En 1808, de..... 90
En 1809, de..... 55

En 1810, la taxe de 7 francs fut réduite à 6 francs, sans que cette réduction fît augmenter le revenu; au contraire, il fut cette année de..... 36 fr.
Et en 1811, de..... 9

Le droit sur les vins étrangers disparut en 1812, et fut remplacé par une taxe de 10 francs sur les vins en bouteilles, à partir de 1813.

Cette taxe produisit la première année... 1.725 fr.
En 1814..... 3,946

Elle cessa d'être perçue en 1815, et fut reprise en 1816 jusqu'à la fin de 1839.

De 1816 à 1826, le produit de cette taxe figure aux bordereaux d'octroi pour une somme de 35,433 francs, soit une moyenne, par année, de..... 3,542 fr.

Ce produit alla en croissant pendant les dix années suivantes et s'éleva, dans cette période, à 57.896 francs, soit, la moyenne d'une année, à..... 5,789 fr.

Enfin, pendant les quatre dernières années, du 1er janvier 1836 au 31 décembre 1839, le chiffre de re-

Digitized by Google

cette s'éleva à 28,397 francs, soit, par année 7,099 fr.

Depuis 1840, il n'y eut qu'une taxe uniforme, sur les vins en cercles et en bouteilles.

Rétablie en 1873, au taux de 9 francs par hectolitre de vins en bouteilles, cette taxe a produit la première année ..... 8,866 fr. 62 c.

En 1874 ..... 12,575 16

Et en 1875 ..... 13,827 15

Par une délibération de l'Assemblée nationale du 29 décembre 1875, mise à exécution le 7 janvier 1876, une surtaxe de 3 francs éleva à 12 francs les droits perçus, pour l'octroi, sur les vins en bouteilles. Cet article rendit, cette année, ... 19,724 fr. 22 c. ce qui représente, pour la consommation que Lyon fait des vins en bouteilles, une moyenne de 1,300 hectolitres par année.

On m'a souvent adressé cette question : *Quelle est votre opinion sur le droit ad valorem ?*

La taxe *ad valorem*, ai-je répondu, nous l'avons déjà en matière de droit de détail dans les débits de boissons de toute espèce où la régie perçoit un droit de 15 0/0 du prix de la vente. Aux termes de la loi, les vendants en détail doivent déclarer aux commis le prix de vente de leurs boissons, et cette déclaration est inscrite sur une affiche apposée par le débitant dans le lieu le plus apparent de son débit. Celui-ci est intéressé à faire des déclarations exactes, pour être en droit d'exiger des consommateurs le montant des prix qu'il a déclarés.

Pour faire l'application de cette taxe en matière de droits de *circulation*, *d'entrée et d'octroi*, il faudrait absolument que le gouvernement, par une disposition législative nouvelle, contraignît tous les vendeurs à déclarer le prix exact de la denrée vendue, lequel serait

Digitized by Google

inscrit sur les expéditions de la régie à la suite de la quantité déclarée. Par ce moyen, il pourrait y avoir encore des fraudes, mais les fausses déclarations ne seraient guère à craindre, si on accordait le droit de préemption en faveur de la régie, comme le gouvernement a déjà ce droit en matière de douane ; Le droit *ad valorem* serait perçu aussi exactement à l'entrée des villes qu'il l'est déjà dans les cabarets.

Le négociant, le propriétaire qui se respectent, ne fraudent pas. Quant au spéculateur qui voudrait jouer ce jeu-là, l'application du droit de préemption ou de toute autre amende en tenant lieu, le contraindrait bien vite à rentrer dans l'honnêteté, cette suprême habileté, qui coûte bien moins cher que la fraude et rapporte beaucoup plus.

Il ne faut pas cependant perdre de vue, que les vins de luxe ne trouvent en France qu'un nombre très-restreint d'acheteurs, et que la taxe graduée en restreindrait encore davantage la vente. Dans ce cas, au lieu d'atteindre la consommation opulente, elle frapperait directement au cœur l'élite de l'industrie vinicole, qui n'est certes pas d'humeur à ce qu'il en soit ainsi.

Au chapitre des *comestibles*, nous trouvons des chiffres d'un haut intérêt pour les statisticiens.

Ainsi, en 1876, on a abattu dans les deux abattoirs publics de Lyon :

44,666 bœufs ou vaches.
71,562 veaux.
221,778 moutons et agneaux.
28,919 chevreaux.
35,199 porcs.

représentant pour l'ensemble, en viande nette, plus de 24 millions de kilog.

Digitized by Google

Les bouchers de l'extérieur ont introduit, en outre, par les barrières :

546,570	kilog.	de viande de bœuf.
57,954	—	de veau.
34,387	—	de cochon de lait.

Ce qui représente une consommation moyenne, pour l'année et par individu, de :

85	kilog.	de viande de bœuf, de mouton ou de chevreau.
18	—	de veau.
et 14	—	de porc frais.

Il a été consommé, en outre, 219,245 kilog. de jambons, viandes salées ou graisses, et 10.621 kilog. de truffes.

La volaille est entrée dans la consommation, pour une quantité de ..... 1,648,147 kilog.
Le gibier, pour ..... 145,438 —
Le poisson d'eau douce ou de mer, pour 636,153 —
Le fromage, pour ..... 2,222,905 —
Enfin, il a été vendu sur nos marchés 152,313 — d'huîtres ou de coquillages de toute espèce.

Les produits des autres chapitres du tarif de l'octroi, sont soumis à de nombreuses variations : un hiver plus ou moins rigoureux influe considérablement sur la consommation des combustibles ; une confiance plus ou moins grande dans les événements politiques qui surgissent, fait activer ou ralentir les travaux de construction, et alors le chapitre *matériaux* est en prospérité, ou en décroissance.

L'année peut être sèche ou pluvieuse, la récolte des fourrages abondante ou compromise ; dans ce cas, les

Digitized by Google

prix de vente se maintiennent à un taux élevé, et le chapitre *fourrages* donne des résultats qui sont satisfaisants ou qui laissent à désirer.

Notre intention n'est pas de discuter ici, en les expliquant, les raisons qui produisent les variations de hausse ou de baisse sur les produits de l'octroi ; nous ne voulons pas non plus nous arrêter à démontrer que ces produits mêmes sont l'échelle thermométrique certaine du bien-être ou de la gêne du pays, de l'abondance ou de la disette des récoltes, de la crainte ou de la confiance que l'on peut avoir dans les solutions d'éventualités politiques toujours redoutées par le commerce et la finance ; nous entendons rester dans le cadre que nous nous sommes tracé en commençant ce travail, et nous nous bornerons à ajouter, sans commentaire, quelques chiffres à ceux que nous avons déjà donnés.

En 1876, les travaux de construction ont nécessité, à Lyon, l'emploi de :

6,467,038 kilog. de chaux pulvérisée.
3,549,296 — de ciments.
4,819,245 — de plâtre en poudre.
61,680 mètres cubes de pierres, briques, moëllons, etc.
76,969 — de bois.

et de 17,728,444 kilog. de fer, fonte, cuivre, bronze, zinc, etc.

On a brûlé à Lyon :

163,268 stères de bois, racines, éclats, fagots.
15,053 mètres cubes de charbons de bois.
301,858 — de houille.
23,319 — de coke.
et 443,471 kilog. de bougies ou chandelles.

Digitized by Google

De plus, les taxes ont été acquittées,

Sur 18,781,226 kilog. de luzerne et de foins de toute espèce :

10,527,700 — de paille,
12,509,132 — d'avoine et d'orge.

Ajoutons que 69,273 fr. 26 c. ont été perçus pour des introductions de menues denrées, ne dépassant pas une taxe de 5 centimes à 50 centimes.

Enfin, à toutes ces recettes il est nécessaire de joindre 29,113 fr. 37 c., représentant la part de la commune dans les répartitions d'amendes, par suite de procès-verbaux.

En résumant les perceptions faites par le service de l'octroi, pendant l'exercice 1876, on trouve :

3,831,045 fr. pour les droits du Trésor.
443,482 — la Cie des Abattoirs.
11,138,497 — la caisse de la commune.

soit en totalité 15,413,024 fr.

Maintenant, si on veut savoir ce que la ville a dépensé pour mettre ces sommes en recouvrement, et pour faire face, chaque minute du jour, à toutes les exigences d'un service aussi complexe, aussi minutieux, et nous devrions dire aussi délicat, nous répondrons :

Le budget de la ville de Lyon a alloué pour les frais de perception de l'octroi (pendant l'exercice 1876), 767,857 f. 50 c., soit 6 fr. 90 0/0 du produit total obtenu, représentant un impôt moyen de 36 fr. 45 par habitant.

Mais ce chiffre de part contributive par individu est très-loin de la réalité en ce qui concerne spécialement un ménage d'ouvrier.

Digitized by Google

Pour cette catégorie de contribuables, il est nécessaire de retrancher des divers chapitres de perception tous les articles pour lesquels l'ouvrier ne paie absolument rien, savoir : ce qui a rapport à la construction et aux fourrages, les combustibles et les liquides employés dans l'industrie, les boissons de luxe consommées dans les établissements publics, et enfin tous les comestibles fins qui paient un droit très-élevé.

Réduites aux seuls articles qui entrent dans la consommation ordinaire, les recettes de l'octroi ne s'élèveraient plus qu'à 8.080.189 fr., c'est-à-dire à 26 fr. 20 c. par individu. Mais si on retranche encore le produit de la taxe du vin que l'ouvrier n'achète pas en gros, et qui a été de 5.720.344 fr. 39 c., on ne trouve plus qu'une quotité de 7 fr. 65 c. par tête.

Il faut considérer, en effet, que l'ouvrier ne fait pas venir son vin directement, qu'il l'achète au cabaret, et qu'alors il ne le paie pas plus cher que ne le paie, dans les mêmes conditions, l'ouvrier habitant la banlieue, où cependant il n'y a pas de droit d'octroi à supporter.

Cette capitation de 7 fr. 65 n'a rien d'exagéré, et elle peut encore être réduite par la part de droits supportée par les étrangers et la garnison. Cette population flottante est si considérable à Lyon, que les produits résultant de sa consommation entrent dans les recettes pour une proportion que l'on peut, sans exagérer, évaluer à 5 ou 6 p. 0/0. Je dis, sans exagérer, car le voyageur vit plus largement que l'habitant sédentaire, et paie en conséquence une capitation plus élevée ; or, cette recette qui, forcément, échapperait à la commune, avec tout autre mode d'impôt, atteint presque la somme annuellement inscrite au budget pour les frais de perception de toute nature de l'octroi de Lyon (personnel et matériel); d'où

Digitized by Google

l'on pourrait tirer cette conséquence que les frais de perception sont couverts par la partie des droits versés par l'étranger.

Aujourd'hui, deux grandes questions s'imposent à la ville de Lyon pour assurer plus intégralement son impôt octroi : la création d'un entrepôt général des liquides et l'annexion des communes de Caluire, Cuire et Villeurbanne. Mais ces projets sont gros de difficultés, il y a en jeu des intérêts considérables qu'il est indispensable de consulter et dont il faut tenir compte.

Par les entrepôts tels qu'ils existent à Lyon, la fraude se pratique dans une proportion qui fait perdre à la ville plus de 800 francs par jour ; si un entrepôt général était créé, des avantages considérables en résulteraient pour la commune dont les deniers rentreraient plus sûrement ; pour les consommateurs qui seraient rassurés sur la qualité de la marchandise vendue, et pour les commerçants honnêtes qui n'auraient plus à redouter la concurrence déloyale que leur fait la fraude.

Par l'annexion des communes suburbaines, le rayon de l'octroi serait mieux garanti contre les introductions frauduleuses, opérées surtout entre Caluire et Lyon. Mais ces questions sont du ressort des administrateurs, à qui sont confiés les intérêts de notre ville, et ces intérêts sont placés dans de trop bonnes mains pour qu'ils puissent nous préoccuper.

VI

DIRECTION ET CONTENTIEUX.

Toutes les opérations des barrières, soit à l'entrée soit à la sortie, sont scrupuleusement contrôlées au *bureau*

Digitized by Google

central de l'Octroi, dont les employés ont chacun une mission spéciale.

Les uns sont chargés de compulser un à un tous les passe-debout délivrés, de les comparer avec les feuilles de relevé des registres à souche, d'en vérifier les décharges quand ils ont accompagné les marchandises à la sortie, de les inscrire aux comptes de liquidation quand ils ne sont pas rentrés, enfin de les suivre jusqu'à complet apurement.

Les autres tiennent des comptes ouverts, en partie double, pour toutes les introductions effectuées en quittance, par chaque barrière, par chaque espèce d'objets frappés des taxes, pour le Trésor ou pour l'Octroi. Ils comparent les feuilles de contrôle, expression des registres à souche, avec les bulletins qui ont été détachés de ces mêmes registres au fur et à mesure des introductions; ils établissent les bordereaux des sommes que chacune des barrières doit verser, tous les cinq jours, à la caisse municipale et relèvent les erreurs qui peuvent se glisser dans les différentes pièces de comptabilité.

Ceux-ci contrôlent les opérations effectuées dans les entrepôts. Ils inscrivent chaque jour les marchandises qui y sont prises en charge, celles qui en sortent pour être expédiées en dehors du lieu sujet, et, tous les trois mois, ils tirent en produit, comme ayant été livrées à la consommation locale, les différences constatées par les recensements.

Ceux-là tiennent des comptes ouverts pour toutes les distributions faites aux différentes barrières, des registres, imprimés, ustensiles, fournitures de bureau, de chauffage, d'éclairage, d'habillement, d'armement et d'équipement.

Un commis est chargé du mouvement du personnel,

Digitized by Google

qui varie chaque jour, suivant les besoins des postes ou les exigences du service.

Le sous-inspecteur, chef du bureau central, exerce un contrôle sur les différents services des bureaux de la direction.

Cet agent supérieur est spécialement chargé de la tenue du contentieux de l'administration, de l'envoi des avertissements sans frais avant assignation à chaque contrevenant, et de dresser les états de répartition des amendes fiscales prononcées par suite des procès-verbaux ou après transaction, que, seul, le directeur de l'octroi a le droit d'accorder avant ou après jugement ; il est tenu en outre de veiller au classement des lois, règlements, instructions, correspondances, et en général de toutes les pièces que renferment les archives de l'administration.

Tous ces employés travaillent sous la surveillance immédiate du directeur de l'octroi.

Organe de l'administration communale et son représentant auprès des autorités, le directeur est chargé du maintien de l'ordre dans toutes les parties de son service et il est le garant de l'exécution des lois et règlements, de la régularité des perceptions et de la sûreté des deniers. Seul il a le droit de correspondre avec les autorités constituées et les employés sous ses ordres, et se rend compte chaque jour de tous les plus petits détails du service. Il lit et annote la correspondance et tous les rapports des brigadiers, lieutenants, capitaines, sous-inspecteurs, inspecteurs, toutes les feuilles envoyées par les barrières; il donne les ordres nécessaires à l'application des règlement et tarif; il transmet, en les expliquant, ceux qu'il reçoit de la direction des contributions indirectes, il répond aux demandes ou aux réclamations

Digitized by Google

qui lui sont adressées et il soumet à l'Administration supérieure les modifications qu'il croit indispensables, et les projets d'avancement, de punition, de mise à la réforme ou à la retraite des employés.

En 1876, les employés de l'octroi ont dressé 574 procès-verbaux, dont :

7 Pour les tabacs.
8 Pour les allumettes.
120 Pour introduction ou transport frauduleux d'alcool.
176 Pour introduction ou transport frauduleux de vin.
263 Pour des fraudes en matière d'octroi seulement.

Trente-cinq colporteurs de tabacs, d'allumettes ou d'alcool transporté sous vêtements ont été remis entre les mains de la justice.

Quand les procès-verbaux ont été rapportés en matière de droits d'octroi seulement, la transaction est faite par le directeur. Ces transactions, à moins d'une fraude bien établie, sont toujours relativement modérées et n'atteignent presque jamais la somme qui serait fixée par les tribunaux ; car, à côté de la répression, on tient compte des antécédents des contrevenants, de leur position de fortune ou de famille, et, dans une certaine mesure, des regrets qu'ils manifestent.

Quand les procès-verbaux intéressent à la fois le Trésor et la Commune, la transaction ou les poursuites à exercer, appartiennent à M. le Directeur des contributions indirectes du département du Rhône.

Le produit total des amendes a été,
en 1876, de..... 29,113 fr. 37 c.
Il a été distribué aux saisissants.. 13,839 05

Digitized by Google

Et il a été versé à la caisse des retraites de l'octroi	13,058	75
Les frais se sont élevés à	2,215	53

Avant la suppression de l'octroi en 1870, il y avait au bureau central un véritable musée des engins employés par les fraudeurs : fausses caisses, bâts, colliers creusés, cuirasses, corsets, brides armées de pointes de fer pour empêcher les employés de sauter sur cette partie des harnais du cheval qui sert à le conduire, fouets à épée pour attaquer ou se défendre, etc., etc..... mais tous ces objets ont été détruits à cette époque.

VII

CONCLUSION

Ici se termine l'étude de l'octroi de Lyon, que je me permettrai d'appeler à mon tour la *fortune de Lyon*, comme M. Maxime du Camp a appelé l'octroi de Paris la fortune de Paris, et, à ceux qui rêvent encore aujourd'hui le renversement de cet impôt, comme n'étant pas équitable, je dirai : Souvenez-vous de l'épreuve qui a été faite à Lyon en 1870. La leçon a été coûteuse, car si l'octroi a dû, depuis sa réorganisation, élever la quotité de ses taxes, c'est uniquement pour combler les vides qui avaient été faits à cette époque dans la caisse municipale.

La question des octrois a été examinée avec le soin le plus scrupuleux au sein de la commission supérieure de l'enquête agricole, et la très-grande majorité n'a pas hésité un instant à se prononcer pour le maintien des droits d'octroi.

Nous ne pouvons donc que répéter ce que nous avons

Digitized by Google

déja dit plus haut, qu'abolir l'octroi et le remplacer par un impôt direct, ce serait une faute énorme en économie politique ! . . . . .

OLIBO.

Digitized by Google

LA BIBLE DE THÉODULFE

I

Dans une visite à la ville du Puy en Velay que je fis avec les membres du Congrès scientifique de Clermont, au mois d'août dernier, je fus frappé par une curiosité à laquelle la plupart de mes collègues, géologues, botanistes, anthropologistes, médecins ou archéologues n'attachèrent qu'un intérêt médiocre, attirés qu'ils étaient par d'autres merveilles tandis qu'elle faisait mon admiration et excitait au plus haut point mon intérêt.

Il s'agissait de la célèbre bible de Théodulfe qui est à coup sûr une des choses les plus rares et les plus précieuses du trésor de la cathédrale du Puy. Cette bible date de la fin du VIIIe siècle ; écrite entièrement de la main de Théodulfe, elle est remarquable par la beauté des caractères, la netteté de l'écriture, l'élégance des majuscules et la perfection des papiers de vélin, qui ont servi à ce remarquable scribe pour produire ce chef-d'œuvre.

Toutes ces perfections ont fait l'admiration de tous ceux qui, comme moi, ont été admis à voir cet intéressant manuscrit ; mais comme ancien fabricant lyonnais, il m'était réservé d'apprécier un accessoire de ce volume, auquel personne ne semblait attacher une grande importance ; je veux parler des morceaux d'étoffes, presque tous tissés de soie, qui séparent les différents chapitres de cette bible, et qui offrent un grand intérêt pour les recherches à faire sur les tissus employés dans ces temps du moyen-âge qui ont suivi l'époque mérovingienne.

Digitized by Google

Avant d'entrer dans le détail de la description de ces étoffes, qui datent toutes de l'époque où la bible a été écrite, je voudrais faire connaître très-sommairement l'origine et l'histoire de ce précieux trésor.

La bible de Théodulfe a un avantage sur beaucoup d'autres manuscrits dont l'origine est obscure, l'écrivain inconnu et la date souvent incertaine ; là tout s'explique clairement, soit dans la dédicace du livre, soit dans la signature de l'écrivain qui termine son œuvre par des souhaits qu'il adresse à ses lecteurs.

Théodulfe fut un des hommes les plus distingués du siècle de Charlemagne, et sa signature figure sur le testament du grand Empereur. D'après les chroniques du temps, ce manuscrit aurait été exécuté par cet évêque, pendant sa captivité dans les prisons d'Angers, où il avait été renfermé à la suite d'une conspiration contre l'un des fils de Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, dans laquelle il fut accusé d'avoir trempé.

Dans des mêmes chroniques, il est raconté que le dimanche des Rameaux, ce jeune roi suivait la procession qui passait sous les fenêtres du prisonnier. Celui-ci se mit à chanter une hymne latine qu'il avait composée pour cette cérémonie. Ce chant charma tellement le roi que non seulement il le fit sortir de prison, mais encore il le rétablit dans son évêché d'Orléans. Ce chant qui n'est autre que le *Vexilla regis prodeunt,* a été conservé dans la liturgie de l'Eglise, pour la procession des Rameaux.

Théodulfe avait fait vœu de donner son manuscrit de la bible à l'église de Notre-Dame du Puy, s'il sortait de captivité. Ceci se passait de l'année 790 à celle de 795. Il mourut en 821, 7 ans après Charlemagne, dont la mort date de 814.

Une note en langue latine, écrite en caractères grecs

Digitized by Google

au premier feuillet, fait connaître que la couverture de ce livre fut restaurée au commencement du règne de François 1er par le P. Rostain, chanoine de l'église du Puy, et ainsi que l'indique une note ainsi conçue : *Hœc Biblia restaurata anno* 1511, écrite sur uu feuillet blanc qui se trouve à la fin du volume, et qui, selon toute apparence, est de la même main et de la même encre que l'inscription latine en caractères grecs. Le velours du VIIIe siècle fut donc recouvert par un velours du XVIe siècle. On eut soin d'y ajouter deux rubans verts en cordonnets très-forts qui servent à tenir fermé le précieux manuscrit.

En 1793, ce volume subit le sort de la vierge noire que saint Louis avait apportée au Puy, à son retour des Croisades et de tous les objets précieux formant le trésor de cette église qui furent, par ordre du Directoire, condamnés à être brûlés sur la place du Matouret, comme étant des objets de superstition.

Comment le manuscrit échappa-t-il aux flammes? par qui fut-il sauvé? personne ne le sait; mais plus tard une main anonyme le remit à l'abbé Lafond, chanoine du Puy, qui avant sa mort le déposa entre les mains de Monseigneur de Bonald, alors évêque du Puy, qui le rendit à sa destination première.

Le manuscrit de Théodulfe est écrit sur beau et fort vélin, partie blanc. partie pourpre. Trois espèces de lettres y figurent: la capitale à peu près identique à celle employée de nos jours, l'onciale employée jusqu'au neuvième siècle, et la minuscule mêlée de cursive. Cette dernière écriture est tellement fine dans certaines parties du volume, qu'elle ne peut être lue qu'à l'aide d'une loupe; néanmoins ces caractères, malgré leur ténuité, sont d'une perfection incroyable, qui dénote une main extrêmement habile et une sûreté remarquable.

Digitized by Google

Sur les feuilles blanches, l'écriture est noire, avec initiales or, argent et couleur.

Mais ce qui vous frappe d'admiration, c'est la régularité, la netteté et l'élégante perfection de ce texte qui, selon l'usage des manuscrits du VIIIe et IXe siècle, est complétement dénué de ponctuation et rempli d'abréviations, ce qui en rend la lecture assez difficile.

II

Ceci dit, je passe à l'examen des différents tissus qui séparent les chapitres du manuscrit. Ils ont été numérotés, je crois, de 1836 à 1838 par M. Philippe Hedde, qui publia vers cette époque, dans les annales de la Société d'Agriculture du Puy, quelques notes sur cette bible, notes qui m'ont été d'un grand secours.

Ces échantillons devaient être au nombre de 66, d'après les trous et coutures dont on voit les traces à chaque chapitre. Aujourd'hui, il n'en reste que 53, dont plusieurs sont de même nature ; aussi me bornerai-je à faire la description des principaux ; une analyse de tous serait non-seulement fastidieuse, mais encore inutile et sans but.

Ce qui donne un grand prix à cette collection de tissus de cette époque, c'est que les quelques lambeaux d'étoffes anciennes qui nous sont parvenues, ne représentent que des tissus pour ainsi dire d'ornement, tels que débris de riches tentures, d'ameublements, de manteaux royaux, d'ornements à l'usage du culte ; mais on ne trouve aucune trace des tissus servant aux vêtements d'un usage journalier.

Or, il est probable que Théodulle avait choisi les tissus les plus fins et les plus précieux de son temps pour

Digitized by Google

garantir les caractères de son chef-d'œuvre, et l'on est autorisé à en induire que cette collection peut donner, jusqu'à un certain point, une idée assez exacte des vêtements de luxe de cette époque qui précéda les Croisades de trois ou quatre siècles.

Sous les Romains, la soie était à peine connue, et le peu qui en arrivait jusqu'à Rome était d'un prix excessif. M. Pariset, notre collègue, nous apprend dans son histoire si remarquable de la soie, et dont nous attendons la fin avec impatience, qu'au IIIe siècle, lorsque l'empereur Aurélien refusait à l'impératrice de lui acheter une robe de soie, c'est que la valeur en était l'équivalent de son poids d'or ; et, s'il faut en croire l'historien Procope, qui vivait au VIe siècle, la soie teinte en pourpre avait une valeur encore bien plus grande, puisque l'équivalent d'un kilogramme de soie pourpre représentait, selon M. Pariset, une valeur de vingt-un mille huit cents francs de notre monnaie.

Il faut croire qu'aux VIIIe et IXe siècles cette matière était déjà plus connue, et que quelque précieux que fussent les tissus employés par Théodulfe, ils étaient loin d'atteindre des prix aussi élevés. La variété de ces différents tissus indique du reste que la soie était déjà d'un usage assez répandu à l'époque Carlovingienne.

Voici l'analyse de ces différentes étoffes par ordre de numéros :

Le numéro 1 est une toile de coton dont la couleur se rapproche de celle du nankin des Indes. Le tissu paraît assez régulièrement fabriqué ; il y a 33 fils de chaîne au centimètre et 24 coups de trame également au centimètre. Il est écrasé d'un côté et apprêté avec une gomme ou une colle qui a résisté jusqu'à ce jour. Le coton dont il est composé était encore à l'époque, sans doute, une

Digitized by Google

matière précieuse ; c'était probablement le *Byssus* des anciens qu'ils tiraient de l'Inde et plus tard d'Egypte.

N° 2 a perdu sa nuance primitive qui, d'après quelques traces, devait être un jaune paille. La chaîne est une soie grége de 10 à 12 cocons assez torduc ; 24 fils de chaîne au centimètre pour 22 coups de trame. Cette dernière est composée d'une sorte de laine beaucoup plus fine que toutes celles de nos moutons, même les mérinos ; ce qui me fait croire que la matière dont elle est composée n'est autre que du poil de chèvre du Thibet, connue sous le nom de Cachemyr.

N° 4 est couleur de batiste écrue, espèce de canevas parfaitement carré formant une gaze grossière mais régulière. La chaîne et la trame sont formées d'un gros fil de soie cuite, composé de 30 ou 40 brins de cocons au moins, et représente assez bien le tissu qui, en fabrique, était connu sous le nom d'Hermani dont on faisait des châles.

N° 5 est en soie couleur amaranthe ou pourpre, assez bien conservée ; la chaîne soie crue et la trame cuite a une grande analogie avec l'étoffe connue sous le nom de Marceline ou lustrine, étoffe brillante, offrant tous les reflets de la soie cuite.

N° 6, chaîne et trame poil de chèvre rouge foncé, d'une grande finesse, et rappelle nos mousselines de laine, mais en beaucoup plus fin.

N°s 9 et 10. Ces tissus paraissent avoir perdu leurs couleurs primitives ; ce sont des espèces de gazes très-fines et très-serrées, en soie cuite très tordue, chaîne et trame cuite ayant beaucoup de rapport avec la mousseline soie et la toile à blutoir employée dans les moulins à farine.

Ce sont probablement ces tissus qui servaient à faire

Digitized by Google

des vêtements tellement transparents, que les formes des femmes qui s'en vêtissaient paraissaient par trop accusées; abus contre lesquels les Pères des premiers siècles de l'Eglise ne cessaient de déclamer. Ce sont sans doute ces étoffes que l'on nommait *toga vitrea* dont parle Varon, et que Publius Syrius désignait sous le nom de *ventus, texillis*, vent tissé; Pline, dans son quatrième livre, raconte à ce sujet que les femmes montraient leurs formes sous ces vêtements transparents; que de là vient le mot de *Togata*, qui plus tard fut appliqué aux prostituées.

N° 11 en soie, de couleur carmélite : c'est un crêpe identique à l'étoffe chinoise, connue sous le nom de crêpe de Chine, genre d'étoffe connu depuis longtemps, mais qui ne fut bien connu en France qu'au commencement de ce siècle. Et à ce sujet-là, l'historique du crêpe de Chine à Lyon ne sera pas déplacé.

Ce ne fut qu'en 1818 que furent fabriqués à Lyon les premiers crêpes de Chine par les maisons Couchonat Desjardins, Bauvais frères, et Dépouilly; mais le véritable inventeur du procédé, ou, pour mieux dire, qui le découvrit, fut Couchonat.

Comme les romanciers ont l'habitude de s'emparer de toutes les inventions un peu importantes, pour leur donner une origine si ce n'est miraculeuse, au moins extraordinaire, la découverte de la fabrication du crêpe de Chine ne put leur échapper. Voici l'histoire de fantaisie à laquelle ils donnèrent cours pendant longtemps.

Un fabricant de Lyon, racontaient-ils, s'étant ruiné en recherches et en inventions, sur le point de faire faillite, ruminait comment il pourrait faire face à ses échéances, et conjurer les exigences de ses créanciers. Il se promenait en long en large en mâchonnant un mor-

Digitized by Google

ceau d'étoffe de soie qui lui était tombé sous la main; après cet exercice aussi long que fastidieux, il retire de sa bouche ce lambeau de tissu pour le jeter loin de lui; mais quel est son étonnement de voir cette étoffe crêpée régulièrement et offrant un aspect entièrement nouveau.... le crêpe était trouvé !

Le fabricant reprend courage à la vue de sa découverte; à l'aide de machines qu'il invente, il remplace son mâchonnement et produit un crêpe magnifique dont la vente lui rapporte des bénéfices tels que l'opulence remplace la faillite : voilà le roman.

Maintenant voici l'histoire; je puis la certifier véritable : j'ai connu l'auteur de la découverte et j'en tiens les détails de sa propre bouche. M. Couchonat, fabricant très industrieux, cherchait depuis fort longtemps, avec d'autres de ses collègues, à imiter le crêpe de Chine: un châle venant de Chine avait été coupé et décomposé avec soin ; il avait été soupçonné que ce tissu avait été tissé en soie crue, parce que la trame était tellement tordue qu'elle se recroquevillait comme un crin mis au feu, et qu'il n'est pas probablee qu'on eût pu l'employer ainsi. On établit donc un tissu dont la chaîne était crue et la trame montée avec une soie à 18 ou 20 bouts extra tordue; on obtint après l'avoir fait cuire un tissu crêpé il est vrai. mais dans des conditions tellement défectueuses qu'il était impossible d'y reconnaître même une imitation de ce beau tissu si souple, légèrement crépé et d'un toucher si agréable, que les Chinois fabriquent en si grande quantité. Enfin, après bien des tâtonnements et plusieurs années de recherches, Couchonat eut l'idée de décomposer les différentes torsions des fils de la trame de cette mystérieuse étoffe, et il découvrit qu'elle était tissée avec un coup de trame tordue à droite et alternativement

Digitized by Google

un coup tordu à gauche. Le procédé, mis à l'épreuve, produisit ce beau crêpe de Chine que la fabrique de Lyon a exploité avec succès pendant 25 ou 30 ans, mais que les Chinois fabriquaient mieux que nous depuis 2000 ans.

Plus tard, on fabriqua du crêpe de Chine tramé deux coups tordus à droite et deux coups tordus à gauche, pour accentuer davantage le grain du crêpe, ce qui réussit également.

Depuis, cette découverte a été utilisée pour fabriquer des flanelles qui, par ce procédé de torsions différentes dans la trame, deviennent irrétrécissables. Mais revenons aux échantillons de notre bible.

N° 12 est un crêpe de Chine plus rude que le précédent : il m'a paru devoir cette rudesse à un décreusage incomplet.

Ici, nous avons à signaler les tissus avec dessins ; ces étoffes sont probablement toutes originaires d'Orient ; les unes tirées de la Chine, les autres de l'Inde et peut-être de Constantinople ou de la Sicile, où la fabrication des étoffes de soie commençait à s'acclimater.

Le n° 13 est un crêpe de Chine fond bois avec bordures d'olives brochées en soie en quatre couleurs : bleu, amaranthe, jaune clair, et jaune plus foncé, probablement spouliné comme nos brochés et par les mêmes procédés, encore en usage dans nos fabriques. Ce qui ne s'explique guère dans ces échantillons, c'est que la chaine et la trame qui constituent le fond de l'étoffe ont dû être teintes avant d'être tissées avec le broché, car d'ordinaire le crêpe de Chine est tissé cru, comme je l'ai dit plus haut, à cause de la torsion excessive de la trame. C'est probablement à cette différence dans les procédés que ce

Digitized by Google

tissu paraît moins parfait que les nos 11 et 12 dont nous avons donné l'analyse.

N° 14, même tissu et même genre que le précédent; mais d'un dessin différent ressemblant à un espèce d'œil avec sa prunelle. Les couleurs employées sont le rouge, le bleu; les deux jaunes y figurent également.

N° 15, chaîne soie tramée poil de chèvre dans le genre du tissu n° 2, avec bordure spoulinée avec dessin à mouches entreremplies et séparées par un espèce de serpent. Il rappelle assez ces tissus arabes introduits en Europe dans ces temps reculés.

N° 16, Le fond du tissu est une espèce de foulard en soie couleur pourpre de Tyr, dans le genre du n° 5, chaîne soie crue, trame cuite. Il porte sur un côté une large bordure lancée, exécutée par un métier devant avoir probablement des analogies avec nos anciens métiers à la grande tire. La trame est liée en sergé à l'envers; le caractère du dessin est plutôt indien que chinois.

Je n'ai pas cru devoir donner l'analyse d'un plus grand nombre d'échantillons, parce que leur caractère se rapporte à celui de ceux que je viens de décrire.

III

J'ai dit qu'une partie des pages du manuscrit était un fort vélin teint en pourpre, couleur qui, à l'époque, était tout ce qu'il y avait de plus précieux. Deux sortes de pourpres étaient connues des anciens; la pourpre de Tyr, qui était la plus précieuse, était un rouge écarlate, d'une intensité telle, que cette couleur était comparée à celle du feu, dont elle semble tirer son nom. Elle était le produit d'un coquillage, espèce de *murex* que l'on trouvait sur les bords de la mer Tyrienne. Les traditions rap-

Digitized by Google

portent que la découverte de cette couleur est due à un chien qui, ayant mangé de ces coquilles, paraissait avoir la gueule ensanglantée, et qu'ayant rencontré une femme vêtue de blanc, il se précipita sur elle et la mordit. Elle fut accusée de meurtre ; mais son innocence fut reconnue : les recherches amenèrent à découvrir la vérité et l'origine de la couleur en même temps.

Une autre pourpre, un peu moins estimée que celle de Tyr, était celle de Tarente, qui était violette; elle provenait aussi d'un coquillage connu sous le nom de *Kerix* : c'est celle dont sont teintes les pages de la Bible. Entre la pourpre rouge et la pourpre violette, il y avait tout une gamme de nuances, depuis le *cramoisi* et arrivant jusqu'à l'*améthyste* ou l'*hyacinthe*, qui n'était autre que la pourpre de Tarente très-claire. On retrouve souvent dans les livres saints la description de vêtements couleur *hyacinthe*. Ce qui expliquerait pourquoi la pourpre violette fut adoptée de préference par le clergé ; néanmoins la pourpre écarlate a toujours été l'apanage des hauts dignitaires ecclésiastiques.

IV

Après avoir décrit de mon mieux l'intérieur de ce merveilleux manuscrit, je terminerai par en décrire la couverture. Elle était sans doute incrustée de pierres précieuses, dont il ne reste que la trace dans les places qu'elles ont occupées. Quelques clous d'argent doré existent encore. Le velours du VIIIe siècle, dont il reste quelques lambeaux, est un velours uni pourpre de Tyr à fond sergé. Il est aujourd'hui recouvert par celui de 1511, qui a tout l'éclat du cramoisi fin teint à la cochenille ; le fond est un gros de Tours, ce qui me fait croir qu'il

Digitized by Google

provenait des fabriques de Gênes, en grande prospérité à cette époque.

Telles sont les observations que j'ai faites en feuilletant cette Bible célèbre, chef-d'œuvre de Théodulfe, et les réflexions qu'elles m'ont suggérées à propos de ce qui pouvait se rattacher au point de vue de notre fabrique. J'ai pensé que ce qui touche de loin ou de près aux tissus ciens et aux tissus de soie surtout, devait intéresser les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* et tous les habitants de Lyon, la ville aux riches tissus; Lyon, dont la renommée soyeuse remplit le monde entier.

PAUL EYMARD.

Digitized by Google

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

ET

LES BEAUX-ARTS A LYON

La Commission de bienfaisance, organisée en faveur des ouvriers sans travail, fut certainement inspirée heureusement, quand elle forma le projet de réunir, dans une exposition rétrospective, la plupart des œuvres d'art disséminées dans les salons et les cabinets des amateurs de notre ville. C'était, en faisant un appel indirect à la charité, fournir, en même temps, aux habitants de Lyon et du dehors, une occasion unique d'admirer des œuvres remarquables, dont on soupcon-

Digitized by Google

nait à peine l'existence et qui peuvent servir, à la fois, de modèles à nos artistes, et d'objets d'étude pour l'histoire de l'art. Mais ce qui nous a frappé par-dessus tout, c'est la place importante qu'occupent les beaux-arts lyonnais dans cette réunion d'objets de genres si divers. Les tableaux, les médailles, les meubles, la céramique, l'imprimerie, les étoffes de soie nous rappellent tour à tour quelques uns de ses titres de gloire ; à chaque pas, nous retrouvons le vivant souvenir d'une industrie, disparue depuis longtemps, ou l'œuvre de quelque grand artiste dont nous ne connaissions plus que la renommée. Aussi nous a-t-il paru intéressant de retracer ici, bien qu'à grands traits, le tableau d'une exposition sans précédent, jusqu'à ce jour, dans les annales lyonnaises.

I. Les Tableaux. — Malgré le goût de notre époque pour les tableaux des peintres flamands et hollandais, ces deux écoles ne sont pas cependant représentées à l'Exposition rétrospective par des œuvres de leurs plus grands maîtres. De Rubens, on n'a pu exposer qu'une simple esquisse : *Laban et Jacob*. J'ai peine à croire, en effet, que la *Lucrèce se donnant la mort* soit bien de lui. Le tableau a pu être exécuté dans l'atelier du maître et par quelqu'un de ses élèves ; mais il est difficile de retrouver dans cette œuvre, la vigueur du dessin aussi bien que le coloris puissant du plus célèbre peintre de l'école flamande. Le *portrait de Van-Wouwerius* n'est pas non plus l'un des meilleurs de Van-Dyck, et, malgré un autre bon portrait d'homme de Rembrandt, on peut dire que les écoles flamande et hollandaise ont fourni surtout, à l'exposition, des œuvres de peintres du second ordre.

Digitized by Google

C'est d'abord un beau *Paysage* d'Hobbema, le rival de Ruysdaël, pour lequel la célébrité est venue tard, mais dont les œuvres sont recherchées aujourd'hui avec un engouement qui n'a d'égal que la rareté des tableaux de cet artiste. Moins fin, moins poétique que Ruysdaël, Hobbema a peint toujours des sites riants et lumineux, et la toile que nous avons sous les yeux est un des bons tableaux du maître. La *Danse villageoise* est aussi une bonne page de Téniers ; on y retrouve le fini et les qualités de ses meilleurs tableaux ; aussi depuis longtemps a-t-elle été reproduite par la gravure. Pourtant Téniers est loin d'égaler Van-Ostade pour la richesse du coloris et la vigueur du dessin. Aussi à la *Danse villageoise*, faut-il préférer la *Tabagie* de ce dernier artiste, tableau exécuté avec une habileté de touche remarquable et une prodigieuse entente du clair obscur. Il y a aussi d'excellentes qualités dans le *Combat de coqs* d'Hondekoeter, que la nature de ses travaux fit surnommer le *peintre des basses-cours*, et qui a réussi, par la finesse et l'esprit de ses modestes compositions, à obtenir une juste célébrité parmi les peintres d'animaux. Enfin, après un *Paysage* de Wouwermans, peintre facile, qui, tout en produisant un trop grand nombre de tableaux, parvint à rendre l'expression vive et animée de la nature, nous signalerons encore aux amateurs du fini et des travaux de patience, deux petits tableaux de Van-Blarenberghe, représentant, l'un, la *Vue de Londres*, et le second, *la Vue du Pont-neuf*, à Paris.

Les trois plus grands peintres de l'école espagnole sont représentés à l'exposition rétrospective. De Velasquez, dont les œuvres font défaut dans notre Musée de peinture, et dont le Louvre ne possède qu'une tête d'enfant bien authentique et bien digne du maître, on a pu réunir

Digitized by Google

deux portraits, dont l'un, celui d'Innocent X, vous frappe et vous saisit à première vue, avant que le livret vous ait révélé le nom du peintre et celui du modèle. Monté sur le trône pontifical en 1644, Innocent X mourut en 1655, à l'âge de 81 ans, en laissant à la postérité le souvenir d'un pontife ferme et énergique et d'une grande austérité de mœurs. Ce jugement de l'histoire n'est point démenti par ce portrait, que l'artiste a peint avec une vigueur et une puissance de couleur peu communes. On croit voir sortir du cadre cette tête ascétique de vieillard, qui vous fixe avec un regard profond, et qui conserve encore, sous l'apparence de la caducité, une si vive expression d'autorité et de souveraine puissance.

Les deux autres œuvres de l'école espagnole sont inférieures à ce portrait. *Le divin Pasteur* de Murillo appartient à la manière chaude du maître. Mais ce tableau, de faible dimension, ne peut donner une idée parfaite du talent et des diverses manières de l'artiste à quiconque n'a pas vu ses principales œuvres. Je lui préfère, pour ma part, la *Tête de vieillard* de Ribéra, qui est peinte avec l'énergie et cette vive opposition d'ombre et de lumière, que l'on remarque dans toutes les œuvres de cet artiste, mais qui a tourné au noir, comme la plupart de ses tableaux.

L'Exposition rétrospective ne possède, au contraire, aucune œuvre des plus grands maîtres de l'école italienne. Seul, le Guerchin est représenté par deux portraits bien dessinés, mais qui ne sauraient rien ajouter à la renommée de l'un des plus habiles peintres de l'école bolonaise.

Mais, à défaut d'œuvres capitales, il faut reconnaître que la série importante des tableaux des premiers temps de la peinture italienne, réunis au Palais du Commerce offre un grand intérêt pour l'histoire de l'art. Elle per-

Digitized by Google

met, en effet, de suivre ses progrès, depuis le commencement du XIVe siècle, époque à laquelle appartient une suite de sept tableaux représentant la *Vierge et six Saints* (171). Il serait trop long d'énumérer ici, même sommairement, toutes ces peintures qui appartiennent, pour la plupart, au XVe et au XVIe siècle. Ces œuvres nous paraissent bien inférieures, sinon par le dessin, du moins comme expression et comme couleur, à deux tableaux de l'école flamande du XVe siècle, représentant l'un, une Sainte Famille (208), et l'autre une *Descente de Croix* (209), perdues dans la section du mobilier. Néanmoins, à ceux qui aiment ce dessin naïf et qui procéde encore des traditions bysantines, à ceux qui reconnaissent que ces œuvres d'un art encore primitif sont empreintes d'un sentiment infiniment plus religieux que certaines productions d'une époque plus habile et plus savante, je signalerai notamment : *la Vierge, saint Jean-Baptiste et une Sainte* (52), *la Vierge et l'Enfant* (193), qu'on pourrait aisément attribuer au Pérugin, et la *Vierge au lézard* (174), œuvre exécutée à la manière de Raphaël et qui annonce l'arrivée prochaine du maître, qui, avec un dessin plus savant, un coloris plus riche et plus varié, va reproduire, avec la toute puissance du génie, cet éternel sujet toujours le même et toujours nouveau, cependant des *Saintes Familles* et de la *Vierge-Mère*, tant il sait le rendre attrayant, par la noblesse du style et la variété de la pose et du caractère de ses divins personnages.

De l'école française, citons d'abord un paysage de Claude Lorrain, cet artiste qu'on a surnommé justement le peintre du soleil, tant il a su faire circuler l'air et la lumière dans ses tableaux, puis trois bons portraits de Rigaud qui sut rendre avec tant d'habileté la pompeuse élégance et le grand air de ses modèles. Malgré la mol-

Digitized by Google

lesse du dessin et le faux éclat de sa couleur, on s'arrête encore devant la *Princesse à la grenade* de Mignard; mais je lui préfère de beaucoup le beau portrait de l'auteur du *Lutrin*, peint par Santerre, artiste modeste, qui sut garder invariablement le culte du beau, à une époque où tant d'autres, plus connus, sacrifiaient l'art à la renommée et à la fortune.

L'école du XVIIIe siècle compte aussi deux tableaux de Watteau, une bonne toile de Van Loo, le *Miracle de l'Hostie* et trois tableaux de Boucher. Mais peut-on admirer, sans réserve, ces produits d'un art encore habile, mais gâté par la recherche de la grâce et de l'élégance outrée? Si, à cause de la nature du sujet, ce dernier artiste a pu échapper à ses défauts habituels, dans la *Vierge au panier de fruits*, peut-on goûter autre chose que l'emploi harmonieux de la couleur dans les *Plaisirs de la campagne*, reproduit par la gravure sous le nom plus vrai de *la Fontaine*. On se demande où le peintre a pris les modèles de ses animaux et s'il a vu ses bergères ailleurs que dans les jardins du Trianon? A ces œuvres de la fin du XVIIIe siècle, combien est encore préférable la *Dame de charité* de Greuze, malgré une certaine exagération de gestes et de sentimentalité que l'on retrouve, d'ailleurs, à un degré divers, dans tous les ouvrages de cet artiste.

Mais le véritable attrait de l'exposition de peinture réside principalement dans les tableaux de l'école française du XIXe siècle et surtout de l'école lyonnaise.

Après deux bons portraits de Blanchet, on aime à suivre toute la série des dessins de Boissieu, déjà connus et popularisés par la gravure, et au milieu de ces dessins, trois peintures exécutées avec une finesse de touche remarquable, dont je citerai surtout le *Bouquet de fête*, qui n'a rien à envier aux peintres de l'école hollandaise.

Digitized by Google

On admire aussi, sans exception, neuf charmants paysages de Grobon, ce peintre si sympathique des monuments et des sites lyonnais, talent sobre, et en même temps, d'un ton si chaud et si harmonieux, qui s'inspire à la fois de la nature et des maîtres hollandais. Ajoutons encore deux portraits de Bonnefond, le *Vieux pont de pierre* de Leymarie, deux vues des quais de la Saône de Guindrand, et aussi un gracieux petit tableau : l'*Eglise de l'Observance* de Duclaux, artiste plus connu par ses tableaux d'animaux que par ses paysages. C'est là une œuvre pleine de poésie, remarquable par le mélange d'ombre et de lumière, et nous faisant regretter, une fois de plus, la destruction de ce beau monument de l'art ogival de la fin du xve siècle. Citons, enfin, trois tableaux de fleurs et de fruits de Saint-Jean, peintures si vraies, si riches de couleur, qui dépassent tout ce que les artistes de tous les temps ont produit en ce genre.

Pourtant ce n'est pas vers les œuvres modestes de nos artistes lyonnais que se porte la foule ;c'est vers une toile signée encore du nom de l'un de nos compatriotes, mais que l'originalité de son talent ne permet point de ranger parmi les peintres de l'école lyonnaise. Le tableau est de moyenne grandeur, la couleur est sobre quoique vraie, et rien, à première vue, n'appelle l'attention. Est-ce l'art seul et la beauté de la peinture qui attirent vers cette toile la foule ignorante aussi bien que l'artiste et l'amateur éclairé? Sans doute le talent du peintre est immense; jamais les maîtres de l'école hollandaise n'ont surpassé la finesse d'exécution et la vérité de ce tableau. Mais il a fallu aussi que l'artiste parvînt à réveiller, à la fois par la grandeur du sujet et la perfection de son pinceau, un sentiment profond chez celui qui contemple ce chef-d'œuvre.

Digitized by Google

Approchez et regardez, vous serez aussitôt saisi et vivement impressionné : **1814** ! Le livret est concis comme une page du maître. Mais que de souvenirs et de pensées réveille la vue des quelques personnages qui vivent sur cette toile et ce seul millésime, dont vous songez à peine à contester l'exactitude ! Comme l'on comprend vite que l'on a devant ses yeux le spectacle d'un drame douloureux où s'agitent les destinées de la France !

Au premier plan, Napoléon, soucieux, pensif, et cherchant encore, dans les prodigieuses ressources de son génie, quelque nouveau moyen pour réparer l'échec que les éléments, plus que les calculs humains, viennent d'infliger à sa fortune. Derrière lui, quelques-uns des chefs illustres des grandes guerres de l'Empire et aussi quelques soldats de sa garde ; au second plan, une tête de colonne à demi cachée par le brouillard du nord ; plus loin encore, se devine ce qui reste de la Grande Armée. En voyant toutes ces figures tristes et vivantes comme des portraits, tous ces personnages brisés par les fatigues d'une retraite longue et pleine de périls, on sent qu'un grand désastre a frappé la plus brillante réunion de soldats qui ait marché jamais à la suite d'un grand capitaine.

Mieux que toutes les théories sur l'art, ce tableau, le plus beau de l'exposition, à notre avis, nous démontre, de la manière la plus saisissante, que la couleur seule ne peut réaliser l'idéal du peintre accompli. Supposez cette retraite de Russie peinte à la manière de Delacroix dans son *Entrée des Croisés à Constantinople*, éprouverait-on les mêmes impressions ? Devant l'œuvre de ce dernier le plaisir dépasse-t-il les sens pour aller jusqu'à l'âme ? Admire-t-on autre chose que la vigueur du pinceau et la richesse du coloris ?

C'est ainsi qu'en réunissant trois qualités précieuses :

Digitized by Google

le fini de l'exécution, la vérité de la couleur et l'intérêt du sujet, Meissonnier est parvenu, — ce que le peintre obtient rarement — à émotionner le public, et ce qui vaut mieux encore, à produire une œuvre incomparable que des collections royales seraient fières de posséder.

Mais nous avons fait comme la foule ; nous nous sommes attardé devant le chef-d'œuvre de Meissonnier. Il nous reste pourtant à parler encore du *Giaour* de Delacroix, œuvre aussi riche de couleur et mieux finie que *l'Entrée des croisés à Constantinople* et des deux tableaux d'Henri Regnault, le *Pacha partant pour la fantasia* et *l'Automédon*. Un double sentiment vous retient devant ces deux toiles. C'est à Henri Regnault que semblait avoir passé le riche pinceau de Delacroix; il l'emportait même sur son devancier par la correction du dessin et la netteté des contours. Mais en contemplant ces œuvres déjà puissantes, on se demande involontairement ce que serait devenu ce jeune artiste, déjà un maître à 28 ans, s'il ne fût tombé prématurément sous les balles prussiennes, au dernier combat que Paris tenta pour sa délivrance?

Finissons cette revue trop courte, où nous oublions bien des noms illustres et plus d'une œuvre remarquable, en signalant encore deux *Effets de neige* de Chenu, et plusieurs portraits de Trimolet. Ajoutons enfin une œuvre bien connue, la *Tutelle* d'Hamon, peinture froide sans doute, et manquant aussi de relief et de couleur, mais production gracieuse qui procède de l'art antique, comme presque toutes les œuvres de cet artiste, qui a obtenu, par le charme de ses sujets et la perfection du dessin, une célébrité popularisée par la gravure.

A. VACHEZ.

(A continuer.)

Digitized by Google

TROIS MAISONS A VAISE

Quantum mutatus ab illo.

Lorsque, le dimanche matin, le temps est trop incertain pour que nous entreprenions une excursion soit dans le Mont-d'Or, soit dans les grands bois qui couronnent les cimes du massif d'Yzeron, il est une promenade que nous faisons volontiers ; solitaire suffisamment, elle récrée notre vue sans trop nous distraire de nos pensées. Nous ne nous éloignons pas de la ville, et comme notre chemin, semblable à la plupart des routes suburbaines enserrées, presque toujours, entre deux grands murs, n'occupe pas nos yeux par ces mille petits riens que l'on rencontre, à chaque instant, à la campagne, nous nous laissons parfois aller à ce vague sentiment de tristesse qui naît souvent de l'absence du soleil, ce grand égayeur de toutes choses, et nous marchons l'œil aux points de vue qu'offre de temps à autre l'horizon, et le cœur aux souvenirs qui se succèdent dans notre esprit.

Partant de Perrache où nous habitons, nous traversons la Saône et grimpons la rude montée des Génovéfains qui épargne les lacets du chemin de Choulan et de la terrasse de laquelle on a, par un beau temps, une vue toute florentine de Lyon découpant la silhouette de ses monuments sur la masse bleue des montagnes du Bugey. Quand nous atteignons le dernier lacet de la route, nous nous dirigeons vers la place de Choulan en apercevant, à notre droite la ville et la plaine du Dauphiné au dessus desquelles rampe un voile de fumée et de brouillard ; à

Digitized by Google

gauche, sur le sommet de la colline, nous voyons s'élever la maison de Saint-Michel, l'Eglise de Saint-Irénée et son grand Calvaire. La place de Choulan traversée, la route ne tarde pas à nous amener à l'entrée de celle de Trion. Cette place occupe une partie de la dépression qui sépare la hauteur de Loyasse du fort de Saint-Irénée et elle a son caractère à elle ; ce n'est déjà plus la ville, et comme on sent que la plupart des maisons, peu élevées d'ailleurs, vous cachent la vue de la campagne, on hâte le pas pour voir. En effet, après avoir marché quelques instants sur la route de la Demi-Lune par Champvert, route si jolie quand on tourne le dos à Lyon, on trouve à sa droite le chemin qui descend sur Vaise par Gorge-de-Loup et on entrevoit au dessus du faubourg et dominant les hauteurs d'Ecully et de la Duchère, le mamelon de Dardilly avec ses deux églises et à l'extrême horizon quelques sommets du Beaujolais.

Cette verdoyante échappée vous fait involontairement penser à la très remarquable vue que l'on a des fortifications de Loyasse, au pied même desquelles on se trouve, et l'on se surprend à désirer qu'une municipalité je ne dirai pas intelligente, elles doivent l'être toutes et toujours, quelles qu'elles soient et à quelque régime qu'elles appartiennent, mais passionnée du grand et du beau et assez artiste pour vouloir à tout prix la gloire de la ville, fasse établir une grande voie, un boulevard qui partant de la place de Choulan et s'élevant par des pentes douces jusqu'au pied des terrasses du couvent de la Visitation, suivrait le rebord du coteau, contournerait le cimetière et le fort de Loyasse et laissant ce dernier à sa droite offrirait au promeneur la vue d'un des plus beaux panoramas qui existe, puis descendant sur Vaise à la hauteur de l'église Saint-Pierre, irait aboutir au port Mouton pour trouver

Digitized by Google

sa continuaion de l'autre côté de la Saône, dans les S. de Serin, le Boulevard de la Croix-Rousse d'un côté et le cours des Chartreux de l'autre.

Mais, me dira-t-on, ce chemin que vous tracez là, il existe. — Oui, c'est vrai, mais carrossable à peine, mais difficile même pour les piétons et de plus étroit et souvent encaissé entre des habitations et un parapet élevé. Ce que nous demandons, au contraire, c'est une voie large, facile d'accès, ombragée et offrant à chaque pas d'admirables vues sur la plaine et les montagnes, en un mot une voie monumentale et dont la position, peut-être unique au monde, attirerait l'étranger à Lyon et le retiendrait en lui donnant le désir de connaître l'adorable contrée qui s'étend à l'ouest de Lyon, au dessous même et en face de ce boulevard-terrasse dont nous rêvons la construction.

Mais nous voilà bien loin du chemin que nous suivons pour descendre sur Vaise, et nous oublions, pour un projet irréalisable peut-être, et les verts ombrages, et les gracieuses villas et le bel horizon qui fait de cette descente un joli coin des environs ; nous oublions surtout qu'au bas de notre chemin se trouve l'une des plus anciennes et des plus charmantes maisons qui soient encore à la porte de Lyon.

C'est une habitation du XVIe siècle, italienne de style, comme la plupart des habitations de cette époque, avec toits plats recouverts en tuiles creuses, tourelles carrées contenant les escaliers et galerie extérieure donnant sur le jardin. Pas une sculpture ne décore les façades ; on n'y trouve même ni corniche, ni rinceau, ni moulure, rien que des lignes, mais si pures, si élégantes, si harmonieuses que si l'on compare à cette demeure si simple et si belle, la plupart de nos maisons modernes avec leur

Digitized by Google

profusion d'ornements et leur style mélangé, on ne peut s'empêcher de trouver qu'elles ressemblent à des pièces montées.

Autrefois, quand Vaise n'était qu'un petit faubourg rattaché seulement à Lyon par le cordon de maisons qui bordait la Saône, et que tout le fond de sa vallée n'était encore qu'une vaste prairie allant au delà de la route du Bourbonnais, la vue que l'on avait des hautes fenêtres de la villa et même du jardin, devait être charmante. En face de soi, à gauche du coteau de Loyasse, on avait le Mont-d'Or avec ses trois sommets, puis on voyait se développer les hauteurs boisées de Balmont, de la Duchère et d'Ecully, auxquelles font suite les pentes de Champvert, et enfin fermant le cercle des collines, le grand promontoire qui sépare en deux le golfe que les eaux du lac de Vaise ont creusé en arrière de notre villa, à l'endroit même où maintenant s'élèvent les plus élégantes maisons de Gorge-de-Loup.

Aujourd'hui la villa est séparée d'une partie de ses jardins par la rue du Tunnel; derrière les bâtiments d'exploitation passe le chemin de fer de Montbrison, et les hautes cheminées des usines ont remplacé les grands peupliers qui bordaient les prés; les horizons seuls sont restés les mêmes, la maison elle aussi n'a pas changé mais, la ville s'agrandissant sans cesse, quelque jour peut-être elle disparaîtra.

Elle ne disparaîtra pas tout entière, heureusement; non seulement son souvenir restera, mais encore son image nous sera conservée grâce à l'eau forte que vient de publier un de nos dessinateurs les plus consciencieux, un de nos graveurs de plus de talent, un artiste de la bonne école, M. Séon.

Cette petite eau forte donne raison au proverbe latin

Digitized by Google

« *maxima in minimis* » ; c'est grand comme la main, mais grâce au burin moelleux et coloré de M. Séon, cela vaut bien des toiles sur lesquelles on a étendu des kilogrammes de peinture ; c'est vrai sans être réaliste et c'est tout à la fois le présent sans son aridité et le passé avec sa verdure et sa poésie. C'est lumineux, c'est chaud et il suffit de jeter les yeux sur cette œuvre charmante pour se trouver transporté au lieu même où M. Séon a pris son croquis et pour revoir tout le paysage environnant illuminé par le soleil d'une belle journée de juin. Nous revoyons aussi la maison et même sous toutes ses faces, et nous voudrions être un des riches de ce monde pour en faire construire une reproduction exacte dans un lieu digne d'elle.

C'est en caressant cette folle idée que nous continuons notre promenade et nous suivons alors cette avenue qui commence devant la petite gare pour mener de Gorge-de-Loup au pont d'Ecully en passant derrière les abattoirs et devant le marché aux bestiaux, avenue qui n'a d'autre charme que son ombrage, mais qui, avant la réunion de Vaise à Lyon, devait encore offrir quelques points de vue gracieux.

A l'endroit où notre chemin rejoint l'ancienne route du Bourbonnais, nous trouvons de nouveau une ancienne maison de plaisance datant de la même époque que celle que nous venons d'admirer et même plus perdue que cette dernière au milieu de constructions modernes non seulement sans caractère, mais encore assez laides pour la plupart. La façade principale, exposée au midi, est décorée de galeries dont les deux premiers étages sont supportés par des arcs surbaissés d'une grande élégance et dont le dernier est terminé carrément par le toit ; à l'angle de gauche s'élève une tourelle ronde qui donne à

Digitized by Google

tout l'ensemble un grand caractère d'originalité. Ces galeries procuraient de l'ombre et de la fraîcheur, et entre les arceaux on devait apercevoir, au delà des prés, tout coupés de petits cours d'eau, les parcs de Champvert et de la côte des Deux-Amants à l'angle de l'un desquels on voit encore aujourd'hui cette petite tour ronde et basse avec un toit presque plat que l'on remarque dans presque tous les paysages de Boucher et de son époque, petite tour qui remplace les pylônes et les obélisques qui caractérisent les œuvres plus illustres du Poussin, de Francisque Millet et de leur école.

A l'heure qu'il est, cette maison que notre imagination nous représente comme au temps passé, est un hôtel assez infime, l'Hôtel du Commerce ; cet hôtel M. Séon le connaît et même mieux que nous certainement, puisqu'il en a fait un ravissant dessin dans lequel il le reproduit non pas tel que chacun peut le voir, mais bien tel qu'il était jadis, c'est-à-dire débarrassé de ces tréteaux et de ces planches qui sont comme une lèpre accrochée aux flancs du charmant édifice et qui déshonorent l'exquise pureté de ses lignes.

Ce dessin que nous venons de voir est élégant et correct, comme tout ce que produit la plume distinguée de M. Séon, et nous serions heureux de le voir sortir des cartons de son heureux propriétaire pour être reproduit sur le cuivre et servir de gracieux pendant à la villa de Gorge-de-Loup.

M. Séon excelle à buriner ces planches si mignonnes et si fines qu'on les croirait sorties des mains délicates d'un des petits maîtres du siècle dernier et s'il lui prenait, un jour, fantaisie de se servir du pinceau, il continuerait évidemment la tradition des Pillement, des De Boissieu, des Michel Grobon qui illustrèrent l'école lyonnaise en

Digitized by Google

suivant la voie que leur avaient tracée les Watteau, les Lancret et les Crépin.

Toute l'œuvre de M. Séon est étudiée, étudiée comme on étudiait alors, et nous l'en félicitons grandement, car aujourd'hui on n'étudie plus, on brosse un tableau en vingt-quatre heures, on fait des arbres au torchon et dès qu'on a atteint l'effet, le tableau est fini ; seulement pour le bien juger il faut se mettre à vingt-cinq pas, et ne jamais s'en approcher.

Que M. Séon persévère donc dans la voie qu'il a suivie jusqu'ici et son œuvre durera ; elle ira prendre place dans les collections à côté de celle de Boissieu et, comme une partie de cette œuvre, elle servira plus tard à reconstituer l'histoire artistique d'un pays et d'une ville dont les paysages et les monuments ne le cèdent à ceux d'aucun autre.

Cependant, au point où nous sommes arrivés de notre promenade, nous pourrions nous diriger du côté d'Ecully ; mais, dans la belle saison, le bourg est presque aussi vivant qu'un quartier de Lyon et c'est la solitude que nous cherchons, à défaut de la grande campagne.

Nous ne faisons donc que contempler un instant les magnifiques ombrages qui font la beauté de l'Auteuil lyonnais et nous descendons l'ancienne route du Bourbonnais. Cette rue, car aujourd'hui c'est une rue, est à peine fréquentée, nous la suivons et atteignons ainsi, la place du Marché puis passant par la rue du Chapeau-Rouge, nous nous trouvons dans la rue Saint-Pierre, à quelques pas de l'église construite il y a quelques années sous la vocable du grand porte-clés. A gauche même de l'église et dépendant d'anciens bâtiments dont les réparations inintelligentes et les badigeonnages successifs ont fait disparaître le caractère primitif, se dresse une tourelle

Digitized by Google

surmontée d'un toit presque plat et qui mérite à elle seule de tenter le burin de M. Séon. Jusqu'à la hauteur de son dernier étage, un de ses angles est arrondi, mais, à partir de ce point, elle devient complètement carrée. L'angle droit alors, en succédant au segment de cercle qu'il surplombe, produit une corniche en encorbellement de l'effet le plus original.

C'est surtout du chemin qui descend du fort de Loyasse qu'il faut voir la tourelle pour bien la juger ; c'est de là d'ailleurs qu'elle nous est apparue pour la première fois ; aussi faisons-nous quelques pas pour nous trouver à l'endroit voulu, et quand nous avons bien admiré nous partons, après avoir jeté un coup d'œil sur le sommet de la colline où les lignes rigides des fortifications ont remplacé les pittoresques ondulations qui terminaient autrefois la pointe septentrionale du coteau de Fourvières.

Quelques minutes nous suffisent alors pour nous trouver sur la Mouche, et en attendant que le bateau soit parti, nous pouvons regarder tout à notre aise, et nous le faisons toujours avec plaisir, les hauteurs de Roche-Cardon, la flèche de Saint-Didier et le Mont-d'Or si beau le soir quand il est vivement coloré par les derniers rayons du soleil ; au pied de la montagne, le regard remonte la Saône dans la direction de l'Ile-Barbe et à droite se profilent les pentes boisées de Serin. Mais bientôt le bateau quitte le ponton, il décrit son demi-cercle habituel, et la proue sur Perrache, il nous permet de contempler les deux rives du fleuve qui ne cessent de nous présenter les tableaux les plus divers et les plus riants.

Nous voyons d'abord le fort de Saint-Jean, son grand rocher rouge, les casernes de Serin et les jardins qui font suite au boulevard de la Croix-Rousse ; puis, après le pont de Serin, l'Ecole vétérinaire, son parc et le petit

Digitized by Google

temple décoré de peintures de Jobbé Duval, qui a remplacé la délicieuse et regrettée chapelle de l'Observance. Plus loin se montrent à nous les restes de la masse de gneiss qui supportait le château de Pierre-Scize ; derrière, les maisons et les jardins s'étagent jusqu'au haut de la colline que domine le clocher de Fourvières. Enfin, sur la rive gauche, au dessous du Cours des Chartreux est le quai sur lequel s'ouvrait encore au siècle dernier le curieux portail du couvent de Sainte-Marie des Chaînes, portail plus espagnol encore qu'italien et dont de Boissieu nous a laissé le souvenir dans une eau-forte qui vaut un tableau. Peu après, le jardin public des Chartreux fait face à l'Homme de la Roche, dont la crypte est taillée dans une veine de granit qui reparaît de l'autre côté de la Saône, attestant ainsi l'union des deux rives et la coupure de la pierre au travers de laquelle le fleuve a creusé son lit actuel. A droite, à mi-côte, s'élève le couvent des Carmes ; à l'extrémité des jardins existe encore un petit pavillon qui était, il n'y a pas encore un siècle, relié aux bâtiments principaux par une galerie à jour, comme on peut le voir dans la charmante vue du château de Pierre-Scize par Dunouy.

Enfin, voici, toujours à notre droite, Saint-Paul, son clocher tout neuf et sa belle coupole qui rappelle un peu le Baptistère de Florence, et, à notre gauche Notre-Dame de Saint-Vincent dont nous apercevons, depuis longtemps, la tour carrée et le dôme octogonal. Nous sommes à la Feuillée et nous quittons la Mouche pour aller dîner en famille.

EDMOND JUMEL.

Digitized by Google

Yoyer en Jersey

Digitized by Google

UNIV. OF MIC

Digitized by Google

RENÉ DE LUCINGE

NOUVELLE HISTORIQUE

DÉDIÉE A MON FILS GUSTAVE

I

L'HOSPITALITÉ DU MANOIR

Au commencement du règne si mémorable de Philibert-Emmanuel, dit Tête-de-Fer et Père-du-Peuple, sur les bords du Rhône, en Bugey, dans une plaine fertile et ombreuse, s'élevait le manoir féodal du sire de Groslée, dont les ruines imposantes se voient encore de nos jours.

Au moment où commence notre récit, la nuit enveloppait la terre de ses sombres voiles, et le fleuve seul, en roulant ses flots tumultueux, troublait le silence de la vallée. Dans le château, maîtres et serviteurs paraissaient plongés dans le sommeil; une seule tour semblait habitée. Tout à coup, une fenêtre qui domine le Rhône s'ouvre avec fracas, et un vieillard s'y penche attentif: il écoute; son inquiétude et sa préoccupation sont telles qu'il ne s'aperçoit pas que le vent d'automne agite ses cheveux blancs, et qu'une froide pluie, qui commence à fouetter les vitres du manoir, ruisselle sur ses vêtements.

Le noble sire Aymon de Groslée attendait certainement

Digitized by Google

quelqu'un avec angoisse ; car aussitôt qu'il aperçut une barque sur le Rhône, il fit le signe de la croix et ses lèvres parurent murmurer une prière. Deux hommes se trouvaient seuls sur la barque et ramaient avec ardeur. La tempête soulevait les flots du fleuve avec violence, et le danger paraissait imminent si la barque ne se hâtait d'aborder au rivage. Le noble Aymon fait aussitôt résonner un sifflet d'argent; un vieux serviteur s'approche avec respect :

— Gilbert, lui dit son maître, allez promptement recevoir ces deux hommes qui luttent avec courage sur le fleuve, au sein de la tempête. Je veux leur donner cette nuit l'hospitalité. Prenez garde toutefois qu'ils ne soient vus des habitants du château ; ouvrez-leur la poterne et conduisez-les auprès de moi. Le marquis de Lucinge est-il rentré ?

— Non, Monseigneur.

— Dites-lui à son retour que je suis au lit, et que demain matin je serai à ses ordres pour lui donner l'audience qu'il me fait demander. Allez, hâtez-vous.

Les voyageurs touchaient la terre. Gilbert, l'homme de confiance de son maître, son ancien écuyer sur les champs de bataille, s'inclina et descendit rapidement.

Le comte de Groslée alluma lui-même une lampe, et se laissant tomber dans un grand fauteuil de chêne sculpté, il se frappa le front et parut en proie à une vive agitation ; puis se relevant, il parcourut à grands pas l'appartement, s'arrêta un instant devant une table chargée de papiers et de parchemins, prit une lettre, la froissa avec impatience ; puis fixant ses regards sur une douce figure de femme peinte par un peintre flamand, il la contempla avec amour, et une larme vint mouiller les paupières du vieillard et calmer un peu l'orage qui grondait

Digitized by Google

au fond de son âme. Cette femme, jeune et charmante, tenait dans ses bras un nouveau-né qu'elle semblait regarder avec ravissement.

Plusieurs coups frappés à la porte firent tressaillir le comte de Groslée ; une portière de velours fut soulevée ; un beau jeune homme et un homme d'un âge mûr entrèrent dans l'appartement. Une figure noble et régulière, des yeux qui lançaient des flammes, une dignité modeste frappaient dans l'inconnu ; il releva son manteau, et l'on aperçut le cordon de l'ordre de l'Annonciade avec la devise : FERT.

Le jeune homme s'approcha du comte de Groslée d'un air respectueux et attendri, et voulut lui baiser la main ; le vieillard la retira.

— Cessez, René, toute protestation de respect et de tendresse ; je ne vous regarderai comme mon neveu que lorsque je saurai la vérité tout entière ; et vous, baron de Malivert, votre présence ici est-elle d'un heureux augure?

Le baron s'inclina.

— René, votre père est ici depuis hier. Je ne comprends que trop le sujet de sa visite. Coupable et insensé jeune homme, comment osez-vous vous présenter devant moi, si ce que la renommée publie de vous est vrai ? Toutefois, j'ai reçu votre message et je vous écoute.

— Je vous remercie, mon oncle, dit d'une voix émue René de Lucinge, de vouloir m'entendre ; peut-être les passions terribles qui m'agitent m'obtiendront-elles un peu de pitié, et ma sincérité de l'indulgence ; j'ose vous demander le secret de ma présence ici ; que surtout mon père l'ignore à jamais.

— A notre âge, Messire, dit Gaspard de Malivert, on comprend peu les passions de la jeunesse ; j'ose cependant aussi vous demander pardon et indulgence pour le

Digitized by Google

plus cher de vos neveux, digne de la reconnaissance et de l'estime de son souverain.

— Je ne rappelle point à votre seigneurie, reprit René, les jours de triomphe et de gloire, si près de nous encore, et dont le souvenir nous est si cher, où le héros qui nous donne des lois fit rentrer sous son obéissance la Savoie, la Bresse et le Bugey. Vous savez si les noms de Putiver, de Mayence et de Lucinge furent bénis du peuple, qui retrouvait son maître légitime. Vous avez vu, Messire, nos transports et nos joies en volant à la rencontre du duc Philibert-Emmanuel, et en étant désigné avec mon frère aîné pour assister à son mariage. Je partis. Hélas ! un singulier mélange de douceur et d'amertume m'attendait au milieu de cette cour brillante de France où j'apportais tant de jeunesse, de franchise et d'enthousiasme. Partout se trouvait l'éloge de Marguerite de France, sa beauté ravissante était le moindre de ses avantages ; les poètes l'appelaient la dixième muse, la plus jolie des Grâces, la Marguerite du Parnasse. Le peuple la publiait la meilleure princesse qu'on eût vue ; tous les gentilshommes, les délices de la France. Je ne puis exprimer mon émotion à sa vue. C'était le soir, dans la vaste salle du Louvre. Je vis d'abord l'orgueilleuse Catherine de Médicis. La dissimulation et la perfidie se lisaient dans ses yeux. Je vis ses deux filles : Elisabeth, beauté touchante sacrifiée à la politique, et qui allait, à dix-sept ans, devenir épouse d'un vieillard ; Marguerite, sa sœur, vive, spirituelle et plus jolie encore. Enfin rentra Marguerite, les délices du beau pays de France ; à peine eus-je jeté mes regards sur cet ensemble de grâces, de beauté, de grandeur, que mes genoux tremblèrent ; un feu s'alluma dans mon cœur, et je compris que j'aimais, pour mon malheur, une femme qui ne pouvait être à moi.

Digitized by Google

— Insensé ! exclama le vieux chevalier.

— Bientôt ne vivant plus que pour aimer et adorer la princesse, je suivis ses pas en tous lieux. Je contemplais ses cheveux couleur d'or, ses yeux bleus si tendres, si doux, animés par le noble orgueil d'être l'épouse d'un héros, et j'admirais tout cet ensemble de qualités charmantes qui font de Marguerite de Valois la merveille de son siècle. Bientôt, perdant la tête, je voulus lui dire une fois, une seule fois, que je l'aimais pour toujours, que je voulais mourir pour elle en l'adorant, puis tout quitter pour m'enfermer dans une retraite inaccessible aux hommes, pour vivre avec mon amour.

— O jeunesse, jeunesse ! interrompit d'une voix grave le comte de Groslée ; passions fatales et terribles !

— Le moment dangereux que je désirais ne vint que trop tôt ; un bal fut donné à Fontainebleau ; le temps était magnifique ; les terrasses furent éclairées par des milliers de lampions. Une fête féerique eut lieu. Rien ne peut donner l'idée de la richesse des costumes : toute la jeune noblesse française se distingua par une élégance de bon goût. Des femmes, belles encore auprès de Marguerite, remplissaient ces jardins, parfumés d'orangers comme ceux de Séville, de leur gaîté et de leurs danses folâtres. Catherine, qui adorait les fêtes, les plaisirs et l'intrigue, avait organisé cette soirée, qui lui rappelait celles de sa voluptueuse patrie. Partout le plaisir favorisait de dangereuses passions et de mystérieux aveux. Eperdu, hors de moi, je contemplais Marguerite, plus belle, plus séduisante que jamais. Elle portait une robe en damas de cette couleur aurore que lui ont consacrée les poètes. Des rubis ruisselaient sur sont front et sur sa poitrine ; ses beaux bras s'arrondissaient autour de sa tête, en soutenant une guirlande dont elle enlaçait le

Digitized by Google

chevalier qui dansait avec elle. Minuit venait de sonner au château. C'était mon tour de danser avec la princesse. Fatale faveur que je paie du repos de ma vie ! Bientôt, perdant la tête, j'entraînai Marguerite dans un bosquet, et, me jetant à ses pieds, je lui fis l'aveu coupable d'un amour éternel. Aucune colère ne se peignit dans ses traits, mais une douce compassion.

— Infortuné, me dit-elle, ignorez-vous que mon cœur est tout au héros dont je vais partager la couronne, et pouvez-vous oublier que ce héros est votre maître? Puis avec une sagesse adorable, elle me fit voir le danger de mon amour pour la vertu et mon repos. Je l'écoutais avec ravissement, et cependant elle m'enlevait toute espérance. — Vous serez entendue, Madame, lui dis-je ; mais si vous voulez que je vive pour la vertu, donnez-moi une des roses qui couronnent vos cheveux, et ce précieux talisman me donnera la force de vous fuir et de vous aimer dans le silence. Marguerite y consentit ; elle détacha une rose blanche de sa guirlande, et me la donna en me disant : — Chevalier de Lucinge, je compte sur votre foi ; vous ne me tromperez pas ; puis elle s'éloigna, et je restai plongé dans l'extase de ma céleste vision. Depuis, j'ai fait encadrer dans l'or la rose blanche de la princesse, et elle ne me quittera plus. Le lendemain, un gentilhomme savoyard vint me demander avec hauteur compte de ma conduite imprudente : « Vous êtes perdu, René, me dit-il ; on vous a vu aux pieds de la fiancée de notre maître. Vous allez être déclaré sujet déloyal et perfide, et vous serez brisé par le juste courroux de Philibert-Emmanuel. » Ces mots allumèrent dans mon âme une violente colère. Hélas ! mon oncle, c'est en gémissant que je m'avoue coupable ; le marquis de Seis, irrité, tira son épée, et, après une lutte de quelques instants, je retirai la mienne fumante de son sang ; je l'avais blessé à mort ;

Digitized by Google

je venais de tuer un homme de l'âge de mon père. Deux de mes amis me forcèrent à fuir. Mon frère répandit le bruit qu'une affaire me rappelait en Savoie, et la mort du roi de France étant arrivée peu de jours après mon départ, les conjectures sur la mort du marquis furent étouffées par la gravité des évènements. Voilà, mon oncle, ma déplorable histoire ; je viens me confier à votre merci.

Le sévère Aymon exprima à René toute la douleur que lui causait son récit.

— Jeune homme, lui dit-il, vous avez été imprudent et coupable, et vous en êtes bien puni aujourd'hui. Vous ne pouvez plus vous présenter à la cour, et les fils du marquis de Seis ont le droit de vous demander satisfaction. Eloignez-vous, voyagez en Italie ; voulez-vous de l'argent, des hommes d'armes ? je puis vous en fournir. N'attendez rien de votre père, je n'espère pas le fléchir. Il croit l'honneur de sa maison compromis, et ne vous pardonnera jamais. Hélas ! que n'avez-vous encore votre mère, mon angélique sœur, Blanche de Groslée ; elle vous tenait dans ses bras, lorsqu'un peintre flamand fixa pour moi, sur la toile, ses traits charmants. Elle seule aurait pu vaincre l'orgueil blessé de votre père.

EUGÉNIE D'ORGEVAL DUBOUCHET.

(A Suivre).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

A PROPOS DU LIVRE D'OR FRANÇAIS :

LA MISSION DE JEANNE D'ARC

Par Frédéric GODEFROY

Lauréat de l'Académie.

Avec un portrait inédit, quatorze gravures en camaïeu hors texte, un grand nombre d'encadrements; frises, ornements du quinzième siècle, reliure spéciale du quinzième siècle, caractères du temps. — Un beau volume in-8° grand-jésus, 40 fr. — Paris, Librairie Centrale, 5, rue de Tournon.

Nous avons vu les épreuves d'un ouvrage magnifique, appelé à faire une profonde sensation parmi les bibliophiles et les amateurs des belles œuvres d'Art. C'est une histoire de Jeanne d'Arc. Le sujet ne semblera peut-être pas neuf; nous pouvons cependant affirmer qu'il est traité d'une manière toute nouvelle et qu'il ne ressemblera à rien de ce qui a été écrit jusqu'ici sur la grande héroïne française. Il a été conçu par un écrivain de talent d'après l'inspiration et les conseils d'un illustre évêque. La mission merveilleuse de la Pucelle d'Orléans, de la Vierge qui a, comme le dit avec raison, l'éditeur de ce beau livre, « créé l'idée de la patrie française », y est racontée avec éloquence et mouvement. Au point de vue littéraire ce livre est déjà par lui-même un monument.

Mais c'est surtout de sa valeur artistique que nous voulons entretenir aujourd'hui nos lecteurs. Les illustrations de ce beau volume sont d'un goût exquis. L'artiste qui les a créées a consacré à leur composition deux années entières : il a pris ses modèles dans ces admirables dessins de la fin du xve siècle, qui se rapprochent le plus de l'âge de l'héroïne. Des encadrements d'une finesse délicate et d'un goût exquis, rappelleront au bibliophile les merveilles de ces beaux livres où se complaisait l'habileté des artistes du moyen-âge. Deux portraits de Jeanne d'Arc, tous deux inédits, l'un du xve, l'autre du xvie siècle, et qui montrent la Vierge de Domrémy sous un jour tout nouveau seront une des grandes *attractions* de ce chef-d'œuvre de la typographie française.

Nous disons *chef-d'œuvre,* sans aucune crainte d'être convaincu d'exagérer; rien ne peut donner une idée de ce

Digitized by Google

que sera ce livre, car nous ne pensons pas qu'il y ait une publication analogue dans la librairie française.

L'éditeur fait du reste pour ce volume quelque chose de tout particulier, et qui rendra chaque exemplaire de sa publication un livre à part. Un titre spécial sera tiré, portant le nom et les qualités de chacun des souscripteurs. Tous ceux qui ont conservé le goût du passé et le culte de la patrie, tiendront à honneur de posséder une vie de Jeanne d'Arc écrite spécialement pour eux et à laquelle leur nom demeurera à jamais attaché. Seulement, afin d'avoir le temps nécessaire pour exécuter l'ouvrage dans ces conditions, les souscriptions pour les *exemplaires nominatifs* ne seront reçues que jusqu'au 31 octobre inclusivement.

L'ouvrage sera livré aux souscripteurs le 15 décembre prochain, toutes les dispositions nécessaires pour cela sont prises et l'éditeur nous autorise à affirmer qu'il n'y aura aucun retard dans la mise en vente de l'ouvrage.

PHILIPPE REICHEL.

CHRONIQUE LOCALE

— Quelle secousse, mon bon! Le pays en a été ébranlé et la commotion n'est pas calmée.

— Ah! oui, le tremblement de terre!

— Eh non! l'agitation qui précède et qui suit toujours les élections. Jamais les partis n'avaient été si surexcités et tout le monde s'est porté aux urnes avec passion, excepté ceux qui sont allés à la chasse.

— Hélas! mon cher, c'est une honte pour la France qu'on ait fait tant de révolutions afin de jouir de certains droits civils, qu'on ait renversé tant de gouvernements pour se passer le plaisir de mettre la main dans la pâte gouvernementale, et qu'aujourd'hui on s'empresse de fuir le péril, de secouer le joug du devoir et de sacrifier les intérêts du pays à un plaisir égoïste et futile. Le moi, le bien-être, le dorlottement, règnent et gouvernent et voilà comment les peuples périssent. Plus de patriotisme, plus de patrie, plus de citoyens, plus de nations.

Il avait le sentiment du devoir, ce brave garde-barrière de Rive-de-Gier, cet héroïque Jean Plattier, qui, dans la nuit du 2 au 3 octobre, ayant repoussé des intrus qui voulaient à un moment indu et malgré ses ordres traverser le chemin de fer a été pris et renversé par un train qui arrivait rapidement,

Digitized by Google

qui a eu le bras coupé et, bravement comme un héros de Lacédémone, pendant que son sang coulait sur ses pas, est allé reprendre son poste, jusqu'à ce qu'on vînt le relever de son épouvantable faction.

Qu'il nous en manque des citoyens comme celui-là, qui sacrifient au devoir non un vain plaisir, mais leur vie! Plus de Jean Plattier en France, et quelle force dans le pays!

A part le tremblement de terre du 8 et les élections du 14, quoi de nouveau ?

La rentrée dans tous les pensionnats, l'ouverture de la salle des Marbres, au Palais des Arts, le scandale sacrilége d'Yzieux, si fortement adouci par les journaux libres-penseurs, les suicides abondants, comme chez tous les peuples en décadence, le duel manqué de M. Ordinaire et c'est bien heureux qu'il ait raté, car il s'agissait de pistolets brutaux, et on sait que sans bravoure, sans adresse, le basard aidant, une ignoble balle peut vous casser quelque chose; la naissance d'une nouvelle feuille, *La Revue lyonnaise*.., cela ressemble terriblement à la *Revue du Lyonnais*... Attendez : *Revue lyonnaise de Géographie*, paraissant tous les jeudis par livraison de huit pages in-8; Administration, rue Belle-Cordiére, 14; c'est non une rivale, mais une sœur; enfin, des trains de plaisir pour Genève avec promenade autour du lac à bouche que veux-tu ?

—L'Exposition rétrospective ferme ses portes le 31 octobre. On ne l'a pas assez vue. L'assemblage des curiosités qu'elle a offertes a été une révélation pour les arts. Souhaitons-en une autre.

— En fait d'art, nous n'avons pas encore signalé l'inauguration le 4 septembre, à la Primatiale, du monument élevé à la mémoire de Monseigneur Ginoulhiac, si regretté. Monseigneur est représenté sculpté en bas-relief, en pied et de grandeur naturelle, dans la chapelle où il a été enseveli. Ce remarquable monument est dû au ciseau de M. Fabisch, d'après le dessin de M. Tony Desjardins, architecte diocésain.

Un malheur vient de frapper la *Revue*. Notre première feuille était tirée, contenant la jolie poésie de Mlle Aglaée Gardaz, quand nous avons appris que notre aimable et bienveillante collaboratrice avait été frappée d'une attaque d'apoplexie foudroyante et était décédée subitement dans sa propriété, à la Côte-Saint-André, le dimanche 7 octobre, à dix heures du matin, au moment où elle se trouvait seule chez elle. Mlle Gardaz, artiste et écrivain, était la fille du célèbre avocat lyonnais François-Marie Gardaz, auteur d'un *Essai sur Linguet*. Elle était née à Lyon le 16 février 1811. D'un esprit vif, piquant et original, elle était d'une grande bienfaisance, mais les pauvres savaient seuls ce qu'elle donnait. En nous écrivant ces jours derniers, elle nous envoyait deux pièces de vers pour sa chère *Revue*. Ses manuscrits ont été offerts par la famille à Mme Angelot, une amie qu'elle aimait tendrement et qui gardera précieusement ce souvenir.

A. V.

Lyon. — Imprimerie générale du Rhône. — L. Fabert.

Digitized by Google

POÉSIE

A UN OISEAU [1]

Toi qui vois le soleil en face,
Qui vers lui monte en joyeux bonds,
Et qui laisse ta fine trace,
Sur la neige de nos grands monts ;

Reviens, petite âme fleurie,
M'apporter un parfum des cieux ;
Viens colorer ma rêverie
De tous les rayons de tes yeux.

Dis-moi, vers ce brillant nuage,
Trouves-tu de charmants esprits
Pour caresser ton doux plumage,
Et mieux que moi t'ont-ils compris ?

T'ont-ils fait voir des grappes d'ambre
Plus transparentes qu'ici-bas ?
T'ont-ils fait baiser en décembre
Des fleurs qui ne se fanaient pas ?

---

(1) Voici la dernière poésie de Mademoiselle Aglaée Gardaz, envoyée par elle à la *Revue du Lyonnais*, quelques jours avant sa mort. Jusqu'à son dernier instant, notre aimable et sympathique collaboratrice conserva ses précieuses qualités d'imagination, de gaîté et de grâce naïve. C'est avec émotion que nous donnons ces derniers vers écrits sur les bords d'une tombe, et qui resteront pour nous comme un triste et touchant souvenir. A. V.

Digitized by Google

Ont-ils des insectes placides,
Qui, par bandes, suivent ton bec ?
De belles mouches translucides,
Que ton regard tient en échec ?

Reviens, reviens, petit rebelle,
Vers l'oasis où l'on t'aimait ;
Viens agiter ta mignonne aile,
Sur le saule qui t'abritait.

Rapporte-moi de ton voyage,
Yeux rayonnants, magique voix ;
Reviens danser sur mon passage,
Hardi, joyeux, comme autrefois.

Ah ! je t'aime comme l'aurore
Qui se mire dans mon ruisseau,
Comme le lis qui vient d'éclore,
Comme les perles du roseau ;

Comme une rêveuse pensée
D'horizon bleu, de flot causeur,
Dont la jeunesse s'est bercée,
Et qui toujours charme le cœur.

Mais, doux ami, reste sur terre,
Reviens t'ébattre en mon jardin ;
Calme, silence, ombre, lumière
T'y préparent heureux destin.

Mlle Aglaée GARDAZ.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

OUVRAGES PRÉSENTÉS PAR M. J. CHEVRIER

A L'APPUI DE SA CANDIDATURE

AU TITRE DE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

MESSIEURS,

C'est un Chalonnais qui frappe aujourd'hui à votre porte, — et demande à s'asseoir à votre foyer hospitalier. Il a de nombreux titres pour être admis parmi vous.

Vous m'avez donné l'agréable tâche de les examiner et de vous en rendre compte. — Je le fais donc avec un double bonheur, — celui de vous parler d'œuvres qui se sont déjà fait un nom, par leur mérite, et d'un vieil ami dont j'ai été longtemps le collègue, comme j'ai été témoin de ses travaux.

M. Jules Chevrier est le candidat qui se présente aujourd'hui et sollicite vos suffrages. Il est né à Chalon-sur-Saône le 5 février 1816. Vous parlerai-je, Messieurs, de cette gracieuse petite ville, assise sur les bords de la Saône (1), dans une plaine vaste et plantureuse? Vous la connaissez. Elle n'est pas d'hier; — de récentes fouilles ont démontré que dans

(1) « La rivière de Saône, estimée jadis plaisante et agréable sur toutes les rivières des Gaules. » (Saint-Julien de Balleure.)

Digitized by Google

les âges nébuleux qu'on nomme préhistoriques, il y existait une station importante (1). A l'arrivée des Romains, elle faisait partie de la république Eduenne (2). Nos conquérants en firent un oppidum et un marché important (emporium) (3). Mais le joug de la conquête était lourd pour nos fiers Gaulois; — ils courent aux armes, et César nous apprend « qu'ils chassèrent le tribun Aristius qui allait joindre sa légion et les marchands romains qui y trafiquaient. »

Mais César châtie les révoltés. Pendant toute l'occupation romaine, Chalon grandit de plus en plus, et s'assouplit à la conquête. Il adopte avec empressement les mœurs, les usages et jusqu'aux dieux des Romains. « Jam Romani fiunt, » dit de nos pères un sénateur romain, peu de temps après la conquête.

Sur le déclin de l'empire, quand le flot des barbares, rompant toutes les digues qu'on lui opposait en vain, déborda sur toute la Gaule et la submergea, Chalon se ferma derrière de gros murs (4), flanqués de nombreuses tours, ornées de

---

(1) Voir les recherches de M. L. Landa sur le sol primitif de la ville de Chalon, publiées dans ses « Matériaux d'archéologie et d'histoire, » recueil très-intéressant et qui n'a eu qu'une durée éphémère.

(2) César y plaça C. Cicero. — Quintium Tullium et Publium Sulpitium Cabiloni et Matisconæ in Haiduis ad Ararim rei frumentariæ causa collocavit. (Cesar, de Bello Gallico).

(3) Son port fut des plus importants : — il est souvent mentionné : « Tum quidem tua jam imperatoris cura, refovendis militum, viribus a *cabilonensi portu navigia* provideras. (Eumène.)

« In provincia Lugdunensi prima, præfectus classis araricæ Cabaloduno. » (Notice de l'Empire).

(4) En 1849, je me suis plu à décrire ces antiques murailles dans un ouvrage intitulé : « Recherches sur les fortifications anciennes et modernes de Chalon-sur-Saône. » — Chalon, Dejussieu, in-4°, 106 pages avec planches. — Pour dresser le plan des fortifications *romaines*, j'ai exécuté des fouilles dans plusieurs parties de la ligne

Digitized by Google

cercles de briques rouges ; quand la pierre manqua, les habitants, terrifiés par l'approche de l'ennemi, renversèrent jusqu'à leurs monuments pour achever les murailles derrière lesquelles ils espéraient trouver un abri contre la férocité des envahisseurs (1); mais la marée monta, monta toujours,

---

que suivaient ces fortifications, et j'ai pu ainsi me rendre un compte exact de la forme qu'affectaient les murs et les tours depuis leurs fondations jusqu'à leur sommet, dont j'ai déterminé la hauteur. — En même temps, il m'a été possible de bien constater la forme elliptique que les Romains avaient donnée à l'enceinte de la ville. Un ancien auteur s'était borné à faire de cette enceinte la description suivante :

« La ville étoit fermée de murailles, partie faicte en briques, et partie de pierres. La chaux et le ciment n'y estoient pas épargnez. Elle estoit toute environnée de tours rondes et à égale distance de quatre-vingt et dix pieds ; il y en a encore quelques unes sur pied et toutes ensemble étoient comme des pointes de fleurons qui faisoient une belle couronne à la ville de Chalon. » Cette ligne de fortifications dont le tracé graphique et exact n'avait jamais été fait, a été reproduite en 1856, sur un grand plan de Chalon, dressé par M. Pompanon, géomètre, par ordre du maire de Chalon ; mais l'auteur de ce plan s'est bien gardé de dire que c'est à mon plan de 1849 qu'il a fait ce sournois emprunt. Je peux donc rappeler et m'appliquer aussi ce mot : « Sic vos non vobis. »

Le P. Berthaud parle aussi dans son Illustre Orbandale de ces bandeaux de briques. « Les trois cercles de brique, *dorée*, dit-il, desquels les murailles de Chalon étaient bandées comme d'une célèbre ceinture. se montrent encore ès ruines des anciens murs. Et afin de perpétuer honorablement ces trois cercles d'or qui environnent Chalon, la ville a encore aujourd'hui conservé les trois cercles d'or dans ses armoiries. » Mais cette assertion est bien téméraire, et nul ne sait encore pourquoi cette ville a placé dans ses armes *trois cercles d'or sur un fond de gueules*, du temps des premiers ducs de Bourgogne, et trois *anneaux d'or sur fond d'azur* depuis 1477. Les bandeaux de briques se rencontrent dans les murs d'un grand nombre de villes contemporains de ceux de Chalon, c'est-à-dire du IIIe siècle. Je pourrais citer ceux de Bourges, Valence.

(1) Lorsqu'on démolit l'ancien Châtelet de Chalon, on découvrit

Digitized by Google

et la splendide civilisation romaine fut comme engloutie dans cet immense naufrage.

Le Burgonde vainqueur s'établit sur les lieux qu'avait occupés le Romain ; il était doux, chrétien, quoique arien, et ménagea le vaincu. La loi Gombette lui en fit, du reste, un devoir.

---

dans ses murs de construction romaine un grand nombre de débris de monuments qu'on avait employés à la construction de ces murs ; j'en ai recueilli aussi plusieurs dans des fouilles faites au pied de ces murs et qui sont au musée de Chalon.

Le christianisme employa aussi ces débris antiques à la construction des églises. Fredegaire avance que le roi Gontran s'en servit pour élever celle du monastère de Saint-Marcel-lès-Chalon, qui fut *mirifice* et *solerter*. Un religieux du IXe siècle dit que la crypte bâtie sur le tombeau de saint Agricole, évêque de Chalon, fut ornée de colonnes et d'entablements de marbre, « crypta est mirifico opere et ornamentis extructa, tabulis et columnis decorata marmoreis. »

En 1001, l'abbé Guillaume recueillait encore, parmi les débris de monuments romains de Chalon, une quantité de marbres rares avec lesquels il éleva la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon.

Sous les Romains, Chalon est un *castrum frumentarium*.

Auguste y séjourne l'an 277 de Rome. Agrippa, son gendre, y fait passer l'une des quatre grandes voies qu'il trace dans les Gaules. — Probus plante de la vigne sur ses coteaux. — Constantin y embarque ses troupes pour marcher contre le tyran Maxence. — Constance et Julien y forment des armées.

Sous les Bourguignons, les fils de Clovis réunissent Chalon à la couronne de France. Théodebert, roi de Metz, y réside parfois et y frappe monnaie. — Chramme, fils de Clotaire I, l'assiége et le saccage. La reine Brunehaut y séjourne et répare les voies romaines. — Dagobert, Clovis II y séjournent, et on y assemble un concile. — Puis les Sarrasins le saccagent en 731. — Vaifre, duc d'Aquitaine, le brûle en 761. — Charlemagne répare ses ruines. Lothaire le pille de nouveau en 834. — Charles le Chauve y établit une Monnaie. Le pape Jean VIII s'y réfugie en 879. Les Hongres le désolent en 937. Les Anglais le menacent en 1356. — Les Ecorcheurs lui imposent les plus lourds sacrifices en 1438. — Sous la ligue, Chalon souffre cruellement des haines des protestants.

Digitized by Google

L'Eglise reprit aussi courage. — Elle éleva de nombreux temples, des monastères sans nombre, que le roi Gontran dota largement, en puisant dans les caisses du fisc impérial les largesses qu'il distribua à pleines mains à ses leudes et aux communautés religieuses.

Ces leudes devinrent ensuite des *comtes* (comites). Amovibles d'abord, — ils surent se perpétuer dans leurs charges, par l'extrême faiblesse des souverains. Peu à peu, cependant, ces comtes ne furent pas les uniques maîtres de Chalon; ils se partagent le pouvoir avec l'évêque de la ville qui en prend la moitié. Ces évêques surent se faire un nom; — beaucoup ont été la gloire de l'Eglise chalonnaise.

Mais de nouveaux malheurs viennent fondre sur Chalon. Les Sarrasins le saccagent en 731; Vaifre, duc d'Aquitaine, veut être aussi l'un de ses fléaux et brûle ses faubourgs, en 761, sous le roi Pépin.

Charlemagne répare ces désastres, et y réunit, en 813, la dernière année de son règne, un concile de toute la Gaule lyonnaise, dans lequel il recommande, surtout, la fondation ou l'amélioration des écoles dans les cloîtres des cathédrales et des monastères.

Je ne vous dirai pas l'histoire de cette petite ville, sous la féodalité et sous nos premiers ducs. Après la mort de Philippe de Rouvre, le roi Jean réunit le duché à la couronne, mais confirma les antiques priviléges et les franchises que Chalon avait aussi su, comme toutes les villes, conquérir sur le pouvoir royal. Les Grandes Compagnies et les Ecorcheurs brûlent ses faubourgs, mais le comte de Fribourg les atteint et les écrase, en 1438, « et la Saône était si pleine de leurs corps, que Olivier de la Marche put dire qu'au lieu de poissons, les pêcheurs tiraient bien souvent de la rivière des corps liés et accouplés de cordes, deux à deux, trois à trois. »

Digitized by Google

Philippe le Hardi, pour mettre Chalon à l'abri de nouvelles invasions, fortifie l'un de ses faubourgs, refait les vieux bastions qui entourent les nouveaux quartiers qui s'étaient formés au delà de l'ancienne enceinte romaine, et qu'on appela la haute enceinte.

Quand Louis XI entra en Bourgogne, « dans ce paradis terrestre qu'il avait tant ambitionné, comme il l'écrivait au comte de Dammartin, il se montra cruel envers la ville. Celle-ci, cependant, n'avait été que fidèle à sa jeune souveraine, Marie de Bourgogne, héritière du présomptueux Charles le Téméraire, son père, mais alliée à un prince d'Autriche. Louis XI fut impitoyable pour Chalon. Les principaux habitants périrent sous la hache du bourreau. — « Si l'on en trouvoit trois ou quatre réunis dans la rue, le sire de Craon les faisoit jeter dans la Saône ; tous les chanoines durent se sauver. Le bailliage fut taxé à une contribution de 1,404 écus d'or par semaine, à 69,348 écus par an. » (1).

Tel fut le don de joyeux avénement que Louis XI fit à cette pauvre ville, quand il la réunit à sa couronne.

Sous la Ligue, Chalon est la principale place d'armes de Mayenne. — Il y séjourne souvent dans sa grande citadelle que François Ier avait élevée sur l'emplacement de l'antique abbaye de Saint-Pierre, pour, suivant l'expression de Saint-Julien-de-Baleure, « tenir la ville en subjection et les habitants *en cervelle.* »

A cette douloureuse époque, Chalon subit toutes les vicissitudes ; — souvent pris par l'armée royale, il est repris ensuite bientôt par les Ligueurs, — et dans ces alternatives, il subit toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut. Les protestants ne respectèrent pas un seul de ses monuments. Tous furent pillés et saccagés.

---

(1) Courtépée, t. IV.

Digitized by Google

Mais Henri IV terrasse enfin la Ligue au glorieux combat de Fontaine-Française, et signe au château de Taisey, près Chalon, la paix avec Mayenne. La Ligue était, du reste, aux abois, « elle ne battait plus que d'une aile et « ressemblait, dit le Journal de l'Etoisle, à une vieille corneille déplumée. » Mayenne vaincu « avoit dû faire avec ses gens une traite de trente lieues, sans repaistre, n'y débrider et avoit été trente heures à cheval. »

La Fronde agita quelque peu Chalon, mais ces troubles sont sans grande importance. —

Au moment de la Révolution, Chalon pouvait être considéré comme l'une des plus jolies villes de province. Son commerce, facilité par la commode navigation de la Saône et par celle du canal du Centre, créé par les Etats de Bourgogne, en avait fait un entrepôt considérable; ses églises, ses nombreux monastères, richement dotés, ne manquaient pas d'une certaine beauté; de belles promenades l'entouraient complétement, et la ville était fière aussi du bel hôpital que la pieuse munificence du chancelier Rolin y avait élevé.

Dans cette heureuse ville vivait une population aux mœurs douces et d'un naturel plein de bonhomie, dans lequel l'observateur pouvait reconnaître celui du Burgonde qui avait mêlé son sang, au Ve siècle, au sang du Gallo-Romain primitif.

Saint-Julien de Balleure, dans ses Antiquités de Chalon, s'est plu à rendre un juste hommage à ces bonnes mœurs et à ce caractère aimant. « Chacun, a-t-il dit, assistoit dès le matin, aux prières publiques, et ne manquoit jamais les dimanches à la messe paroissiale ; les vieillards, aussi respectés qu'à Lacédémone, étoient les pères de la jeunesse qui les visitoit, les consultoit en tout; une femme qui eût fait tache à son honneur ne trouvoit plus de place

Digitized by Google

parmi les Dames honnêtes et estoit exclue de toute bonne compagnie. L'usure y étoit inconnue. Tous les Chalonnais se traitoient de cousins et la ville ne paraissoit qu'une famille.» — Mon affection pour mes compatriotes n'ira peut-être pas aussi loin — et je crois le tableau qu'en a fait le vénérable doyen de Chalon un peu flatté, car il avoue, quelques lignes plus loin, que dans cette heureuse ville « où tous se traitoient de cousins, » on comptoit *plus de 40 avocats et tant d'autres gens de plume qu'on les tient pour un tiers de la ville.* La Discorde et la Chicane avaient dû nécessairement brouiller parfois tous ces *bons cousins*...

Je ne dirai pas ce que la Révolution fit de Chalon. — Des ruines, hélas! elle ne sait faire que cela, — et plus d'une tête vertueuse tomba sous la hache du bourreau. Je me souviens encore des lugubres récits que, dans mon enfance, j'entendis faire par ma famille des horreurs de cette néfaste époque. Elle, aussi, fut obligée de fuir ou de se cacher dans l'armée, où l'honneur s'était réfugié sous le drapeau. Les églises et les monastères pillés et saccagés par les prétendus régénérateurs de la société, furent démolis pour la plupart, et les monuments des arts qui les ornaient ne trouvèrent pas grâce, non plus, devant ces modernes Vandales qui auraient encore aujourd'hui de nombreux imitateurs, s'il ne nous restait pas une ombre de loi et de pouvoir.

Tel était, en peu de mots, le passé de Chalon, et tels étaient aussi les monuments (1) que ce passé souvent trou-

---

(1) Voici la liste des principaux monuments de Chalon, en 1789.

1 La cathédrale, sous le vocable de Saint-Etienne jusqu'en 541, puis sous celui de Saint-Vincent, avec un double cloître.

2 L'abbaye de Saint-Pierre, bâtie vers 584, hors les murs, démolie en 1562, et rebâtie dans la ville en 1580.

Digitized by Google

blé, mais non sans gloire, avait légué aux temps modernes.

Divers auteurs ont écrit les annales de cette petite ville. — Je ne vous citerai que les meilleurs. Le savant Saint-Julien de Balleure, doyen de la cathédrale, a été, vers 1580, l'auteur d'un bon livre qui a pour titre « les Antiquitéz de Chalon. » Après lui, au XVIIe siècle, le P. Perry a donné l'Histoire de la ville de Chalon, mais qui n'est à vrai dire que celle de ses évêques. Enfin au XVIIIe siècle (1), Courtépée a consacré à Chalon et aux Chalonnais de nombreuses et bonnes pages dans sa « Description du Duché de Bourgogne. » Mais ces grandes œuvres sont loin d'être complètes et il restait bien des pages à y ajouter. Quant aux monuments de tous genres dont le sol chalonnais est comme couvert et sur lequel tant de peuples divers ont laissé l'empreinte de leurs pas, en le foulant,

---

3 L'abbaye de Lancharre.
4 Saint- Georges.
5 Saint-Jean-de-Maizel.
6 Sainte-Marie.
7 Saint-Laurent.
8 La Commanderie du Temple.
9 La Commanderie de Saint-Antoine.
10 Les Carmes.
11 Les Cordeliers.
12 Les Minimes.
13 Les Capucins.
14 Les Carmélites.
15 Les Jacobines.
16 Les Visitandines.
17 Le Chatelet.
18 L'Hôtel-de-Ville.
19 L'Hôpital.
20 La Charité.

(1) Il ne faut pas oublier non plus l'*Illustre Orbandale*, énorme compilation du P. Berthaud, en deux volumes in 4.

Digitized by Google

même trop souvent dans le sang, nul ne s'en était ému. Le temps (tempus edax), les rongeait et les pulvérisait ; l'oubli le plus profond les couvrait ; on pouvait presque dire le dédain. On avait songé, encore moins, à fouiller les profondeurs du sol, à l'interroger et à lui demander les secrets qu'il garde depuis si longtemps.

Mais alors, je vous l'ai déjà dit dans une précédente séance, il se rencontra un certain nombre d'hommes jeunes, érudits, animés du feu sacré qui enfante tant de belles choses. Réunis chez l'un d'eux, et comme attirés les uns vers les autres par un secret instinct, ils parlaient du passé de leur ville, avec ce saint amour qui nous anime au souvenir de la patrie qu'on aime, — et de l'oubli dans lequel on laissait ce glorieux passé. — On causait aussi des travaux auxquels des Sociétés savantes se livraient à *Autun, à Mâcon, à Dijon* et dans le reste de la province, pour raviver les souvenirs historiques qui se perdaient et pour conserver les monuments qui s'anéantissaient sous le poids du temps. On ne se quitta pas sans avoir fait le pacte d'une association laquelle se donna, dès sa constitution, la devise qui résume toute sa pensée : « *Servare, narrare, futuris prodesse.* »

Du nombre des fondateurs de cette Société (1) était

---

(1) Au moment de sa fondation, la Société se composa :
1 de M. Léopold Niepce, *président.*
2 M. de Cissey, *vice-président.*
3 M. l'abbé Cazet, *secrétaire-correspondant.*
4 M. Dardenne, *secrétaire-rapporteur.*
5 M. Marcel Canat de Chizy, *conservateur.*
6 M. Jules Chevrier, *trésorier.*
7 M. Henri Batault.
8 M. Adolphe Benoist.
9 M. Bessy-Journet.
10 M. Couturier.
11 M. Diard.

Digitized by Google

M. Jules Chevrier, qui aspire aujourd'hui à être aussi des vôtres, et dont les travaux lui ont valu un si juste renom dans le monde savant et artistique.

M. Chevrier était, alors, à la tête de l'une de ces grandes maisons de commerce qui, par leur loyauté et leur probité traditionnelle, comme par la haute intelligence de leurs chefs, ont su se faire une si juste réputation dans notre province et conquérir une grande fortune. M. Jules Chevrier joignait aussi à l'avantage d'une position opulente celui d'un goût inné pour l'art, dans la plus belle acception du mot, et d'une véritable passion pour l'archéologie. Chez lui, le négociant n'excluait pas l'artiste et le savant. — Quand il voyageait pour les affaires de sa grande maison, il avait dans sa poche deux calepins ; sur l'un il inscrivait ses affaires ; l'autre était rempli des plus beaux croquis faits cà et là, partout où son négoce l'appelait. Que de fois ne l'ai-je pas vu, au retour de ces tournées d'affaires, sortir de sa malle, avec les échantillons de ses commandes, les plus ravissants objets d'art glanés de cà et de là et qui forment, aujourd'hui, le splendide cabinet dont je vous parlerai plus loin.

La Société d'histoire et d'archéologie de Chalon eut donc la bonne fortune de compter dans ses rangs, dans la personne de M. Jules Chevrier, un membre dont le talent si varié ne put que, dès sa fondation, lui valoir un juste re-

---

12 M. L'abbé Dorey.
13 M. L'abbé Gaudillère.
14 M. de Lagenardière.
15 M. Charles de Maizières.
16 M. Des Marches.
17 M. Eugène Millard.
18 M. L'abbé Pequeuguot.
19 M. L'abbé Souaillard.

Digitized by Google

nom et recevoir aussi d'elle le plus utile concours pour ses belles publications. Dès l'année 1844, cette Société fit paraître un volume de ses *Mémoires*. Son début fut un succès. Aussi pardonnez-moi, Messieurs, de vous rappeler ici un souvenir personnel, celui de la satisfaction que j'éprouvai à la réception des témoignages de félicitations qui m'arrivèrent, alors, de toutes parts, pour mes collègues, dont l'affection m'avait placé à leur tête comme leur président, depuis 1844 jusqu'en 1851. Ce premier volume de *Mémoires* se composait d'un texte in-8 et d'un album in-folio de douze planches lithographiées ou gravées. Dans cette première œuvre se rencontre une remarquable notice de M. Jules Chevrier sur un vase bysantin trouvé par lui dans la Saône. Comme il le dit lui-même, « cette rivière a un heureux privilége, celui de conserver, au fond de ses eaux, des traces nombreuses et indestructibles de toutes les époques qui nous ont précédés. » En effet, on ne pourrait croire tout ce que, chaque jour, depuis plus de trente ans, on exhume de la Saône d'objets d'art du plus grand prix, et qui ont formé d'intéressants cabinets (1). Le vase découvert par M. Chevrier est du nombre des raretés précieuses en-

(1) Le lit de la Saône renferme aussi un grand nombre d'objets des temps préhistoriqnes, et ses berges ont été fouillées, ces années dernières, avec succès, par plusieurs savants. Voici entre autres ce que M. Legrand de Mercey a écrit sur ces berges : « Dans le limon ou lehm qui constitue les berges de la Saône, dans sa tranchée verticale, j'ai trouvé des traces du séjour des hommes qui, à cette époque, ne faisaient pas encore usage des métaux transformés. Depuis trois ans, les berges sont pour moi, à chaque excursion, comme une nouvelle page ouverte du même livre, et je n'ai jamais vu, dans la couche de terre où j'ai trouvé une quantité considérable de fragments de silex taillés intentionnellement, associés à des poteries brisées ou à des ossements d'animaux, le moindre objet qui m'ait révélé l'emploi du fer ou du bronze. (Matériaux d'arch. et d'hist.)

Digitized by Google

fouies dans les sables de cette rivière. Il ne s'est pas borné seulement à le reproduire, avec son habile crayon, si fin et si exact, mais il lui a consacré une savante description. Il a pensé, avec raison, que ce vase était du IVe ou du Ve siècle, où l'art de l'orfévrerie reçut une si grande impulsion et où l'on aimait à décorer les églises et les demeures particulières de vases d'or, d'argent et d'airain. Celui de M. Chevrier est orné d'incrustations de cuivre rouge et d'argent — ce qui se rencontre bien rarement dans les monuments de cette époque et dont si peu sont parvenus jusqu'à nous.

Depuis lors, Messieurs, chaque fois que la Société a publié un nouveau volume de ses *Mémoires*, on est toujours certain d'y trouver une notice de M. Chevrier, accompagnée de planches d'une rare exécution. Dans celui de 1850, il décrit de nombreux objets en bronze de l'époque romaine, découverts dans le Chalonnais et dont il est l'heureux propriétaire (1). Ce sont : 1° Un vase de bronze dont les anses sont ornées d'une tête de Pan, d'un travail admirablement fin, et de deux têtes de cigognes. Pétronne, on le sait, a appelé la cigogne *pietatis cultrix*, et M. Chevrier en a inféré que ce vase, qui a dû servir au culte de quelque divinité, est de l'époque du haut empire.

2° Un autre vase de bronze, également trouvé dans la Saône, orné aussi d'une tête de Pan et qui a la forme du præfericulum employé dans les cérémonies religieuses, — une tête d'aigle, un buste de Silène, un aigle perché sur une tête de bélier, un petit cheval de bronze, un Mercure, un simpulum, et deux splendides têtes d'aigle tenant un anneau mobile dans leur bec. Ce sont deux bouts de timon trouvés dans une forêt voisine de Chalon, que je

(1) Notice sur différents objets antiques trouvés dans la localité. « Chalon — Montalan. »

Digitized by Google

fus assez heureux d'acquérir pour le musée de Chalon.

Dans le tome III des Mémoires de la Société de Chalon, publié en 1857, M. Jules Chevrier décrit et reproduit, par le dessin, sur de nombreuses planches, — non plus des bronzes antiques, mais des monuments lapidaires romains. Non loin de Chalon, à l'extrémité de l'un de ses faubourgs (1), se trouve une modeste église. En reconstruisant son clocher, en 1829, on avait découvert divers monuments antiques, entre autres le magnifique Mercure gaulois qui a figuré si longtemps, dans le plus cruel abandon, sous les portiques de votre Palais des Arts. Le souvenir de ces découvertes s'était conservé dans ce village. Dès que M. Chevrier, qui a sans cesse l'oreille au guet, en vue de nouvelles explorations à faire dans l'intérêt de l'art, en eut connaissance, il ne dormit plus, jusqu'à ce que la Société eût décidé, sur ses vives instances, que de nouvelles recherches seraient entreprises. Il va sans dire qu'il se chargea d'y présider; et avec quelle auxiété il regardait donner chaque coup de pioche dans ce terrain qui formait un vaste polyandre romain! Les trouvailles furent nombreuses et heureuses. En peu de temps, surgirent du sol des couronnements de piédestaux, des autels votifs, des fûts de colonne, des tombeaux, des statues funéraires et des divinités païennes mutilées. C'est dans cet amas de débris qu'avait été trouvé, en 1829, le remarquable Mercure que possède le Musée de Lyon et dont j'ai déjà parlé.

N'attendez pas, Messieurs, que je vous décrive ici, un à un, chacun des objets d'art que M. Chevrier fut assez heureux de rencontrer dans cette fouille et qui proviennent, en grande partie, de monuments renversés, sans doute,

(1) Fouilles de Saint-Jean-des-Vignes, près Chalon-sur-Saône, en décembre 1855 et en février 1856. — Chalon. — Dejussieu. 1857.

Digitized by Google

pendant les invasions ou démolis quand le christianisme put, sans crainte des persécutions, ouvrir des temples au vrai Dieu. Qu'il me suffise de vous dire que M. Chevrier recueillit, entre autres, une statue funéraire, un peu plus petite que nature, tenant par une anse une sorte de petite cassette, *l'arca* ou *acerra*; — une statue d'Hercule, en ronde bosse, avec la massue et la dépouille du lion de Némée, — un buste en bas relief, sans aucun attribut, — une statue de Mercure (1), un ex-voto à Mercure, avec cette inscription gravée en beaux caractères de la meilleure époque et parfaitement conservés.

DEO MERCU.
RIO. T. FL.
HERMES
EX VOTO.

(Deo Mercurio Titus Flavius Hermes ex voto).

(1) M. Jules Chevrier a considéré ce Mercure comme le monument le plus intéressant découvert dans ces fouilles. « Quoique au premier abord, dit-il, cette statue ressemble beaucoup à celle qui a été trouvée au même lieu, en 1829, et que possède le musée de Lyon, elle en diffère assez sensiblement pour que nous ne la regardions pas comme une reproduction de ce beau monument. Le Mercure de Lyon a des formes beaucoup plus légères, plus fines et plus élégantes. Sa pose est plus dégagée; il a le pétase ailé sur la tête, son bras droit, couvert d'une draperie, s'appuie sur la tête d'un bouc qui est debout ; il n'a pas les deux autres attributs, le coq et la tortue. » A ces lignes j'ajouterai aussi ce que M. Canat de Chizy a dit de ces deux statues: «Je ne doute pas que ces deux statues ne soient une double représentation d'un type préconçu, consacré probablement dans une idole principale qui leur servit de modèle, et dont le culte était établi au lieu même où elles furent découvertes. » M. Comarmond a été tenté de reconnaître dans le Mercure, trouvé en 1829, l'œuvre d'un artiste grec. — M. Comarmond l'a décrit, dans sa *Description du musée lapidaire de Lyon*, p. 282. MM. de Boissieu et Greppo en ont donné une gravure avec la description qu'ils en ont faite.

Digitized by Google

Par une gracieuse attention, M. Jules Chevrier n'a pas donné, dans sa notice sur ces fouilles et ces importantes découvertes, son appréciation sur cette inscription. Il en a laissé le soin à son collègue M. Marcel Canat de Chizy, lequel, à ce même moment, écrivait le beau travail dont je vous ai déjà parlé, sur les *inscriptions gallo-romaines du Chalonnais*. Voici, en passant, ce que cet érudit a avancé sur cette inscription qu'il a reproduite d'une manière différente. — Cela touche à l'histoire de Lyon. Vous serez heureux, à ce titre, que je fasse un emprunt à M. Canat de Chizy :

DEO MERCURI
O. T. F. HERMES
EX VOTO.

Ce nom d'Hermès, dit-il, se donnait surtout aux affranchis. Il n'est pas rare, mais les nombreuses inscriptions où il figure se rapportent évidemment à des personnages différents. Le prénom de *Titus Flavius* ne permet pas de douter qu'*Hermès* ne fût un affranchi d'un *Auguste* de la famille *Flavia*, de *Titus* probablement; car l'autel de la Paix qui donne la liste des affranchis de la maison de *Vespasien*, ne le mentionne pas. Sur cette liste, on voit figurer un *Aufidius Hermès* ; or, une *Aufidia*, sa fille peut-être, est nommée dans une double inscription trouvée à Rome, gravée en son honneur par *Titus Clodius Hermès*, son tuteur, et *Titus Flavius Hermès* qui se qualifie son ami. Cette union des deux familles *Hermès* et *Aufidia* est d'autant plus digne de remarque, qu'on les trouve toutes les deux à Lyon, sur des monuments authentiques. Je vois là une forte présomption de croire que le *T. F. Hermès* de notre inscription a une parenté avec ceux que mentionnent d'autres inscriptions trouvées en Italie.

Je ne doute pas que le *T. F. Hermès* de Chalon ne soit

Digitized by Google

le même que celui dont le nom reparaît deux fois dans les inscriptions de Lyon. Avant que d'arriver aux emplois, *Hermès*, ambitieux comme un affranchi, dut faire des vœux et des sacrifices aux dieux pour obtenir une fortune meilleure ; or, son nom devait lui inspirer une dévotion particulière à Mercure, et c'est pour cela, je pense, qu'il envoya consacrer à ce dieu, dans un lieu où son culte était célèbre, cet autel votif où le nom du dédicateur n'est pas accompagné de ces qualifications honorifiques dont les anciens aimaient tant à faire parade. Il fut exaucé, sans doute, car les deux inscriptions qui suivent nous le représentent exerçant l'augustalité à Lyon, où il termina ses jours :

D. M.
T. FLAVI HERMETIS
|IIII| VIR, ANG. LUG.
T. ROMANUS
EPICTETUS ET
FLAVIA MELITINE
PATRONO,
OPTIMO ET
FILI EORUM
POSUERUNT.

.... ETI |IIII| VIR. AUG.
.... TON. FL. HERMETIS
.... HERES CUM SEZE
.... NENDUM. CURAVER.

On voit par ces titres, dit enfin M. Canat de Chizy, qu'arrivé aux honneurs, *T. Fl. Hermès* avait cessé de se qualifier d'affranchi d'Auguste, et que, revêtu de la charge de Sevir augustal (1), il devint patron à son tour, et laissa en mourant des clients qui ne négligèrent pas sa mémoire.

(1) Il a été rencontré non loin de Chalon, sur le territoire de Saint-Loup de Varennes, au bord de l'ancienne grande voie romaine tracée par Agrippa, un tombeau complet d'un sextumvir augustal de Lyon, dont MM. de Boissieu et Canat de Chizy ont donné l'inscription ; elle est ainsi conçue :

Digitized by Google

Comme vous le voyez, Messieurs, par ce passage, la découverte de l'ex-voto chalonnais, par M. Jules Chevrier, est aussi une bonne fortune pour l'épigraphie et l'histoire lyonnaise. — Elle donne une indication de plus sur ce sextumvir augustal que vous ne connaissiez qu'après son avènement aux fonctions sacrées d'augustal. C'est ainsi que tout se lie et se complète dans l'histoire.

A peine ces fouilles étaient-elles terminées, que M. Jules Chevrier a la bonne fortune d'apprendre, qu'en 1856, des ouvriers, en creusant une cave dans un quartier de la ville, appelé la Colombière, venaient de découvrir un groupe antique, en pierre blanche, représentant un combattant terrassé par un lion. Ce fut fête pour lui de l'exhumer, et de le décrire avec sa science d'archéologue toujours si sûre dans ses appréciations (1).

« Si la *rareté* d'un monument de l'antiquité, dit-il, devait être le principal mérite de ce groupe, il aurait à coup sûr le premier rang dans les plus grands musées de l'Europe, car le seul qui puisse lui être comparé est le gladia-

---

ET MEMORIÆ ÆTERNÆ
PISONIUS ASCLEPIODOTUS UNGENTA.
RIUS |IIII| VIR AUG. C. C. C. LUG. VIVUS SIBI POSU
IT ET SEVERIÆ SEVERA CONJUGI KARISSI.
MÆ CUM QUEM VIVET ANNIS XXXV SINE
ULLA ANIMI LÆSIONE VICTURI QUAM
DIU DEUS DEDERIT PONENDUM CURA
VERUNT ET SUB ASCIA DEDICAVERUNT.

J'ai été assez heureux de pouvoir acquérir ce monument pour la Société d'archéologie de Chalon et de le placer dans le musée lapidaire de la ville.

(1) Groupe antique représentant un gladiateur terrassé par un lion, trouvé en septembre 1856, à Chalon-sur-Saône. Chalon — Dejussieu, 1859. Photographié par M. Loydreau

Digitized by Google

teur bestiaire de la collection Giustiani et dont M. de Clarac semble avoir perdu la trace; mais, ajoute M. Chevrier, il est juste de ne pas se laisser aller à une trop aveugle admiration pour toutes les productions de l'antiquité, et nous devons dire que notre groupe, au point de vue de l'art, est une œuvre médiocre. Il a bien un certain caractère de grandeur, mais l'exécution en est lourde et grossière, la composition maladroite et ignorante. »

Toutefois, ce groupe est digne d'intérêt, puisqu'il représente un épisode des Jeux de l'Amphithéâtre, si rarement reproduits par la statuaire, et donne les plus curieux détails sur la riche armure dont étaient couverts les acteurs de ces lugubres spectacles créés pour amuser un peuple corrompu et blasé et qui demandait à ses empereurs *panem et circenses*. Je voudrais pouvoir ici vous donner les intéressantes lignes que M. Chevrier a consacrées à la description de cette armure si rarement reproduite par la plastique, mais l'espace me manque ; j'ajoute seulement que M. Chevrier croit que ce *Mirmillon* est un Gaulois, un Eduen, que le groupe a pu être placé à Chalon comme ornement dans une villa, ou sur un tombeau, comme un monument commémoratif d'un fait, pour perpétuer le souvenir d'une lutte soutenue victorieusement, et qu'il date des derniers temps de l'Empire, de la fin du IVe siècle.

M. Jules Chevrier est infatigable. L'art c'est sa vie. Délivré désormais des labeurs de sa maison de commerce, il se consacre exclusivement au culte du beau sous toutes les formes.

Chercheur intrépide, il fouille partout dans la Saône, dans le sol de nos plaines et de nos montagnes et même dans les plus obscurs greniers, et il rapporte toujours quelque précieuse trouvaille. C'est ainsi qu'en 1861, je le surprends dans le galetas poudreux d'une maison devenue la

Digitized by Google

propriété du marquis d'Ivry. Cette maison avait appartenu à un membre de ma famille, dont le nom a été retenu, avec reconnaissance, par le monde savant et auquel la ville de Chalon veut élever, en ce moment, une statue pour perpétuer le souvenir de sa mémoire et de sa grande découverte. Il se nomme Nicéphore Niepce (1). Je ne vous parlerai pas de ses travaux, vous les connaissez tous. Daguerre, son collaborateur, sur la fin de ses jours, a voulu s'attribuer le mérite de son invention; — mais M. Chevreuil, de l'Institut, vous le savez, a fait justice dans un célèbre mémoire, lu à l'Académie, de cette usurpation. Mais qu'exhumait donc M. Jules Chevrier de ce grenier? Je lui laisse le soin de vous le dire lui-même : « J'étais à fureter dans le bric à brac du grenier de cette maison, quand je fus vivement frappé à la vue de quelques instruments de chimie et de photographie. Antiquaire et artiste, je ne pouvais méconnaître ces restes précieux menacés d'une destruction prochaine. Tous ces instruments étaient ceux dont Nicéphore Niepce s'était servi pour ses premiers travaux. J'obtins facilement de la courtoisie du propriétaire l'aban-

---

(1) Note à propos de J. Nicéphore Niepce et du Dépôt de ses instruments et de ses premières épreuves dans le musée de Chalon-sur-Saône.— Chalon — Dejussieu, 1861.

Toutefois, ce n'est pas dans cette maison, qui est située au village de *Lux*, près Chalon-sur-Saône, que Nicéphore Niepce fit la découverte de l'héliographie, — cette maison appartenait à Isidore Niepce fils unique de Nicéphore. Ce dernier habitait au Gras, hameau de Saint-Loup de Varennes, et un propriétaire voisin, M. le docteur Lépine, pour perpétuer le souvenir de Nicéphore et de son invention, y a fait placer une grande inscription, qu'on peut lire depuis le chemin de fer qui traverse la propriété. Ce n'est qu'après le décès de son père qu'Isidore transporta du Gras à Lux les instruments que M. Chevrier y a découverts et qui sont aujourd'hui au musée de Chalon.

Digitized by Google

don de ces objets au profit du musée de Chalon. Ces objets consistaient en plusieurs chambres noires, au nombre de cinq ou six, de différentes dimensions, toutes assez simplement construites. L'une d'elles offre cette particularité qu'elle est munie sur chacune de ses faces latérales d'un assez large trou fermé par un bouchon de liége ; c'est par ce trou que Nicéphore cherchait à suivre la marche de ses opérations.

« En considérant cette disposition toute naïve, propre seulement à entraver l'action de la lumière, je songeais, avec un serrement de cœur invincible, aux mille difficultés, sans cesse renaissantes, que les tâtonnements de l'auteur ont dû soulever pendant tout le cours de ces longues années de recherches. C'étaient aussi des cornues et des éprouvettes de chimiste, une presse d'imprimeur, des plaques de verre superposées à des clichés et des plaques d'étain (1) gravées héliographiquement par Nicéphore, représentant l'une un paysage et l'autre, c'est la plus belle, un Christ portant sa croix; et enfin une plaque de cuivre argentée recouverte d'une image photographique directe, dans le genre des plaques daguerriennes (2). C'est la reproduction d'une estampe assez faible de ton. Ce résultat a été obtenu avant

---

(1) En 1876, M. Jules Chevrier a acquis aussi, pour le musée de Chalon, un essai photographique sur plaque de cuivre argenté, fait en 1829 par Nicéphore Niepce, — et une autre épreuve photographique sur cuivre argenté, représentant une vue des quais de Paris. En achetant ces objets, M. J. Chevrier a eu pour but, comme il l'a dit lui-même, de recueillir tout ce qui se rattache aux tâtonnements de cette admirable invention que le monde doit à notre compatriote. (Rapport de 1876.)

(2) Je possède la première gravure héliographique, sur étain, faite en 1827 par Nicéphore Niepce. Elle représente une mansarde dans laquelle une jeune fille endormie sur son ouvrage est assise près d'une fenêtre, à côté d'une grande table; un petit chien est à ses pieds et la regarde. Cette gravure, qui est encore loin de la per-

Digitized by Google

l'association de 1830 avec Daguerre, et il constitue un titre précieux pour constater les recherches de l'auteur dans un ordre de procédés qui ont été développés plus tard par Daguerre.

« Enfin, ajoute avec raison M. Jules Chevrier, je crois qu'on me saura gré d'avoir réuni ces pièces intéressantes pour les conserver comme un témoignage précieux de la date d'une des plus grandes inventions modernes ; pour en conserver les premiers spécimens et pour montrer aux yeux de tous le nom du premier inventeur de la photographie. J'ai pour tous ces témoins des premières recherches de notre compatriote autant d'estime que je pourrais en avoir pour les premiers engins ou les premières pages de Guttemberg, autant que pour les premières planches et les premières épreuves de Maso-Finiguerra. L'invention de Niepce est la digne sœur de ces deux jumelles, l'Imprimerie et la Gravure, car nous retrouvons dans l'œuvre de Nicéphore un peu du génie de ces deux inventions.

« Pouvons-nous terminer cette notice sans déplorer le sort malheureux de Niepce ?

« Enlevé prématurément par la mort, il ne lui fut pas donné de jouir du succès de sa découverte ; il eut cela de commun avec presque tous les auteurs des grandes inventions ; mais, chose plus triste encore à dire, son nom est resté longtemps dans la pénombre du second plan par la substitution fatale du nom de son associé ; associé auquel il

---

fection qu'Abel Niepce de Saint-Victor a su apporter à l'héliographie, a été donnée par Nicéphore Niepce à mon père, de qui je la tiens.

Mon grand-oncle poursuivit surtout l'idée de la gravure sur métal par la lumière. Cette pensée lui fut inspirée à Londres, où il voyait souvent l'un des plus célèbres graveurs anglais entailler péniblement avec un burin ses planches de cuivre, et il crut qu'il parviendrait un jour à faire du soleil un meilleur graveur que l'homme.

Digitized by Google

revient sans doute une juste part de célébrité pour les perfectionnements qu'il apporta dans cette œuvre ; mais ce nom n'est pas celui de l'inventeur; il suffit, pour en avoir la preuve, de rappeler l'acte de société signé par Niepce et Daguerre, à la date du 14 décembre 1829 et enregistré.

« Daguerre ne fut inventeur qu'à la manière d'Améric-Vespuce. Espérons qu'un jour il nous sera possible de réparer cette injustice par une éclatante manifestation. Nous obtiendrons ce que nous avons jusqu'à ce jour vainement poursuivi, l'érection d'une statue en pied sur une de nos places publiques. »

LÉOPOLD NIEPCE.

(A suivre.)

Digitized by Google

FAMILLES LYONNAISES

LE CLOS CHAMPAVERT ET LES MAZUYER

On a affiché au commencement du mois de mars la vente du clos Champavert, rue de la Tourette et boulevard de la Croix-Rousse. Le vrai et ancien nom de cette propriété était celui de la Tourette, affecté à la rue sur laquelle il prend son entrée. Il appartenait, en 1631, à Alexandre Mazuyer, trésorier de France au bureau des finances de Lyon, qui en était seigneur. Un beau et curieux portail de cette époque, portant sur le fronton ses armes sculptées avec une certaine recherche, et orné de deux colonnes de granit rose que nous croyons antiques, sépare la cour du jardin. Il a été gravé, il y a quelques années, par M. Tournier et publié par la maison Giraud. Il serait à désirer qu'il fût conservé comme monument de l'art lyonnais à cette époque.

Jean Mazuyer, fils d'Alexandre, trésorier de France en 1657, reçut en dot cette maison et fonds en dépendant. Il n'eut qu'un fils, mort sans postérité, et une fille qui épousa Honoré Parfait, lequel fut père de Marie Parfait, mariée à Pierre Favier dont les enfants prétèrent *foy* et *hommage* pour ladite maison de la Tourette en février 1733.

Digitized by Google

D'une autre branche descendait Mlle Mazuyer, morte à Lyon en 1868, fondatrice, avec Mme Garnier, de l'Œuvre des Infirmes de Sainte-Elisabeth. Cette famille est représentée aujourd'hui par M. Mazuyer, habitant aux environs de Bayonne.

Antérieurement à *AlexandreMazuyer*, lequel avait épousé, le 17 décembre 1731, à Lyon, Antoinette Charrier de La Barge, fille *d'Antoine Charrier*, trésorier de France et de *Jeanne Dugué de Bagnols*, je trouve un grand nombre de personnages du même nom et dans des conditions diverses, que je ne peux relier avec certitude ; faute de titres précis je me bornerai à les citer.

Dans les Mémoires *d'Aubret* sur la Dombes, on trouve *Bernard Mazuyer*, non noble, qui vers 1272 possédait la moitié du mas de *Valmondest* en fief libre, et *Antoine Mazuyer* dit *Pacalier*, qui tenait le greffe des causes pies en Beaujolais, en 1461.

Dans les actes consulaires du 11 mars 1556, *Jean Mazuyer*, marchand de Langres, ayant acquis 400 ânées de blé, demande au consulat l'envoi de 2.500 livres.

Bertrand Mazuyer épousa, en 1563, *Dauphine Charrier*, fille de Jacques *Charrier de la Varenne* et de Claire *Minard*, fille elle-même de Antoine Minard, président au parlement de Paris, assassiné par les Huguenots, le 12 décembre 1559.

Crespin Mazuyer, seigneur de Tollo, maître des eaux et forêts de Dombes, en 1587, président en l'élection et échevin de Villefranche, en 1595.

Claude Mazuyer, trésorier de France en 1596, receveur général des finances et conseiller de la monnaie du prince de Dombes.

Ier degré. Noble Jean Mazuyer l'aîné, seigneur de la Tourette épousa Marie *Meygret* d'une famille de Lyon

Digitized by Google

remontant à Jean Meygret, anoblie en 1388 (Pernetti). Un terrier de son fils Alexandre pour les terres de Pole mieux, dressé en 1647 par Viricel, notaire, porte en tête ses armes écartelées de celles de Meygret. Ce Jean Mazuyer reçu secrétaire du roi le 18 mars 1639, résigna son office au mois d'octobre 1659 et par cet exercice de vingt ans transmit la noblesse à sa postérité (Tessereau.)

Un autre Jean Mazuyer, secrétaire du roi, recteur de l'hôtel Dieu de Lyon en 1641, avait épousé Suzanne *Boujard* en faveur de laquelle le fief du Boujard en Dombes fut érigé, le 25 septembre 1658.

On trouve encore Jean qui continua la lignée, fils d'Alexandre, et d'Antoinette Charrier, ou peut-être du précédent, ainsi que son frère Antoine *Mazuyer* seigneur de la Collonge, né à Lyon, lequel eut deux fils :

I° Alexandre de Mazuyer, capitaine de cavalerie du régiment de Duras, qui se retira du service en 1695, pour cause de blessures.

2° Antoine Mazuyer, anobli pour services militaires en 1697, mais avec des armoiries différentes (Registres, des trésoriers de France, archives départementales.)

II. Jean Mazuyer, seigneur de la Tourette (ceci est douteux) fut père de Jacques .

III. Jacques Mazuyer, né à Montbrison, en 1654, juge châtelain de Lavieu, épousa, en 1687, Marie Merlin, fille de Jean, avocat en parlement, et de Marianne Terray, père de :

IV. Jacques Mazuyer, né à Montbrison, conseiller au bailliage du Forez, qui épousa, en 1737, Françoise Gabrion de l'Argentière, dont il eut entre autres enfants :

V. Pierre Estienne Mazuyer, né à Montbrison en 1751,

Digitized by Google

marié, en 1794, à Jeanne-Claudine-Félicité de Regnauld de Bellescize, dont il eut :

1° Claude-Espérance qui suit ;

2° Françoise-Alix-Félicité, morte en 1868, dont nous avons parlé;

3° Félix-Reine, inspecteur des postes, mort à Auch en 1856, tige d'une autre branche, représentée par son fils Pierre Mazuyer à Angers.

VI. Claude-Espérance Mazuyer, né à Lyon en 1795, épousa, en 1817, Delphine-Louise de Lestang de Fins. Son fils Léonce Mazuyer, ancien consul de France à Ancône, a épousé, en 1847, Marguerite, fille du comte d'Argout dont il a une fille mariée, en 1868, au comte de Lyonne. Il réside aux environs de Bayonne.

E. M. de V.

Digitized by Google

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

ET

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite et fin)

II. Les Médailles. — On ne peut quitter le salon de peinture, sans visiter l'exposition des médailles.

Ici, il est vrai, le visiteur sera moins retenu par la perfection artistique que par l'intérêt historique que présentent à la fois une série de médaillons à l'effigie de nos anciens échevins lyonnais et une collection assez complète de jetons consulaires. Cette collection, qui sera reproduite dans un travail d'ensemble, que prépare un

Digitized by Google

membre de la Société littéraire, M. Charvet, peut fournir, en effet, à l'armorial de notre province, plus d'un blason inédit ou quelque variante encore inconnue.

Une vitrine entière, renfermant un certain nombre de médailles de diverses natures, fournies par M. Récamier, mérite surtout l'attention de quiconque s'intéresse à l'histoire de notre cité.

Dans cette collection, signalons d'abord deux médaillons. Le premier représente le portrait du chanoine de Castellas, le dernier des doyens du Chapitre de Saint-Jean, et député du clergé aux Etats généraux de 1789. Ce travail, en terre cuite, qu'on dirait fait d'hier, tant il est bien conservé, a été exécuté avec une finesse et une habileté remarquables. Le second, en argent, nous rappelle les traits de François de Mandelot, gouverneur de Lyon, de 1571 à 1588, qui joua un si grand rôle dans notre province, à l'époque des guerres religieuses de la fin du XVIe siècle.

Pourtant ce ne sont pas ces deux œuvres d'art qui nous ont retenu devant cette vitrine, qui renferme encore bien d'autres objets dignes d'être signalés. C'est la collection, plus modeste en apparence, des médailles romaines provenant de l'atelier monétaire de Lyon.

Sans doute, rien à première vue ne nous révèle l'intérêt que présentent ces monnaies, si semblables, pour l'observateur inattentif, aux monnaies assez nombreuses que la civilisation romaine a laissées dans nos contrées. Cependant c'est grâce à cette série de médailles qu'il va être possible de combler une lacune importante dans l'histoire du Lyon antique.

On oublie trop généralement l'importance de notre ville au temps de la domination romaine. Non-seulement la colonie de Plancus fut la capitale de la Gaule cel-

Digitized by Google

tique, mais il arriva même un jour qu'elle devint, en fait, celle de l'empire romain. Ainsi, en l'année 738 de Rome, qui correspond à l'an 16 avant Jésus-Christ, l'empereur Auguste vint s'établir à Lyon pendant près de trois années. Quel motif fit abandonner, si longtemps, à ce prince, la ville de Rome ? Il serait trop long de l'expliquer ici, et, d'ailleurs, les historiens sont loin d'être d'accord sur ce point. Mais on comprend aisément combien d'avantages ce long séjour valut à notre ville. La nouvelle cité eut, comme Rome, ses temples, ses théâtres et ses arènes. Ses aqueducs égalèrent par leur majesté ceux de la ville éternelle et ses palais virent naître les fils des Césars. Auguste ne se borna pas à embellir notre ville ; il donna son nom à la nouvelle colonie, qui s'appela dès lors *Augusta* ; il la combla de faveurs dans l'ordre politique ; il y établit enfin un atelier monétaire.

Telle est l'origine du grand nombre de médailles de ce prince, frappées à Lyon, et dont la plupart représentent, au revers, l'image du célèbre autel d'Auguste. Après lui, cet atelier monétaire subsista pendant tout le temps de la domination romaine, et M. Récamier est parvenu, à force d'études et d'observations, à définir, d'une manière très-précise, le caractère des médailles frappées à Lyon sous les divers empereurs. Le résultat de ces observations forme l'objet d'un travail important et du plus grand intérêt, que l'auteur se propose de publier prochainement, et qui formera un chapitre encore inédit de l'histoire de notre ville.

III. Les Antiques. — En sortant de l'exposition des tableaux, le visiteur rencontre, dans le couloir du premier étage, deux statues antiques qui appellent justement son attention.

Digitized by Google

La première est un marbre gallo-romain, représentant la statue mutilée d'Hygie, que les Grecs honoraient comme la déesse de la santé. Mais quoique cette statue soit d'un bon style, elle souffre du voisinage du magnifique torse en marbre, représentant une femme accroupie. C'est là, en effet, une œuvre d'art d'une valeur peu commune et qui appartient évidemment à la statuaire grecque. On ne saurait porter plus loin la perfection du modelé. Quiconque a vu, à Rome, au musée du Capitole, la *Vénus sortant du bain*, a dû être frappé de la ressemblance des deux statues; c'est la même attitude, le même mouvement. Toutes deux appartiennent à la même école de sculpture. Mais l'ampleur des formes nous révèle bien vite que nous ne sommes pas ici en présence de la déesse de la beauté. C'est une femme d'un âge mur, une mère, qui formait avec ses deux enfants un groupe entier, ce que nous apprend notamment une main enfantine demeurée attachée à l'épaule de la statue principale. Cette œuvre d'art si remarquable représente, en effet, *Latone lavant ses enfants dans le Xanthe*. Découverte depuis quelques années déjà, à Sainte-Colombe, sur l'emplacement de l'ancien palais du *Miroir*, elle vient nous révéler, une fois de plus, le luxe et la magnificence des monuments de la ville de Vienne, dont Sainte-Colombe n'était qu'un faubourg à l'époque de la domination romaine.

L'histoire est muette sur ce palais du Miroir, dont les ruines ont livré déjà un si grand nombre de richesses artistiques. Mais ces découvertes nous font demander involontairement comment il se fait que la ville de Vienne soit si riche en statues de marbre, d'un travail si parfait, tandis que Lyon, qui possède la collection épigraphique la plus complète de la France entière, a

Digitized by Google

conservé si peu d'œuvres remarquables de sculpture? A-t-on jamais découvert, dans notre ville, des statues comparables aux *Deux Enfants à l'oiseau*, à la *Tête du Faune*, à la *Levrette couchée*, et enfin à cette *Latone* qu'il nous est permis d'admirer à l'Exposition rétrospective? Faut-il attribuer cette disparition complète des œuvres de sculpture dans notre ville au terrible incendie rapporté par Sénèque ou à la destruction de tous nos monuments accomplie par Septime-Sévère, après la défaite d'Albin? Cela est probable, car l'invasion des peuples barbares n'a pas dû plus épargner la ville de Vienne que celle de Lyon.

Quoi qu'il en soit, cette différence entre les deux cités voisines, qui atteignirent l'une et l'autre un haut degré de splendeur, n'en est pas moins un fait à noter, et la beauté de ce morceau de sculpture nous fait désirer vivement que notre administration municipale se décide à en faire l'acquisition, puisqu'il viendrait combler un vide dans notre musée des antiques.

IV. Les Meubles. — Les meubles forment la collection assurément la plus complète et peut-être la plus riche de l'Exposition rétrospective. Vieux bahuts, chaires abbatiales ou seigneuriales, buffets ornés de bustes en gaines et de cariatides, armoires de la Renaissance, lits à colonnes, meubles de Boule, tables à éventail, meubles de toute sorte, en chêne sculpté, en ébène ou en marqueterie, tout est là, et il serait facile de reconstituer, en un instant, l'intérieur complet d'une maison princière du XVIe siècle, avec tout ce que nous avons là sous les yeux.

L'époque de la Renaissance a été, en effet, la plus prospère pour le meuble. L'industrie de l'ébénisterie

Digitized by Google

s'est élevée alors parfois jusqu'à la hauteur du grand art, guidée qu'elle a été souvent par des artistes de génie.

Aussi cette exposition a-t-elle été une révélation pour le plus grand nombre. Qui se serait douté, il y a quelques mois à peine, que Lyon possédât de pareilles richesses? Et celles qu'on a pu réunir au Palais du Commerce ne nous font-elles pas soupçonner encore l'existence de bien d'autres œuvres d'art, demeurées inconnues dans les cabinets de plus d'un collectionneur de notre ville?

Mais ce que nous révèle surtout cette exposition du vieux mobilier des siècles passés, c'est l'existence d'une école d'ébénisterie lyonnaise au XVIe siècle. Sans doute quelques amateurs pouvaient ne point l'ignorer, mais c'était le petit nombre. D'ailleurs, jusqu'à ce jour, eût-il été possible d'apprécier les caractères de cette école au moyen d'observations isolées? Or, jamais occasion plus favorable n'a été fournie aux connaisseurs pour étudier les œuvres d'une école qui eut certainement une prospérité bien grande, si l'on en juge par le nombre des œuvres remarquables qu'elle nous a laissées.

D'ailleurs cette prospérité s'explique aisément. En même temps qu'il fut une époque véritablement artistique, le XVIe siècle fut aussi l'âge d'or du commerce lyonnais. La découverte du Nouveau-Monde venait de donner aux affaires commerciales un essor inconnu jusqu'alors. Chassés de leur pays par les guerres civiles, les banquiers italiens s'étaient réfugiés à Lyon, où ils avaient apporté, avec leurs capitaux, la science financière qui en décuple les produits. En un mot, le XVIe siècle fut l'époque des fortunes rapides et prodigieuses, dont le nom des Gadagne est demeuré la personnifica-

Digitized by Google

tion jusque dans la légende populaire. De là un luxe prodigieux, dont le mobilier, conservé jusqu'à nos jours, vient nous donner aujourd'hui une idée saisissante.

Quant à notre école lyonnaise, elle se distingue par le goût parfait de l'ensemble, l'habileté du dessin, la sobriété des détails, le fini des sculptures en bas-relief des vantaux et des cariatides qui ornent généralement les buffets et les armoires de cette époque. Tout en s'inspirant de l'art italien, nos artistes lyonnais semblent avoir évité avec soin de copier cette exubérance d'ornements d'un goût douteux, qui caractérise trop souvent l'ébénisterie italienne. Encore moins ont-ils imité les formes parfois étranges des œuvres allemandes de la même époque.

Nos ébénistes contemporains feront bien, assurément, d'étudier ces œuvres de leurs devanciers. On ne peut guère faire mieux, et cela ne saurait nous surprendre quand on saura que souvent le dessin de ces meubles fut fourni aux ouvriers sur bois du XVIe et du XVIIe siècle, par des artistes éminents, parmi lesquels il me suffira de citer notre célèbre architecte, Ducerceau.

V. La Céramique. — Des meubles à l'examen des produits de l'art céramique, la transition est toute naturelle. Ces produits qui s'étalaient autrefois dans les vieux dressoirs de chêne sculpté, ne formaient-ils pas le complément du mobilier de nos pères ?

Aujourd'hui, après une indifférence qui n'a duré guère plus d'un demi-siècle, nos vieilles faïences ont repris une faveur qu'elles méritaient à juste titre. Tous nos amateurs possèdent quelques objets de cette branche de l'industrie française, qui compta certainement de longs jours de succès et de prospérité véritables. C'est

Digitized by Google

ainsi que se sont formées des collections de la plus grande richesse et que nous pouvons admirer au Palais du Commerce les produits des fabriques les plus diverses.

Toutes les écoles sont représentées dans cette section de l'exposition. Porcelaines de la Chine et du Japon, faïences de la Perse, de l'Asie mineure et de l'île de Rhodes, faïences hispano-moresques, produits de l'école italienne du XVIe siècle, porcelaines et biscuits de Sèvres, vieux Saxe, vases et plats de toutes formes de nos anciennes écoles françaises, si riches, si variées, et parmi lesquelles les trois villes de Rouen, de Nevers et de Moustiers tiennent le premier rang.

La fabrique de Rouen surtout, dont la prospérité se maintint pendant un siècle et demi, est véritablement notre école nationale, puisqu'elle ne procède d'aucune école étrangère. Aussi ses produits n'ont-ils pas cessé d'obtenir la préférence des connaisseurs. De cette école on pourrait citer à l'exposition plusieurs objets vraiment remarquables, entre autres un grand plat polychrome, orné de médaillons encadrés de figures représentant les quatre saisons (1291).

De l'école de Moustiers, nous avons ausssi remarqué un grand plat ovale, orné d'un portrait de Louis XVI enfant (1286), ainsi qu'un autre plat de même forme, à bords découpés, et ornés de dessins dus au crayon de Bérain, l'habile dessinateur de Louis XIV, qui a fourni à la fabrique de Moustiers tant de sujets gracieux, reproduits sur l'émail avec une finesse remarquable (1314).

Cette école de Moustiers, aux couleurs bleues, si douces au regard, nous intéresse à plus d'un titre. C'est à elle, en effet, que se rattache celle de nos fabriques lyonnaises, dont nous voyons plusieurs produits remarquables à l'exposition rétrospective. En 1733, un fabricant

Digitized by Google

de faïence de Marseille, nommé Joseph Combe, lequel était originaire de Moustiers, vint apporter dans notre ville une industrie qui avait cessé d'y exister depuis de longues années. Après des débuts laborieux, cette manufacture, que subventionna à plusieurs reprises le Consulat lyonnais, eut ses jours de prospérité. Pendant son existence, qui dura plus de trente années, elle a pu ainsi nous laisser bon nombre de produits estimés des connaisseurs. Et telle est l'origine des objets du style de Moustiers, fabriqués dans notre ville, que nous retrouvons au Palais du Commerce.

Il est vrai que longtemps auparavant, et à deux reprises, en 1556 et en 1574, l'industrie de la céramique avait déjà pénétré à Lyon, avec des ouvriers venus de l'Italie ; mais de ces deux premières manufactures, ayant existé dans notre ville, nous n'avons retrouvé aucun produit, à l'Exposition rétrospective.

Peut-être eût-on bien fait pourtant de réunir quelques objets provenant de notre industrie du XVIe siècle. Les observations, qu'ils eussent permis de faire, auraient puissamment aidé à déterminer, dans un travail d'ensemble, les caractères de nos diverses fabriques locales et à compléter ainsi l'histoire de la céramique lyonnaise, dont nous ne possédons que quelques chapitres (1).

VI. — Les Livres. On peut faire l'étude la plus fructueuse et la plus complète des premiers essais et des progrès de l'imprimerie, en parcourant la section de l'Exposition réservée aux livres et aux manuscrits.

Après avoir admiré un certain nombre de manuscrits

(1) Voyez notamment *Revue du Lyonnais* (2e série). T. XXX, p. 310 et T. XXXI, p. 258 et 277.

Digitized by Google

ornés de fines et riches miniatures, ainsi qu'une collection de belles reliures du XVIe et du XVIIe siècle, parmi lesquelles on aime à retrouver un exemplaire de Grolier, avec la devise célèbre : *Grolierii et amicorum* (n° 882), on s'arrête avec plaisir devant les vitrines qui renferment, avec un choix de reliures du XVIIIe siècle, les éditions lyonnaises des XVe et XVIe siècles, dont l'exécution si parfaite nous révèle, mieux que tous les dictionnaires biographiques, le mérite des œuvres des Roville, des Gryphe, des Jean de Tournes, ces artistes de génie qui avaient donné à l'imprimerie lyonnaise une renommée qu'elle n'a pu reconquérir que de nos jours. Mais ce qui nous retient par-dessus tout, ce sont quelques incunables de la plus grande rareté, exposés par notre bibliophile lyonnais, M. Renard, qui a fourni, à lui seul, presque tous les ouvrages que renferme cette section de l'Exposition.

De ces premiers produits de l'imprimerie, je signalerai seulement deux volumes ; mais ces deux volumes ont à eux seuls la valeur de plus d'une bibliothèque. Ce sont... l'édition *princeps* d'Homère de 1488, et le fameux livre connu sous le nom de *Catholicon*.

Si les livres ont leurs destinées, quelques-uns ont aussi leur histoire. D'après plusieurs auteurs et le livret lui-même, le *Catholicon* est l'un des trois grands ouvrages sortis des presses de Gutenberg ; suivant d'autres, au contraire, il serait le seul livre important dont la publication puisse être attribuée avec certitude à l'inventeur de l'imprimerie ; opinion qui n'enlève rien assurément à la valeur de l'ouvrage.

Cet admirable volume, grand in-folio, se compose de 375 feuillets, imprimés en lettres de somme, sur deux colonnes de 66 lignes chacune, sans chiffres, réclames ni si-

Digitized by Google

gnatures. C'est, de plus, dans cet ouvrage, que l'on trouve la première mention de l'invention de l'imprimerie. Il se termine, en effet, par une souscription en latin, dans laquelle Gutenberg déclare que le *Catholicon* fut imprimé à Mayence, en 1460, sans le secours du roseau, du style ou de la plume, par un merveilleux ensemble de poinçons, de matrices et de lettres, invention qui n'était connue nulle part avant lui, et qu'il avait devinée par une inspiration du ciel, dès son enfance.

Le *Catholicon* fut sans doute tiré à petit nombre, car il n'en existe que sept ou huit exemplaires sur vélin et autant sur papier. Aussi, dès l'origine, fut-il vendu à un prix assez élevé, car en l'année 1465, cinq années, par conséquent, après sa publication, le monastère de Sainte Marie d'Altembourg en faisait l'acquisition pour la somme de quarante et un écus. On se demande quel chiffre atteindrait aujourd'hui, dans une vente publique, ce beau livre qui tient une si grande place dans l'histoire des premiers temps de l'imprimerie ?

VIII. L'ORFÉVRERIE. — L'orfévrerie est un des arts les plus anciens. Elle est le premier luxe des peuples barbares, que l'éclat de la couleur et la richesse des métaux ont toujours eu le don de fasciner. Aussi a-t-on retrouvé des ornements d'or et d'argent jusque dans les tombeaux des chefs de l'invasion du v° siècle, et il suffit de citer le nom légendaire de saint Eloi pour rappeler que la France mérovingienne avait déjà ses orfévres en renom.

Plus tard, aux siècles des vives croyances du moyen-âge, l'Eglise hérite de ce goût pour l'orfévrerie, ui s'inspire dès lors des traditions de l'art bysantin. Les trésors de nos cathédrales nous révèlent encore l'habileté des

Digitized by Google

orfévres et des émailleurs de cette époque reculée. Les plus belles châsses, les plus riches reliquaires appartiennent, en effet, à l'art du XIIe et du XIIIe siècles, et ces œuvres si remarquables, qu'on exposait alors à la vénésation pieuse et naïve des fidèles, n'ont pas cessé d'exciter l'admiration éclairée de nos connaisseurs modernes. Aussi l'art contemporain en est-il réduit souvent à copier ces modèles achevés, qui s'harmonisaient si bien avec les croyances, les coutumes et les sentiments de piété de ces siècles de foi.

Il ne faut donc pas s'étonner si les plus anciens objets de l'Exposition rétrospective appartiennent à cette branche de l'art, et surtout de l'art religieux. Ici nous remontons jusqu'à l'époque du style bysantin. C'est à cette école qu'appartiennent notamment deux châsses remarquables, l'une en bonze doré et à personnages de haut relief (n° 589), et la seconde en émail champlevé (591), ainsi qu'une belle crosse épiscopale représentant le martyre de saint Etienne, ancien patron de la cathédrale, et que, pour ce motif, on a pu attribuer, avec vraisemblance, à l'un des premiers archevêques de Lyon (580).

Parmi les objets plus modernes, on peut citer encore une autre châsse émaillée du XIVe siècle (586), un triptyque monté en argent, de la Renaissance (626), un charmant reliquaire avec étui, donné par le pape Clément X, à une duchesse de Parme (666), et enfin un bronze florentin du XVe siècles, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus (749). Mais l'énumération des principaux objets dignes d'attention nons conduirait trop loin. Il nous suffit de ces quelques indications pour donner une idée de la richesse et de l'intérêt que présente cette partie de l'Exposition rétrospective.

Digitized by Google

VIII. Les Tapisseries et les Etoffes. — Dans cette partie de l'Exposition, ce sont moins les tapisseries proprement dites qui attirent nos regards que d'autres étoffes, d'une nature, en apparence, plus modeste. Les œuvres sorties de la manufacture des Gobelins sont belles, sans doute ; mais il n'a manqué à personne l'occasion de les admirer plus d'une fois. On s'arrête aussi avec plaisir devant une suite de huit tapisseries, dont les sujets admirablement dessinés, représentant des scènes tirées de l'*Histoire de Psyché*. Mais ce qui appelle surtout notre attention, c'est l'exposition des étoffes et des broderies. Il y a là une collection d'ornements d'églises fort curieuse, et qui nous permet de suivre les progrès de cette branche d'industrie depuis le xve siècle, c'est-à-dire depuis les premiers temps de l'établissement de la fabrique de soie dans notre ville,

Les ornements religieux conservés dans nos églises, sont devenus rares, et on ne saurait s'en étonner ; ces étoffes ont dû nécessairement moins résister à l'action du temps, que des meubles en bois ou des objets en métal. Aussi a-t-on pu dresser la liste presque complète de ceux qui sont antérieurs au xive siècle. Le plus ancien et le plus remarquable de ceux que possèdent nos pays, est l'antique chasuble du monastère de Saint-Rambert en Forez, qui remonte au moins au xiie siècle, et dont la provenance orientale ne paraît guère contestable.

Mais ici, à l'exception de quelques ornements, pour la plupart d'origine italienne, les étoffes que nous avons sous les yeux appartiennent bien à l'industrie nationale. Ce sont des chapes, des chasubles, des devant d'autels, dont plusieurs ont conservé, après de si longues années, une richesse de couleur et une vivacité de ton remarquables. Quelques-uns de ces objets présentent même un

Digitized by Google

intérêt véritablement historique. Ainsi, une chasuble du XVIe siècle, a servi au sacre des rois de France (n° 285), une chape du XVIIe siècle a figuré aux fêtes de la canonisation de saint François de Sales (318), enfin plusieurs de ces ornements ont été donnés aux églises par quelques nobles familles, dont elles conservent encore les armoiries brodées.

On voit ainsi que chaque section de l'Exposition rétrospective présente un côté historique digne d'intérêt. Il nous resterait encore à signaler un grand nombre d'objets remarquables dans la section des armes et des armures, ausi bien que dans celles des émaux et des vitraux, de la serrurerie et des fers ciselés et ouvragés, des miniatures et des dessins. Mais restreint dans les limites d'un simple compte-rendu, nous devons terminer ici cette revue, trop sommaire, peut-être, si l'on tient compte de la variété et du grand nombre d'objets réunis au Palais-du-Commerce, mais suffisante néanmoins pour donner au lecteur une idée des richesses de l'Exposition rétrospective et du rang distingué qu'y occupent les beaux-arts lyonnais.

A. VACHEZ.

Digitized by Google

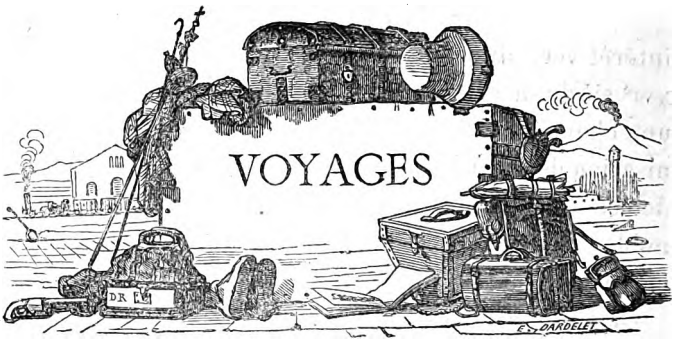

IRIS

—

Quel est le Lyonnais à qui le nom du docteur Hénon soit étranger ? Tous l'ont connu comme député du Rhône, plus tard comme maire de notre grande ville de Lyon et, à ce titre, les opinions sur son compte sont singulièrement partagées. Mais tous ne l'ont pas connu sous le rapport de ses plus excellentes qualités. Comme docteur n'exercant la médecine que pour guérir les pauvres ; comme savant, modeste directeur de la pépinière départementale et botaniste très-distingué, cultivant avec passion quelques plantes d'élite ; se plaisant à retremper son âme dans les jouissances de la pure nature qu'il savait mieux comprendre qu'un autre. Le malheureux n'eût jamais dû quitter cette tranquille sphère où tout lui souriait, tandis que, plus tard, se laissant saisir dans les engrenages de la machine politique, son honnête conscience a dû être mise bien souvent à de dures épreuves pour donner satisfaction aux exigences ridicules de ses rouges amis, dont il a, du reste, plus tard, reconnu la compromettante sympathie; puisque mort, il a craint que la présence à Lyon de son corps ne

Digitized by Google

fût uue occasion de trouble. Paix donc à la mémoire de l'honnête homme qui, s'il s'est trompé de son vivant, n'a pas voulu que son erreur fût exploitee après sa mort.

C'est comme botaniste principalement que je l'ai connu, et voici à quelle occasion. Hénon cultivait avec un soin tout particulier une collection d'Iris ; il en avait une vingtaine d'espèces différentes et il mettait tous ses soins à en augmenter le nombre. Il savait que je faisais de fréquents voyages en Afrique, que je m'occupais un peu de botanique. Il me chargeait donc de lui rapporter les Iris que je trouverais dans mes excursions. J'avais déjà enrichi sa collection de plusieurs espèces et chaque fois, le plaisir que j'éprouvais à recevoir les remercîments exagérés de cet excellent homme était pour moi un puissant stimulant pour continuer mes recherches,

Cependant mes investigations n'avaient pas été complètes : une espèce originaire d'Afrique lui manquait : c'était l'*Iris filiformis*. Plusieurs fois j'étais allé en Algérie et jamais je n'avais, pu être assez heureux pour découvrir la précieuse Iridée; mais en savant sûr de son fait, Hénon me disait toujours : « Ne vous lassez pas ; je suis certain qu'un jour vous en découvrirez l'habitat et, chaque fois que je partais, je pensais toujours à l'*Iris filiformis* dont je connaissais la forme, la fleur et l'aspect sans l'avoir jamais vu, tellement j'avais vu de dessins, de descriptions et reçu d'instructions d'Hénon.

Enfin, dans un de mes voyages, j'eus la fantaisie de visiter la Kabylie, pays très-peu connu des colons algériens que le soleil africain rend si paresseux qu'aucun d'eux n'a l'idée d'aller passer les grosses chaleurs d'été dans une Suisse pleine de verdure, de ruisseaux et de fraîcheur qu'ils ont sous la main à 40 ou 50 kilomètres d'Alger.

Digitized by Google

A l'époque dont je parle, le fort de Napoléon était à peine installé sur les sommets de Souk-el-arba. Ce n'était donc pas sans quelques difficultés que les pékins pénétraient dans ce pays exclusivement occupé par l'armée.

Je pris le parti le plus sage en pareil cas : c'était d'aller en voiture publique jusqu'à *Dra-el-mizan*, route de Delys, caravensérail, situé dans la plaine du Sebaou, près duquel un marché considérable se tenait toutes les semaines.

Les marchés arabes ont été décrits trop souvent par des plumes plus autorisées que la mienne pour que je dépeigne ce qui a été si souvent illustré par la gravure, la peinture et la prose d'écrivains distingués. Cependant ces grandes réunions d'hommes et de bêtes sont si pittoresques, qu'il y a toujours à glaner et que l'observateur y découvre toujours un petit coin nouveau. Les impressions de l'âme sont plus ou moins influencées par l'imagination, même devant la réalité des choses; ainsi, j'étais avec un compagnon de route qni ne comprenait pas que je pusse trouver quelque poésie en face de sâles Bédouins, se roulant au soleil dans la poussière et poussant devant eux des troupeaux de chameaux, chargés de denrées, en face de jeunes hommes nus, montés sur des chevaux aussi vigoureux et aussi beaux que leurs cavaliers, rassemblant des troupeaux de bœufs et de moutons qui couvraient plusieurs hectares de terrain. Plus loin des médccins-chirurgiens arabes exerçant leur profession en plein air, accroupis au pied d'un palmier et entourés de leur suite. Ils prenaient la tête de leurs clients entre leurs genoux, les saignaient à la tempe, et lorsqu'ils jugeaint la saignée suffisante, ils ramassaient une poignée de poussière, l'appliquaient sur la plaie et leur mettaient leur fez par dessus, comme obturateur définitif. J'assis-

Digitized by Google

tai ainsi à une vingtaine de saignées. D'autres distribuaient des drogues qui, je crois, étaient toujours les mêmes pour tous les maux.

Comme spectateur ayant l'air de m'intéresser à toute cette médication, je fus pris par les Arabes pour un Thabi, d'autant qu'ils m'avaient vu ramassant des herbes, et, ne pouvant par prudence me soustraire à l'insistance des malades auxquels j'inspirais probablement une grande confiance, je me décidai donc à faire acte de ma nouvelle profession. Je commençai par un Arabe, qui, en me montrant sa poitrine me fit signe qu'il éprouvait de grandes souffrances. Je tirai de mon portefeuille un crayon de pierre infernale et, après l'avoir légèrement frotté de salive, je lui traçaiavec mon nitrate d'argent une croix qui, à sa grande surprise, devint noire; cinq minutes après, il se trouva énormément soulagé, tant il est vrai qu'il n'y a rien de tel que la foi !

Mon remède fit fureur, je l'administrai à une grande quantité de malades, ayant eu soin de leur expliquer par l'entremise d'un turco que ceux seulement sur qui la croix marquait, seraient guéris; que quant à ceux dont la peau ne changeait pas de couleur, leur guérison était moins certaine. Effectivement, ceux sur lesquels je posais mon crayon de nitrate sans les avoir préalablement frottés de salive, ne marquaient pas, ou très peu ; il fallait bien un peu varier, pour donner crédit à mon remède !

Quelques-uns se présentèrent à moi avec des plaies, ce qui était plus embarrassant. Je ne me chargeai que de ceux qui n'avaient que quelques écorchures; je couvrais la plaie avec des rognures de timbre poste et la garantissant ainsi du contact de l'air, j'avais quelque chance de guérir le blessé; à d'autres, je frictionnais

Digitized by Google

simplement la partie malade avec la paume de la main enfin, les cas se multipliaient et si j'eusse continué, l'on m'eût amené, comme au Christ, les aveugles de naissance et les possédés. Heureusement, mon compagnon vint me tirer d'affaire en m'emmenant auprès d'un chef, et me soustraire à ma nouvelle clientelle dont l'importance finissait par devenir inquiétante.

Je rencontrai une file de femmes kabyles, allant et revenant de la fontaine avec des urnes égyptiennes sur leurs épaules, montrant leur beau corps couleur de bronze florentin couvert à peine par une espèce de manteau assez semblable aux chasubles de nos prêtres ouvertes sur le côté et rappelant tout à fait ces bas reliefs qui figurent sur les frises des monuments égyptiens. Plus loin, un vieux père, s'appuyant sur un bâton crossé, donnait la main à son fils, bel adolescent de 15 ans, entièrement nu et conduisant lui-même un chameau chargé. Je croyais voir Abraham conduisant le jeune Jacob, et ne pouvais m'empêcher d'admirer ces belles lignes que forment ces amples vêtements orientaux si différents de nos vêtements, aussi étriqués que ridicules, aussi incommodes que ridicules dans leur coupe et leur couleur.

Je disais souvent à mon compagnon : Là, où vous ne voyez qu'une foule de Bédouins pouilleux, je lis un verset de la Bible dont chaque jour je tourne une page ; c'est, du reste, au milieu de cette vie arabe que notre illustre Vernet a retrouvé les allures et les coutumes que devaient avoir le Christ et ses apôtres.

C'est à Dra-el-Mizan que nous avions quitté la diligence de Delys, nous achetâmes un cheval et un mulet pour achever notre voyage et, le soir, nous nous retirâmes avec quelques marchands retardataires dans le caravansérail pour y attendre le lendemain.

Digitized by Google

Nous passâmes une nuit assez peu commode dans ce caravansérail dont la cour était encombrée de bêtes de toute espèce et, l'on peut dire, d'hommes de toutes nations, depuis les chameaux jusqu'aux porcs et depuis l'homme blanc du nord jusqu'à la peau d'ébène du nègre de Tombouctou. Je dois convenir qu'au milieu de ce tumulte et de ce désordre, ma poésie souffrit un peu et que les cordes de ma lyre furent bien un peu entamées par la vermine, se multipliant librement dans cet azile ouvert à tous.

Aussitôt le soleil levé, nous nous dirigeâmes sur Tyzi-ou-Zou où, en déjeunant, nous fîmes connaissance de deux sous-officiers de Turcos qui nous offrirent obligeamment de nous accompagner jusqu'à Souk-el-Arba.

Deux heures après avoir quitté Tyzi-ou-Zou, nous abordions ce massif de la Kabylie resté bien longtemps inabordable à nos troupes et dont les habitants indépendants n'avaient que très-tardivement reconnu notre domination. Ce fut le général Randon qui, en mai 1857, dans une expédition vigoureusement conduite, s'empara définitivement du pays et y fit construire le fort Napoléon qui, des hauteurs de Souk-el-Arba, domine tout le pays et le tient en respect.

Des remparts, on peut compter plus de quarante villages kabyles, chacun couronnant un sommet de montagnes, qui toutes régulières de forme et presque d'importance, ressemblent assez à un immense amas de gigantesques taupinières. Rien de bizarre et de pittoresque comme de voir toutes ces sommités couvertes de petites maisons, construites toutes sur le même modèle, serrées les unes contre les autres avec leurs toits de tuiles rouges et entourées d'espèces de cages rondes en roseaux suspendues au dessus des ravins, dans lesquel-

Digitized by Google

les les femmes viennent prendre l'air et le frais. Elles y passent même la nuit, et comme ces cages ont un ou deux étages, le beau sexe ressemble assez à de la volaille dormant sur ses perchoirs.

Chaque village possède une fontaine ; de là la quantité de ruisseaux qui s'entrecroisent dans le fond de ces vallées étroites formées par cette multitude de petits pics qui sont couverts de vignes, de vergers, de champs de sorgo, de maïs ou de blé. Rien de pittoresque et de frais comme ce pays vert et découpé, gracieusement limité à l'est par de hautes montagnes dont les pics rocheux conservent encore la neige au mois de juin.

Les habitants sont, dit-on, d'anciens chrétiens qui, plus tard, ont mêlé les préceptes commodes du Coran à ceux de l'Evangile et en sont arrivés à une espèce de religion sans culte, car il n'y a pas une mosquée en Kabilie. Aussi éloignés de l'islamisme que peu rapprochés du christianisme, quelques marabouts vivent des pratiques établies à l'occasion des naissances, des mariages et des décès. C'est toujours l'histoire du casuel dans toutes les religions possibles.

Les hommes sont rasés, sauf une touffe de cheveux, comme les enfants du prophète ; mais cette mode est plutôt un usage qu'une affirmation de croyance. Généralement nus jusqu'à la ceinture, rarement ils se couvrent de bournous ; leur peau dorée par le soleil les fait ressembler à des statues de bronze florentin,

Les femmes y sont belles et bien proportionnées, mais elles sont défigurées par les tatouages dont elles se couvrent le visage, qu'elles pratiquent avec une espèce de peinture noire et épaisse, ayant beaucoup de rapport avec notre cirage. Elles ont une démarche fière et qui ne manque pas d'une certaine majesté ; elles ont le visage

Digitized by Google

entièrement découvert et différent en cela des femmes arabes qui exposent volontiers au regard du public toutes les parties de leur corps plutôt que de laisser voir une partie de leur visage, dont on n'aperçoit que les yeux.

Courageux, travailleurs, honnêtes et rigoureusement observateurs de leur parole, ce sont des peuples d'élite qui après avoir vigoureusement défendu leurs montagnes se sont soumis, sans arrière pensée, et n'ont jamais donné lieu à douter de leur loyauté. En hiver, ils descendent dans les villes et y remplissent le rôle que chez nous remplissent nos Auvergnats et nos Savoyards.

Les plaines de l'Isser et du Sébaou offrent, en hiver, aux Kabyles, une plantureuse nourriture pour leurs troupeaux ; dès que le soleil de mai dessèche les prairies, et les font ressembler à d'immenses paillassons, ils font remonter leurs bestiaux dans les montagnes et les nourrissent avec des feuilles de frênes ébranchés dont quelques-uns sont d'une grosseur démesurée ; c'est avec les énormes troncs de ces arbres qu'ils fabriquent ces plats de bois qui atteignent jusqu'à un mètre de diamètre et dans lesquels ils offrent le couscoussou et la diffa à leurs hôtes. En août et septembre, les frênes ne renouvelant plus leurs feuilles, ils nourrissent leurs bêtes, bœufs, chevaux, chèvres et moutons avec des figues dont le pays abonde et qui font le fond de la nourriture des bêtes et des gens.

La Kabylie est le pays privilégié des fruits, des poires esquises, des figues, des amandes, des pommes même, sans parler des oliviers qui produisent d'excellente huile; mais surtout des raisins dont je n'ai jamais mangé les pareils. Les chasselas d'Oullins si sucrés, si dorés sont loin d'atteindre l'esquise délicatesse des *chaous*, que les Kabyles apportent sur les marchés d'Alger dans des

Digitized by Google

paniers coniques dont le contenu déborde en couronnes dorées aussi belles à voir que savoureuses à croquer.

Enfin, ce n'est qu'après avoir gravi maintes montées, qu'à la nuit nous arrivons encore assez à temps pour ne pas trouver les portes du fort Napoléon closes, heureux d'arriver dans une auberge assez confortable où nous et nos bêtes nous nous reposons avec délices des fatigues d'une rude et accablante journée.

Je séjournai plusieurs jours à Souk-el-Arba, tandisque mon compagnon de voyage poursuivait sa route jusqu'au Sétif. Je fis de très-intéressantes excursions aux environs et y récoltai une quantité de plantes qui m'étaient inconnues; mais nulle part je ne fus assez heureux pour rencontrer le *filiformis*.

Je faisais tous les jours avec intérêt mes remarques sur les mœurs kabyles, qui diffèrent, sous beaucoup de rapports, de celles des Arabes. Je parcourais le marché qui se tenait tous les deux jours dans l'intérieur du fort. Ces marchands de denrées presque inconnues, ces boucheries dont les chiens et les vautours se disputaient les débris ; ces oiseaux qui avant de s'abattre dans le fort décrivaient dans les airs d'immenses cercles dont le centre était l'objectif de leur appétit ; ces négresses accroupies et demi-nues, offrant aux chalands leurs petits pains et leurs œufs durs dans leurs mains crasseuses; les marchands de burnous et de tarbouchs gesticulant et se disputant dans un dialecte étrange ; les Flittas vous présentant leurs fameux yatagans trempés, disent-ils, à l'air par un cavalier au galop ; tout était nouveau pour moi.

Un jour, je vois passer un convoi kabyle ; c'était un notable que l'on portait en terre. Par curiosité, je suis la multitude jusqu'au cimetière de la tribu. Après les

Digitized by Google

cérémonies funèbres, les prières et les dernières ablutions, les assistants s'accroupissent autour de la tombe et un parent du mort distribue à chacun un petit pain et une poignée de figues. Je faisais des réflexions sur ce repas funèbre, lorsqu'il me sembla apercevoir près de la tombe qui venait d'être comblée, une touffe filamenteuse garnie de fleurs bleues.

Je ne pouvais en croire mes yeux, j'avais devant moi l'*Iris filiformis* ! et comme Tantale dévoré d'une soif ardente au milieu des eaux, je n'osais et ne pouvais m'approcher, dans des circonstances aussi graves et aussi étranges. Je rôdai donc autour de l'enclos pour profiter de l'absence des assistants afin de pouvoir cueillir la précieuse plante ; mais hélas ! après deux heures d'attente, les parents et amis ne faisaient pas mine de partir, et je crois qu'ils passèrent la nuit près de leur mort, et comme ma présence eût fini par faire naître des soupçons, je me retirai en ruminant de quelle manière je pourrais m'y prendre pour arriver à mon but.

Je ne pouvais pas espérer pouvoir aller gratter en plein jour dans un cimetière sans être accusé de vouloir déterrer les morts ; y venir le soir, était chose fort scabreuse ; je ne savais à quel moyen m'arrêter ; je rentrai tout pensif au fort. Je rencontrai heureusement un des turcos qui m'avait servi de guides, homme à ressource, et ne reculant devant aucun danger. Je n'hésitai pas, et lui expliquai le besoin que j'avais de cette plante pour guérir certaines maladies. Comme il m'avait vu ramasser des herbes, j'étais donc à ses yeux un *Thabis*, médecin savant, et à ce titre je lui inspirai une certaine vénération. Je le consultai sur les moyens à prendre pour enlever ce trésor, sans cependant passer pour violer l'asile des morts. Après bien des combinaisons, il fut convenu

Digitized by Google

que le lendemain, dans la nuit, à une heure, nous nous rendrions au cimetière et que nous déterrerions l'Iris et non le mort, dont les parents seraient endormis à cette heure-là.

Effectivement, la lune luisait à peine ; nous arrivâmes sans encombre à notre destination. Armé d'un long outil de fer ressemblant plus à un poignard qu'à une houe, il me semblait que, nouveau Jason, j'allais à la conquête de la toison d'or. Notre opération fut heureuse et je rentrai à l'auberge sans encombre, en serrant mon trésor contre moi, que dis-je, pourquoi ne l'avouerais-je pas, contre mon cœur.

On comprend avec quel soin j'entretenais ma plante, que j'avais enlevée avec la motte; pendant tout mon séjour, je l'arrosai et l'entourai de toute ma sollicitude.

Lorsque je me décidai à rentrer à Alger, je pris un jeune Kabyle pour guide; il parlait le français à peu près aussi correctement que je parlais le kabyle, aussi notre entretien se faisait-il en langue *sabir*, qui tient autant de l'arabe que du français et autant de l'italien que de l'espagnol et un peu du grec. C'est une langue essentiellement méditerranéenne, aussi facile à parler qu'à comprendre. Je ne puis mieux faire pour en donner une idée que de transcrire la réponse que me fit mon guide, auquel je montrais une énorme scolopendre qui ressemblait à un chapelet de cerises mûres se roulant dans la poussière d'un sentier. *Fajir comaco*, *Fajir morto*, me dit-il en faisant avec son index le signe d'une bête qui lui piquait le bras. Pas n'est besoin de dictionnaires pour comprendre un langage aussi clair qu'expressif ; c'est avec ce bagage linguistique que je me mis en route à six heures du matin.

Après avoir marché pendant cinq heures, par une

Digitized by Google

route très accidentée qui n'était pas celle par laquelle j'étais arrivé, nous nous arrêtâmes près d'un ruisseau pour nous reposer et prendre quelque nourriture. J'admirais mon Kabyle, qui pour toute provision de bouche de la journée avait sous le bras deux poignées de fèves vertes qu'il avait prises dans un champ et dont il croquait tout en cheminant les graines vertes qu'il écossait. L'endroit était ombreux et frais, j'y fusse resté volontiers plus longtemps ; mais il fallait cependant arriver avant la nuit à Tyzi-ou-Zou. J'avais eu soin de donner à mon iris la place la plus sûre dans mes bagages, et de temps en temps je le caressais de mon regard presque amoureux, avec une certaine satisfaction.

Nous marchions depuis une heure ; huché sur mon cheval, je dormais à moitié, lorsque mon attention fut éveillée à l'aspect d'un plateau entièrement couvert d'une belle végétation dont le vert tendre était entrecoupé de plaques bleues. Descendre de ma monture et courir vers les parties fleuries fut l'affaire d'un instant : j'étais en face d'un champ de plusieurs hectares couvert *d'Iris filiformis* ! Jugez de ma surprise ! Mon ravissement était si grand que mon guide crut que je devenais fou, lorsque saisissant par la tige la plante qu'il m'avait vue si religieusement soigner, je la jetai au loin avec mépris. Je choisis la plus belle touffe, rejetant toujours celle que je venais d'arracher pour la remplacer par une plus belle ; j'eusse voulu les emporter toutes ; mais il fallut me contenter d'en composer un énorme paquet et quitter ce sol fleuri sur lequel je regrettais de ne pouvoir transporter mon ami Hénon.

Néanmoins, en cherchant bien à analyser mes émotions, je me demandais si ma première découverte ne m'avait pas rendu relativement plus heureux que la

Digitized by Google

seconde. Effectivement, le diamant n'est précieux que parce qu'il est rare, mais du moment où il sera assez abondant pour en paver les rues, on marchera dessus. Ce n'était donc pas sans un certain dépit, dont je n'avais, il est vrai, pas conscience, que je voyais ma pierre précieuse devenir pierre de taille.

Nous arrivâmes très tard à Tyzi-ou-Zou ; accablé de fatigue, je ne me rappelle vraiment pas si je me couchai dans un lit ; mais je me souviens bien que pendant un sommeil agité, je ne rêvais qu'*Iris*. Il me semblait voir le vieil Arabe que j'avais vu enterrer, sortir de son tombeau couvert de son linceul, me réclamer l'iris que j'avais cueilli sur sa tombe, et plus tard jeté avec tant de mépris.

Il me semblait ensuite que je roulais sur une pente couverte d'*iris filiformis*, et c'est presqu'en sursaut que je me réveillai au soleil levant qui dorait de ses premiers rayons le groupe précieux de mes iris que j'avais mis près de moi.

Le lendemain, j'arrivai à Alger et quatre jours plus tard, je présentais d'un air triomphant à mon ami Hénon mon *Iris filiformis*. Il me semble, Dieu me pardonne, me rappeler que dans son enthousiasme il m'embrassa ! Aussi heureux que lui j'ai suivi pendant plusieurs années la floraison de ce cher iris, mais, peu à peu, la plante s'amoindrissait ; elle languissait loin de son soleil natal, et sans vouloir imputer sa mort à l'établissement de la République, ce fut à cette époque qu'elle disparut du sol pour ne plus y montrer ses jolies fleurs bleues. Mon ami Hénon, à ce moment-là, était trop occupé à se débattre dans les plis de son *fier drapeau rouge* pour qu'il ait pu donner une seule larme à cette perte qui, à une autre époque, eût été pour lui une vraie douleur.

PAUL EYMARD.

Digitized by Google

RENÉ DE LUCINGE

NOUVELLE HISTORIQUE

(Suite)

René leva un œil attendri vers la touchante image; des larmes abondantes couvrirent son visage, et il adopta une vie de sacrifices et d'expiation.

— Demain, dit-il, je serai sur la route de Provence; je pars pour Malte, où je me présenterai au grand-maître pour entrer dans son ordre illustre. Mais avant de quitter le pays, bénissez-moi, mon oncle, et pour cette mère bien-aimée que je n'ai pu connaître, et pour ce père irrité qui ne me reconnaît plus pour son fils.

L'excellent Aymon ne résista point à cet appel ; il ouvrit ses bras à René, et appela sur sa tête toutes les bénédictions du ciel.

Le comte de Groslée passa une partie de la nuit avec son neveu ; il lui donna de l'or et de sages conseils ; un seul écuyer devait le suivre.

— René, dit Aymon, sans votre fol amour, à quel bonheur je vous destinais ! Vous auriez épousé ma Blanche, la filleule de votre mère, qui lui a légué ses vertus.

Au point du jour, le jeune homme s'éloigna avec son ami, qui devait l'accompagner jusqu'à ce qu'il rencontrât son écuyer sur la terre de Provence. Quelques heures après le départ des deux chevaliers, le marquis de Lucinge entrait chez son beau-frère : c'était un beau vieil-

Digitized by Google

lard, plein de feu et de dignité ; son fils aîné Charles avait joué un grand rôle dans les événements politiques et avait obtenu, sur le champ de bataille, la croix de l'Annonciade, comme René ; Bernard, le plus jeune des trois frères, se destinait à l'Eglise. Le marquis parla avec une douleur profonde des événements que nous venons de raconter ; son irritation était extrême :

— Extravagant jeune homme, répétait-il, oser aimer la femme de son maître, s'être battu avec un chef de famille et l'avoir enlevé à ses enfants ! Sa destinée est à jamais perdue ; qu'il aille s'enrôler dans une armée étrangère, je ne lui pardonnerai jamais.

Les deux beaux-frères se séparèrent mécontents l'un de l'autre. Le retour de la comtesse de Groslée et de sa fille, l'aimable Blanche, apporta un doux soulagement aux chagrins du noble et généreux Aymon.

II

L'ILE DE MALTE.

La rapidité avec laquelle René de Lucinge accomplit son voyage fit quelque peu diversion à sa douleur ; sa traversée fut heureuse. En arrivant à Malte, il trouva d'anciens amis dans la langue de Provence et fut présenté par eux à l'illustre grand-maître Philippe Villiers de l'Isle-Adam, qui venait de recevoir dans des épreuves cruelles la double consécration du malheur et du courage. Après avoir vaillamment défendu Rhodes, il avait conservé l'attitude la plus digne en présence de toutes les cours de l'Europe, en abritant ses galères dans plusieurs rades de Provence.

Devenu maître de Malte par la générosité de Charles-Quint, il fit de ce rocher aride une forteresse redoutable,

Digitized by Google

et dotant l'intérieur ds l'île des bienfaits de l'agriculture, il en fit une terre fertile et productive.

René fut pénétré de respect à la vue du héros; sa taille, petite et bien prise, annonçait la force ; sa figure qu'encadraient de longs cheveux blanchis par les neiges de quatre-vingt cinq hivers, respirait la douceur et la bonté ; ses yeux lançaient encore des éclairs ; une noblesse incomparable présidait à toutes ses actions. Il accueilit avec affabilité le jeune Savoyard, lui promit l'habit de l'ordre et l'autorisa à commencer ses caravanes, après avoir fait ses preuves de noblesse des côtés paternel et maternel.

De toutes parts, l'enclume et le marteau retentissaient dans l'île ; le palais du grand-maître s'élevait dans l'ancienne ville de Malte, l'église Saint-Jean sortait de ses fondements, et de nouvelles constructions faisaient du château Saint-Ange ce nid d'aigle dont Soliman disait n'avoir à redouter d'autre attaque que celle du roi des airs. René admira le bon ordre, la soumission et la discipline qui régnaient dans cette nombreuse réunion de chevaliers de pays différents, tous religieux, sobres et chastes, et n'ayant d'autre but que la gloire de l'ordre ; les épreuves terribles que venaient de traverser tant de nobles et généreux chevaliers, tous de naissance illustre, leur mettaient au front l'auréole du martyre.

René trouva une douceur extrême dans son vœu de célibat ; c'était un engagement avec son cœur de ne lui donner d'autres aliments que sa passion malheureuse. Il considéra aussi son éloignement de son pays et de sa famille comme une juste expiation de la mort du marquis de Séis. Cependant, aucune lettre ne lui arrivait de la Savoie.

Son père, plus irrité que jamais, après un duel de Charles, son fils aîné, avec celui du marquis, où il avait été gravement blessé, ne voulut pas même lui envoyer ses pa-

Digitized by Google

piers, et l'excellent Aymon se chargea de ce soin, en apportant aux nouvelles douleurs de son neveu toutes les consolations de son amitié.

Accablé de tristesse, René demanda à partir au plus tôt pour combattre les ennemis de la foi catholique, et le jour du départ fut fixé.

Après des efforts inouïs de courage et de valeur dans plusieurs combats, René revenait avec les plus flatteurs témoignages d'estime du commandeur de Saint-Giles, sous les ordres de qui était le vaisseau qu'il montait, lorsqu'à peu de distance de Malte, les chevaliers virent s'avancer à force de rames cinq galères appartenant aux célèbres corsaires qui, à cette époque, désolaient la Méditerranée et remplissaient d'effroi les côtes d'Espagne et d'Italie. Des deux côtés on se prépare au combat; rien n'égale l'audace de ces écumeurs de mer, de ces sauvages soldats qui, sous le commandement d'un chef habile, ont fait souvent des butins et des conquêtes extraordinaires. Bientôt ils abordent résolûment le vaisseau de la Religion et une lutte terrible s'engage.

Les chrétiens, inférieurs en nombre, résistent courageusement à l'attaque des infidèles: plusieurs fois déjà ceux-ci ont tenté l'abordage, toujours ils ont été repoussés; mais chaque attaque a coûté la vie à de vaillants chevaliers, et rien ne vient remplir le vide que la mort fait dans leurs rangs, tandis que les corsaires reçoivent continuellement des renforts. Enfin, ils tentent un dernier assaut: le poignard aux dents, la hache d'une main, le pistolet de l'autre, entraînés par leur chef, ils se précipitent sur le vaisseau chrétien; en vain les chevaliers s'efforcent-ils de résister à l'impétuosité de cet abordage; les plus intrépides tombent frappés à mort, les autres reculent, et la bannière de Malte va devenir la proie des forbans, lorsque

Digitized by Google

René de Lucinge, ralliant autour de lui quelques hommes intrépides, se jette avec eux au plus fort de la mêlée. A ce choc inattendu, les pirates s'arrêtent, les chrétiens reprennent courage et les pressent vivement. Occhioli, le chef des forbans, en voulant ramener les siens au combat, tombe frappé d'un coup mortel. A la vue du cadavre de leur chef, les assaillants sont pris d'une folle terreur; ils abandonnent le navire chrétien et se précipitent sur leurs galères; mais tous n'y parviennent pas, plusieurs sont engloutis dans les flots, d'autres sont faits prisonniers, quelques-uns des vainqueurs, emportés par leur bouillant courage, arrivent sur les galères mêlés aux vaincus, dont les rangs se referment sur eux; alors apparaissent dans le lointain des vaisseaux aux mâts desquels flotte la croix blanche de l'ordre; les forbans se retirent en grande hâte, emmenant leurs captifs, parmi lesquels se trouve René.

A peine les vaisseaux chrétiens ont-ils disparu à l'horizon que les pirates se réunissent pour nommer un chef. Deux compétiteurs sont en présence: l'un dont la tête blanchit, fameux dans les conseils; l'autre à peine âgé de trente ans, et déjà célèbre par son intrépidité: auquel des deux reviendra le cimeterre d'Occhioli? Tous deux ont des titres au rang suprême, tous deux ont de nombreux adhérents; les deux partis sont en présence, des menaces sont échangées, les épées sortent du fourreau; le sang va couler lorsqu'un vieillard, jadis vainqueur dans cent combats, aujourd'hui prudent conseiller d'Occhioli, s'élance au milieu des pirates et leur montrant René:

— Amis, leur dit-il, à d'intrépides corsaires comme vous, il faut un chef intrépide; celui-là n'est-il pas digne de vous commander dont le courage vous a fait reculer?

Cette proposition est reçue avec acclamation par les pirates; alors se tournant vers notre héros, en lui présentant le cimeterre d'Occhioli:

Digitized by Google

—Sire chevalier, poursuivit le vieillard, deviens notre chef, remplace le valeureux Occhioli, qu'une mort glorieuse nous a enlevé, et nous donnons la liberté aux quinze chrétiens tombés avec toi dans nos fers. Tu nous commanderas dans une difficile entreprise sur Rhodes, tu auras la moitié du butin, et tu combattras également les ennemis de ta foi.

René frémit à la pensée de ce singulier esclavage.

—J'accepte, répondit-il mais si dans deux ans je vous ai conduit toujours à la victoire, je serai libre à mon tour.

Les forbans le jurèrent sur leur épée, et après de touchants adieux avec les chevaliers auxquels René répétait : « Qu'importe ma mort, si je vous sauve ! » les pirates, fidèles à leurs promesses, les déposèrent dans l'île de Malte, au pied du bastion Saint-Georges, à la faveur d'une nuit obscure.

Resté seul, le chevalier de Lucinge sentit son cœur se briser. Il eut une nuit de cruel abattement ; puis son grand courage l'éleva au-dessus de sa mauvaise fortune.

Les corsaires jurèrent soumission à René, qui forma le projet d'étudier les mœurs de ces hommes déchus et extraordinaires. Dans le nombre se trouvait un jeune Espagnol d'une figure intéressante. Il inspira au chevalier un profond intérêt, et il résolut de l'arracher à son impitoyable maître. Pédro raconta son histoire à René : Forcé d'entrer dans un cloître, sans vocation, il s'était laissé enrôler par les forbans pour reconquérir sa liberté, et gémissait de l'existence dégradée qu'il s'était faite. René devint pour le malheureux jeune homme une lumière dans ses ténèbres; il s'attacha à son protecteur avec tout le dévouement d'une âme ardente et promit de le suivre en tous lieux.

Cependant, au milieu des égarements des forbans, le

Digitized by Google

chevalier découvrit parmi eux une espèce d'honneur, de lois équitables et l'amour de la gloire à leur manière.

Se faisant expliquer leurs ressources, leurs richesses, il fit hâter leurs préparatifs pour une descente à Rhodes, espérant trouver sous ses murs la mort ou la liberté.

Voulant à tout jamais cacher le nom de son père aux brigands devenus ses maîtres, René accepta le nom d'Occhioli, celui de leur ancien chef, et bientôt le couvrit d'une gloire qui remplit tout l'Orient.

III

LE FORBAN

Sous un ciel d'azur, resplendissant de tous les feux du firmament, trois vaisseaux bien armés fendent rapidement les flots, poussés par un vent favorable. A bord de ces navires tout est silencieux, et n'étaient les pilotes placés à la barre, leurs ponts seraient déserts; les équipages se sont livrés au sommeil. Seul un homme veille ; à son costume brillant, on reconnaît un chef ; penché sur les bastingages, il jette sur la mer un regard mélancolique. La pensée de notre héros, que nous retrouvons avec la veste légère des forbans, leur arme et leur turban, est aux lieux de sa naissance ; il rêve de sa patrie, de sa famille, de ses amours, et une plainte amère sort de ses lèvres.

—Déplorable destinée, fortune cruelle, qui d'un noble chevalier fait en ce jour un forban ! Tout m'échappe à la fois: gloire, amitié, patrie. Puis entr'ouvrant son vêtement, il presse de ses lèvres cette rose desséchée, qui lui rappelle un souvenir fugitif de bonheur ; il voit encore la femme qu'il aime, parée de tous ses charmes, de toutes ses vertus. Il l'aperçoit voilée et mystérieuse, au fond de

Digitized by Google

son cœur, et il lui rend un culte d'amour et de respect; puis ses yeux s'élèvent vers la voûte azurée, où mille astres errants proclament le gloire du Très-Haut. Il prie avec ardeur le maître de tant de merveilles de fortifier son cœur, d'y placer l'amour de la gloire et le courage en face de l'épreuve.

Quelques jours plus tard, les trois vaisseaux étaient en vue de Rhodes, et Occhioli harangua ses soldats avec l'éloquence que donne la certitude de la victoire. Tous les habitants de cette île célèbre, boulevard de la chrétienté il y a si peu de temps encore, étaient plongés dans le sommeil lorsque les trois vaisseaux firent retentir leur formidable artillerie. Réveillés par ce bruit épouvantable, les Ottomans saisirent leurs armes et coururent aux remparts; mais il est trop tard, les boulets des forbans ont fait de larges brèches dans les murailles. Leur chef vient venger les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Il monte sur les bastions, renverse tout ce qui s'oppose à son passage; les Turcs se défendent avec une intrépidité furieuse; le Gouverneur fait avancer un corps de janissaires, et leur promet les plus grandes récompenses s'ils peuvent tuer le chef des forbans, qui devient bientôt l'objet de tous leurs coups; pressé, entouré, perdant son sang par plusieurs blessures, Occhioli reste inflexible à la sollicitation des siens, qui l'engagent à se retirer; il veut triompher ou mourir sur le champ de bataille. Animés par son exemple, ses soldats tombent sans reculer; mais bientôt ils reprennent l'offensive, fondent sur les Turcs avec une nouvelle ardeur et taillent en pièces tous ceux qui tentent de leur résister. Le pacha lui-même est entraîné dans la déroute, et la victoire vient enfin couronner tant d'héroïsme. Occhioli pénètre dans l'intérieur de l'île, s'empare de précieux trésors et dicte les conditions de la paix. Porté à bord en triom-

Digitized by Google

phe par ses soldais, alors seulement il laisse panser ses blessures. Puis avec sa part de butin, il fait la fortune de Pédro et se l'attache pour toujours. René fit parvenir à Malte des vases sacrés, des bannières et des croix d'or, en sorte que tous ces objets laissés dans les églises de l'île rentrèrent dans les trésors de la religion ; le grand-maître se hâta d'offrir aux forbans une forte rançon pour René de Lucinge, mais tout fut refusé.

Cependant le bruit de la victoire d'Occhioli se répandit en Europe et tous les regards se fixèrent sur cet inconnu vengeur des chrétiens.

Quelques mois plus tard, le conseil déclara à Occhioli qu'un grand siége était résolu, celui de Nice, où Philibert-Emmanuel passait l'hiver avec toute sa jeune noblesse.

René frémit à la pensée de revoir Marguerite de France : «Il n'est, dit-il, aucune puissance humaine qui m'oblige de combattre mon roi légitime ; spectateur impassible du combat, mon nom seul frappera vos ennemis comme un épouvantail ; je proteste contre cette guerre impie et barbare qui n'a d'autre motif que le pillage et les plus méprisables passions. Reprenons plutôt des forces, et je vous conduirai sous les murs de Constantinople chercher de nouvelles victoires. » La voix de René ne fut point entendue, et tout se prépara pour porter le feu et la flamme dans la paisible cité de Nice.

Cependant le soleil disparaissait au couchant, un soir du mois de février, lorsque les vaisseaux des pirates se montrèrent à l'horizon. Tous les habitants de Nice se précipitèrent sur la grève ; le nom redoutable d'Occhioli se répéta de bouche en bouche, et la terreur fut à son comble. Le duc de Savoie se prépara au combat, et l'armée et le peuple se disposèrent à une courageuse défense.

Philibert-Emmannuel était un des hommes les plus re-

Digitized by Google

marquables de son siècle ; grand capitaine, soldat intrépide, négociateur prudent, il venait de reconquérir avec la plus grande habileté le royaume de son père. Depuis la paix, tout florissait autour de lui ; des lois sages étaient données par les deux sénats de Chambéry et de Carignan ; la religion était respectée, ses ministres honorés, et l'agriculture et le commerce protégés par ce prince. Philibert passait l'hiver à Nice, où des fêtes réunissaient la noblesse de toutes les provinces qui avait besoin de se retrouver sous les yeux de son souverain. Marguerite, par ses grâces, son esprit, la protection qu'elle accordait aux hommes de lettres polissait la cour et y introduisait la distinction et les manières de celle de France ; appelée à bon droit la bonne duchesse, elle aimait les pauvres, les visitait avec ses dames d'honneur, et répandait autour d'elle la sérénité et la joie.

IV

LE MESSAGE ET LA VICTOIRE.

Ce fut donc une terrible surprise que l'arrivée des corsaires au moment de ce repos après la guerre, au milieu des douceurs de la paix. Au point du jour, toutes les églises de la ville se remplirent de monde : on promettait des vœux, des pélerinages ; on suppliait le ciel de protéger le souverain et ses sujets, et Marguerite conjurait son époux d'être prudent pour l'amour d'elle.

Le lendemain, la duchesse était dans une vaste salle du château, entourée de ses dames d'honneur ; tous les regards se portaient à travers les grilles des étroites fenêtres sur la flotte ennemie ; le combat allait commencer d'un moment à l'autre, et un effroi général se lisait sur toutes les figures qui entouraient Marguerite. La con-

Digitized by Google

versation roulait sur Occhioli ; on exaltait sa valeur, ses exploits à Rhodes ; on assurait qu'il était gentilhomme et plein de courtoisie, qu'il était chrétien et qu'il serait facile d'en obtenir la paix. Toutes les dames de la cour brûlaient du désir de le voir, de le connaître ; tout à coup, la porte s'ouvre ; un vieillard, revêtu d'un costume oriental, se fait annoncer comme marchand de bijoux du sérail, et prédisant l'avenir ; il s'incline devant la duchesse et demande à l'intéresser quelques instants par sa science : un jeune esclave qui l'accompagne étale devant la société des élixirs, des flacons, des bijoux, du corail. Marguerite, voyant dans cette visite un moment de distraction pour ses dames, permet à l'inconnu de parler. Il s'exprime alors dans un langage moitié italien et moitié français, et regardant tour à tour les mains de Marguerite, de Blanche de Viry, d'Hélène de Blonay, de Jeanne de Gribaldi, d'Agnès de Stapiano, toutes jolies, rivalisant de grâces et de beauté, il leur annonce bonheur, succès, joies de l'esprit et du cœur.

— Vous êtes, vieillard, un heureux prophète, dit la duchesse ; et de la guerre qui s'annonce, que nous dites-vous ?

— Que Votre Seigneurie a plus de feu dans ses beaux yeux que n'en allumera le chef de ses ennemis, et qu'il ne dépend que d'elle de donner la paix où d'autres attendent la guerre.

— Vous parlez par énigme, magicien ; nous ne pouvons vous comprendre.

— Je livre mon secret à Votre Seigneurie, Madame, reprit le Turc ; il n'a fallu à vos yeux ni philtre ni magie pour vaincre celui qui faisait naguère trembler un vaste empire. Puis, appelant son esclave, il vendit des flacons et des bijoux, et s'approchant de Marguerite, il lui dit :

Digitized by Google

« Voici, Madame, une eau merveilleuse qui éloigne à jamais les rides de la beauté ; vous lirez plus tard le papier qui vous apprendra à vous en servir. »

Le vieillard se retira, et le moment de distraction qu'il avait procuré éloigna un instant les tristes préoccupations des jeunes femmes. Marguerite seule, plus rêveuse qu'avant son arrivée, se retira à l'écart pour relire la lettre que René de Lucinge lui avait fait remettre à l'aide d'un déguisement par son fidèle Pedro.

L'infortuné chevalier révélait son nom à la duchesse, sa résolution de perdre plutôt la vie que de prendre le commandement de la flotte ennemie, ses vœux pour rentrer dans l'ordre de Malte, où il fuirait à jamais sa présence. Il demandait ensuite à la princesse un profond secret et le bonheur de la revoir encore quelques instants, sous le voile qui entourait le mystérieux Occhioli.

Marguerite crut devoir lui répondre par le prétendu magicien qu'elle l'assurait de sa protection et de son désir de le rendre à l'ordre de Malte, et qu'elle confiait à sa générosité et à sa belle âme la vie de son époux si elle était en danger près de lui. Une larme de Marguerite tomba sur sa lettre à la pensée de la constance du chevalier. Elle comprit alors que la passion qu'elle avait inspirée à son noble cœur était de celles qui ne s'éteignent jamais, et dont les conséquences sont toujours fatales.

Cependant les premiers coups de canon retentissent : les forbans commencent l'attaque, ils font des prodiges de valeur, ils combattent sur les vaisseaux du port, grimpent sur les bastions, abordent la forteresse, se battent comme des lions, et font un grand nombre de prisonniers. René contemple le terrible spectacle ; il espère que le ciel viendra à son aide sans comprendre encore comment. Tout à coup, Guy de Rougemont, qui a gagné le large dans une

Digitized by Google

barque légère, fond à l'improviste sur un des vaisseaux de la flotte ennemie, et avec une trentaine de courageux soldats, extermine les marins laissés à sa défense ; un affreux carnage a lieu ; de nouvelles forces arrivent, Philibert reprend courage et fait des prodiges de valeur. Les forbans voient fuir la victoire ; ils sont chassés du port et de la citadelle. Tout à coup un forban d'une force extraordinaire combat corps à corps avec le duc de Savoie ; si le prince est plus adroit, le géant est plus fort. Occhioli s'aperçoit que Philibert chancelle, son bras lève son cimeterre, et la tête du corsaire vole dans la mer. Le prince ne peut en croire ses yeux ; quel est donc le généreux ennemi qui vient de lui sauver la vie ? La nuit enveloppe de ses ombres les horreurs du combat ; la mer est rouge de sang ; les hommes, dans les deux camps, tombent dans les flots et y trouvent la mort. Le duc de Savoie se retire avec de nombreux prisonniers ; René est entraîné dans le nombre. Ses vœux sont exaucés ; il est conduit au château et enfermé dans une tour ; mais le généreux Philibert veille sur lui, et dans la nuit il vient se jeter dans ses bras. Quel est l'étonnement du prince, lorsqu'à la clarté d'une pâle lumière il reconnaît le héros ennemi.

— Monseigneur, dit René, ma destinée est accomplie. Je ne suis plus dans votre disgrâce, et j'ai conservé vos jours aux dépens des miens. Dès cet instant, je cesse d'être chef des pirates, et je n'aspire qu'à rentrer à Malte, ma seconde patrie. Je n'ai à demander à Votre Seigneurie qu'une grâce, celle d'une entrevue de quelques instants avec la duchesse Marguerite.

Quelques auteurs ont assuré que Philibert ne se douta jamais de la passion du chevalier de Lucinge ; d'autres que, connaissant son secret, il n'en parla jamais à Marguerite.

Digitized by Google

Après les conditions acceptées par les forbans et l'échange des prisonniers, le duc revint auprès du faux Occhioli et lui offrit un asile auprès de lui ; mais celui-ci demanda quelques jours de retraite dans un couvent, et on le conduisit au Cimier, où les Capucins avaient un vaste monastère qui se voit encore. Le duc voulut en vain surmonter la résistance de René et l'engager à accepter un titre à la cour. Il assura le jeune homme de son amitié, de celle de la duchesse, et lui promit que l'audience qu'il demandait lui serait accordée.

— Puisse Occhioli faire pardonner au malheureux René de Lucinge la faute dont il s'est rendu coupable, reprit le jeune homme, et tous ses vœux sur cette terre seront accomplis ! Que le voile qui me couvre ne soit jamais soulevé ! J'ose compter, Monseigneur, sur votre discrétion.

Philibert pressa le noble René sur son cœur, et lui promit à jamais sa protection et son amitié.

EUGÉNIE D'ORGEVAL DUBOUCHET.

(A suivre).

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Ils sont tous rentrés ; tous ! les lycéens, les étudiants, les magistrats, les députés !

Salles et Chambres sont pleines jusqu'aux murailles ; fauteuils et bancs sont garnis, et la besogne commence.

Siéger ! quant il fait si bon là bas, dehors, au grand air !

O ubi campi !

Siéger ! quand l'automne a encore de si beaux jours !

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes !

Et encore, si l'on faisait du bon ouvrage ! nous ne parlons que des écoliers ;

Mais voilà le difficile

Le vent souffle et on ne sait ce qu'il y a en l'air.

Si du moins c'était comme à l'Académie, où tout se passe convenablement. Là aussi, les réunions sont reprises, et comme on y travaille !

De même encore dans nos autres Sociétés savantes. Voyez quels exemples !

— Le mercredi, 7 novembre, la Société littéraire a fait sa rentrée sous la présidence de M. Léon Charvet.

On a entendu avec un vif intérêt une lecture de M. Waesen, sur l'origine de nos célèbres foires de Lyon, et sur le tribunal de la Conservation.

M. Récamier a non moins intéressé ses auditeurs en parlant des dernières fouilles archéologiques que l'état des eaux de la Saône a permis de faire, vis-à-vis les quais Tilsitt et Fulchiron. Des statuettes, des monnaies, des ustensiles, des bijoux ont été retirés du lit de la rivière ; une tête en marbre, de Faustine, achetée par M. Récamier, a été offerte par lui au musée de Lyon ; on a trouvé toute une collection d'antiquités. Malheureusement la Saône remonte ; mais on n'est pas moins heureux de ce qu'on a recueilli.

— Le lendemain, jeudi 8, c'était la Société nationale d'Education qui faisait sa rentrée annuelle sous la présidence de M. Goybet. Une lecture attachante de M. Bonnel sur l'enseignement social, d'après l'ouvrage de M. de Bondivenne, a obtenu les applaudissements des auditeurs. M. Bonnel y est accoutumé. Tout fait espérer que cette

Digitized by Google

année nos Sociétés savantes travailleront vigoureusement, et quelle bonne besogne sera faite !

— Mais une semaine auparavant, le samedi 3 novembre, la Cour d'appel s'était réunie en assemblée générale de toutes les Chambres pour son audience de rentrée.

Le discours, prononcépar M. d'Alverny, substitut de M. le procureur général, touchait profondément à notre histoire. Le sujet choisi cette année était le Parlement de Dombes. L'orateur a donné les détails les plus intéressants sur cette Cour souveraine dont les membres siégeaient en robe rouge, qui jugeait en dernier ressort toutes les affaires de la Principauté et qui fut reçue avec tant de cérémonie, le 23 décembre 1658, à Lyon, par Louis XIV et la Reine-Mère, sans se mettre à genoux devant le roi, comme appartenant à un Etat étranger et ne relevant pas du sceptre de France. Nous remercions l'orateur de nous avoir donné une bonne page d'histoire.

En fait d'histoire, on a brillamment produit ce mois-ci.

—Mme Eugénie d'Orgeval-Dubouchet, notre aimable et bienveillante collaboratrice, a fait paraître un résumé succinct de ce qu'il est important de savoir de notre histoire européenne. Avec la prudence d'une mère et l'habileté d'un écrivain, elle déroule dans son *Cours d'histoire moderne pour la jeunesse*, les principaux événements qui se sont passés depuis le commencement du moyen-âge jusqu'à nos jours, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, à Naples, en Sicile, en Portugal, et dans ce beau pays de Savoie que nous sommes si fiers de posséder aujourd'hui. La France et les autres pays de l'Europe viendront sans doute à leur tour. Succès oblige et l'auteur nous doit une suite que nous attendrons avec impatience.

M. Philibert Le Duc nous doit aussi une continuation et une fin. Il nous a donné deux volumes : *Curiosités historiques de l'Ain, la Bresse, le Bugey, les Dombes et le pays de Gex depuis César jusqu'aux Etats Généraux de* 1789. Nous n'avions pas eu encore un ensemble aussi complet de l'histoire du département de l'Ain, notre voisin. Nous attendons avec d'autant plus d'empressement le troisième volume, qui doit nous conduire jusqu'à nos jours, que l'auteur est impartial, sérieux, amoureux de son pays ; qu'il ne cherche point à travestir l'histoire dans l'intérêt d'une passion ou d'un parti ; qu'il donne beaucoup de documents nouveaux et inconnus, et qu'il parle comme doit parler la postérité.

—La Société littéraire historique et archéologique de Lyon a fait paraître le volume annuel de ses mémoires, et ce bel ouvrage est aussi remarquable par la forme que par le fond, par son élégance typographique que par les travaux qu'il

Digitized by Google

contient. On l'admettra sans peine quand nous aurons dit que les signataires de ces études historiques sont MM. Léopold Niepce, Guigue , Vachez, Raverat. Ces travaux sérieux sont adoucis par les poésies de MM. Berger, Boy, Vettard et Beauvérie. On voit que si la Société est *historique et archéologique*, elle est *littéraire* aussi.

M. A. Vachez a eu l'heureuse idée de traduire et d'annoter les curieux voyages d'Abraham Golnitz en France et en Belgique, la partie qui nous concerne. *Lyon au XVII siècle* est un portrait piquant de notre ville. Son aspect physique, ses rues, ses quais, ses monuments sont décrits avec esprit et vérité; l'auteur glisse légèrement sur notre organisation politique, notre caractère et nos mœurs; il effleure les principaux événements de notre histoire et ne se montre pas exempt de ces préjugés dont notre ville a été si souvent victime; mais M. Vachez est là qui le relève et le redresse, et grâce à notre aimable et bienveillant traducteur, Golnitz peut être lu avec fruit et sans danger. Cette lecture inspire de profonds regrets sur la foule des monuments qui ont disparu moins sous les coups du temps et des révolutions que sous les efforts des architectes embellisseurs.

— Christophe Colomb n'a pas eu grand mérite, dit-on, à découvrir l'Amérique; il n'avait qu'à aller tout droit. M. Guigue n'a pas plus de raison de se vanter de la découverte qu'il vient de faire et qui a tant ému le monde savant. A force d'étudier nos cartes anciennes et modernes, il a trouvé que des hôpitaux étaient établis de distance en distance aux environs de Lyon, en rayonnant de tous les côtés. Il en a conclu que ces hôpitaux avaient été bâtis sur les anciennes routes fréquentées par les pauvres voyageurs à qui ainsi, sur tous les points, on pouvait donner des secours. Il a tiré des lignes de Lyon à toutes les villes de la province et il a ainsi retrouvé toutes les voies gauloises et romaines dont le souvenir était perdu. C'était pourtant bien simple et on est stupéfait que nul avant lui ne l'ait imaginé. Le plus étonné de tous a encore été M. Guigue lui-même, qui n'en revient pas d'avoir trouvé cela le premier. Déjà, dans son livre de la *Signature au Moyen-Age*, il avait fait une découverte à sensation, en disant que ces signatures étourdissantes des vieux manuscrits, appartenaient à ceux qui ne savaient pas écrire. Quoi qu'il en soit, les *Voies antiques du Lyonnais déterminées par les hôpitaux du moyen-âge* sont un des ouvrages les plus remarquables de l'érudition moderne, et nous en félicitons l'auteur.

— La Société nationale d'Education a publié, ce mois-ci, ses mémoires annuels, dans lesquels on remarque un bon rapport de M. Goybet, président, plus un rapport de M.

Digitized by Google

Louis Desgrand, sur un *Projet de fondation en France d'un Institut de hautes études commerciales*, et un très important travail de M. le conseiller Ducurtyl sur l'*Instruction gratuite;* ces trois ouvrages montrent combien la vaillante Société s'occupe des questions qui touchent à l'éducation et combien elle a à cœur de justifier son titre.

— Il nous est né une charmante petite feuille, non politique — merci, mon Dieu? — l'*Excursioniste*, qui, sans nous mener à Tombouctou, nous conduira chaque semaine fort gentiment aux environs de Lyon. C'est plus pratique. Salut à l'*Exceursioniste*, et bon succès! Mais veillez aux abonnés!

— La librairie Josserand, place Bellecour, 3, va publier un bel ouvrage sur saint François de Sales, le doux évêque, à qui Lyon, en souvenir de sa mort, n'a su consacrer qu'une rue sans portes et sans fenêtres.

Ampère et Ballanche n'ont pas d'ailleurs été mieux traités.

Il est vrai qu'un étranger, dont nous ne discutons pas la valeur, mais un étranger, Moncey, a donné son nom à une rue passante d'un kilomètre de long, que Boileau, Ney, Bugeaud ont des avenues, et que bon nombre de nullités ont chez nous les honneurs de la plaque, seule chance pour elles d'être sauvées de l'oubli. Par contre, où sont les rues Saint-Jean, Bonnefond, Grobon, Trimolet, Chinard, Thierriat, Berjon, Monconys, Sidoine, Florus, Germanicus, destinées à rappeler des souvenirs chers à notre histoire? En conservant les noms anciens qui font la physionomie de notre ville et qu'on ne doit changer à aucun prix, prière à qui de droit de ne pas oublier dans le baptême des nouvelles rues, nos célébrités lyonnaises.

Donc, l'évêque de Genève étant mort à Lyon, le nouveau livre sera salué comme lyonnais. L'apostolat et le doctorat de saint François de Sales y sont traités avec supériorité; il offrira une analyse complète des écrits du nouveau docteur de l'Eglise, et il sera le complément obligé des œuvres de celui qu'on a universellement appelé le plus aimable des saints.

Mais si on fait des livres qui resteront, combien d'écrivains succombent et passent!

Combien sont morts! et, en décès, combien ce mois a été aussi fécond!

— La jeune poète que les Lyonnais aimaient à comparer à Clémence de Bourges et à Louise Labé, qui avait continué les traditions littéraires de notre ville, et qui était devenue célèbre à l'âge où les jeunes filles font à peine leur entrée dans le monde, mademoiselle Louisa Siefert, l'auteur des *Rayons perdus*, de *l'Année républicaine*, des *Stoïques*, des

Digitized by Google

Saintes colères, des *Comédies romanesques*, de *Méline*, et de nombreux articles dans les journaux, s'est éteinte, loin de sa ville natale, à Pau, dont le beau climat n'avait pu rétablir sa santé. Elle avait épousé naguère M. Pène, dont le nom sera désormais à l'abri de l'oubli, mais en mourant, elle n'a laissé aucun enfant pour perpétuer ce nom devenu glorieux. Le 25 octobre, une foule attristée quittait, à la suite du pauvre cercueil, sa poétique maison de campagne des Ormes, à Saint-Cyr au Mont-d'Or, pour accompagner au cimetière les parents désolés dont tout le monde partageait l'inconsolable douleur.

— La science lyonnaise regrette M. Albert Morice, médecin de première classe de la marine, détaché en Cochinchine et chargé d'une mission dans le Haut-Cambodge.

Il était né à Lyon aux environs de 1848, avait été décoré en 1873, et ayant pris la *fièvre des bois* dans ses savantes explorations, n'a pu résister au chagrin de voir périr dans le naufrage du Mei-Kong, au cap Gardafin, près d'Aden, la plupart des richesses archéologiques et scientifiques qu'il rapportait en France et qu'il destinait à sa ville natale.

Il était un des correspondants les plus actifs et les plus heureux de nos musées et il a attaché son nom à la découverte des ruines d'une grande cité cambodgienne inconnue avant lui, et riche en débris architecturaux qui révélaient une civilisation singulière et très-avancée.

Brisé par la maladie et le chagrin, il est mort à l'hôpital de Saint-Mandrier, près de Toulon, à vingt-neuf ans à peine, sans avoir tenu ce qu'il promettait.

Nos musées, riches de ses découvertes et de ses dons, conserveront pieusement sa mémoire.

— Le docteur Munaret, auteur si connu du *Médecin de Campagne* et de plusieurs ouvrages estimés, est décédé à Brignais le 29 octobre, dans sa soixante-treizième année.

Il était né à Nantua le 8 septembre 1805, et, après avoir épousé une jeune personne d'une des meilleures familles de cette ville, avait occupé successivement plusieurs postes où il avait trouvé la vogue, des amis et des partisans, plus que de la fortune.

Esprit gaulois, primesautier, écrivain d'une rare facilité, il n'a pas eu un théâtre digne de ses précieuses qualités, et nul doute que dans une grande cité, il n'eût laissé à son décès un nom plus illustre, une réputation digne de ses brillants débuts et une fortune en rapport avec ses talents.

Il laisse une collection de portraits des médecins célèbres qui sera vivement disputée ; c'est un recueil précieux, utile, singulier, et, par ses dimensions, une curiosité.

— Le 1er novembre est encore décédé M. Gauthier,

Digitized by Google

archiviste du département depuis 1848, mort après une longue maladie, à l'âge de soixante et dix ans.

M. Gauthier était originaire d'Excideuil (Dordogne). Il s'était improvisé archiviste et avait réussi. Doué d'un grand esprit de classification et d'organisation, il avait rendu des services aux archives. Il est mort sans avoir rien écrit. L'Administration préfectorale avait tenu à s'associer au deuil des amis du défunt. M. le Secrétaire général, M. le Secrétaire particulier, plusieurs chefs de division, les archivistes, d'autres chefs de services assistaient à la cérémonie funèbre et ont suivi le cercueil à l'église et au lieu du dernier repos.

Enfin, closons cette liste par le décès de M. le colonel Rolland de Ravel, dont les obsèques ont eu lieu le 15, à Ainay.

M. le général Bourbaki, MM. les généraux Faure, Février, Guillemin et de nombreux officiers supérieurs des différentes armes du 14e corps d'armée y assistaient.

Un bataillon du 140e de ligne, commandé par un lieutenant-colonel, rendait les honneurs.

M. Rolland de Ravel était âgé de 70 ans. Après la cérémonie funèbre, le corps a été transporté à Belley où la famille Rolland a son tombeau.

Ce colonel était fils d'un ancien sous-préfet de Belley et frère de la belle et si malheureuse Mme Humbert Ferrand.

— Le couvent de la Visitation d'Annecy vient d'envoyer au Saint-Père des reliques du nouveau Docteur de l'Eglise. Quelques ossements du grand saint ont été enfermés dans une châsse magnifique de M. Armand Calliat, nouveau chef d'œuvre du célèbre orfèvre lyonnais. C'est la douzième œuvre d'art que l'éminent artiste voit entrer au Vatican.

— L'année prochaine, au mois d'août, le Congrès des Orientalistes tiendra sa session provinciale à Lyon, où tout s'organise pour l'accueillir dignement. Déjà, le comité d'organisation a procédé à l'élection de son bureau, qui est ainsi composé:

Présidents d'honneur. — MM. Textor de Ravisi (le baron) ancien gouverneur de Karikal, vice-président de la 1re session provinciale du Congrès des Orientalistes (Saint-Etienne). — De Lesseps (le vicomte), président de la 2e session du Congrès provincial des Orientalistes. (Marseille).

Président — M. Guimet (Emile), chargé par le gouvernement d'une mission dans l'Extrême-Orient, membre de l'Académie de Lyon.

Vice-Présidents. — MM. Hignard, professeur à la Faculté des lettres, président de l'Académie de Lyon. — L'abbé Guinand, professeur d'hébreu, doyen de la Faculté de théologie, membre de l'Académie de Lyon. — Desgrand (Louis),

Digitized by Google

marchand de soies, président de la société de géographie de Lyon; Bellin (Gaspard), juge suppléant, sanscritiste.

Secrétaires — MM. Piquet, japoniste; — Chantre (Ernest), attaché au muséum de Lyon.

Le comité d'organisation est de plus composé de:

MM. Ariès-Dufour (Gustave), marchand de soies. — Aynard (Edmond), banquier. — Bacot, avocat. — Brucker (Révérend Père), de la Compagnié de Jésus, rédacteur des *Etudes religieuses* à Fourvière. — Brossard, conservateur du musée industriel de Lyon. — Belot, ancien avocat, orientaliste. — Buisson, pasteur, président du Consistoire. — Chabrières (Maurice). — Coignet, japoniste, ingénieur des mines du Mikado. — Caillemer (E.), doyen de la Faculté de droit, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie de Lyon. — Chabas, égyptologue, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie de Lyon. — Faivre, doyen de la Faculté des sciences, secrétaire de l'Académie de Lyon. — Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres, membre de l'académie de Lyon. — Flotard, ancien député, président de la Société d'économie politique du Rhône. — Heinrich, doyen de la Faculté des lettres, secrétaire de l'Académie de Lyon. — Dr Hénon (Auguste), japoniste. — Hedde (Isidore), ancien délégué du ministère de l'agriculture et du commerce en Chine, pour l'étude de la soie, sinologue. — Dr Lortet, doyen de la Faculté de médecine, directeur du Muséum de Lyon. — Lacroix (Joseph), marchand de soies. — Milsom (Ed.), marchand de soies, sinologue. — Meyer, officier d'administration — Martin-Daussigny, conservateur du Musée de Lyon, membre de l'Académie de Lyon — Noyer (Gustave), japoniste. — Naville (Ed.), égyptologue. — Piaton, président de la commission des hospices, vice-président de la commission administrative de la Martinière, — Pila (Ulysse), marchand de soies. — Payen (Louis), marchand de soies. — Panditiliké, prêtre boudhique. — Roche (Léon), ancien ministre plénipotentiaire de la France au Japon. — Robin, banquier, consul de Turquie. — Schoëne, japoniste. — Thiers (Henri), gérant du *Salut public*, égyptologue. — Vieillard, capitaine de génie, japoniste. — Weinberg, grand-rabbin. — Yéméniz, consul de Grèce, membre de l'Académie de Lyon. — Ymaïzoumi, lettré -japonais.

— Nous voici aux bonnes nouvelles et au couronnement de nos illustrations lyonnaises vivantes.

Notre cher archiviste, M. Guigue, a recueilli l'héritage laissé par M. Gauthier; par décret du 19 courant, il a été nommé archiviste du département. Tout le monde le

Digitized by Google

pensait, on l'espérait, on le souhaitait ; mais qui peut tout prévoir ? le choix de l'administration est allé au-devant de tous les désirs et a comblé les vœux des érudits, qui savent bien que nos trésors paléographiques ne pouvaient être remis entre meilleures mains.

M. Waesen, archiviste de l'École des chartes, a été nommé archiviste-adjoint de la ville.

— Par un bref du 28 septembre, notre illustre orfèvre lyonnais, M. Armand-Calliat a été promu, par S. S. le pape Pie IX, au grade de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

— Par arrêté en date du 26 octobre, M. Emile Guimet a été nommé officier de l'instruction publique. M. Guimet était déjà officier d'Académie et chevalier de la légion d'honneur.

Son compagnon autour du monde, M. Regamey, non Lyonnais, a éte nommé officier d'Académie.

— Enfin, par arrêté du ministre de l'instruction publique, en date du 18 octobre dernier, M. Léon Charvet, architecte, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, vice-président de la Société littéraire de Lyon, a été nommé membre non résidant du Comité des travaux historiques (section des beaux-arts).

Cette distinction si recherchée et si honorable, accordée à M. Charvet, est une juste récompense des services qu'il a rendus par ses importants travaux sur les artistes et les architectes lyonnais.

— Dans la séance du 15 novembre, il a été procédé à la nomination de quatre sénateurs inamovibles, en remplacement de quatre sénateurs décédés. Nous sommes heureux de voir, sur ces quatre nouveaux élus, deux Lyonnais, ce sont MM. Lucien Brun et Grandperret.

— Un de nos chers compatriotes, M. Louis de Boissieu, chef de division au ministère des cultes a été, par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux arts, nommé membre du Conseil supérieur des beaux arts.

—M. le comte Georges de Soultrait, l'éminent archéologue, qui nous avait quittés pour occuper l'emploi de trésorier général à Chaumont, vient, par un avancement rapide et mérité, d'être nommé trésorier général à Besançon, poste éminent , qui l'éloigne de son cher Nivernais, dont il a écrit l'histoire, mais qui le rapproche de Lyon, où il a conservé tant de liens scientifiques et littéraires.

— Au dernier moment, nous apprenons que, par décret

Digitized by Google

du 18, M. Sauzet, notre sympathique avocat-général, a été nommé Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

— L'Exposition rétrospective a clos ses salons dimanche soir, 4 novembre, après avoir émerveillé notre population pendant six moix.

— La bénédiction de la grande et vaste église de la Rédemption, une des plus belles de notre ville, et chef-d'œuvre, sans contredit, de MM. Benoît père et fils, a eu lieu, dimanche 4 novembre, par S. E. Mgr le Cardinal, archevêque de Lyon, assisté de Mgr Mermillod qui, le soir, à vêpres, a profondément ému ses auditeurs et a tenu toute l'assistance suspendue à ses lèvres pendant l'éloquent sermon qu'il a donné.

—L'église de Saint-Georges, si élégante et si empreinte de cachet religieux, vient de s'enrichir d'un cénotaphe qui est assurément un des plus remarquables de notre ville.

En souvenir d'une jeune femme, étrangère cependant à la paroisse, mais aussi belle par l'âme et par l'intelligence que par les traits du visage, un époux profondément attristé a fait élever au bas de l'église un mausolée qui représente un vieillard et un mendiant, à qui un enfant fait lire d'un geste plein de grâce cette légende :

Les pauvres, les petits, les faibles.

Au-dessus, un buste ravissant rappelle les traits de la défunte.

Ce monument fait le plus grand honneur à M. Pagny, classé désormais parmi les premiers artistes de notre ville; il rappellera surtout une jeune et charmante épouse, digne en tout point de l'amour profond que son inconsolable époux lui témoigne.

— C'est le 13, mauvais jour, qu'a été terminé le plaçage des pierres de taille des carrières d'Hauteville, faisant le bassin de la fontaine de la place des Jacobins. On croyait que la fontaine elle-même qui coupe si désagréablement la façade des Célestins serait enlevée ; on n'a changé que le bassin dont les pierres de Cruas qui le formaient étaient tombées en poussière, comme leur sœur, la vasque de la fontaine de la place de Lyon. Avis aux architectes de l'avenir.

— On ne se méfie pas assez des 13. Le 13 de ce mois, M. Guimet faisait une conférence dans la jolie petite salle de théâtre du quai Saint-Antoine ; le public écoutait attentivement et se faisait tout oreilles, quand le feu a pris à la maison voisine. La conférence a été interrompue, mais le fléau, bon enfant cette fois, s'est contenté de détruire l'intérieur du magasin d'un marchand de fruits, sans autre acci-

Digitized by Google

dent. La prochaine réunion n'aura pas lieu un 13. Le malheureux marchand de fruits n'était pas assuré.

— Le 24 octobre, le train venant de Genève a déraillé et a sauté dans un pré en contrebas de la voie, vis-à-vis Torcieu, entre Saint-Rambert et Ambérieu. Les accidents qui ont suivi cette chute terrible, n'ont pas été en proportion de l'effroi des témoins de la scène et des voyageurs. Des vagons ont été écrasés, mais les pauvres voyageurs, heureusement, en ont été quittes pour des blessures.

— Notre collaborateur, M. l'abbé James Condamin, a été nommé professeur de littérature étrangère à la Faculté catholique de Lyon.

— On a découvert dernièrement à Cize des tombeaux qui ont été aussitôt visités par les savants les plus célèbres du département et des lieux circonvoisins.

M. Guigue, une autorité, les a déclarés bourguignons ; M. Arène, non moins érudit et de plus journaliste, les affirme sarrasins : « Pas d'*ex voto*, dit-il ; pas de croix, pas de médailles, donc mécréants ! » Comme nous serions de l'avis de l'*Abeille*, si on ne nous avait accusé de voir des Sarrasins partout, quand tant d'autres n'en voient nulle part ! Mahométans ou ariens, que sont-ils ? Heureux le savant qui découvrira le mystère et dira : Voilà !

— Le mardi 30 octobre, le premier coup de pioche était donné à l'Alcazar, le célèbre établissement des cirques, des concerts, des luttes incomparables de Rossignol-Rollin et aussi des bals masqués. Il sera renversé, mais, hélas ! les danses n'y perdront rien et la morale n'y gagnera pas grand'chose.

Le même jour, des salves d'artillerie annonçaient aux heureux Viennois que les épreuves de leur pont avaient parfaitement réussi et qu'ils pourraient désormais aller à pied à Sainte-Colombe. Nous nous unissons à la joie de nos voisins. Il y a comme cela, dans la vie des peuples, des moments de profond bonheur qui laissent de longs et ineffaçables souvenirs. Nous nous nous empressons d'enregistrer celui-ci dans l'histoire !!

A. V.

Lyon, — Imprimerie Générale du Rhône. — R. Portier, rue de la Belle-Cordière, 14.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

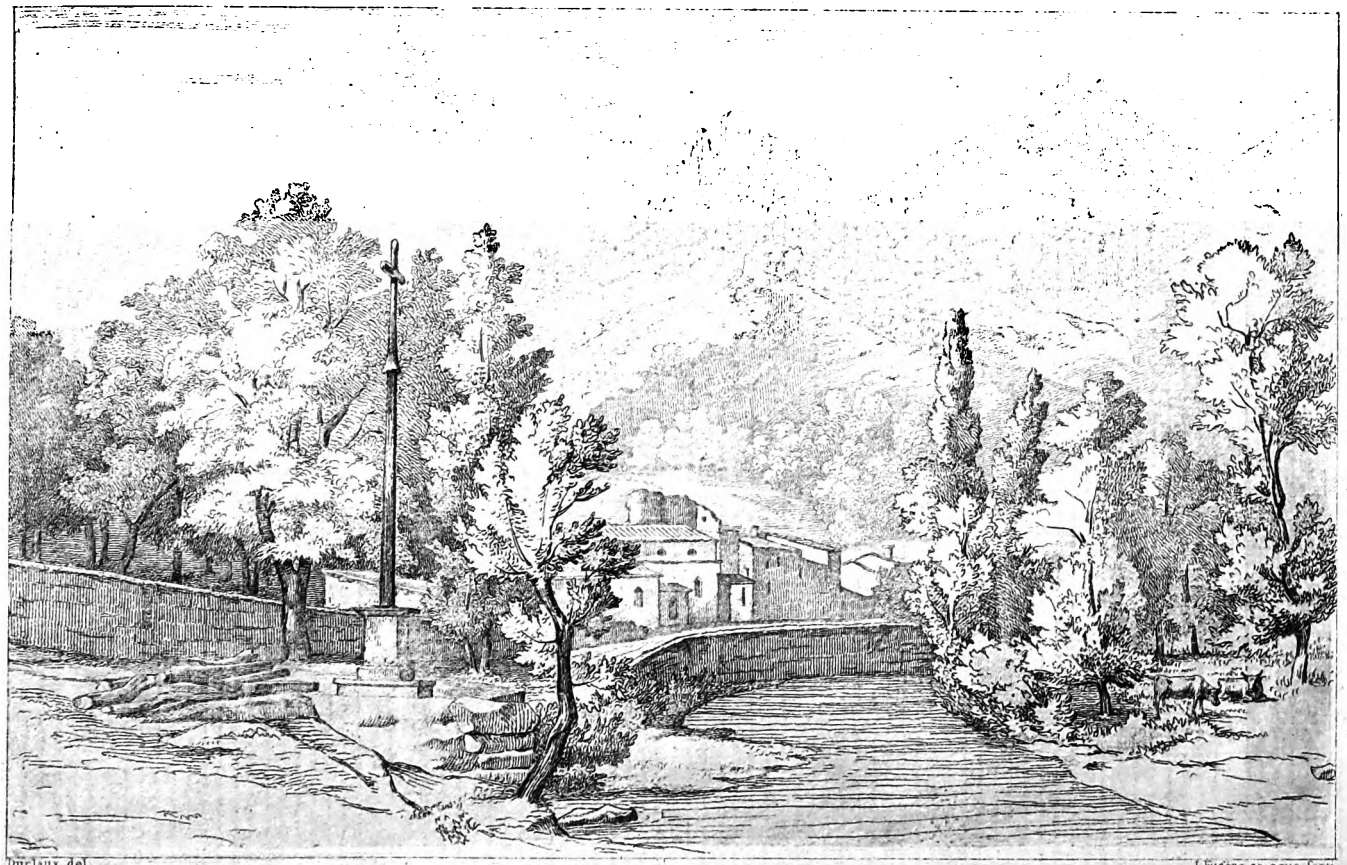

Duclaux del. J. Fugère se aqua forti.

St RAMBERT EN BUGEY.

Imp. Fugère Lyon.

Digitized by Google

POÉSIE

LA CHUTE DES FEUILLES

Déjà le raisin dans la tonne
A vu couler son sang vermeil ;
Sous un triste et pâle soleil
Le pampre dépouillé frissonne.
Le bruit régulier des fléaux
Qui battent les épis sur l'aire
S'est éteint, et dans la clairière
Ne gazouillent plus les oiseaux.

Vers une plus chaude demeure
Ils sont partis ; plus de concerts,
Plus de nids ; dans les bois déserts
Le vent seul se lamente et pleure.
Ses soupirs sourds et cadencés
Se répètent dans les vieux chênes,
Lugubres comme un bruit de chaînes,
Comme l'hymne des trépassés.

Combien de fois sous votre ombrage
O bois ! je suis venu rêver !
Mais alors pour me protéger,
Et du soleil et de l'orage,
Un vert et gracieux rideau
Dérobait au jour vos mystères,
Jetant sur vos têtes altières
Les dentelles de son manteau.

Digitized by Google

Beaux arbres, hélas ! de l'automne
Vous avez subi la rigueur,
Et j'entends la bise en fureur
Qui tout autour de vous bourdonne.
Vos feuilles à son souffle ardent
Vont, l'une après l'autre flétries,
Se mêler aux mousses jaunies
Que mon pied foule lentement.

Sur la montagne ou dans la plaine,
Elles s'en vont au gré du vent,
Voltigeant et tourbillonnant
Ainsi que des âmes en peine.
Vous semblez vouloir retenir
Ces feuilles que l'orage arrache ;
Aussitôt qu'une se détache
On croit vous entendre gémir.

Pourquoi donc pleurez-vous, beaux charmes ?
Pourquoi craquez-vous tristement
Sous les âpres baisers du vent
Qui vient flétrir vos derniers charmes ?
Espérez ; les jours nébuleux
Passeront et le mois de Flore
Elèvera plus haut encore
Vos jeunes branches vers les cieux.

Ne pleurez pas ; je vous envie !
Comme les doux et frais arceaux
Que formaient vos légers rameaux,
Mon âme, en entrant dans la vie,
Vit les fleurs de l'illusion,
De l'avenir, de la jeunesse,
Parfumer de leur allégresse
Sa trop rapide vision.

Digitized by Google

Mais, ainsi qu'au souffle d'automne
Vos feuilles ont jonché le sol,
De mes rêves au léger vol
J'ai vu s'effeuiller la couronne.
Espoirs trompés, songes déçus,
Vous avez fui de ma demeure;
Adieu, car pour moi voici l'heure
Où l'on n'aime et ne rêve plus.

Pour nous! hélas, de la jeunesse
Ne s'ouvre qu'une fois la fleur!
Je ne sentirai plus mon cœur
Frémir, plein de sa folle ivresse.
Mais vous qui devez reverdir,
Vous, dont le soleil et la brise
Rajeuniront l'écorce grise,
Dites-le moi, pourquoi gémir?

Sans doute le Dieu de clémence,
Qui voulut que, pour les heureux,
Vous portiez, bois mystérieux,
La robe couleur d'espérance,
Veut que, connaissant la douleur,
Pour ceux que la souffrance oppresse
Vous ayez, dans votre tristesse,
Une voix qui berce la leur.

MARGUERITE GONIN.

LES QUATRE SAISONS

Architecte divin! sublime ordonnateur!
Dans l'espace éthéré, tu suspendis le monde;
Tu déchaînes les vents qui font soulever l'onde;
Tout obéit aux lois d'un éternel moteur.

Digitized by Google

Chaque saison régit l'élément producteur :
L'hiver couvre le sol d'une neige profonde ;
L'été, par ses rayons, le chauffe et le féconde;
L'automne offre des fruits à la douce saveur.

Mais le joyeux printemps inspire le poète ;
L'oiseau prépare un nid, la nature est en fête ;
Les jardins sont ornés d'un odorant décor;

L'aigle monte à la nue, et le grillon s'agite ;
Le vieillard, rajeuni, demande à vivre encor ;
L'enfant sourit aux fleurs, — et le sage médite !

A. Berger.

LA VALLOIRE

Connais-tu le pays où les verts peupliers
Semblent par leurs rideaux limiter notre terre ?
Où les efforts légers des zéphirs printaniers
Font frissonner leur cime altière
Se reflétant gaîment dans l'eau de la rivière ?

Connais-tu la prairie au tapis ondoyant
Et le petit ruisseau qui, jouant dans les herbes,
Y trace dans sa course un sillage d'argent ?
Connais-tu les plaines superbes
Où des flots d'épis d'or s'amoncellent en gerbes ?...

Connais-tu la colline aux nonchalants contours,
Qui s'efface au matin sous des teintes pâlies
Et se couvre au printemps de pampres, frais atours;
Horizon dont les harmonies
Eveillent dans nos cœurs de douces rêveries ?

Connais-tu le sentier favorable aux aveux,
Le sentier *des soupirs*, perdu dans le bocage,
Où même le soleil semble mystérieux,
Tamisé par l'épais ombrage
D'une voûte mouvante aux arceaux de feuillage ?

Digitized by Google

Amis, ce pays-là c'est le pays charmant!
De ses parfums si doux il faut que je m'enivre,
La bonté, la grandeur du Seigneur tout-puissant
S'y lisent comme dans un livre;
C'est là, mon cher ami, c'est là que je veux vivre!...

ALIX DE BÉRANGEON.

LE DÉPART

Vous en souvient-il? c'était l'heure
Où l'aube sur les monts altiers,
De son écharpe rose effleure
La robe blanche des glaciers.

Heure mélancolique et douce
Où, dans la forêt, tremble, luit
Sur chaque petit brin de mousse
Une des larmes de la nuit.

Où dans les gorges se prolonge
L'ombre de ces grands peupliers
Dont la silhouette se prolonge
Dans l'eau qui miroite à leurs pieds.

Où la brume de la montagne
Donne aux bleuâtres horizons
Des airs de châteaux en Espagne
Hantés de blanches visions.

Heure où s'oubliait Juliette
Sous le charme d'adieux sans fin,
Sourde à la voix de l'alouette,
Aveugle aux clartés du matin.

Digitized by Google

Et vous partiez..... la diligence
Ce monstre que le bon vieux temps
Fit pour dévorer la distance,
Emportait vos seize printemps!

HUGUES BERTHIN.

LE TOUR DU MONDE

Elle m'a dit adieu..... Depuis
J'ai traversé montagne, plaine,
La mer énorme, et je m'enfuis
Guidé par le sort qui m'entraine.

Pauvre juif-errant que je suis!
Je marche sans reprendre haleine
Comme poussé par une haine,
Quand c'est l'amour que je poursuis!

J'ai mis la terre entre elle et moi;
Mais en suivant la courbe immense,
Je reviens aux lieux de l'enfance.

Oh, je ressens un doux émoi
Je veux voler à tire d'aile,
Car *en fuyant* je vais vers elle!

EMILE GUIMET.

Chemin de fer entre Kioto et Kobé (Japon)
31 octobre 1876.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

OUVRAGES PRÉSENTÉS PAR M. J. CHEVRIER

A L'APPUI DE SA CANDIDATURE

AU TITRE DE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

(Suite et fin)

Ce jour rêvé par M. Jules Chevrier semble être arrivé. — Le Conseil municipal de Chalon, comme je vous l'ai déjà dit, Messieurs, a décidé, dit-on, l'érection d'une statue à Nicéphore. Mais de là à la réalisation du projet, il y a loin... bien loin peut-être..... (1).

Je vous ai dit aussi déjà plus haut que, quelque part qu'on fouille le sol chalonnais, on se heurte à quelque débris antique, et M. Jules Chevrier est toujours, cela va sans dire, à côté de ces fouilles; — on ne remue pas une pelle de terre, dans le Chalonnais, sans lui, et toujours la fortune lui sourit — toujours il revient chargé d'un riche butin. Que de fois les morts ont dû le maudire ! — ils croyaient dormir dans l'éternel repos, mais M. Jules Chevrier les réveille, les questionne, les interroge et souvent.... leur fait des emprunts..... *forcés,* au nom de la science...

C'est ainsi qu'en 1867, il surveille les fouilles au sud de la ville, et sous ses murs, au lieu dit *La Grange-Frangy,*

(1) Une commission de seize membres vient d'être nommée pour poursuivre ce but. Déjà, elle fonctionne; M. Jules Chevrier en est le vice-président.

Digitized by Google

dans d'anciennes prairies, au bord de la Saône (1). C'est à un mètre de terre seulement qu'il cherche cette fois, à la suite d'ouvriers qui creusent des silos. Sa première découverte est celle d'un anneau d'or du poids de quinze grammes, un pendant de collier, une framée, une javeline, un tronçon de saramasaxe, quatre fibules en fer, deux fers de cheval, quatre instruments en fer, sortes de clefs; c'est toute la dépouille d'un cavalier. Le chaton de la bague porte une intaille en cornaline d'un travail médiocre, représentant Mercure avec une partie de ses attributs ordinaires. Sur chacun des côtés de l'anneau sont enchâssés des fragments de grenat dans une sorte d'enroulement en filigrane funiforme; sur le reste de cet anneau sont disposées des nervures, également en filigrane, et terminées par une sorte de palme.

Comme vous le voyez, Messieurs, cette fois, M. Jules Chevrier est en présence d'objets de l'époque mérovingienne et il a trouvé les restes de l'équipement d'un soldat à la solde de l'un de nos rois burgondes qui régnèrent sur le Chalonnais depuis Dagobert jusqu'à Pépin.

Mais il continue ses fouilles. Il fait encore une ample récolte et rencontre environ 50 médailles, la plupart des temps antérieurs à l'époque de l'invasion romaine, des anneaux et des roues en métal de bronze et de fer, — objets de formes des plus singulières et sur lesquels la science moderne n'a pas encore su dire le dernier mot. M. Jules Chevrier, en décrivant ces objets qu'il a reproduits aussi, sur de belles planches, exécutées par lui-même, a pensé que ces anneaux n'ont jamais été des pièces de monnaie, comme on l'a supposé, mais parfois des fibules ou joyaux, et probablement des symboles nationaux ou hiérarchiques.

---

(1) Fouilles de la Grange-Frangy, exécutées en novembre 1865, — Chalon, De Jussieu, 1867.

Digitized by Google

Cependant M. Jules Chevrier ne se borne pas à fouiller le sol, à décrire et à graver ses découvertes dans les Mémoires de la Société d'archéologie de Chalon.

Je vous ai déjà dit plus haut, Messieurs, que l'art est la vie de M. Jules Chevrier. — C'est sa pensée, sa préoccupation de tous les jours, de tous les instants. Il s'y consacre corps et âme. Non content de faire sortir des ondes et du sol tous les trésors cachés qu'ils gardent, il leur assure un asile digne d'eux et le Musée de Chalon est l'objet de toute sa sollicitude.

C'est toutefois un modeste temple ouvert aux arts. Quatre colonnes décorent son humble façade et l'intérieur est aussi sans luxe. Primitivement, ce n'était qu'une Ecole de dessin communale, dirigée longtemps par l'excellent et digne M. Couturier père. Quand la Société d'archéologie de Chalon se fonda, en 1844, elle mit un pied dans la maison, et comme elle était envahissante, elle y en eut bientôt dix. En premier lieu, elle occupa le rez-de-chaussée et la cour pour en faire un musée lapidaire; puis elle monta au premier étage et remplit de tableaux et d'objets antiques l'unique salle appelée le Musée. — Restaient les salles consacrées à l'École de dessin. — C'était bien tentant pour M. Chevrier. Il s'y glissa un jour et conquit une salle sur les élèves; le pauvre M. Couturier cria « à l'invasion »! mais M. Chevrier ne s'en effraye pas; comme un conquérant victorieux, il jette à la porte professeurs et élèves — et reste maître unique du terrain. A partir de ce jour, le musée de Chalon se remplit sans cesse. L'autorité municipale le protége, et, dès 1864, M. Jules Chevrier a la bonne pensée de publier, de temps à autre, des rapports sur le Musée (1). C'est vérita-

(1) Quelques mots à propos de l'organisation des Musées dans la ville de Chalon-sur-Saône. — Statues et inscriptions antiques. Chalon, Montalan, 1864.

Digitized by Google

blement son histoire qu'il écrit, en enregistrant ainsi soigneusement les acquisitions qu'il fait et les dons qu'il reçoit.

— Musée de Chalon-sur-Saône. Rapport annuel, par M. J. Chevrier, directeur du Musée, président de la Commission. Chalon, Montalan, février 1874.

— Musée de Chalon-sur-Saône, 1874-1875. Rapport sur le développement des Collections, adressé au Maire. Chalon, Dejussieu, 1876. — Dans le rapport de 1864, M. Chevrier cite, parmi les acquisitions faites depuis peu par le musée, une statue mutilée, découverte à Damerey, largement traitée, peu achevée, exécutée au temps où la tradition des bons modèles n'était pas encore perdue, et qu'il croit être sortie des mains de l'artiste qui a sculpté le beau Mercure gaulois, trouvé en 1829, à Saint-Jean-des-Vignes, près Chalon, et qui est aujourd'hui au Musée de Lyon.

En 1873, ce musée a reçu divers dons, entre autres, — de M. Max Claudet, statuaire à Salins, la maquette de la statue d'un enfant jouant au bord de l'eau, exécutée en marbre. — De Mme Robellaz, une Vierge de Bernardo Strozzi, tableau de premier ordre. — De la Société d'archéologie, un rétable du xve siècle, représentant le martyre de saint Blaise. — Le portrait de Niepce de Saint-Victor, peint par Lassale, donné par le Gouvernement. — Un paysage de Ciceri. — De M. Meray, sa collection d'objets préhistoriques trouvés à Germolles, etc., etc.

En 1876, les dons ont augmenté encore. — Le musée reçoit onze tableaux, un volume de gravures, deux marbres statuaires antiques, et nombre de moulages. — Il acheta aussi divers tableaux, un intérieur de tabagie, de l'École de Teniers le jeune, — les Docteurs de l'Eglise, par Carle Vanloo, — des Ruines, par Salvator Rosa; — une Cléopâtre, par H. Dejussieu; les vitrines de la Société d'archéologie se sont aussi remplies; — on y a reçu les célèbres silex de Volgu, des silex de la Terre de Labour (Italie), absolument conformes à ceux de Solutré, deux steles gallo-romaines rappelant des fondations à Hercule et à Mercure, par Sextus Orgius Suavis, ancien magister pagi de Chalon, — de nombreux bijoux en argent des temps mérovingiens, découverts à Balleure, — une croix processionnelle et un encensoir de la même époque.

Je ne dois pas oublier, non plus, que M. Jules Chevrier a été l'un des plus généreux donateurs du musée. — Il lui a donné l'une de ses plus belles toiles, une *Cléopâtre* de Carravagio, — et l'un de ses principaux tableaux, *le Chiffonnier*, etc., etc.

Digitized by Google

— Je ne vous en parlerai pas en détail, et non sans regrets, — mais vous lirez, avec un véritable intérêt, le dernier rapport que M. Chevrier a adressé, en 1876, au maire de Chalon sur le développement des collections de la ville, en 1874 et 1875. A ce travail si complet, il a même joint deux de ces charmantes eaux-fortes, dans lesquelles il excelle si bien et dont j'aurai aussi à vous entretenir; l'une représente des ruines, d'après Salvator Rosa, et l'autre des objets préhistoriques. De ce nombre, sont les célèbres silex trouvés, à Volgu, décrits par M. Chabas, et qui forment un trésor incomparable que les plus riches musées d'Europe peuvent envier à celui de Chalon.

En 1860, je le rencontre à l'Exposition de Besançon. Il s'y est rendu soucieux de l'accueil que recevront, à cette Exposition de peinture, les œuvres de plusieurs de ses compatriotes chalonnais. La gloire du pays natal le préoccupe, et il est heureux ensuite de constater le succès de ses amis dans la vieille cité impériale, dans une brochure qui a pour titre : « *Les Artistes de Chalon-sur-Saône à l'Exposition de Besançon.* » Chalon, Montalan, 1860. Dans cet écrit, finement pensé, facilement écrit, il passe en revue les sculptures et les toiles de tous les artistes chalonnais contemporains. Dois-je vous les citer, Messieurs ? ils s'appellent Briand, Léon Couturier, H. Druard, Protheau, Antonin Richard, Raffort, Ch. Jacques, Cartilier et M. Jules Chevrier, l'auteur de la Notice, qui figurait à cette Exposition avec trois tableaux qu'il a passés sous silence. Plusieurs de ces noms ont déjà conquis un juste renom, et si Chalon n'a pas d'Ecole proprement dite, et s'il n'a pas à se glorifier de quelques-unes de ces grandes illustrations qui ont créé de nouvelles voies dans l'art, quelle féconde pépinière d'artistes n'a-t-il pas eu ? Le livre de M. Jules Chevrier a aussi cet autre mérite de nous garder le souvenir et la date

Digitized by Google

d'œuvres nombreuses qui se dispersent et qu'on oublie trop souvent, dès que les portes des expositions sont closes. Personne ne pouvait, mieux que M. Chevrier, juger ces diverses œuvres d'art. Il peut dire aussi : *anche io son pittore*, je suis peintre aussi, — et j'ajouterai qu'il est un peintre de talent. Vous en jugerez dans quelques instants.

J'allais oublier de vous parler, Messieurs, d'une autre « Notice publiée en 1873 sur une dague du XIIIe siècle, et de quelques couteaux poignards provenant de diverses cités lacustres (1) ».

La dague, à laquelle M. Chevrier a consacré une savante étude, provient de la petite rivière La Seille, non loin de son embouchure dans la Saône. Cette arme est digne des méditations d'un archéologue comme M. Jules Chevrier; elle est en fer, le pommeau et la dague sont incrustés de plaques de bronze; celle de la poignée représente un oiseau chimérique. Quant à celle qui est dans le pommeau, elle montre sur un cheval lancé au galop, un cavalier coiffé d'un casque à cimier, un écu au bras gauche et tenant du bras droit une épée la pointe en l'air; au-dessous, un homme étendu à terre couché sur le dos, tend un bras suppliant vers le cavalier. Dans le cordon, on lit en caractères majuscules gothiques :

AVE MARIA GRATIA PLENA

légende qui se trouve quelquefois sur les contre-sceaux des églises, ou des villes, ou des communes. Du reste, l'examen et la comparaison de ce médaillon avec les mon-

(1) Dans cette étude, M. Chevrier a eu surtout pour but de combattre, au moyen de pièces à dates certaines, des attributions très-hasardées d'armes similaires qu'on faisait hardiment remonter aux temps lacustres ou préhistoriques.

Digitized by Google

naies des rois de France du XIIIe siècle et surtout avec les grands sceaux des grands feudataires de cette époque, ne peuvent laisser aucun doute quant à la date qui doit lui être assignée.

Dans cette même notice, M. Jules Chevrier étudie également deux poignards trouvés dans la Saône et qu'il croit contemporains de celui du XIIIe siècle dont je viens de parler. Cette étude est du plus grand intérêt. Ajoutons que l'auteur a joint à sa notice plusieurs planches gravées par lui d'après le procédé de M. Comte.

Vous croyez peut-être, Messieurs, que j'en ai fini avec les publications de M. Jules Chevrier. — Détrompez-vous. — Cet écrivain ne se lasse jamais, — de même que ses fouilles et ses recherches ne s'arrêtent jamais non plus. Une nature si bien douée, une passion si vive pour l'art a toujours besoin d'aliment. On dira un jour de lui « qu'il ne s'est reposé que dans la tombe. » Mais son pays natal ne lui suffit plus ; — il en a remué le sol de fond en comble, les profondeurs même de la Saône n'ont plus de secrets pour lui ; — c'est maintenant sous le ciel bleu de l'Italie, à Naples, que nous allons le surprendre au milieu des débris de l'art antique et y faisant une splendide moisson.

En 1874, il part pour l'Italie avec sa famille. — Déjà il l'avait parcourue en quittant les bancs de l'école, et ses merveilles n'avaient pu que produire le plus heureux effet sur une organisation comme la sienne. A Naples, il loge au Casino Reale, ancienne villa des princes de Bourbon, mais confisquée sur eux et vendue, comme bien national, quand le royaume de Naples fut enlevé à ses légitimes souverains. Le jardin qui en dépendait était orné de différents marbres, débris d'architecture et de statues antiques qu'on croit avoir été apportés de Pompéï pour la décoration de ce jardin.

Digitized by Google

Tous étaient plus ou moins abandonnés et négligés. Parmi eux se trouvaient deux statues de Vénus.

Le propriétaire de la villa tenait à ses statues, et M. Chevrier mourait d'envie de les posséder.

Je ne vous dirai pas tout ce qu'il fallut à notre artiste de diplomatie et de douces paroles pour amener le maître de ces trésors à les céder. — J'ai lieu de croire qu'il ne fut pas insensible, non plus, aux nombreux ducats qu'il laissa glisser dans sa main. Les clefs d'or ouvrent, dit-on, les portes les mieux fermées.

Mais ce sont des statues entières, complètes que M. Chevrier tient à ramener au pays natal, et c'est le signor del Gaïsso, sculpteur napolitain, qu'il a chargé de leur restauration. Il s'en est acquitté avec un art parfait.

A son retour en France, M. Jules Chevrier ne pouvait manquer de faire une étude complète de sa trouvaille, comme il le fait d'habitude pour tout ce qu'il découvre, et en 1876, il publia dans « La Revue archéologique » un remarquable travail « *sur une nouvelle statue de Vénus marine, de travail grec, en marbre de Paros, inédite et signée.* »

Je voudrais vous faire ici une analyse un peu longue de ce beau travail ; — mais ce rapport est déjà un peu étendu, et j'ai à vous dire beaucoup encore des autres œuvres de M. Chevrier. — Qu'il me suffise donc de vous apprendre que Vénus était, à Pompéï, d'où sort ce marbre, la divinité protectrice de la ville, comme à Corinthe et à Rome. Témoin ce *graffito :*

Abiat Venere Pompeiana
Iratam qui hoc læserit.

On jurait par Vénus pompéïenne, témoin cet autre graffito, copié sur ses murs par M. Chevrier :

« *Candida me docuit nigras odisse puellas.* »

Digitized by Google

Un plaisant écrivit au-dessous :

Oderis sed iteras

Et signa :

Scripsit Venus physica Pompeiana.

« Une blanche jeune fille m'a appris à haïr les filles à la peau noire. » — Tu les hais, mais tu y reviens. — « Signé « Vénus physique pompéienne. »

La Vénus restaurée de M. Chevrier est en marbre de Paros et un peu plus petite que nature. Les deux pieds légèrement enfoncés dans le sable du rivage qui l'a vu naître, elle est appuyée sur la jambe gauche, le corps légèrement penché en avant; de la main gauche elle retient une draperie disposée autour du bassin, à la manière de celle de la Vénus de Milo, et qui retombant, en plis larges, souples et gracieux, laissent voir, avec art, le mouvement et le modelé des jambes.

Le haut du corps est nu; la main droite est ramenée à la hauteur des seins pour les cacher, suivant le geste ordinaire de la Venus pudica.

La tête est un peu infléchie du côté gauche; à ses pieds et du même côté se trouve un dauphin sur le corps duquel on distingue une signature en caractères latins commençant par les lettres Calv... signature malheureusement incomplète et altérée.

La qualité dominante, ajoute M. Chevrier dans sa description, c'est la grâce accomplie qui règne dans tout l'ensemble de la statue. La déesse, d'un geste consacré, accuse un sentiment de pudeur que n'excluent point les attributs de la divinité de Cythère. L'antiquité en a jugé ainsi, suivant les beaux vers d'Ovide.

Ipsa Venus pubem, quoties velamina ponit
Protegitur laeva semireducta manu.

Digitized by Google

M. Chevrier s'est appliqué ensuite à rechercher l'époque à laquelle il est possible d'attribuer l'exécution de ce marbre élégant, et sa savante dissertation l'a amené à conclure que sa Vénus marine est due au ciseau d'un artiste qui, dans sa production, a cherché une variante des plus célèbres statues de Vénus, demi-vêtues, de l'école de Praxitèle qui florissait trois cents ans avant notre ère. — Elle appartient, par conséquent, à cette époque brillante qui, dans l'histoire des arts chez les anciens, peut être regardée comme le point culminant, comme ce sommet élevé au delà duquel il n'y a de place que pour descendre. Ce temps de Phidias, de Praxitèle et de Lysippe peut être comparé à cette autre période des temps modernes marquée par trois génies qui ne furent ni dépassés ni même atteints : Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange.

M. Jules Chevrier, en faisant restaurer cette belle Vénus marine, a donc rendu un véritable service à l'art, et a doté la France d'un nouveau chef d'œuvre de l'antiquité.

DEUXIÈME PARTIE

Jusqu'à présent, Messieurs, je ne vous ai montré dans M. Chevrier que l'archéologue passionné, infatigable, toujours penché sur des ruines, et l'écrivain qui décrit et reproduit, par le dessin, avec un remarquable talent, toutes ses trouvailles. — Mais ce ne serait point le connaître complètement. La nature a été prodigue envers lui; — une fée bienfaisante a dû être assise auprès de son berceau, et lui a accordé tous les dons. Il est aussi peintre, graveur et sculp-

Digitized by Google

teur, — et déjà on se dispute ses œuvres. Dès son enfance, il montra les plus heureuses dispositions pour les arts. Au collége Henri IV, où il fit ses études, on le surprenait souvent, dès ses jeunes années, à faire les portraits et les charges de ses camarades et même des redoutables *pions*. Malgré leur surveillance, il crayonnait des têtes et des académies, des allégories ou des vues prises de sa fenêtre. Son professeur, le célèbre Lemire, loin de le gronder de négliger ses thèmes et ses versions, l'encourageait, et lui décerna même le prix de tête, sans avoir concouru.

En 1835, il recevait le diplôme de bachelier ès-lettres. En lisant ses dissertations historiques et archéologiques, si pleines de science et de savoir, on voit facilement qu'il avait fait d'excellentes études et s'était rendu familier avec nos grands auteurs classiques de l'antiquité.

A son retour à la maison paternelle, son père le plaça à côté de lui dans son grand commerce. Un pinceau et un burin eussent peut-être mieux fait son affaire..... si on eût consulté ses goûts. Mais son père était à la tête d'une grande et opulente maison de commerce, et il tenait nécessairement à la transmettre à son fils aîné. Mais la folle revenait souvent au logis, et je crois l'avoir surpris plus d'une fois pendant ses heures de bureau à penser, in petto, à quelque fibule antique ou à un vase de bronze qu'il avait trouvé, le matin, dans quelque fouille, avant l'heure de l'ouverture du magasin. Toutefois son père l'envoyait, chaque année, dans nos principales villes manufacturières pour y faire des achats pour le commerce.

Ces excursions étaient autant de fêtes pour lui. En partant, il glissait, en cachette, comme je vous l'ai déjà dit, dans sa poche, sous son calepin destiné aux affaires, des albums qu'il remplissait des plus charmants croquis et de notes scientifiques à Paris, à Rouen, à Amiens, à Reims, dans les

Digitized by Google

Flandres, en Alsace, à Lyon, à Vienne, à Avignon, à Arles, à Nîmes et dans tout le Midi. Je me souviens encore de l'avoir rencontré un jour, à Besançon, dessinant une vieille maison dans une rue obscure de cette curieuse cité espagnole. A son retour, sa malle était aussi pleine d'objets d'art. Sa première acquisition, au sortir du collége Henri IV, fut une médaille de la colonie de Nîmes et une clef en fer du moyen âge, et le premier tableau de sa galerie fut une admirable tête de vieillard, de *Denner*, trouvée dans une obscure petite boutique de Rouen, en 1840.

M. Chevrier père, quoiqu'il voulût voir son fils aîné continuer après lui le juste renom de son commerce, n'était cependant pas exclusif; c'était la bonté même unie à une grande intelligence. — J'étais son voisin, — son souvenir m'est toujours resté cher. — Aussi, loin de maudire les goûts artistiques de son fils, il les encouragea même parfois, et en 1841, il eut la gracieuse attention, un jour, de lui remettre un passe-port visé pour l'*Italie*... C'était ouvrir au jeune Jules Chevrier les portes du paradis terrestre. Vous comprendrez facilement, Messieurs, la joie avec laquelle celui-ci se dirigea vers ces heureuses contrées de l'art et du beau. Il les parcourut toutes, — vit tout, et ce voyage fut du plus heureux effet sur cette organisation éminemment artistique. Ses albums et ses carnets s'enrichirent journellement, et il n'oublia pas non plus de remplir des caisses d'acquisitions de tous genres. A son retour, il passa dans son atelier ou dans ses collections toutes les heures que les affaires ne lui *volaient* pas. Mais les affaires étaient pour lui un lourd servage, une chaîne que sa nature éminemment artiste ne pouvait pas toujours traîner. Il s'en affranchit alors.

Son talent naturel pouvait lui suffire pour produire de charmantes œuvres. — Mais il fut difficile pour lui-même. — Il rechercha les leçons d'un grand maître, et en 1853, il

Digitized by Google

passe deux mois dans l'atelier de *Couture*, et au Louvre.

Deux ans plus tard, il rentre encore dans le même atelier et y séjourne, de nouveau, deux mois. A partir de ce jour, ses productions sont incessantes en tous genres, tableaux à l'huile, aquarelles et dessins, eaux fortes, et si nombreuses qu'il serait difficile de les énumérer. Il s'attaque à tout; peut-être, pourrait-on lui dire que le paysage à l'huile n'est pas tout à fait dans ses aptitudes.

Laissez-moi, Messieurs, vous citer ici ses principaux tableaux, notamment ses sujets allégoriques :

« *Tout n'est pas rose.* » Illusions et réalité chez le peintre.

« *Une guerre pratique.* » Allégorie sur l'invasion de 1870.

« *Vanitas vanitatum.* » *Après nous, ou le chemin de nos dadas* ; — qui partant de la vente après décès, — passent chez le brocanteur, vont au chiffonnier pour finir à la borne.

« *Flagrante delicto.* » Scènes de rats bibliovores.

Un grand nombre de portraits. — Des intérieurs. — Des scènes familières. — Des natures mortes. — Des animaux. — Des aquarelles.

Je voudrais, Messieurs, vous parler avec détails de chacune de ces nombreuses productions; mais je ne pourrais le faire que bien mal et de souvenir seulement. Qu'il me suffise de vous dire, pour vous faire comprendre leur mérite, qu'elles ont valu à leur auteur de nombreuses médailles.

En 1858, à l'exposition de Dijon;
En 1860, » » Besançon;
En 1861, » » Amiens;
En 1867, à l'expos. (archéologie) de Paris;
En 1871, » » de Lyon;
En 1874, » internationale de Londres;

Le gouvernement lui-même a voulu récompenser aussi

Digitized by Google

ce beau talent. Le 16 mars 1869, il lui accordait la distinction de chevalier de la Légion d'honneur, et le 8 avril 1874, le ministre de l'Instruction publique lui remettait, à la séance de la Sorbonne, les palmes d'officier d'académie.

Depuis 1852, il était déjà correspondant du ministère de l'Instruction publique, et les Académies et les Sociétés savantes de Grenoble, Autun, etc., etc., avaient tenu à honneur de le compter parmi leurs correspondants. Il faisait partie de l'Institut pour la conservation des monuments historiques, fondé par M. de Caumont.

Je vous ai déjà dit, Messieurs, que M. Jules Chevrier était aussi un graveur aussi distingué qu'il était habile peintre. La gravure à l'eau-forte a été également l'une de ses passions. — On peut dire qu'il s'y est adonné *con amore* et toujours avec un vrai succès, malgré ses extrêmes difficultés. Ses principaux travaux, dans ce genre, consistent en deux grandes séries, l'une de 12 planches, in-folio, éditée en 1872, chez Cadart, imprimeur, rue Neuve-des-Mathurins, 58, à Paris, — et l'autre de 16 planches, éditée à Paris, par A. Claudin, 3, rue Guénégaud.

La première série forme un album, contenant :

1° *Une nature morte*, de vieux livres entassés sur un bahut de la renaissance, 1866;

2° *Un Marché de volailles en Bresse*, de nombreuses Bressanes, en costume national, tiennent et offrent des volailles aux acheteurs. La scène est dans un village où les maisons ont pignon sur rue, 1868 ;

3° *Les ruines du château de Montaigu*, près Chalon, 1864;

4° La même (côté sud), 1865;

5° *Une Bacchante ivre*, 1864;

6° *Deux têtes de Bressanes*, sans date;

7° *Un Guide de Garibaldi*, à Chalon, en 1871, vrai type

Digitized by Google

de ces aventuriers poltrons que ce condottieri avait amenés avec lui, pour le comble de nos misères;

8° *Une Bressane à l'église*, en costume national, vue de face et placée à côté d'un bénitier, 1868;

9° *Un chasseur aux alouettes*, 1868;

10° Une troisième vue *du château de Montaigu*, 1865;

11° *Deux bateaux de foin sur la Saône*, 1869;

12° *Le titre de l'Album*, 1875. Frontispice.

Ce titre, magistralement dessiné, représente un gros livre ouvert sur une table en bois sculpté, couvert d'un vieux tapis de laine, entouré de vases et d'ustensiles de graveur.

Sur l'une des pages de ce livre ouvert, on lit : 12 eaux-fortes, par J. Chevrier, et sur l'autre le nom et l'adresse de l'éditeur. Un rat ronge, à belles dents, la page sur laquelle M. Chevrier a inscrit son nom.

Le chien est l'ami de l'homme, a-t-on dit. Le rat est l'ami de M. Chevrier. Si vous avez une répulsion pour ce petit rongeur, n'entrez pas dans l'atelier de M. Chevrier. Vous y en trouverez des gros, des petits, des gras, des maigres, des rats dansant, se querellant, ou ayant fini leurs jours dans une ratière, comme un malfaiteur à la potence. Il les a reproduits de toute manière et d'une façon charmante; mais un bibliomane serait furieux contre plus d'un qui rongent, sans pitié, d'adorables reliures en maroquin rouge du Levant, aux armes de quelque grande maison ducale. On peut dire même que les rats ont rendu M. J. Chevrier bibliomane, c'est-à-dire fou de vieux bouquins. Après en avoir acheté d'abord quelques-uns sans valeur, pour lui servir de modèle dans ses tableaux de rats rongeurs et déchiqueteurs de vieux livres, il en réunit aujourd'hui un grand nombre à cause du mérite de leur contenu. A juger des effets, on ne se doute souvent pas de leur cause.....

La seconde série de planches gravée par M. J. Chevrier,

Digitized by Google

est d'un non moindre mérite. Si les premières sont largement traitées, les secondes ont une rare finesse de touche. La pensée de les faire est venue à M. Chevrier, par la publication d'un recueil de poésies d'un poète bourguignon. Il a voulu illustrer ce recueil, qui a acquis ainsi un double relief par le mérite de ses vers et par les fines eaux-fortes qui les accompagnent. Le graveur, traduisant librement la pensée du poète, a souvent inspiré ce dernier, en créant quelques sujets, sur lesquels sont venues se greffer les poétiques rêveries de l'auteur du livre. L'*Avalanche*, le *Dada*, les *Délicats*, le *Flagrant Délit*, l'*Epilogue*, conçus dans l'esprit du livre, étaient gravés avant que M. Fertiault n'eût songé à écrire ses sonnets qui ont cette rubrique. Notons aussi le côté philosophique, humoristique et moraliste de plusieurs de ces planches, ce n'est pas là, non plus, le moindre de leurs mérites.

J'aurais voulu, Messieurs, vous parler aussi avec quelques détails de ces charmantes productions; mais un autre l'a déjà fait avant moi, et avec un vrai succès. M. Chevrier a eu la bonne fortune de voir le docte égyptologue, M. Chabas, déserter un moment ses dieux bien-aimés Isis et Osiris, et quitter les bandelettes sacrées des Pharaons, dont il s'est fait l'historien si complet, pour écrire sur les œuvres jumelles de MM. Fertiault et Chevrier, un petit livre dont ce dernier nous a fait aussi hommage (1). Dans ce livre, M. Chabas s'est acquitté de cette double tâche de la manière la plus gracieuse. Les rats de M. Chevrier lui ont plu aussi, comme ils plaisent à tous ceux qui les voient, et il lui dit à ce propos : « Nous ne sommes pas de ceux qui vous chicaneront sur votre renom de *peintre des rats*. Vous déchiquetez les

(1) M. Gindriez en a rendu aussi compte dans le *Courrier de Saône-et-Loire*.

Digitized by Google

bouquins avec un tel amour, vous dispersez les volumes avec un désordre si bien ordonné, que nous ne nous lassons pas de regarder vos petites scènes de bibliophagie. Mais bien que les *rats* en soient absents, nous admirons aussi vos autres scènes..... »

M. Chevrier pouvait se reposer et briser son burin après ces deux belles séries d'eaux-fortes; mais il ne connaît pas le repos. Son ardente imagination est toujours en feu, — sa main ne se lasse jamais, et en ce moment il continue une série de vues du vieux Chalon, qu'on s'est trop hâté de démolir et du Chalon moderne. Plus de trente planches sont déjà achevées; et combien n'y en ajoutera-t-il pas encore ?

Il est aussi l'auteur de quelques planches d'un livre qui a pour titre : *les Français peints par eux-mêmes*.

Vous parlerai-je enfin, Messieurs, du cabinet de M. Jules Chevrier? Il est facile d'en créer, avec de l'argent, et avec beaucoup d'argent même; depuis que le *bibelot* a acquis une si grande valeur vénale, on se procure beaucoup de belles choses. Mais souvent le goût en est absent; — le goût est chose si rare ! Tandis que si vous parcourez le cabinet de M. Chevrier, vous voyez, de prime abord, que vous êtes chez un vrai connaisseur, chez un habile artiste et chez un savant. Tout est choisi avec un soin parfait; l'art de toutes les époques y est savamment représenté et tout est du style le plus pur.

Vous citerai-je ses trésors? — Parmi les pièces de premier ordre, nous trouvons une *coupe romaine en verre* de couleur de cornaline, trouvée dans la Saône. — Un *simpulum cylindrique*. — Un vase en bronze (alabastron) incrusté d'argent et de cuir rouge. Un vase de bronze ciselé (corinthien); un bidon en fer avec des mascarons en bronze; — de nombreuses statuettes dont un *Bacchus pudique*, à la feuille de vigne; — une *Vénus* à la feuille de vigne; — diverses ba-

Digitized by Google

gues en or avec des inscriptions votives; — des armes, des coutelas, des poignards à lames de fer, le manche représentant deux lutteurs en bronze; — des glaives en bronze de formes diverses; — une enclume en bronze avec son marteau aussi en bronze; — beaucoup de pièces de céramique locale; — un grand nombre de manuscrits, d'incunables, de livres rares, de gravures; — toute une collection d'estampes anciennes; des bustes antiques en marbre, l'un d'Annibal, l'autre d'Adrien, etc., etc.

Parmi ses *marbres*, se rencontre un bas-relief de l'école de Phidias représentant une leçon de musique, une statue de Vénus, Eginétique peut-être; — une Appolline de formes adorables et diverses autres, et enfin la *Vénus marine* dont je vous ai déjà parlé.

M. Charles Robert, de l'Institut, écrivait naguère à M. J. Chevrier, au sujet de cette dernière statue: « Vous possédez là, un monument *royal* que vous avez étudié en *maître*. »

Dans la galerie, on admire entre autres un *David*, portrait admirable; — trois *Greuze*; — trois dessins du même peintre bourguignon — un *Denner*; (école allemande); — un *Mignard*, — un *Sirani*; un *Hubert Van Eyck*; — un retable du xve siècle (école primitive de Bourgogne); — une procession de la Ligue, pièce de première importance, etc., etc...

Dans cette même galerie, se voyaient aussi naguère une splendide Cléopâtre, de *Carravagio*; une Adoration des Mages, du Bassano Jacopo. Mais M. Chevrier, dont la sollicitude pour le Musée de la ville est sans bornes, a eu l'héroïsme d'en faire don à ce Musée, générosité bien rare de nos jours... Je vous ai déjà entretenu de ce musée qui, grâce au dévoûment constant de M. Chevrier, a déjà acquis une certaine importance. — Du reste, me dit-il un jour dans l'une

Digitized by Google

de ces charmantes causeries dans son atelier, je n'ai jamais eu que deux projets en vue, celui de la créâtion de ce musée et celui de faire élever une statue à Nicéphore Niepce, et pour leur réalisation j'ai accepté la lourde charge municipale d'adjoint au maire.

Tel est, Messieurs, le candidat qui se présente à vos suffrages, et tels sont aussi ses titres à votre sympathique bienveillance. Je crois que rarement il s'est rencontré un candidat aussi distingué et réunissant à la science de l'écrivain le mérite d'un artiste de grande valeur. Que n'a-t-il aussi la bonne pensée de venir se fixer dans notre ville ! Quelle vraie et bonne impulsion il saurait également donner à l'art lyonnais, trop somnolent et trop routinier ! Et, s'il était assis là, au milieu de nous, quelles excellentes et faciles relations vous auriez avec un collègue d'une nature si bonne et si sympathique !

Ouvrons-lui donc nos rangs et disons-lui aussi, comme vous le disiez naguère à son compatriote, M. Marcel Canat de Chizy : Soyez le bienvenu !!

LÉOPOLD NIEPCE.

Digitized by Google

UN POÈTE OUBLIÉ

CLAUDE MERMET

Dans une coupure des montagnes du Bugey, entre Bourg et Chambéry, s'étale et s'allonge une jolie petite ville, proprette, active, animée, bruyante, aimée des peintres, qui viennent y admirer de beaux sites et de frais ombrages et fréquentée incessamment par les industriels et les fabricants qui accourent confier à ses moulinages et à ses manufactures, la soie et le coton que des milliers de broches doivent filer, ou que des navettes agiles doivent tisser.

Une seule rue la compose, longue, interminable, dominée par de hauts rochers qui surplombent et baignée dans toute sa longueur par une charmante petite rivière, l'Albarine, que les poètes ont chantée que les touristes connaissent et dont les truites saumonées, les lottes délicates, les anguilles savoureuses et les écrevisses gigantesques, sont si vivement appréciées des gourmets.

Est-il nécessaire de la nommer ? n'a-t-on pas reconnu Saint-Rambert-de-Joux, bâti dans un lieu désert par saint Domitien, illustré par un martyr qui lui a donné son nom, ancienne abbaye, chef-lieu de marquisat, première ville du Bugey après Belley et avant Nantua, riche

Digitized by Google

en antiquités archéologiques et offrant au touriste sa fontaine druidique, le Brevon, ses débris celtiques ou romains, la crypte de ses saints, les ruines de son antique et célèbre abbaye, son pittoresque ermitage, ses vieilles et solides fortifications et ce qui reste de sa citadelle, son redoutable Cornillon, qui défendait si puissamment le passage entre la France et la Savoie ?

Aujourd'hui, le chemin de fer et l'industrie donnent la vie et la richesse à l'intelligente cité, mais déjà, au temps passé, c'était au travail des métiers, au tissage de la toile, à la papeterie, à la mégisserie, au roulage, que ses robustes habitants demandaient l'aisance que l'agriculture leur refusait.

A part quelques vignes suspendues au flanc de la montagne, la longue vallée ne produisait, sur ses hauteurs, que de faibles moissons de seigle et des forêts ; aussi les habitants des contrées voisines apportaient-ils avec empressement leurs denrées et leurs fruits à la petite cité, certains que tout leur serait immédiatement acquis et largement payé ; de là l'importance séculaire de ses marchés et ces halles immenses qui couvraient l'unique rue de la ville dans toute sa longueur, halles célèbres dans tout le département, qui servaient à la population de salon d'hiver et d'été, et qui n'ont disparu que sous le gouvernement de la Restauration.

L'air vif de la montagne, autant que la position de la ville, passage obligé des marchandises et des voyageurs entre Lyon, Bourg, Genève et Chambéry ; la nécessité de se défendre contre les aventuriers qui, au moyen-âge, circulaient dans la contrée, le besoin de demander à l'industrie le pain de chaque jour, avaient de tout temps éveillé l'esprit des habitants et en avaient fait une race industrieuse, active, tenace, habile au négoce, brave au

Digitized by Google

combat, aventureuse au besoin, mais au fond fidèle à ses coutumes, à ses vieilles mœurs et profondément attachée au sol natal.

Aussi cette petite population a-t-elle produit un fort contingent d'hommes remarquables, qui se sont rendus utiles à la Savoie et à la France, ont occupé des places élevées et se sont fait un nom, même hors de leur pays, par leurs services et leurs travaux.

Saint-Rambert s'enorgueillit d'avoir vu naître :

Claude Guichard, seigneur d'Arandas, d'Argis, de Tenay, maître des requêtes et grand référendaire du duc de Savoie. Charles-Emmanuel Ier le nomma son historiographe et le combla de faveurs. Son *Traité des Funérailles* est encore consulté et lu avec intérêt ;

François Bourdin, jurisconsulte, apprécié de Victor-Amédée et de Louis XIV ;

Jean-Baptiste Bourdin, son fils, magistrat aussi illustre et aussi estimé que son père ;

Philippe-Joseph Grumet, médecin considéré, décédé en 1778 ;

L'abbé Jean-Marie Grumet, un des hommes les plus spirituels de son temps ;

Après avoir été grand-vicaire de Mgr de Brienne, archevêque de Toulouse, il vint se réfugier à Saint-Germain-d'Ambérieu (1), où sa vertu et son savoir ne le sauvèrent pas de l'échafaud révolutionnaire ;

Jean-Louis Grumet de Montpie, conseiller du roi, der-

---

(1) Il habitait le château de la Paturelle, où il fut remplacé, au commencement de ce siècle, par un gentilhomme au type chevaleresque, M. de Lombard, et par son frère M. l'abbé de Bouvent. Nous ne pouvons nous dispenser de donner un souvenir à ces deux hommes vénérés.

Digitized by Google

nier juge-mage de Saint-Rambert, décédé en 1808 dans un âge avancé;

Le colonel Grumet de Montpie, officier du génie pendant la Révolution, décédé en 1815;

L'abbé Etienne Chapuis, curé d'Argis, bibliothécaire de l'Ecole centrale de l'Ain, numismate renommé, décédé en 1818;

Victor Augerd, avocat, juge de paix, érudit, botaniste sagace et profond, à qui on doit plusieurs découvertes, et entre autres, celle d'une plante de la famille des orchidées, inconnue avant lui, et qu'il trouva dans les environs de Belley; décédé en 1837, avec la réputation de la plus austère probité et du caractère le plus digne et le plus sage.

Il se proposait de publier une *Flore d'Europe*, ouvrage immense, pour lequel notre célèbre graveur J.-J. de Boissieu avait préparé quelques planches et quelques dessins. Son bel herbier a été légué à la Société d'émulation de l'Ain;

Les deux médecins si connus : Martin aîné et Martin jeune, de l'Académie de Lyon;

Paul Guillemot, ancien secrétaire général de la Côte-d'Or, archéologue, écrivain, membre de l'Académie de Dijon, auteur d'une *Monographie historique du Bugey* fort estimée; mort dernièrement à Lagnieu;

Enfin, non comme Bugiste, mais comme ayant habité, pendant les dernières années de sa vie, Saint-Rambert, dont il a écrit l'histoire, nommons Hippolyte Leymarie, peintre, archéologue, écrivain, graveur, né à Lyon le 9 novembre 1809, décédé le 22 décembre 1844, à Saint-Rambert, où son souvenir vit encore.

Mais au-dessus de tous, nous devons citer Claude Mermet, poète, érudit, philologue, dont les œuvres sont

Digitized by Google

vivement disputées dans les ventes, par les bibliophiles et les curieux, quoique le public paraisse l'avoir complètement oublié lui-même aujourd'hui comme poète, grammairien et conteur.

C'est de lui que nous voudrions esquisser la vie. Malheureusement, les documents sont rares, les érudits l'ont négligé, et ce n'a pas été sans peine que nous avons pu recueillir le peu que nous présentons à nos lecteurs.

Sa famille était ancienne dans le Bugey où elle existe encore. Plusieurs branches sont établies dans les petites villes du bas pays, mais comment remonter aux sources ? comment réorganiser une maison dont les archives sont détruites ? Heureusement que nous avons, près de nous, un érudit dont la science est inépuisable comme la complaisance et la bonne volonté, à qui on a recours quand on est dans l'embarras et qui est aussi utile aux écrivains que la Banque de France à nos négociants et à nos marchands de soie. En apprenant notre détresse, M. Guigue s'est hâté de fouiller dans les documents qu'il a patiemment amassés sur l'histoire de la Bresse et du Bugey et voici les notes qu'il nous a communiquées avec le même empressement et le même bonheur que nous avons eu à les recevoir :

« En 1433, dit M. Guigue, un Jean Mermet de Saint-Rambert, tant en son nom qu'en celui de Jeannette sa petite-fille, reconnut des fonds sis à Miribel.

« En 1455, les biens de feu autre Jean Mermet, damoiseau à Belley, appartiennent à Guillaume de Montfalcon, seigneur de Flaxieu.

« En 1455, même année, un Guillaume Mermet était possessionné à Cerdon ; il vivait encore, quelques années après.

Digitized by Google

« En 1472, un Antoine Mermet était notaire à Lompnes, au-dessus de Saint-Rambert.

« En 1481, un troisième Jean Mermet est cité comme témoin dans un testament dicté à Cerdon.

« En 1551, un quatrième Jean Mermet était notaire à Montanges.

Il n'est pas étonnant que le sujet de la présente notice fût notaire à son tour.

« Enfin, en 1605, un Louis Mermet était châtelain des montagnes de Nantua. »

Aujourd'hui, des Mermet existent à Cerdon, Poncin et Pont-d'Ain ; ils appartiennent à la moyenne bourgeoisie ou sont cultivateurs.

Claude Mermet naquit à Saint-Rambert, un peu avant 1550, au milieu des querelles religieuses qui déchiraient la France et dont la Savoie ne fut pas préservée. A peine en âge d'étudier, il fut mis au collége de sa ville natale, bonne institution où il se fit bientôt remarquer entre tous, par son intelligence vive, enjouée, railleuse, où la gaîté gauloise et la gausserie bugiste s'alliaient largement à une instruction solide, à la délicatesse du goût et à la finesse de l'esprit (1).

---

(1) Il avait quinze ans à peu près, quand survint à Saint-Rambert un événement terrible qui dut le glacer de frayeur, ainsi que tous ses compatriotes, et qui se trouve consigné dans une plaquette excessivement rare, que nous possédons, et qui est intitulée : *Mesmorable discours des foudres, tempestes, tonnerres, tourbillons de vens, tremblements de terre, innondations d'eaux, advenues en divers endroits du Royaume, depuis l'an 1550, jusqu'à présent.* A Paris, par Pierre Mesnier, demeurant rue d'Arras, 1587. A la fin : *Pour Michel Buffet, demourant pres le college de Lysieus.* Petit in-8.

Mon naïf auteur le relate ainsi :

« 1564. Le tonnerre ayant rompu le clocher de S. Rambert en Sa-

Digitized by Google

Ses études finies, et fier de quelques vers applaudis, comme tous les jeunes gens, il chercha sa voie et crut l'avoir trouvée en se faisant nommer principal du collége dont il était l'élève. Dès ce moment, au milieu des livres et des professeurs, et voyant d'énormes lacunes dans les ouvrages pédagogiques mis entre les mains de ses élèves, il entreprit un de ses ouvrages les plus connus, sa *Pratique de l'orthographe françoise*, que les événements ne lui permirent pas de publier alors, et qui ne put voir le jour que dix ans plus tard.

Mais il était appelé à une autre carrière ; ses vers et sa réputation étaient connus d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, qui le nomma notaire ducal à Saint-Rambert; il avait à peine vingt-cinq ans ; il garda cette charge jusqu'à un âge avancé (1).

Cependant, son assiduité aux affaires n'était pas telle qu'il ne courût, de loin en loin, à Chambéry et à Lyon où son caractère et son esprit le faisaient accueillir. A Chambéry, Mermet trouvait la Cour, qui, malgré la guerre et le malheur des temps, lui offrait une société élégante,

---

« voye (Bugey), il emporta ung home tout en vie, sans jamais en « avoir ouir des nouvelles. »

Mermet se joignit-il aux personnes qui cherchèrent mais en vain le corps du malheureux disparu ? rien n'empêche de le présumer, mais l'histoire a oublié de nous en avertir.

(1) Du Verdier le qualifie : notaire ducal et écrivain de Saint-Rambert en Savoie, demeurant à Lyon.

L'abbé Depéry, prétend avec beaucoup trop de légèreté que né à Saint-Rambert, il alla s'établir à Chambéry où il fut notaire et secrétaire ducal. Jusqu'à preuve du contraire, nous maintiendrons énergiquement qu'il fut notaire à Saint-Rambert.

On ne peut rien voir de plus incomplet que la notice que lui consacre M. Depéry, dans ce livre qu'il intitule : *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*. Il lui accorde quelques lignes à peine, et ne parle pas même de son décès.

Digitized by Google

choisie et des protecteurs. Mais Lyon, plus séduisant encore, l'attirait plus vivement par ses réunions savantes, ses hommes de lettres célèbres et ses incomparables imprimeurs.

Dans ce siècle attristé par ses guerres civiles et ses haines religieuses, mais si grand par le mouvement des esprits, tout respirait, à Lyon, la poésie et les arts. Pernette du Guillet, Clémence de Bourges, Louise Labé, avaient laissé en mourant un parfum de poésie et de grâce dont toute la société était imprégnée. L'Académie de Fourvière et d'autres Sociétés moins célèbres voyaient fleurir le président Claude Bellièvre, Pomponne de Bellièvre son fils, Symphorien Champier, Paradin, du Choul, Benoît du Troncy, Maurice Scève, François Sala; dans les arts, le Petit-Bernard, Philibert-Delorme, et toute cette pléïade d'imprimeurs qui s'appelaient : Jean de Tournes, Guillaume Roville, Antoine Gryphe, Benoît Rigaud, tous regrettant leur ami et protecteur Jean Grollier, mort dix ans auparavant après avoir porté l'amour des livres au plus haut point connu, mais comme lui, poussant jusqu'au fanatisme l'amour du bon et du beau, dans la science et dans les arts. Des relations d'amitié, une correspondance active, un échange d'hommages artistiques et littéraires unissaient tous ces hommes avec les beaux esprits, les écrivains et les illustrations de Paris et de l'Italie. Chaque révolution des républiques italiennes si mutines et si turbulentes, profitait à notre ville qui ouvrait ses portes aux proscrits. Banquiers, négociants, écrivains fuyaient la tempête et nous apportaient les fruits d'une civilisation élégante et polie. Lyon était un foyer de lumière qui attirait tous les regards, et Mermet ne pouvait résister à cette invincible attraction.

Le premier voyage dont l'histoire nous ait laissé le

Digitized by Google

souvenir fut celui qu'il fit à l'occasion du séjour à Lyon du roi Henri III et du duc de Savoie.

Des fêtes brillantes avaient lieu, bien faites pour attirer un jeune poète libre, curieux et indépendant ; d'ailleurs, Emmanuel-Philibert, son souverain et son protecteur, accompagnait le roi de France, et les gentilshommes de la Savoie s'étaient fait un devoir de se grouper autour de leur prince. Mermet partit de Saint-Rambert monté sur un bon roussin bien harnaché, et deux jours après, sans aventure connue, il arriva dans la grande et poétique cité.

Il fut reçu avec empressement par les hommes de lettres lyonnais qui lui firent fête et honneur ; les souverains l'accueillirent avec bienveillance ; en présence de ce monde brillant et nouveau, son imagination ouvrit ses ailes, en même temps que son cœur liait de solides et durables amitiés.

Ce fut à Lyon qu'il vit pour la première fois tout ce que la gloire littéraire a de charmes et de douceurs.

Malgré la foule brillante qui encombrait la ville, malgré les réceptions, les plaisirs et les fêtes, la misère et la famine frappaient cruellement les pauvres gens. L'année 1573 avait été douloureuse pour la France ; Lyon, depuis trois ans, souffrait du manque des denrées et la gêne était à son comble , quand au mois d'octobre 1574, un mois après l'arrivée des souverains, un ordre vint, du camp d'Annonay, aux consuls de Lyon, d'avoir à fournir certaine quantité de blé, de vin et de farine aux soldats du roi qui faisaient en ce moment rentrer le Vivarais sous l'obéissance royale. C'était achever la ruine de notre malheureuse cité. Les consuls protestèrent en exposant avec énergie qu'ils étaient obligés, déjà, de faire venir des blés de la Bourgogne et du Bassigny, avec l'autorisation expresse du roi qui connaissait la détresse des

Digitized by Google

Lyonnais ; ajoutant que l'Auvergne où régnait l'abondance, n'était par si éloignée qu'on ne pût facilement s'y adresser.

A cette résistance inattendue, un nuage s'éleva entre la cour du roi et les bourgeois de la cité. Bientôt la ville fut remplie de sinistres rumeurs ; on parlait d'accaparements, de marchés honteux faits aux dépens de la détresse publique, de fortunes rapides édifiées par des achats de denrées, quand le peuple mourait de faim ; les esprits se montaient. Inspiré par la circonstance, Mermet écrivit un poème qui fut aussitôt livré à l'impression. Il contenait environ cinq cents vers ; en voici le titre. « *La Boutique des usuriers, avec le recouvrement et abondance de bleds et vins ; composé par M. Claude Mermet, notaire ducal de Sainct-Rambert en Savoye* (1). Lyon, Jean Pichard, 1574, petit in-8. »

L'effet en fut immense et tout Lyon répéta bientôt :

« L'année passée, épouvantable chose
Nous apparut, par la métamorphose
Du verre beau, cler et resplendissant,
En un bassin de cuivre mal plaisant ;
Et puis les vins, desquels bevions l'élite,
Muez en vins à quantité petite ;
Et que pis est, par force et non par droit,
Les bons beveurs furent, en maint endroit,
Si étonnés, et hors de leur memoire
Qu'il leur falloit de l'eau pure pour boire,
Et par défaut de l'enfant du raisin
Furent contraints de jouer du bassin.

Puis après avoir décrit et déploré cette détresse de

(1) Mermet s'intitule notaire ducal à Saint-Rambert ; il n'était donc pas à Chambéry.

Digitized by Google

n'avoir que de l'eau à boire et de jouer du bassin, le poète rendait l'espérance :

« Mais maintenant la chance retournée
Nous fait paroir, par le vouloir divin,
Qu'au lieu de l'eau nous boirons du bon vin,
Je dis du vin qui fait lever l'oreille,
Du bon vin doux, friand et amoureux.

L'édition fut si vite enlevée que l'année suivante, on fut obligé d'en publier une seconde à Paris, même titre ; Paris, Noël Le Coq, 1575, *jouxte la copie imprimée à Lyon*, petit in-8.

Ce poème extrêmement rare a été réédité dernièrement par le libraire Jannet, dans sa *Collection elzévirienne* des anciennes poésies françaises.

Ce petit volume ouvrit à Mermet tous les salons, toutes les sociétés; les louanges l'accablèrent et il eût été parfaitement heureux sans un inconvénient qui frappe souvent les auteurs, que Rabelais, dans sa *Pronostication pantagruélique*, déplore, que Nostradamus classe parmi *les maladies* et qui est connu dans le monde sous le nom de : *manque d'argent*.

Un proverbe qui a cours dans les imprimeries dit que les auteurs passent successivement et invariablement par trois phases : le *Paradis*, le *Purgatoire* et l'*Enfer* ; le Paradis quand ils écrivent, le Purgatoire quand ils corrigent leurs épreuves, et l'Enfer quand il faut régler avec l'imprimeur. Mermet n'échappa point à la loi.

En venant à Lyon, il avait apporté une certaine somme rondelette qu'il croyait largement suffisante pour son voyage; mais ses succès dans le monde, les fêtes, les frais de toilette, le diable peut-être, et surtout l'impression de son livre avaient mis sa bourse à sec, et, triste à dire,

Digitized by Google

il n'avait pas de quoi régler ses dépenses avant de retourner à Saint-Rambert.

Or, à qui s'adress r pour se tirer de cet embarras ?

Les demandes d'argent sont particulièrement pénibles aux artistes et aux poètes, dont l'âme délicate redoute un refus. Les Lyonnais avaient acclamé le jeune poète du Bugey, mais lui prodigueraient-ils leur argent avec le même empressement que leurs louanges? Mermet se hasarda, non sans inquiétude, à solliciter la bienveillance et la générosité d'un gentilhomme savoyard, et pour augmenter ses chances, autant que pour voiler son anxiété, il lui fit sa demande en vers.

Je n'ai pour ressource, disait-il à son protecteur, que de vendre mon bon cheval auquel je tiens, mais ce me sera une grande douleur :

. . . . . .

Premièrement, le jour de samedy
En ce Lyon, j'arrivis à midy,
Et m'en allys, pour bien mon cas comprendre,
Droict au logis de Sainct Claude descendre,
Où mon cheval, cinq jours, m'a attendu
Et chaque jour, dix sols m'a despendu.
Et de ce pas, pour moins frayer, exprès,
M'allis loger en un lieu tout auprès,
En m'accostant là d'une tavernière
Qui m'a traitté d'assez bonne manière.

Or je ne sçay si je doibs entreprendre
Soudainement mon joly cheval vendre.
Si je le vends, quel prix que l'on m'en donne,
Sans lance, à pied, m'en irai en personne.

Puis il termine sa douloureuse requête par ces mots qui révèlent sa honte et son angoisse :

Dites-moy donc, sans plus me faire attendre,
Par lequel bout je doyve mon cas prendre.

Digitized by Google

Nous aimons à penser, car l'histoire est muette à cet égard, que le gentilhomme savoisien ouvrit sa bourse, que Mermet ne vendit pas son compagnon de route et qu'il put rentrer fièrement dans ses montagnes, plus riche de gloire, mais tout aussi bien équipé que lorsqu'il était parti.

La vie d'un écrivain de province est rarement accidentée. Mermet, occupé par les devoirs de sa charge, partageait son temps entre les affaires et la littérature. Quand il eut rempli ses portefeuilles, il revint à Lyon pour se faire de nouveau imprimer, mais, éclairé par l'expérience, il prit ses précautions pour n'être pas à charge à ses amis.

Sans renoncer à son office, nous le voyons, en 1583, faire un assez long séjour dans notre ville, pour surveiller l'impression des deux ouvrages qui ont assis à jamais sa réputation.

Le premier fut sa grammaire, que, depuis son principalat, il n'avait cessé de perfectionner.

Il la fit paraître sous ce titre :

La pratique de l'orthographe françoise, avec la manière de tenir livre de raison, coucher cédules et lettres missives..... composé par Claude Mermet, escrivain de Sainct-Rambert en Savoie (1), Lyon, Basile Bouquet, 1583, in-16, de 315 pages.

Cet excellent livre n'est point le premier ouvrage grammatical donné à la littérature française, ainsi que l'avance le *Dictionnaire universel*, à la suite de quelques auteurs. Les travaux de Palsgrave, de Sylvius, de Meigret, de Ramus, de Robert Estienne, sont antérieurs,

(1) Notre auteur est encore à Saint-Rambert et non à Chambéry.

Digitized by Google

mais ne sont pas supérieurs à l'œuvre de Mermet, qui se distingue parce que ses préceptes, auxquels il entremêle parfois des vers et dans lesquels les noms du pays apparaissent volontiers, loin d'avoir une sévérité pédagogique, sont toujours justes, précis, souvent railleurs ou épigrammatiques, toujours fins, spirituels et capables de plaire aux enfants.

On a souvent reproduit celui-ci qui rappelle la bonhomie gauloise de l'auteur :

Si quelqu'un parle par envie
Du petit livre que j'ai fait,
Sans colère, je le supplie
D'en faire un autre plus parfait.

Ce volume se termine par ce quatrain :

Voici la fin de ce volume ;
Si les bons y prennent plaisir
Je leur promets prendre la plume
Et l'augmenter à beau loisir.

Cet ouvrage eut un grand retentissement, et aujourd'hui on le recherche dans les ventes, où son mérite intrinsèque est aussi apprécié que sa rareté.

L'exemplaire de la bibliothèque Coste ne fut cependant vendu que 19 fr. 50 c.; mais on sait dans quelles conditions déplorables cette vente a été faite. Elle fut victime d'une véritable fatalité.

La Bibliothèque de la ville de Lyon en possède deux autres éditions, une de *Lyon*, 1602, in-32, et une autre : *Lyon*, 1612, in-18. Elle n'a pas d'autres ouvrages de Mermet.

En voici la préface qui prouve que Mermet habitait bien Saint-Rambert et qu'il n'avait jamais eu la pensée de s'établir ailleurs :

Digitized by Google

La Practique de l'Orthographe françoise. — *A Messieurs les sindiques et habitans de la ville de Sainct-Rambert en Sauoye, Claude Mermet, dudit lieu, desire honneur et félicité.*

« Messieurs, il y a environ sept ans que j'avoye commencé à acheminer quelques-uns de vos enfans en l'escriture et usage de la langue françoise, lesquels comprindrent en peu de jours ce dequoy je leur pouvoy faire part. Mais voyant d'un costé la grande affection que j'avoy à les enseigner, considérant de l'autre qu'il se faut reculer pour mieux sauter, je m'en allay un peu voir du monde ; non en mesurant la longueur des pays lointains, ny en traversant la largeur de l'escumeuse Amphitrite, mais en m'arrestant en la ville de Lyon, je me suis bien voulu contenter d'y fréquenter des hommes doctes, pour me fournir d'une partie de ce qui me défailloit : *à l'intention de reprendre ma brisée et de suivre mon premier dessein qui est de me délecter au cultivage de tant de bons esprits qui croissent* parmy ces roches et collines Sainct-Rambertoises et pour faire sortir un jour de la bouche des circonvoisins ceste louange : « La jeunesse de Sainct-Rambert florit aux bonnes lettres. » Ha ! que chacun se devroit bien aider à fortifier la ville, non de grosses murailles et larges remparts, mais plustost d'hommes pleins de science, pour soustenir les droicts de la communauté et pour faire service à leur prince. En considération de quoy, je me sens tous les jours croistre le courage de commencer de ma part à pousser une petite pierre à la fondation, pour semondre les plus forts à en porter des grosses à la poursuitte d'un si bel édifice. Je vous prie donc, Messieurs, recevoir humainement ce petit livre, que je vous dédie affectueusement, pour arres du zele que j'ay de faire service à ma patrie. Or, je

Digitized by Google

m'asseure que vous l'aurez aggreable, connoissans que je l'ay composé des plus belles fleurs que j'aye sceu trouver en mon jardin, tendant principalement à ce but que ceux qui aiment la vertu puissent apprendre à faire bien estudier leurs enfans, pour leur acquérir un héritage asseuré et que ceux qui ne s'aiment pas eux-mesmes puissent oublier de nuire à celuy qui ne désire rien mieux que l'honneur et advancement de leurs successeurs. »

Il nous semble que cette préface met à néant ce qu'avancent si légèrement du Verdier, l'abbé Depéry et ceux qui les ont suivis.

Dans la partie du livre de Mermet qui traite du *Livre de raison*, page 184, on trouve ce *libret* mis en *rithme*, « eu esgard, dit-il, que la rithme se laisse apprendre beaucoup plus aisément que la prose :

Six fois six à la table assis,
Pour desjeuner, sont trente-six ;
Six fois sept, ainsi que je veux,
Seront toujours quarante-deux.
Six fois huit, sans mener grand bruit,
Sont bien à poinct quarante-huit.
Six fois neuf, sans en rien rabattre,
Sont, sans mentir, cinquante-quatre ;
Sept fois sept robbes de drap neuf
Sont en somme quarante-neuf;
Sept fois huit, selon mon advis,
Doivent être cinquante-six.
Sept fois neuf, ainsi que je vois,
Sont, pour certain, soixante-trois ;
Huit fois huit noix qu'on vient d'abattre,
Il y en a soixante-quatre ;
Huit fois neuf souldars hazardeux,
Bien comptez, sont septante-deux ;

Digitized by Google

Neuf fois neuf, sans en cacher un,
Se trouveront huitante-un.

Nous avouons que ces vers n'ont rien d'agréable, mais qu'on nous permette de les saluer comme les précurseurs de tous ces systèmes de mnémotechnie si à la mode aujourd'hui.

Dans ce même livre de l'*Orthographe françoise*, se trouve, page 109 et suiv., un *Dialogue de deux escoliers, qui demeurent à Lyon, Cristofle Solicope, de Sainct-Gal en Souysse, et Claude de la Guiolle, de Sainct-Chaumont en Lyonnois*. Ces deux jeunes gens vont devisant de Belle-Cour; des hautes maisons, au sommet des quelles un médecin est obligé de monter pour le prix d'un teston, environ douze sous ; de la rue Mercière, beaucoup trop étroite pour le passage qui s'y fait et pour la population ; et enfin parlent des lettres qu'ils doivent envoyer à Paris, ce qui les oblige à monter chez le messager qui doit partir le lendemain; ce qui prouve qu'il n'y avait pas de boîte aux lettres en ce temps-là si peu éloigné de nous.

Le second volume que notre auteur publia cette année et qui mit le comble à sa réputation, est :

Le temps passé, de Claude Mermet, de Sainct-Rembert en Sauoye (1), *œuvre poétique, sententieuse et moralle, pour donner profitable récréation à toutes gens qui aiment la vertu ;* Lyon, Léonard Odet, 1583, petit in-8.

Le succès dépassa toutes les espérances et l'année suivante, une autre édition parut ; *Lyon*, pour Fr. Arnoullet, 1585, petit in-8.

Cette édition est particulièrement recherchée des bibliophiles. Elle disparut instantanément.

---

(1) Toujours Saint-Rambert.

Digitized by Google

L'auteur en donna aussitôt une troisième édition, sous ce titre :

Le temps passé de Claude Mermet... contenant le bon droit des femmes, la pierre de touche du vrai amy, la consolation des mal mariés. De nouveau augmenté de la *Lamentation de la vieille mariée, de l'advis de mariage et autres poèmes sententieux et récréatifs*. Revu et corrigé par l'autheur mesme. Lyon. Basile Bouquet, 1585, petit in-8.

L'exemplaire de la Bibliothèque Coste, que possède la ville, a été relié magnifiquement, par Bauzonnet, en maroquin noir, filets, compartiments, tranche dorée. M. Coste avait voulu donner à ce précieux volume un vêtement digne de l'auteur.

Une quatrième édition a paru sous cette indication : *Lyon*, les héritiers de Benoist Rigaud, très-petit in-8 de 87 pages.

Le *Temps passé* contient des pièces de vers charmantes, des épigrammes finement acérées, des vers que tout le monde a lus dans les recueils philologiques et les anthologies : on se souvient peut-être de ceux-ci :

Un boucher, consul de village,
Fut envoyé loin, pour chercher
Un moine, docte personnage,
Qui vînt, en carême, prêcher.
On en fit de lui approcher
Demi douzaine en un couvent.
Le plus gras fut pris du boucher
Cuidant qu'il fût le plus savant.

Mais nulle de ses malices n'est aussi connue que le quatrain si souvent reproduit :

Les amis de l'heure présente
Ont la nature du melon,
Il en faut essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

Digitized by Google

Comme ces deux pièces, les poésies de Mermet sont toutes fines, railleuses, humouristiques, d'un tour léger, facile, naturel et toujours saupoudrées de bon et piquant sel gaulois.

Il ne voulut pas s'arrêter à la poésie badine et, en 1584, il prit tout à fait son vol en traduisant en vers français une tragédie du Trissino, dit le Trissin, ami et favori de Léon X. Il la publia sous ce titre :

La tragédie de Sophonisbe, reine de Numidie, où se verra le désastre qui lui est advenu pour avoir été promise à un mari et épousée par un autre. Traduite de l'italien de Trissino en françoys par Cl. Mermet. Lyon, Léonard Odet, 1584, in-8 de 8 ff. et 96 pages.

Pièce rare, dit Brunet, et vendue 80 francs à la vente Solar. Le prix en serait triplé aujourd'hui.

On ne connait pas d'autre ouvrage de notre auteur. Cependant, M. de Montaiglon, si compétent, lui attribue un autre livre rarissime, qu'il a reproduit et inséré dans le quatrième volume de son *Recueil* et qui a pour titre :

La tenue et rencontre de Bon-Temps avec le bannissement de Chière Saison (sans nom). A Lyon, chez Grand Jean Didier, près Notre-Dame de Confort. Sans date, petit in-8, en lettres rondes.

PLAT-PAYS.
Bon-Temps que prison
Est-il en prison ?
. . . . . .
Où est Bon-Temps ?
LE PEUPLE.
Ne scay.
PLAT-PAYS.
Ne moy.

Quelle amertume dans ce mot : « Ne sçay ! » Il y a tout un poème de misère révélé par cette réponse. Mer-

Digitized by Google

met qui attaque les usuriers et plaint le peuple, nous semble avoir mis sa signature à cette poésie si douloureuse.

M. de Montaiglon, qui a enrichi cet ouvrage de notes précieuses, croit reconnaître le style de Mermet, son faire, et il pense que l'auteur ne peut être que celui à qui on doit : *Le désespoir des Usuriers*, pièce de vers citée dans *La Venue et rencontre de Bon-Temps.*

Dans cette pièce, Mermet fait un portrait hideux de *Chière Sayson.*

Le ventre avoit tout joint contre l'échine,
Creux, vuyde et plat, et rempli de vermine.
. . . . . .
Jambes avoit de même façonnées
Sans chair ou sang, seulement enfleustrés,
Sur deux canons comme ceux des trompettes
Qu'ont apportées les Bouchiers de l'allée,
Laquelle avoient à Sainct Claude nouée
En ce sainct temps, car ils en font leurs festes.

« Nous avouous ne pas comprendre cette allusion, dit M. de Montaiglon. S'agit-il de la fête de saint Claude qui est indiquée au 6 juin, ou de la ville et de l'abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté ? Comme elle relevait du diocèse de Lyon, cela paraît assez probable, mais nous ne savons s'il faut rapporter ce voyage des bouchers à un pélerinage ou à une des foires de Saint-Claude ? — L'article de l'Abbaye de Saint-Claude, dans l'*Histoire des Séquanois* de Dunod, *Dôle*, 1735, in-4, ne nous donne aucune lumière sur ce point. Les Règlements et Statuts des bouchers de Lyon, indiqués dans le *Catalogue de la Bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, nos 10,916 et 10,960, quoique imprimés en 1757 et en 1771, nous en apprendront peut-être davantage. »

Que notre illustre bibliophile nous permette de lui

Digitized by Google

dire que Mermet n'a eu en vue ici ni la fête du grand évêque de Besançon, ni l'industrieuse ville de Saint-Claude, ni sa célèbre abbaye; nos bouchers n'allaient pas si loin, mais simplement et tout uniment à une auberge renommée de Lyon, où les gourmets venaient faire de fins repas et où Mermet lui-même descendait lors de ses voyages dans notre Ville.

Ne quittons pas M. de Montaiglon sans prévenir nos lecteurs que cet érudit se trompe lorsqu'il dit que Saint-Rambert-en-Bugey est dans le Valromey. Cette splendide vallée bugésienne est tout-à-fait distincte de la vallée de l'Albarine, au milieu de laquelle se trouve Saint-Rambert.

Le Valromey, *pagus Verromensis*, était beaucoup plus au levant, et relevait du *pagus Gebenensis*. Au moyen âge, le mandement de Valromey contenait vingt-trois paroisses; le mandement de Saint-Rambert dix-sept. Le Valromey fut érigé en duché par Louis XIII en faveur de la maison d'Urfé. La seigneurie de Saint-Rambert en marquisat, en 1576. Après avoir appartenu à Henri de Savoie, duc de Nemours et à sa postérité, elle passa, au XVIIIe siècle, entre les mains de Guillaume Trocu, qui en céda immédiatement le tiers à M. Pierre Cottin, écuyer, seigneur de la Barre, près d'Ambérieu. Le chemin de fer unit aujourd'hui ces deux ravissantes vallées si différentes dans leurs genres de beautés.

Nous avons dit que la vie de Mermet coulait, à Saint-Rambert, sans agitation et sans évènement; il faut en excepter les visites des personnages célèbres qui traversaient la petite ville et qui s'arrêtaient pour voir le célèbre notaire ducal. Saint-Rambert, situé entre la France et l'Italie, était un lieu de passage fréquenté; mais parmi les illustrations qui visitèrent notre auteur,

Digitized by Google

nulle ne le toucha plus vivement que Montaigne, qui, le 6 novembre 1581, à son retour d'Italie, s'arrêta pour l'entretenir.

L'illustre maire de Bordeaux avait donné, l'année précédente, la première édition de ses *Essais*, dont la vogue et le succès furent bientôt européens. Son scepticisme apparent n'est point de la misanthropie; nul mieux que lui ne connaissait les devoirs et les douceurs de l'amitié, nul n'admirait plus ce qui était digne de louanges et à ce point de vue, l'auteur du *Temps passé* devait se trouver sur les tablettes de l'ami de la Boétie.

Ce voyage, cette visite, la conversation avec un des plus grands hommes de la France restèrent, comme un évènement, profondément gravés dans le cœur et le souvenir de notre caustique écrivain.

Mermet vécut ainsi dans la retraite, honoré de ses concitoyens, recherché des savants, aimé de son souverain, mais tranquille dans son cher petit Saint-Rambert, qu'il quittait de moins en moins. Satisfait de sa renommée, il ne cherchait pas à l'augmenter, et comme un sage, il se contentait de son lot de gloire, de bien-être et de bonheur.

Cependant, sans qu'il le cherchât, un honneur vint le visiter. Dans les dernières années de sa vie, il fut nommé châtelain de Saint-Rambert et il occupa cette place à la satisfaction de ses concitoyens jusqu'à sa mort, dont on ne connaît pas la date certaine, mais qui arriva probablement vers 1603.

La Bresse et le Bugey venaient d'être cédés à la France. Ce changement si important, si capital dans le sort de sa province, affligea-t-il l'illustre Savoisien? Ses relations avec ses amis lyonnais purent-elles le consoler de voir rompre les liens qui l'attachaient à la cour de Savoie? Il

Digitized by Google

a emporté son secret que nous n'avons point la prétention de deviner ; mais ce que nous pouvons tenir hardiment pour certain, c'est qu'il versa des larmes de sang sur les cruautés du féroce Biron et de son armée, sur les ravages exercés dans la Bresse et le Bugey, sur le massacre de populations innocentes et inoffensives, sur la ruine du Cornillon et la destruction, après tant d'autres, des vieilles fortifications de Saint-Rambert, sur la fuite à Chambéry de toutes les grandes familles qui ne voulurent pas se soumettre à un gouvernement inauguré par de pareilles infamies, et que, s'il fut satisfait d'être Français, il ne se consola pas des crimes qui accompagnèrent la conquête.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

RAPPORT

DU

COMITÉ THIMONNIER

Lu à la Société des Sciences Industrielles

MESSIEURS,

Je viens au nom du Comité Thimonnier, accomplir un devoir anprès de vous, en vous rappelant brièvement les circonstances de l'organisation de ce comité, ses travaux, ses espérances, ses déceptions, et, permettez-moi de vous le dire aussi, les résultats importants qu'il croit avoir obtenus.

Il s'agissait, vous le savez, de constater et d'affirmer une vérité méconnue jusque-là, une vérité oubliée ou obscurcie, à dessein, par les rivalités et les jalousies de l'étranger.

Etablir la priorité de l'invention de Barthélemy Thimonnier, était donc pour nous, Français, une œuvre de réparation et de justice, en même temps que la revendication d'une gloire nationale.

C'est le 24 janvier 1866, si vous vous le rappelez, que M. Meyssin, un de nos plus anciens et de nos plus dévoués collègues vint, pour la première fois, entretenir la Société des Sciences industrielles, de Barthélemy Thimonnier, l'inventeur de la machine à coudre.

Notre collègue l'avait connu personnellement, intimement; il put, par conséquent, vous initier aux moindres détails de sa vie, de ses recherches comme inventeur, de ses succès passagers, de ses déboires et de ses souf-

Digitized by Google

frances, en un mot, vous raconter l'existence entière de cet homme courageux et modeste. Il naquit à l'Arbresle (Rhône), le 19 août 1793, fils d'un pauvre tailleur, et mourut à Amplepuis, presque dans l'indigence, le 5 août 1866, à l'âge de soixante-trois ans.

C'est dans la brochure publiée par M. Meyssin, laquelle a eu trois éditions, qu'il faut lire les faits principaux relatés dans le rapport qu'il vous soumit, et où vous trouverez la date des brevets et des pièces authentiques qui établissent victorieusement la priorité de l'invention du métier ou machine à coudre, avec une aiguille verticale et à fil continu, par notre compatriote Barthélemy Thimonnier.

Une date à retenir, entre toutes, c'est celle du 17 avril 1830 ; c'est le jour où notre inventeur prit son premier brevet.

Je ne vous parlerai pas des modifications qu'il y apporta, des brevets de perfectionnement qu'il obtint à diverses reprises ; l'Exposition de Londres en 1851 et celle de Paris en 1855, commencèrent cependant à mettre un peu en lumière cette invention.

Permettez-moi donc, Messieurs, pour fixer un point important, de vous lire les lignes suivantes, extraites textuellement du rapport de l'Exposition Universelle de Paris de 1855 (page 392) :

« *La machine Thimonnier a servi évidemment de type à toutes les machines à coudre modernes.* »

Il semblerait donc, tout d'abord, qu'après une pareille déclaration, la question de priorité devait être tranchée.

Néanmoins, conformément à nos usages, et avant d'accorder votre sanction à une pareille affirmation, vous comprîtes la nécessité d'examiner de prés les titres et les documents présentés à l'appui ; et vous nommâtes

Digitized by Google

une commission, des plus compétentes, pour procéder à cette enquête.

Cette commision, par l'organe de M. Feuillat, vous présenta un rapport le 7 février 1866 qui confirmait les conclusions de la communication de M. Meyssin dans toute leur teneur.

Ce rapport et les études qui l'accompagnaient eurent alors un certain retentissement dans le monde qui s'occupe de la science et de ses applications ; il y eut quelque émotion parmi les marchands de machines à coudre, il faut le dire, qui avaient eu, jusqu'à ce moment, la persuasion que ces machines étaient d'invention Américaine Mais cette revendication ne s'étendit pas au-delà d'un petit groupe d'hommes attentifs et studieux et ne pénétra pas dans le public.

La France et l'Europe, le monde industriel tout entier continuaient, du reste; à être étourdis des prétentions de grands manufacturiers qui s'étaient emparés de l'idée de Thimonnier, l'avaient perfectionnée et l'exploitaient sous leurs noms, en se déclarant, *urbi et orbi*, les inventeurs de la machine à coudre.

1872 arrive ; une Exposition internationale s'ouvre à Lyon et la Société des Sciences Industrielles expose dans les galeries de cette exposition trois machines de l'invention de Thimonnier, toutes trois sorties de ses mains, cousant et fonctionnant régulièrement, bien que deux de ces machines fussent des instruments de construction rudimentaire ; l'une d'elles était de 1830 à 1832.

L'exhibition était faite dans la galerie même des machines à coudre, contruites par l'industrie moderne.

Le contraste était frappant : à côté de l'humble machine de Thimonnier, construite en bois, figuraient les machines modernes , toutes en métal, recouvertes de

Digitized by Google

dorures et de lames d'argent, posées sur des tables élégantes, enveloppées de cristal et de bois précieux ; mais la machine de Thimonnier, fruste et vieille de trente années, cousait et fonctionnnait, nous l'avons dit, aussi régulièrement que les machines similaires perfectionnées par l'industrie moderne, bien qu'avec une vitesse moindre.

A ce spectacle, l'intérêt du public fut vivement excité.

C'est alors qu'un Comité fut nommé dans le sein de votre Société, et qu'il fut immédiatement invité à s'adjoindre à un syndicat de fabricants et de marchands de machines à coudre Français, pour poursuivre la revendication en faveur de Thimonnier.

Aussitôt constitué, le Comité fit imprimer de petits extraits des pièces officielles établissant la priorité de l'invention. Le buste de l'inventeur, posé sur un piédestal au milieu des trois machines, attirait les regards des visiteurs ; beaucoup se découvraient devant cette modeste exhibition, rendant ainsi hommage à l'inventeur méconnu, et emportaient un petit imprimé où ils pouvaient apprendre quelques traits de son histoire.

Au jour de l'ouverture officielle de l'Exposition de Lyon, le ministre (1) qui présidait à l'inauguration s'arrêta devant les machines de Thimonnier ; le Président de votre Société lui fit les honneurs de ce modeste trophée. Le ministre, sa suite, et toute l'assistance, étaient sous le coup d'une véritable émotion ; quelques minutes auparavant, l'archevêque de Lyon, Mgr de Ginouilhac, se rendant à la cérémonie d'inauguration, s'était arrêté devant le buste de Thimonnier et avait prononcé, d'une voix émue, les paroles suivantes :

---

(1) M. Lefranc, ministre du commerce.

Digitized by Google

« *Voilà donc ce pauvre inventeur si longtemps méconnu.* »

Le vif intérêt excité par l'exposition des machines de Thimonnier alla grandissant jusqu'à la clôture de l'Exposition.

Le buste de l'inventeur, que le Comité avait fait mouler en plâtre, de grandeur naturelle, fut acheté par un grand nombre de fabricants et de marchands de machines à coudre ; disons-le en passant, ce buste fut un des plus puissants moyens de propagation en faveur de Thimonnier ; exposé dans les ateliers et dans les vitrines des magasins de diverses villes de France et de l'étranger, il a partout excité la curiosité et parlé aux yeux de la foule ; encore aujourd'hui on le rencontre à Bruxelles, à Gand, à Liége et dans quelques villes d'Angleterre. Mais, n'anticipons pas ; le Comité, une fois formé, arrêta les bases de sa sphère d'action, et se donna pour but :

1° De faire connaître dans le monde entier que Thimonnier est le véritable inventeur de la machine à coudre ;

2° De publier tous les documents officiels qui établissent la priorité de cette invention ;

3° Venir en aide à sa famille ;

4° Enfin élever un monument à cet inventeur sur une des places publiques de Lyon.

Mais pour arriver à ces fins, il fallait faire un appel à toutes les bonnes volontés ; le Comité ouvrit une souscription nationale placée sous vos auspices. Toutefois nous n'eûmes pas de longues illusions sur ses résultats. Nous prévoyions d'avance que cette souscription ne nous procurerait que de bien faibles ressources pécuniaires ; en revanche, elle nous fournissait l'occasion d'envoyer dans toutes les directions des listes et des circulaires

Digitized by Google

qui atteignaient, vous l'avez compris, un de nos buts essentiels.

Cependant nous eûmes la satisfaction de rencontrer des sympathies bien précieuses à Lyon et surtout à Paris, de la part des fabricants de machines à coudre et auprès de divers syndicats ou associations ouvrières ; nous les en remercions ici, ainsi que tous ceux qui, comme vous, y ont contribué à plusieurs reprises.

Quelques listes bien modestes de souscriptions, furent publiées au fur et à mesure des versements, dans les journaux de Lyon, et à la fin de ce rapport vous trouverez le résumé complet de l'emploi de l'argent qui nous a été confié.

Cependant ces faibles ressurces nous permirent de faire tirer à plusieurs milliers d'exemplaires la brochure de M. Meyssin, c'est-à-dire la vie de Thimonnier, et de l'envoyer à une grande partie des journaux de Paris et de la province.

Bon nombre de journalistes en rendirent compte, firent valoir les droits de notre inventeur. Sa renommée s'étendait chaque jour sur tous les points de l'Europe.

Pendant ce temps, l'Exposition de Lyon touchait à son terme, et le jury chargé de l'examen des machines à coudre avait, dans son rapport, inséré les lignes suivantes :

« La Société des Sciences industrielles de Lyon a « ajouté à l'intérêt offert déjà par cette belle galerie, en « exposant les machines inventées par Thimonnier. Ces « premiers appareils, qui devaient jouer un rôle si impor- « tant dans l'industrie de la couture, appartiennent à « l'histoire du travail et seraient mieux placés dans la « section de l'enseignement. Néanmoins, le jury se féli-

Digitized by Google

« cite d'avoir trouvé l'occasion de rendre hommage à
« une gloire aussi grande que modeste, et de reconnaître
« que Thimonnier fut le premier à coudre des vêtements
« an point de chaînette en employant un crochet verti-
« cal à une table horizontale.

« Le jury demande à ce qu'il soit spécialement créé un
« *grand Diplôme* d'honneur en faveur du nom de Thi-
« monnier et décerné à sa mémoire.

« Ont signé : J. CAUSSADE,
« J. DE MARNYHAC, F. PINET,
« BURDET, ingénieur mécanicien.

« Tous membres du jury de la 21e section. »

A la séance solennelle de distribution des récompenses, ce ne fut point cette déclaration qui fut lue, mais une autre. Le rapport original signé, paraphé et déposé avec la conclusion ci-dessus, avait subi des modifications que certains membres du jury avaient envoyées de Paris par dépêche télégraphique.

M. Burdet, ingénieur mécanicien à Lyon, l'un des membres du jury, protesta contre cette modification par une pièce paraphée *ne varietur*; il s'éleva énergiquement contre cette faiblesse et cette défaillance ; sa voix fut étouffée.

Le Comité retient ici les termes du rapport original. ces termes avaient été mûrement discutés, fixés et signés par tous les membres du jury ; ils restent immuables.

Poursuivant son œuvre, le Comité sollicita de M. Dusommerard, président de la section française à l'Exposition de Vienne (Autriche) en 1873, l'autorisation d'exposer les machines de Thimonnier; et il se proposait d'y envoyer celles qui sont votre propriété, ainsi que celle qui est au Musée Industris de Lyon et que la

Digitized by Google

Chambre de Commerce aurait mise encore gracieusement à notre disposition, mais un article du règlement de de cette exposition interdisait l'exhibition de pièces ou machines d'une fabrication antérieure à dix années.

Nous dûmes nous borner à y envoyer de grandes photographies encadrées, que nous fîmes tirer dans ce but, lesquelles reproduisaient d'une façon très-correcte les divers aspects de ces machines.

Le soin de ces tableaux et des notices qui y étaient jointes, fut confié à un de nos compatriotes, exposant de machines à coudre, M. Benoît, et l'installation en fut faite par MM. Favret et De Chaligny, représentants d'exposants à Vienne, au désintéressement desquels nous devons un témoignage.

A Vienne, notre exposition atira les regards du puplic et provoqua l'intérêt de quelques savants et reporters de journaux, mais elle ne pouvait faire l'objet d'aucun rapport ni d'aucune récompense, toujours en vertu des articles du règlement cité plus haut.

Toutefois, le but particulier que nous poursuivions était atteint. Le nom de Thimonnier, comme inventeur, avait retenti et s'était affirmé, sans conteste, dans l'Europe orientale : il y a plus, l'Amérique du Nord elle-même se rendait à l'évidence.

L'*Atlantic Monthly Review,* organe important de New-York, a dans un article tout spontané et bien digne au fond de ce grand peuple, rendu à Thimonnier un hommage que le Comité a apprécié et dont voici la traduction:

« Depuis la fin du siècle dernier, des esprits remuants « et inventeurs avaient conçu et essayé de réaliser une « machine capable de remplacer la main dans le travail de « la couture; plusieurs patentes avaient été prises, soit « en France, soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis mais

Digitized by Google

« aucune des machines construites n'avait pu remplir le « but proposé et toutes avaient dû être abandonnées.

« C'était à un Français qu'était réservé l'honneur de « la solution du problème, posé depuis près d'un demi- « siècle. Ce fut Barthélemy Thimonnier qui, le premier, « construisit une machine à coudre.

« Ainsi donc Thimonnier est bien l'inventeur de la cou- « ture mécanique avec une seule aiguille et à fil con- « tinu. Mais si sa machine pouvait exécuter d'une ma- « nière réellement pratique la couture au point de chaî- « nette, elle était bien loin encore des machines à point « de navette ou indécousable, employées par l'industrie « actuelle.

« Un Français avait ouvert la route en trouvant la « machine à fil continu ; un Américain donna à la « machine ce qui lui manquait encore, la solidité du travail. « Aussi faut-il, après Thimonnier, classer au premier « rang le nom de Walter Hunt. L'injustice faite à ce « grand nom demande une réparation, et aujourd'hui « que la gloire de Thimonnier grandit de jour en jour, « nous voulons essayer de rendre aussi à Walter Hunt « ses lauriers si injustement enlevés. »

Messieurs, notre rôle de rapporteur impartial, dans cette grande question d'une des inventions qu'on peut ranger parmi les plus importantes de ce siècle, nous faisait un devoir strict de vous soumettre l'opinion même des Américains, et faire la part à chacun des perfectionnements réalisés, avec le temps, à ce précieux instrument de travail. D'autres encore sont venus après qui l'ont doué d'organes délicats, et l'ont rendu propre à exécuter les plus ravissantes broderies.

Chacun a eu son mérite et nous ne nous en portons pas juge. Il nous suffit de confirmer ce que votre Commission

Digitized by Google

avait établi victorieusement, et ce que nul, à l'heure qu'il est, n'ose contester, c'est que Thimonnier a été le premier auteur d'une machine à coudre mécaniquement, et que, s'il n'a pas eu le temps de réaliser complètement le fonctionnement de la navette, dans sa machine, il l'a cependant essayé avant pe mourir, et nous pouvons, à l'appui de notre affirmation, mettre sous vos yeux une pièce mécanique rudimentaire faite par lui-même, pièce restée jusqu'à ce jour entre les mains de sa famille et dont l'importance n'avait pas été soupçonnée.

Cette machine, tout informe qu'elle est, prouve que Thimonnier se préoccupait de l'indispensable nécessité de l'emploi de la navette, puisqu'elle y figure et qu'un peu de temps et de travail eussent permis de la mettre en état de fonctionner.

Mais, Messieurs, à quoi bon insister davantage, et fatiguer plus longtemps votre patience. Merci de la bienveillance que vous avez mise à nous soutenir pendant les trois années qui se sont écoulées depuis le commencement de nos travaux; merci encore au Conseil municipal de Lyon, pour son généreux concours et pour l'intérêt qu'il nous a montré en donnant à une rue de la ville le nom de Thimonnier, et en votant, « dans sa séance du 16 « janvier 1873, une somme de mille francs (1,000 fr.) « sur le crédit des dépenses imprévues, pour aider la « Société des Sciences Industrielles dans l'œuvre patrio- « tique qu'elle a entreprise en mémoire de Thimonnier, « inventeur de la machine à coudre. »

(Lettre de M. le Préfet, en date du 13 février 1873).

Cette somme ayant été votée avec la destination spéciale de servir à l'érection de la statue de Thimonnier, nous ne l'avons pas encaissée, et dans ce moment, la ville nous la doit encore.

Digitized by Google

Encouragé par cette générosité, nous avions prié M. Martin, sculpteur distingué de notre ville, de nous préparer un projet de monument et un modèle réduit de la statue que nous désirions ériger.

Ce modèle a été soumis, peu de temps après, dans une audience particulière, à M. le préfet du Rhône.

Ce haut fonctionnaire, très-sympathique à notre projet, adressa ses félicitations à notre artiste, et nous assura de tout son appui.

Malheureusement, le produit total de notre souscription ne nous a pas permis de réaliser tout notre programme.

Notre modeste mais patriotique mission touchait forcément à son terme. Sans doute, un nouveau Comité, composé d'hommes plus influents et plus heureux que nous, en adressant un nouvel appel à l'administration et à nos concitoyens, réussira à couronner notre œuvre, et fera ériger cette statue sur une des places publiques de notre cité.

Qu'il nous suffise, en terminant, de rappeler que la famille de Thimonnier s'est contentée du don d'une somme de 300 fr., fait par le gouvernement à la veuve de l'inventeur, alors qu'âgée et sans ressources, elle était sur le point de terminer son existence à Amplepluis.

Depuis, les fils Thimonnier ont joint leurs efforts à ceux du Comité et ont préféré donner quelque chose que de recevoir; nous leur devions ce témoignage.

Le nom de MM. Meyssin, Lecomte et Gabut ne doivent pas non plus être oubliés.

Toutefois, le zèle infatigable déployé par M. Gabut en qualité de Secrétaire général du Comité, et son dévouement sans bornes à cette œuvre, ont fait de lui un des collaborateur qui nous a été des plus précieux et que nous remercions ici de grand cœur.

Digitized by Google

Nous remettons aujourd'hui, Messieurs, notre démission entre vos mains, et nous vous prions en même temps de nommer, si vous le voulez bien, une commission chargée de contrôler nos opérations financières et, sur son rapport, de décider de l'emploi du reliquat de fonds que nous tenons à votre disposition (1).

Le Président du Comité,
COINT-BAVAROT.

---

(1) L'honorable M. Ducarre, faisant dernièrement à la Société d'économie politique de Lyon une revue des grands faits économiques récents, citait l'invention de la machine à coudre et constatait qu'il existe dans ce moment plus de quatre millions de machines à coudre exécutant la besogne de vingt à vingt-deux millions de couturières. Il aurait pu ajouter qu'on ne trouve pas encore assez d'ouvrières pour diriger toutes les machines que l'on construit.

Digitized by Google

RENÉ DE LUCINGE

NOUVELLE HISTORIQUE

(Suite et fin)

Cependant, la plus grande curiosité régnait à la cour sur ce chef des forbans qui restait dans un couvent, au milieu d'une ville ennemie ; on se perdait en conjectures. La flotte des pirates s'éloigna peu à près, et un peuple immense se pressait sur le port pour être spectateur de ce départ désiré.

Tant d'émotions avaient brisé le faux Occhioli : une fièvre violente le saisit, et il passa quelques jours en proie à un danger imminent. Soigné avec le plus grand intérêt par les bons religieux qui avaient reconnu en lui un fervent chrétien, un matin, René sortit de la chapelle ; sa figure pâle, ses yeux abattus annonçaient la souffrance et les combats intérieurs ; assis sous les oliviers qui protégent le couvent du vent du nord et en font comme un nid des tropiques, son regard mélancolique errait des flots de la mer, qui recevaient au loin les chauds rayons du soleil, au château qu'habitait Marguerite. La pensée de la revoir encore faisait battre son cœur à briser sa poitrine. A ce moment le duc de Savoie, rentrant au couvent avec sa suite, vint lui demander avec effusion de ses nouvelles.

Digitized by Google

— Le vaisseau qui doit vous conduire à Malte attend vos ordres, dit-il ; vous emporterez cette cassette, renfermant tous les papiers de vos preuves, la somme demandée par l'ordre pour la réception du chevalier et le portrait de la duchesse Marguerite avec le mien ; si vous avez jamais besoin de moi, comptez sur ma royale parole de remplacer pour vous le père irrité qui vous refuse sa tendresse. Demain, si cela vous est agréable, vous verrez la duchesse avant l'heure où le *Te Deum* nous réunira dans la cathédrale.

Occhioli pâlit encore, puis ses joues devinrent pourpres, il murmura dans son cœur : « Encore la voir un instant sur la terre pour l'aimer toute l'éternité, »

V

UN CŒUR BRISÉ

Marguerite, entourée de ses femmes, était à sa toilette : distraite et préoccupée, elle prenait et rejetait tour à tour les ornements qu'on lui offrait. La foule des gentilshommes, les officiers supérieurs attendaient le duc et la duchesse dans les salles du château pour les suivre à la cathédrale, lorsqu'un page vint avertir Marguerite que son époux l'attendait. Elle se lève, et pâle, troublée, elle entre dans le cabinet du duc de Savoie.

— Madame, lui dit celui-ci, l'illustre Occhioli, auquel je dois la vie et qui venge l'ordre de Malte de la perfidie des Ottomans, a l'âme assez noble pour apprécier vos vertus. Il réclame l'honneur insigne de vous baiser la main et de vous entretenir un instant ; il a cessé d'être chef des pirates ; une autre gloire, plus digne de lui, lui est réservée.

Digitized by Google

Marguerite émue et tremblante jette un doux regard sur son époux, et attend la visite de René ; il arrive, portant pour la dernière fois le costume oriental ; il tombe à genoux devant la princesse, la contemple avec ravissement, puis ses yeux se voilent, des larmes abondantes coulent sur ses joues décolorées. Marguerite, pleine de compassion et de reconnaissance, lui exprime les sentiments de la plus tendre sœur.

— Ma gratitude sera éternelle, dit-elle ; je vous dois la vie d'un époux adoré, mes vœux ardents montent pour vous vers le ciel ; que votre gloire augmente encore, que l'amitié, que la vertu vous consolent !

C'était ainsi que la prudente duchesse plaçait le nom de son époux et les vœux d'une sœur dans l'expression d'une affection qu'elle voulait rendre pure et sainte.

— Je ne vous verrai plus, Madame, dit enfin le triste René, et cet instant, qui passerait inapperçu pour tant d'hommes, est pour moi une céleste vision et un étrange mélange de joie céleste et de douleur profonde. Ma vie entière sera consacrée à vous aimer, à vous adorer dans le silence, à prier pour vous, et lorsque ce cœur, où vous régnez en souveraine, aura cessé de battre, une main amie vous rapportera votre rose blanche et votre portrait.

Cette entrevue, délicieux martyre pour René, ne pouvait se prolonger ; il baisa la main que lui tendit encore Marguerite, et, faisant appel à son courage, il s'éloigna pour se jeter dans la litière qui le ramena au couvent. Toute la journée, Marguerite fut triste et rêveuse ; lorsqu'elle put se retirer chez elle, elle était brisée par la contrainte. L'amour respectueux de René lui inspirait une douloureuse sympathie.

Au point du jour, le duc et la duchesse se trouvèrent

Digitized by Google

à la fenêtre grillée de leur appartement; ils saluèrent une voile blanche qui cinglait vers Malte, poussée par un vent favorable. Une larme parut dans les beaux yeux de Marguerite, et le duc Philibert la pressa sur son cœur avec un redoublement de tendresse.

VI.

LA ROSE BLANCHE

Six années s'écoulèrent, Marguerite était mère, son bonheur était parfait; son fils, sa vivante image, annonçait déjà les qualités les plus heureuses. Appelée de toutes parts la bonne duchesse, Marguerite était pour son peuple l'objet d'un véritable culte. Elle n'avait eu de René aucune nouvelle, et n'en demandait pas, persuadée qu'il vivait encore et que ses sentiments étaient les mêmes.

L'étrange histoire d'Occhioli avait longtemps occupé les esprits à la cour. On prétendait que la duchesse, effrayée de l'amour du forban, n'avait pas voulu le recevoir, et qu'Hélène de Blonay, qui ressemblait un peu à la duchesse, lui avait donné audience, ce qu'assurent même quelques historiens.

Puis on ne parla plus du mystérieux chef de pirates, et le nom de René de Lucinge n'existait plus que dans le souvenir de quelques cœurs, lorsque nous retrouvons Marguerite dans le palais ducal de Chambéry, six ans après notre récit. Un moine lui est annoncé; sa figure est grave, il est messager d'une nouvelle de mort, et remet à la duchesse, en silence, une boîte couverte d'un crêpe noir; elle pousse un cri, l'ouvre et reconnaît la rose blanche, son portrait et celui du duc; ses larmes coulent

Digitized by Google

sur ces objets, dernières consolations d'un malheureux, et elle interroge le religieux.

Reconnaissez en moi, Madame, dit-il, le prétendu magicien qui vous remit une lettre de René de Lucinge. Sauvé par lui de la terrible influence des pirates, chez lesquels il me rencontra, je m'attachai pour jamais à mon noble protecteur. De retour à Malte avec lui, j'entrai peu après dans le couvent des moines franciscains de la ville de Malte. L'année suivante commencèrent les longues luttes avec Soliman, et René de Lucinge se couvrit de gloire. Il y a six mois, il rentra dans l'île malade et découragé. On l'entoura des plus tendres soins, mais le mal qui minait son âme fit des progrès rapides; il se prépara à la mort, par la prière et les bonnes œuvres. Quelques promenades sur les bords de la mer, des conversations sur l'éternité et l'instabilité des choses humaines avec le vénérable grand-maître et quelques chevaliers qui l'aimaient comme un frère, furent ses dernières consolations. «Pédro, me dit-il, je vais mourir et je remercie le Ciel d'être délivré de la vie; s'il eût voulu une plus longue expiation, je l'aurais acceptée, mais je suis un voyageur fatigué pour lequel le repos sera doux. » Peu de jours après, mon ami s'endormit dans le Seigneur, et tout l'ordre pleura un de ses membres les plus distingués. René m'avait dicté ses dernières volontés : vous voir, Madame et vous remettre cette cassette, porter les derniers adieux à son neveu, au comte de Groslée. Ma mission est remplie; je retourne à Malte pleurer sur le tombeau de René de Lucinge, jusqu'au moment où Dieu me réunira au seul ami qu'il m'ait donné sur la terre.

Marguerite émue, recueillit avec respect les reliqnes funèbres ; la rose blanche et les portraits furent replacés dans la cassette, et la princesse voulut consacrer quelques

Digitized by Google

jours de prière et de retraite dans un couvent à celui qui lui avait donné toute sa vie.

Telle est l'histoire étrange et touchante de René de Lucinge que nous avons recueillie dans plusieurs chroniqueurs.

EUGÉNIE D'ORGEVAL DUBOUCHET.

Digitized by Google

LE CHANT DES PIERRES

Les temps préhistoriques comprennent, entre autres âges, ceux de la pierre brute et taillée et de la pierre polie. On connaît la variété des objets trouvés dans les cavernes des troglodytes, premiers habitants des grottes naturelles et artificielles. Les instruments de musique en pierre pourraient bien avoir appartenu à la première de ces périodes. Nous en retrouvons encore la trace chez les sauvages, dans des instruments que certains voyageurs anglais ont désignés par ces mots : *Bells of musical stones in Abissyny*. Le dessin qu'ils en ont apporté figure trois énormes cailloux en silex, aux formes fantastiques, suspendus avec des liens de plantes filamenteuses à une traverse horizontale en bois, laquelle est supportée à droite par un tronc de bananier, et à gauche, par un simple poteau. Les indigènes ont l'habitude de frapper sur ces cailloux avec une autre pierre, et le son retentissant appelle la population à la prière, aux fêtes ou aux combats.

Les Chinois connaissent, depuis un temps immémorial, les propriétés musicales des pierres. Ils possèdent encore aujourd'hui des instruments de ce genre, qu'ils appellent *Shi-tchong*, c'est-à-dire « cloches de pierre », et dont ils marient les sons, avec ceux des autres instruments en bois, en terre et en métal. Ceux de pierre sont en jaspe, variété d'agate du genre quartz ou silex. Ils présentent la forme d'un triangle en bois, où sont suspendus, à des tringles horizontales de bambou, plusieurs fragments de ces jaspes triangulaires et que l'on frappe avec un marteau de nature et de forme différentes. L'instrument chi-

Digitized by Google

nois, plus raffiné que celui du sauvage, est vraisemblablement né de la même origine, la période de la pierre.

Ainsi, rien de nouveau sous le soleil. L'homme perd la trace des anciennes coutumes. Il se remet à l'œuvre ; il croit produire des nouveautés, et ne fait que tourner dans le même cercle qu'ont parcouru ses aïeux. Nos musées regorgent des merveilles industrielles trouvées dans les grottes ou les palaffites. Seulement, l'homme perfectionne, au fur et à mesure de la civilisation.

En 1851, un employé de la ligne d'un chemin de fer, avait remarqué que les ouvriers, en jetant les cailloux sur la voie, obtenaient des sons singuliers. Il examina ces pierres, les frappa les unes contre les autres, et remarqua des variétés de sons qui lui firent concevoir une découverte musicale toute nouvelle.

M. Baudre, du département de l'Indre, tel est son nom, n'avait jamais appris la musique ; mais doué du feu sacré, de ce don divin qui fait triompher des plus grands obstacles, il se mit à l'œuvre pour apprendre la musique, seul, sans maître, en collectionnant de simples pierres, en étudiant les sons des bois, de la terre et des différentes matières végétales et minérales. Mais il ne faut pas croire que toutes les substances rendissent des sons faciles à être arrangés méthodiquement. Il lui a fallu 25 années pour organiser une gamme chromatique complète, et sa dernière pierre, couronnement de l'œuvre, n'a pu être rencontrée qu'en 1876.

Ces pierres sont des silex pyromaques de l'étage crétacé, époque secondaire, que l'on trouve, sur la majeure partie du territoire français, au midi, à l'est, principalement dans les départements du Nord. Paris lui a fourni telle note, Amiens, Beauvais, Lille, etc., telles autres ; Il est donc arrivé à former un clavier de deux octaves com-

Digitized by Google

plètes, en tons et demi-tons, d'un timbre sonore, argentin, très-aigu dans les hautes notes, mais graves dans les basses d'une gamme, dont les sons rappellent ceux de la grande et petite flûte, essentiellement purs et n'ayant pas le défaut de clapottement que présente le piano.

Les marteaux ou percuteurs sont maniés avec les deux mains; ils sont également en pierre, mais de nature différente de celle des silex. Ce sont des fragments roulés de schistes ou de grès. Le silex sur silex ne produirait pas le même résultat de sonorité; ceux employés par M. Baudre ont été recueillis à Dieppe, sur le bord de la mer.

L'artiste a exhibé, le 20 avril 1876, dans la salle du dôme de l'hôtel de ville du Puy-en-Velay, son instrument rudimentaire, mais essentiellement harmonieux, composé de deux longues barres de bois parallèles et horizontales et de ficelles verticales, supportant, en étrier, une rangée de 28 cailloux bruts, généralement allongés, de formes et de grosseurs diverses, composant un clavier de 28 touches. Il a prouvé, par l'expression et l'agilité qu'il a données à son exécution, qu'il eût pu être un maestro de l'art musical. Un auditoire d'élite composé de dames, de demoiselles, d'ecclésiastiques, de savants, a applaudi avec enthousiasme la Tyrolienne de *Guillaume Tell*, le *Chant national de la Bretagne*, ce *Mani-Gowze* qui a tant de rapports avec certain chant arabe, le *Premier jour de bonheur*, le *Ranz des Vaches*, la *Bourrée d'Auvergne*, les *Chants d'Avenel* et d'autres ravissantes mélodies avec de nombreuses variations.

M. Baudre a entremêlé ses joyeux carillons du récit de l'historique de sa découverte, de ses peines, des entraves qu'il a éprouvées, dans ses tentatives, pour le seul amour de l'art Aussi quel succès, quelle joie, lorsqu'il a conquis sa dernière note, qu'il a pu obtenir *chante-lauzes* avec ses

Digitized by Google

cailloux bruts, sans distinction de formes, de grosseur, de longueur, de poids, des sons d'une pureté aussi délicate ! Une longue lettre de M. Charles Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut, adressée à l'artiste et lue publiquement, a expliqué les lois de l'acoustique, qui régissent ces vibrations, par les directions verticales et longitudinales. Un recueil de nombreuses félicitations et de pièces de vers également adressées à l'auteur, ont vivement intéressé l'auditoire. On a particulièrement remarqué celle d'une jeune personne de Toulouse, qui a rappelé les pierres lancées par Deucalion, pour la propagation de la race humaine après le déluge ; mais un impromptu, mieux approprié au sujet, est le suivant d'une dame d'Angers :

Aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient,
Et sur les murs Thébains montaient à tour de rôle !
C'était miraculeux ; mais, fait encor plus drôle,
Nous avons entendu vos silex qui parlaient.
Les tons harmonieux de vos gammes de pierre
Ont charmé notre oreille, et chacun en partant
Se disait : C'est au bruit de ce rustique chant
Qu'Adam faisait danser Eve, sur la bruyère.

Nous avons eu le bonheur de recueillir, à la volée, la pièce suivante due à Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges :

Enarrant cœli Dominum ; dant omnia vocem :
Montes et sylvæ, fontes, mare, flumina, campi.
Sola, per immensos mundi orbes, saxa silebant.
Te veniente, sonum nunc vocis et ipsa dedere.

« Les cieux célèbrent le Seigneur ; tout a une voix : les monts et les forêts, les fontaines, les fleuves, les champs. Partout, les pierres seules étaient muettes ! Tu viens, elles aussi font entendre leur voix. »

Une question géologique a surgi de cette exhibition, pour nous, habitants du Velay. Possédons-nous, sur notre territoire, quelques-uns de ces silex chanteurs et

Digitized by Google

enchanteurs (chante-lauzes) ? Ce n'est guère probable, à moins qu'ils n'existent, au milieu des chailles et des épaves jurassiques d'un terrain de transport, que l'on a récemment découvert au Monastier et aux Estables, dans des espèces de golfes, non loin d'une des limites du grand plateau central.

M. Félix Robert, présent à la séance, et juge compétent en pareille matière, ne peut manquer d'étudier la question; nous apprendrons avec satisfaction l'explication qu'il en donnera. Les silex pyromaques que nous connaissons dans notre contrée, appartiennent au calcaire marneux de Ronzon, étage inférieur du miocène de l'époque tertiaire. On les remarque particulièrement, au lieu dit des Rivaux, commune d'Espaly ; ils sont fossilifères et privés de sonorité. Il n'y a donc pas lieu de rechercher leur similitude avec ceux de la période crétacée.

M. Baudre nous a initiés à une autre particularité des cailloux de provenance crétacée, et qui sont réellement des agates grossières, espèce de quartz. On sait que les agates constituent des variétés minéralogiques, comprenant le cristal de roche, le jaspe, l'opale et d'autres pierres cristallines, quelquefois échappées à nos volcans du Velay, et que l'on peut rencontrer dans les sables gemmifères du *Riou-Pezeliou*. Ces pierres précieuses peuvent se diviser en agates ou calcédoines et en agates grossières ou silex. Qui les a mieux étudiées que l'intrépide investigateur de nos volcans éteints, que M. Bertrand de Lom, qui n'a pas encore dit son dernier mot sur la question ?

L'artiste nous a donc présenté un de ces silex ou agates grossières qu'il avait cassée, en deux parties, et qui a offert l'image d'une végétation singulière, embellie des couleurs du plus pur arc-en-ciel, représentant comme une sorte d'impression naturelle d'algue marine. La *Nature*,

Digitized by Google

4e année, 1re semestre, Revue scientifique hebdomadaire, contient sur les agates arborisées et mousseuses un excellent article, où l'on attribue ce phénomène à une pénétration d'oxide métallique. M. Emile Reynaud, qui a su si bien populariser les découvertes scientifiques au Puy, a prêté son concours dans cette circonstance, et a reproduit, par la photographie, et projeté par la lumière oxydrique, l'image mille fois grossie de cette apparence de végétation anormale, dont les effets saisissants ont fait l'admiration du public.

M. Moullade, pharmacien, chimiste distingué, membre de la Société botanique de Lyon, présent à la séance, a fait quelques observations sur les dendrites de nos phonolithes, particulièrement sonores, et de nos basaltes, images végétales dues à l'oxide de fer ou de manganèse ; il pense que les arborisations du silex pyromaque sont de simples jeux de la nature, faits acquis désormais à la science sans discussion.

En somme, on doit de la reconnaissance à M. Baudre, pour la communication de la découverte si intéressante du chant de ses cailloux, et des différents faits nouveaux qu'il a portés à la connaissance des amis des sciences naturelles.

Depuis que cet article a été rédigé, on a découvert à Polignac, dans le calcaire marneux, miocène, une variété nouvelle de silex blonds, allongés, irréguliers, sonores, en nodules, ayant le même timbre argentin que ceux du terrain crétacé.

Isidore HEDDE.

Le Puy-en-Velay, 1877.

Digitized by Google

LETTRE

A PROPOS DE LA BIBLE DE THÉODULFE

A Monsieur Paul EYMARD, ancien fabricant de soieries, membre de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

Recevez tous mes remercîments pour votre intéressante communication sur la *Bible de Théodulfe* et sur les étoffes qu'elle contient. Vous avez bien voulu mentionner mon frère, M. Philippe Hedde, et vous avez annoncé qu'il avait publié, en 1837-1838, des *notes* sur cette œuvre de l'évêque d'Orléans, vers 781, l'un des plus illustres prélats de son siècle, restaurateur des lettres en France, notes insérées dans les *Annales de la Société d'agriculture du Puy en Velay*.

Permettez-moi de vous dire que si M. Philippe Hedde, un des plus laborieux explorateurs de l'histoire de la soie, n'eût pas été honoré de l'intimité de Mgr de Bonald, évêque du Puy, plus tard archevêque de Lyon, cette bible manuscrite fût restée longtemps oubliée, sans interprète compétent, dans la bibliothèque, ou le trésor de la cathédrale. Il est plus que probable que, malgré toute votre bonne volonté et votre capacité, vous n'en eussiez jamais eu connaissance. Ce fut M. Philippe Hedde qui la découvrit, au milieu de nombreuses et insignifiantes paperasses, détruites depuis par un incendie, qui en signala l'importance à Monseigneur, qui n'en fit pas seu-

Digitized by Google

lement de simples *notes*, mais qui en présenta l'historique complet, en interpréta le mérite voilé, dans un mémoire de cinquante-six pages d'impression, traduisit le manuscrit entier, avec le concours d'un de nos plus savants polyglottes et hébraïsant, mon très-vénéré maître, M. l'abbé Chambonnet de Vals, ancien professeur de rhétorique à Roanne et ailleurs. Car, ce n'était pas chose facile que de comprendre, en texte biblique, le sens obscur de vers léonins des VIIe, VIIIe et peut-être IXe siècles.

Ce fut M. Philippe Hedde, aussi profond historien que fabricant consommé et habile dessinateur, qui en reproduisit l'illustration, splendidement coloriée, et qui a offert dans une œuvre justement admirée aux divers points de vue historique, littéraire, artistique et industriel, le premier monument de la connaissance du tissage et de l'industrie de la soie en Europe. M. Pariset, que vous avez cité dans le cours de votre notice, ainsi que M. Michel, autant que le permet ma faible mémoire, ont constaté ces faits dans leurs travaux si remarquables sur l'industrie des tissus de la soie.

On doit vous être reconnaissant des remarques pleines de justesse et d'intérêt sur le travail si particulier du crêpe de Chine à Lyon. Vous en attribuez la découverte à M. Couchonnat, fabricant très-industrieux, en 1818. J'avais toujours cru qu'elle était due à M. Camille Beauvais; lui-même me l'avait assuré, ainsi que mon patron. M. Isidore Pinet, autre fabricant de crêpes de Chine, non moins distingué; mais le public d'alors, en général, l'attribuait à la fois au prince de nos fabricants, à M Charles Dépouilly.

Je crois que personne n'est plus à même que vous, contemporain et compétent, pour juger la question. Je me range donc de votre côté, puisque vous y êtes désinté-

Digitized by Google

ressé, n'admettant pas que vous ayez voulu faire du roman, sur un sujet aussi sérieux et aussi technique, et malgré votre appréciation sur la découverte d'une bible moyen-âge et de tissus. en quelque sorte préhistoriques.

On doit vous savoir gré aussi de vos observations judicieuses sur la teinture pourpre de Tyr et de Tarente, mais vous eussiez pu rendre un plus grand service, tout d'actualité, si vous aviez présenté, votre compétence en pareille matière vous le permettait, certaines considérations spéciales sur les couleurs similaires obtenues par le safranum et les cochenilles de la Chine et de l'Inde. Vous auriez pu puiser d'utiles renseignements sur ces substances tinctoriales, dans les rapports de MM. Vidalin, Renard et Guinon, insérés, en 1848, dans ma *Description méthodique de produits recueillis en Chine*, pages 173 à 221, où j'ai cité des tissus de soie et d'autres matières de fabrication chinoise, provenant des sarcophages égyptiens, âgés de 3,000 ans, et déposés dans la bibliothèque de la Chambre de Commerce de Lyon, aujourd'hui exposés au musée du Palais des Arts et du Commerce, autant que je puis me le rappeler.

Il faut féliciter la *Société d'agriculture* de Lyon d'avoir inséré dans ses *Annales* votre notice si intéressante pour l'archéologie, le tissage et la teinture, mais je regrette, dans l'intérêt général, que son *Comité de Rédaction* ait négligé jusqu'ici de publier des notices spéciales sur Vaucanson, le prince des mécaniciens modernes, sur Jacquard, l'exploiteur de la fabrique lyonnaise, sur Jean Marin, surtout, ce modeste artisan qui lui a rendu tant de services désintéressés. J'avais offert la primeur de ces notices à cette honorable corporation, comme la plus intéressée à la connaissance exacte du développement des industries locales, et mes lectures succes

Digitized by Google

sives avaient été accueillies par des approbations unanimes, sous les présidents MM. Delocre et autres des plus éclairés.

Heureusement, dans l'intérêt de la fabrique et de l'istoire lyonnaise, ces consciencieuses études ont été accueillies, plus tard, ailleurs, et la notice particulière sur le pauvre, mais si digne Jean Marin, qui rappelait les travaux remarquables justement appréciés par vous-même, dans les mêmes *Annales*, en 1862, travaux non suffisamment récompensés d'un des plus intelligents et laborieux ouvriers et mécaniciens de notre fameuse cité aux tissus soyeux par excellence, cette notice biographique et nécrologique, dis-je, a trouvé accès dans des recueils véritablement sérieux et spéciaux, le *Moniteur des Soies* et la *Revue du Lyonnais*.

Merci donc, encore une fois, cher monsieur, tant pour la mémoire honorée de mon très-regretté frère, que pour votre bon souvenir amical.

Isidore HEDDE

Rouzon, près Le Puy-en-Velay, novembre 1877.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

La *Revue du Lyonnais*, qui est une publication de progrès et d'avenir, devançant en cela toutes les autres feuilles de la ville, s'empresse de souhaiter la bonne année à ses abonnés et à ses lecteurs, en plein décembre, sans attendre le mois de janvier consacré, jusqu'ici, à ces vœux du cœur.

Cet empressement est de bon augure. Il prouve que la *Revue* est reconnaissante et que ses souhaits sont comme un remerciement adressé aux amis qui la soutiennent. On est bon pour elle, on l'encourage, on lui dit qu'on l'aime, et la pauvrette, en voyant croître le nombre de ses lecteurs, en voyant ses efforts récompensés, en voyant son existence assurée, ne peut trop se hâter d'adresser ses meilleurs remerciements à ses amis.

En effet, malgré la dureté des temps, l'indifférence, les caresses des éditeurs, la séduction des ouvrages illustrés et la concurrence, la *Revue* se soutient plus active et plus vivace que jamais.

Si elle n'a pas d'amis zélés qui proposent à une Compagnie savante composée de cinquante membres, de prendre pour elle cent abonnements, c'est-à-dire deux abonnements par personne, ce qui entrainerait nécessairement le désabonnement de chaque membre à toute publication antérieure, on ne lui a pas dit du moins, cette année, qu'ayant acheté deux grands trotteurs anglais, on est bien obligé de réduire ses dépenses, de faire des économies et de renoncer, quoique avec grande peine, à sa bonne *Revue du Lyonnais*.

On n'annonce pas chacune de ses livraisons dans toutes les feuilles de notre ville; les journaux négligent complètement de reproduire sa table des matières, et cependant, elle entre dans la quarante-quatrième année de son existence et rien ne fait prévoir une fin prochaine.

Bien plus, elle a été heureuse d'offrir, à ses abonnés, deux gravures faites pour elle, qui lui appartiennent exclusivement et ne sont pas dans le commerce : une *Vue de Saint-Rambert-en-Bugey*, gravée par Fugère, et une belle *Vue d'une Maison de Vaise*, gravée par notre ami Séon.

Espérons que nous pourrons offrir d'autres cadeaux à nos abonnés, l'année prochaine, et promettons-leur, en attendant, des travaux variés et intéressants, utiles à notre histoire et, résolûment, continuons notre tâche, sans marchander les suppléments quand on en aura besoin, comme nous l'avons fait si souvent.

Digitized by Google

— Le mercredi, 21 novembre, à l'ancienne salle de la Bourse, au Palais-des-Arts, a eu lieu, avec une solennité inaccoutumée, la rentrée des Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres et l'inauguration de cette Faculté de Médecine, demandée depuis tant d'années et obtenue à la suite de si longs efforts.

Depuis le samedi 17, une brillante inscription : FACULTÉ DE MÉDECINE, avait remplacé la modeste indication d'*Ecole de Médecine* au-dessus du portail de l'Hôtel-Dieu donnant sur la rue de la Barre. C'était une prise de possession chère aux Lyonnais.

A la séance du Palais-des-Arts, MM. Chauffard, inspecteur général; Dareste de la Chavanne, recteur de l'Académie; Lortet, doyen de la Faculté de Médecine, et Caillemer, doyen de la Faculté de Droit, ont pris successivement la parole devant une foule nombreuse qui n'a pu toute trouver place, et ont été écoutés et applaudis comme devaient l'être d'aussi éminents professeurs.

— Le jeudi, 29 novembre, La Société de géographie de Lyon a donné sa séance annuelle, au Palais-des-Arts, dans la salle de la Faculté des Sciences. Une société nombreuse, qui comptait pour le moins autant de dames que de messieurs, et surtout beaucoup de jeunes filles armées de leurs cahiers de notes et de crayons, était accourue pour entendre la parole sympathique du jeune docteur Lortet, qui avait choisi pour sujet de discours : la *Géographie physique de la Palestine et de la Syrie*.

Après le compte-rendu assez aride des travaux de l'année, par M. le Président, la société a prêté toute son attention au récit coloré du voyageur qui a dépeint à grands traits les deux célèbres contrées si précieuses dans l'histoire de l'humanité : la Syrie, bornée au nord par le Taurus; au couchant, par la Méditerranée; au levant, par le désert arabique; au midi, par la Palestine, et qui offre à l'admiration du monde : le cours de l'Oronte, le Liban, le Carmel, l'Amanus, porte de la Syrie, par où ont passé tous les conquérants, et les villes de Tripoli, Antioche, Alep, Damas, Tyr, Sidon, Alexandrette, Latakié, Beyrouth et cette Saint-Jean-d'Acre qui, presque de nos jours, vit échouer la fortune de Bonaparte. Ajouter les ruines de Palmyre et de Balbeck, n'est qu'indiquer à vol d'oiseau les richesses historiques de cette merveilleuse contrée.

Décrire la Palestine, c'est citer Jérusalem qui évoque tout un monde de souvenirs, Bethléem, Nazareth, Jéricho, Joppé, Ascalon, Gazza, Samarie, Naplouse, le Jourdain, le lac de Tibériade, la mer Morte, dans une dépression de 400 mètres au-dessous de la Méditerranée. On se croirait sous l'influence d'un rêve, et à ces noms sacrés, il semble qu'une voix crie : « Tu connais tous ces lieux; tu les as *vus* quand tu étais sur les genoux de ta mère, dont la tendresse et l'amour t'initiaient, à ton entrée dans la vie, au culte du beau et du vrai. » En effet, quel est l'homme en France qui ne regarde pas la Palestine comme une seconde patrie, arrosée du sang des

Digitized by Google

Français, instruite par des écoles françaises, et théâtre du grand drame où mourut l'Homme-Dieu?

Un mot sur la forme du pays et sur les races humaines qui habitent la Palestine et la Syrie, ont terminé une soirée trop courte au gré des auditeurs.

— Ce ne sont pas les lecteurs de la *Revue* qui ignorent les services que M. Guigue a rendus à notre histoire locale et les découvertes qu'il a faites récemment et dont les plus brillantes sont sans contredit la fondation, par le roi Childebert, d'un hôpital à Saint-Paul et non près du pont du Rhône, comme nos historiens l'avaient cru jusqu'ici, et surtout le tracé des voies antiques autour de Lyon, grâce à la position des hôpitaux disséminés sur de certaines lignes s'éloignant de la ville; cette dernière découverte non seulement d'un intérêt local, mais général. On ne sera donc pas surpris que mardi, 4 de ce mois, M. Guigue ait été reçu, à l'unanimité, membre titulaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. C'était une récompense attendue de tous les archéologues de la ville et qui leur a causé une vive satisfaction.

Le même jour, l'Académie a encore ouvert ses portes à M. Ducarre, ancien député, dont les travaux sur le salaire des ouvriers ont eu, l'année dernière, un si vif retentissement.

En renouvelant son Bureau, la savante Société a nommé M. Faivre président de la section des Sciences, M. Desjardins président de la section des Lettres, et M. Joseph Bonnel secrétaire général pour la section des Sciences, en remplacement de M. Faivre devenu président.

— Le jeudi, 22 novembre, l'éloquent évêque de Tarentaise a donné un sermon, à la Primatiale, sur l'œuvre des patronnages. C'est dans ces occasions que l'on déplore l'étroitesse des voutes de Saint-Jean. La quête faite par les dames patronesses a répondu à l'appel fait par l'éminent prélat.

— Dans sa séance du 30 novembre dernier, le conseil municipal a voté entre autres:

580,800 francs pour la Faculté de médecine;
150,000 francs pour la restauration du Grand-Théâtre;
200,000 francs pour l'agrandissement du Palais des Arts;
172,000 francs pour la construction d'un marché couvert près de la place Henri IV et
107,000 francs pour une fontaine monumentale.

— Malgré l'état des esprits et le vent qui souffle sur la France, les fêtes du 8 décembre de cette année n'ont cédé à aucune autre en éclat et en magnificence, à la satisfaction de la foule immense qui couvrait les rues et les quais.

— Nous avons eu Gounod qui a été acclamé; nous avons eu la première représentation de *Cinq-Mars*, opéra dont on vante le succès; nous avons eu *les Cloches de Corneville*, dont on fait grand bruit et une foule d'autres pièces toutes plus applaudies, dit la presse, les unes que les autres.

— Le 11 janvier, la Société des Amis des Arts ouvrira son

Digitized by Google

Exposition annuelle que nous souhaitons aussi complète que l'année dernière.

— Le mercredi 4, la Société littéraire a reçu, comme membre correspondant, M. Maurice Viel, de Puygiron.

Par décret ministériel du 5, le président de la Société, M. Flouest, avocat général à Lyon, nommé récemment procureur général à Chambéry, a été nommé procureur général à Nancy. Cet éloignement fait perdre à la Société littéraire toute relation avec son chef regretté.

— M. Gabriel Ebrard, un de ces rares libraires qui ont le zèle et la connaissance de leur état, vient de publier ses *Petites Archives du Bouquiniste*: novembre-décembre 1877, in-8, dans lesquelles nous avons trouvé plus d'une bonne note à glaner. Dans ces catalogues souvent dédaignés, une lecture attentive fait toujours des découvertes. Ainsi, dans ce numéro, nous avons trouvé des *Mémoires sur l'Etat religieux* s. n., s. l. ni d., in-12, par l'abbé Mey, savant canoniste, conseil et soutien de Mgr de Montazet, dans ses controverses. Or, l'abbé Mey, qu'il ne faut confondre ni avec le jurisconsulte lyonnais, ni avec le théologien hollandais, n'est cité ni par Michaud, ni par Didot, ni, ce qui est plus grave, par M. Péricaud. Quérard seul nous annonce qu'il est né à Lyon, le 15 janvier 1712 et qu'il est mort à Sens le 13 juin 1796. Donc, pourquoi n'a-t-il pas sa place dans la *Biographie lyonnaise*?

— Samedi, 1er décembre, le général Grant, ex-président des Etats-Unis, arrivait à Lyon, très-annoncé par les journaux. Dimanche, il visitait la ville et le lendemain, il partait pour Marseille.

Quoiqu'il ait été bien accueilli à Lyon, il n'y a pas eu de fêtes en son honneur et c'est dommage. On a été plus généreux à Paris où il a été le lion du jour. Nous ne doutons pas que si M. de Bismark, qui n'a pas montré non plus beaucoup de sympathie pour la France, daignait aussi nous visiter, il n'y eût plus d'empressement et de joie autour de son auguste personne.

C'est que nous sommes une grande nation et les citoyens les plus spirituels et les plus sans rancune de l'univers.

A. V.

Lyon. — Imprimerie générale du Rhône. — R. Fortiel.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Histoire du Lyonnais.

V. DE VALOUS. Citoyens et Bourgeois de Lyon 10
OLIBO. L'Octroi de Lyon. ... 86, 176, 259
EDOUARD VACHERON. Le Pont de la Boucle..... 99
SAINT-OLIVE. La Place Saint-Clair..... 118
JOB. L'Escrime au Séminaire..... 151
DE ROSTAING. Voies romaines des Séguisiaves..... 164
A. PÉAN. Le Rhône..... 344
EDMOND JUMEL. Trois Maisons à Vaise..... 302
MOREL DE VOLEINE. Le Clos Champavert et les Mazuyer..... 346
AIMÉ VINGTRINIER. Chronique locale, 77, 155, 237, 319, 391, 477

Littérature.

LUDOVIC DE VAUZELLES. Les Vauzelles..... 20
EMMANUEL VINGTRINIER. Mon Ami Gabriel.... 58, 138, 200
D'ORGEVAL-DUBOUCHET. René de Lucinge.... 311, 377, 461

Histoire.

SAINT-OLIVE. Les Mahométans..... 190

Excursions et Voyages.

EDMOND JUMEL. Au Mont-d'Or. — La Croix du Monthou..... 31
PAUL EYMARD. Un Lyonnais à l'île de Lérins. 126
PAUL EYMARD. Iris..... 364

Biographie lyonnaise.

AIMÉ VINGTRINIER. Claude Mermet, de Saint-Rambert..... 426
COINT-BAVAROT. Thimonier, inventeur des machines à coudre..... 449

Digitized by Google

Bibliographie.

JOB.	Le Duel	48
HUBERT JACQUET.	Iconographie du *Lyon vu de Fourvière*	75
MOREL DE VOLEINE.	Grimod de la Reynière, par Gustave Desnoireterres	222
FÉLIX DESVERNAY.	De l'Allaitement mercenaire, par M. le docteur Perrin	233
PAUL EYMARD.	La Biblè de Théodulfe	281
PHILIPPE REICHEL.	La Mission de Jeanne d'Arc	318
NIEPCE.	Rapport sur les ouvrages de M. Jules Chevrier	323,407
ISIDORE HEDDE.	Lettre au sujet de la Bible de Théodulfe	473

Beaux Arts.

GERMAIN PICARD.	Les Lyonnais au Salon à Paris	64
A. VACHEZ.	L'Exposition rétrospective et les Beaux Arts, à Lyon	293,350
ISIDORE HEDDE.	Le Chant des Pierres	467

Poésie

A. BERGER.	Une Chasse au Sanglier	5, 81
LÉANDRE BROCHERIE.	A Victor de Laprade	161
Mlle AGLAÉE GARDAZ.	Oiseaux et Fleurs	241
Mlle MARGUERITE GONIN.	Un Nid de Rossignols	241
Mlle ADÈLE SOUCHIER.	A Josephin Soulary	243
Mlle AGLAÉE GARDAZ.	A un Oiseau	321
Mlle MARGUERITE GONIN.	La Chute des Feuilles	401
A. BERGER.	Les Quatre Saisons	403
Mme ALIX DE BÉRANGEON.	La Valloire	404
HUGUES BERTHIN.	Le Départ	405
EMILE GUIMET.	Le Tour du Monde	406

Planches de la Revue

OCTOBRE.	Une Maison à Vaise, dessinée et gravée par SÉON
NOVEMBRE.	Saint-Rambert-en-Bugey, dessiné par DUCLAUX, gravé par FUGÈRE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google